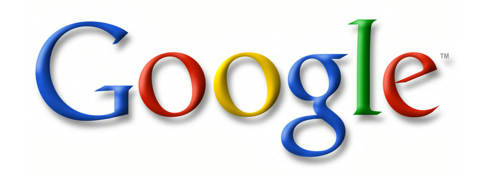
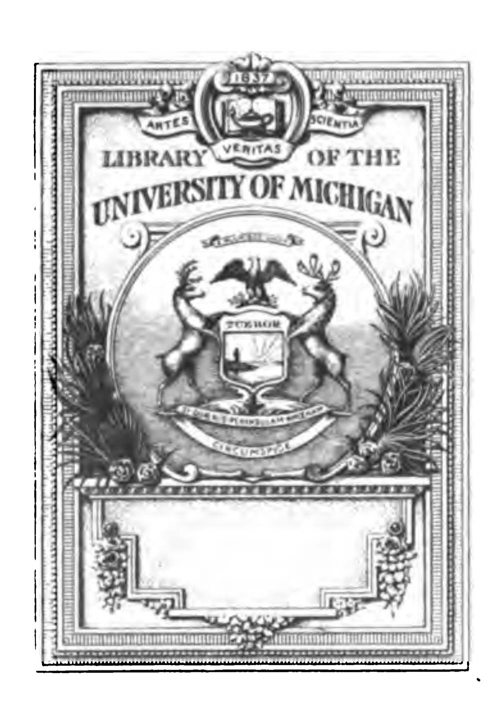




A 502818 DUPL



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

X. — Janvier 1864.

PARIS. — IMPRIMERIE HORTICOLE DE E. DONNAUD
RUE CASSETTE, 9.

Société nationale d'horticulture de France

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

NAPOLÉON III, PROTECTEUR

TOME X. — 1864.

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ.

RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84

ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5.

—

1864

RÈGLEMENT

RELATIF AUX EXPOSITIONS GÉNÉRALES ET PARTIELLES.

Le 9 juillet 1863, le Conseil d'Administration et la Société ont adopté, relativement aux Expositions générales et partielles, le règlement suivant, qui avait été soumis à leur approbation par une Commission spéciale composée de MM. Verdier père, Président, Andry, Rouillard, Hardy fils, Malet père, Verdier (Eugène) et Pissot.

1° Une *Exposition générale* des produits de l'horticulture et des industries horticoles aura lieu, tous les deux ans, dans le Palais de l'Industrie, lorsqu'il sera permis d'en disposer, au mois de mai ou de juin.

2° Quatre *Expositions partielles* auront lieu, chaque année, dans l'hôtel de la Société, pour les spécialités horticoles de la saison. L'Exposition générale bisannuelle remplacera l'une des Expositions partielles qui aurait dû avoir lieu la même année. Dans celles-ci seront admises, outre les spécialités, les plantes de semis ou d'introduction, ainsi que les plantes remarquables pour leur culture ou leur floraison.

3° Douze jurés, choisis autant que possible parmi les horticulteurs ou amateurs spéciaux, seront chargés de l'examen des lots exposés.

4° Les prix, consistant en médailles, seront laissés, quant à leur valeur, à la disposition du Jury.

5° Pendant l'année 1864 auront lieu les quatre Expositions partielles suivantes :

En mars : Camellias, *Cyclamen*, Jacinthes, Fruits forcés, Cultures forcées pour appartements.

En mai : Tulipes, Pensées, Azalées américaines, *Rhododendron*, Anémones, Renoncules, Pivoines arborées et officinales, *Amaryllis*, Iris à rhizome, *Iris xiphioides*.

En juillet : Œillets, Roses, Roses-Trémières, Orchidées tropicales, Plantes annuelles.

En septembre : Fruits, Légumes, Glaïeuls, Roses, Reines-Marguerites, Dahlias.

6° En 1865, auront lieu une Exposition générale, au mois de juin, et les trois Expositions partielles suivantes :

En avril : Camellias, Azalées indiennes, Jacinthes, Cinéraires, Auricules, *Cyclamen*.

En août : Œillets, Glaïeuls, Lis, Reines-Marguerites, *Pelargonium zonale*, *Phlox*.

En octobre : Fruits, Légumes, Dahlias, Chrysanthèmes.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE EN 1863 ;

Par M. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

Après une année entière de travaux assidus dirigés vers toutes les branches de l'art horticole, il est bon d'embrasser du regard l'ensemble de cette période aujourd'hui terminée, et de rappeler en peu de mots à votre souvenir les principaux faits qui, pendant sa durée, se sont accomplis dans le sein de notre Société, les efforts qu'elle a faits pour améliorer l'état de notre horticulture, enfin les progrès importants qu'elle-même a eu le bonheur de réaliser. Cette revue rétrospective est, si je puis m'exprimer ainsi, la table méthodique de votre œuvre annuelle et, comme toute table, elle a cette incontestable utilité de rapprocher, en les coordonnant entre eux, les détails épars pour faire apprécier le lien qui les unit et pour faire ressortir les conséquences qui en découlent. Elle forme d'ailleurs un nouveau chapitre de l'histoire écrite de notre compagnie, et c'est sans doute pour ce motif que notre règlement en a fait l'objet d'une disposition expresse.

Mais, Messieurs, ces détails qu'il s'agit d'embrasser dans leur ensemble, ces travaux qu'il faut énumérer et résumer échapperaient par leur extrême diversité à l'appréciation d'un seul homme ; heureusement l'organisation de notre Société, en rattachant aux diverses spécialités horticoles ceux d'entre vous qui en font l'objet essentiel de leurs efforts ou de leurs études, assure à chacune d'elles des appréciateurs compétents pour les travaux dont elles ont fourni la matière. Confiée à un membre désigné pour cet objet dans chacun de nos quatre Comités, l'analyse de ces travaux est faite avec toute

la sûreté de coup d'œil désirable, et bientôt vous pourrez reconnaître, en entendant les comptes rendus particuliers qui vous seront soumis, combien cette division est en rapport avec la nature même des choses et féconde en heureux résultats. Par une conséquence dont, pour ma part, j'apprécie toute la valeur, l'exposé que je dois mettre sous vos yeux se trouve de la sorte circonscrit entre des limites plus restreintes et dont s'effraye moins ma faible compétence; il n'a plus d'autre but que de vous présenter l'indication des travaux généraux de la Société exprimés par les Expositions et par notre publication mensuelle, et de résumer le mouvement de notre association tel qu'il résulte de l'accroissement qui a eu lieu dans le nombre de ses Membres, et des pertes que nous avons eu à déplorer pendant l'année qui vient de s'écouler. Ainsi se trouve tracée naturellement la division de ce compte rendu.

I. Expositions. — Deux Expositions ont été tenues cette année par la Société impériale et centrale d'Horticulture, l'une générale, au mois de mai, pour les fleurs, les légumes, les produits de la culture forcée, et, pendant une prolongation spéciale, pour les objets d'industrie se rattachant à l'art horticole; l'autre partielle, à la fin du mois de septembre, pour les fruits de plein air, les rares plantes de la saison et les plantes nouvelles à un titre quelconque. L'une et l'autre ont été remarquables pour le nombre et le choix des objets exposés; malheureusement la première ayant exigé la transformation en jardin fermé et couvert d'un vaste espace nu, a entraîné des frais considérables que n'a pu compenser le chiffre cependant élevé des entrées, et qui, en dernière analyse, ont amené un déficit important. Quant à la seconde, elle a échappé à ce grave inconvénient, les produits variés qui la composaient ayant pu être réunis dans l'enceinte même de l'hôtel de la Société, dont elle a ainsi montré une fois de plus la parfaite convenance pour cet usage. Chacune de ces Expositions a déjà été l'objet d'un compte rendu spécial, et je m'exposerais à faire double emploi si je vous en entretenais de nouveau. Il me suffira donc de faire ressortir à vos yeux cette circonstance qu'en les ouvrant l'une et l'autre, le Conseil d'Administration, et la Société entière après lui, ont montré de la manière la moins contestable combien est désintéressé leur zèle pour l'horticulture, puisqu'ils n'ont pas reculé devant la

probabilité d'une perte pécuniaire importante, et cela au moment même où des motifs sérieux leur conseillaient, leur imposaient même peut-être une sévère économie.

II. Journal.—La publication du *Journal* de la Société a été faite, pendant l'année 1863, avec la régularité rigoureuse qui constitue un mérite essentiel pour tout recueil de ce genre. Afin de rendre à chacun ce qui lui appartient, je dois dire que cette régularité a été rendue facile par le soin avec lequel la Commission de rédaction a procédé à l'examen des écrits de toute sorte qui devaient fournir la matière des cahiers mensuels, et aussi par la ponctualité irréprochable avec laquelle l'imprimerie chargée de la partie matérielle de cette publication a suivi la marche qui lui avait été tracée.

Pour l'année 1863, notre recueil forme un fort volume de plus de 800 pages, auquel est jointe une belle planche qui porte à dix-huit le nombre de celles que comprend aujourd'hui l'album de notre Société. Cette planche, exécutée comme les précédentes par le procédé de la lithochromie et soigneusement retouchée au pinceau, est la reproduction fidèle d'une aquarelle dans laquelle se révèlent les qualités hors ligne qui distinguent toutes les œuvres de M. Riocreux. Elle a de plus le mérite d'être la première figure et d'accompagner la première description de l'*Amaryllis procera* Dctre, gigantesque et splendide Amaryllidée dont nous devons la première communication et l'introduction en Europe à M. Binot, de Pétropolis (Brésil).

La division du *Journal* est restée semblable à celle dont l'expérience des années précédentes avait fait apprécier les avantages, c'est-à-dire, qu'elle a présenté à part, d'un côté, les documents qui établissent la marche de notre Société ou qui en résument les séances, tels que : procès-verbaux, listes de nominations, comptes rendus des travaux de la Société ou de ses Comités, etc. ; d'un second, les écrits de toute nature dus à la plume de Membres ou Correspondants ; enfin, d'un troisième, sous le titre spécial de *Revue bibliographique*, les analyses et parfois la reproduction d'articles empruntés à des publications étrangères ou françaises et auxquels la Commission de rédaction a reconnu une valeur réelle ou le mérite de l'actualité.

Parmi ces éléments si variés de notre recueil, les seuls dont je doive m'occuper ici, sont ceux qui constituent le fonds propre de notre Société et qui, dus à l'initiative féconde des Membres qui la composent, révèlent au monde horticole son infatigable activité : je veux parler des écrits originaux qui forment la seconde section du *Journal* dans lequel ils occupent la plus large place. D'après la classification traditionnelle et aussi, je dois le dire, d'après leur objet, ces écrits se rangent dans les trois catégories de Notes ou Mémoires, Rapports et Comptes rendus d'Expositions. Ils ont été, cette année, aussi nombreux que variés, puisque, parmi ceux qui ont eu déjà les honneurs de la publicité, ou que l'abondance des matières a seule empêché de publier jusqu'à ce jour, je ne compte pas moins de : 1° 47 notes ou mémoires, dont certains ont une étendue telle qu'ils ont dû être partagés en 2, 3 ou même 4 articles successifs ; 2° 27 rapports ; 3° 27 comptes rendus d'Expositions ; au total, 101 écrits de toute nature, qui portent à plus de 8 la moyenne pour chaque cahier mensuel, et auxquels cependant il faudrait joindre, pour être exact, un grand nombre de lettres contenant des observations intéressantes ou l'exposé d'idées nouvelles, de faits curieux, mais qu'il a été possible en général de résumer dans les procès-verbaux des séances, et dont trois seulement, dues à MM. Bouchard-Huzard, comte de Lambertye et le major Tauny, de Rio-Janeiro, ont dû être imprimées à part.

A. Notes et mémoires. — Les sujets traités dans les notes ou mémoires se rattachent aux trois branches qu'on s'accorde généralement à distinguer dans l'horticulture, en raison de la nature des végétaux cultivés et de leurs produits, c'est-à-dire à la culture potagère, à l'arboriculture fruitière et à la floriculture.

a. *Culture potagère*. Comme d'habitude, la Pomme de terre, le plus précieux des dons que le Nouveau-Monde ait faits à l'ancien, a fixé, encore cette année, l'attention de divers auteurs de notes originales publiées dans le *Journal*. Prenant la culture de cette plante dès le début, M. Major (Louis) nous apprend qu'avant de planter les tubercules, il les pose sur une couche tiède recouverte de terre, afin de leur faire développer des jets courts et vigoureux, dont un seul est conservé au moment de la mise en place. Le pied, obtenu par ce moyen, n'a qu'une tige d'une force peu commune

et le produit en est plus uniforme et plus considérable. M. Lachesnaye, répondant à M. Vuitry, s'est proposé d'établir par des chiffres que la plantation des Pommes de terre par fragments de tubercules est préférable à celle par tubercules entiers de grosseur moyenne. Enfin, un Membre anonyme, à qui nous avons dû, cette année, plusieurs intéressantes communications signées seulement d'un V, a envoyé le relevé des produits obtenus par lui de la culture d'une collection nombreuse de variétés de Pommes de terre détachée de celle que possède et cultive notre Société. Cet honorable correspondant a donné ainsi un excellent exemple qu'on désirerait voir suivi par tous ceux à qui sont remis des éléments de cultures expérimentales, qui devraient servir à l'instruction de tous, mais dont les résultats, par l'effet d'une indifférence égoïste, ne tournent trop souvent qu'au profit d'un seul.

Un légume qui a pris, dans ces dernières années, une importance réelle, le Chou de Bruxelles, a été, de la part de M. Bossin, l'objet d'une expérience dont il a consigné les heureux résultats dans une note spéciale. En en supprimant la sommité avec un greffoir, vers le milieu du mois de septembre, M. Bossin est parvenu à avancer très-notablement la formation des petites Pommes qui constituent le produit de cette singulière variété.

Les fruits de plusieurs Cucurbitacées récemment introduites en Europe, les uns simplement remarquables pour leur élégance ou pour leur extrême petitesse, les autres recommandables comme alimentaires, ont vivement piqué la curiosité du public, lorsque M. Louesse les a fait figurer à notre dernière Exposition. Notre habile et zélé collègue n'a pas voulu se contenter d'en donner ainsi une connaissance toute superficielle, et il en a consigné la description ainsi que la culture dans une note instructive qui trouve place dans le présent cahier du *Journal*.

A tort ou à raison, il est d'usage, dans notre Société, de rattacher les Fraisiers à la culture potagère; c'est donc ici que je dois mentionner deux articles relatifs à ces plantes. Dans l'une des séances de l'été dernier, un Membre avait soulevé la question des avantages ou désavantages qu'on pouvait trouver à supprimer les coulants de ces plantes. Dans la conversation qui eut lieu à ce sujet, cette question fut résolue par diverses personnes dans des sens presque con-



tradictoires. C'est à ce propos que M. Ferd. Gloede, notre habile fraisiériste, envoya une note dans laquelle il se prononçait nettement pour la suppression des coulants de Fraisiers, et, peu après, M. le comte de Lambertye, à qui l'on doit la publication récente d'un excellent ouvrage sur le Fraisier, vint appuyer cette opinion de l'autorité de son expérience, dans une lettre qui a été insérée dans le même cahier (août) du *Journal*.

Après la culture pratique, la science elle-même n'a pas dédaigné de s'occuper des produits de nos jardins potagers, et M. Payen, ayant eu occasion de déterminer la composition chimique des racines de la variété de Persil fort estimée en Allemagne, en Pologne, etc., qui est connue sous le nom de Persil à grosse racine, a bien voulu consigner, dans une note, les résultats des analyses par lesquelles il a éclairé cette question.

b. *Arboriculture fruitière*. La culture des arbres fruitiers a eu une large part dans les travaux des Membres de notre Société. Le volume relatif à l'année 1863 ne renferme pas moins de treize articles dont elle a fourni le sujet, et dont les uns sont consacrés à des détails pratiques, tandis que les autres traitent de questions plus générales ou même théoriques.

Parmi les premières se trouvent : une note de M. Th. Denis, de Lyon, relative au pincement long du Pêcher, pratiqué par cet habile horticulteur sur les scions de prolongement au-dessus de la cinquième ou sixième feuille bien développée ; un article intéressant de M. Laurent, sur la culture de l'Abricotier telle qu'elle est pratiquée dans les localités qui sont en possession d'approvisionner en abricots les confiseurs de Paris, notamment à Triel et à Meulan ; enfin, une note instructive du Dr Fleurot, de Dijon, sur les inconvénients que peut offrir la culture à long bois, appliquée à certains cépages de Vigne qui n'en éprouvent que de mauvais effets. Ce document se rattache à une question qui a été fréquemment agitée pendant les séances de cette année, et au sujet de laquelle les procès-verbaux de ces séances renferment de nombreux renseignements. Je rapporterai encore à cette catégorie d'articles spéciaux un article dans lequel M. Laloy fils s'élève contre la construction défectueuse de la plupart des orangeries, et conseille d'élever pour les Orangers des abris mieux aérés, surtout plus éclairés

Deux notes ont pour objet d'exposer les traitements appliqués avec succès à des arbres envahis par de dangereux parasites. Dans l'une, M Lebeuf, d'Argenteuil, fait connaître les effets qu'il a obtenus en recouvrant des figues déjà rongées extérieurement par des myriades d'insectes microscopiques, et couvertes même de moisissures, avec trois compositions différentes dont le principal ingrédient était la gomme arabique ou la gélatine; dans l'autre, M. le Dr Leroux, physicien distingué, signale les bons résultats que lui a donnés l'émulsion d'essence de Lavande pour la destruction du Puceron lanigère.

Les articles relatifs à des questions plus générales ou même théoriques ont été également nombreux et variés d'objet.

L'influence de la greffe sur le sujet qui l'a reçue a été admise par quelques personnes, niée par la plupart des autres, surtout par les physiologistes. Deux notes ont été présentées simultanément à la Société sur ce point important et, par une circonstance remarquable, l'une et l'autre signalent des faits qui tendent à établir la réalité de cette influence. Dans la première, le vénérable M. Vibert, l'un des doyens de notre horticulture, rapporte avoir observé, comme l'avait fait antérieurement un frère de Noisette, des arbres sur lesquels se développaient des rameaux à feuilles panachées, par cela seul qu'ils avaient reçu des greffes de variétés panachées, et lors même que celles-ci avaient vécu peu de temps; dans la seconde, notre honorable correspondant anonyme, M. V., s'attache à appuyer la même manière de voir sur des faits reconnus par lui et sur des arguments tirés de la marche de la séve.

Publier de bonnes descriptions des fruits nouveaux ou mal connus, est un moyen sûr de les faire connaître et surtout d'éviter que leur nom ne soit appliqué mal à propos à des variétés différentes; c'est ce qu'a pensé avec raison M. de Liron d'Airoles, qui, après avoir inséré dans le *Journal*, depuis quelques années, plusieurs articles descriptifs, y a consigné, cette année, la description des Poires Philippot et Fortunée Boisselot, ainsi que de la Pomme Calville Saint-Sauveur.

La classification des arbres fruitiers ou de leurs divers produits est encore un digne sujet de méditations pour les pomologistes. Convaincu de l'intérêt qui s'y rattache, M. Lepère a résumé,

dans une note spéciale, ses idées sur la division des Pêchers en trois catégories, à fleurs grandes, moyennes, petites, qui correspondent à leur distinction en variétés hâtives, de moyenne saison, et tardives ; de son côté, M. Forney a consacré un mémoire à la critique de la multiplicité et de l'arbitraire des dénominations par lesquelles la plupart des écrivains arboriculteurs ont désigné les diverses branches fruitières, et à l'exposé de la nomenclature qu'il propose lui-même, en vue de simplification.

Je terminerai cette rapide énumération en rappelant à votre souvenir deux communications verbales, résumées dans une note qui ne tardera pas à trouver place dans le *Journal*, par laquelle M. Payen vous a signalé et montré la présence de l'amidon dans le bois même de Vignes de l'année obtenues par boutures courtes, soit d'après le procédé Hudelot, soit d'après celui qu'emploient habituellement les horticulteurs anglais et dont M. Chantrier, entre autres, fait usage parmi nous avec un plein succès. Peut-être aussi me sera-t-il permis de vous rappeler, pour ne pas laisser de lacune, une note dans laquelle, m'appuyant sur des renseignements que je tenais de M. Moustelon, j'ai eu l'honneur de vous signaler, dans le département de l'Hérault, sur le territoire de Roquebrun, l'existence d'Orangers cultivés en pleine terre, sans abri, grâce à une exposition favorable, au milieu d'un pays qu'affligent parfois en hiver des froids trop rigoureux pour permettre une pareille culture.

c. *Floriculture*. L'horticulture d'agrément a un domaine beaucoup plus étendu que celui des deux premières branches de l'art horticole ; elle agit, en effet, sur tous les végétaux qui peuplent nos jardins sans que nous leur demandions des produits alimentaires. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait essentiellement contribué à enrichir le *Journal* de travaux instructifs et variés. Dans le volume relatif à 1863, je n'en compte pas moins de vingt parmi lesquels plusieurs excèdent l'étendue ordinaire des articles présentés à notre Société et deviennent d'importants mémoires aussi recommandables pour la forme que pour le fond. Deux de ces derniers offrent même pour nous cet intérêt particulier qu'ils ont une origine étrangère à notre pays et que leur envoi semble attester l'importance que les étrangers eux-mêmes attachent à notre publication mensuelle. Dans l'un, M. de Puydt, de Mons, l'un des

amateurs les plus instruits et des écrivains horticoles les plus connus de la Belgique, a développé, en l'appuyant sur des faits en grand nombre que lui fournissaient sa longue expérience et sa vaste instruction, cette thèse intéressante que beaucoup de Palmiers, de Fougères arborescentes, etc., tenus habituellement en serre chaude, ou tout au moins tempérée, peuvent parfaitement supporter l'hiver dans une serre froide, et permettent dès lors de donner à celle-ci une splendide ornementation végétale qu'on lui a refusée jusqu'à ce jour; dans l'autre, M. Stelzner, très-habile horticulteur allemand, fixé à Gand, a relevé les espèces de Fougères qui existent aujourd'hui dans les jardins à titre de plantes ornementales, pour en faire connaître le port, les principaux caractères, le mérite et la culture. Le même auteur nous a également envoyé une note sur la culture qu'il applique à l'une des plus belles Orchidées connues, le *Disa grandiflora*, du Cap de Bonne-Espérance, que presque seul en Europe il sait obtenir assez fleurie pour y avoir déjà trouvé, dans les Expositions belges, le motif de distinctions flatteuses.

Le Rosier, l'une des principales sources de succès et de profits pour nos horticulteurs, a fourni à trois de nos collègues le sujet de notes d'un grand intérêt. Dans un article spirituellement rédigé, un amateur distingué, M. Goumain-Cornille, a conseillé la taille longue de cet arbuste, dont l'expérience lui avait démontré les avantages, et incidemment il a cru pouvoir faire, surtout, honneur aux Anglais de l'emploi de cette méthode. Cette dernière assertion a motivé, de la part de M. Verdier (Eugène), l'un de nos plus habiles cultivateurs de Rosiers, une sorte de réclamation de propriété en faveur de l'horticulture française, qui n'a pas eu besoin d'aller chercher à l'étranger la première idée d'un procédé qu'elle connaissait et qu'elle appliquait avec autant de discernement que d'avantages. Enfin, à son tour, M. Chouvet a présenté quelques observations sur le même sujet, et y a joint des indications utiles relativement à la direction des arbres et des arbustes en massifs.

Ce n'était là qu'un cas particulier de l'application de la taille à des arbustes d'agrément; généralisant le principe à cet égard, M. Ch. Royer a montré qu'en général ceux qu'on élève dans les jardins doivent aussi être taillés pour avoir leur plus abondante



floraison, et cela à deux époques différentes, selon qu'ils donnent leurs fleurs au printemps ou en été.

La marche à suivre dans la culture de diverses plantes a été exposée, dans des articles spéciaux, par quelques horticulteurs qui les cultivent avec un soin particulier. C'est ainsi que M. Étard s'est occupé des *Achimenes*, M. Th. Denis des Cinéraires, M. Bossin des semis des Jacinthes, pour lesquels ses succès sont connus ; c'est encore ainsi que M. Chouvet a exposé la méthode à mettre en pratique pour former et entretenir les gazons, sous le climat de Paris.

A notre époque, les semis et les importations enrichissent sans cesse les jardins d'espèces ou variétés nouvelles en nombre considérable. Faire le relevé de ces nouveautés pour les porter à la connaissance des amateurs de plantes, c'est épargner des recherches toujours longues, souvent très-difficiles, c'est donc rendre à tous un véritable service. Des relevés de ce genre ajoutent beaucoup à l'utilité d'une publication aussi répandue que l'est le *Journal* de la Société impériale et centrale d'Horticulture ; aussi la Commission de rédaction a-t-elle accueilli avec empressement quelques articles de ce genre, dus à la plume de M. Rouillard, ce sont : 1° sous le titre de *Revue de la floriculture*, une énumération des nouveautés mises au commerce en 1862 et dans les premiers mois de 1863, travail considérable, qui a dû être réparti entre quatre cahiers du *Journal* ; 2° l'indication d'un certain nombre de Conifères d'introduction récente ; 3° la liste et la description des Pivoines obtenues de semis, dans ces dernières années, par M. Guérin-Modeste, cultivateur renommé de ces belles plantes ; 4° enfin, la description de 15 nouvelles variétés de *Delphinium* et de plusieurs nouveaux *Pentstemon* obtenus de semis par M. Chauvière ou cultivés par lui. C'est au même titre qu'ont été admises à l'insertion dans le *Journal* trois notes dans lesquelles M. Jacques a consigné la description de plantes nouvelles ou peu répandues, et la description par M. F. Cels d'une remarquable Cactée nouvelle, le *Cereus Bertini* F. Cels, qui a été découverte dans la Patagonie, par M. E. Cels, retrouvée plus récemment, et rapportée vivante à Paris par M. le capitaine Bertin, à qui elle a été dédiée.

Vous vous rappelez sans doute, Messieurs, l'idée vraiment

originale que M. le docteur Naudin, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences, a développée, il y a quelques mois, dans une brochure qui a fait sensation, idée d'après laquelle on pourrait obtenir des orangeries et même des serres de plein air en chauffant le sol dans lequel plongent les racines des plantes. Ce projet de *culture géothermique*, comme la nomme le savant auteur, a inspiré à M. André le plan d'un bassin d'eau chaude dans lequel des plantes aquatiques délicates pourraient subir, à l'air libre, sous notre climat parisien, une culture qu'il nomme *hydrothermique*. Le projet est séduisant ; faisons des vœux pour que l'expérience vienne montrer qu'il est réalisable.

La destruction des animaux qui ravagent les jardins importe assez à l'horticulture pour que plusieurs des collaborateurs bénévoles de notre *Journal* dussent y consigner les résultats de leurs essais et de leurs recherches dans cette direction ; c'est en effet ce qui a eu lieu. M. Vibert s'est occupé de la destruction des Hannetons qu'il croit possible seulement à la suite d'une mesure législative expresse, tandis que notre zélé correspondant anonyme, M. V., pense que les Taupes peuvent y contribuer puissamment, en dévorant en grande quantité les larves de cet insecte ou les Vers blancs. D'un autre côté, M. Dufetelle a indiqué le moyen de faire périr, en l'empoisonnant au printemps, avec des rondelles de pommes saupoudrées de noix vomique, le Lérot, ordinairement confondu avec le Loir, et M. Vavin nous a appris comment M. Paré délivre ses plantes des Pucerons au moyen d'une infusion de tabac en poudre.

Messieurs, l'analyse que je viens de vous soumettre est déjà bien longue, par suite du nombre vraiment considérable de travaux originaux dont elle a dû vous rappeler l'objet; permettez-moi cependant d'y ajouter encore la mention d'une note de M. Daudin sur la serre froide, disposée d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, dans laquelle il élève, avec succès, en pleine terre, diverses plantes exotiques, et surtout celle d'une notice biographique sur notre regretté collègue, M. Chouveroux, écrite de cœur par M. Bouchard-Huzard, hommage légitime rendu au nom de notre Société à l'un de ses Membres les plus dignes et les plus devoués.

B. Rapports et comptes rendus d'Expositions. — L'espace me manque pour indiquer ici en détail les sujets des rapports dont

la Société a entendu la lecture et approuvé les conclusions, pendant le cours de l'année 1863. Je me bornerai donc à dire que sur ce nombre trois sont relatifs à des ouvrages, huit à des cultures d'arbres fruitiers ou à des fruits, trois à des cultures potagères, cinq à des plantes d'agrément, sept à des appareils ou instruments de jardinage, le dernier à une magnifique propriété créée avec une rare persévérance et un goût exquis. Rappeler que les auteurs de ces rapports sont MM. André, Baron (Philib.), Borel, Buchetet, Chardon, Courtois-Gérard, Dufoy (Alph.), Dupuis (A.), Durantin, Forest, Guyot, Jupinet aîné, Lachesnaye, Laizier, Lefillieul, Lepère, Malet, Michelin, Millet père, Rouillard, Vavin, Verdier (Eug.), Verdier père, c'est dire assez le soin consciencieux et l'impartialité qui ont présidé à la rédaction de ces importants documents.

Quant aux comptes rendus d'Expositions, ils ont été également au nombre de 27 pendant l'année qui vient de s'écouler. Les fêtes horticoles dont ils vous ont fait connaître les détails et les résultats ont été tenues à Alençon, Amiens, Autun, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Bruxelles (2 Expos.), Caen, Chartres, Clermont (Oise), Dijon, Fontainebleau, Fontenay-aux-Roses, le Mans (2 Expos.), Meaux, Nancy, Nantes, Paris (2 Expos.), Rosoy-en-Brie, Rouen (2 Expos.), Toulouse, Troyes et Versailles. Ces articles, qui joignent toujours à leur intérêt propre le mérite d'entretenir les rapports de bonne confraternité entre la Société centrale et ses sœurs des départements, ont été dus cette année à la plume de MM. André, Bouchard-Huzard, Cappe, Cochet, Duchartre, Goumain-Cornille, Hélye, Jacquin de Bessancourt, Laloy fils, Lecocq-Dumesnil, Lepère, Loise, Louesse, Malet, Michelin, Pigeaux, Remy, Thibaut, Vavin et Verlot.

III. Mouvement de la Société. — La Société impériale et centrale d'Horticulture a continué de suivre en 1863 sa marche ascendante avec la même rapidité que pendant les années antérieures. Il sera facile de l'établir par les relevés officiels dont je dois la communication à l'obligeance de M. le Secrétaire-général. En effet, il y a un an, à pareille époque, les registres de la Société portaient les noms de 154 Dames patronnesses et de 2234 Membres titulaires; les admissions prononcées pendant l'année ont été

de 13 pour les Dames patronnesses, de 206 pour les Membres titulaires; mais ces nombres ont été notablement réduits, comme d'habitude, par l'effet de decès, de radiations pour défaut de payement de la cotisation et aussi par suite de ces démissions qu'amènent toujours, dans les Sociétés libres, des changements de fortune ou de séjour, et qui, trop souvent aussi, sont la conséquence de la mobilité humaine. Ces réductions opérées, le nombre des dames qui veulent bien accorder à notre Société leur bienveillant et utile patronage est de 161, et celui des Membres titulaires s'élève à 2332. Ainsi, au 1er janvier 1864, notre puissante association comptait 2493 Membres payant la cotisation, et déjà, au moment où je parle, ce nombre s'est notablement accru de la longue liste de nominations qui viennent d'être prononcées dès le début de cette séance.

Pour compléter le tableau des éléments de notre Société, nous devons ajouter au relevé que j'ai eu l'honneur de vous présenter 34 Membres honoraires, parmi lesquels nous sommes heureux de voir figurer des sommités sociales ou horticoles et quelques vétérans de l'horticulture, 59 Membres correspondants et 151 Sociétés avec lesquelles la nôtre entretient des relations de cordiale confraternité et échange ses publications. Nous arrivons ainsi à un total de 2737, chiffre imposant, qui montre, on pourrait presque dire mathématiquement, combien le goût pour la culture des jardins s'est répandu aujourd'hui parmi toutes les classes et dans tous les pays.

Messieurs, après avoir déroulé avec bonheur devant vos yeux les éléments de prospérité qui font la richesse et la puissance de notre Compagnie, pourquoi faut-il que je doive terminer ce compte rendu en y consignant l'expression de nos vifs regrets pour les pertes nombreuses qui nous ont affligés pendant le cours de cette année? Mais telle est la cruelle loi à laquelle est soumise notre fragile nature, et, par une cruelle compensation, la mort moissonne parmi nous à coups d'autant plus répétés que notre cercle s'étend davantage, que notre Société prend un plus grand accroissement.

En 1863, 41 Membres ont été ravis à notre affection. Si la position sociale, la fortune, l'intelligence avaient marqué entre eux des inégalités, l'attachement de leurs collègues les plaçait tous au

même niveau, et leurs noms doivent être consignés ici sans distinction, avec l'hommage de nos sincères et durables regrets.

En tête de cette liste funèbre, je dois placer le nom de l'un des Vice-Présidents honoraires de la Société, M. l'abbé Berlèze, à qui l'horticulture doit l'un des plus beaux et meilleurs ouvrages de notre époque, l'*Iconographie des Camellias*, et qui a eu le mérite d'être le premier à former parmi nous une riche collection de ces brillants arbustes japonais que son exemple a sans doute contribué à répandre dans nos jardins. J'y inscrirai ensuite un Membre correspondant, M. Dacosta, et trois Dames patronnesses, Mme la comtesse de Bermonville, Mme la marquise de Turenne et Mme Watin. Je terminerai par la série, hélas ! bien longue, des Membres titulaires dont la place est restée vide dans nos rangs ; ce sont : MM. Baudelocque, Bauduin, l'habile cultivateur de Dahlias de Lille, Bernadet (Jean), Blerzy, Boyer (Parfait), jardinier bourgeois, qui comptait parmi nos arboriculteurs les plus distingués, Bralley, Casadavant, Christofle (Charles), dont le nom rappelle de magnifiques travaux en galvanoplastie et orfévrerie, Chavarin (Eusèbe), Cochin, Colas (Louis), le baron Croeser de Berghes, jeune et déjà éminent agronome belge, à qui l'on doit un excellent ouvrage sur la Pomme de terre, Fontaine (Auguste), Golzard, Guignard, Gunning, Hébert (Frédéric), Laflèche, Langlois (Napoléon), le colonel Lavenut, Lemarchand, Lesueur, habile coutelier, à qui ses excellents instruments de jardinage avaient valu plusieurs médailles dans nos Expositions, Mandeville, Moquin-Tandon, membre de l'Institut et professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris, savant aussi éminent comme zoologiste que comme botaniste, écrivain élégant et spirituel, et l'un des linguistes les plus versés dans la connaissance de la langue romane qu'il a enrichie d'un livre charmant, imitation si parfaite des manuscrits du moyen âge qu'elle a pu tromper les yeux exercés de Raynouard lui-même, Moreau (Adolphe), Morel-Potier, le marquis d'Osmond, Philippot (J.), Robert (Simon), Roncier, Saunier (Ch. Henri), Verly, Viel, l'habile architecte du Palais de l'industrie, dont le goût exquis a souvent été d'un grand secours pour l'agencement de nos grandes Expositions.

Vous le voyez, Messieurs, notre Société a été cruellement éprouvée

cette année; heureusement dans ce corps énergique qui puise sans cesse de nouvelles forces autour de lui, à qui chaque jour amène de nombreuses et précieuses acquisitions, la mort elle-même ne laisse que des traces durables sans doute, mais bientôt compensées. Ne nous laissons donc pas abattre par ces tristesses du présent, et retrempons-nous, pour reprendre nos travaux avec une nouvelle ardeur, dans la pensée du brillant avenir que nous garantissent les progrès réalisés et les succès acquis.

PROCÈS-VERBAUX.

Présidence de **M. Brongniart.**

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 DÉCEMBRE 1863.

La séance est ouverte à une heure.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La séance de ce jour devant être spécialement consacrée aux nombreux scrutins qu'exigeront les élections, M. le Secrétaire-général est autorisé à renvoyer à quinze jours toutes les pièces de correspondance qui n'ont pas un caractère prononcé d'urgence.

Il se contente dès lors de donner lecture d'une lettre par laquelle M. Hardy, père, prie MM. les Membres de la Société de ne pas l'appeler de nouveau à faire partie du Conseil d'Administration, une légère surdité ne lui permettant pas de suivre sans assez de peine les conversations et discussions qui ont lieu dans cette réunion.

En outre, M. le Secrétaire-général fait hommage à la Société de la part de M. le docteur Jules Guyot, de l'ouvrage *sur la Viticulture et la Vinification dans le département du Puy-de-Dôme*, que ce viticulteur distingué vient de faire paraître à titre de Rapport adressé à M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. — M. Hardy, fils, est prié par M. le Président de rendre compte de cet ouvrage à la Société.

M. Cottu donne lecture, au nom de la Commission de comptabilité, du Rapport sur les comptes de l'exercice 1863, document remarquable pour la méthode et la clarté qui y règnent, et au sujet duquel M. le Président adresse de vifs remercîments à la Commission et particulièrement à son habile et zélé rapporteur.

L'ordre du jour appelle ensuite les scrutins pour l'élection des fonctionnaires de la Société qui, d'après le règlement, doivent être élus chaque année.

Conformément aux dispositions réglementaires, le premier scrutin est consacré à l'élection du Président, du premier Vice-Président, du Secrétaire-général, du Trésorier et du Trésorier-adjoint.

Dans l'élection du Président, l'urne reçoit 253 bulletins, d'où il résulte que la majorité absolue est de 127. M. le duc de Morny obtient 230 suffrages, M. Brongniart 7, M. Payen 4, M. le maréchal Vaillant 2, trois autres Membres 1 chacun, et de plus on compte 7 bulletins blancs.

M. le duc de Morny, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu et proclamé Président de la Société impériale et centrale d'Horticulture pour l'année 1864.

253 Membres prennent part à l'élection du premier Vice-Président, ce qui porte la majorité absolue à 127. Cette majorité est acquise à M Brongniart qui obtient 151 voix. Après lui, 91 voix se portent sur M. Payen, 4 sur M. Pépin, 4 sur M. Lucy, 1 sur M. Boisduval et il y a deux bulletins nuls.

M. Brongniart, ayant obtenu la majorité des voix, est élu premier Vice-Président de la Société pour l'année 1864.

Pour l'élection du Secrétaire-général on compte 242 votants, ce qui porte à 122 la majorité absolue. M. Andry réunit 229 voix; M. Bouchard-Huzard en obtient 2, M. Vavin 1, M. Cottu 1, M. Payen 1, et il y a 8 bulletins nuls ou blancs.

M. Andry, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé Secrétaire-général de la Societé impériale et centrale d'Horticulture pour l'année 1864.

Le nombre des bulletins déposés dans l'urne pour l'élection du Trésorier et du Trésorier-adjoint est de 237, ce qui donne 119 pour la majorité absolue. M. Corbay obtient 216 voix comme Trésorier, M. Leprieur 181 comme Trésorier-adjoint, et les autres suffrages sont répartis, dans chacune de ces élections, entre quatre personnes différentes.

MM. Corbay et Leprieur, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés, le premier, Trésorier, le second, Trésorier-adjoint pour l'année 1864.

Le second tour de scrutin est consacré à l'élection du deuxième Vice-Président, des quatre Secrétaires et du Bibliothécaire.

L'élection du deuxième Vice-Président est faite par 266 Membres; d'où la majorité absolue est de 134. Cette majorité est acquise à M. Lucy qui réunit 175 voix. Les autres voix se répartissent de la manière suivante : 46 à M. Pépin, 26 à M. Payen, 6 à M. Brongniart, 5 à M. Boisduval, 4 à M. Alphonse Lavallée, 1 à M. Noel, 1 à M. Pissot, 1 à M. Valois, 1 bulletin blanc.

M. Lucy, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé deuxième Vice-Président de la Société pour l'année 1864.

On compte 265 votants dans l'élection des quatre Secrétaires. La majorité absolue est ainsi de 134. Cette majorité est acquise à M. Bouchard-Huzard qui a 253 voix, à M. Vavin qui en obtient 160, à M. Verlot qui en a 159, à M. André qui en réunit 155. En conséquence, MM. Bouchard-Huzard, Vavin, Verlot et André sont proclamés Secrétaires de la Société impériale et centrale d'Horticulture pour l'année 1864. Après eux, les voix se portent sur divers Membres : 95 sur M. Rouillard, 83 sur M. Bouchet, 66 sur M. Pissot, 5 sur M. Malet, 4 sur M. Rivière, 12 sur autant de personnes différentes, et l'on trouve dans l'urne 4 bulletins blancs.

253 membres concourent à l'élection du Bibliothécaire, ce qui porte à 127 la majorité absolue. M. Pigeaux obtient 216 suffrages; M. de Bouis 19; quatre Membres différents en ont chacun 1, et il y a 14 bulletins blancs.

M. Pigeaux, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé Bibliothécaire de la Société pour 1864.

Le troisième scrutin est consacré à l'élection du troisième Vice-Président et des quatre Conseillers appelés à remplacer les quatre qui sortent cette année par suite du renouvellement annuel par tiers du Conseil d'Administration.

Dans le vote pour l'élection du troisième Vice-Président, l'urne reçoit 226 bulletins. La majorité absolue est dès lors de 114. Elle n'est acquise à personne et les suffrages se répartissent de la manière suivante : 103 à M. Alph. Lavallée, 77 à M. Pépin, 33 à M. Boisduval, 7 à M. Payen, et les six derniers à MM. Lucy, Forest, Aubé et Layranier. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

Cette fois, le nombre des votants étant de 177, la majorité se trouve réduite à 89. Elle n'est obtenue par aucun candidat, les voix étant réparties de la manière suivante : 85 à M. Pépin, 80 à M. Alph. Lavallée, 10 à M. Boisduval, 1 à M. Payen, et l'urne a reçu un billet blanc. Ce second tour de scrutin n'ayant non plus donné la majorité à aucun candidat, il est procédé à un scrutin de ballottage entre MM. Pépin et Alph. Lavallée qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages. Dans ce scrutin, les votants sont au nombre de 167. MM. Pépin et Lavallée obtiennent chacun 80 suffrages, et de plus on compte 7 bulletins blancs ou perdus. Or, il est d'usage et de règlement que, dans le cas de partage des voix, ce soit l'âge ou l'ancienneté de fonctions qui décide le résultat du vote. M. Pépin l'emportant de beaucoup sur M. Lavallée sous ces deux rapports, M. le Président, avec l'assentiment de la Compagnie, le proclame troisième Vice-Président pour l'année 1864.

Dans l'élection des quatre Conseillers à nommer, le nombre des votants est de 221, d'où la majorité absolue est de 111. Cette majorité est obtenue par MM. Hardy, fils, qui a 201 voix, Courtois-Gérard qui en a également 201, Jamin (J.-L.), à qui il en est donné 195 et Verdier, père, qui en réunit 170. Après eux, les Membres qui obtiennent quelques voix sont MM. Forest 17 voix, Durand 11 voix, Hardy, père, 10 voix et Noel 7 voix. Le tableau du dépouillement du scrutin porte ensuite 47 voix diverses et 3 bulletins blancs.

MM. Hardy, fils, Courtois-Gérard, Jamin (J.-L.) et Verdier, père, ayant obtenu la majorité absolue, sont déclarés Membres du Conseil d'Administration.

Le quatrième scrutin est consacré uniquement à l'élection du quatrième Vice-Président. 127 votants y prennent part. La majorité absolue étant dès lors de 64, M. Alph. Lavallée obtient 63 voix ; M. Boisduval en réunit 59 et cinq autres Membres en ont chacun 1. La majorité n'étant acquise à aucun candidat, il est procédé à un second tour de scrutin. Cette fois, le nombre des votants étant de 103 et la majorité absolue étant par conséquent de 52, MM. Boisduval et Lavallée obtiennent chacun 51 voix et il y a un bulletin blanc. Ni l'un ni l'autre de ces candidats n'ayant

obtenu la majorité des voix, il est procédé à un scrutin de ballottage. Dans celui-ci, les votants sont au nombre de 95. M. Boisduval obtient 48 voix; M. Alph. Lavallée en réunit 46 et il y a un bulletin blanc.

M. Boisduval, ayant obtenu la majorité relative, est proclamé quatrième Vice-Président de la Société, pour l'année 1864.

M. le Secrétaire-général annonce de nombreuses présentations;

Et la séance est levée à cinq heures et demie.

Séance du 14 janvier 1864.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de 45 nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition.

Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'Administration dans sa séance de ce jour.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Durantin, 6 *Patissons* ou Artichauts de Jérusalem obtenus par lui, dans son jardin de Boursonne (Oise). Dans une note écrite, M. Durantin exprime ses regrets de ce que la Cucurbitacée qui produit ce fruit est rarement cultivée dans les jardins de Paris et des environs. Il fait remarquer qu'en la semant en pots, sous châssis, vers la mi-avril, pour la mettre en place à l'époque où les gelées ne sont plus à redouter, on la voit mûrir son fruit qu'il regarde comme excellent préparé de manières diverses.

A propos de cette présentation et de la note dont elle est accompagnée, M. Louesse dit qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que M. Durantin obtienne des Patissons mûrs, même plus au nord que Paris, attendu que cette Cucurbitacée n'est pas délicate et peut être même regardée comme des moins difficiles à cultiver de toute sa famille. Si elle est peu répandue dans nos jardins, c'est que les courges en général sont peu estimées, peut-être en raison de ce qu'on ne sait guère les préparer. Ainsi, le Pâtisson une fois cuit est mou et sans grande saveur lorsqu'il est préparé sans précaution particulière; mais il devient bien préférable si l'on a le soin de

l'envelopper d'une pâte qui le maintienne pendant la cuisson et qui l'empêche de perdre toute consistance.

2° Par M. Varin, jardinier chez M. Chapellier, à Antony (Seine), 3 tubercules d'*Igname* de Chine, dont un est triple, et qui pèsent ensemble 5 kilog. 850 grammes.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat par lequel Mme la comtesse de Murinais, propriétaire au château de Saint-Jean de Beauregard, atteste les bons services du sieur Gilbert (Jean-Charles) qui est attaché, depuis 51 années, à cette propriété, en qualité de jardinier.

2° Une lettre par laquelle MM. les Membres du bureau de la Société d'Horticulture de Breslau (Silésie) remercient pour l'admission de cette Société au nombre des Sociétés correspondantes.

3° Une lettre par laquelle M. Bouchet réclame son admission parmi les Membres honoraires, en vertu de l'art. 4 du Règlement, comme faisant partie de la Société d'Horticulture de Paris depuis le temps nécessaire pour obtenir ce titre.

M. le Président dit que la demande de M. Bouchet, ayant été reconnue parfaitement fondée, a été admise par le Conseil d'Administration; il proclame dès lors M. Bouchet Membre honoraire de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

4° Une lettre, datée de Marseille, par laquelle M. Lucy nommé, aux dernières élections deuxième Vice-Président de la Société, adresse ses remercîments au sujet de sa nomination et exprime son sympathique dévouement à la Société qui vient de l'appeler à faire partie de son bureau.

5° Une lettre de M. Deleuze, d'Alais (Gard), qui annonce avoir découvert un procédé infaillible et fort peu coûteux pour la destruction des Courtilières, mais qui ne veut pas faire connaître son procédé avant d'en avoir obtenu la rémunération. La Société passe à l'ordre du jour.

6° Une lettre dans laquelle M. Alph. Trony, jardinier au château des Bordes (Seine-et-Oise), donne des détails sur l'importance des dégâts causés, cette année, par les Vers blancs ou larves de Hannetons. Les pertes subies par les propriétaires, dans le seul arrondissement de Corbeil, s'élèvent certainement, dit-il, à plus de

200000 fr. En prenant au hasard sur plusieurs points différents, on a trouvé, en moyenne, une vingtaine de Vers blancs par mètre carré, ce qui porterait ces larves à 200000 au moins par hectare.

M. Trony ne croit pas qu'une loi analogue à celle qui prescrit l'échenillage pût avoir de bons effets; mais il est convaincu qu'on provoquerait la destruction d'une immense quantité de ces insectes en donnant des primes à ceux qui les rechercheraient, primes qui n'entraîneraient qu'une faible dépense pour un résultat d'une importance majeure.

7° Une lettre dans laquelle M[me] veuve Froment exprime son opinion sur le châssis en fer et bois construit par M. Cassan, de Saint-Leu-Taverny, dont elle avait été priée d'essayer l'emploi. Le principal avantage qu'elle reconnaît à ce châssis est d'avoir la traverse inférieure en fer, de sorte qu'il doit durer plus longtemps et qu'il laisse passer plus de lumière.

8° Une lettre de M. Bougeault, au château des Voves (Yonne), relative au Puceron lanigère et à l'importance majeure qu'aurait la découverte d'un procédé sûr pour la destruction de cet insecte. L'auteur de la lettre ne croit pas à l'efficacité d'un jet énergique d'eau lancé au moyen d'une pompe à main, moyen indiqué récemment par M. Labbé (Voyez le *Journal*, IX, 1863, p. 626), et antérieurement par M. Th. Denis, de Lyon. Il base son opinion sur ce fait, que dernièrement son jardinier, en bêchant un carré de vieille Luzerne entouré de Pommiers, a trouvé dans le sol, à 3 mètres de ces arbres, des paquets de Pucerons lanigères qui sans doute, dit M. Bougeault, suivaient sous terre les racines. Il serait important, continue-t-il, que la Société fît des essais pour arriver à la destruction de cet insecte éminemment nuisible.

9° Une lettre dans laquelle M. J.-A. Avenel, de la Trinité du Mont (Seine-Inférieure), communique ses idées sur la possibilité de cultiver en plein air, dans nos contrées, les plantes aquatiques qui croissent naturellement dans les régions tempérées du globe, et cela sans recourir à l'eau chaude dont M. André a conseillé de se servir en vue d'une culture hydrothermique (voyez le *Journal*, IX, 1863, p. 632). Il rapporte les essais de culture qu'il a faits, l'été dernier, dans cette direction, essais qui lui ont donné de bons résultats.

10° Une lettre de M. Demont, de Château-Thierry, au sujet de son traitement par la cendre mêlée de soufre des Vignes attaquées par l'oïdium. Cette lettre est suivie d'attestations dues à 3 personnes qui déclarent avoir reconnu l'efficacité de ce mode de traitement.

11° Les annonces de cours publics et gratuits d'arboriculture fruitière qui seront ouverts : 1° par M. Eugène Forney, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine, le 22 de ce mois, à 9 heures du matin ; ce cours sera continué les mardi et vendredi de chaque semaine, à la même heure ; 2° par M. Carrelet, à Montreuil-sous-Bois, rue de Vincennes, 53, les dimanches, de midi à 1 heure.

Le Comité de Culture potagère, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Varin, pour ses belles Ignames et d'adresser des remercîments, au nom de la Société, à M. Durantin, au sujet de la présentation de ses Patissons. Ces deux propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet à M. Varin la prime qu'il a obtenue.

Une médaille décernée à M. Sturbe par la Société d'Horticulture de St-Omer, ayant été adressée à M. le Président, est remise par lui, aux applaudissements de la Compagnie, au jeune et habile jardinier à qui elle a été accordée.

M. Duchartre donne lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1863.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Sur la prétendue dégénération des arbres transportés hors de leur climat natal ; par M. Gaudet, de Nice.

Après la lecture des réflexions très-judicieuses consignées dans cette note touchant l'erreur qui fait attribuer fréquemment à une dégénération non démontrée et fort peu probable la qualité inférieure des fruits venus loin de leur pays natal, il s'engage sur ce sujet intéressant une conversation à laquelle plusieurs Membres prennent part.

M. Aubé dit qu'il partage entièrement la manière de voir que développe M. Gaudet, et qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la fécondation de l'ovaire par le pollen d'une variété médiocre ou mauvaise la qualité inférieure des fruits récoltés sur un sol ou

sous un climat défavorables. Un fruit, dit-il, peut très-bien être comparé à un utérus, et la graine s'y développe sans influer sur la nature de ce fruit lui-même.

M. Chapelier rapporte un fait qui lui semble montrer l'influence de la fécondation sur les parties du fruit qui entourent la graine. On sait que les fruits, vulgairement nommés graines, de la Belle-de-nuit ordinaire (*Mirabilis Jalapa* L.) et de la Belle-de-nuit à longue fleur (*Mirabilis longiflora* L.) se présentent avec des caractères extérieurs suffisamment distinctifs; or, il affirme qu'ayant fécondé plusieurs fois la première de ces espèces par la dernière, il a vu les fruits ainsi obtenus différer notablement de ceux que produit la plante-mère non hybridée (1).

M. Forest partage entièrement l'opinion de M. Gaudet. Il regarde comme un fait incontestable la persistance des qualités des fruits tant que les circonstances extérieures ne les empêchent pas de se développer normalement. Il est convaincu que le pollen n'exerce son influence que sur la graine dans laquelle il détermine la formation de l'embryon et non sur le péricarpe ou portion externe du fruit considéré tout entier. Les fruits de nos arbres ne peuvent dégénérer, et leurs variétés conservent sans altération les qualités par lesquelles elles se recommandent.

2° Note sur diverses variétés de Pommes et de Poires présentées à la Société, le 8 octobre 1863; par M. Ch. Baltet, de Troyes.

Sur la demande formulée par des Membres du Comité d'Arboriculture, M. le Président renvoie la note de M. Ch. Baltet à ce Comité.

3° Note sur le procédé de fécondation artificielle des céréales conseillé par M. Hooibrenk; par M. Daudin.

4° Observations sur les variétés de Pommes de terre qui ont été présentées à la Société en 1863 et cultivées par la Commission spéciale; par M. Courtois-Gérard.

5° Rapport sur un ouvrage de M. Jullien intitulé: Etude histori-

---

(1) Nous rappellerons que, dans les Belles-de-nuit, ce qu'on pourrait prendre pour la couche externe du fruit, n'est que la base de l'enveloppe florale qui a pris un développement particulier et qui masque entièrement le vrai fruit. (*Note du rédacteur.*)

que, physiologique, horticole et entomologique de la Rose; M. PIGEAUX, Rapporteur.

6° Rapport sur les cultures de Tomates de M. Ponce (Isidore); M. LOUESSE, Rapporteur.

Les conclusions de ce rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

7° Compte rendu de l'Exposition automnale de St-Germain-en-Laye; par M. FERD. GLOEDE.

M. le Président prévient la Compagnie que la Bibliothèque sera désormais ouverte aux Membres tous les jeudis, de 11 heures à 2 heures, à l'exception du 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration tient sa séance mensuelle dans la salle de la Bibliothèque, de midi à deux heures.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1864.

MM.

1. ALLEMAND (A.), commis principal au ministère de l'intérieur, passage Soffroy, 5 (Batignolles), à Paris; présenté par MM. Andry et Corbay.
2. ANDRIEU (Eugène), rue des Batailles, 13, à Paris; par MM. Andry et O'Reilly.
3. AYMART (Marc-Faure), horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); par MM. Andry et Chaté fils.
4. BARON (Charles), entrepreneur de jardins, rue des Renaudes, 4 (Aux Ternes), à Paris; par MM. Thibaut, Keteleêr et Martin.
5. BENOIST (Félix), architecte, rue Olivier-Saint-Georges, 6, à Paris; par MM. Andry et Duplay.
6. BICHAUD (Jean), pépiniériste, à Chabanais (Charente); par MM. J. Posth et Mellet.
7. BOURDON (Prosper), quai Saint-Paul, 10, à Paris et à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise); par MM. Maréchal et Lanquetot.
8. CHATELAIN, directeur de l'École centrale de la Brasserie, rue Saint-Laurent, 89, (Belleville), à Paris; par MM. Andry et Calard.
9. CHENU (Charles), jardinier chez M. Binder, à l'Ile-Adam (Seine-et-Oise); par MM. Thibaut et Keteleêr.

MM

10. Cousin (E.), pépiniériste, à Villiers-Saint-Paul, par Creil (Oise); présenté par MM. Fontaine, Duclos et Delaville aîné.

11. Demont père (Alphonse), à Château-Thierry (Aisne); par MM. Andry et Chapelan.

12. Derignières, rue de Paradis-Poissonnière, 56, à Paris; par MM. Corbay et Duclos.

13. Doumic (Antoine-Léopold), docteur en médecine, à Imphy (Nièvre); par MM. Pépin et Andry.

14. Drion, propriétaire, à Beaugency (Loiret); par MM. Andry et O'Reilly.

15. Dumont (Henri-René), boulevard de Sébastopol, 63 (rive gauche), à Paris; par MM. Jamin et Durand.

16. Dutitre, marchand de bois, à Montfort-Lamaury (Seine-et-Oise); par MM. Pigeaux et Robert-Franville.

17. Ferrier, employé des postes, rue de Bondy, 62, à Paris; par MM. Andry et Chaté fils.

18. Fortune (Ferdinand), jardinier chez Mme veuve Marjolin, rue de Neuilly, 23, à Clichy (Seine); par MM. Verdier père, et Ch. Verdier fils.

19. Gérard (Étienne), jardinier au château d'Ecoublay, par Chaume (Seine-et-Marne); par MM. Andry et Grimard.

20. Gervais (François), jardinier, Grande-Rue, 62, à Saint-Mandé (Seine); par MM. Thibaut et Keteleêr.

21. Godet (Auguste), négociant, à la Rochelle (Seine-Inférieure); par MM. Chauvière et Rougier.

22. Gomer (le comte de), rue de Marine, à Amiens (Somme); par MM. Thibaut et Keteleêr.

23. Guillot fils, horticulteur, chemin des Pins, quartier Sainte-Anne, à Lyon (Rhône); par MM. Verdier père et Eugène Verdier fils.

24. D'Hauteville, (Antoine) rue Racine, 23, à Paris; par MM. Chardon et Andry.

25. De la Chardonnière, architecte, Faubourg-Poissonnière, 6, à Paris; par MM. Chardin et Eugène Vavin.

26. Landier (Eugène), jardinier au château de Courcelles, par Orsay (Seine-et-Oise); par MM. Cide et Léon Boizard.

27. Laplanche (Jules-François), jardinier à l'hospice des enfants assistés, rue d'Enfer, 100, à Paris; par MM. Pépin et Rouillard.

28. Lefebvre-Pontalis, au château de Boissy, par Taverny (Seine-et-Oise); par MM. Baron et Eug. Vavin.

29. Loyre fils (Georges), Faubourg-Saint-Honoré, 233, à Paris; par MM. Andry et P. Loyre.

30. Maison (Charles), jardinier chez M. Goupillat, place Impériale, 3, à Sèvres (Seine-et-Oise); par MM. Andry et O'Reilly.

31. Martin (Arthur), cité Trévise, 5, à Paris; par MM. Corbay et Duclos.

MM.

32. Masson (Désiré), jardinier chez M. Drion, à Beaugency (Loiret); présenté par MM. Andry et O'Reilly.

33. Mauban (René), rue Guénégaud, 17, à Paris; par MM. Salmon et Hardy père.

34. Mercier (Alexandre), jardinier chez M. Poiret, à Gonesse (Seine-et-Oise); par MM. Jamet et Denesvre.

35. Montier (Henri), horticulteur, rue Neuve, 91, à Reims (Marne); par MM. Masse et Parnot.

36. Philibert (V.), marchand de terre de bruyère, à Plailly, par la Chapelle-en-Serval (Oise); par MM. Jamet et Denesvre.

37. Philippe (Eugène-Etienne), jardinier chez M. Bouché, au Point-du-Jour, à Billancourt (Seine); par MM. Pierson et Baudry.

38. Picard (Adolphe), rue Pavée-au-Marais, 11, à Paris; par MM. Corbay et Duclos.

39. Planquet (Jacques-Théodore), rue de l'Ouest-Malmaison, à Rueil (Seine-et-Oise); par MM. Andry et Laloy fils.

40. Quignon, architecte-paysagiste, jardinier-chef de la Ville de Turin, à Turin (Italie); par MM. Remy et Eug. Vavin.

41. Relier (Jean-Marie), marchand de terre de bruyère, à Loisy, commune de Ver, par le Plessis-Belleville (Oise); par MM. Andry et Corbay.

42. Roussel (Julien-Albert), rue de Rivoli, 23, à Paris; par MM. Eug. Vavin, Vèzes et Jacquin.

43. De Schœnefeld (Wladimir), secrétaire-général de la Société botanique de France, rue Bellechasse, 35, à Paris; par MM. Andry et Duchartre.

44. Tussaud (Félix), rue Neuve de Lappe, 6, à Paris; par MM. Jacquin et Cahouët.

45. Vasse (Constant), jardinier-arboriculteur, rue du Potager, 4, à Versailles (Seine-et-Oise); par MM. Hardy fils et L.-J. Bernard.

DAME PATRONNESSE :

Madame Gracien, rue de Grammont, 19, à Paris; présentée par MM. Andry, Pigeaux et Moras.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois de janvier 1864.

Agriculteur praticien (25 décembre 1863 et 10 janvier 1864). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 novembre et 15 décembre 1863). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (novembre 1863). Paris in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (avril et juillet 1863). Moulins; in-8°.

Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire (2e et 3e trimestres, 1863). Angers; in-8°.

Annales de l'Horticulture française et étrangère (1er, 15 janvier 1864). Nancy; feuille in-4°.

Annuaire de la Société d'Horticulture de l'Ain pour 1864. Bourg; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur Gaetan Cantoni; nos du 20 décembre 1863 et du 10 janvier 1864). Milan; in-8°.

Apiculteur (janvier 1864). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*, tome III, nos 9 et 10 réunis). Palerme; in-8°.

Belgique horticole (nov.-déc. 1863). Gand ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Poitiers (nov.-déc. 1863). Poitiers; in-8°.

Bulletin agricole de Lons-le-Saulnier (15 janvier 1864). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin Agricole du Puy-de-Dôme (septembre et octobre 1863). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (3e année, 1863). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Mayenne (5e année, 3e et 4e trimestres). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Beauvais (janvier 1864). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (novembre 1863). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture du Vaucluse (décembre 1863). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (janvier 1864). Chalon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (novembre 1863). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (novembre 1863). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'encouragement (nov.-déc. 1863). Paris; in-4°)

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône (novembre 1863). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (avril à septembre 1863), Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (4e trimestre, 1863). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (3e et 4e trimestres, 1863). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société de Pomologie et d'Arboriculture de Chauny (janvier 1864). Chauny; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (décembre 1863). Paris; in-8°.

Bulletin de l'Union des arts (1er et 15 décembre 1863). Marseille; in-8°.

Cercle d'Horticulture et de Botanique du Havre (5e et 6e Bulletins de 1863). Havre; in-8°.

Chaulage des arbres par injection, par M. HÉRAULT fils. Angers; in-8°.

Courrier des familles (20 décembre 1863 et 1er janvier 1864). Feuille in-4°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; nos du 25 décembre 1863, des 10 et 25 janvier 1864). Turin; in-8°.

Feuille du Cultivateur (24 et 31 décembre 1863). Bruxelles; in-8°.

Gazette des Campagnes (2, 9 et 16 janvier 1864). Paris; feuille in-4°.

Horticulteur français (janvier 1864, avec calendrier). Paris; in-8°.

Horticulteur de la Gironde (5 janvier 1864). Bordeaux; feuille in-4°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; cahiers réunis de septembre et octobre 1863). Milan; in-8°.

Illustration horticole (décembre 1863). Gand; in-8°.

Institut (23 et 30 décembre 1863, 6, 13 et 20 janvier 1864, avec table de 1859). Paris; feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. DECAISNE (66e et 67e livraisons). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (décembre 1863). Toulouse; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. GEORGE W. JOHNSON et ROBERT HOGG; cahiers du 29 décembre 1863, des 5, 12, 19 et 26 janvier 1864). Londres; in-4°.

Journal de la Société d'Horticuluture de Seine-et-Oise (nos 1 à 6, 1863). Versailles; in-8°.

Maison de Campagne (16 janvier 1864). Paris; in-4°.

Paléontologie lombarde, description des Fossiles de Lombardie, par M. l'abbé Ant. STOPPANI (26e et 27e livraisons). Milan; in-4°.

Revue agricole et horticole de la Société du Gers (décembre 1863). Auch; in-8°.

Revue horticole (16 déc. 1863, 1er et 16 janvier 1864). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (décembre 1863). Marseille; in-8°.

Revue du monde colonial (décembre 1863). Paris; in-8°.

Revue du Progrès, par M. L.-X. RICARD (décembre 1863). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (dernier cahier de 1863 et janvier 1864). Lyon; in-8°.

Société libre des Beaux-Arts (décembre 1863). Paris; in-8°.

Société royale de Flore (Exposition de 1863). Bruxelles; in-8°.

Science pour tous (31 décembre 1863, 7, 14 et 21 janvier 1864). Paris; feuille in-4°.

Sud-Est (décembre 1863). Grenoble; in-8°.

Statistique et Documents relatifs au Sénatus-Consulte sur la propriété arabe en 1862. Paris; vol. in-8° de 544 pages.

Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en 1862. Grand in-4° de 427 pages.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. ROBERT HOGG; cahier de janvier 1864). Londres; in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Journal hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur CH. KOCH. n°s 51 et 52 de 1863 et 1 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift der landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de janvier 1864). Munich; in-8°.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

RAPPORT SUR LES POMMES DE TERRE PRÉSENTÉES A LA SOCIÉTÉ EN 1863 ET CULTIVÉES DANS SA COLLECTION.

M. COURTOIS-GÉRARD, Rapporteur au nom de la Commission spéciale.

MESSIEURS,

Comme les années précédentes, nous venons vous faire connaître, avant l'époque de la plantation, le résultat des observations que nous avons été chargés de faire sur les Pommes de terre qui vous ont été données, depuis le dernier compte rendu que nous avons eu l'honneur de vous adresser.

Le but que nous sommes chargés d'atteindre vous étant suffisamment connu, nous aborderons immédiatement le sujet que nous avons à traiter, comme il convient naturellement de le faire à des gens qui, en acceptant une tâche un peu lourde, ont beaucoup compté sur la bienveillance de leurs collègues.

1re SÉRIE. — *Jaunes rondes.*

Pomme de terre de *Petit-Val* (Perrault). La Pomme de terre qui vous a été adressée par M. Perrault, jardinier au château de Petit-Val, paraît, au premier aspect, avoir quelques rapports avec les Pommes de terre Irish-pink, la Virolle, Rognon et Rouge et jaune;

mais cette ressemblance n'est qu'apparente, car cette variété domine toutes les autres par sa vigueur et sa grande production. A ce titre, nous pensons que la Pomme de terre de Petit-Val peut être avantageusement placée dans la section des Pommes de terre de grande culture de votre collection.

Pomme de terre *Wacaer Kartoffel* (Lepère fils). La température tout exceptionnelle que nous avons eue l'année dernière ne nous ayant pas permis de déterminer d'une manière rigoureuse l'époque de la maturité de cette Pomme de terre, nous avons cru devoir attendre, malgré les qualités qui la caractérisent, une année de plus pour la juger d'une manière définitive.

Pomme de terre Lesèble (Caillaud), obtenue de semis par M. Caillaud. La Pomme de terre Lesèble nous a paru avoir beaucoup de rapport avec la Pomme de terre tardive d'Irlande. Plus productive cependant que cette dernière, elle nous a semblé devoir la remplacer avantageusement, ce que nous vous proposons de faire afin que, sans augmenter inutilement le nombre de nos variétés de Pommes de terre, notre collection puisse toujours être à la hauteur des perfectionnements qui se produisent dans ce genre de culture.

Pomme de terre *Dalsnahoy* (Courtois Gérard). Considérée en Angleterre comme la plus hâtive et la plus productive des Pommes de terre jaunes rondes. La Pomme de terre Dalsnahoy ne pourra être jugée chez nous d'une manière définitive que dans le courant de l'année.

2e SÉRIE. — *Jaunes longues.*

Pomme de terre *de la Vierge* (Hardy). La série à laquelle appartient cette Pomme de terre contient déjà un si grand nombre de belles et bonnes variétés, que nous avons cru devoir soumettre la Pomme de terre donnée par M. Hardy à une seconde année d'étude.

5e SÉRIE. — *Violettes.*

Pomme de terre *la Bangor* (Louesse). Le tubercule cultivé au potager impérial n'ayant rien produit, il a été décidé que cette Pomme de terre serait demandée de nouveau à M. Louesse.

Pomme de terre *Jersey purple* (Courtois-Gérard). La Pomme de terre Jersey purple est de forme allongée, de couleur violette, très-productive et de bonne qualité, ce qui est bien suffisant, il nous

semble, pour justifier la place que nous lui avons donnée dans votre collection.

Pomme de terre *Smith's Seedling* (Courtois-Gérard). Tout aussi recommandable que la précédente; cette Pomme de terre avait droit au même titre que cette dernière à la place que nous lui avons accordée.

Un mot sur l'état de la collection de Pomme de terre confiée à nos soins nous aurait paru devoir terminer ce compte rendu, si les variétés dont elle se compose n'avaient toutes figuré, l'automne dernier, à notre Exposition de fruits et de légumes, où chacun de vous a pu se convaincre de leur bonne conservation.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LE *Cereus Bertini* F. CELS;

Par M. CELS.

Tige rameuse, vert olive, atteignant 30 centimètres environ; 10 côtes obtuses; aréoles saillantes, presque rondes, garnies de tomentum jaunâtre; 20 aiguillons environ, dont 4 intérieurs sont fortement oncinés, disposés en croix, l'inférieur atteignant 3 centimètres environ, les 3 autres 2 centimètres et demi, d'un blanc setacé à la base, d'un brun d'écaille au sommet; les autres aiguillons sont extérieurs, rayonnants, tous d'un blanc soyeux, longs de 1/2 centimètre à 1 centimètre; très-souvent 2 ou 3 sont plus gros et courbés au sommet.

Cette plante, par la disposition de ses épines crochues, est assez distincte de toutes les autres espèces, puisque aucun *Cereus* ne possède ce caractère; une description plus étendue devient donc inutile.

Le classement, je crois, en est plus difficile; cependant la chair de cette plante ainsi que son aspect général ont beaucoup d'analogie avec ceux de la section des *molles*, dans latribu des *Echinocerei*, dont quelques auteurs ont fait un genre; je la placerai donc, dis-je, dans les *molles* de cette tribu entre les *diffusi* tels que les *C. Ehrenbergi*, *cinerascens*, etc., et les *radiantes*, savoir *C. pectiniferus*, etc., et je formerai pour elle la division *uncinati*.

La plante présentée en septembre 1863 à l'Exposition de la Société impériale et centrale d'Horticulture par M. Bertin, capitaine au long-cours, est une greffe du printemps de 1862. N'ayant pu conserver de boutures saines, j'ai dû recourir à la greffe qui a bien réussi.

Cette espèce intéressante a bien été trouvée en 1856 par le capitaine Cels, au même endroit où l'a trouvée aussi M. Bertin, sur la côte de la Patagonie, vers 45 degrés de latitude sud; mais le sujet que M. Cels apporta ne put vivre. C'est donc à M. Bertin que revient le mérite de l'avoir introduite en Europe.

DÉCOUVERTE DU *Cereus Bertini* (note remise par M. BERTIN).

« Lorsqu'en 1858, je pris le commandement d'un navire expédié pour les côtes de Patagonie, M. Eug. Cels, capitaine au long-cours, sous les ordres de qui j'ai navigué pendant plusieurs années, me pria de rechercher le *Cereus* dont il est question : à cet effet, il m'en fit la description, m'en donna un croquis, et m'indiqua les moyens de le conserver pour le rapporter vivant en France.

» Ce voyage n'aboutit pas; je ne poussai pas plus loin que Montévidéo, et je revins ensuite au Havre.

» En août 1859, je repartis, et cette fois je visitai la côte de Patagonie; je cherchai la plante grasse désignée par M. Cels, et, après maintes recherches infructueuses, je commençai à croire qu'elle n'existait pas dans le pays. Je revins donc encore une fois au Havre sans avoir réussi à la trouver.

» Enfin, en 1860, je repartis pour un nouveau voyage dans les mêmes parages que précédemment, et ce ne fut que vers le mois de mars 1861 que, visitant, avec mon navire, une partie de la côte qui m'était inconnue et située par 45°30′ de lat. sud, je m'y arrêtai pendant quelques jours. Entraîné par la chasse jusqu'à quelques milles de la côte, je songeai, en revenant assez fatigué, à la plante dont m'avaient parlé MM. Cels. Je fouillai quelques broussailles, et, après une demi-heure, je fus assez heureux cette fois pour en trouver une touffe composée de plusieurs sujets; puis, plus loin, j'en trouvai un second pied. Satisfait de ma trouvaille, je regagnai mon bord, où chaque jour j'exposai au soleil ces deux pieds que j'avais emportés. Me trouvant à Montévidéo vers le mois de mai 1861, et



ne devant rentrer en France que l'année suivante, je fis un petit ballot de ces deux plantes, et je les expédiai à M. E. Cels, qui les remit à son frère.

» La partie de la côte où j'ai trouvé ce *Cereus* est sablonneuse et très-sèche ; en été, c'est-à-dire en décembre, janvier et février, la température y est très-élevée (tropicale), et il n'y pleut *jamais* ; mais les nuits sont, relativement, fraîches et humides par la rosée. En hiver, ou en juin, juillet et août, la température ne descend pas plus bas que 0 à 5° centigrades. Je l'ai rarement observée à 0° et le plus souvent à + 8°, 12° et même 15°. Il pleut alors quelquefois, mais peu abondamment. La température ne tombe qu'à cause des violents vents de sud et sud-ouest qui viennent de traverser les Cordillères.

» Je pense, d'après les conditions dans lesquelles j'ai trouvé ces deux pieds de la plante en question qu'ils croissent sous les broussailles, à l'abri du grand soleil en été, et des vents froids en hiver. »

Culture de l'Abricotier en plein vent;

Par M. Laurent, jardinier au château de la Muette, à Passy-Paris.

Cet arbre, pour prospérer et donner de beaux fruits, veut être taillé et dirigé d'après certaine méthode que nous allons exposer sommairement. De Triel à Meulan (Seine-et-Oise), la culture de l'Abricotier est très-répandue ; les confiseurs de Paris recherchent les fruits de ces cantons comme donnant des produits de premier choix.

Pour former ces arbres précieux, on choisit de préférence l'Abricotier franc dont le fruit est le plus estimé pour les conserves. Ce genre d'arbre est d'une vigueur extraordinaire dans la pousse de ses premières années ; aussi, pour éviter la production des branches gourmandes, on ne taille que les plus vigoureuses, abandonnant les autres à leur essort naturel. L'arbre, cultivé en plein vent et disposé en forme de vase, exige d'abord une taille longue : on se borne à supprimer l'œil supérieur à bois sur les plus fortes pousses, et l'on ménage l'œil secondaire toujours plus faible et plus tardif, ce qui favorise le développement des branches faibles d'abord et qui, selon notre recommandation, n'auront pas été tail-

lées ; aussi ces branches ne tarderont-elles pas à égaler les dimensions des autres.

Viennent ensuite les pincements méthodiques qui favorisent et assurent la pousse des scions de la base des branches ; de préférence on les pratiquera dans le courant de mai, à six pouces de l'extrémité de ces scions. Pour retrancher les gourmands, s'il s'en trouve, il faut se garder de les couper rez la branche mère, car il se produirait des chancres mortels à cette espèce d'arbre ; on doit ménager un œil à la base qui produira de faibles brindilles, et celles-ci suffiront pour amortir la séve. Quand les arbres en chefs de file sont déjà d'une certaine hauteur, on se sert de l'échenilloir pour pratiquer les pincements en temps utile. — En entretenant toujours un bois égal, les brindilles s'aoûtent aisément ; les fleurs résisteront mieux aux gelées du printemps, et l'on peut compter sur les fruits.

Si l'on se contente de la taille d'hiver, si l'on ne retranche pas soigneusement les gourmands, ou si l'on ne les prévient pas par les pincements susmentionnés, on voit souvent les fruits tomber avant leur entier développement, privés de séve, pour peu qu'un changement subit de température se fasse sentir, ou qu'une grande abondance de pluie succède à la sécheresse.

Le professeur Dalbret formait ses Abricotiers en têtards, qu'il soignait comme je l'indique précédemment ; seulement l'arbre, au lieu d'être évidé en vase, se garnissait à l'intérieur de brindilles à fruits depuis la base des branches jusqu'à leurs extrémités. — Au printemps, on abrite ces arbres avec quelques poignées de fanes de Pois liées par petites touffes, ce qui empêche que les fleurs ne soient brûlées par le soleil lorsqu'ont sévi les gelées du printemps. On assure ainsi la récolte. Le professeur Dalbret employait toujours ce procédé avec succès.

La forme en têtard donne des abricots blancs préférés par les confiseurs, tandis que sur ceux en vase, ils se colorent et sont meilleurs pour la table. L'Abricot-pêche et l'Alberge de Tours doivent être préférés dans ce dernier cas.

NOTE SUR PLUSIEURS CUCURBITACÉES NOUVELLES, INTRODUITES PAR M. NAUDIN;

Par M. LOUESSE.

Depuis plusieurs années, M. Naudin, savant botaniste du Muséum, a réuni la collection la plus nombreuse qui existe en espèces et variétés appartenant à la famille des Cucurbitacées, grâce à une persévérance qui ne s'est jamais démentie et aux nombreuses relations qui le mettent en rapport avec les voyageurs et les savants de tous les pays. Il nous a été donné de pouvoir admirer ce que cette collection, unique en son genre, contient d'espèces intéressantes, non-seulëment au point de vue ornemental, mais encore comme plantes utiles à introduire dans les jardins potagers. Beaucoup n'ont qu'un intérêt relatif et n'appartiennent, par conséquent, qu'à la botanique; quant à ces espèces, nous les laisserons de côté pour ne nous attacher qu'à celles qui peuvent offrir un avantage comme espèces comestibles.

Le but que M. Naudin se propose, et qu'il a déjà réalisé en partie, est moins la culture proprement dite, que l'étude analytique de tant de végétaux, dont les différents caractères étaient ou mal déterminés ou tout à fait inconnus; lui seul, avec le talent d'observation qu'on lui connaît, a su porter la lumière là où il n'y avait qu'incertitude et obscurité. Un classement méthodique et rationnel a remis chaque chose à sa place et, de l'ensemble de tant de matériaux amassés à grands frais, est sorti le volume que M. Naudin a présenté à la Société, volume qui a été récompensé par une de ces faveurs exceptionnelles qui honorent également celui qui les donne et celui qui les reçoit. M. Naudin, en publiant ce livre, a rendu un service signalé aussi bien à la science de la botanique qu'à celle de l'horticulture, et, sous ce rapport, nous devons lui en être très-reconnaissants; aussi me trouvé-je très-heureux de pouvoir, pour ma part, acquitter ma dette par ces quelques lignes, que, dans sa modestie, il voudra bien accepter comme un témoignage de gratitude pour les conseils qu'il a bien voulu me donner, relativement à la culture de ces diverses plantes.

En choisissant parmi les Cucurbitacées de M. Naudin celles qui peuvent entrer dans un jardin potager, voici les espèces que je

crois, d'après un premier essai, devoir signaler particulièrement. Il est bon, toutefois, de faire observer que ce n'est pas après une seule année d'expérimentation qu'on pourra être fixé sur le mérite réel de ces plantes, et je crois qu'il sera bon de revenir sur celles qui n'auraient pu être suffisamment étudiées. Aussi en est-il quelques-unes que je me propose d'étudier à nouveau l'an prochain, et dont je me ferai un devoir de parler encore, dans le cas où mon premier essai n'aurait pas été concluant.

Courge musquée, petite variété, *Cucurbita moschata.* — Petit fruit allongé, recourbé sur lui-même et terminé en pointe à son extrémité, mesurant environ 40 centimètres sur 25 de circonférence dans la partie la plus renflée; écorce d'un vert très-foncé; chair d'un blanc jaunâtre, ferme et fine tout à la fois. Cette Courge, qui est très-productive, présente, comme celle de Naples, la particularité d'être entièrement pleine à son intérieur, sauf cependant à son extrémité, qui est la partie où se trouvent les graines. Bien qu'elle ait été annoncée comme une espèce hâtive, je l'ai, au contraire, trouvée excessivement tardive, puisque, malgré la température chaude de cet été et sa bonne exposition au midi, sur une couche, elle n'a pu arriver à maturité.

Courge verruqueuse d'Espagne. — Espèce de Potiron à côtes nombreuses, entièrement recouvertes de gales ou de verrues, d'un vert foncé et noirâtre; chair épaisse, d'un jaune très-foncé, sucrée et excellente à manger; c'est, de toutes celles décrites dans cette note, l'espèce qui m'a paru la meilleure; aussi je me propose d'en faire la culture. Elle est rustique et d'une culture facile.

Potiron du Japon à très-petites graines. — Charmant petit fruit ovale ou piriforme, n'ayant pas plus de 25 à 30 centimètres de longueur sur une circonférence de 30 à 40 centimètres; écorce rouge-vermillon, rayée de lignes blanchâtres. Ce fruit prend une teinte jaune, même en se formant, nuance qu'il conserve jusqu'à sa maturité. La chair en est d'un jaune très-intense, comme celle du Giraumon Turban, et, comme ce dernier, elle donne très-peu de graines; à la cuisson, la pulpe épaissit et devient très-féculente en même temps qu'elle est sucrée. C'est, au total, un bon fruit qu'on fera bien de recommander.

Courge Bubango des Canaries. — Fruit moyen, de forme arrondie,

à côtes; écorce dure, d'un vert tendre et jaunâtre, rayée de lignes et de taches d'un vert foncé; chair blanche, peu épaisse, paraissant de qualité médiocre; à l'époque où j'ai essayé de la faire cuire (5 novembre), elle avait déjà perdu sa saveur. La plante est vigoureuse, trace beaucoup et noue ses fruits une des premières.

Cucumis usitatus, de l'Inde. — Fruit moyen, ovale, long de 30 centimètres et d'autant de circonférence; écorce dure lors de la maturité, d'un vert tendre et blanchâtre, marquée de taches d'un vert très-foncé et disposées dans la longueur du fruit; chair pulpeuse, molle et blanchâtre, peu épaisse, non sucrée et sans saveur à la maturité. Il arrive souvent que, sous l'action d'arrosements trop répétés, le fruit se gerce et se fend comme celui du *Momordica Balsamina;* c'est alors que les semences sont mises à nu et peuvent être facilement extraites de la pulpe qui est filandreuse. Je n'ai pu constater le mérite de ce fruit comme espèce alimentaire, et je suis porté à croire que c'est jeune qu'il doit être employé, comme cela a lieu pour la Courge d'Italie. Il ne m'a pas non plus été possible de lui assigner une place dans l'ordre qu'il doit occuper en jardinage, soit parmi les Melons, soit parmi les Concombres; sa saveur fade l'éloignant sensiblement des premiers, et la dureté de son écorce lui ôtant toute ressemblance avec les derniers. Je me propose, dans un essai ultérieur, de mieux l'étudier et de voir quel parti on pourra en tirer. C'est une plante d'une grande et facile végétation sur laquelle on doit porter toute son attention.

Melon Chito du Texas. — Petit fruit ovale, atteignant au plus le volume d'un œuf de poule, se formant promptement et présentant, dans les premiers temps, la forme et les rayures d'une groseille à maquereau; il prend ensuite une teinte jaune qui va en augmentant jusqu'à la maturité des fruits, ce qui a lieu vers la mi-juillet pour durer jusqu'en octobre; ces fruits, qui sont très-nombreux, contiennent une chair pulpeuse, molle et transparente, légèrement acidulée, rarement sucrée. Ce melon, dont on a singulièrement exagéré les qualités, est ce que nous l'avons toujours connu depuis plus d'une quinzaine d'années, époque à laquelle nous l'avons reçu de Belgique, c'est-à-dire une espèce assez insignifiante que l'on rencontre rarement bonne. Celui que je signale ici ne me paraît pas offrir des qualités qui doivent le faire préférer à l'ancien; mais

comme il est parfaitement franc dans son type, il devra servir à régénérer, attendu que le premier étant devenu beaucoup plus gros offrait plusieurs formes, ce qui fait supposer qu'il a dégénéré dans la culture européenne; il y a tout lieu de le remplacer.

Melon de Baranquillo; Nouvelle Grenade. — Ce Melon, de la grosseur et de la forme d'une orange, est d'un jaune foncé, marbré et rayé de vert, qui se change en rouge-brun lorsque le fruit est arrivé à son entière maturité; il répand alors une odeur très-agréable, lorsqu'on le tient renfermé dans un appartement. Sa chair, qui est blanche, est tout au plus mangeable lorsqu'il a atteint un degré de maturité suffisante, ce qui a lieu dans les années chaudes, comme celle que nous venons de traverser. Cette espèce n'est pas nouvelle, puisque déjà elle a été cultivée en France sous le nom de Queen-Pocket, et décrite par M. Morren, dans la *Belgique horticole*, sous le nom de Melon des Canaries; cet auteur en fait le plus grand éloge et prétend que le fruit en est bon et savoureux; qualités qu'il est loin d'acquérir dans nos cultures parisiennes, où nous n'avons trouvé en lui qu'un fruit sans saveur et bien au-dessous des espèces que nous cultivons ; aussi doit-il être relégué parmi ces fruits d'ornement qu'on recherche plutôt pour la beauté de leur forme et de leur couleur, que pour la qualité de leur chair. On y regardera toujours à deux fois lorsqu'on voudra en entreprendre la culture, à cause des soins qu'elle exige et du peu de profit qu'on doit en attendre.

Melon de Pancher, de la Nouvelle-Calédonie. *Cucumis Pancherianus* Naudin. — Très-petit fruit de la forme et du volume d'une olive, vert foncé et odorant lorsqu'il est arrivé à sa maturité. La plante en produit une très-grande quantité ; on peut les faire confire comme des cornichons.

Melon sauvage de Cosson, Cucumis Melo Cossonianus Naudin. — Très-petit fruit dans le genre du précédent, mais plus curieux et plus joli, à cause des lignes et marbrures dont il est recouvert ce qui lui donne un aspect des plus agréables.

Il est fertile et produit en quantité des fruits qui se détachent d'eux-mêmes du pédoncule, lorsqu'ils sont arrivés à leur maturité. Ils se conservent dans cet état jusqu'à la fin d'octobre; ils répandent alors une odeur suave de Melon, si on les tient renfermés

dans un endroit clos, ou même dehors, si on les a laissés sur la couche. Le seul parti qu'on pourrait retirer de cette espèce serait de l'employer comme la précédente, c'est-à-dire de la confire au vinaigre. Sous cette forme ses fruits feraient un bon effet sur table, à côté des autres condiments.

Ici se résument en ce moment les renseignements que je puis donner sur la culture de ces nouveaux végétaux, culture qui n'offre pas de difficultés sérieuses, puisque c'est celle qu'on emploie généralement pour les Courges et les Melons : du fumier et de la chaleur, voilà tout le secret.

Le Fraisier *Docteur Nicaise;*

Par M. Ferd. Gloede.

Depuis quelque temps on s'occupe beaucoup dans le monde horticole de l'annonce en vente d'une nouvelle Fraise d'une grosseur phénoménale, obtenue de semis par un amateur distingué, M. le Docteur Nicaise, à Châlons-sur-Marne.

La description et le dessin qui accompagnent l'annonce en question excitent la plus vive curiosité chez les amateurs; aussi beaucoup d'entre eux m'ont-ils demandé mon avis, que je suis d'autant plus aise de leur donner par l'organe de notre Société, que j'ai été à même, grâce à l'amabilité de M. Nicaise, de déguster et d'examiner, en juin dernier, le premier et plus gros fruit du fraisier dont il s'agit.

Ce fruit était en effet d'une grosseur exceptionnelle, ressemblant par sa forme à un Melon Cantaloup *en miniature*, avec une jolie couleur rose orangée.

La section y montrait une grande cavité, et la chair blanche, légèrement teintée de rose, était un peu pâteuse, manquant de jus et de sucre. Si l'expérience et une culture plus étendue démontrent que la plante est suffisamment rustique et fertile, et que le fruit monstrueux observé cette année est plus qu'un hasard, ou le résultat d'une culture extrêmement soignée, la variété Docteur Nicaise trouvera sa place à côté de certaines variétés que nous possédons déjà, et qui sont plutôt cultivées pour parure d'un dessert, qu'en vue d'une consommation régulière. Jusqu'ici cependant, il serait téméraire de se prononcer définitivement sur le mérite de ce

nouveau gain, attendu que le *seul et unique pied-mère* qui existe, âgé de deux ans, a *seul* donné des fruits. A mon avis, aucun fruit ne devrait être lancé dans le domaine public *avant d'avoir été suffisamment étudié et éprouvé !*

Or cela arrive précisément avec le Fraisier docteur Nicaise, et à mon avis il eût été *prudent, sinon nécessaire*, de la part de l'obtenteur d'en faire une plantation d'un certain nombre de pieds, afin de l'observer au moins une autre saison, et mieux encore pendant plusieurs années, avant de l'offrir aux amateurs.

S'il est difficile de juger convenablement la qualité d'un fruit à la première production, il devient tout à fait impossible de se prononcer sur le degré de *rusticité* et de *fertilité* d'une plante, *sans l'avoir* préalablement soumise à une culture concluante dans des sols et climats divers.

RAPPORTS.

Rapport sur la Culture de Tomates de M. Ponce (Isidore) a Clichy-la-Garenne.

M. Louesse, Rapporteur.

Messieurs,

Dans une des séances du mois de juin de cette année, une demande de Commission vous a été adressée par notre collègue, M. Ponce (Isidore) jardinier-maraîcher à Clichy-la-Garenne, qui désirait, après un intervalle de cinq années, faire apprécier une seconde fois les avantages obtenus par lui dans la culture de la Tomate, ainsi que le perfectionnement qu'il a apporté au système d'arrosement dont il est l'inventeur. Cette double demande ayant été renvoyée par M. le Président aux deux Comités de Culture potagère et d'Industrie horticole, nous venons, comme interprètes du premier de ces Comités, vous rendre compte de ce qui rentre dans nos attributions, c'est-à-dire de tout ce qui a rapport à la Tomate.

La Commission chargée de cette visite était composée de MM. Gontier, Laizier, Lefillieul, à qui s'est adjoint M. Noblet, et de votre rapporteur. Tous se sont rendus à Clichy et ont examiné dans tous

ses détails la culture de ce jeune et laborieux jardinier qui procède de la façon la plus large et avec les soins les plus assidus; car il ne faut pas se le dissimuler, ce genre de travail, par sa nature tout exceptionnelle, exige par cela même des connaissances pratiques toutes spéciales, qui doivent s'allier à une mise de fonds assez considérable pour les fumiers, châssis, cloches, et tout le matériel nécessaire à celui qui veut arriver à un bon résultat.

Voici comment M. Ponce divise son travail qu'il partage en trois périodes vulgairement nommées *saisons*.

La première saison se fait à chaud, sous châssis. 3600 pieds de Tomates couvraient un carré de 24 couches, dont chacune contenait 150 pieds. Ce carré présentait une superficie de 41 mètres de largeur sur 22 de longueur.

La deuxième saison, cultivée à moitié froid, sous cloches et sur vieilles couches, formait un carré divisé en 12 couches, qui contenait 1800 pieds de Tomate. Ce carré avait 22 mètres de longueur sur 20 de largeur; chaque couche renfermait 150 plantes de Tomate.

Enfin, la troisième saison, à froid sur terre, était sur costières et contre-costières. Elle occupait une surface de 150 mètres de longueur sur 16 de largeur, et elle ne comprenait pas moins de 4000 touffes de Tomates. La moyenne des fruits, ainsi que nous avons pu le constater, était d'environ 50 à 60 dans les deux premières catégories, tandis que dans la troisième, elle n'était que de 40 à 50, ce qui montre suffisamment quel rôle joue l'emploi des fumiers dans la culture de cette Solanée.

En résumé, le nombre des pieds de Tomate qu'emploie M. Ponce n'est pas inférieur à 9400; or, pour évaluer le poids total des fruits qui se récoltent chez ce jardinier, et, en prenant pour base la moyenne de 5 kilog. par pied (poids des cinquante fruits qu'il rapporte), on arrive au chiffre énorme de 47000 kilog. pesant, quantité que M. Ponce livre chaque année à la vente sur les marchés de Paris. Peu de jardiniers, sous ce rapport, pourraient prétendre à rivaliser avec lui; aussi la Commission, frappée d'un tel résultat, croit-elle devoir, tout en adressant ses félicitations à notre zélé collègue, vous demander que ce rapport soit renvoyé à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition des produits de l'Horticulture et des objets d'arts et d'industries horticoles, qui a eu lieu, au mois de septembre 1863, a Clermont (Oise);

Par M. B. Verlot.

Messieurs,

La petite ville de Clermont a ouvert, du 17 au 20 septembre dernier, une Exposition des produits de l'horticulture et des objets d'arts et industries horticoles. Permettez à votre délégué à cette Exposition de vous indiquer sommairement les objets qui lui ont paru le plus méritants. Et tout d'abord, Messieurs, laissez-le vous dire qu'il a été agréablement surpris de rencontrer à cette Exposition des produits aussi remarquables que variés, et qui attestaient que dans ce pays le jardinage n'est pas regardé comme un simple métier, mais bien comme un véritable art, dans lequel la théorie ne peut pas ne pas marcher de front avec la pratique.

Comme on pouvait le prévoir, cette Exposition a été surtout très-intéressante par le nombre et la variété des légumes. Les fleurs y étaient également représentées et formaient, avec plusieurs végétaux de haut ornement, un ensemble aussi élégant que varié.

Parmi les fruits, voici quelles ont été les expositions les plus remarquables : celle de M. Thuillier-Aloux, ancien pépiniériste à Amiens, se composait de 101 variétés de Poires, 55 de Pommes et 2 de Prunes. Outre l'avantage du nombre, le Jury y en a reconnu un d'une plus haute importance, celui de dénominations exactes; aussi a-t-il été unanime pour décerner un 1er prix (médaille de vermeil) à M. Thuillier-Aloux.

Le lot de M. Delavier, horticulteur-marchand à Beauvais, que je place en seconde ligne, bien qu'il ait été également couronné d'un premier prix, se composait de 111 variétés, dont 91 Poires, 19 Pommes et 1 Prune.

M. Bourgeois, jardinier de M. Labitte, directeur de la Maison de santé, à Clermont, exposait 76 variétés de fruits, dont : 17 Poires, 20 Pommes, 4 Pêches, 1 Prune et 4 Raisins. Enfin, le

lot de M. Jacquet, jardinier de M. Massé, à Cannettecourt, comprenait, en fruits divers, 35 variétés. Bien qu'une différence sensible existât dans le nombre des produits composant ces deux lots, le Jury décerna un 1er prix *ex æquo* à ces deux exposants.

Pour les Melons, un seul exposant s'était présenté. M. Laurain jeune, jardinier de madame veuve Seillier-Feuquière, à Clermont, qui en montrait 7 variétés, obtint un 1er prix.

Les Ananas de M. Bourgeois étaient d'une belle venue et d'une santé parfaite; ils lui valurent un 2e prix.

Comme vous avez pu le voir, Messieurs, les légumes occupaient une place importante à l'Exposition de Clermont, et votre délégué regrette de ne pouvoir vous signaler tous les lots qui l'ont frappé. Un 1er prix fut décerné à M. Geoffroy, jardinier de M. Nicolle, à Liancourt. Son Exposition comprenait 132 variétés, parmi lesquelles on comptait 32 var. de Pommes de terre, 12 var. de Radis. 12 var. de Carottes. Tous ces légumes, arrivés au maximum de leur développement, dénotaient, de la part de M. Geoffroy, des connaissances solides dans l'art de la culture maraîchère. Dans ce lot, le Jury remarqua en outre de belles Ignames (*Dioscoreà Batatas* Dcne), de fort belles racines de *Chærophyllum bulbosum* L, de volumineuses Batates, etc., etc.

La Société d'Horticulture de Clermont avait eu la belle et utile pensée d'ouvrir deux concours, les cinquième et sixième de son programme, l'un pour une ou plusieurs plantes fleuries où non, d'introduction récente dans le département; l'autre pour une ou plusieurs plantes en fleur, qu'une culture raisonnée aurait rendues remarquables, soit en développement, soit en beauté. Le Jury ne pouvait ne pas reconnaître l'importance de ce concours. Malheureusement, par une abstention plus regrettable que justifiée, l'appel de la Société resta sans écho.

La plus belle collection de Plantes fleuries (lot d'ensemble) fut apportée par M. Maillard, jardinier de madame Lavigne, à Clermont. Ce lot se composait de 86 espèces ou variétés, parmi lesquelles on remarquait de beaux *Petunia,* 6 var. de *Pentstemon gentianoides,* plusieurs *Achimenes,* 3 variétés de cette remarquable Composée nouvellement introduite dans les parterres, le *Zinnia elegans* à fleurs doubles; 18 variétés de Reine-Marguerite, etc.

M. Hatin, jardinier de M. Dubuy, à Rantigny, exposa un lot de 65 espèces ou variétés de *Begonia*. Toutes ces plantes, plus nombreuses en espèces qu'en variétés, accusaient un goût passionné et une culture intelligente.

Les Gesnériacées de M. Bourgeois n'offraient rien de bien remarquable. Son lot ne se composait que de 16 espèces ou variétés appartenant aux genres *Achimenes* et *Tydæa*, et le Jury ne lui aurait pas accordé un 3e prix, s'il n'avait tenu à encourager M. Bourgeois à rechercher et cultiver ces plantes, qui tendent de plus en plus à disparaître de nos jardins.

Une magnifique collection de *Pelargonium inquinans* et *zonale* en fleurs fut présentée par M. Jacquet. Cette collection, qui ne se composait pas de moins de 70 variétés, était véritablement très-remarquable sous le double rapport du nombre des variétés, de leur forme et de leur bonne culture.

Pour les arbres fruitiers de pépinière élevés avec art, M. Lemaire, pépiniériste à Breuil-le-Sec, exposa des Poiriers et Pommiers haute tige qui lui valurent une médaille de bronze, et une semblable récompense fut accordée à M. Delle, pour 34 exemplaires d'arbres fruitiers formés.

Parmi les outils et instruments horticoles, le Jury remarqua l'appareil thermosiphon de M. Cerbelaud, fumiste à Paris. Cet appareil que vous connaissez tous, Messieurs, est très-répandu et généralement apprécié, et bien qu'il ait été déjà l'objet de plusieurs récompenses, le Jury décerna une médaille de 1re classe à l'inventeur de cet excellent système de chauffage.

M. Legrand, fabricant de pompes, à Bresles (Oise), avait exposé un jet d'eau à air comprimé, ainsi qu'un bassin jet d'eau avec vasque et réservoir supérieurs. Ces constructions, d'une grande élégance, sont appelées à jouer un certain rôle dans l'ornementation des serres, jardins d'hiver, salons, etc. Le Jury reconnaissant toute leur importance, accorda une médaille de 1re classe à M. Legrand.

Mue par une généreuse intention, la Société d'Horticulture de Clermont avait ouvert deux concours spéciaux pour les instituteurs de l'arrondissement : l'un pour la plus belle culture d'arbres fruitiers ou de produits maraîchers; l'autre pour le plus bel apport à

l'Exposition d'une collection de fruits ou de légumes. Nous regrettons particulièrement que l'appel de la Société de Clermont n'ait pas été entendu, et que ces deux concours soient demeurés sans résultat. Un jour viendra sans doute où l'administration, comprenant toute l'importance de cette question, imposera l'enseignement horticole aux instituteurs primaires. En attendant, Messieurs, votre délégué est heureux de vous signaler la louable pensée de la Société d'Horticulture de Clermont.

En résumé, Messieurs, si l'exposition de Clermont était riche en produits remarquables et variés, le Jury décerna aussi un grand nombre de récompenses, et en agissant ainsi, il ne fit qu'user d'un droit que lui conférait la Société d'Horticulture de Clermont. Mais comme la Société avait plusieurs grands prix à décerner, elle proposa au Jury de répartir ces médailles d'honneur sur les lauréats qui avaient obtenu le plus de récompenses. Il va sans dire que ces médailles remplaçaient toutes celles obtenues par le même exposant. Voici donc les personnes auxquelles ces grands prix furent décernés :

A M. Jacquet, la médaille d'or des Dames patronnesses ;

A M. Bourgeois, la médaille d'or de S. E. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ;

A M. Geoffroy, la médaille d'or de M. le baron de Plancy, président de la Société d'Horticulture de Clermont ;

A M. Delavier, une médaille de vermeil ;

A M. Hatin, une médaille de vermeil ;

Et enfin à M. Maillard, une médaille de vermeil.

Ici, Messieurs, devrait se terminer ce compte rendu ; mais il me reste encore à vous parler des lots hors concours qui avaient été présentés par M. Delaville, jardinier de M. de Beaumini, au château de Fitz-James. Sa collection de légumes était digne d'une haute récompense ; ses fruits (environ 60 variétés), accompagnés de remarques intéressantes et utiles sur leur culture dans la région du nord de la France, prouvaient assez que cette collection appartenait à un cultivateur intelligent. L'exposition de Clermont devait enfin à M. Delaville une série aussi complète que possible d'échantillons naturels, pris sur les arbres de son jardin, accompagnés d'indications précises pour l'étude de l'arboriculture fruitière. C'est là

une exposition peu commune et qui, généralisée, rendrait d'éminents services. En effet, ces collections seraient des sortes d'herbiers où l'apprenti en arboriculture fruitière trouverait réunies toutes les modifications que les rameaux subissent depuis le moment où, jeunes encore, ils ne constituent que des brindilles, jusqu'à l'époque plus ou moins éloignée où ils deviennent des lambourdes ou branches fruitières. Le Jury a été unanime pour féliciter l'auteur de ces travaux.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Homoianthus viscidus DC. — *Bot. Mag.*, septembre 1863, pl. 5401 — Homoianthe visqueux. — Chili méridional. — (Composées).

Plante vivace connue depuis plusieurs années des botanistes, mais introduite seulement depuis peu par M. Pearce, et qui, devant être certainement rustique, pourra faire très-bon effet dans les plates-bandes, à cause de la couleur violette de ses nombreux et larges capitules. Elle fleurit à partir du mois de juin.

Musa sapientum LIN., var. **vittata**. — *Bot. Mag.*, septembre 1863, pl. 5402. — Bananier des sages, var. panachée. — Ile Saint-Thomas. — (Musacées).

Presque en même temps que M. W. Ackerman envoyait ce curieux Bananier à M. Van Houtte, qui le faisait connaître sous le nom de *Musa vittata* (voyez le *Journal*, IX, 1863, p. 599), M. G. Mann le trouvait aussi et en envoyait de jeunes pieds au jardin botanique de Kew, où on les a déjà vus fleurir, en juin 1863. M. Mann a reconnu que c'est simplement une variété cultivée en Afrique et non indigène, variété que M. Hooker rattache au *Musa sapientum*, tandis que M. Rodigas, dans la *Flore des serres*, la fait sortir du Bananier de la Chine. La panachure, fort marquée sur les feuilles jeunes, disparaît à peu près plus tard.

Microstylis discolor LINDL. — *Bot. Mag.*, oct. 1863, pl. 5403. — Microstylide discolore. — Ceylan. — (Orchidées).

Cette petite Orchidée terrestre est fort jolie, à cause de ses feuilles ovales-oblongues, colorées en rouge-pourpre, qu'encadre généralement une bordure verte fortement ondulée. Cette même coloration se reproduit à la face inférieure. Quant aux fleurs, elles sont petites, disposées en long épi et curieuses parce que, après avoir été jaunes, elles se colorent en orangé ponceau. Elle exige la serre chaude.

Sphæralcea acerifolia TORR. et GR. — *Bot. Mag.*, oct. 1863, pl. 5404. — Sphéralcée à feuilles d'Érable. — Amérique nord-ouest. — (Malvacées).

Très-jolie Malvacée herbacée, dont les charmantes fleurs, colorées en rose violacé délicat, sont rapprochées à l'extrémité de la tige en apparence d'un long épi. Des graines en ayant été envoyées au jardin botanique de Kew, il en est provenu des pieds qui ont fleuri au mois de juin 1863, dans une orangerie; mais M. W. Hooker dit qu'il y a tout lieu de penser que cette plante supportera parfaitement la pleine terre, et que ce sera dès lors une excellente acquisition pour les corbeilles et plates-bandes des jardins.

Eranthemum tuberculatum HOOK, F., *Bot. Mag.*, oct. 1863, pl. 5405. — Eranthème verruqueux. — Patrie ? — (Acanthacées).

Arbuste extrêmement florifère qui pourrait bien être originaire de l'une des îles de l'Océan austral, et qui a fleuri pour la première fois en Angleterre, au mois de juin dernier. Il est fort remarquable pour l'extrême abondance de ses grandes fleurs blanches, à long tube grêle, qui sortent isolément de presque toutes les aisselles de feuilles. Il doit son nom à ce que sa tige et ses nombreuses ramifications sont verruqueuses à leur surface. Ses petites feuilles opposées sont ovales ou obovales, obtuses, d'un joli vert. Si cette espèce supporte la pleine terre dans nos pays, elle aura certainement droit à une place distinguée dans les jardins.

Hibiscus Huegelii LINDL., var. **quinquevulnera**, *Bot. Mag.*, oct. 1863, pl. 5406. — Ketmie de Hugel, var. à 5 macules. — Nouvelle-Hollande, à Swan-River. — (Malvacées).

La Ketmie de Hugel est un charmant arbrisseau, à feuilles di-

visées profondément en 3 ou 5 lobes lobulés et dentés à leur tour, et dont les fleurs purpurines-violacées égalent en grandeur celles de son congénère l'*Hibiscus syriacus*, si répandu dans nos jardins. Sa variété figurée dans le *Botanical Magazine* se distingue par la présence d'une grande macule pourpre foncé sur la base de chacun des 5 pétales.

Ceropegia Bowkeri HARV. — *Bot. Mag.*, oct. 1863, pl. 5407. — Céropégie de Bowker. — Cafrerie. — (Asclépiadées).

Plante curieuse par l'organisation et par la couleur vert jaunâtre de ses fleurs, à 5 longs pétales rabattus, mais qui n'est certainement pas assez brillante pour être recherchée dans les jardins à titre d'espèce ornementale. Elle est dédiée à M. Henri Bowker, qui l'a découverte et qui en a envoyé en Angleterre des tubercules vivants.

Sarcopodium psittacoglossum RCHBC. F. — *Bot. Mag.*, oct. 1863, pl. 5408. — Sarcopode en langue de perroquet. — Indes orientales. — (Orchidées).

Petite espèce curieuse surtout par ses pseudobulbes oblongs, à section arrondie, qui, après la chute de la feuille largement ovale et coriace qui surmonte chacun d'eux, sont entourés d'une sorte de sac de fibres élégamment et régulièrement entrecroisées en losanges. Ses fleurs, de grandeur moyenne, jaunes et rayées de rouge, sont portées par 2 sur un pédoncule court, qui naît de la tige rampante au-dessous des pseudobulbes.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Chysis lævis LINDL. — *Ill. hort.*, juin 1863, pl. 365. — Chyside lisse. — Amérique centrale. — (Orchidées).

Belle plante dont les grandes fleurs, disposées en grappe penchée ou pendante, ont une coloration générale en jaune clair qui passe au jaune orangé vers l'extrémité des sépales et pétales, tandis que leur labelle est maculé, sur sa face interne, de grosses virgules rouge brun foncé.

Azalea indica (hybr.) **Reine des beautés**. — *Ill. hort.*, juin 1863, pl. 366. — (Ericacées).

Fort belle variété obtenue par M. Maenhout, horticulteur de Gand. Les fleurs en sont doublées par la transformation en petits

pétales de la plupart des étamines et des styles; elles sont de première grandeur (0m09 de diam.), à fond rose tendre, abondamment vergeté de blanc pur sur les bords, et marquées sur le milieu du lobe supérieur, ainsi que sur la portion adjacente des lobes latéraux de la corolle, d'accents circonflexes très-nombreux et très-rapprochés dont la teinte est un cramoisi vif. Ces accents se retrouvent sur les petits pétales du centre.

Cupressus Lawsonii var. foliis variegatis.— *Ill. hort.*, juin 1863, pl. 367. — Cyprès de Lawson, var. à feuilles panachées.

Cette curieuse variété, figurée dans l'*Illustration horticole*, d'une espèce de Conifère dont l'introduction est encore assez récente, a été obtenue dans un semis de graines reçues directement de Californie par M. John Waterer, horticulteur à Bagshot, en Angleterre. Elle est remarquable par le mélange de nombreux ramules entièrement jaune d'or, entremêlés à d'autres qui ont conservé la verdure foncée de l'espèce. L'arbre ne paraît pas être plus délicat que le type.

Scutellaria aurata Ch. Lem., *Illl. hort.*, juil. 1863, pl. 368. — Scutellaire à fleurs jaune d'or. — Brésil, province du Para. — (Labiées).

Cette Labiée a été envoyée, en 1861, par M. Baraquin, qui l'avait découverte dans le Para, à M. A. Verschaffelt. Elle a fleuri, dans les serres de cet horticulteur distingué, au mois de septembre 1862. C'est une plante herbacée vivace, haute de 0m35 ou davantage, à feuilles pendantes, ovales en cœur, recommandable surtout pour ses nombreuses fleurs d'un beau jaune d'or, qui atteignent 0m04 de longueur. M. A. Verschaffelt conseille de la tenir en serre chaude pendant l'hiver, en serre tempérée pendant l'été, et de la planter dans un compost léger mais riche en humus, dans un pot bien drainé. On la multiplie au moyen de ses rejetons.

Serissa fœtida, var. foliis aureo-marginatis. — *Ill. hort.*, juil. 1863, pl. 369. — Japon. — (Rubiacées).

Variété, remarquable pour ses feuilles bordées d'un liseré jaune d'or, d'un petit arbuste bien connu dans les jardins.

Pyrethrum sinense et indicum, var. — *Ill. hort.*, juil. 1863, pl. 370. — Chrysanthèmes des jardins, 6 var. nouvelles. — (Composées).

Ces variétés ont été obtenues de semis, à Toulouse, par feu

Lebois. Elles sont toutes naines. Elles sont figurées sous les noms de : Dernier adieu, Marmouset, Suavita, Hiette. Himmes, Louiset Tessier, Caméléon.

Rhododendron (hybr.) **Duc Adolphe de Nassau.** — *Ill. hort.*, août 1863, pl. 371. — (Ericacées).

Gain de M. A. Verschaffelt, remarquable pour la beauté de ses inflorescences qui forment chacune une masse serrée de fleurs d'un cramoisi foncé, marquées d'un très-grand nombre de macules pourpre-noir sur le lobe supérieur de la corolle et sur la moitié adjacente des deux lobes latéraux.

Gymnostachyum ? Verschaffelti Ch. Lem., *Ill. hort.*, août 1863, pl. 372. — Gymnostachie de Verschaffelt. — Brésil. — (Acanthacées).

Cette espèce vraiment charmante a été découverte au Brésil, dans la province du Para, par M. Baraquin, qui l'a envoyée à l'établissement de M. A. Verschaffelt, à Gand. C'est une petite plante qui n'a que 0^m20-0^m25 de hauteur, dont la tige à moitié couchée et peu rameuse se cache sous une grande quantité de poils blancs soyeux. Ses feuilles assez grandes, ovales-lancéolées, peu profondément échancrées en cœur à la base, sont colorées en vert gai sur lequel tranche un réseau à grandes mailles d'un rouge-cramoisi ou écarlate, qui brille surtout au soleil. C'est dans ce magnifique feuillage que consiste essentiellement le mérite de cette plante dont les petites fleurs jaunes n'offrent rien de bien brillant.

Sedum Sieboldi Sweet, var. **foliis medio variegatis.** — *Ill. hort.* août 1863, pl. 373. — Orpin de Siebold, var. à feuilles panachées dans leur milieu. — Japon. — (Crassulacées).

Cette variété d'une plante charmante aujourd'hui fort répandue dans les jardins, a été récemment importée du Japon par M. Siebold, qui vient de la mettre au commerce, il y a peu de mois. Elle est caractérisée par ce que tout le milieu de ses feuilles charnues et d'un vert glauque est occupé par une teinte jaune en large macule continue. L'effet en est vraiment remarquable.

Catasetum trimerochilum Ch. Lem., *Ill. hort.*, sept. 1863 pl. 374. — Catasète à labelle triparti. — Mexique. — (Orchidées).

Nouvelle espèce d'un genre très-curieux par son organisation, mais dans laquelle les fleurs sont généralement peu brillantes. Elle

a été découverte au Mexique par M. Ghiesbreght. Ses fleurs, de grandeur moyenne, ont offert, dans la même inflorescence, trois colorations sensiblement différentes, dont la principale était jaune ombrée de brun-pourpre, avec des lignes de points de la même couleur.

Helenium atropurpureum, var. **grandicephalum** Ch. Lem., *Ill. hort.*, sept. 1863, pl. 375. — Hélénie à fleurs pourpres-noires, var. à grands capitules. — (Composées),

Variété obtenue de semis par un horticulteur de Liége. Elle se distingue du type par ses capitules plus développés, et elle est également rustique.

Camellia Duchesse de Nassau A. Verschaf., *Ill. hort.*, sept. 1863, pl. 376. — (Ternstrœmiacées).

Variété obtenue par M. A. Verschaffelt. Ses fleurs sont formées, dit M. Ch. Lemaire, de grands pétales légèrement déchiquetés érosés au sommet, tous bien étalés, assez peu nombreux, comparativement à ceux de beaucoup d'autres variétés, d'un rose très-pâle. L'arbuste a un port élégant et un feuillage assez ample ; il fleurit abondamment et facilement,

Pæonia Moutan Sims, 2 var. — *Ill. hort.*, oct. 1863, pl. 377. — Pivoines en arbre, var. Madame Stuart Low et Président Lambinon. — (Renonculacées).

Ces deux plantes ont été obtenues de semis dans l'établissement Jacob-Makoy, à Liége. Leurs fleurs ont environ 0m25 de diamètre et sont bien doubles, tout en conservant un certain nombre d'étamines non transformées en pétales. Leur couleur est, dans la première nommée Mme Stuard Low, un rouge cerise vif, pâlissant beaucoup vers les bords, dans la seconde appelée Président Lambinon, un beau cramoisi lilas, lavé de blanc aux bords.

Hechtia Ghiesbreghtii Ch. Lem., *Ill. hort.*, oct. 1863, pl. 378. Hechtie de Ghiesbreght. — Mexique. — (Broméliacées?).

Cette plante vraiment curieuse a été découverte au Mexique par M. Ghiesbreght. Son tronc paraît susceptible d'acquérir une certaine hauteur et une grande épaisseur ; il porte à son extrémité une grande rosette de feuilles nombreuses, embrassantes à leur

base, puis graduellement rétrécies et lancéolées, longuement acuminées, très-épaisses, raides, bordées de fortes dents épineuses, d'un brun pourpre foncé en dessus, d'un blanc d'argent en dessous, longues de 0m30 à 0m40. D'entre ces feuilles s'élèvent une ou plusieurs tiges florales rameuses, hautes d'un mètre et plus, qui portent de nombreux épis de petites fleurs blanches. Cette singulière plante demande la serre tempérée en hiver et une exposition chaude à l'air libre, en été.

Brahea dulcis Mart. — *Ill, hort.*, oct. 1863, pl. 379. — Brahée à fruits doux. — Mexique. — (Palmiers).

Beau Palmier de serre tempérée, de taille médiocrement élevée, à belles feuilles en éventail, qui doit son nom à ce que ses fruits sont bons à manger.

Relevé des plantes à fleurs doubles; par MM. Berthold Seemann et Ed. Otto (*Hamburger Garten- und Blumenzeitung*), cahier de janvier 1864).

La production de variétés à fleurs doubles est l'un des buts vers lesquels les horticulteurs tendent avec le plus d'ardeur et de persévérance ; toutefois il faut avouer que leurs efforts n'ont été que médiocrement heureux jusqu'à ce jour, aucun d'eux n'ayant pu encore éclaircir le mystère dont la nature entoure la transformation d'une fleur simple en fleur double. Mais si, à cet égard, ils n'ont pu arriver à la découverte d'un procédé spécial et d'un effet assuré, ils ont profité avec beaucoup d'art des hasards et des accidents qui s'offraient à eux ; ils ont favorisé avec une rare habileté la tendance de certaines fleurs à doubler, et c'est ainsi qu'ils sont parvenus à enrichir les jardins d'un grand nombre de variétés à fleurs doubles qui en sont l'un des principaux ornements.

Dans l'état actuel de la culture, il était intéressant de faire le relevé de toutes les espèces de plantes dont on connaît une ou plusieurs variétés à fleurs doubles dans le vrai sens de ce mot, c'est-à-dire dans lesquelles le nombre normal des pétales soit augmenté par l'effet d'une transformation pétaloïde des étamines ou des styles ou des deux à la fois. Il faut en effet bien distinguer de ces fleurs vraiment doubles celle des Composées auxquelles on applique

journellement ce nom, entre autres celles des Dahlias, Reines-Marguérites, Zinnies, etc., qui n'ont subi qu'un simple agrandissement ou changement de forme de leur corolle, sans transformation des organes reproducteurs. Or, ce relevé, M. B. Seemann a entrepris de le dresser. et M. Ed. Otto, à qui il l'a adressé avant de le publier, l'a étendu de quelques noms qui y manquaient. Il est certain, comme le dit M. Ed. Otto, que, malgré ces additions, la liste n'est pas encore complète ; mais telle qu'elle est, elle nous semble avoir de l'intérêt, et d'ailleurs en la publiant on peut fournir à ceux qui la parcourront l'occasion d'y faire des additions. C'est pour ce double motif que nous croyons devoir lui donner place dans ce *Journal*.

Renonculacées.

Clematis viticella L.; Europe mérid. — C. florida Thunb.; Japon. — L. patens Dcne.; Japon.

Anemone japonica Sieb. et Zucc.; Japon. — A. coronaria L.; Europe sud et Asie Mineure. — A. pavonia Lamb.; Europe sud, France.—A. palmata L. ; Afrique nord, Espagne et Portugal. — A. nemorosa L.; Europe, Amér. N., Sibérie.—Hepatica triloba Chaix (Anemone hepatica L.) ; Europe.

Ranunculus bulbosus L.; Europe, Amér. N. — R. repens L.; Europe, Sibérie, Amér. N. — R. acris L.; Europe, Sibérie. — R. aconitifolius L.; Europe. — R. gramineus L.; Italie, France Portugal, Suisse. — R. bullatus L.; Europe S. — R. asiaticus L.; Orient.

Ficaria ranunculoides Moench; Europe.

Thalictrum anemonoides Michx; Amer. N.

Caltha palustris L.; Europe, Asie, Amér. N.

Trollius europeus L.; Europe. — T. nepalensis Hort.; Népaul.

Nigella damascena L.; Europe.

Aquilegia vulgaris L.; Europe.

Delphinium Ajacis L.; Crimée, Europe S.—D. grandiflorum L.; Sibérie. — D. azureum Michx; Amér. N. — D. consolida L.; Europe, Amér. N.—D. cheilanthum Fisch.; Sibérie. —D. elegans DC.; Amér. N.?

Pæonia Moutan Sims; Chine, Japon. — P. officinalis Retz; Eu-

rope. — P. tennifolia L.; Crimée. — P. albiflora Pall.; Sibérie. — P. paradoxa Andr.; Europe S.

NYMPHÉACÉES.

Nelumbium speciosum Willd.; Afrique, Asie.

PAPAVÉRACÉES.

Papaver Rhœas L.; Europe. — P. bracteatum Lindl. (P. orientale L.); Russie. — P. somniferum L.; Europe S., Asie Mineure, Egypte.

Chelidonium majus L.; Europe, Asie.

CRUCIFÈRES.

Matthiola incana R. Br.; Europe moyenne. — M. glabrata DC.; patrie ? — M. annua Sweet; Europe S., Syrie.

Cheiranthus Cheiri L.; Europe.

Iberis umbellata L.; Europe S.

Cardamine pratensis L.; Europe, Asie, Afrique, Amérique.

Hesperis matronalis L.; Europe, Sibérie.

Barbarea vulgaris R. Br.; Europe.

CISTINÉES.

Helianthemum variabile Spach; Europe, Amér. N.

VIOLACÉES.

Viola odorata L.; Europe, Sibérie. — V. grandiflora L.; Europe.

CARYOPHYLLÉES.

Dianthus barbatus L.; France, Allemagne. — D. chinensis DC.; Chine. — D. Poiretianus Seringe; patrie ? — D. Caryophyllus L.; France, Italie. — D. arboreus L.; Crète. — D. hybridus Auct.; patrie? — D. corymbosus Sibt. Sm.; Asie Mineure. — D. plumarius L.; Europe, Sibérie, Amér. N.

Saponaria officinalis L., Europe.

Lychnis silvestris Schkr. (L. dioica L.); Europe. — L. coronaria Desv.; Crimée, Europe moyenne. — L. Flos cuculi L.; Europe. — L. viscaria L.; Europe — L. chalcedonica L.; Asie Mineure.

Silene inflata Sm., var. maritima DC.; Europe.

ALSINÉES.

Sagina procumbens L.; Europe.

MALVACÉES.

Hibiscus Rosa-sinensis L.; Indes orient. — H. flavescens Cavan.;

Chine? — H. albus Hook.; Chine? — H. mutabilis L.; Indes orient. — H. syriacus L.; Syrie.

Althæa rosea Cavan.; Caucasie, Orient.

Malva rotundifolia L.; Europe.

HIPPOCASTANÉES.

Æsculus Hippocastanum L.; Europe, Amér. N.

GÉRANIACÉES.

Geranium pratense L.; Europe, Sibérie.

Tropœolum majus L.; Pérou. — T. minus L.; Pérou.

Oxalis cernua Thunb.; Cap de Bonne Espérance.

Impatiens Balsamina L.; Indes orient.

TERNSTROEMIACÉES.

Camellia reticulata Lindl.; Chine. — C. Sasangua Thunb.; Chine.— C. japonica L., Japon. — Thea rosæflora Seem.; Japon?

LÉGUMINEUSES.

Ulex europæus L.; Europe.

Spartium junceum L; Europe S.

Clitoria ternatea L.; Indes orient., Arabie.

Orobus viscioides DC.; Croatie. — O. vernus L.; Europe.

Genista tinctoria L.; Europe. — G. sibirica L.; Sibérie. — G. scoparia L.; Europe.

Cytisus scoparius Link; Europe.

Lotus corniculatus L.; Europe.

ROSACÉES.

Rosa lutea Mill.; Europe. — R. cinnamomea L.; Europe; Amér. N. — R. spinosissima L; Asie moyenne. — R. Carolina L.; Amér. N. — R. villosa L.; Europe, Asie moyenne. — R. centifolia L.; Orient? — R. damascena L.; Syrie. — R. rubiginosa L.; Europe, Asie moyenne, Amér. N. — R. moschata Ait.; Madère, Afrique N. — R. canina L.; Europe. — R. Alba L.; Europe, Caucasie. — R. indica L.; Chine. — R. nivea DC.; Chine. — R. eglanteria L.; Europe. — R. gallica L.; Europe, Caucasie. — R. pimpinellifolia L.; Europe, Asie moyenne. — R. Banksiæ R. Br. Chine.

Rubus fruticosus L.; Europe. — R. rosæfolius Sm.; île de France. — R. corylifolius Sm.; Europe.

Kerria japonica DC.; Japon.

Spiræa Filipendula L.; Europe. — S. Ulmaria L.; Europe. — S. prunifolia Sieb. et Zuccar.; Japon.—S. Reevesii Lindl.; Chine. — S. strobilacea Sieb. et Zucc.; Japon.

Fragaria Vesca L.; Europe, Amér. N.

Potentilla alpestris Hall. fil.; Europe. — P. reptans L.; Europe, Asie.

POMACÉES.

Cratœgus Oxyacantha L. Europe.

Cydonia japonica Pers.: Japon.

Pirus communis L.; Europe (1).

AMYGDALÉES.

Amydalus persica L.; Perse. – A communis L.; Mauritanie,

Prunus domestica L.; Europe. — P. spinosa L.; Europe, Amér. N. — P. avium L.; Europe — P. cerasus L., Europe. — P. Kerii Steud. (Cerasus japonicus Ker.); Japon; — P. chinensis Bl.; Java. — P. insititia L.; Angleterre, Allemagne, Autriche. — P. triloba Lindl. (Amygdalopsis Lindleyi Carr.); Chine.

MYRTACÉES.

Myrtus communis L.; Europe S. — Punica Granatum L.; Europe S.

PHILADELPHÉES.

Philadelphus coronarius L.; Europe S.

Deutzia crenata Sieb.; Japon.

ONAGRARIÉES.

Fuchsia globosa Lindl. (hybr.); Mexique. — Et autres hybrides.

Clarkia pulchella Pursh; Californie. — C elegans Dougl.; Amér. N.

PORTULACÉES.

Portulaca grandiflora Hook.; Chili.

GROSSULARIÉES.

Ribes sanguineum Pursh; Amér. N.

SAXIFRAGACÉES.

Saxifraga granulata L.; Europe.

(1) Il faut ajouter : Malus spectabilis Desf.; Chine (note du réd.).

CAPRIFOLIACÉES.

Sambucus nigra L.; Europe, Asie.

RUBIACÉES.

Ixora grandiflora DC.; Indes orient.

Serissa fœtida Comm.; Chine, Japon.

Gardenia Fortuniana Hook.; Chine. — G. florida L.; Chine, Indes orient. — G. radicans Thunb.; Japon.

CAMPANULACÉES.

Campanula latifolia L.; Europe, Asie. — C. medium L.; Europe S. — C. Tenorii Morell.; Naples. — C. Trachelium L.; Europe. — C. Vidallii Wats.; Europe. — C. pyramidalis L.; Europe S. — C. rotundifolia L.; Europe, Amér. N. — C. rhomboidalis L.; Europe. — C. persicifolia L.; Europe. — C. glomerata L.; Europe, Asie.

Platycodon grandiflorum Alph. DC.; Sibérie.

ÉRICACÉES.

Calluna Erica DC.; Europe, Amér. N.

Rhododendron indicum Sweet (Azalea indica L.); Indes orient. — Rh. ponticum L.; Asie Mineure; Sibérie.

Azalea nudiflora L.; Amér. N. — A. glauca Lamk.; Amér. N.

Arbutus unedo L.; Europe S., Sibérie.

PRIMULACÉES,

Primula villosa Jacq.; Europe moyenne. — P. Auricula L.; Europe. — P. denticulata Sm.; Indes orient. — P. acaulis Jacq.; Europe. — P. elatior Jacq.; Europe. — P. prænitens Ker. (P. chinensis Lindl.); Chine.

JASMINÉES.

Jasminum officinale L.; Europe S. — J. Sambac Ait.; Indes orient. — J. hirsutum Hook. Chine

OLÉINÉES.

Syringa vulgaris L.; Europe, Perse.

APOCYNÉES.

Vinca minor L.; Europe. — V. major L.; Europe.

Nerium odorum Ait.; Indes orient. — N. Oleander L.; Europe S., Asie moyenne.

Tabernæmontana coronaria Willd.; Indes orient.

CONVOLVULACÉES.

Calystegia sepium R. Br.; Europe, Amérique, Asie, Australie. — C. pubescens Lindl.; Chine.

Convolvulus tricolor L.; Europe S.

SOLANACÉES.

Datura cornigera Hook.; Pérou. — D. fastuosa L.; Amér. S., Egypte. — D. arborea L.; Amér. S. — D. chlorantha Hook.; patrie ? — D. humilis Desf.; Mexique.

Petunia nyctaginiflora Juss.; La Plata. — P. violacea Hook.; Amér. S.

SCROFULARINÉES.

Mimulus luteus L.; Chili.

Anthirrhinum majus L.; Europe moyenne et mérid.

Digitalis purpurea L.; Europe.

GESNÉRIACÉES.

Achimenes longiflora DC.; Mexique.

VERBÉNACÉES.

Clerodendron fragrans Willd.; Japon.

NYCTAGINÉES.

Mirabilis Jalapa L.; Amér. tropicale.

LAURINÉES.

Laurus nobilis L.; Europe S.

IRIDÉES.

Gladiolus tristis L.; cap de Bonne Espérance.

Crocus susianus Curt; Asie Mineure. — C. pusillus Ten.; Italie. — C. cernuus Sm.; Europe S. — Iris sibirica L.; Europe, Sibérie.

AMARYLLIDACÉES.

Galanthus nivalis L.; Europe.

Leucoium vernum L.; Europe.

Sternbergia lutea Gawl.; Europe, Asie Min., Syrie.

Hippeastrum equestre Herb.; Amér. S.

Narcissus cernuus Salisb.; France moyenne, Espagne. — N. Telamonius Schult.; Europe. — N. lobularis Schult.; Angleterre. — N. concolor Schult.; Portugal. — N. biflorus Curt; Angleterre, France, Suisse, Italie. — N. italicus Ker; Italie. — N. Cypri

Haw.; Chypre. — N. Pseudo-narcissus L.; Europe. — N. poeticus L.; Europe. — F. Jonquilla L.; Europe S.; Afrique N.; orient.— N. Tazetta L.; Europe S.

Liliacées.

Asphodelus luteus L.; Europe S.

Tulipa Gesneriana L; Asie Mineure. — T. silvestris L.; Europe moyenne.

Scilla autumnalis L.; Europe. — Sc. nutans Sm.; Angleterre, Europe S. — Convallaria maialis L.; Europe, Sibérie, Amér. — C. polygonatum L.; Europe, Sibérie.

Fritillaria Meleagris L.; Europe.

Lilium Martagon L.; Europe. — L. candidum L.; Syrie, Perse.

Hyacinthus orientalis L.; Orient, France S.

Polianthes tuberosa L.; Indes orient. et occid.

Hemerocallis disticha Don; Japon. — H. fulva L.; Europe S.

Colchicacées.

Colchicum autumnale L.; Europe.

Butomacées.

Sagittaria latifolia Willd.; Amér. N.

Commélinacées.

Tradescantia virginica L.; Amér. N.

Mélanthacées.

Tofieldia calyculata Vahl; Europe,

Rectifications.

1°. Dans l'article de M. Ch. Royer, que renferme le cahier de décembre 1863, à la page 774, 10e ligne, au lieu de « les espèces faibles périssent étouffées par les fortes *chaleurs*, » lisez : « les espèces faibles périssent étouffées par les fortes, » le mot *chaleurs* ayant été ajouté sans motif à l'impression.

2°. Dans le compte rendu de l'Exposition de Bourg-en-Bresse, par M. Vavin, à la page 789, au lieu de : « M. Gallois..... offre gratuitement du plant, etc. » lisez : « M. Gallois..... est l'intermédiaire par lequel l'Administration offre gratuitement du plant etc. » — Plus loin, même page, la devise « agir pour tous, agir par tous » attribuée à M. le comte Le Hon, appartient à M. Mas, Président de la Société de l'Ain.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9

EXPOSITION PARTIELLE

OUVERTE, DU 14 AU 19 MAI 1864 INCLUS, DANS L'HÔTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84, A PARIS.

Avis important.

Pour être admis à concourir, MM. les Exposants devront observer rigoureusement les prescriptions de l'art. 10 du Programme qui est ainsi conçu :

« Dans les Concours où le nombre des espèces ou variétés est
» déterminé, chaque concurrent est tenu de se conformer exacte-
» ment aux indications du présent Programme, et de n'y placer
» qu'un seul individu de chacune, jusqu'au nombre voulu, sans
» qu'il puisse être restreint ni dépassé, sous peine d'exclusion du
» Concours. »

Les végétaux obtenus de semis et les plantes fleuries d'importation directe qui auront obtenu les premiers prix aux présents Concours, pourront être figurés et décrits dans le JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ.

Programme des Concours.

ART. 1er. — Tous les horticulteurs et amateurs français et étrangers, sont invités à se présenter à ces Concours et à y prendre la plus grande part possible.

ART. 2. — Les produits de l'Horticulture seront *seuls* reçus dans l'hôtel de la Société où les Expositions partielles ne sont ouvertes que pour eux.

ART. 3. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent de 1re ou de 2e classe et de bronze.

Ces récompenses seront laissées à la complète disposition du Jury qui, dans chaque Concours, pourra attribuer tel ordre, ou tel nombre de médailles qu'il jugera nécessaire, sans toutefois pouvoir dépasser les nombres fixés pour chacun de ces Concours.

En outre, un certain nombre de médailles d'honneur pourra être mis à la disposition du jury.

Les médailles d'honneur seront en or; elles remplaceront toutes celles obtenues par le même exposant.

Art. 4. — Ne pourront concourir et obtenir des récompenses que les seuls objets indiqués dans le présent Programme.

Art. 5. — Tous les légumes, fruits, plantes ou fleurs présentés aux Concours de spécialités devront être, sans aucune exception ni réserve, le produit de la culture directe des exposants, qui, par le seul fait de leur présentation aux Concours, font à cet égard une déclaration d'honneur.

Art. 6. — Il ne sera pas composé de catalogue pour les Expositions partielles; tous les objets qui y seront admis devront être, à l'avance, étiquetés correctement et très-lisiblement.

Art. 7. — La Société ouvre, à l'époque précitée des Concours pour les spécialités suivantes :

1er *concours.* — Pour la plus belle et la plus nombreuse collection de Pensées, à très-grandes fleurs, fantaisies et anglaises en pots.

2e *concours.* — Pour la plus belle collection d'Azalées américaines et pontiques, en 25 variétés distinctes et nommées.

3e *concours.* — Pour la plus belle collection de *Rhododendron* de plein air, hybrides d'*arboreum*, *ponticum*, *catawbiense*, *caucasicum*.

4e *concours.* — Pour la collection la plus belle la mieux cultivée et fleurie des *Rhododendron* types de l'Himalaya, du Bootan, du Moulmein, de Java et des îles de la Sonde.

5e *concours.* — Pour la collection la plus belle et la plus nombreuse d'Anémones ou de Renoncules.

6e *concours.* — Pour la plus belle et la plus nombreuse collection de Pivoines herbacées, espèces ou variétés du commerce.

7e *concours.* — Pour la plus belle collection de Pivoines en arbre, en variétés nommées.

8e *concours.* — Pour la collection la plus belle et la mieux cultivée d'*Amaryllis*, espèces ou variétés.

9e *concours.* — Pour la plus belle collection d'*Iris* à rhizome, en 30 variétés nommées.

10° *concours*. — Pour la plus belle collection d'*Iris Xiphium*, *Xiphioïde* et autres (bulbeuses).

11° *concours*. — Pour le plus beau lot de légumes.

NOTA. Avec ces Concours de spécialités seront, en outre, reçus et admis à concourir :

1° Les VÉGÉTAUX utiles ou d'agrément introduits directement en Europe par l'Exposant;

2° Les PLANTES LÉGUMIÈRES nouvelles, les FRUITS nouveaux et les PLANTES fleuries ou non fleuries, introduits dans les cultures françaises par l'Exposant ;

3° Les PLANTES LÉGUMIÈRES (variétés ou espèces), les FRUITS et les PLANTES ligneuses ou herbacées de serre, d'orangerie ou de plein air obtenus de semis par l'exposant, n'ayant pas été livrés au commerce et n'ayant été couronnés dans aucune Exposition de la Société ;

4° Les PLANTES très-remarquables pour leur culture et leur floraison. (Il ne sera admis qu'un seul sujet de chaque espèce présentée).

Règlement des Concours.

ART. 8. — La Commission des Expositions constituée en JURY D'ADMISSION, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle, et devra faire exécuter rigoureusement les prescriptions du Programme et principalement celles qui sont relatives au nombre de plantes ou de fleurs exigé dans chaque Concours. Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

ART. 9. — Pour tous les Concours ouverts par l'art. 7, les Exposants forment deux séries de concurrents : les horticulteurs marchands et les horticulteurs amateurs. Chaque série concourt séparément.

Les jardiniers en chef des jardins publics et impériaux, ne concourant avec aucune catégorie d'horticulteurs, pourront, s'il y a lieu, recevoir des récompenses spéciales. Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour cet objet.

Art. 10. — Dans les Concours où le nombre des espèces ou variétés est déterminé, chaque concurrent est tenu de se conformer exactement aux indications du présent Programme et de n'y placer qu'un seul individu de chacune jusqu'au nombre voulu, sans qu'il puisse être restreint ni dépassé, sous peine d'exclusion du Concours.

Art. 11. — Les Légumes, Fruits, Plantes ou Fleurs qui auront été présentés à un Concours, soit isolément, soit en groupe, ne pourront plus faire partie d'un lot destiné à un autre Concours.

Art. 12. — Les Exposants devront adresser, du 29 avril au 7 mai, à M. le Président de la Société, rue de Greuelle-Saint-Germain, 84, à Paris, une demande d'admission aux Concours qui indiquera succinctement la nature des produits qu'ils désirent présenter, et l'emplacement superficiel que ces produits pourront occuper.

Art. 13. — Les objets exposés seront reçus jusqu'au 13 mai, à 9 heures du matin, terme de rigueur.

Ils seront transportés (aller et retour) par les Exposants, à leurs frais, et déposés dans l'hôtel de la Société, sous la direction de la Commission des Expositions et aux places qu'elle indiquera.

La Société donnera tous ses soins à la conservation des objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte pas plus que d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

Chaque Exposant est tenu d'indiquer lui-même le ou les Concours auxquels il désire prendre part. Le numéro placé sur son lot en portera la désignation. S'il prétend à plusieurs Concours, le même numéro sera placé sur chacun de ses lots.

Tous les lots pour lesquels le numéro ne désignera aucun Concours ne peuvent concourir.

Art. 15. — Chaque Exposant domicilié à Paris ou aux environs de cette ville, sera tenu de se trouver à l'hôtel de la Société, dès sept heures du matin, le 13 mai, pour concourir à la disposition définitive des lots.

Art. 16. — Le Secrétariat de la Société, assisté de trente Commissaires choisis parmi les Sociétaires, sera chargé de pourvoir aux besoins et aux détails de l'Exposition.

Il devra inscrire, sur un contrôle préparé à cet effet, les noms

des Exposants, la désignation sommaire des objets qu'ils présentent et leur remettre leurs numéros d'ordre d'inscription accompagnés de l'indication des Concours auxquels ils sont destinés.

En toutes circonstances, les Exposants sont obligés de se conformer exactement aux prescriptions des Commissaires.

Art. 17. — Le Secrétariat et les Commissaires de service sont tenus de se trouver à sept heures du matin, à l'hôtel de la Société, le jour de l'examen du Jury.

Il sera remis au Président, à l'ouverture du procès-verbal des opérations du Jury, la liste des numéros appartenant à chaque Concours, pour qu'il puisse guider sûrement les Jurés dans leur examen. Des Commissaires seront désignés pour l'assister dans cette circonstance.

Pour tout le reste de leurs fonctions, le service des Commissaires sera réglé par le Président de la Société.

Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des Jurés est fixé à douze, dont deux suppléants. Ils sont désignés par la Société ; leurs décisions sont prises à la majorité absolue.

L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir.

Art. 18. — Le Jury doit annuler tous les Concours qui ne seraient pas exactement remplis selon la lettre et l'esprit du Programme.

Il ne peut décerner aucune récompense à un ou plusieurs légumes, fruits, plantes ou fleurs qui ne porteraient aucune désignation de Concours.

Art. 19. — Le 13 mai, le Jury se réunira à onze heures du matin, au local de l'Exposition, pour procéder à l'examen des produits présentés, et au jugement définitif et sans appel des Concours.

Aux termes de l'art. 53 du Règlement, le Jury sera présidé par le Président de la Société chargé de diriger ses délibérations, et de veiller à la stricte exécution du Programme selon sa forme et teneur.

Le Secrétaire-général tiendra la plume et rédigera le procès-verbal de la séance. En cas d'empêchement, il sera suppléé par un des Secrétaires.

ART. 20 — Immédiatement après le jugement du Jury, il sera placé, au centre de chaque lot, une pancarte individuelle indicative des nom et adresse de l'Exposant, ainsi que de la récompense obtenue.

ART. 21. — Les Exposants devront avoir enlevé tous les objets présentés, au plus tard, le vendredi, 20 mai, dans la soirée.

Fait en séance, le 10 mars 1864.

Pour la Société et pour le Président,

Le Secrétaire-général,

V. ANDRY.

Le premier Vice-Président,
Membre de l'Institut
BRONGNIART.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1864.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Duchartre dit que, bien que la Société se soit occupée fréquemment, et même dans la dernière séance, des moyens par lesquels on pourrait espérer détruire une grande quantité de Vers blancs ou larves de Hannetons, il ne se rappelle pas avoir entendu signaler par les divers Membres qui ont parlé ou écrit sur ce sujet, un procédé dont il semble qu'on pourrait attendre de bons résultats. M. le baron Paul Thénard a reconnu que les tourteaux de Crucifères, comme Colza, Navette, etc., qui restent lorsqu'on a extrait l'huile des graines de ces plantes à une température inférieure à 100°, peuvent être employés avantageusement pour la destruction des larves d'insectes qui vivent dans le sol. En effet, cette matière pulvérisée, au contact de l'humidité de la terre, dégage de l'essence de moutarde qui fait périr promptement les larves. C'est contre l'Eumolpe de la Vigne que M. P. Thénard a employé avec succès ce procédé; il paraît que quelques personnes ont plus récemment eu l'idée de l'appliquer à la destruction des Vers blancs; mais s'il a été fait des essais dans cette direction, ils ont eu fort peu de retentissement, et cependant M. Duchartre pense qu'il serait bon de faire à cet égard des expériences attentives et suivies.

M. Orbelin, Président de la Commission qui a été chargée de rechercher les moyens de détruire les Vers blancs, dit que cette Commission ne manquera pas d'essayer l'emploi du procédé dont il vient d'être question, et qu'elle communiquera ensuite à la Société les résultats de ses expériences.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de 16 nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas motivé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. E. Vavin, 3 variétés de *Pommes de terre* qu'il a reçues d'Amérique, d'où elles lui ont été envoyées par son fils, M. Jules Vavin, officier de la marine impériale.

2° Par M. Bourgeois, propriétaire au Perrey, près Rambouillet, un pied d'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* DCNE) remarquable non-seulement pour son poids qui s'élève à 4 kilog., mais encore et surtout parce que, au lieu d'un seul tubercule, il en présente une sorte de grappe courte et serrée. C'est le produit d'un plant d'un an qui a végété dans une couche, sur un lit épais de feuilles à travers lequel la plante n'a pu pénétrer. Dans la note jointe à cet objet, M. Bourgeois rappelle qu'il a présenté à la Société, il y a quelques années, un tubercule de la même Igname venu également sur un lit de feuilles, dont le poids atteignait 7 kilogrammes.

3° Par M. Guillaume Petit, député du département de l'Eure, un échantillon d'une Pomme à couteau connue dans le pays sous le nom de *Pomme de deux ans*.

4° Par M. l'abbé Lioult, curé de Landelle, près de Vire (Calvados), deux *Poires* Belle Angevine qui pèsent l'une 1 kilog. 500, l'autre 1 kilog. 120.

5° Par M. Quihou, jardinier-chef au Jardin d'Acclimatation, un pied fleuri d'une Violette qu'il a reçue d'Australie. Cette plante est remarquable pour la longueur considérable de son pédoncule, qui atteint quelquefois 0m20 de longueur. La fleur en est très-odorante.

6° Par M. Gosselin, un pied fleuri d'*Epiphyllum violaceum*.

7° Par M. L. Neumann, du Jardin des Plantes, plusieurs rameaux fleuris de *Linum trigynum* ROXB.

A l'appui de cette présentation, M. L. Neumann fait observer que le *Linum trigynum* ROXB., bien qu'existant dans les jardins de l'Europe depuis l'année 1789, y est encore peu communément cultivé. Cet arbute mériterait cependant d'y occuper une place beaucoup plus large à cause de l'abondance avec laquelle il produit ses grandes et belles fleurs jaunes qui se succèdent pendant deux ou trois mois. D'ailleurs la culture n'en est nullement difficile, et il se montre même assez rustique. Dans les jardins, on n'en

obtient jamais de graines, et M. Neumann pense que cela tient à ce que ses fleurs, quoique dressées, ont les styles beaucoup plus longs que les étamines, ce qui rend la fécondation directe impossible.

8° Par M. Rivière, jardinier-chef au palais du Luxembourg, deux pots remarquablement fleuris d'*Hæmaria discolor* LINDL. (*Goodyera discolor* KER), et un pied également fleuri de *Rodriguezia crispa*.

La première de ces deux Orchidées, dit M. Rivière, existe dans les serres depuis 1815, époque à laquelle elle a été importée du Brésil. Elle y est recherchée surtout pour ses feuilles veloutées et d'un vert foncé à la face supérieure que parcourt une ligne médiane blanche, purpurines à la face inférieure; on l'y voit rarement fleurir, sans doute parce que la culture en est défectueuse; car, bien dirigée, elle fleurit très-abondamment et fort longtemps, pendant les mois d'hiver où les fleurs sont le plus rares. Ainsi les deux touffes qui sont en ce moment sur le bureau sont fleuries depuis le commencement du mois d'octobre dernier, c'est-à-dire depuis 4 mois. Cette plante aime l'ombre et l'humidité. Il suffit, pour qu'elle se développe avec vigueur, d'en supprimer les tiges florifères, après la floraison, d'en diviser les rhizomes et de planter ensuite les fragments de ceux-ci dans de la terre de bruyère concassée et mêlée d'un peu de Sphagnum. On donne ensuite des arrosements suffisants. — Quant au *Rodriguezia crispa*, continue M. Rivière, c'est une petite espèce qui croît naturellement au Brésil, attachée aux branches des arbres. Ses fleurs, assez petites, verdâtres, disposées en longues grappes, sont surtout intéressantes parce qu'elles exhalent cette odeur pénétrante que l'on retrouve chez plusieurs Orchidées. Mais cette odeur n'est pas continue; elle commence à s'exhaler chaque jour, dès 6 heures du matin, et elle cesse de se faire sentir à 11 heures du soir. Elle est donc périodique et surtout diurne.

A ce propos, M. Rivière rapporte les observations intéressantes qu'il a faites sur la périodicité de l'odeur chez plusieurs espèces d'Orchidées. Ainsi, dit-il, l'*Epidendrum cuspidatum* LODD. exhale une odeur très-suave pendant la nuit, de minuit à 5 heures du matin; il devient ensuite inodore pour recommencer à parfumer

la serre à minuit de la nuit suivante, et ainsi de suite. Avec cet *Epidendrum* à odeur nocturne, il en est dont l'odeur est uniquement diurne, notamment l'*Epidendrum cochleatum* L. *fragrans*, qui exhale son odeur de Jacinthe entre 6 heures du matin et 6 heures du soir. La période odorante est plus courte pour d'autres plantes; dans le *Cattleya bulbosa*, le parfum de rose mêlé de vanille se fait sentir de 6 heures du matin à 11 heures de la même matinée, tandis que dans l'*Angræcum distichum*, de l'île Bourbon, c'est à 11 heures du matin que commence à s'exhaler l'odeur qu'on cesse de percevoir à 6 heures du soir. Il y a donc beaucoup de diversité et même de bizarrerie sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, chez les plantes de la famille des Orchidées.

9° Par M. Davout Halet, de Boulogne (Seine), des *verrines* formées de carreaux de vitre articulés de telle sorte que la caisse ou cloche entière s'aplatit, après que le couvercle en a été ouvert à charnière.

10° Par M. Ponce (Isidore), jardinier-maraîcher à Clichy-la-Garenne (Seine), un *appareil* nouveau qu'il adapte à son système pour l'irrigation des jardins.

A la suite des présentations, M. Duchartre met sous les yeux de la Compagnie, au nom de M. Daudin, une rondelle coupée vers le bas du tronc d'un Tulipier de 35 ans, qui ne mesure pas moins de 0^m58 de diamètre, et qui montre ainsi avec quelle vigueur cette essence peut se développer sur un sol convenable. Ce bel arbre, que des circonstances particulières ont forcé M. Daudin à abattre, était au plus fort de son accroissement, comme semblent le montrer ses deux dernières couches ligneuses, dont l'épaisseur moyenne est d'un centimètre et demi.

Quelques Membres font observer que le Tulipier est loin de se développer partout avec autant de vigueur, et, entre autres, M. Forest rappelle qu'à la Malmaison l'allée de Tulipiers qu'on allait admirer déjà du temps de l'Impératrice Joséphine existe encore aujourd'hui en partie, et que les arbres qui en restent n'ont pas même la grosseur de celui qui a fourni la rondelle placée en ce moment sur le bureau.

M. Daudin apprend à la Société qu'il a planté lui-même son

Tulipier à la date de 35 ans, dans une pelouse qui avait été établie sur l'emplacement d'un ancien jardin potager, dans une terre franche, profonde et fraîche. Lorsque son arbre a été abattu, il avait environ 25 mètres de hauteur.

A propos du Tulipier, M. André dit que souvent les plantations de cet arbre, faites comme d'habitude, réussissent mal. Cela tient à ce que les racines en étant charnues souffrent de l'humidité si l'on plante de bonne heure ; mais on évite cet inconvénient en faisant la plantation au dernier moment et lorsque le Tulipier va commencer à pousser.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le comte de Sauvage, Président de la Société royale de Flore de Bruxelles, annonce que cette Société tiendra une Exposition universelle d'Horticulture, du 24 avril au 6 mai prochain, et demande que deux Membres soient délégués pour prendre part aux travaux du Jury de cette Exposition.

Sur l'invitation qui leur est adressée par M. le Président, MM. Malet et Louesse consentent à se rendre à Bruxelles comme délégués.

2° Une lettre par laquelle M. Alp. Demont, de Château-Thierry, remercie pour son admission comme Membre titulaire.

3° Une lettre de M. Groult, jeune, rue Sainte-Apolline, 12, qui offre des tubercules de *Maranta indica* dont il vient de recevoir quelques échantillons de la Jamaïque.

4° Une lettre de M. Mahias, de Rennes, qui demande : 1° qu'on inscrive désormais sur un registre spécial les graines, tubercules, etc., distribués en séance, ainsi que le nom des personnes qui les recevront et qui voudront bien faire des observations à ce sujet ; 2° qu'il y ait des Expositions de produits de la culture potagère tous les mois, ou au moins tous les trois mois ; 3° que la Société établisse un jardin d'expériences.

5° L'annonce imprimée d'un cours public et gratuit d'arboriculture fruitière et d'horticulture maraîchère, que M. Bazin, jardinier chez M. le marquis de Clugny, à Liancourt, ouvrira, le jeudi 4 février, pour le continuer le 1er et le 3e jeudi de chaque mois, sous le patronage de la Société d'Agriculture de Clermont (Oise).

M. le Président annonce à la Compagnie que les Présidents et Secrétaires des Comités et des Commissions permanentes ont été nommés aujourd'hui, et que ces nominations ont été faites de la manière suivante :

Comité de Culture potagère : M. Louesse Président, M. Laizier Secrétaire.

Comité d'Arboriculture : M. Bouclier Président, M. Cottu Secrétaire.

Comité de Floriculture : M. Malet Président, M. L. Neumann Secrétaire.

Comité de l'Industrie : M. O'Reilly Président, M. Teston Secrétaire.

Comité d'Expériences : M. L. Le Guay Président, M. Dupuy-Jamain Secrétaire.

Comité des Secours : M. Maufra Président, M. Durand Secrétaire.

Commission de Rédaction et de Publication : M. Boisduval Président, M. Lecocq-Dumesnil Secrétaire.

Commission des Expositions : M. Lucy Président, M. André Secrétaire.

Commission des Récompenses : M. Pépin Président, M. Duchartre Secrétaire.

Commission du Logement : M. Lucy Président, M. Andry Secrétaire.

Commission de Comptabilité : M. Lucy Président, MM. Bouclier, Boussière et Cottu Membres.

Jury des Expositions : M. Pépin Président, MM. Andry, Bouchard-Huzard, Vavin et Verlot Secrétaires.

Les Comités, après avoir examiné les objets présentés, formulent à ce sujet les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder à M. Bourgeois une prime de 3e classe pour sa curieuse Igname de Chine ; il prie le présentateur de refaire son expérience l'année prochaine, afin de voir si le résultat en sera semblable. Il remercie M. Vavin pour ses Pommes de terre qui prendront place dans la collection de la Société.

2° Le Comité d'Arboriculture demande que MM. Petit et Lioult soient remerciés pour leurs présentations.

3° Le Comité de Floriculture demande également que les présentateurs d'objets de sa compétence reçoivent des remercîments au nom de la Société.

4° Le Comité des Arts et Industries horticoles est d'avis : 1° que les verrines articulées de M. Davout sont la réalisation d'une idée ingénieuse, mais qu'elles offriraient des inconvénients dans la pratique, et, dans tous les cas, qu'elles ne pourraient remplacer les cloches pour la culture maraîchère; 2° que l'appareil présenté par M. Ponce doit être renvoyé à son auteur en vue d'un nouveau perfectionnement.

M. Rivière demande et obtient la parole pour exposer ses observations sur le développement des branches fruitières du Poirier et du Pêcher. Il a reconnu que, sur le premier de ces arbres, les dards s'allongent quelquefois sans donner de fruit. D'un autre côté, il avait observé que, chez certaines variétés, des déchirures superficielles venant à se produire, ces mêmes dards se développaient alors beaucoup et fructifiaient. Éclairé par cette observation, il a essayé d'inciser les branches charpentières en dessous, à la base des dards et, dans la plupart des cas, il a vu que cette opération avait pour effet d'amener sur ces dards la formation de boutons à fleurs. Il fait remarquer que si ces mêmes incisions étaient pratiquées sur le dessus des branches charpentières, elles provoqueraient le développement du dard en rameau feuillé. Il a pratiqué cette opération en mars, non-seulement sur de vieux arbres, mais encore sur des arbres jeunes et vigoureux, et, dans les deux cas, avec le même succès. — Sur des Pêchers, l'incision des branches coursonnes a produit encore des effets avantageux sans déterminer la gomme. En incisant on doit avoir le soin de ne pas entamer le bois.

M. Rivière entretient ensuite la Compagnie de l'arcure des branches des arbres et de la Vigne, et il montre que ce procédé, loin d'être nouveau, avait été déjà conseillé dès 1710 par un Anglais, et pratiqué à Paris par Barbier, dans le célèbre jardin fruitier des Chartreux. Il lit un passage de Cadet de Vaux duquel il résulte que cette opération n'eut de bons effets que pendant peu de temps. Quant à la Vigne, on a conseillé fréquemment de nos jours, de lui laisser de longs bois, sans distinguer les cépages; or, il en est, et tels sont les Gamays, sur lesquels cette forme ne convien

nullement. Dès 1787, Lavocat, dans son *Vigneron expert* (Paris, 1787, in-12), dit que ce cépage taillé à long bois dépérit et ne tarde pas à mourir.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère, pendant l'année 1863 ; par M. LOUESSE, Président de ce Comité.

2 Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture, en 1863 ; par M. MICHELIN, Vice-Secrétaire de ce Comité.

3° Compte rendu des travaux du Comité des Plantes d'ornement, en 1863 ; par M. ANDRÉ, Secrétaire de ce Comité.

M. le Président adresse des remercîments, au nom de la Société, aux rédacteurs de ces intéressants et utiles comptes rendus.

4° Note sur la Châtaigne de terre (*Bunium Bulbocastanum* LIN.); par M. TH. DENIS, de Lyon.

5° Revue de la Floriculture ; 1re partie ; par M. ROUILLARD.

6° Rapport sur les cultures d'arbres fruitiers dirigées ou exécutées par M. Forest; M. MICHELIN, Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 4 heures et demie.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 11 FÉVRIER 1864.

PRÉSIDENCE de **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de neuf nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition :

Les objets suivants sont déposés sur le bureau:

1° Par M. Lefort (André), Vice-Président de la Société d'Horticulture des Ardennes, une variété de *Pomme de terre* obtenue par lui de semis.

Dans une note jointe à cet envoi, M. Lefort dit que le semis qui a produit cette variété a été fait en 1857, sur sa propriété, à Char-

leville (Ardennes). La plante a été cultivée dans une terre d'alluvion sèche et légère. Les tubercules ont gagné graduellement en grosseur jusqu'en 1860, époque à laquelle ils avaient atteint leur volume actuel. En 1861, 29 pieds donnèrent une récolte totale de 60 kil. 500, c'est-à-dire un peu plus de 2 kil. chacun. En 1862, une Commission de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes fut chargée d'assister à l'arrachage de 50 pieds de la même variété; elle constata que le produit s'élevait à 90 kilog. ou à 1800 gram. par pied. Dans le Rapport qui fut fait à ce sujet (*Bull. de la Société des Ardennes*, cah. de novembre 1862), il est dit que cette Pomme de terre semble être une sous-variété de la Pomme de terre Chardon, mais qu'elle a les yeux moins enfoncés qu'ils ne le sont dans cette dernière.

2° Par M. Picquenot, de Louveciennes (Seine-Oise), une *Pomme de terre* dans laquelle le Comité de culture potagère croit reconnaître la Pomme de terre Xavier.

3° Par M. Moteau, jardinier à Mendre (Seine-et-Oise), une *Pomme* de semis.

4° Par M. Laurent aîné (Sébastien), un énorme bouquet de *Roses* Mme Boll, nouvelle variété dont la culture forcée a été essayée avec un plein succès par cet habile horticulteur.

5° Par M. Rivière, jardinier-chef au palais du Luxembourg, deux pieds de *Sempervivum* appartenant à deux espèces différentes. L'un porte une grande et belle inflorescence conique de fleurs jaunes, et sa tige rameuse a chacune de ses branches terminée par une grande rosette de feuilles. D'après les détails communiqués de vive voix par M. Rivière, cette plante appartient à une espèce non déterminée et voisine du *Sempervivum arboreum*. Elle provient du Jardin des plantes. Quant à l'autre pied, M. Rivière l'a obtenu de graines. Il est remarquable pour sa forte tige, haute d'environ 0m 60, parfaitement simple, que surmonte une très-grande rosette de feuilles. Cette plante est singulière en ce qu'on n'a jamais pu lui faire développer un seul bourgeon axillaire. Lorsque, dans ce but, on l'a étêtée, elle a vécu dans cet état pendant deux années, après lesquelles elle a séché peu à peu et a péri.

En l'absence de M. le Secrétaire-général indisposé, M. Bouchard-Huzard, premier Secrétaire, procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Des lettres annonçant le don fait à la Société, pour ses Expositions de 1864, par Sa Majesté l'Empereur d'une médaille d'or, par S. A. I. la Princesse Clotilde d'une médaille d'or, par S. A. I. la princesse Mathilde de deux médailles de vermeil, par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics de deux médailles d'or.

2° Une lettre par laquelle S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, Président de la Société impériale zoologique d'Acclimatation annonce que cette Société tiendra sa séance publique annuelle le vendredi 12 février, à l'Hôtel de Ville, et invite M. le Président à assister à cette solennité.

3° Une lettre par laquelle l'auteur anonyme de l'un des mémoires présentés au concours que la Société a ouvert au mois de janvier 1862, demande si le prix de ce concours sera décerné et, dans tous les cas, à quelle époque pourra être connu le jugement sur les travaux présentés.

M. le Président apprend à la Compagnie que l'un de MM. les Commissaires n'a pu, pour une cause indépendante de sa volonté, faire l'examen des mémoires présentés assez tôt pour que le résultat du concours fût rendu public lors de la séance générale pour la distribution des récompenses décernées à l'occasion de la dernière Exposition. Le Conseil d'administration s'est donc vu à regret forcé de renvoyer la proclamation du prix, s'il y a lieu de le décerner, à la séance qui aura lieu pour la distribution des médailles à la suite de la prochaine Exposition, qui s'ouvrira le 12 mars 1864.

4° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire de la Société impériale d'Horticulture pratique du département du Rhône demande la désignation d'un délégué qui puisse faire partie du Jury de l'Exposition que cette Société tiendra à Lyon, du 19 au 22 mai prochain.

M. Rougier sera prié de représenter la Société impériale et centrale d'Horticulture à l'Exposition lyonnaise.

5° Une lettre par laquelle M. Hardy, directeur du Jardin d'Acclimatation du gouvernement, à Alger, adresse des remercîments pour la collection de Pommes de terre qui lui a été donnée par la Société, et promet de faire connaître les résultats de la culture à laquelle il va soumettre ces plantes.

6° Une lettre de M. Charles Baron qui remercie pour son admission récente comme Membre titulaire de la Société.

7° Une lettre dans laquelle M. Jean Sisley, rue Saint-Maurice-Monplaisir, à Lyon, dit qu'il désire recevoir l'*Iris susiana minor* et offre d'autres *Iris* en échange de cette plante.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, demandent que des remercîments soient adressés aux présentateurs, particulièrement à MM. Rivière et Laurent (Sébastien), dont les présentations offrent toujours un rare intérêt. Le Comité d'Arboriculture en particulier déclare que la Pomme de semis présentée par M. Moteau est un petit fruit à chair blanche, fine et douce, qui manque de jus et qui lui semble sans qualités pour la table.

M. le premier Secrétaire apprend à la Société qu'elle vient de subir une perte regrettable par le décès de Mme Spencer, dame patronnesse.

Il annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé la radiation, pour refus de payement de la cotisation, de MM. Derouin, à Neuilly, Jules Guéreau, à Neuilly, Klein, à Issy, Aué, Choron, Crochot, Horel, Liége et Mutel, à Paris, Mathias, à Vitry.

Il donne ensuite communication de la liste des Commissaires désignés par le Conseil d'Administration, pour l'Exposition qui va s'ouvrir le 12 mars prochain, et il invite ceux de MM. les Membres qui désireraient être adjoints à cette liste à vouloir bien y faire inscrire leur nom.

M. le Président soumet à l'approbation de la Compagnie la liste des personnes à qui le Conseil d'Administration désire que soient confiées les fonctions de Jurés pour la même Exposition. Ce sont : MM. Bossin, Gontier, Grison père, Hardy fils, Houllet, Le Guay, Lesèble, Louesse, Malet père, Paillet père, Quihou et Weiss. Cette liste est approuvée par la Compagnie.

M. le Président annonce ensuite que l'ordre du jour appelle la délibération pour laquelle la Société a été convoquée en assemblée générale. Pour que l'objet de cette délibération soit bien connu, et bien que tous les Membres aient pu se fixer à cet égard en prenant connaissance du rapport fait à ce sujet par M. Bouchard-Huzard,

rapport dont ils avaient été avertis que des exemplaires étaient mis à leur disposition à l'agence de la Société, il invite M. Bouchard-Huzard à donner lecture de ce même rapport. Or, il résulte de ce document que, sur la proposition faite par M. Pissot, et après discussion approfondie, poursuivie dans deux séances successives, le Conseil d'Administration a été d'avis qu'il pourrait y avoir avantage pour la Société, à l'exemple de la plupart des autres Sociétés libres de Paris, à autoriser ceux de ses Membres qui le désireraient à s'exonérer une fois pour toutes du payement de la cotisation annuelle en versant une somme de 250 fr., de manière à devenir ainsi Membres à vie, selon l'expression adoptée dans les diverses Sociétés qui ont cru devoir admettre cette manière de concourir en une seule fois aux charges sociales.

Après la lecture de ce rapport, M. Cottu demande la parole. Il dit qu'ayant fait partie de la Commission à qui avait été confié l'examen de la proposition de M. Pissot, il a été opposé à l'adoption de cette proposition et s'est trouvé ainsi dans la minorité. Néanmoins, bien que le Conseil ait adopté cette proposition à une forte majorité, il n'en persiste pas moins à regarder comme très-solides les raisons qui ont déterminé sa propre opinion. Il croit donc devoir faire connaître aujourd'hui ces raisons. En premier lieu, il pense que la mesure proposée aura fort peu de succès. Dans la Société d'Horticulture, dit-il, le goût pour les plantes n'a souvent qu'une courte durée; on entre avec empressement dans la Société lorsque ce goût est dans toute sa force, et on veut pouvoir la quitter aussitôt que ce goût viendra à s'affaiblir. En second lieu, les intérêts de la Société seraient, pense-t-il, compromis par l'adoption de la mesure proposée, puisque chaque Membre à vie ne verserait que 250 fr., au lieu de payer 20 fr. par an, pendant 25 ans, c'est-à-dire 500 fr. Enfin, il se demande dans quel état seraient en ce moment les finances de la Société, si pareille mesure avait été adoptée dès l'origine, et il croit que les revenus sociaux se trouveraient extrêmement réduits aujourd'hui. Il pense donc que la Société ne doit pas adopter la proposition de M. Pissot, bien que le Conseil d'Administration l'ait revêtue de son approbation.

M. Duchartre demande et obtient la parole. Il commence par s'excuser de ce qu'il intervient dans une question d'administration;

mais il s'agit d'un projet qui lui semble intéresser vivement la Société, et, dès lors, il croit devoir sortir de la réserve dont il se fait habituellement une loi. Selon lui, les arguments présentés par M. Cottu se détruisent l'un l'autre, ou n'ont qu'une faible valeur. En effet, dit-il, si l'admission de Membres payant la cotisation en une seule fois au lieu de la payer chaque année doit être peu profitable à la Société, M. Cottu nous rassure à cet égard en prédisant qu'il y aura peu de personnes disposées à user de cette faculté. En second lieu, si la Société d'Horticulture est sujette à un renouvellement aussi prononcé que l'a dit l'honorable Membre, l'intérêt de cette Société exige qu'on fixe le plus possible cette mobilité, en obtenant autant qu'on le pourra de cotisations définitives qui, une fois données, seront un capital acquis pour toujours. Cette dernière circonstance fournit, ajoute-t-il, une réponse concluante à la question que M. Cottu s'est adressée, lorsqu'il s'est demandé quel serait aujourd'hui l'état financier de la Société, si, à l'origine, les personnes qui demandaient à en faire partie avaient versé en une seule fois leur cotisation, soit pour la plupart, soit même toutes. Il est évident que cet état financier serait bien meilleur qu'il ne l'est en réalité, car il aurait été formé, dès l'origine même, un capital plus ou moins considérable, dont les intérêts se seraient ajoutés au revenu résultant des cotisations des Membres non disposés à devenir Membres à vie. Ce capital aurait été formé aussi en partie par la somme versée une fois pour toutes par les Membres à vie décédés plus tard; or, dans une association aussi nombreuse que la nôtre, les pertes que nous avons à déplorer chaque année s'élèvent nécessairement à un chiffre élevé et amènent forcément, dans l'état actuel des choses, la perte de cotisations annuelles, laquelle serait fort amoindrie, si une partie des Membres que nous perdons avaient été Membres à vie. Au reste, l'expérience a prononcé à cet égard, puisque, dit M. Duchartre, la Société Géologique de France a réuni ainsi, en vingt-cinq ou trente années, un capital suffisant pour lui permettre de se donner un domicile à elle propre, bien que le nombre de ses Membres n'ait jamais dépassé quelques centaines. Au total, M. Duchartre regarde la mesure proposée comme ne pouvant avoir que des avantages pour la Société sans le moindre inconvénient pour ses Membres, pour qui elle serait

entièrement facultative, et entre lesquels elle n'établirait pas la moindre distinction, contrairement à ce que paraissent avoir pensé à tort quelques personnes.

Aucun autre Membre ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'article qui forme la base de la mesure proposée et qui est conçu comme il suit : « La cotisation annuelle *peut* être remplacée par une somme de 250 fr. une fois payée. » Le vote a lieu par main levée. L'article n'est pas adopté, et dès lors la proposition de M. Pissot est rejetée.

Après ce vote négatif, M. Thibaut fait observer que, se trouvant vers l'extrémité de la salle, il s'est assuré que la grande majorité des Membres placés loin du bureau n'avaient pas entendu ce dont il venait d'être question, et avaient dès lors voté sans savoir sur quoi. Sur cette observation, quelques Membres se présentent pour expliquer la mesure qui avait été mise en délibération, mais M. le Président ne croit pas pouvoir leur accorder la parole, sur la remarque faite dans l'assemblée que le vote est acquis et qu'on ne peut recommencer la discussion.

M. Lepère met sous les yeux de la Société des rameaux de Pêchers, envahis par la Cochenille ou Kermès propre à cet arbre (*Coccus Persicæ* LATR.). En ce moment, dit-il, toutes les jeunes branches des Pêchers, dans les jardins de Montreuil, sont infestées de ces insectes en général jeunes, dont il importe essentiellement de les débarrasser. Or, il n'existe pas d'autre moyen pour cela que de brosser les jeunes branches avec une brosse de chien-dent ; c'est ce que les femmes sont occupées à faire actuellement à Montreuil. Les Kermès, ainsi détachés, ne remontent pas sur les arbres et meurent. Si l'opération est mal faite et laisse des Kermès sur les arbres, il importe de la recommencer au mois de mai, lorsque les Pêches sont nouées ; plus tard, il n'y aurait plus de remède au mal, et la récolte serait compromise. Les Kermès se tiennent, pendant l'été, fixés à la face inférieure des feuilles, le long de la côte ; puis, au moment où les feuilles vont tomber, ils passent de celles-ci sur les rameaux, et cela se fait assez promptement pour que la chute des feuilles n'en entraîne aucun. Il faut donc prévenir ce passage en enlevant les feuilles, dans la première quinzaine du mois de septembre, et en les brûlant ensuite. Autrefois, à Montreuil, on n'avait

remarqué que les vieux et gros Kermès passés à l'état de coques; mais aujourd'hui on a distingué les jeunes, beaucoup plus petits, qui sont fort nombreux, la multiplication de ces insectes se faisant en nombre très-considérable, que M. Lepère croit pouvoir évaluer, pour chaque mère, à plusieurs milliers (1). En même temps que les Kermès, les Pêchers portent le plus souvent des Pucerons noirs. Pour ceux-ci, après avoir brossé les branches en vue des Kermès, il faut recourir au tabac dont l'effet est assuré.

M. Verlot lit une note, dont il est l'auteur, sur une nouvelle variété de *Petunia;*

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1864.

MM.

1 Allaire (E.), docteur-médecin, rue Saint-Jacques, 187, à Paris; présenté par MM. Chapelan et Duhaudezert.

2. Auger (A.), jardinier chez M. Vossy, à Meudon (Seine-et-Oise); par MM. Vivet et Laloy fils.

3. Bureau (E.), docteur en médecine, quai de Béthune, 24, à Paris; par MM. Neumann et Verlot.

4. Chauvin (Pierre), rue Chapon 19, à Paris; par MM. Forest et Fresgot.

5. Chenu (J.), jardinier chez M. le comte de Nadaillac, à Passy-Paris; par MM. Thibaut et Keteleêr.

---

(1) Voici comment le célèbre entomologiste Latreille dépeint la multiplication des Cochenilles et Kermès : « Si l'on observe les femelles au printemps, on voit que leur corps acquiert peu à peu un grand volume, et » qu'il finit par ressembler à une galle, tantôt sphérique, tantôt en forme » de rein, de bateau, etc. La peau des unes est unie et très-lisse, celle des » autres offre des incisions ou des vestiges de segments : c'est dans cet » état que les femelles s'accouplent, et qu'elles pondent bientôt après leurs » œufs, dont le nombre est très-considérable. Elles les font passer entre la » peau du ventre et un duvet cotonneux qui revêt intérieurement la place » qu'elles occupent. Leur corps se dessèche ensuite et devient une coque » solide qui recouvre ces œufs. D'autres femelles enveloppent les leurs » d'une matière cotonneuse et très-abondante, qui les garantit. Celles qui » sont sphériques leur forment, de leur corps, une sorte de boîte. »



6. Etevenon (G.), rue Basse de Passy, 10, à Paris; par MM. Royer et Mallet.
7. Hardivillé, coutelier, rue Saint-Jacques, 218, à Paris; par MM. Chapelan et Gay.
8. Jacquemain fils, horticulteur, à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne); par MM. Lesieur et Laniel.
9. Jarlot (J.), chef de culture du fleuriste de la Ville, bois de Vincennes, à la Brasserie (Seine), par Charenton-le-Pont; par MM. Jarlot père et André.
10. Legrand (E.), boulevard de Sébastopol, 96, rive droite, à Paris; par MM. Denuelle et Nérot.
11. Lennuyer (A.), jardinier au château de Vauréal par Pontoise (Seine-et-Oise); par MM. Vavin et Remy.
12. Moranne, rue du Banquier, 6, à Paris; par MM. Jacquin et Dumay.
13. Philippot (G.), horticulteur à Saint-Quentin (Aisne); par MM. Andry et Corbay.
14. Renault (L.), horticulteur, rue de l'Arcade, 15, à Paris; par MM. Vincent et Lhérault (Louis).
15. Silvestre de Sacy, conseiller référendaire à la cour des comptes, rue Cuvier, 14, à Paris; par MM. Brongniart et Pépin.
16. Welker (J.), jardinier-chef au château de Schoppenwihr, par Colmar (Haut-Rhin); par MM. Andry et Welker.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1864.

MM.

1. Basile (Pierre), jardinier à l'Hospice impérial des Quinze-Vingts, rue de Charenton, 28, à Paris; présenté par MM. Muzard et Léon Boizard.
2. Kieffer (J.), à Issenheim, par Soultz (Haut-Rhin); par MM. Andry et Corbay.
3. Lageste (Jules), jardinier chez M. le Marquis de Nicolaï, à Montfermeil (Seine-et-Oise); par MM. Bossin et Lioret.
4. Lecarpentier, ancien officier supérieur, rue de Montreuil, 26, à Pantin (Seine); par MM. Chauvière et Rougier.
5. Menant (Paul-Alexandre), jardinier chez M. Lemoine, Grande-Rue, 43, à Saint-Mandé (Seine); par MM. Gervais, Thibaut et Keteleêr.
6. Rivert (Charles), jardinier chez madame la baronne de Mousin, à Farcy-les-Lys, par Melun (Seine-et-Marne); par MM. Forest et Nallet.
7. Ruedel (Edme-André), cité du Wauxhall, 8 (rue du Château-d'Eau), à Paris; par MM. Rivière et Calais.
8. Villard (Ernest), jardinier au château de Coudray, par Thonon Haute-Marne); par MM. Lierval et Guldenschuh.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE FÉVRIER 1864.

Aérolithes tombés en Brabant, le 7 décembre 1863, par M. A. THIELENS; in-8° de 10 pages.

Agriculteur praticien (26 janvier et 10 février 1864). Paris; in-8°.

Almanach de l'Horticulteur nantais (année 1864). Nantes; in-8°.

Ami des Champs (février 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (décembre 1863). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15 et 30 janvier 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (septembre et octobre 1863). Toulouse; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur GAETAN CANTONI; n°s 2 et 3 de 1864). Milan; in-8°.

Annotations à la flore de la partie septentrionale du Brabant; par MM. A. THIELENS et A. WESMAEL. Bruxelles; in-8° de 10 pages.

Apiculteur (février 1864). Paris; in-8°.

Belgique horticole (janvier 1863). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (n° 10, 1863). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de St-Quentin (1863). St-Quentin; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (décembre 1863). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (janvier 1863). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (décembre 1863). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société Botanique de France (n° 6, 1863). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (septembre et octobre 1863). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (3e et 4e trimestres, 1863). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cholet (année 1863). Cholet; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône (janvier 1864). Lyon; in-8°.

Bulletin de l'Union des arts (janvier 1864). Marseille; in-8°.

Catalogue pour 1864, de MM. VILMORIN-ANDRIEUX et Ce, quai de la Mégisserie, 30, à Paris.

Catalogue (supplément) de l'ancienne maison BOSSIN, LOUESSE et Ce, quai de la Mégisserie, 6, à Paris.

Crousse, horticulteur à Nancy (Meurthe). Spécimens de *Pentstemon* et de *Fuchsia*.

Catalogue des graines du jardin de la ville de Toulouse pour 1863.

Catalogue de MM. Jacquemet-Bonnefont père et fils, pépiniéristes, à Annonay (Ardèche).

Catalogue de M. V. Lemoine, horticulteur (15 janvier 1864). Nancy (Meurthe).

Courrier des familles (1, 10 février 1864). Feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (année 1863, n° 5). Amiens; in-8°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; n°s 2 et 3 de 1864). Turin; in-8°.

Établissement horticole de M. Laurentius, de Leipsig, Plantes nouvelles.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (6e liv. du tome XV, parue le 10 février 1864). Gand; in-8°.

Gazette des Campagnes (23 et 30 janvier, 6 et 13 février 1864). Paris; feuille in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de jardinage et de Floriculture de Hambourg* rédigé par M. Ed. Otto; 2e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Haupt-Verzeichniss .... (*Catalogue principal des graines et plantes* de MM. Haage et Schmidt, d'Erfurt, pour 1864). Broch. in-8° de 60 et 51 pag.

Horticulteur français (février 1864). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins. journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; cahier double pour novembre et décembre 1863). Milan; in-8°.

Illustration horticole (janvier 1864, et table des 18 premières années). Gand; in-8°.

Institut (27 janvier; 3, 10 et 16 février 1864). Paris; feuille in-4°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (janvier 1864). Bruxelles; in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (janvier 1863). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (décembre 1863). Bourg; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; cahiers des 2, 9, 16, 23 février 1864). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (1 et 16 février 1864). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture d'Angers (tome 6, 3e cahier de 1863). Angers; in-8°.

Notice sur l'Asparagus prostratus; par M. Armand Thielens. In-8°, 7 pages et 1 planche.

Revue agricole et horticole de la Société du Gers (janvier 1864). Auch; in-8°.

Revue horticole (janvier 1864). Marseille; in-8°.

Revue du monde colonial (janvier 1864). Paris ; in-8°.

Revue horticole (16 février 1864). Paris ; in-8°.

Science pour tous (28 janvier, 4, 11 et 18 février 1864). Paris; feuille in-4°.

Société d'Agriculture de Tonnerre (juillet 1863). Tonnerre, in-8°.

Société d'Horticulture de St-Lo (concours de 1862 et programme de 1864).

Société libre des Beaux-Arts (février 1864). Paris ; in-8°.

Sud-Est (janvier 1864). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. ROBERT HOGG; cahier de février 1864). Londres; in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur KARL KOCK. n°s 2, 3, 4, 5, 6, 7 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift der landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de février 1864). Munich; in-8°.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ DE CULTURE POTAGÈRE PENDANT L'ANNÉE 1863;

Par M. LOUESSE, Président de ce Comité.

MESSIEURS,

Chaque année qui s'écoule amène avec elle quelques découvertes que votre Comité de Culture potagère est tenu par son règlement de vous signaler dans un rapport de fin d'année. Ce coup d'œil rétrospectif porte en lui-même son enseignement ; il vous fait connaître les procédés de culture qui ont été mis en œuvre pendant les douze mois de l'année; d'autres fois, et c'est le plus souvent, nous voyons quelles sont les plantes potagères qui ont été introduites, ou celles qui ont été perfectionnées. Pour la première de ces deux catégories, il convient de citer, à cause de leurs nombreuses communications, MM. Gauthier, Fromont (Baptiste) et Vavin, qui, en diverses circonstances, vous ont entretenus des résultats qu'ils obtenaient dans la culture de différentes plantes légumières,

notamment dans celle de l'Asperge, que M. Gauthier, d'accord en cela avec certains de nos bons horticulteurs de Paris, conseille de repiquer en place, en très-jeune plant, et un mois ou six semaines après que la graine a germé. Ce procédé, qui s'éloigne sensiblement de ceux adoptés jusqu'à ce jour, où l'on n'emploie que des plants de deux ou trois ans, est une innovation hardie que la pratique viendra confirmer un jour. D'un autre côté, M. le comte de Lambertye, le savant et zélé promoteur de la culture forcée en France, vous a suffisamment fait connaître comment il disposait et préparait ses plants de Fraisiers des quatre saisons en vue d'obtenir une plus abondante récolte. Pour un autre ordre de culture, celle de l'Ananas, qui exige des soins tout particuliers et entraîne des frais considérables, MM. Chantrier, Scodard et Kander ont mis sous vos yeux des échantillons qui, par leur volume, dépassent de beaucoup ceux que nous sommes habitués à voir chaque jour.

Une culture qu'il serait désirable de voir se propager et que le Comité, dans plus d'une occasion, a cru devoir recommander à cause des avantages qu'elle présente, c'est celle de Pissenlit, qui, blanchi à la façon de la Chicorée sauvage, dite Barbe de capucin, donne une salade très-tendre et infiniment préférable à cette dernière; vous avez pu en juger par les beaux échantillons qu'ont présentés MM. Robin et Baron-Chartier. Cette plante, excessivement rustique, est l'objet d'une culture suivie au Potager impérial de Versailles. A côté de cette salade, il convient peut-être de rappeler celle de M. Thibaut Prudent; cette dernière, obtenue par feu M. Jacquin aîné, de regrettable mémoire, est une variété de la Chicorée sauvage dite améliorée, qui a les feuilles entièrement frisées comme la Chicorée fine de Rouen. Cette nouvelle introduction a paru assez intéressante au Comité pour qu'une Commission ait été chargée d'en étudier et suivre la culture et de vous en rendre compte ultérieurement. M. Donard, amateur zélé de l'horticulture, vous a fait connaître une fois de plus les avantages que présentait le Crambe ou Chou marin, légume précieux à cause de l'époque peu avancée de l'année où il donne son produit. Cette plante, très-appréciée en Angleterre, ne l'est malheureusement pas assez chez nous, où elle offrirait cependant une

ressource précieuse pendant les mois de février et mars, époque où les légumes nouveaux sont toujours rares.

Une culture qui, depuis un certain nombre d'années, a pris et prend encore des proportions incroyables est entre toutes celle du Fraisier. C'est surtout en parcourant les environs de Paris qu'on est frappé de l'immense quantité de terrain qui est aujourd'hui consacrée à la culture de cette plante, l'une de celles dont la réussite est le plus assurée, puisque nous pouvons affirmer qu'il n'est pas à notre connaissance qu'une récolte ait jamais manqué depuis bien des années; c'est donc à cette extrême facilité qu'on doit de voir nos marchés toujours si abondamment pourvus de l'excellent fruit de cette plante. Aussi les cultivateurs attachent-ils une grande valeur aux bonnes variétés qu'il convient d'introduire dans la culture, qu'on les destine à la culture forcée ou bien à celle des champs ; et, sous ce double rapport, plusieurs de celles qui ont été présentées par MM. Robine et Gloede devront offrir de l'intérêt. C'est surtout dans la collection du premier qu'il convient de chercher les meilleures variétés du commerce, attendu qu'il n'admet dans la sienne que celles dont le mérite a été parfaitement établi. M. Dupuy-Jamain vous a fait connaître aussi de son côté une variété que le Comité a tout particulièrement remarquée et qui portait le nom de Fraise Saint-Laumer.

Enfin, pour terminer cette énumération, déjà un peu longue, et pour donner satisfaction à tous, nous dirons que M. Billard, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, a présenté des Champignons obtenus sans fumier et avec l'aide de feuilles seulement ; ce résultat acquis, s'il n'est pas l'effet de circonstances exceptionnelles et dues au hasard, présente assez d'intérêt pour faire désirer vivement que M. Billard nous fasse connaître les moyens qu'il emploie et comment il dispose les feuilles qui doivent produire ces Champignons.

Tels sont en substance, Messieurs, les divers travaux de votre Comité de Culture potagère pendant l'année 1863, travaux qu'il désire voir se renouveler chaque année, tant il a à cœur de faire progresser l'horticulture, but constant de tous ses efforts ainsi que de ceux de la Société tout entière.

Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture pendant l'année 1863 ;

Par M. Michelin, Vice-Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Une Société dont l'institution est d'utilité publique, non-seulement doit travailler pour rendre service au pays, mais encore doit faire connaître les résultats dus à ses efforts.

C'est à ce titre que le Règlement prescrit à vos Comités de vous rendre compte, à la fin de chaque année, du concours qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de l'œuvre sociale.

Lorsque, depuis plusieurs années, honoré de la confiance de mes collègues, je reviens, à cette même époque, vous lire le compte rendu de leurs travaux, je regrette qu'une plume plus habile que la mienne n'en trace pas un tableau plus attrayant ; aussi, je vous engagerai à vous dédommager de l'aridité de mon récit en portant vos souvenirs sur cette brillante Exposition où se groupaient dernièrement ces riches collections de fruits si dignes de vos éloges et de vos récompenses.

Les beaux fruits sont nombreux ; les bons sont rares, et nous marchons patiemment à la recherche de ceux-ci, dans l'espoir de vous aider à mieux composer les plantations de vos jardins et à y faire entrer en même temps en plus grande quantité ceux qui sont propres à une longue conservation.

Nous serons trop heureux s'il nous est aussi donné de faire monter quelque peu, par nos efforts opiniâtres, la qualité des variétés qui, sur les marchés, sont livrées à la consommation publique.

Toutefois, Messieurs, en faisant la part des fruits, nous ne négligeons pas la conduite des arbres qui les produisent ni la taille des petites branches qui les portent.

La séve est une mine féconde qu'aujourd'hui, disons-le, on sait généralement exploiter avec profit, tout en la traitant par des procédés très-variés ; si l'on s'applique à constater les meilleurs, on concourt à perfectionner l'art de la culture, et à en faire monter le niveau ; nous marchons pénétrés de cette pensée.

Il est à remarquer que les membres du Comité ont été peu sou-

vent appelés au dehors pour juger des travaux d'aboriculture, pendant l'année qui vient de s'écouler; on est porté à le regretter.

Sept Commissions ont été nommées par M. le Président du Comité; je ne puis parler que de celles-là, n'ayant eu aucune notion sur les autres. Sur ce nombre, deux seulement ont eu pour but de visiter des cultures d'arbres fruitiers; les autres ont eu des motifs divers.

Les présentations faites à vos séances pour des fruits de belle venue ou signalés comme bons à propager, celles d'objets se rattachant à l'arboriculture et offrant de l'intérêt pour l'étude ou la pratique, ont atteint le nombre de soixante-deux; vous avez accordé à certains de leurs auteurs :

Une prime de 1re classe;

Trois primes de 2e classe;

Quatre primes de 3e classe.

Ce nombre de primes, tant soit peu restreinte, dénote que les apports de fruits hors ligne ont été peu nombreux en 1863. Il vaut mieux l'attribuer à la difficulté d'en obtenir de tels dans cette année de sécheresse que croire à un refroidissement de cette émulation qui stimule les cultivateurs.

Vous avez apprécié les communications ayant trait à l'arboriculture, et elles ont été consignées aux procès-verbaux de vos séances; elles auront donc l'utilité dont elles sont susceptibles, bien qu'elles ne me semblent pas de nature à vous être rappelées dans cet aperçu.

Néanmoins, les matières n'ont pas manqué aux études du Comité d'Arboriculture, qui, pour donner à toutes l'attention qu'elles méritaient, a dû, comme les années précédentes, doubler ses séances réglementaires et les tenir tous les quinze jours.

La Commission spéciale et permanente de pomologie a aussi fonctionné avec son assiduité accoutumée, et, grâce au concours qu'elle prête au Comité qui la délègue, on peut dire et proclamer, dans l'intérêt de l'étude et du progrès, que les cultivateurs qui désirent soumettre des fruits à l'appréciation de la Société impériale et centrale peuvent être assurés que, chaque jeudi, plusieurs de ses Membres sont présents pour examiner les fruits à juste point de maturité.

Il est, à l'égard des fruits qui, à certains moments, sont dans nos mains par centaines, un petit détail d'intérieur dont je veux vous entretenir, parce qu'il est la cause d'une amélioration réelle. Une organisation fort simple et qui tient lieu de fruitier a parfaitement réussi, et nous permet de trouver les fruits dans de bonnes conditions, lorsque, même après plusieurs mois, il est à propos de les déguster.

L'étude des fruits, dont la nomenclature est si étendue et si confuse, exige une minutieuse persévérance de la part de ceux qui s'y livrent; nos collègues qui s'adonnent plus particulièrement à la pomologie suivent résolùment leur route : si leur consciencieuse assiduité prouve leur bonne volonté, elle promet en même temps des résultats pour l'avenir.

Il est bon à cet endroit de vous faire savoir que rien de ce qui a paru sous les yeux du Comité d'Arboriculture n'est perdu pour notre Société. Non-seulement les sujets qui y sont traités dans les séances sont relatés dans des procès-verbaux complets et réguliers, mais encore un dépouillement, qui est fait après coup sur des fiches mobiles, fournira ultérieurement un élément utile pour toute classification et un moyen facile pour faire des recherches.

Le Comité d'Arboriculture distingue par dessus tout les fruits d'hiver qui, lorsqu'ils ont de la qualité, ont d'autant plus de prix qu'ils sont rares à leur époque; il s'est définitivement prononcé cette année sur une excellente Poire provenant d'un semis et à laquelle M. Boisbunel, de Rouen, son obtenteur, a donné le nom d'Olivier de Serres.

Vous avez entendu un rapport spécial sur ce fruit qui, on doit l'espérer, sera l'objet d'une récompense; je me borne à le citer.

Nous apportons une grande prudence dans le jugement des nouveaux gains, et nous avons l'habitude de ne nous fixer sur eux qu'après deux années d'épreuves.

Cette exigence, que vous approuverez, nous a fait tenir en suspens une jolie et délicieuse Poire d'hiver du nom de Jules d'Airoles, que M. Hutin, de Laval, nous a fait connaître l'année dernière, et dont, à son grand regret et au nôtre, il lui a été impossible de conserver des échantillons de la dernière récolte. Nous avons à l'étude plusieurs Poires du même horticulteur, qui font partie des

lots qui nous ont été renvoyés par le Jury de l'Exposition pour être goûtés au moment de leur maturité.

En attendant un rapport sur ces fruits, qui vous sera fait à la fin de l'hiver, je crois rendre service aux arboriculteurs en vous citant dès à présent la Poire Jacques Chamaret, mûrissant en octobre, également de M. Hutin, de Laval; la Poire Président Payen, mûrissant en octobre et dont la qualité paraît toujours bonne; la Poire Forest, de novembre, et une autre mûrissant en octobre remarquablement fine par son goût, et dont je m'abstiendrai cette fois de vous donner le nom; ces trois derniers fruits sont de M. Briffaut.

Sur 59 Poires que M. Boisbunel a exposées, je vous indiquerai comme bonnes les suivantes : *Beurré du Cercle, Beurré Payen, Amandine de Rouen et Amiral Cécille.*

Une petite Poire de M. Boisselot, de Nantes, qui lui a donné le nom de M. Barral a été jugée assez bonne.

Nous avons goûté avec grand plaisir la petite Poire d'octobre nommée Bergamotte Poiteau, qui est cultivée par M. Cochet, et qui mériterait d'être répandue.

La Poire Madame Favre de MM. Perrier, de Sennecey-le-Grand (Saône et Loire) nous a paru suivre de près par son mérite la Poire Souvenir Favre, que vous avez jugée digne d'une médaille.

Nous considérons comme étant très-belle, bonne et recommandable, la Poire Beurré Luizet, dont M. Baltet nous a remis un échantillon.

La Poire Duchesse d'hiver, goûtée par nous en février 1863, nous a paru très-belle et d'un bon goût pour la saison.

M. Grégoire, de Tirlemont (Belgique) a dédié à M. Alexis Lepère, notre collègue, une Poire qui est bonne, et il nous a communiqué un échantillon d'une Poire qui aura de la peine à conserver entier son nom très-long de 25e anniversaire de Léopold Ier, mais à laquelle il restera, ce qui est essentiel et rare à la fois, sa qualité que nous avons désignée comme très-bonne.

Cet horticulteur distingué nous a adressé en même temps pour les étudier neuf Poires de semis.

M. Ottolander, de Boskoop (Hollande) nous a envoyé une collection de six Pommes, dont trois de ses gains.

M. Baltet, de Troyes, toujours zélé lorsqu'il s'agit de favoriser le

développement de l'art horticole, a mis à notre disposition 100 variétés de Poires, 70 de Pommes et une de Raisin.

La Société de Fontenay-le-Comte nous a fait connaître six variétés de Pommes prisées dans cette localité et dont les deux nommées Reinette Ouvrard et Pomme des deux Mondes nous ont paru les meilleures.

M. Thierry, Secrétaire-archiviste de la Société d'Horticulture de Caen et directeur du jardin botanique de cette ville, a fait l'envoi à notre Société de trente-huit variétés de Pommes et d'une espèce de Poire cultivées en plein vent dans le Calvados, et qui sont pour la plupart l'objet d'un commerce d'exportation très-fructueux pour le pays.

Nous avons à vous signaler un bel et bon Abricot, provenant d'un semis de M. Deydier de Valréas (Vaucluse) auquel l'obtenteur n'a pas encore donné de nom.

Je répare un oubli en vous recommandant tout particulièrement un autre Abricot, celui qui porte le nom de M. Jacques, et qui nous a paru excellent.

Enfin, Messieurs, dans le cours de l'année, votre Comité d'Arboriculture a été mis à même de consigner ses observations sur environ trois cents variétés de fruits.

Vous m'approuverez si, en votre nom, je félicite ces Sociétés et ces horticulteurs éclairés d'avoir ainsi compris que les hommes voués aux mêmes études doivent s'entr'aider pour s'instruire, parce que la science acquise par chacun profite à tous, lorsque des communications, fondées sur une confraternité bienveillante ou des moyens de publicité bien entendus, concourent à la répandre.

Les communications qui nous ont été faites, et surtout l'exhibition d'automne, nous ont fourni quelques types qui, reproduits par le moulage, enrichiront la collection qui, comme d'usage, sera l'objet d'un rapport spécial.

Permettez-moi, Messieurs, de terminer en vous rapportant une remarque encourageante qui frappait mon oreille dans notre dernière séance pomologique. A cette activité horticole qui caractérise notre époque nous devons de connaître un grand nombre de fruits cultivés dans les pays éloignés de l'Europe, et même d'outre-mer; il y en a de fort beaux; mais ceux qui sont propres à notre

pays tempéré et privilégié de France *sont toujours les meilleurs.*

Lorsque nous avons dans les mains des ressources si abondantes, n'est-il pas de notre devoir de bien nous entendre pour les classer et de faire tous nos efforts pour que les cultures fruitières ne reposent que sur de bons choix?

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ DES PLANTES D'ORNEMENT, PENDANT L'ANNÉE 1863 ;

Par M. ANDRÉ, Secrétaire.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux le résumé des travaux du Comité des plantes d'ornement, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Avant d'entrer dans l'examen rapide que ce travail entraîne, veuillez me permettre de vous dire en peu de mots quelles appréciations a fait naître en moi ce coup d'œil rétrospectif sur vos travaux.

Le Comité des plantes d'ornement est l'une des sections les plus importantes de la Société impériale et centrale d'Horticulture. Il en est le plus beau fleuron, et s'il est primé en utilité pour l'économie domestique, par les cultures fruitières et potagères, il a, en revanche, l'honneur de toucher de plus près aux questions d'art, de luxe et de décoration, et d'être un juge excellent en matière de goût horticole.

Sa tâche est grande et son cercle étendu. La nomenclature et la culture des fleurs, des herbes, arbres et arbustes d'ornement, l'art de leur emploi dans l'ornementation des jardins, des serres, des appartements, les procédés perfectionnés de la culture, le patronage des obtentions et des introductions nouvelles, la vulgarisation de la science et de la pratique, l'appui aux efforts patients et obscurs des plus humbles comme des plus vaillants d'entre vous, tel est le vaste cadre dans lequel le Comité des plantes d'ornement doit appliquer ses efforts et ses travaux.

Ce but complexe, Messieurs, avez-vous tous la certitude de l'avoir rempli dans son entier? Chacun de vous, membres de ce

Comité, a-t-il payé, à l'association de ces amis du jardinage de luxe, son tribut d'activité, de dévouement? En général, et dans la mesure du possible, oui, Messieurs. Il est vrai que les charges, les besoins, les affaires, toutes les exigences des emplois ou du commerce n'ont pu permettre à tous d'assister régulièrement aux séances du Comité, et le concours de leurs lumières et de leur expérience a souvent manqué à leurs collègues plus heureux ou plus fidèles.

Mais la situation d'un Comité ne se juge pas sur la part spéciale apportée par chacun dans l'association; elle se peint dans les résultats obtenus, et, n'hésitons pas à le dire, Messieurs, ces résultats ne manquent pas d'importance.

La situation du Comité est bonne; mais elle est susceptible de beaucoup s'améliorer encore. Vous avez tous, Messieurs, le désir de la voir arriver à un degré élevé de perfection, et votre concours, plus que jamais, est assuré à cette tâche utile et séduisante.

Aux travaux de vos anciens et fidèles collègues, des adeptes nouveaux et zélés joindront leurs produits et leurs bons conseils; les nouveautés méritantes, sous une impulsion intelligente, apparaîtront plus nombreuses et plus belles, et l'année qui s'ouvre grossira, nous l'espérons, le nombre des belles années de la floriculture.

Vous savez tous, Messieurs, quelle place importante occupe, dans la floriculture, la nombreuse et charmante tribu des *Pelargonium*. Deux sections principales, les *Pelargonium zonale* et les *Pelargonium* à grandes fleurs, sont l'objet des soins de nombreux semeurs. A leur tête se place notre vénérable et cher Président, M. Malet. L'année qui vient de s'écouler a vu se produire de nouvelles plantes de ses semis, qui ont conquis tous les suffrages de la Commission chargée de les visiter.

Dix plantes superbes, choisies dans le nombre considérable de ces semis et issues de Pelargoniers à grandes fleurs, furent choisies par la Commission, et le commerce s'en est emparé sous les noms suivants : M. Chauvière, Madame Chauvière, Céline Malet, M. Malet, M. Alphonse Dufoy, Madame Lafaulotte, Madame Chardine, Clémence Delahaye, Pascal et M. Charles Rouillard.

Une récompense a été demandée à la Société.

A côté de M. Malet, vient se placer un heureux semeur, M. Babouillard, dont les obtentions de cette année ont dépassé toutes les espérances. Au dire de M. Malet, rapporteur d'une Commission chargée de visiter ses semis, rien n'est plus beau que les *Pelargonium zonale* de cet amateur, mis au commerce par M. Mézard, sous les noms de M. Bar, Mme Bar, M. Gueffier, Mlle Marie Mézard. MM. Desobry, Guimard, Papin et Daguereau, ont également droit à nos remercîments pour leurs semis de Pelargoniers, tout inférieurs qu'ils soient aux maîtres dont nous venons de parler.

Enfin, sur le chapitre *Pelargonium*, M. Malet a été appelé à prononcer sur un cas de dimorphisme ou d'hétérogénie qui s'était présenté dans les cultures d'un amateur, à Orthez. Des fleurs de différentes couleurs et de deux formes diverses s'étaient présentées sur un même pied. Le fait n'est pas nouveau, a dit M. Malet, mais il est curieux à constater, bien qu'il se rencontre parfois sur les *Pelargonium Diadematum*.

Les Pivoines herbacées sont entourées, à Paris, de l'élite des semeurs. M. Guérin (Modeste) en fait depuis longtemps l'objet de toutes ses attentions, et le succès n'a pas trompé ses efforts persévérants. Indépendamment de ses variétés arborescentes qu'il met chaque année au commerce, il s'occupe des Pivoines herbacées, et le Comité a pu voir, au printemps dernier, un certain nombre de très-belles nouveautés, sorties des *Pæonia edulis* et *P. sinensis*.

MM. Verdier (Eugène) et Verdier (Charles) ont également fait de la culture des Pivoines une branche importante de leurs cultures, et les magnifiques bouquets qu'ils ont livrés à l'admiration de la Société sont encore présents à toutes les mémoires.

La faveur des Dalhias s'amoindrit, nous dit-on parfois. Rien ne l'a mieux démenti que les obtentions de l'année dernière. De nombreux et brillants semis se sont produits de toutes parts, et aux heureux semeurs qui ont nom M. Chardine, M. Dufoy, M. Chauvière, M. Souchet, se sont ajoutées des gloires nouvelles, qui ont droit aux plus vifs encouragements; nous devons nommer, dans cette catégorie, MM. Remy, de Pontoise, Bazin, Massé, Laloy et plusieurs autres, tous habiles, et presque tous heureux dans leurs gains. MM. Baltet frères, de Troyes, un peu éloignés du centre de nos travaux, mais non moins actifs et zélés suivants

sinon devanciers du progrès universel, ont prouvé qu'eux aussi avaient des droits à nos remercîments. Leur envoi de Dalhias de semis pourrait rivaliser avec les plus belles collections.

Les Pétunias ont de nombreux amateurs, les Pétunias à fleurs doubles surtout. M. Tabar se place en première ligne dans cette dernière section. On reproche à bon droit à ces variétés aux fleurs si grandes, si belles, si pleines et de coloris élégants ou bizarres, de se prêter difficilement à la culture à l'air libre, restée jusqu'ici l'apanage des Pétunias à fleurs simples. — A cela M. Tabar répond qu'il obtiendra certainement la rusticité la plus complète de ses Pétunias à fleurs doubles. MM. Goury et Chalès, qui vous ont également présenté quelques-unes de ces variétés, partagent entièrement cette opinion.

Les Œillets sont malheureusement trop oubliés dans la floriculture actuelle. Qui d'entre vous, cependant, ne se rappelle la délicieuse collection de 50 variétés de premier choix, que M. Gauthier-Dubos, de Pierrefitte, a offerte, cette année, à votre admiration. Cette vieille et noble tradition, conservée et développée avec tant d'ardeur par M. Gauthier-Dubos, mérite d'être suivie avec plus d'empressement, et nous espérons encore revoir les beaux jours de l'Œillet des fleuristes.

A leur place, les petites espèces, Œillet de Chine (*Dianthus sinensis*) et Œillet d'Heddewig (*Dianthus Heddewigii*), se sont emparées de l'attention des amateurs, et MM. Jules Auclère et Thibault-Prudent vous ont prouvé ce que pouvaient devenir ces aimables plantes dans des mains habiles.

Comme les Œillets, le genre Renoncule a vu depuis longtemps décroître le nombre de ses amateurs. Il n'a pas tenu à M. Duffetelle que cette injustice ne fût empêchée, et dans les magnifiques bouquets qu'il vous a présentés, vous avez pu voir que leur culture, déclarée si difficile, n'était pour lui qu'un jeu dont il s'acquitte à merveille. Nous lui souhaitons de nombreux imitateurs.

Demandez à M. Lemoine, de Nancy, ce qu'il a fait de ces vieilles plantes que vous connaissiez tous sous le nom de *Potentilla atrosanguinea* et *Potentilla hæmatochroa*. De simples, petites, obscures qu'étaient les fleurs, il les a faites doubles, brillantes, agrandies, parées des couleurs les plus belles et les plus variées. Ces belles

fleurs ont obéi à toutes ses fantaisies, et il n'est pas, dit-il, au bout de ses succès. — Hâtons-nous d'applaudir et de l'encourager.

Nous eussions commencé par les Roses, c'était leur droit, si, cette année, elles eussent été en nombre. Il n'en a pas été ainsi. Le nombre des nouveautés a été fort restreint, mais plusieurs gains excellents ont cependant vu le jour, et certainement la Rose Eugène Belin, obtenue par M. Gautreau, dont M. Eugène Verdier, au nom d'une Commission, vous a parlé avec éloges, était de ce nombre choisi.

Le même M. Eugène Verdier a de nouveau livré à vos éloges de beaux spécimens de sa Rose de semis, à laquelle il a donné le nom de Prince Camille de Rohan.

M. Chauvière, qui a si souvent attaché son nom aux plus belles conquêtes de la floriculture, a consacré les loisirs d'une laborieuse retraite au développement de certains genres favoris dans lesquels il excelle. Les *Penstemon* et les *Delphinium* sont du nombre, et ses derniers gains ont, cette année, dépassé tout ce qu'on avait produit jusqu'à ce jour.

Les Conifères nouvelles du Japon, collectionnées avec soin et cultivées avec un profond savoir et une grande intelligence des choses de la culture, donnent à M. Chauvière un droit de plus à notre gratitude.

M. Rémy, de Pontoise, fait aussi des efforts dignes d'attention, dans le semis des *Delphinium;* il a obtenu cette année plusieurs nouveautés intéressantes.

Les Glaïeuls de M. Louvat et de M. Loise ont témoigné d'une culture sage et entendue, et si ces Messieurs ne peuvent prétendre se placer à côté des Souchet, des Malet, et de ceux qui ont produit les magnifiques variétés qui sont les plus beaux ornements de nos jardins, ils sont néanmoins dignes d'intérêt par leurs efforts et leur persévérance.

M. Margottin, par un tour de force ingénieux, vous a montré ce que l'art de la greffe, habilement interprété, pouvait faire de miracles même sur les plantes herbacées, et sa belle collection de Roses-trémières naines et greffées, qu'il a mise sous vos yeux, a conquis tous vos suffrages.

Vous avez eu des éloges mérités pour soixante variétés de



Cinéraires de M. Lecoq, les *Zinnia* à fleurs doubles de MM. Sturbe et Trony, et les *Salpiglossis* variés de MM. Auclère et Loise ; les Verveines de semis de ce dernier ; les *Phlox Drummondi* de M. Chalès ; le *Rhodanthe Manglesii maculata* de M. Louesse ; les *Reines-Marguerites* couronnées de M. Thibaut-Prudent ; les *Reines-Marguerites Victoria* de M. Legendre Garriau, et les *Helichrysum macranthum* de M. Moreau (Louis).

Voilà pour les collections, les semis, les obtentions nouvelles.

Si maintenant nous examinons les apports isolés de plantes rares, curieuses ou bien cultivées, nous n'aurons pas moins d'éloges à décerner. Nous verrons que, pour un certain nombre d'entre vous, les saines traditions de ce qu'on appelait autrefois la culture d'amateurs ne se sont point perdues, et qu'il en est plus d'un qui les conserve fidèlement.

Grâces soient donc rendues à M. Rivière, dont le zèle et le profond savoir ressuscitent chaque jour une de ces curieuses plantes que nous avons délaissées à grand tort. C'est ainsi que vous l'avez vu, au printemps dernier, attirer vos regards surpris par deux plantes charmantes, l'*Hæmanthus multiflorus* et le *Mantisia* (*Globba*) *saltatoria*. La première, superbe Amaryllidée portant un énorme capitule de fleurs empourprées, aux longues étamines rayonnantes ; la seconde, singulière Marantacée aux fleurettes suspendues comme un danseur sur une corde, ce qui lui a valu l'épithète de sauteuse (*saltatoria*) ; toutes deux dans un état parfait de végétation et de floraison, témoignage du talent d'un praticien éclairé.

Personne n'a oublié la plus belle de toutes les présentations de M. Rivière ; nous voulons parler des splendides Amaryllis envoyées par M. Binot, de Pétropolis (Brésil), et décrites par M. Duchartre sous le nom de *Amaryllis procera*. La brillante floraison de deux exemplaires de cette merveilleuse espèce, confiés aux soins de M. Rivière, a été l'événement floral de l'année, et nous ne nous arrêterons pas sur un sujet qui a été déjà traité de main de maître dans cette enceinte.

De plus, M. Rivière a mis sous vos yeux des rameaux de *Rosa cannabifolia* présentant un accident de dimorphisme tel que le savant jardinier en chef du Luxembourg n'hésite pas à faire de cette prétendue espèce un simple accident du *Rosa alba*.

Il vous a également soumis une hampe fleurie de *Sauromatum ferox*, étrange Aroïdée épineuse, qu'il est rare de voir fleurir chez nous, et qui intéresse plus d'un curieux. Une énorme panicule de *Vanda Lowii*, présentée par le même M. Rivière, à l'une de vos séances, avec ses singulières fleurs de couleurs et de formes différentes sur le même support, a été l'objet d'une savante dissertation de sa part sur cet exemple remarquable d'hétérogénie.

M. Daudin nous a montré un charmant petit Lis (*Lilium pulchellum*), qu'il avait reçu du fleuve Amur (Asie orientale) et qui fleurissait pour la première fois.

Un essai de M. Fournier sur des Lis blancs (*Lilium candidum*) a démontré que cette espèce n'est pas rebelle à une culture forcée bien entendue.

M. Landry jeune, de Passy, s'occupe non-seulement de Cactées, mais aussi d'Orchidées, à l'occasion. Un *Oncidium* et un *Stanhopea* qu'il avait reçus des contrées équatoriales, ces dernières années, lui ont enfin fleuri. — Il s'est empressé de les soumettre à votre jugement et a chargé le Comité de les déterminer.

M. Chappart est un jeune et intelligent jardinier, qui a prouvé de l'activité, et même un certain talent. Il vous a montré un pied de *Lagerstrœmia indica* en fleur, quoique petit et cultivé en pot.

Un de vos membres les plus intelligents et les plus dévoués, M. Pelé fils, a remis en honneur, avec raison, la belle Campanulacée connue sous le nom de *Michauxia campanuloides*.

M. Douverel apporte tous ses soins à cultiver des plantes difficiles, et cette année il vous a présenté un superbe exemplaire d'*Eucharis amazonica*, délicieuse Amaryllidée, au périanthe du blanc le plus pur, se détachant sur un large et vigoureux feuillage vert foncé.

Les Jacinthes de M. Bossin ont été, dès le premier printemps, l'objet d'un examen sérieux sur place, et l'on vous a rendu compte de leur mérite élevé.

M. Chevalerie, jardinier de M. Odilon-Barrot, a réussi à faire d'une jolie Acanthacée, le *Thyrsacanthus rutilans*, une gerbe fleurie du plus gracieux aspect, aux longs pendentifs empourprés.

Le Diélytre de M. Rousset, le Cyclamen de M. Carret ont eu leur part de votre attention.

De bien loin, M. Jacquemin vous a envoyé des rameaux d'un Ricin pourpre-noir, assez remarquable, des rameaux d'If à baies jaunes, couverts de leurs curieux fruits, un Chardon très-élégant connu sous le nom de *Chamæpeuce diacantha*, et des rameaux fleuris d'une étrange plante grimpante de la famille des Lardizabalées : l'*Akebia quinata*.

Tous les ans il se présente des exemples plus ou moins importants d'anomalies végétales. M. Pépin a pu vous montrer cette année des rameaux de Lilas anormalement fleuris en pleine automne, à la suite d'une recrudescence des pluies.

Une maladie singulière, l'avortement des fleurs de Tulipes hâtives, a vivement frappé M. Rivière et plusieurs autres personnes. Votre avis sur ce fait a été que l'année précédente, ayant été trop humide pour favoriser la maturation des oignons, cet avortement si regrettable n'avait pas d'autre cause.

M. Louesse a soumis à votre appréciation des feuilles de Roses-trémières (*Althæa rosea*) entièrement perforées par un insecte que votre honorable Vice-Président, M. Boisduval, a reconnu pour l'Altise de la Mauve (*Altica Malvæ*).

Enfin aux opérations variées et déjà considérables que je viens d'énumérer se sont jointes vos Expositions du printemps et de l'automne, dont il ne m'est pas permis de parler ici, et dont les lauréats sont pour la plupart comptés parmi les plus fermes appuis de notre Comité.

Tel est, Messieurs, l'exposé que j'avais à mettre sous vos yeux. Il a pu vous paraître long et fastidieux quant à la forme, mais toutes vos sympathies se sont réveillées certainement lorsque j'ai eu l'honneur de nommer devant vous des collègues que vous entourez tous d'estime et de respect.

La situation du Comité des plantes d'ornement est satisfaisante, sinon florissante, je vous l'ai déclaré au commencement de ce compte rendu, et si quelques-uns de ses membres trop tièdes mettaient un peu plus d'empressement à se joindre au nombre militant, je ne doute pas qu'il ne s'ouvrît pour lui une ère de prospérité qui appellerait les félicitations de la Société tout entière.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LE PROCÉDÉ IMAGINÉ PAR M. HOOIBRENK EN VUE D'OPÉRER LA FÉCONDATION ARTIFICIELLE DES CÉRÉALES ;

Par M. DAUDIN.

Qu'il me soit permis d'appeler un instant l'attention sur une question qui touche aux intérêts de la grande culture plus qu'à ceux de l'horticulture proprement dite. Mais ces deux industries sont sœurs, et notre Société ne peut rester indifférente aux découvertes qui s'appliquent aux productions du sol. On a dit quelque part : « que l'horticulture est *l'orfèvrerie de l'agriculture;* » elle n'est, en effet, que l'art de cultiver la terre porté à son plus haut degré de perfection.

Il s'agit, dans cette communication, d'un procédé imaginé par M. Daniel Hooibrenk, en vue d'opérer, d'une manière artificielle, la fécondation de l'épi des Céréales, par la répartition égale et régulière du pollen, au moment de l'apparition des étamines.

Des expériences intéressantes ont eu lieu près d'Épernay, avant la récolte de 1863, sur l'application de ce système, et il faudra nécessairement attendre, pour en apprécier définitivement la valeur, que des épreuves nouvelles et réitérées aient été faites; mais je puis, dès aujourd'hui, faire un rapprochement très-curieux, en rappelant une méthode presque semblable indiquée par le P. Vanière, dans son *Prædium rusticum*. Cela donne à l'idée première de M. Hooibrenk une ancienneté qui remonterait à deux siècles.

Il est juste de dire, que le procédé décrit par Vanière n'a pas pour objet la fécondation des épis : il a pour but de secouer et de chasser la Rouille, cette Cryptogame qui couvre souvent les tiges de Froment d'une poussière jaune; mais l'exécution matérielle reste à peu près la même; on pourra s'en convaincre à la lecture des vers qui seront cités plus loin.

Voilà la description sommaire du procédé Hooibrenk, contenue dans un journal du mois d'août 1863.

« Le procédé fort simple de M. Daniel Hooibrenk consiste dans » l'emploi d'une corde de 25 à 30 mètres de longueur, à laquelle

» est fixée une frange en laine de 25 à 30 centimètres de hau-
» teur; l'appareil ainsi formé ressemble à un long peigne de
» laine, que l'on fait passer deux ou trois fois sur les champs, au
» moment de la floraison des Céréales; le pollen s'attache aux fils
» de laine et se dépose ensuite sur les organes femelles de l'épi. La
» fécondation a ainsi lieu avec une régularité et un ensemble que
» les meilleures années ne peuvent donner. »

Voyons maintenant la description de Vanière :

> *Agricolæ longum bini protendite funem ;*
> *Frugiferumque cito campum decurrite passu,*
> *Atque flagellantes spicas, Austrumque silentem*
> *Verbere supplentes, inimicam avertite pestem.*[1]

« Que deux villageois, tendant une longue corde, parcourent
» d'un pas rapide un champ de blé, en fouettant les épis, afin de
» remplacer, par cette violente secousse, le vent qui ne souffle pas,
» et d'écarter un fléau pernicieux. »

Que l'on remplace dans les vers de Vanière, les trois derniers mots par ceux-ci : *fecundum immittite pollen*, on aura, moins la frange de laine, l'indication exacte du système Hooibrenk.

Du reste, je n'ai nullement l'intention de rabaisser le mérite de cette découverte, si son efficacité se trouve confirmée par des expériences ultérieures ; mais j'ai voulu montrer que quelque chose d'analogue avait été indiqué dépuis longtemps. Sans préjuger la question encore indécise, je crois pouvoir dire quelques mots du procédé en lui-même, et des objections que soulève son exécution.

La cause la plus ordinaire de la *coulure*, ou de la fécondation incomplète de l'épi des Céréales, c'est la fréquence ou la continuité des pluies, au moment de la floraison. Ces pluies, comme le disent les cultivateurs, *lavent la fleur*, emportent le pollen et l'empêchent de se répandre.

Les mêmes circonstances s'opposeraient à l'emploi du procédé Hooibrenk, ou le rendraient inefficace. Il serait difficile de parcourir un champ de blé chargé de pluie, et, en l'absence de la poussière pollinique sur les épis inondés, le passage de la corde resterait sans effet.

On sait que les étamines du Froment se montrent presque aussitôt que l'épi s'est dégagé de sa gaîne. Il y aurait donc un moment précis à saisir, que les circonstances atmosphériques ne permettraient pas toujours de mettre à profit. De plus, les épis ne montent pas tous à la fois ; leur sortie se prolonge quelquefois pendant dix ou quinze jours, selon que la température est plus ou moins élevée ; ainsi, il faudrait reprendre l'opération chaque fois qu'un certain nombre d'épis serait parvenu à l'état convenable. Enfin la longueur des tiges est loin d'être égale, et, comme beaucoup d'entre elles restent d'un ou de deux décimètres au-dessous des autres, un grand nombre d'épis ne seront pas atteints par la corde qui passera au-dessus d'eux.

D'ailleurs, il ne suffit pas que la poussière pollinique soit arrivée au point convenable pour la dispersion ; il faut encore que les organes femelles soient en état de la recevoir. La nature sait saisir ce moment quand on l'abandonne à elle-même ; n'est-il pas à craindre que, par une agitation intempestive, on ne secoue cette poussière avant qu'elle puisse être utilement répandue ?

Quant à l'exécution matérielle, elle me paraît praticable surtout dans les cultures très-divisées, où une corde de longueur raisonnable aurait à traverser des pièces de peu de largeur. Dans les cultures en planches ou en billons, on pourrait encore circuler dans les intervalles ; mais dans les pays de grande culture, il faudrait marcher en plein blé et commettre des dégâts assez sensibles.

Il y a encore lieu de faire les remarques suivantes : une corde d'une certaine longueur ne peut pas être tendue de telle sorte qu'elle devienne horizontale. Elle plongera toujours vers son milieu, ou plutôt, elle décrira une courbe assez lâche, en arrière de ceux qui la tirent.

Dès lors, si la surface du champ est unie, la corde appuiera fortement sur le milieu de la largeur parcourue, elle touchera peu aux extrémités. Enfin la frange de laine, fût-elle même garnie de petits plombs, ne tardera pas à s'enrouler autour de la corde, qui ne peut manquer de se tordre. Cet effet sera bien plus prononcé, si l'on opère sur un champ cultivé en billons très-relevés, car la corde plongera sur la partie la plus saillante, tandis que les bords, placés

à un niveau inférieur, se déroberont complétement à son action.

Au reste, ces observations peuvent paraître oiseuses ou prématurées, car il s'agit d'épreuves à faire. Les résultats définitifs bien constatés parleront plus haut que toutes les réflexions préalables, et les critiques fondées sur le simple raisonnement pourront se trouver victorieusement refutées par les faits.

Note sur les Boutures courtes de la Vigne;

Par M. Payen.

Au moment où s'élevaient, dans le sein de la Société impériale et centrale d'Horticulture, d'intéressantes discussions sur un procédé de bouturage de la Vigne, procédé nouveau, perfectionné ou peut-être simplement remis en honneur, je m'occupais de nombreuses recherches sur diverses sécrétions dans les tissus ligneux des arbres et arbustes, aux différentes phases de leur développement.

J'avais découvert la présence de l'amidon jusque dans l'intérieur des fibres ligneuses de certains arbres, et ce fait inattendu avait ensuite été vérifié par mon savant confrère, M. Decaisne.

Mais, tout en observant de temps à autre des variations dans les quantités de la secrétion amylacée, je ne l'avais en aucune saison vue disparaître entièrement.

Il me parut probable que cette substance, isomérique avec la cellulose, devait servir aux premiers développements des tissus des menus tronçons de sarment qui constituent les boutures de M. Hudelot.

Cette hypothèse s'est complétement réalisée et j'ai pu reconnaître en outre que la jeune tige et la racine pivotante, simultanément développées en sens contraire, accumulaient dans leurs tissus ligneux la secrétion amylacée, successivement reproduite, grâce au concours des organes foliacés.

La première expérience a été faite sur une bouture, dont la végétation en six mois avait produit une tige de 33 centimètres et une racine pivotante de la même longueur; quant au corps ligneux du très-court tronçon appartenant à cette bouture, il était épuisé de

toute substance amylacée et de la plus grande partie des autres matières nutritives, organiques et minérales.

Ce corps ligneux, désormais inerte, demeurant interposé entre les tissus vivants qui unissaient la tige à la racine, ne pouvait plus guère servir à leur développement ultérieur; dépourvu lui-même de vitalité, il devenait sans doute attaquable, sous l'influence de l'humidité, de l'air et d'une douce température, par les ferments qui amènent en général la désagrégation et finalement la pourriture des débris de l'organisation.

Peut-être serait-on ainsi conduit à expliquer les effets nuisibles, observés par M. Hudelot, des bouts de sarment trop longs employés quelquefois pour former ces sortes de boutures, et à comprendre les résultats favorables, au contraire, obtenus en employant de très-courts tronçons, de 1 à 2 centim. au plus, auxquels ce praticien, habile observateur, donne la préférence.

Il serait, dans les deux cas, intéressant de constater, à plusieurs époques de la végétation de ces boutures, les progrès de l'absorption de la matière féculente et de l'altération du corps ligneux plus ou moins épuisé. De telles observations comparatives fourniraient probablement des indications utiles sur la limite jusqu'à laquelle on devrait essayer de réduire le volume du corps ligneux accompagnant la bouture. Si quelques-uns de nos collègues pouvaient disposer de boutures ainsi graduellement développées, je m'empresserais de les soumettre à des observations spéciales sous le microscope et à des expériences physico-chimiques, et j'aurais ultérieurement l'honneur d'en communiquer les résultats à la Société.

Effets de la Taille a long bois sur certains Cépages;

Par M. le Dr Fleurot, Directeur du Jardin botanique de Dijon.

La taille à long bois est loin de produire les mêmes effets sur tous les Cépages. En particulier, le Gamay, taillé à long bois, donne les plus déplorables résultats qu'on puisse imaginer. Le vin que j'ai essayé en 1862, pour mes essais glucométriques, provenait des branches à fruit inclinées horizontalement de ceps en plein vignoble, mais espacés suffisamment et disposés suivant les règles tracées par le M. Guyot. Ces branches étaient de plus parfaitement

pincées et soignées. Or, le vin en a été fort médiocre. Je suis du reste convaincu que, pour la Vigne, l'inclinaison peut varier de 45 degrés soit au-dessus, soit au-dessous de l'horizon, sans amener par elle seule des modifications bien appréciables.

De tout ce que j'ai observé jusqu'à ce jour, il ressort que les variétés de la Vigne peuvent, au point de vue de la taille, se ranger en trois catégories, savoir :

1° Celles qui *exigent* la taille longue : les *Pulsards*, les *Madeleines blanches*, etc ;

2° Celles qui s'accommodent d'une taille longue et se trouvent très-bien d'une taille demi-longue ;

3° Celles qui *exigent* la taille courte sur 2 ou 3 yeux, et de ce nombre sont les *Chasselas*, les *Muscats*, les *Gamays*, les *Aramons* et tant d'autres. Cette catégorie est peut-être la plus nombreuse.

La taille à long bois doit être aussi ancienne que les variétés de la première catégorie, et ce n'est pas exagérer que faire remonter son origine jusqu'à Noé. Vouloir soumettre toutes les variétés à la taille longue et préconiser cette taille d'une façon exclusive serait tout aussi absurde que la prétention d'employer partout la taille courte. Taillez court toutes les Vignes du Jura, et vous supprimez la récolte ; taillez à long bois toutes les Vignes de la Côte-d'Or, vous rendez la récolte exécrable et vous faites périr les ceps.

Ne croyez pas qu'il n'y ait là qu'une différence de terrain. On trouve dans le vignoble du Jura des ceps de Gamay, et on est obligé de les tailler court, pour ne pas les perdre et ne pas empoisonner la récolte. Nous avons des Pulsards autour de nous ; si nous les taillons à court bois, nous ne voyons jamais leurs fruits ; mais si nous les taillons à long bois, ils donnent des raisins identiques pour l'aspect, la qualité et la quantité à ceux du Jura.

Sur les variétés de la 3e catégorie, les effets de l'allongement de la taille sont les suivants :

1° Augmentation du nombre des raisins.

2° Diminution du volume du raisin et du grain (de la baie, si l'on veut), et, comme conséquence de cette dernière, abaissement du rapport qui existe entre la partie liquide et la partie solide du fruit.

3° Retard dans l'époque de la maturité du fruit.

4o Diminution dans les qualités du moût ou jus de raisin.

5o Affaiblissement graduel du cep, aboutissant à une perte plus ou moins rapide, mais prématurée de ce cep.

Les divergences d'opinion sur ce sujet s'expliquent parfaitement selon moi. Il faut d'abord éliminer les mauvais observateurs et les mauvaises observations. Il reste alors un petit nombre de faits infirmant en apparence les généralités précédentes. Ces faits sont des tours de force horticoles. Ils prouvent, non pas l'excellence de la méthode, mais l'habileté de l'horticulteur. J'ai vu chez M. Rose Charmeux, à Thomery, en septembre dernier, des Chasselas avec longue taille qui portaient des raisins fort satisfaisants. Cela prouve ce que tout le monde sait, que M. Rose Charmeux possède admirablement la manière de produire de beaux raisins, et il serait trop long d'énumérer les précautions prises pour y arriver avec cette méthode. A côté de cela, des faits très-nombreux prouvent que le Chasselas exige une taille à bois court. Toute autre interprétation des résultats obtenus par les cultivateurs habiles mènerait à cette conclusion, que tout ce qui jusqu'à ce jour a été fait, dit et imprimé au sujet de la taille du Chasselas, n'a pas le sens commun et que le Chasselas s'accommode indifféremment de la taille longue et de la taille courte, ce qui est tout à fait faux. On sait, du reste, ce que peuvent les procédés horticoles bien entendus et comment, bien appliqués, ils arrivent à changer en apparence les mœurs d'une plante.

REVUE DE LA FLORICULTURE ET DES PLANTES D'ORNEMENT ;

Par M. ROUILLARD.

Depuis la mort de notre maître, M. Pirolle, qui décrivait et jugeait avec tant de goût et d'autorité les plantes nouvelles, j'ai bien souvent reconnu par moi-même, et j'ai bien fréquemment entendu exprimer le même sentiment, combien il me manquait d'être renseigné sur la valeur réelle des nombreuses plantes d'ornement qui sont mises au commerce chaque année, par quelques personnes dans l'appréciation desquelles il me fût possible d'avoir confiance. Me rendant compte combien cela m'éviterait de courses, et même de voyages longs, ennuyeux et parfois impossibles,

combien cela m'épargnerait de mécomptes, de déceptions et de dépenses de toute sorte, j'ai regretté souvent que les publications horticoles ne présentassent pas, dans une revue annuelle, la nomenclature de celles de ces plantes véritablement dignes d'être cultivées par leur beauté supérieure, ou par leur originalité. J'aurais désiré que cette revue donnât d'une façon précise, sur chacune de ces plantes, les renseignements indispensables pour me mettre à même d'en tirer immédiatement le meilleur parti, soit qu'elles fussent isolées, groupées ou réunies en collection.

En attendant que cette idée se présentât à l'esprit de personnes aimant les plantes, les connaissant et les appréciant sûrement, je continuais toujours mes courses et mes recherches personnelles. Je fus ainsi conduit à communiquer leur résultat à mes collègues de la Société d'Horticulture, pour qu'ils en profitassent, jusqu'à ce qu'il s'en trouvât parmi eux qui me vinssent en aide ou me les épargnassent complétement. J'étendis même ces recherches, et, c'est ainsi que je suis arrivé à parcourir annuellement 4 à 500 kilomètres, pour voir, autant que possible, par mes propres yeux la plus grande partie des plantes dont j'ai successivement entretenu la Société.

Si ces investigations suivies m'ont fait entreprendre des courses longues et pénibles, je dois reconnaître que j'ai été bien indemnisé de mes fatigues par les témoignages de sympathie et d'approbation qui ont été donnés à mon travail, tant par les producteurs ou semeurs, les propagateurs ou horticulteurs commerçants, les acheteurs ou amateurs, que par le Comité des plantes d'ornement organisé dans le sein de la Société dont il est une des grandes divisions. Les renseignements, les avis me sont parvenus de tous les points de la France et de la Belgique, et ils m'ont très-efficacement aidé à donner plus de sûreté à mes indications. J'ai dès lors dû croire que je ne m'étais pas trompé en pensant que la revue des plantes d'ornement, telle que je l'avais conçue, satisfaisait à un besoin général en ce qu'elle offrait le moyen de faire un bon choix parmi la quantité considérable de celles de ces plantes annoncées annuellement, et dont beaucoup, par des raisons diverses, méritent peu d'être cultivées,

Si ma revue s'est développée progressivement, vous apprécierez que cela tient uniquement au plus grand nombre de plantes à variétés nombreuses qui sont actuellement cultivées, à l'empressement général qu'apporten les semeurs à augmenter le nombre de celles recommandables; c'est un avantage pour tout le monde quand ce nombre se maintient dans des bornes raisonnables, et je ne vois pas qu'il y ait lieu de se chagriner de cette augmentation. Il est certain que les personnes qui voudraient lire, comme instruction philosophique ou comme passe-temps, des nomenclatures descriptives de végétaux, trouveraient cette occupation sans intérêt ou ennuyeuse; mais celles qui y chercheront des renseignements sur les plantes qu'elles veulent se procurer ou cultiver pour leur avantage ou leur agrément, celles qui désirent faire connaître les nouveautés qu'elles ont obtenues, penseront sans doute fort différemment, et comme ce sont celles-ci que j'ai en vue uniquement, je n'ai à m'occuper que de les satisfaire. Elles trouveraient monotones mes nomenclatures et descriptions, si je leur renouvelais chaque année celles des mêmes plantes; mais elles leur paraissent sans doute suffisamment diversifiées, du moment qu'elles s'appliquent aux meilleures des plantes nouvelles ou des variétés récentes sorties de celles anciennement connues et cultivées en collection.

Afin de rompre encore plus efficacement cette apparente monotonie, j'ai toujours eu le soin de faire précéder chaque genre de plantes dont je me suis occupé d'instructions pratiques sur la culture qui lui convient, non que j'aie la prétention niaise d'enseigner aux cultivateurs spéciaux ce qu'ils savent mieux que moi et ce que moi-même j'apprends d'eux, mais parce que, dans une Société nombreuse comme la nôtre, à côté des maîtres dont nous sommes heureux de recueillir les leçons, il y a les écoliers à qui il est bon de les transmettre pour leur éviter les essais et les tâtonnements, qui se traduisent souvent par des pertes d'argent et toujours par des pertes de temps. Il est d'ailleurs bien reconnu que nous ne nous attachons en toute chose qu'à ce que nous réussissons; donner de bonnes indications de culture est donc pousser efficacement au grand but que vous poursuivez tous si heureusement de faire aimer le jardinage en enseignant à le pratiquer sûrement.

§ 1er. — Glaïeuls.

Les Glaïeuls dont la nomenclature suit sortent tous des cultures de M. Eugène Souchet, à Fontainebleau, pépinière inépuisable de tant de variétés délicieuses et qui ne paraissent pas devoir encore de longtemps cesser de produire.

Entre les variétés nouvelles paraissant cette année, il convient de signaler tout particulièrement, celle nommée *Prince of Wales* (Prince de Galles) ; c'est le plus étonnant rouge qui ait encore paru, tant par sa force, la grandeur de son épi que par son coloris, dont la nuance magnifique est unique.

Prince of Wales. — Plante élevée et très-vigoureuse ; très-long épi rameux de grandes fleurs rouge-marron velouté très-brillant, grandes macules blanc jaunâtre strié violet vif, sur les divisions inférieures.

Variété magnifique, d'un coloris aussi splendide qu'extraordinaire.

Princess of Wales. — Plante moyenne et très-vigoureuse; long épi rameux de grandes fleurs blanc très-légèrement butyreux, flagellé rose cerise vers l'extrémité des divisions, macules violet pourpré très-vif entouré jaune pâle, sur les divisions inférieures.

Variété toute charmante, d'un coloris frais et délicat.

James Veitch. — Plante basse ; long épi rameux de grandes fleurs très-serrées, rouge-feu vif ou fleur de Grenadier, macules violacées striées violet vif.

Plante d'un grand effet et très-belle.

Charles Dickens. — Plante basse ; long épi rameux de grandes fleurs très-serrées, intérieur rose clair chamoisé ou saumoné, extérieur rose vif relevé de reflets violet pourpré, flagellé vers l'extrémité des divisions de carmin cerise, macules carmin violet.

Variété très-agréable et distinguée.

Sir Walter Scott. — Plante moyenne ; long épi rameux de grandes fleurs très-ouvertes et très-serrées, rose vif, intérieur blanc bleuâtre, macules blanc jaunâtre strié carmin bleuâtre.

Fort belle variété, coloris particulier.

Stuart Low. — Plante basse ; long épi rameux de fleurs assez grandes, bien ouvertes, rose tendre à l'intérieur, rose vif à l'exté-

rieur, légèrement flagellé carmin cerise à l'extrémité des divisions, macules violet pourpré vif.

Plante agréable.

Peter Lawson. — Plante moyenne, long épi rameux de fleurs assez grandes, à divisions assez étroites, rose vif pourpré à l'extérieur, coloris semblable à l'extrémité des divisions et rose sur le surplus de l'intérieur, macules blanc butyreux légèrement strié carmin-violet pâle.

Nuance charmante et nouvelle.

James Carter. — Plante basse; long épi rameux de grandes fleurs serrées rouge orangé clair très-brillant, avec grandes et belles macules blanc pur.

Fort belle nouveauté.

Princess Frederic William. — Plante moyenne; très-long épi rameux de très-grandes fleurs serrées, très-ouvertes, parfaites, rose chair saumoné clair satiné et brillant d'une nuance particulière; macules jaunâtres striées carmin-violacé, fortes anthères violet franc.

Variété de premier mérite, coloris aussi distingué qu'agréable.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOTE SUR QUELQUES PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES;

Par M. JACQUES.

Acacia retinodes WALP. *Repert.* HORT. Paris, 1863. JACQUES, *Nouv. not. inédites*, pag. 18 (Légumineuses).

Arbrisseau d'un mètre à deux, très-rameux; les branches, les rameaux et ramules érigés, ces derniers comme triquètres, verts et glabres; les phyllodes sont nombreux, sessiles, érigés, à une seule nervure, longuement linéaires, très-aigus, rétrécis à la base, longs de 8 à 20 centimètres, à peine larges d'un, d'un vert pâle ou glaucescent.

Les fleurs sont disposées en grappes axillaires, soutenues par des pédoncules grêles, qui portent de 6 à 12 pédicelles courts, terminés par des capitules sphériques, d'un jaune citron, de la grosseur d'un petit pois, exhalant une odeur très-suave.

Cette espèce est très-remarquable pour l'époque de sa floraison, qui s'effectue de septembre à décembre.

Lieu originaire? Probablement la Nouvelle-Hollande, comme pour la plupart de ses congénères. Serre tempérée.

Goodia medicaginea Hort. Paris, 1863. JACQUES, *Nouv. notes inédites*, pag. 46 (Papillonacées).

Arbrisseau pouvant s'élever d'un à trois mètres et peut-être plus, très-rameux; les jeunes ramules glabres, comme un peu glaucescents, assez grêles; feuilles nombreuses, munies d'assez longs pétioles grêles, arrondis, glabres, portant au sommet trois folioles, dont les deux latérales sont comme opposées, très-courtement pétiolulées; la terminale l'est plus longuement; toutes trois sont ovales ou obovales, obtuses au sommet, glabres, vertes en dessus, plus pâles en dessous; fleurs en grappes terminales, pédonculées; chacune des fleurs est pédicellée, d'un beau jaune d'or; à la base de l'étendard il y a deux petites taches rougeâtres.

La Nouvelle-Hollande? Serre tempérée ou bonne orangerie. Vu en fleurs au Jardin des plantes de Paris, en avril 1863.

Andromeda angusta Hort. JACQUES, *Nouv. notes inédites*, pag. 14 (Ericacées).

Arbrisseau toujours vert, pouvant s'élever de 0m 50 à 0m 60; tiges érigées, rameuses, rougeâtres, glabres; feuilles alternes, pétiolées, les pétioles rouges, le limbe ovale-lancéolé, aigu au sommet, entières sur les bords, d'un gros vert, lisses en dessus, plus pâles en dessous. Longueur de 6 à 9 centimètres. Fleurs en grappes axillaires, sessiles, longues de 3 à 4 centimètres et composées d'un assez grand nombre de fleurs à pédicelles blancs, munis à leur base d'une bractéole ovale, pointue; calice blanc ainsi que la corolle qui est en grelot allongé, ses divisions courtes, récurvées.

Lieu? Cette plante a quelques rapports avec l'*Andromeda axillaris* qui est de plein air, tandis que celle-ci est cultivée en serre froide, du moins c'est ainsi que je l'ai vue cultivée chez MM. Thibaut et Keteleër, en avril 1863.

Sempervivum Haffalii SCHOTT. Hort. Paris, 1860. JACQUES, *Nouvelles notes inédites*, pag. 31 (Crassulacées).

Propagules... Rosette florifère assez large, composée de feuilles lancéolées, pointues, rougeâtres en dessous, glabres; tige florifère droite, cylindrique, verte, finement pubérule vers le sommet, couverte de feuilles imbriquées, glabres, finement ciliées sur les

bords, plus rouges que celles de la rosette; cyme terminale composée de trois branches dont chacune divisée en deux, sur laquelle les fleurs sont courtement sessiles; elles se composent d'un calice à six divisions herbacées, épaisses, un peu carénées en dessus; de six pétales lanceolés, obtus, fimbriés au sommet, d'un blanc sale, du double plus longs que le calice; dix à douze étamines à filets blancs, et anthères jaunes; six ovaires verdâtres, érigés, rapprochés; de l'aisselle des trois ou quatre des feuilles supérieures sortent des pédoncules rameux, portant des fleurs comme celles de la cyme. Cette espèce est très-remarquable.

La Suisse. Plein air.

RAPPORTS.

Rapport sur un ouvrage de M. Jullien, intitulé :

Etude historique, physiologique, horticole et entomologique sur la Rose.

M. Pigeaux, Rapporteur.

Il y a certes de la hardiesse, peut-être même de la témérité, à entreprendre de faire l'histoire de la Rose, depuis le paradis terrestre jusqu'au rosarium du Luxembourg, depuis la culture forcée des Romains jusqu'à celle de M. Laurent, surtout quand on a la prétention de suivre ses transformations à partir du type de la simple Eglantine jusqu'à celui des fleurs les plus doubles et les plus remontantes. Mais on est presque effrayé de voir M. Jullien ne pas trouver ce domaine assez étendu et ne pas reculer devant l'histoire des Rosières de Salency, de la Rose des jeux floraux de Clémence Isaure, de la Rose blanche et de la Rose rouge de Lancastre et d'York, sans oublier la fameuse Rose d'or des papes du moyen âge, qui s'est transmise jusqu'à nos jours. Une fois lancé dans ces hors-d'œuvre, qui n'aurait regretté de ne pas voir M. Jullien négliger de passer en revue la naissance mythologique de la Rose sur le sein de Vénus, et même celle que cueillit Henriot sur le corsage de Fleurette, etc.

En voyant le style et l'érudition de M. Jullien, on ne sait si

l'on doit lui savoir gré de ne pas avoir encore donné plus d'extension à son sujet, car il y a plaisir et profit à le suivre dans toutes ses excursions historiques et scientifiques sur la Rose.

Tout en regardant comme des hors-d'œuvre, au point de vue horticole, tous ces détails historiques, nous ne saurions accepter que sous toute réserve ce qu'avance M. Jullien sur l'origine asiatique de la Rose, sur les causes de ses changements de coloration; car les connaissances physiologiques de nos jours permettent de donner plus de précision à toutes ces conjectures; il nous est impossible dès lors de croire à la préexistence de la Rose blanche sur la Rose rouge, et les semis modernes donnent aux causes de toutes ces métamorphoses une coordination bien plus rationnelle.

Dans le traité de M. Jullien, les diverses cultures du Rosier sous toutes ses formes, avec ses semis, ses boutures, ses greffes, sont exposées avec de suffisants détails pour un amateur; mais nous ne saurions dissimuler qu'elles laisseraient à désirer pour un spécialiste. Aujourd'hui une monographie du Rosier aurait peu de chose à emprunter au livre de M. Jullien, alors que, pour être aussi complète que le permettent les connaissances du jour, il faudrait y ajouter quelques chapitres sur la nomenclature si féconde et si variée des genres et des espèces, sur leurs transformations successives, sur l'introduction pratique des Roses remontantes et des Hybrides, sur les affinités et la procréation des variétés, sur leur tendance plus ou moins sensible au retour vers le type primitif. Tout en rendant hommage à l'élégance colorée du style de M. Jullien, on ne saurait complétement approuver la forme qu'il affecte; sauf quelques anachronismes on pourrait croire son livre composé, sinon édité, sous le premier empire. Il en a toutes les afféteries et les emprunts mythologiques; on y retrouve le langage suranné des Bouquets à Chloris et des Pots aux Roses de nos bons aïeux. A chaque pas on y voit briller le réveil de la nature; Flore, Zéphyr, et les Aquilons président encore à toutes les opérations horticoles, etc. Grâce à Dieu, ce n'est plus ainsi que se formule la science aujourd'hui. La partie la plus intéressante du livre de M. Jullien, précisément parce qu'il y a mis plus du sien, est l'entomologie considérée dans sa partie propre aux Rosiers. On y étudie avec plaisir l'histoire du Bédéguar ou Cynips de la Rose, des Pucerons

verts, de leurs métamorphoses et de leurs antagonistes, les Syrphes; des Tenthrèdes, des Hylotomes, sans oublier les larves destructrices des racines de cet arbuste, et leurs antagonistes, les *Taupes* et les *Moineaux*, auxquels il rend toute justice. Je n'ai vu nulle part mieux étudiée, mieux exposée, l'influence néfaste de la Cétoine dorée et de la Tordeuse argylotose de Bergmann, sur les collections de Rosiers. On le sent; dans toutes ces matières, M. Jullien est un observateur patient et sagace ; il s'y élève à la hauteur de la science; aussi n'y voit-on plus les fadeurs de style qui déparent le reste de son traité. A cette fin, nous allons vous en donner un spécimen en terminant cette succincte analyse, pour qu'on ne nous accuse pas, sinon d'avoir médit de lui, au moins d'avoir calomnié notre charmant confrère.

Il termine son œuvre en parlant de l'espérance qui doit soutenir l'horticulteur dans ses travaux pour le prévenir contre le découragement :

> Quand sur ton sein l'homme repose,
> Ah ! qu'il goûte un doux abandon !
> Si le bonheur est une Rose,
> L'Espérance en est le bouton.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition fruitière de Rouen, tenue les 27, 28, 29 et 30 septembre 1863;

Par M. Pigeaux.

Messieurs,

Le Congrès pomologique de France vient de tenir sa huitième session à Rouen. La Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, sous la présidence de M. d'Estaintot, avait organisé une Exposition fruitière pour faciliter les travaux de ce Congrès en lui fournissant de nombreux échantillons de fruits, qui devaient être la base de ses travaux.

La Société centrale d'Horticulture de Paris avait délégué, à

cette Exposition fruitière, deux de ses membres, l'honorable M. Michelin et moi. Je me suis réservé de vous exposer le résultat de cette exhibition remarquable, relativement aux fruits de table et aux Raisins. M. Michelin, dans un compte-rendu séparé, vous fera connaître l'ensemble des travaux du Congrès relatifs aux fruits de pressoir. Cette division était nécessaire en raison de la quantité des lots de l'une et l'autre catégorie de ces fruits qui avaient été apportés de tous les points de la France et même de la Belgique à cette remarquable Exposition. — Sociétés collectives, amateurs de grand mérite, horticulteurs et pépiniéristes avaient apporté plus de cinquante collections de Poires et de Pommes à couteau, dont quelques-unes contenaient jusqu'à deux cent quatre-vingt-neuf variétés, et qui montaient en tout, pour les Poires à 2021 assiétées d'au moins cinq fruits, et pour les Pommes à un millier de fruits environ presque tous de belle venue et généralement bien étiquetés. Les fruits d'Amérique et de Belgique, ainsi que divers lots de semis, donnaient, par leur abondance et leur volume remarquable, à cette solennité pomologique un intérêt tout particulier. M. Boisbunel, de Rouen, pour les Poires de semis, et M. Galopin, pépiniériste à Liége, pour ses apports de Pommes américaines de récente importation, ont enlevé tous les suffrages des Jurés et excité l'admiration de tous les connaisseurs. La grande médaille d'or de l'Empereur a été donnée à ce dernier pour l'ensemble vraiment admirable de ses deux expositions de Poires et de Pommes. M. Mail, pépiniériste à Yvetot, son concurrent le plus redoutable, a vu ses apports non moins beaux et aussi bien étiquetés récompensés de la grande médaille d'or du Ministre. Pour ne pas faire de jaloux entre tous les exposants, nous nous contenterons de citer ces deux concurrents hors ligue ; mais nous ne saurions donner trop d'éloges aux belles collections envoyées par les Sociétés du Havre, de Caen et du Calvados, qui avaient eu la louable modestie de se placer hors concours pour ne pas embarrasser les Jurés et pour ne pas abuser du résultat merveilleux obtenu par leurs efforts collectifs. Sans faire une énumération réservée à mon collègue des fruits de pressoir qui se trouvaient à Rouen dans leur centre de production, qu'il me soit permis de dire qu'il n'y avait pas moins de deux mille cinq cents variétés de fruits à cidre, Pommes et Poires, et que les travaux d'un Comité spécial ont déjà

permis, après deux années de recherches comparatives, d'espérer qu'on pourra, dans un temps pas trop éloigné, faire comme au jugement dernier et séparer la bonne et la mauvaise espèce, au point de vue de l'abondance et de la qualité des produits.

Nous devons signaler les louables efforts et le fructueux concours qu'ont prêté plusieurs honorables instituteurs communaux pour parfaire cette remarquable collection de fruits; leurs choix intelligents et les nombreuses investigations qu'ils ont faites dans leurs arrondissements respectifs ont été récompensés de plusieurs médailles et mentions honorables.

Les Raisins n'étaient peut-être pas aussi beaux ni aussi bien venus que d'habitude, en raison de la sécheresse toute spéciale de l'année. Mais on pouvait encore admirer les produits de M. Rose Charmeux, de MM. Dupont d'Alençon, Ocquidant-Nolotte de Nuits, Collette de Rouen et Acher d'Yvetot. Je n'ose mettre sur la même ligne, mais je les mentionne pour mémoire, les dix ou douze variétés de Raisins de Syrie, d'Égypte et de Grèce que j'avais apportés à Rouen pour les faire connaître et en encourager la culture, en offrant des boutures à tout amateur qui voudra bien s'engager à en répandre gratuitement des boutures aussitôt que les produits le permettront.

Compte-Rendu de l'Exposition des Fruits de Table et de Pressoir qui a été ouverte a Rouen le 30 septembre 1863 ;

Par M. Michelin.

Messieurs,

Une Exposition ouverte à Rouen, le 30 septembre, avait pour objet les Fruits de table et en même temps les Fruits de pressoir de la Normandie.

Délégué par M. le Président pour représenter la Société impériale et centrale, j'ai été spécialement attaché à la section du Jury qui a été chargée des Poires et des Pommes à cidre, laissant à notre collègue, M. le docteur Pigeaux, l'honneur de vous entretenir de ces fruits de dessert si attrayants et précieux à tous les titres que des arboriculteurs distingués avaient apportés de bien loin.

Cette fois, Messieurs, la culture était sous la protection du

commerce qui, chaque jour davantage, lui doit l'élément de ses spéculations. Les exposants étaient les hôtes de la salle des consuls, vaste et imposante construction du siècle dernier, qui suffisait à peine pour contenir les humbles et utiles récoltes des champs étalées à côté des brillants produits des jardins.

Puisse cette union du commerce et de la culture répandre d'abondantes ressources dans les campagnes où croissent ces Poiriers et ces Pommiers à cidre, dont les voies ferrées emportent les fruits chaque jour en plus grande quantité.—Ces fruits, Messieurs, sauvages en apparence, auxquels néanmoins la Normandie doit une bonne partie de sa richesse territoriale, se distinguent toutefois par des aptitudes et des qualités bien diverses pour le but auquel ils sont destinés; ils n'ont été soumis à aucune étude sérieuse sur le degré de leur mérite relatif; disons plus, des cultivateurs insouciants conservent des variétés mauvaises, épuisées, délicates et improductives; d'autres, au contraire, par dessus tout avides, négligent de consulter la nature des variétés et recherchent celles qui n'ont de valeur que par leur rusticité, leur vigueur et leur fructification à toute épreuve.

Beaucoup de cultivateurs se croient à l'abri de tout reproche en alléguant que le mélange qui se fait au pressoir remet en valeur les qualités naturelles du cru; vous êtes arboriculteurs, Messieurs, et sans vouloir retirer de son effet à cet assemblage de goûts et de caractères divers, vous restez persuadés que le choix intelligent et raisonné qui aura réglé cet assortiment des fruits d'un verger ou d'une ferme, fera monter à un niveau plus élevé la qualité de la boisson qui en sera exprimée.

Ils en étaient convaincus, comme vous le serez vous-mêmes, Messieurs, les hommes pratiques et éclairés, qui en 1862, avec le concours empressé de leurs concitoyens, entreprirent cette étude des Poires et des Pommes à cidre pour en régénérer les espèces, en régulariser la nomenclature, la réduire à un point qui permît de la bien connaître et de l'approprier aux conditions de sol et de climat; de pouvoir les recommander ou les proscrire avec connaissance de cause; enfin, de réglementer en quelque sorte le présent en vue de concourir à la préparation de l'avenir.

Il y a un an, une première exhibition de ces fruits de plein champ



et de vergers a mis à la disposition de la Société d'Horticulture de Rouen près de 5000 échantillons, dans lesquels la Commission d'études instituée à cet effet a trouvé des sujets sûrs et précieux pour ses appréciations.

On a obtenu de ces spécimens la description, le dessin au trait, la reproduction par le moulage de 360 fruits dont 338 Pommes et 22 Poires. Un cahier imprimé qui a été publié permet à chaque personne compétente de s'initier au travail et de le juger.

Toutefois, Messieurs, la tâche n'est pas encore accomplie, et il importe de ne pas négliger les fruits qui, peut-être trop localisés, tiendraient probablement un rang élevé parmi les bons, si leur plantation était généralisée.

L'Exposition du 30 septembre renfermait 26 lots et en tout 2400 échantillons qui, pendant l'hiver et au fur et à mesure de leur maturation, vont devenir la base de nouvelles études de la part de la Commission rouennaise.

Je dois en outre, Messieurs, une mention à la Société d'Horticulture de Caen, qui, de son côté, a dégusté et décrit 450 fruits, en suivant le plan qui, en 1862, avait été concerté à Rouen. — Dans cette session, Messieurs, on a essayé l'étude qui peut conduire à fondre en une seule les nomenclatures dressées par les Sociétés locales; on en a tracé le programme dont la condition fondamentale est le transport périodique des délégués des Sociétés unies dans les grands centres de la Normandie, de la Bretagne et des autres contrées analogues.

De tous ces efforts, Messieurs, sortira la rédaction d'un guide pratique qui est appelé, j'en ai l'espoir, à exercer une grande influence sur les choix des propriétaires qui auront à planter. Les hommes éclairés commenceront; leur exemple entraînera bientôt les autres. Cette modification dans les habitudes actuelles n'introduira-t-elle pas peu à peu une amélioration que réclament les intérêts des propriétaires de biens ruraux, aussi bien que ceux des cultivateurs et des consommateurs dans les départements du nord-ouest de la France?

Vous n'en doutez pas, Messieurs, les hommes expérimentés dont, depuis deux ans, j'ai été heureux autant qu'honoré d'être en votre nom le collaborateur, y ont une entière confiance, et leur

travail mené à bonne fin sera un jour inscrit au nombre de ceux qui, à notre époque, ont été imaginés et exécutés pour un motif d'utilité publique.

Je reviens au présent, à l'Exposition : des médailles ont été décernées aux collectionneurs dont les lots offraient le plus d'intérêt. Je crois ajouter un nouveau prix à ces récompenses en vous les faisant connaître.

Vous ne serez pas surpris de me voir citer des instituteurs communaux parmi les lauréats; plusieurs, avec zèle et intelligence, se sont faits collecteurs des fruits cultivés dans leurs villages et dans le pays adjacent; ils ont ajouté à leurs envois des notes rédigées avec autant de soin que d'intelligence.

La Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure prend des mesures pour faire enseigner l'horticulture aux instituteurs communaux, afin que ceux-ci apprennent aux jeunes enfants l'art de cultiver avec profit les jardins.

Dans ces rapports, dont le but est un enseignement hautement utile, s'établit un lien étroit entre la Société d'Horticulture et ces instituteurs, que toutes les entreprises faites pour éclairer les habitants de nos campagnes sur les moyens d'augmenter leur bien-être, trouveront prêts à les seconder.

Dans ce louable concours, ces modestes fonctionnaires auront l'honneur de rendre service aux populations laborieuses et intéressantes de nos villages; ils acquerront des droits à la reconnaissance publique. Puisse le pays les en récompenser un jour, en améliorant encore leur sort qui déjà a été l'objet de justes préoccupations!

Voici, Messieurs, le relevé des récompenses qui ont été accordées pour les Poires et les Pommes à cidre, et dont la distribution a été faite, le 4 octobre, en séance publique, à l'Hôtel de ville, en la présence des autorités départementales et urbaines :

Médaille d'or du Ministre à la Société d'Horticulture de Caen et du Calvados, pour un superbe lot de plusieurs centaines de Poires et de Pommes.

Médaille d'argent de la ville de Rouen à M. Cochet, pépiniériste à Suisnes (Seine-et-Marne), pour une belle collection de Poires à cidre et de Pommes, que leur nature, qui les rend propres au pressoir et à la table, a fait récompenser à titre de Fruits de verger.

POMMES. — Médaille d'argent du Ministre à M. Damourt, de Roncherolles, pépiniériste.

Médaille d'argent de l'Association normande à M. Legouat, jardinier à Sassetot-le-Mauconduit.

Médaille d'argent, petit module, à M. Gaudu (Jean-Baptiste), instituteur à Goderville.

Médaille de bronze, grand module, à M. Féret, instituteur communal à Saint-Ouen-le-Mauger, et à M. Gaudu, instituteur à Ourville.

POIRES. — Médaille d'argent, petit module, à M. Lebled, instituteur à Lalonde.

Médaille de bronze de l'Association normande à M. Féret, instituteur à Saint-Ouen-le-Mauger, et à M. Gaudu (Jean-Baptiste), instituteur à Goderville.

SEMIS DE FRUITS A CIDRE. — Médaille de bronze, grand module, à M. Jouvet, pépiniériste à Montivilliers.

Je vous ai entretenus longuement, Messieurs, d'études qui ne semblent intéresser particulierement que les départements du nord-ouest de la France ; je l'ai cependant fait avec une pleine confiance dans votre approbation.

Parmi nos si nombreux collègues, il en est qui sont liés à quelque titre au sort des régions à cidre. Nos grandes pépinières des environs de Paris élèvent en nombre considérable ces arbres qui, plus tard, vont puiser une abondante nourriture dans les champs fertiles de la Normandie.

Enfin, Messieurs, par devoir et par habitude, vous vous attachez avec une vive sympathie aux travaux qui ont pour but l'utilité. La Société de la Seine-Inférieure ne l'a pas mis en doute ; aussi, faisant appel depuis deux ans à votre concours, elle a donné, au sein de sa Commission d'études, à votre délégué, une marque de distinction et de confiance pour laquelle il reste profondément reconnaissant, mais dont il s'empresse de vous reporter tout l'honneur.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères.

Floral Magazine.

Ixia crateroides, viridiflora et (hybr.) **Plautus.** — *Fl. Mag.*, septembre 1863, pl. 161. — Ixies cratéroïde, à fleur verte et Plautus. — Cap de de Bonne-Espérance. — (Iridées).

Ces charmantes Iridées ont été fort remarquées lorsqu'elles ont été présentées par MM. Hooper, de Covent Garden, à l'Exposition que la Société d'Horticulture de Londres a tenue au mois de juin 1863. La première a les fleurs d'un beau rouge-écarlate uniforme ; la deuxième justifie son nom et a les fleurs d'un vert clair, avec le centre occupé par une grande macule circulaire pourpre-noir ; enfin la troisième a les fleurs colorées en beau jaune d'or tirant un peu sur l'orangé, avec le centre occupé par un grand cercle plein, orangé-brun foncé. Chez ces 3 plantes les fleurs sont nombreuses et réunies en grappe simple terminale. — Dans son article sur ces *Ixia*, M. Dombrain reproduit une note sur la culture de ces belles Iridées que lui ont remise MM. Hooper, et que nous croyons devoir, à notre tour, donner ici en substance.

Les *Ixia* ne sont pas entièrement rustiques, de même que les plantes du Cap en général, et ils ont besoin d'être garantis des froids de nos hivers. Leurs oignons doivent être empotés au mois d'octobre, dans une bonne terre franche de pelouse légère et mélangée de sable. Il faut alors préparer, pour les y placer, une bonne couche épaisse formée avec de vieille tannée sèche et du fumier frais. On pose sur cette couche un coffre dans lequel on met les pots en les enfonçant dans la tannée. Les châssis sont fermés pendant la nuit, mais on donne le plus d'air possible pendant le jour, tant qu'il fait beau. Lorsque les gelées arrivent, on ferme le coffre le mieux possible et l'on empêche que le froid n'y pénètre en l'entourant de fumier, ou même en couvrant, au besoin, de paillassons. On ne donne pas d'eau jusqu'à ce que les feuilles se montrent hors de terre, mais alors on commence à

arroser seulement assez pour empêcher les fâcheux effets d'une trop grande sécheresse, et on augmente les arrosements à mesure que les plantes deviennent plus fortes. Ainsi traités, les *Ixia* montrent leurs inflorescences au mois d'avril; alors on les transporte dans une orangerie pour qu'ils y fleurissent. Après la floraison, on continue d'arroser pour que l'oignon achève de se former et en même temps on tient les pots au grand soleil. Enfin, à mesure que les feuilles sèchent, on donne de moins en moins d'eau, pour amener la période de sécheresse et de repos.

Rhododendron (hybr.) **Countess of Devon**. — *Fl. Mag.*, sept. 1863, pl. 162. — Rosage comtesse de Devon. — (Éricacées).

Nouveau *Rhododendron* rustique dû à M. Pince, d'Exeter, qui le regarde comme l'un des plus beaux qu'il ait obtenus. La fleur en est blanche, lavée de rose vers ses bords, et marquée sur ses trois lobes supérieurs d'un grand nombre d'accents circonflexes et macules pourpre foncé. La corolle est d'une belle forme et large; l'inflorescence est grande, bien fournie, tandis que le feuillage est d'un beau vert glauque. La plante est très-florifère. Cette variété a été mise dans le commerce à l'automne dernier.

Rose Bourbon Rév. H. Dombrain. — *Fl. Mag.*, sept. 1863, pl. 163. — (Rosacées).

Gain récent de M. Margottin qui l'a dédié au rédacteur du *Floral Magazine*. Cette belle Rose se distingue de toutes les Hybrides perpétuelles qui ont été obtenues jusqu'à ce jour par la beauté de sa forme et par la rare vivacité de son coloris; elle l'emporte également sur toutes par la suavité de son parfum. Par sa configuration, elle rappelle *Louise Odier*; ses pétales sont grands et très-régulièrement disposés, et pour la couleur, elle se rapproche surtout de *Comice de Seine-et-Marne*, tout en étant plus vive, sa teinte étant un carmin pur qui approche de l'écarlate.

Pyrethrum roseum, 3 var. — *Fl. Mag.*, sept. 1863, pl. 164. — Pyrèthre rose, 3 variétés. — (Composées).

Dans l'espace de peu d'années, le Pyrèthre rose a déjà donné bon nombre de variétés parmi lesquelles les trois nouvelles que figure le *Floral Magazine* occuperont un rang distingué. Celles-ci

ont été obtenues, avec plusieurs autres, par M. Salter, à l'établissement de Versailles, Hammersmith. La première, nommée *roseum album*, a de très-grands capitules convexes, encadrés d'un rayon court, et roses avec le centre blanc; la plante est naine; la deuxième, *Lysias*, a ses capitules moins grands, à disque petit mais serré, entouré d'un large rayon; la couleur en est un beau rose-pourpre vif, avec le centre clair et jaunâtre; la troisième, *Princess Alexandra*, rappelle la première pour la forme et la grandeur des capitules; mais les fleurs en sont parfaitement blanches.

Fuchsia (hybr.) **Pillar of Gold**. — *Fl. Mag.*, oct. 1863, pl. 165. — Fuchsia Pilier d'or. — (Onagrariées).

Le goût pour les plantes à feuillage panaché a déjà valu à nos jardins de nombreuses variétés distinguées par cette sorte de beauté maladive. Les *Fuchsia*, qui n'avaient été recherchés pendant longtemps que pour leurs fleurs, commencent à figurer aussi dans les collections en raison de leur feuillage panaché; de ce genre est celui dont le *Floral Magazine* donne la figure et que distinguent des feuilles vertes, largement et irrégulièrement bordées de jaune, parcourues par une côte et des nervures rouges, ainsi que de grandes fleurs dont le calice est rouge vif, bien réfléchi, et dont la corolle est violette. C'est un gain de MM. Smith, de Dulwich.

Œillets, Rev. George Jeans et **Lord Herbert**. — *Flor. Mag.*, oct. 1863, pl. 166. — (Caryophyllées).

Deux belles variétés nouvelles dues à M. Turner, de Slough, l'une et l'autre à pétales bien arrondis et entiers en leur limbe, présentant, sur un fond blanc pur, une large zone périphérique feu dans la première, violet-clair dans la seconde.

Greenovia aurea Webb — *Flor. Mag.*, oct. 1863, pl. 168. — Grécnovie à fleurs jaune d'or. — Madère. — (Crassulacées).

Sorte de Joubarbe importée de Madère en Angleterre, en 1815. Elle développe un grand nombre de fleurs jaune d'or, après quoi elle meurt, ce qui en réduit l'existence, dans les jardins, à 3 années. Pour la multiplier, on recourt au semis, ou bien on en coupe la sommité, et dès lors le bas de la plante donne de nombreuses pousses qui, détachées, reprennent aisément.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

QUESTION MISE AU CONCOURS.

La Société impériale et centrale d'Horticulture ouvre un nouveau concours sur une question horticole. La question que les concurrents auront à traiter est la suivante :

Exposer, en s'appuyant sur des observations précises, l'histoire du bouturage considéré aux points de vue :

1° De l'influence qu'exercent sur la reprise l'humidité, la chaleur, le sol, la lumière et l'air;

2° Du rapport qui existe entre le temps nécessaire pour la reprise et le degré de lignification de la bouture, la nature de ses sucs laiteux, résineux ou non, etc.;

3° Des points sur lesquels se développent les racines et du mode de développement de celles-ci.

Les mémoires devront être écrits lisiblement, en français. Ils seront adressés au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, avant le 31 décembre 1865. Le nom de l'auteur sera renfermé dans un pli cacheté joint au mémoire et portant en suscription l'épigraphe de celui-ci. Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 francs, sera décerné, s'il y a lieu, en 1866.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1864.

PRÉSIDENCE de **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. le Dr Aubé, deux tubercules d'*Igname* de Chine, provenant d'un semis qui avait été fait en 1860. Il a fallu quatre années de végétation pour que les pieds, venus ainsi de graines, amenassent leur tubercule au degré de développement qu'on lui voit aujourd'hui. C'est seulement en 1863 que ces mêmes pieds ont fructifié, et quelques-uns, étant femelles, ont produit des capsules qui sont aussi déposées sur le bureau. Malheureusement,

parmi une trentaine de plantes sur lesquelles a porté l'expérience, aucune n'a présenté de modification appréciable dans l'allongement de son tubercule.

2° Par MM. Fontaine et Duflot, horticulteurs, quai de la Mégisserie, des tubercules d'une nouvelle *Pomme de terre* obtenue par M. Lebrun, de Jumel, à qui l'on doit déjà plusieurs gains précieux de ce genre.

3° Par M. Rémy, de Pontoise, des *Pommes* Reinette du Canada et Calville blanc.

4° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pot remarquablement fleuri de *Cypripedium hirsutissimum* LINDL., belle Orchidée de l'Assam.

M. Rivière apprend à la Société que les boutons de fleurs se sont montrés sur cette plante le 12 novembre dernier, et qu'ils se sont épanouis le 8 décembre. Vers le 4 janvier, cette première floraison était terminée ; mais alors il existait déjà de nouveaux boutons dont l'apparition avait eu lieu vers le 24 décembre; ce sont ceux-là que la Société voit, en ce moment, parfaitement épanouis. Ainsi ce *Cypripedium* compte déjà près de trois mois de floraison.

5° Par M. Laurent aîné (Sébastien), horticulteur, rue de Lourcine, 83, de volumineux bouquets de Roses forcées et de Lilas blanchi, d'une grande beauté.

Sur la demande qui lui est adressée, cet horticulteur distingué donne de vive voix quelques détails relativement à ses cultures. Pour le Lilas, c'est à jour fixe qu'il en obtient aujourd'hui la floraison. Ainsi, devant en faire figurer un massif à l'Exposition qui s'ouvrira le 12 mars prochain, il n'a pas encore retiré de la pépinière les pieds dont il doit obtenir les fleurs dans ce court espace de temps, et cependant il est certain de les avoir parfaitement fleuris au moment convenable. Quant aux Roses, la culture forcée en est entourée de difficultés particulières, telle variété fleurissant mal ou point en serre, telle autre ne donnant pas des résultats également avantageux aux différents mois de l'hiver, telle autre enfin venant mieux dans certaine situation que dans toute autre. Depuis 1834, M. Laurent a fait porter successivement ses essais sur environ 80 variétés différentes, et c'est ainsi qu'il est parvenu à en trouver environ 12 sur lesquelles il est certain de réussir, à

la condition de les forcer en temps et en lieu convenables. Il s'étonne qu'aucun amateur n'ait songé à avoir des serres spécialement affectées à la culture des Rosiers; l'effet, dit-il, en serait fort beau, et ce serait là une nouveauté culturale du plus haut intérêt.

6° Par MM. Ozanne, un *Raidisseur* galvanisé d'un nouveau modèle.

7° Par M. Rousseau (Charles), de Brunoy, un *sécateur* à vis et à chaînette.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Des certificats pour bons et longs services délivrés : par M. le baron Cretté de Palluel et Mme veuve Bassery au sieur Rousseau (Pierre-André), qui sert comme jardinier sur leur propriété de Dugny (Seine), depuis l'année 1816; par M. le comte de Mortemart, maire de Saint-Vrain (Seine-et-Oise), au nom de M. le comte d'Hautefeuille, empêché par son grand âge, au sieur Landau (Louis-Pierre), qui est jardinier, sur la propriété de ce dernier, depuis 34 années; par MM. Randon et Lemarchand au sieur Lorrain (Victor), qui est resté pendant 31 années, en qualité de jardinier, sur leur propriété, à Nogent-sur-Marne (Seine); par Mme veuve Mousset et M. Lehideux au sieur Lalance (Nicolas), qui est attaché, depuis 22 années, à leur propriété de Saint-Mandé (Seine).

2° Des lettres par lesquelles MM. Bossin, Malet, Louesse, Quihou, Le Guay, Paillet, Houllet, Weiss et Lesèble déclarent accepter les fonctions de Jurés pour la prochaine Exposition.

3° Une lettre par laquelle M. Chatelain, directeur de l'Ecole centrale de brasserie, remercie pour son admission comme Membre titulaire. M. Chatelain exprime de vive voix ses idées sur les rapports qui existent entre l'horticulture et la fabrication de la bière, idées basées sur ce que cette boisson a pour base essentielle de l'orge germée, et que dès lors les procédés horticoles, dont l'application raisonnée peut diriger convenablement la germination du grain, doivent contribuer au perfectionnement de l'industrie du brasseur.

4° Une lettre de M. C.-A. Toupilliez, de Voisinlieu, par

Beauvais (Oise), qui remercie pour le don qui lui a été fait d'une collection de 72 variétés de Pommes de terre, et qui promet de communiquer à la Société les résultats de la culture qu'il se propose d'en faire.

5o Une lettre dans laquelle M. Berthier, d'Oullins, dit avoir fait périr le Puceron lanigère en frottant ses Pommiers avec de l'huile de Colza, au moyen d'un pinceau de la grosseur du doigt.

6o Une lettre dans laquelle M. E. Vavin, l'un des Secrétaires de la Société, rapporte les résultats peu favorables de la culture à laquelle il a soumis l'*Aralia papyrifera*, qu'il a tenu principalement en serre chaude.

Après avoir donné lecture de cette lettre, qui lui était adressée, M. Rivière rappelle à la Compagnie les indications qu'il a données antérieurement touchant la manière de cultiver l'*Aralia papyrifera*, plante peu délicate, qui se trouve fort bien dans une simple orangerie pendant l'hiver, tandis que, dans une serre chaude, elle se couvre d'insectes, végète mal, et souvent perd ses feuilles. La multiplication s'en fait très-facilement par tronçons de racines longs d'un ou deux centimètres, qu'on coupe à l'automne, et qu'on plante en pots. On met ces pots dans une serre tempérée et l'on évite de les couvrir d'une cloche. Les boutures ainsi traitées entrent en végétation au mois de janvier. Mais si ces mêmes boutures de racines sont tenues dans une serre à multiplication et couvertes d'une cloche, c'est-à-dire si elles sont soumises à une trop forte chaleur, elles donnent promptement une pousse avant d'avoir émis des racines, d'où il résulte que souvent elles ne tardent pas à périr. On peut également, ajoute M. Rivière, bouturer l'*Aralia papyrifera* au mois de février; mais alors on couvre le pot d'une cloche. Dans ce cas, la reprise est complète au bout d'une vingtaine de jours, et le succès de l'opération est assuré, parce qu'il se produit à la fois des racines et une pousse. M. Rivière montre un pot de ces boutures qui ont été faites par lui le 5 de ce mois, et qui déjà ont donné chacune une jeune plante.

M. Rouillard dit qu'à Hyères, on cultive l'*Aralia papyrifera* en pleine terre, et que là cette plante se présente plus ramassée qu'à Paris.

M. Andry rapporte avoir lu dernièrement, dans un journal horti-

cole belge, que cette plante a supporté la pleine terre, ainsi que l'*Aralia Sieboldi*, et que l'une et l'autre ont résisté à un froid de — 12° c. A propos de rusticité, il ajoute qu'il croit devoir signaler les résultats de ses observations sur le *Chamærops excelsa* qui, à Paris et à Neuilly, a supporté sans souffrir, au mois de janvier dernier, des gelées de — 12° et — 14° c.

M. Brongniart dit que, au Jardin des Plantes, un pied de *Chamærops excelsa* a été mis en pleine terre, il y a déjà plusieurs années, et qu'il y a résisté à plusieurs hivers consécutifs dont certains ont été très-rigoureux.

Reprenant la question des *Aralia*, M. André dit que plusieurs de ces végétaux se trouvent à merveille de la culture en pleine terre, pendant l'été, à condition qu'on les relève à l'automne pour les enfermer en serre tempérée pendant l'hiver. Il en cite plusieurs espèces sur lesquelles il a pu faire cette observation.

M. Andry pense qu'il serait heureux que l'administration des cultures municipales, qui possède plusieurs espèces d'*Aralia*, en nombreux individus, voulût bien en essayer la culture en pleine terre pendant toute l'année, dût-elle perdre les pieds qu'elle exposerait ainsi.

M. le Secrétaire-général fait part à la Société du décès de deux Membres titulaires, M. Trony, de Versailles, et M. Barthélemy-Marie Chatenay, horticulteur à Tours.

Il communique ensuite les résultats du long travail qu'il vient d'exécuter, pour relever la répartition géographique des Membres titulaires qui composaient la Société impériale et centrale d'Horticulture, au 1er janvier 1864. A cette date, le nombre total des Membres titulaires étant de 2302, on en comptait 1121 à Paris, et 272 dans le reste du département de la Seine, ce qui donne 1393 pour ce seul département. Le département le mieux représenté, après celui-ci, était celui de Seine-et-Oise qui comptait 319 membres; tandis qu'il n'y en avait que 507 pour tout le reste de la France. Ce dernier nombre se décomposait de la manière suivante : 6 départements comptaient 15 Membres ou plus, savoir : Seine-et-Marne, 70; Oise, 40; Marne, 31; Aisne, 27; Rhône, 23; Loiret, 16; Seine-Inférieure, 15. Neuf départements n'avaient chacun que 2 Membres, savoir : Aveyron, Creuse, Gers, Hérault, Jura, Puy-

de-Dôme, Haute-Saône, Tarn-et-Garonne, Vendée. Il n'y avait qu'un seul Membre dans les dix départements suivants : Ardèche, Ariége, Cher, Côtes-du-Nord, Drôme, Gard, Isère, Moselle, Haute-Vienne, Vosges; enfin le restant des Membres était réparti dans les autres départements. La Société comptait encore 77 Membres étrangers à la France, et 6 Membres sans domicile fixe.

M. le Président adresse, au nom de la Société, de vifs remercîments à M. le Secrétaire-général pour la confection de ce relevé qui, étant exécuté sur des cartes distinctes et séparées, pourra facilement être tenu désormais à jour, et qui sera certainement utile en maintes circonstances.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, demandent que des remercîments soient adressés aux présentateurs, au nom de la Société. Celui d'Arboriculture, en particulier, est d'avis qu'une prime de 3e classe doit être accordée à M. Remy, pour ses belles Pommes, dont l'état de conservation est parfait.

Cette prime est accordée par la Compagnie et remise à M. Remy, par M. le Président. — Le Comité de Culture potagère exprime le désir de voir M. le docteur Aubé continuer ses intéressantes expériences sur les semis d'Ignames de Chine. — Quant au Comité des arts et industries, il déclare ne voir la réalisation d'aucune idée nouvelle dans le raidisseur présenté par M. Ozanne, et craindre que le sécateur présenté par M. Rousseau ne soit d'un emploi peu commode ou même difficile.

M. Teston, Secrétaire du Comité des arts et industries, présente son Compte rendu des travaux de ce Comité, pendant l'année 1863. Il reçoit à ce sujet les remercîments de M. le Président.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Résultats des observations faites dans la culture de plusieurs variétés de Pommes de terre données par la Société; par M. Lebeuf, d'Argenteuil.

2° Note sur le Hanneton; par M. Durand, fils, de Bourg-la-Reine.

3° Note sur des fruits de Belles-de-Nuit hybrides; par M. Chappellier.

4° Rapport sur un ouvrage intitulé : *Les fleurs de pleine terre*, publié par MM. Vilmorin-Andrieux; M. Pépin, rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport, tendant à ce qu'il soit écrit aux auteurs de cet utile ouvrage une lettre de félicitation, sont mises aux voix et adoptées.

5° Rapport sur deux ouvrages de M. le comte Léonce de Lambertye, relatifs au Fraisier ; M. DUCHARTRE, rapporteur.

Les conclusions de ce rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 10 MARS 1864.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prononce, après un vote de la Société, l'admission de 20 Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Il annonce, en outre, que deux Dames patronnesses ont été admises par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Guyot de Villeneuve, propriétaire au château de Montalivet-Lagrange, près Sancerre, des *Noix* récoltées sur un Noyer qui est venu sur les ruines d'un vieux château. Cet arbre, qui est âgé d'une vingtaine d'années, paraît remarquable parce que ses fruits sont un peu carrés, bien pleins, avec une coque mince, et plus encore parce qu'il n'entre en végétation qu'au moment où les autres Noyers sont en pleine floraison, ce qui le met à l'abri des gelées tardives. Ce Noyer devant être prochainement abattu, M. Guyot de Villeneuve en offre des greffes aux personnes qui en désireraient.

2° Par M. Landry, jeune, un pied fleuri d'un *Oncidium* qu'il a reçu de la Plata.

M. André dit, qu'ayant été chargé par le Comité de Floriculture de déterminer cette Orchidée, il a fait à ce sujet des recherches par suite desquelles il a acquis la conviction que c'est l'*Oncidium pectorale* LINDL.

3° Par M. Verlot, une terrine parfaitement fleurie de *Saxifraga oppositifolia* Lin., charmante petite espèce alpine, à fleurs violettes.

A la suite de ces présentations, M. Orbelin offre à la Société des tubercules de *Pommes de terre* qu'il a fait venir de Lima (Pérou) dans l'espoir qu'ils seraient exempts de la maladie spéciale qui sévit en Europe sur les cultures de cette plante. Il exprime en même temps ses regrets de ce que la plus grande partie de l'envoi qui lui a été fait ayant pourri pendant la traversée, il ne peut offrir qu'un petit nombre de tubercules.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat par lequel M. l'Hôpital atteste les bons services du sieur Dubois (Emmanuel), qui est son jardinier, depuis trente-cinq années, sur sa propriété d'Angerville-la-Campagne (Eure).

2° Une lettre par laquelle M. le Sénateur, Préfet de la Seine, annonce le don fait par lui à la Société, à l'occasion des Expositions de cette année, de deux médailles d'or destinées à être données en prix, au nom du département de la Seine et de la ville de Paris.

3° Des lettres par lesquelles MM. Grison, Hardy fils et Gontier déclarent accepter les fonctions de Jurés pour l'Exposition qui va s'ouvrir le 12 de ce mois.

4° Une lettre de M. Ernst Immer, directeur du dépôt central de graines de la Société des Amateurs d'Horticulture de Moscou, qui envoie des graines de quelques plantes potagères cultivées dans les environs de cette ville. Ces graines appartiennent aux 10 espèces ou variétés suivantes :

Chou pommé de Colomna (pesant 20 kilog.) ;
Navet jaune de Petrowsky ;
Chou-Navet jaune de Krasnoje Selo ;
Betterave énorme de Kojouchowo ;
Carotte Vorabiowsky ;
Radis-Rave Gravornsky (pesant 10 kilog.) ;
Concombre petit de Monrom ;
Melon Cantaloup de Moscou ;
Melon d'eau (6 variétés) ;
Radis-Rave long blanc, très-hâtif.

5° Une lettre dans laquelle M. Michelin, Vice-Secrétaire du Co-

mité d'Arboriculture, dit que l'éditeur du *Livre de la ferme et de la campagne* ayant fait des observations relativement au Rapport sur des articles de M. Baltet insérés dans cet ouvrage encore en cours de publication, la Commission à laquelle avait été confié l'examen de ces articles, après demande de leur auteur, a dû arrêter son travail, et que, par suite, elle ne fera pas de Rapport à ce sujet.

6° Une lettre par laquelle M. Fonteneau, Président de la Société d'Horticulture de Cholet (Maine-et-Loire), demande que cette Société soit admise au nombre des Sociétés correspondantes.

M. le Président apprend à la Compagnie que cette demande a été favorablement accueillie par le Conseil d'Administration dans sa séance de ce jour.

7° Une lettre dans laquelle M. Ant. Bougault, jardinier chez Mme Picard, aux Ambézis, conseille l'emploi de la charrée pour la destruction d'un insecte qu'il a oublié de nommer.

8° Une lettre dans laquelle M. Acher, propriétaire à Ivetot (Seine-Infér.), communique ses observations sur divers passages du Journal de la Société.

9° Une lettre dans laquelle M. le Secrétaire de la Société d'Horticulture de la Sarthe transmet une réclamation de MM. Robert et Moreau, d'Angers. Ces honorables horticulteurs se plaignent de n'avoir pas été mentionnés dans le compte rendu, par M. Loise, de l'Exposition du Mans (voyez le Journal, IX, 1863, p. 703 et suiv.), bien qu'ils eussent enrichi cette Exposition d'une collection de Raisins qui ne comprenait pas moins de 103 variétés, parmi lesquelles 50 provenaient de semis faits par eux.

10° Une lettre dans laquelle M. Jacques Marqui, horticulteur à Barcelone (Espagne), expose les résultats obtenus par lui dans la culture des Orangers, Cédratiers, etc., en plein air, à Ille, dans le département des Pyrénées-Orientales. Ces arbres, dès l'âge d'une vingtaine d'années, lui ont donné, en moyenne, un millier de fruits chacun. Il a obtenu des cédrats d'une rare beauté, et dont le poids s'est élevé jusqu'à 6 kilogrammes.

11° Une lettre dans laquelle M. Godat entretient la Société de ses propres travaux.

12° Une demande de Commission adressée par M. Moulard,

jardinier-paysagiste, à Valois (Seine), qui désirerait voir examinés par des personnes compétentes des jardins dessinés par lui, ainsi que divers plans dont il est l'auteur.

M. le Président désigne, comme devant composer la Commission demandée par M. Moulard, MM. André, Dennelle et Martin.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle a subi, depuis peu de temps, des pertes fort regrettables par le décès de MM. Châtenay-Durand, Trony (Alfred), de Balincourt, Louvié, de Provigny, Bontoux (Marcellin), professeur de philosophie au lycée de Versaille, et Leclerc (Henri), ingénieur-mécanicien, tous Membres titulaires.

Il offre ensuite, de la part de M. Havard, passage des Favorites, 11, à Vaugirard, quelques ouvrages d'horticulture et de botanique, dont cet honorable Membre fait don à la Société pour sa bibliothèque.

Des remercîments sont adressés à M. Havard, par M. le Président, au nom de la Société.

M. Pigeaux annonce à la Compagnie que la Société d'Acclimatation propose une prime de 300 fr. pour le plus beau lot de 100 tubercules de Cerfeuil bulbeux qui lui sera présenté, avant le 1er décembre 1864.

M. Louesse entretient la Société d'un légume dont il montre des échantillons et qui, bien que inconnu en France, lui semble mériter d'entrer dans la consommation pendant l'hiver. Ce n'est pas autre chose que les pousses étiolées qui se développent sur les Navets gardés en cave à titre de provision d'hiver. Ces pousses, une fois blanchies, peuvent être préparées de manières diverses et deviennent ainsi un mets fort agréable et d'autant plus digne d'être apprécié qu'à l'époque à laquelle on peut en faire usage, c'est-à-dire vers la fin de l'hiver, les légumes frais sont fort rares. En Angleterre, on utilise fréquemment les pousses étiolées des Navets, mais il ne paraît pas qu'en France on ait encore songé à en tirer parti.

M. Forney met sous les yeux de la Société des étiquettes qu'il a imaginées et qu'il assure pouvoir résister fort longtemps à l'action destructive des agents atmosphériques. Ce sont de petites plaques rectangulaires de terre cuite sur lesquelles il écrit avec une encre

de sa composition, dont il se réserve le secret, mais dont il fait connaître la base. Celle-ci consiste en verre soluble ou silicate de potasse dans la solution duquel on délaye du noir de fumée. On écrit avec cette encre à l'aide d'une plume d'oie et, au bout de 12 heures, l'écriture a déjà tellement fait corps avec la terre cuite qu'elle est devenue entièrement ineffaçable. Entre autres échantillons de ces étiquettes, M. Forney en montre une qui a déjà passé 3 années dans la terre, et dont l'écriture n'a nullement souffert. Le prix de ces étiquettes est peu élevé, puisqu'il n'est que de 4 fr. le cent, pour le modèle ordinaire.

M. Boisduval dit que, M. Forney lui ayant remis de ses étiquettes, il n'a pu parvenir à en effacer l'écriture même au moyen d'acides énergiques.

M. Vavin montre à la Compagnie les résultats d'une expérience qu'il a faite et qu'il désirerait voir répétée par d'autres personnes. L'an dernier, ayant mis deux oignons de Jacinthe sur des carafes, il les voyait développer des racines sans que la hampe florale se montrât le moins du monde. Il eut alors l'idée d'en supprimer les racines et bientôt après il vit apparaître les fleurs. Cette année, il a renouvelé l'essai comparativement : de deux oignons placés de la même manière, l'un a gardé ses racines, tandis qu'on a coupé celles de l'autre. Ce dernier a déjà fleuri, tandis que le premier est considérablement en retard.

Quelques personnes de la réunion émettent l'idée que le résultat de cet essai pourrait tenir à la différence des variétés plus ou moins hâtives que M. Vavin a soumises à cette expérience.

M. Lucy, 2e Vice-Président, que ses occupations avaient retenu en province jusqu'à ce jour, depuis sa nomination aux dernières élections, offre à la Société ses remercîments pour l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à faire partie de son bureau et l'assure de tout son dévouement à ses intérêts.

Il lui communique ensuite une lettre dans laquelle un de ses correspondants décrit le procédé employé par M. Menotti, de Casale (Italie), pour la multiplication de la Vigne. C'est un mode particulier de couchage qui a pour effet de donner aux pieds de la Vigne une grande vigueur. Les pieds obtenus par ce procédé ont échappé jusqu'à ce jour à la maladie spéciale. M. Lucy doit recevoir

prochainement de ces sujets, qu'il mettra sous les yeux de la Compagnie et qui lui permettront de faire comprendre parfaitement la marche suivie par M. Menotti.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, demandent que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, aux personnes qui ont fait ces présentations. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. le Secrétaire-général rappelle que la première Exposition partielle de cette année va s'ouvrir après-demain, 12 mars, et qu'elle durera jusqu'au jeudi 17 inclusivement. Il ajoute que, comme d'habitude, les Membres de la Société entreront gratuitement à cette Exposition, en compagnie d'une dame, sur la présentation de leur carte. Il annonce que la 2e Exposition partielle aura lieu du 14 au 19 mai prochain, et que le programme en a été arrêté par le Conseil d'Administration dans sa séance de ce jour. Ce programme paraîtra, sous peu de jours, dans le prochain cahier du *Journal*.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Rapport sur l'accroissement de la collection de fruits moulés, pendant l'année 1863 ; par M. Michelin, conservateur de cette collection.

2° Sur le *Saxifraga oppositifolia* L. et sur sa culture ; par M. B. Verlot, l'un des Secrétaires de la Société.

3° Rapport sur un ouvrage de M. le Dr Henri Issartier, intitulé : *Culture des arbres fruitiers à tout vent ;* M. Duchartre, rapporteur.

Les conclusions de ce rapport, tendant à ce qu'il soit adressé une lettre de félicitation à M. le Dr Issartier, sont mises aux voix et adoptées.

4° Compte rendu de l'Exposition tenue à Lyon, du 10 au 14 septembre 1863, par M. Dupuy-Jamain.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelle présentations ;

Et la séance est levée à 4 heures moins un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 10 MARS 1864.

MM.

1. Beaufais (Gustave), agronome à Verviers (Belgique); présenté pa MM. Andry et Bouchard-Huzard.
2. Bonnefons (Louis-Georges), rue Lepelletier, 8, à Paris; par MM. Guenoux, Romain-Desprez et Arthur de Sansal.
3. Carue, fabricant d'appareils de gymnastique, rue de Bondy, 15, à Paris; par MM O'Reilly et Arnheiter.
4. Dayres aîné, banquier à Agen (Lot-et-Garonne); par MM. Andry et Bouchard-Huzard.
5. Donné, jardinier chez M. le duc d'Escars, à Sourches, par Coulie (Sarthe); par MM. le comte Des Cars et Rivière.
6. Dubarle (Louis-Ch.-M.), jardinier à Senlis (Oise); par MM. le docteur Pigeaux et Thirion, de Senlis.
7. Fayant, propriétaire, au château d'Auros (Gironde), par MM. Lepère et Bonnet.
8. Guillé jeune, négociant à Jarnac (Charente); par MM. Jamin J. L. et Durand.
9. Hardy (G.), fabricant de produits chimiques, rue de Paris, 261, à Montreuil (Seine); par MM. Félix Malot et Michelin.
10. Jouanneau (Victor), jardinier chez M. Moreau-Chalon, boulevard de Madrid, 25, à Neuilly (Seine); par MM. Lepère, Antoine et Rousseau.
11. Lebois (Madame veuve Justin), à Bourrassol, par Toulouse (Haute-Garonne); par MM. Domage et le docteur Boisduval.
12. Leroy (Théophile), jardinier au château d'Escalle, à Guingamp (Côtes-du-Nord); par MM. Saingt et André.
13. Maquerlot (Edmond), pépiniériste à Fismes (Marne); par MM. Durand et Jamin (J..L.).
14. Provigny (Madame de), boulevard Poissonnière, 19, à Paris; par par MM. Andry et Corbay.
15. Provin (Octave), jardinier à Margency, par Montmorency (Seine-et-Oise); par M. Jamet et Fontaine.
16. Rachel (Henri), fabricant de Pompes, successeur de M. Dubuc, rue de Bondy, 86, à Paris; par MM. O'Reilly et Arnheiter.
17. Suchard (Pierre), jardinier au château de Madrid, boulevard de Madrid, 31, à Neuilly (Seine); par MM. Lepère et Antoine.
18. Taillandier (le Baron Francisque de), rue d'Armaillé, 11, à Paris; par MM. Rivière et Roche.

MM.

19. Uffenus (Florent), jardinier chez M. Bourdin, rue de Poissy, 112. à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); par MM. Pinault et Davaine.

20. Vinet (Jules), jardinier chez MM. Jamin et Durand, à Bourg-la-Reine (Seine); présenté par MM. Jamin et Durand.

DAMES PATRONNESSES.

Mesdames

1. Bonnefons (Georges), rue Lepelletier, 8, à Paris; présentée par MM. Andry et Bouchard-Huzard.

2. Montesquiou (Vicomtesse Fernand de), boulevard de la Tour-Maubourg, 4, à Paris; par Madame la comtesse de Cambacérès, MM. Andry et Bouchard-Huzard.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois de mars 1864.

Académie d'Horticulture de Gand (mai et juin 1863). Gand; in-8°.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux (10 et 20 décembre 1863). Bordeaux; in-8°.

Ami des Champs (mars 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15 et 29 février 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (6 décembre 1863). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société impériale d'Agriculture de la Loire (3e livraison de 1863). St-Étienne, in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de la Gironde (4e trimestre, 1863). Bordeaux; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (janvier 1864). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur Gaetan Cantoni; nos 4, 5 et 6 de 1864). Milan; in-8°.

Annuaire de l'Institut des provinces de France (1864). Paris; in-8°.

Apiculteur (mars 1864). Paris; in-8°.

Belgique horticole (février 1863). Liége ; in-8°.

Bon cultivateur (juillet à novembre 1863). Nancy; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (janvier et février 1864). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin agricole de Lons-le-Saulnier (15 mars 1864). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (décembre 1863). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (janvier 1864). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (10 mars 1864). Chalon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de Toulon (n°s 3 et 4 de 1863). Toulon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Hérault (septembre à décembre 1863). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny (4e trimestre, 1863). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (janvier 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (février 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (n° 1, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhône (février 1864). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Nice (4e trimestre, 1863). Nice; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (2e semestre, 1863). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société de Pomologie de Chauny (février 1864). Chauny; in-4°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (janvier 1864). Paris; in-4°.

Catalogue de M. J.-B. Rendatler, horticulteur à Nancy (Meurthe). Prix courant pour 1864.

Catalogue de M. V. Lemoine, horticulteur à Nancy (Meurthe).

Catalogue de M. Ambroise Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue de M. Boucharlat aîné, horticulteur à Cuire-lès-Lyon (Rhône).

Catalogue de M. Crousse, horticulteur à Nancy (Meurthe).

Catalogue de M. Joseph Landry jeune, horticulteur, rue de la Croix, 26, à Passy-Paris.

Catalogue de M. J. Calot, horticulteur à Douai (Nord).

Courrier des familles (1, 10, 20 mars 1864). Paris; feuille in-4°.

Comice Agricole de Douai (novembre 1863 à février 1864). Douai; in-8°.

Cultivateur de la Somme (n° 6, 1863). Amiens; in-8°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*, cahiers 4 et 5 de 1864). Turin; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins, journal mensuel* dirigé par M. le Dr Regel; cahiers de décembre 1863 et janvier 1864). Erlangen; in-8°.

Gazette des Campagnes (27 février, 12 et 19 mars 1864). Paris; feuille in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de jardinage et de Floriculture de Hambourg* rédigé par M. Ed. Otto; cahier de mars 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (mars 1864). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; cahier de janvier 1864). Milan; in-8°.

Illustrirtes Handbuch der Obstkunde (*Manuel illustré de Pomologie*; par MM. Jahn, Lucas et Oberdieck; 2e liv. du 4e volume, relative aux Pommes). Stuttgart. 1864; in-8° de pp. 193-384.

Illustration horticole (février 1864). Gand; in-8°.

Institut (24 février; 2, 9 et 16 mars 1864). Paris; feuille in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (février 1864). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (octobre 1863). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (janvier 1864). Bourg; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; nos des 1, 8, 15, et 22 mars 1864). Londres; in-4°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (4e trimestre, 1863); Metz; in-8°.

Le Brome de Schrader; mémoire par M. Alph. Lavallée. Broch. in-8° de 32 pages. Paris, 1864.

Livre de la Ferme et des Maisons de Campagne (10e fascicule). Paris; in-8°.

Maison de Campagne (1er mars 1864). Paris; in-4°.

Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique* rédigé par MM. J. G. C. Oberdieck et Ed. Lucas; cahier double de novembre et décembre 1863). Stuttgart, in-8°.

Note sur le Passiflora cærulea; par M. Alp, Lavallée. Broch. in-8° de 8 pages et une planche coloriée.

Revue agricole et horticole de la Société du Gers (février 1864). Auch, in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (février 1864). Lyon; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (février 1864). Marseille; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 mars 1864). Paris; in-8°.

Revue du monde colonial (février et mars 1864). Paris; in-8°.

Science pour tous (25 février, 3, 10 et 17 mars 1864). Paris; feuille in-4°.

Sud-Est (février 1864). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg; cahier de mars 1864). Londres; in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Gazette hebdomadaire*

d'Horticulture et de Botanique, rédigée par le docteur Karl Koch, nos 8, 9, 10, et 11 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de mars 1864). Munich; in-8°.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

Compte rendu des travaux du Comité des arts et industries horticoles pendant l'année 1863;

Par M. Teston, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

L'article 34 du règlement de notre Société veut que chaque Comité présente, dans la première séance du mois de janvier, un compte rendu de ses travaux pendant l'année précédente.

Informé trop tard de cette disposition, c'est avec un très-vif regret que j'ai laissé passer l'occasion d'accomplir à l'époque fixée un devoir dont la démission de notre ancien Vice-Secrétaire m'avait en quelque sorte imposé l'obligation.

Je viens aujourd'hui, autant que cela est possible, réparer cette omission fâcheuse, et vous retracer en peu de mots la marche et la nature de nos travaux pendant le cours de l'année qui vient de finir.

Le Comité a tenu très-régulièrement ses séances, et toutes ont été occupées par l'examen de questions dont quelques-unes ont présenté un véritable intérêt.

Parmi les objets qui ont donné lieu à examen, il faut citer d'abord un modèle de palmette en fer soumis à l'appréciation de la Société, par le sieur Lobin, serrurier à Groslay. Examiné par une Commission mixte composée de Membres choisis dans notre Comité et dans celui de l'arboriculture, cet appareil a été jugé digne de recevoir un jeton, à titre d'encouragement.

Il convient de mentionner ensuite les chaises de jardin présentées par le sieur Carré, fabricant à Paris, qui vous ont paru mériter la même récompense.

Un encouragement analogue a été proposé en faveur du sieur

Dupangloup, de Grenelle-Paris, pour un râteau d'un nouveau modèle. Toutefois, le Comité a cru devoir accompagner cette attribution d'un avis; il a conseillé à l'inventeur de donner plus de solidité à son instrument.

Après ces objets, ceux qui ont le plus particulièrement attiré votre attention sont, par ordre de présentation, les suivants :

Par M. Powells, un appareil pouvant servir à la fois à soufrer la Vigne et à répandre les fumigations de tabac;

Par M. Trichet, de Paris, un banc de jardin qui s'allonge et se raccourcit à volonté;

Par M. Revel, vitrier à Albray (Somme), une verrine;

Par M. Dumont, un raidisseur;

Par M. le baron de Blonay, de Paris, un transplantoir. Le jugement ci-après a été porté au sujet de ce transplantoir : bon instrument; son mécanisme repose sur un principe rationnel; mais il a besoin d'être rendu plus pratique et plus facile à employer;

Par M. Bardin, de Paris, un nouveau système d'abri en plumes destiné à remplacer les paillassons pour la couverture des serres. Un rapport préparé sur ce sujet par M. Lachesnaye vous a été soumis et a été inséré au *Journal*;

Par M. Briet, de Luzarche, une charrue râtissoire;

Par M. Crouzet, un arrosoir et des briques creuses;

Par M. Basset, de Paris, une serre dont la construction a été établie de manière à éviter la buée à l'intérieur. Un rapport qui a été lu dans le sein du Comité, à la suite de la visite dont cette serre a été l'objet de la part d'une Commission spéciale, a été transmis ensuite à la Commission des récompenses;

Par M. Maldant, un plantoir dit plantoir rationnel;

Par M. Desbordes, de Melun, trois sécateurs;

Par M. Debray, de Paris, un raidisseur;

Par MM. Hof et Hommel, un raidisseur;

Par M. Bellant, de Montmorency, un système de vitrerie pour serres, lequel, d'après le présentateur, aurait également pour résultat de supprimer la buée dans l'intérieur des serres, sans permettre à l'air extérieur d'y pénétrer;

Enfin, par M. Genalhac, à Mer (Loir-et-Cher), un raidisseur mobile.

Quelques-uns des objets dont il vient d'être question ont des mérites réels qui les recommandent à l'attention des horticulteurs, et, s'il en est d'autres qui offrent moins d'intérêt, tous cependant témoignent des louables efforts qui se poursuivent de tous côtés en vue d'améliorer les pratiques horticoles. Il convient d'ajouter d'ailleurs qu'il est un certain nombre de ces objets sur le compte desquels le Comité n'a pas encore statué et pour lesquels il a réservé son jugement.

Sur l'invitation expresse de la Commission des Expositions, le Comité s'est réuni en séance extraordinaire, le 15 avril 1863, à l'effet de donner son avis sur les mesures à prendre pour organiser une exhibition spéciale aux arts et industries horticoles, et qui devait faire suite à celle que la Société préparait pour le mois de mai à l'intention exclusive des produits de l'horticulture.

Il ne paraît pas inutile de rappeler ici qu'après une longue délibération, le Comité, au nom des importants intérêts qu'il représente, avait cru devoir protester énergiquement contre la disposition qui a laissé les produits appartenant aux arts et industries horticoles en dehors de l'Exposition générale de la Société.

Par voie de conséquence, le Comité a jugé en outre qu'il devait s'abstenir de formuler un avis sur la question dévolue à son examen (1).

RAPPORT SUR LES PROGRÈS DE LA COLLECTION DE FRUITS MOULÉS, PENDANT L'ANNÉE 1863;

Par M. MICHELIN, Conservateur de cette collection.

MESSIEURS,

Ainsi que je l'ai déjà fait chaque année, je viens vous rendre compte de l'état de votre collection des fruits moulés et des accroissements qu'elle a éprouvés pendant l'année 1863. —La marche a été plus lente pendant l'année qui vient de s'écouler qu'elle ne l'avait été

(1) Nous croyons devoir rappeler que l'insuffisance du local disposé à grands frais, rue de la Chaussée-d'Antin, pour l'Exposition florale, n'ayant pas permis d'y recevoir les objets industriels en même temps que les plantes, une Exposition spéciale a eu lieu ensuite, pour ces objets, dans le même local, de manière à donner satisfaction à tous les intérêts.

(Note du rédacteur.)

pendant les précédentes ; mais aujourd'hui, les espèces courantes ayant en majeure partie leur place sur les étagères, il s'agit en général d'y introduire des variétés moins connues et dont les spécimens tombent plus rarement sous la main. Dans l'état actuel de la collection, les développements seront dorénavant moins rapides qu'ils n'ont dû l'être au début.

L'Exposition de l'automne dernier nous a fourni des types que nous avons utilisés, grâce au concours empressé de MM. les Exposants qui ont mis à notre disposition tous les fruits qui ont fixé l'attention spéciale de la Commission de Pomologie.

En résumé, la nomenclature s'est enrichie des noms de 49 fruits moulés, sur des échantillons bien choisis et divisés en 37 Poires, 10 Pommes et 2 Prunes.

Mon compte rendu ne serait pas complet si je ne vous disais pas que les fruits, à leur retour de l'Exposition de Londres, n'ont été réintégrés dans la collection qu'après un examen scrupuleux dont il est résulté que 125 exemplaires ont été reconnus avariés par suite du déplacement et du manque de soins de la part des personnes qui les avaient emballés pour le retour.

M. Buchetet les a réparés avec le plus grand soin, et sans vouloir que cet envoi à l'étranger, qui nous a fait honneur en faisant ressortir l'organisation de nos travaux, fût une cause de dépenses pour notre Société.

Notre habile collègue, dont le zèle est à toute épreuve, a voulu ajouter le sacrifice de son temps et de ses peines au concours aussi éclairé qu'utile qu'il nous apporte dans nos études pomologiques.

Parmi les reproductions qui sont venues compléter la série des fruits cultivés, je dois vous citer le Saint-Michel-Archange, variété d'automne justement renommée et au nombre des bons fruits d'hiver précieux à tant de titres; le Beurré Millet, et la Joséphine de Malines, délicieuse petite Poire trop peu répandue et dont les qualités accusent l'erreur de ceux qui, sacrifiant tout pour le volume et l'apparence, s'obstinent à ne pas livrer à la culture ni par suite au commerce, ces petits fruits qui si souvent donnent raison au proverbe.

Enfin, Messieurs, au milieu des fruits dont l'empreinte a été prise à cause de leur grosseur exceptionnelle, vous pourrez voir

figurer un exemplaire de la Belle Angevine qui a été offert à la Société par M. Lenard, de Bourg-la-Reine.

NOTES ET MÉMOIRES.

Observations et expériences sur la Culture en plein air des plantes aquatiques propres aux contrées tempérées;

Par M. J.-A. Avenel, de la Trinité-du-Mont (Seine-Infér.).

Les plantes aquatiques des régions tempérées du globe ne sont peut-être pas aussi délicates qu'on le suppose, et il serait peut-être possible, sans user des procédés hydrothermiques indiqués par M. André (voyez le *Journal*, IX, 1863, pp. 632-636), d'en faire avec succès la culture en plein air dans nos contrées. Voici à ce sujet ce que j'ai fait cette année, dans un terrain élevé, abrité des vents froids par un simple rideau d'arbres, par conséquent sans exposition exceptionnellement favorisée.

Guidé par les travaux de M. Tourrès, horticulteur à Macheteaux, au printemps dernier, je fis enterrer jusqu'au bord deux cuves d'un mètre de diamètre sur 0m85 de profondeur.

J'y déposai une couche d'un pied de compost formé avec parties égales de curage graveleux de rivière, de terre de potager, et d'environ 4 litres de poulinée pour chaque cuve.

M. Tourrès m'adressa 2 *Nelumbium* de ses semis, 1 *Sagittaria* fl. pleno et 1 *Aponogeton*.

Ces deux dernières plantes ont très-bien fleuri cet été.

Quant aux *Nelumbium*, les sujets en étant faibles ont mis quelque temps à reprendre; mais, une fois cette opération terminée, ils ont poussé avec une vigueur qui me faisait regretter de n'avoir pas plus d'espace à leur donner. J'eus des feuilles géantes et des feuilles émergées de 0m40 à 0m50 de diamètre; à l'arrière-saison, un bouton de fleur se montra hors de l'eau, mais trop tard pour s'épanouir.

Dans une de mes cuves, j'ai cultivé un jeune tubercule de Nénuphar bleu d'Egypte (*Nymphæa cærulea* Savig.) provenu de semis d'une plante cultivée sous verre, chez un de mes amis, depuis quelques années. Ma cuve devint trop étroite vers le milieu de l'été,

et les feuilles et les fleurs, que j'ai eues en abondance, étaient plus grandes et plus belles que celles que j'avais vues précédemment à Montivilliers, sur des plantes tenues en serre. J'ai obtenu également des graines fertiles sur ce sujet en plein air.

Ce que je redoutais le plus, c'était le froid de nos nuits, même en été; mais il n'a eu aucune influence. Qu'adviendra-t-il de l'hiver? Je suivrai le conseil de M. Tourrès : je couvrirai mes cuves avec des feuilles, si la gelée se fait sentir.

Du reste, pourquoi, au pis-aller, ne cultiverait-on pas ces plantes dans des baquets que l'on déposerait pendant l'été dans des bassins en plein air, pour les mettre, pendant l'hiver, à une place bien éclairée d'une orangerie, en ayant soin d'entretenir la terre constamment humide? Ces plantes en valent bien la peine. Les jardins publics, si heureusement dotés sous tous les rapports, ne pourraient-ils faire des essais du genre que j'indique ici; nul doute que cet exemple venu de haut ne trouvât des imitateurs, et cette noble partie de l'horticulture sortirait de l'abandon où elle est restée jusqu'à ce jour.

LA CHATAIGNE DE TERRE, PLANTE COMESTIBLE ;

(*Bunium Bulbocastanum* LINN.)

Par M. TH. DENIS, jardinier-chef au Parc de la Tête-d'Or, à Lyon.

Cette plante vivace a une souche tubéreuse de la grosseur d'une noix. L'ensemble de la plante est d'un vert tendre. Les feuilles sont deux ou trois fois pennatiséquées, à segments linéaires; les radicales et les inférieures sont plus longuement pétiolées ; les supérieures ont plusieurs folioles linéaires, plus ou moins acuminées. Les fleurs sont blanches et les fruits sont oblongs. Cette Ombellifère se trouve communément dans les champs calcaires et argileux de l'est, du sud et du centre de la France ; cependant elle n'est guère connue des horticulteurs maraîchers comme plante alimentaire.

Ses tubercules ont le goût de la châtaigne ; ils sont excellents en salade, cuits sous la cendre ou dans du bouillon, etc. Ils se prêtent à diverses autres préparations culinaires; sous le rapport

du goût et de la délicatesse, ils sont certainement supérieurs, selon moi, à ceux du Cerfeuil tubéreux ou bulbeux.

La Châtaigne de terre mérite donc d'être cultivée dans les jardins potagers, comme le Cerfeuil tubéreux, si bien accueilli des ménagères. Elle est riche en fécule et se conserve facilement d'une année à l'autre sans la moindre difficulté, si on la place, après la récolte, dans du sable un peu sec. Les graines doivent être semées aussitôt après la récolte, ou en septembre, dans un sol calcaire ou léger, bien terreauté et préparé d'avance; on recouvre peu les graines qui demandent à être tassées. Pendant la végétation, on leur donne quelques arrosements, et on arrache l'herbe toutes les fois que cela est nécessaire. Cette plante exige deux années pour développer ses tubercules, qui n'ont pas besoin d'être rentrés en hiver. Tels sont les soins qu'elle réclame en compensation des avantages qu'elle offre aux amateurs et cultivateurs; si elle était connue comme elle mérite de l'être, elle serait recherchée sur les marchés, car on ne peut rien désirer de meilleur que ses tubercules.

Elle pourra s'améliorer par la culture sous le rapport du volume et du rendement; cependant déjà les petits essais que j'ai faits ont produit à raison de 2 kilog. par mètre de surface, ce qui est satisfaisant, vu son état actuel. Je dois dire, il est vrai, que quelques-uns des pieds que j'avais cultivés avaient trois ans, parce que j'avais semé en place; or, les tubercules de trois ans étaient sensiblement plus gros que les autres, mais tout aussi bons.

NOTE SUR LE HANNETON;

Par M. DURAND, fils, de Bourg-la-Reine.

En ces temps de recherches expérimentales sur l'horticulture pratique, à l'époque où tous les esprits se tournent vers les questions économiques, il peut être de quelque utilité, ce nous semble, d'apporter à l'entraînement général son contingent, quelque faible et modeste qu'il soit.

On sait avec quelle persistance infatigable les horticulteurs lésés



dans leurs intérêts les plus sérieux par les ravages des HANNETONS, se sont occupés, s'occupent tous les jours de rechercher les causes qui régissent un pareil envahissement, et d'amener un terme à cette œuvre de destruction.

On a parlé beaucoup sur cet important sujet. La question du hannetonnage a été agitée souvent, jamais résolue : les binages et les labours à des saisons et à des époques déterminées, l'intercalation de légumes, de salades dans les cultures à protéger, les arrosages composés de substances corrosives, etc., sont autant de moyens proposés tour à tour sans qu'une véritable découverte, sans qu'un résultat vraiment pratique et curatif ait définitivement résolu la question. Pour notre part, nous avons essayé tous les moyens proposés, sans être plus heureux que nos devanciers, et nous ne venons pas aujourd'hui apporter le remède à côté du mal, mais nous sommes persuadé que, pour obtenir la solution de ce problème, la connaissance exacte et complète des mœurs du Hanneton et de sa larve est une condition indispensable.

Donc nous soumettons à l'appréciation de la Société les expériences que nous avons entreprises l'année dernière dans ce but, avec l'espoir qu'elles seront continuées par nos honorables et plus savants collègues.

Après avoir pratiqué un trou au fond d'une cloche afin de laisser échapper l'humidité, nous l'avons enfoncée en terre sens dessus dessous, au niveau du sol ; nous l'avons ensuite remplie de terre et nous l'avons recouverte d'une autre cloche à laquelle nous avions enlevé sa partie supérieure que nous avions remplacée par une toile afin de laisser pénétrer l'air.

Nous avons enfermé sous ces cloches cent Hannetons, cinquante mâles et cinquante femelles, accouplés.

Tous les jours nous avons eu soin de mettre sous la cloche des feuilles vertes, afin que les Hannetons y trouvassent la nourriture nécessaire.

Deux ou trois jours après la fécondation, quelques femelles se sont d'abord enfoncées en terre à une profondeur d'environ $0^m,10$ à $0^m,12$, pour y déposer quatre ou cinq œufs, puis toutes ont fait de même successivement.

Autant que nous avons pu le voir, après y être restées un ou deux

jours, elles sont sorties, se sont accouplées et enfoncées de nouveau pour ne pondre cette fois que trois ou quatre œufs; elles se sont enfoncées ainsi plusieurs fois jusqu'à ce que chacune d'elles eût pondu vingt à trente œufs, quelquefois trente-deux et trente-cinq. Ces femelles sont revenues sur terre après avoir déposé leurs derniers œufs; quelques-unes seulement sont mortes après la première ponte.

Contrairement à ce qu'on croit généralement, la femelle ne meurt pas immédiatement après avoir déposé ses œufs; elle vit beaucoup plus longtemps que le mâle. Elle vit huit jours de plus que ce dernier, qui meurt un mois environ après son apparition. La femelle continue à manger des feuilles pendant ces huit jours.

Vingt jours environ après leur ponte, les premiers œufs ont commencé à éclore et les jeunes larves ou Vers blancs, gros à peu près comme une grosse tête d'épingle, se sont séparés et ont commencé à chercher leur nourriture.

La cloche ne renfermait aucune racine qui pût les nourrir; quoique très-petits, ils ont parcouru la terre en tous sens, et cela tant de fois qu'ils l'ont réduite en poussière; les Vers blancs sont ensuite descendus au fond de la cloche autant, pensons-nous, pour y chercher la fraîcheur que pour y trouver quelques racines.

Nous avons jeté alors un peu d'eau sur la terre contenue dans la cloche; les Vers blancs sont aussitôt remontés. Quelques jours après, ils sont redescendus et ils sont morts vers la fin de juillet, sans avoir pris le moindre développement.

Ce qui nous a frappé dans ce fait, simple en apparence, c'est l'acte réitéré de la ponte des femelles, leur sortie de terre à chacune de ces pontes, l'épuisement rapide et enfin la mort des jeunes larves qui ont dû périr faute de nourriture.

On en pourrait tirer les déductions suivantes : une nourriture abondante est nécessaire aux jeunes Vers blancs dès leur éclosion. Si, au lieu de favoriser leur développement par l'intercalation de légumes aux racines tendres, comme on l'a préconisé à tort selon nous, on laissait le terrain à protéger en jachère pendant l'année qui suit une apparition abondante de Hannetons, on déterminerait ainsi la mort inévitable des Vers blancs avant qu'ils fussent en âge de causer des malheurs irréparables.

Ce moyen n'aurait de véritable succès qu'à la condition de biner soigneusement le terrain et de n'y laisser, pendant une année, aucune trace de végétation.

Ce procédé n'est pas neuf; d'autres avant nous l'avaient indiqué, mais nous l'avons rarement vu mis en pratique, et c'est avec la conviction de son incontestable efficacité que nous n'hésitons pas à l'indiquer à la sollicitude de nos collègues.

NOTE SUR UNE NOUVELLE VARIÉTÉ DE *Petunia*;

Par M. B. VERLOT.

On sait que, parmi les plantes qui embellissent nos parterres, il n'en est peut-être aucune qui ait produit autant de variations que le *Petunia violacea*, ni surtout qui ait varié avec autant de facilité et de promptitude, passez-moi l'expression, que cette remarquable Solanée. En effet, introduit à Paris en 1833 par M. Jacquin, ce *Petunia* ou mieux le *P. phœnicea*, plante confondue, oubliée ou perdue de nos jours, mais qui n'était évidemment que la même espèce à fleurs plus foncées, ce *Petunia*, dis-je, cultivé dans le voisinage du *P. violacea*, avait déjà produit en 1836, c'est-à-dire après trois années d'introduction seulement, un grand nombre de variétés parmi lesquelles leur obtenteur M. Jacques put en compter 16 parfaitement distinctes. Ces variations, dit M. Jacques (*Ann. de la Soc. d'Hort.*, t. XIX, p. 323), portaient spécialement sur la coloration des fleurs : en général les nuances en étaient intermédiaires entre celles des deux types précités, et on distinguait en outre des fleurs striées, jaunâtres et blanches.

D'après l'indication de cette variété blanche obtenue tout à coup pour ainsi dire en cultivant côte à côte, non pas un *Petunia* violet et un *Petunia* blanc, mais deux plantes à fleurs d'un rouge plus ou moins foncé, on est naturellement porté à se demander si le *Petunia nyctaginiflora*, dont les fleurs sont constamment blanches, est une espèce distincte, ou s'il ne serait pas une simple variété du *Petunia* violet.

A cette dernière opinion on objectera sans doute, et ce avec raison, qu'en cultivant le P. blanc à côté du P. violet, ces deux types ne varient pour ainsi dire pas, et que, cultivés côte à côte depuis

un temps très-reculé, ils n'en sont pas moins demeurés invariables. Sans faire de grandes recherches, j'en trouve un exemple dans les parterres mêmes du Muséum où, depuis un grand laps de temps, le *P. nyctaginiflora* est cultivé dans le voisinage du *P. violacea*, sans que ce rapprochement ait occasionné aucune modification dans leur coloris.

A cela on pourrait répondre par des arguments puisés dans la pratique même : c'est que, dès qu'une plante à fleurs colorées primitivement en rose ou en rouge se met à varier, cette plante produit presque toujours une variation à fleur blanche, et que de toutes les variations qui se produisent, celle-ci est sans contredit celle qui se fixe le plus aisément et celle aussi qui, une fois fixée, résiste le plus aux influences qui poussent à la variation. On pourrait ajouter encore d'autres motifs qui tendraient également à faire croire que le *P. nyctaginiflora*, pourrait bien n'être qu'une variété du *P. violacea* : c'est d'abord le pays natal qui est le même pour les deux plantes ; c'est ensuite que, lorsqu'on féconde artificiellement ces deux *Petunia* entre eux, les individus qui proviennent des graines de ces croisements sont d'une fertilité à peu près aussi constante que celle des plantes qui les ont produits.

Ce sont là, je le reconnais, des arguments d'une certaine importance, et que les monogénistes ne manqueraient certainement pas d'invoquer pour contester la valeur spécifique de ces deux *Petunia*. Pour moi, je crois que nous avons affaire ici à deux types parfaitement distincts. Le port, la viscosité de ces plantes, la grandeur et la forme de leur corolle, la couleur des anthères, sont tellement différents dans les deux espèces, qu'il est en effet impossible de ne pas admettre deux types spécifiques. D'autre part, les expériences consciencieuses auxquelles M. Naudin s'est livré dans ces dernières années, ont prouvé qu'en fécondant réciproquement ces deux plantes, les individus qui naissaient des graines obtenues de ces croisements étaient fertiles en effet, mais qu'après quelques générations seulement, ces individus hybrides disparaissaient entièrement en revenant soit à l'un, soit à l'autre des types qui avaient servi à leur production.

Après cette courte digression j'arrive au fait principal de cette notice.

Depuis 1835, le nombre des variations des *Petunia* n'a fait que s'accroître, et cette augmentation a été d'autant plus considérable que, devenues des plantes à la mode, les horticulteurs les ont travaillées, s'il m'est permis de le dire, en d'autres termes, qu'ils ont cherché à aider la nature pour produire le plus de variations possibles; ils sont parvenus à ce résultat en pratiquant des fécondations réciproques et une sélection entendue.

Les variations de Pétunias simples sont peut-être moins abondantes de nos jours qu'elles ne l'étaient avant l'apparition subite et accidentelle du premier Pétunia double qui eut lieu, comme on le sait, il y a une dizaine d'années et qui était, je crois, le P. impérial à fleurs blanches. Depuis ce moment, en effet, différents horticulteurs ont cherché à produire des Pétunias doubles. Le nombre de ceux-ci s'est tellement accru que je ne crains pas de l'exagérer en disant qu'il est aussi et peut-être même plus considérable que celui des variétés à fleurs simples : parce que, outre les coloris nombreux et variés de ces derniers, les Pétunias doubles en présentent d'autres, notamment des colorations verdâtres qui paraissent représenter un état maladif particulier à ce genre de monstruosité, et aussi parce que leurs corolles affectent différentes formes dans leur mode de duplicature.

Je n'ai pas l'intention d'entretenir la Société des différents moyens qu'on peut employer pour la multiplication des Pétunias. Le fait sur lequel je veux appeler son attention ayant rapport à leur reproduction par le semis, je passerai naturellement sous silence tout ce qui a trait à la multiplication des variétés qui ne donnent pas de graines, telles que les Pétunias doubles, et certains Petunias simples à calice ou corolle extrêmement développés.

A l'exception des *P. violacea* et *nyctaginiflora* qui, ainsi que je le disais plus haut, se reproduisent identiques, si l'on sème des graines d'une variété quelconque, ces graines reproduiront peut-être dans quelques individus la variation, mais donneront en même temps naissance à une foule d'autres variétés. La plante dont nous avons semé les graines n'était donc pas fixée, car pour nous il n'y aura de fixées que les variétés dont les graines produisent des individus tellement semblables entre eux, qu'on les croirait tous sortis d'une seule et même graine. Cette définition, qui est celle que

De Candolle a faite de l'espèce est, à mon avis, la seule aussi qui puisse définir les variétés fixées.

La variation sur laquelle j'appelle l'attention a été observée, il y a quatre ans, par M. Alph. Lavallée, dans son jardin, à Segrez, où elle est née accidentellement dans un semis du Pétunia Marquis de la Ferté, dont le caractère est d'avoir le limbe de la corolle d'un rose pur, tandis que la couleur du tube est blanchâtre intérieurement, et extérieurement d'un rose violet lilas.

Les graines du semis de M. A. Lavallée avaient été recueillies à Segrez même. Ce semis donna naissance, comme cela arrive habituellement, à plusieurs variations qui, en général, s'éloignaient d'une manière assez notable de celle sur laquelle on avait récolté les semences, c'est-à-dire du Pétunia Marquis de la Ferté. Mais la variation la plus singulière que produisit ce semis, fut celle qui fait le sujet de cette note et dont voici la description : ses fleurs sont un peu plus grandes que celles du *P. violacea*; le tube est intérieurement et extérieurement d'un blanc pur sur toute son étendue; la décoloration existe même jusqu'à environ 4 ou 5 millim. au-dessus de la gorge de la corolle, tandis que la partie supérieure de celle-ci est d'un rose lilas rappelant assez la coloration extérieure du tube de la variété primitive. Ce caractère est constant et se représente dans toutes les fleurs de cette variation à laquelle on pourrait donner le nom d'*oculata*.

La délimitation toujours parfaitement établie de cette bande colorée, occupant la partie supérieure de la corolle, n'est pas le seul fait intéressant que présente cette plante; elle en offre un autre d'une plus haute importance, et qui va combler une lacune depuis longtemps regrettable dans l'histoire des variations des Pétunias : c'est que cette variation est fixée, c'est-à-dire que ses graines la reproduisent identiquement. Sa fixation s'est opérée sans qu'il ait été besoin de recourir aux deux seuls grands moyens connus : à l'isolement et à la sélection. Ainsi, tout en ayant récolté des graines sur l'unique individu né dehors, ces graines semées l'année suivante reproduisirent identiquement la variation qui les avait produites.

Le même résultat se renouvelle chaque année depuis 1860.

Ce fait est donc remarquable, d'abord parce qu'il s'agit d'une

variation qui nous semble rare, sinon même inconnue jusqu'à présent dans les Pétunias; ensuite, parce que nous avons affaire à une variété d'un coloris réparti d'une manière assez régulière pour que les fleurs méritent d'être appelées *oculées*, et enfin, par la raison que, dès la première apparition de cette variation, sa fixation a été obtenue du premier coup. — Car, je le répète, tous les individus jusqu'ici reproduisent identiquement et parfaitement la plante mère.

Revue de la Floriculture et des Plantes d'ornement ;

(*Suite*. Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 111-115.)

Par M. Rouillard.

§ 2. — Dahlias.

J'ai parcouru toutes les cultures de Dahlias dans un rayon de 48 à 60 kilomètres autour de Paris; je les ai vus chez les semeurs et dans les grandes et magnifiques collections de MM. Rougier-Chauvière et Alphonse Dufoy, à Paris, ainsi que dans celle de M. Mézard, qui a transporté ses cultures de Puteaux (Seine) à Rueil (Seine-et-Oise). La campagne de 1863 a été excellente pour ces plantes splendides, et les semeurs ont pu livrer au commerce pour 1864 une grande quantité de variétés du premier mérite dont certaines ont figuré à votre Exposition d'automne.

Il est vivement à désirer que la ville de Paris veuille bien placer sous les yeux du public des collections complètes des variétés de Dahlias actuellement cultivées. Ce serait un complément éminemment avantageux des magnificences végétales qu'elle montre et qu'elle fait connaître, à l'avantage de tous, et les amateurs apprendraient à apprécier complétement la première des grandes plantes ornementales. Ils pourraient aussi apprendre des excellents jardiniers de la ville et de leur digne chef, M. Barillet-Deschamps, à la cultiver de façon à jouir de toutes ses beautés.

1o *Dahlias n'ayant encore fleuri que chez les semeurs.*

Dahlias nouveaux, de M. Eugène Guenoux, de Voisenon.

Eugène Guenoux. — Fleurs très-nombreuses, très-larges, épaisses, tout à fait remplies, de la plus complète perfection, rose

pourpré nuancé lilas sur le bord des ligules, pédoncules excellents ; hauteur 1 mètre 20 cent. Extra belle variété.

Cérès. — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, jaune-primevère recouvert rose-chamois, pointé jaune-soufre, bouton central jaune soufré vif, pédoncules excellents ; haut. 1 mètre 20 cent. Variété très-fraîche et très-curieuse ; coloris tout particulier.

Madame Basseville. — Fleurs très-nombreuses, très-larges, entièrement pleines, parfaites, rose tendre mélangé blanc carné, pédoncules très-solides ; haut. 1 mètre 30 cent. Dahlia hors ligne d'un aspect grandiose.

Louisa Haussmann. — Fleurs nombreuses, larges, bien pleines, parfaites, blanc-ivoire ou blanc ambré recouvert rose pourpré et rose-lilas, très-bons pédoncules ; haut 1 mètre 30 cent. Plante d'une délicatesse et d'une fraîcheur de coloris délicieuses.

La Rosalba. — Fleurs très-nombreuses, assez larges, entièrement pleines, parfaites, rose vif très-frais, pédoncules excellents ; haut. 1 mètre 20 cent. Superbe variété.

Caton. — Fleurs nombreuses, très-larges, entièrement pleines, parfaites, violet-pourpre nuancé rose au limbe des ligules, excellents pédoncules ; haut. 1 mètre 20 cent. Magnifique Dahlia.

Triomphe de Voisenon. — Fleurs nombreuses, larges, pleines, parfaites, ponceau nuancé cramoisi-brun éclairé feu velouté, pédoncules à souhait ; haut. 1 mètre 20 cent. Fleurs d'une richesse de coloris incomparable.

Adonis. — Fleurs très-nombreuses, assez larges, entièrement pleines, parfaites, rose tendre lilacé, très-bons pédoncules ; haut. 1 mètre. Charmante nouveauté.

Aurora. — Fleurs nombreuses, assez larges, entièrement pleines, parfaites, saumon éclairé violet-lilas, liséré jaune-nankin, pédoncules parfaits, haut. 1 mètre 30 cent. ; très-belle variété.

La Perle. — Fleurs abondantes, assez larges, très-pleines, parfaites, blanc-ivoire teintées au sommet des ligules de rose-lilas très-bons pédoncules ; haut. 1 mètre 40 cent. Plante d'une fraîcheur et d'une délicatesse de coloris toutes charmantes.

Séduisant. — Fleurs très-nombreuses, assez larges, totalement pleines, parfaites, rouge-cerise clair transparent, glacé blanc au

revers des ligules, pédoncules parfaits; haut. 1 mètre 20 cent. Dahlia hors ligne dont les fleurs sont d'un coloris unique et délicieux.

Optima. — Fleurs nombreuses, larges, entièrement pleines, parfaites, rose très-vif, centre blanc carné et bouton central pourpre-violet, pointé pourpre au sommet du revers des ligules, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 40 cent. Délicieux Dahlia.

Mercure. — Fleurs abondantes, larges, pleines, de bonne forme, fond jaune doré largement bordé et recouvert cramoisi-capucine très-vif, très-bons pédoncules; hauteur 1 mètre 10 cent. Variété curieuse par son coloris.

Rachel. — Fleurs très-nombreuses, assez larges, entièrement pleines, parfaites, jaune-citron pâle lavé lilas-rose, bouton central jaune-citron, pédoncules parfaits; haut. 1 mètre 40 cent. Excellente plante dont les fleurs sont d'une couleur charmante.

Chérubin. — Fleurs abondantes, très-larges, entièrement pleines, parfaites, rose-pourpre vif, excellents pédoncules; haut. 80 cent. Superbe variété naine.

Crésus. — Fleurs très-nombreuses, assez larges, totalement pleines, parfaites, jaune-jonquille pointé rouge-cramoisi au sommet du revers des ligules, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 33 cent. Dahlia très-remarquable.

Fiorella. — Fleurs très-abondantes, larges, très-pleines, bien faites, rouge-cerise vif fortement pointé blanc pur, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Très-remarquable plante de fleur bien voyante et bien gaie.

Canari. — Fleurs nombreuses, larges, entièrement pleines, parfaites, jaune-citron verdâtre, bordé blanc pointé jaune-soufre, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Couleur tout à fait étrange.

Hermione. — Fleurs nombreuses, moyennes, bien pleines, parfaites, jaune-serin bien franc, pointé blanc pur, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 10 cent. Très-élégantes fleurs.

Philinte. — Fleurs très-nombreuses, assez larges, entièrement pleines, parfaites, jaune-miel et saumon mélangés et fondus, bordé et nuancé rose et lilas, pédoncules inflexibles; haut. 1 mètre. Variété exquise.

Baladin. — Fleurs assez nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, rouge-vineux orangé pointé blanc pur, excellents pédoncules; haut. 1 mètre. Très-belle variété.

Dahlias nouveaux de M. Masse, de Rueil.

M. Masse. — Fleurs abondantes, très-larges, entièrement pleines, d'une perfection complète, pourpre très-vif nuancé et reflété rose, pédoncules inflexibles; haut. 1 mètre 40 cent. Variété extra-belle.

Madame Mézard. — Fleurs nombreuses, assez larges, totalement pleines, modèles de forme, blanc carné vigoureusement pointé pourpre vif, pédoncules excellents; haut. 1 mètre 30 cent. Dahlia tout à fait hors ligne, grande perfection de Surprise (Laloy) qui est cependant elle-même une variété superbe.

M. Mézard. — Fleurs très-nombreuses, larges, entièrement pleines, tout à fait parfaites, violet-lie de vin foncé éclairé dans l'intérieur des ligules par une nuance jaune-chamois ou cuivré, pédoncules rigides; haut. 1 mètre 30 cent. Variété de premier mérite.

Aphrodite. — Fleurs très-abondantes, très-larges, tout à fait pleines, d'une bonne forme, rose tendre d'une grande fraîcheur et bien franc de ton, pédoncules très-solides; haut. 1 mètre 30 cent. Plante très-jolie et d'une charmante nuance de coloris, perfection bien marquée d'Élise Miellez (Leblanc).

Castor. — Fleurs nombreuses, moyennes, entièrement pleines, parfaites, ventre de biche doré, légèrement pointé blanc rosé, bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Dahlia dont les fleurs d'une excellente forme sont d'un coloris très-séduisant.

Marie. — Fleurs très-nombreuses, moyennes, complétement remplies, blanc teinté faiblement rose ou incarnat léger, pédoncules rigides; haut. 1 mètre 10 cent. Toute charmante variété.

Le Farceur. — Fleurs nombreuses, moyennes, tout à fait pleines, parfaites, jaune doré fortement strié et rubané rouge-écarlate sombre ou cramoisi, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Fort bel œillet, sortant de *Striata perfecta* (Laloy).

Le Coucou. — Fleurs nombreuses, assez larges, entièrement pleines, parfaites, jaune-soufre satiné, d'une nuance pure et des

plus agréables, bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Bonne et belle variété.

Madame Brun. — Fleurs abondantes, assez larges, très-pleines, parfaites, orange safrané ou doré, pédoncules très-solides; hauteur 1 mètre. Belle plante d'une couleur très-voyante et très-agréable.

Plutus. — Fleurs nombreuses, très-larges, entièrement pleines, parfaites, jaune-jonquille très-vif satiné, pédoncules solides; hauteur 1 mètre 30 cent. Excellent jaune d'un coloris franc et éclatant.

M. Brun. — Fleurs nombreuses, moyennes, entièrement pleines, parfaites, jaune doré vif satiné, bons pédoncules; hauteur 1 mètre 30 cent. Dahlia d'un grand mérite dont les fleurs attirent le regard par la pureté et le brillant de leur coloris. Il reproduit avec avantage la belle, mais inconstante variété nommée William Dodd (Keynes).

Auguste Delavier. — Fleurs très-nombreuses, larges, entièrement pleines, parfaites, carné-rose pointé violet-pourpre, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Très-élégante variété d'un grand mérite sortant de La Comète (Laloy).

Dahlias nouveaux de M. Gagné, de Port-Marly.

La Seine. — Fleurs nombreuses, assez larges, entièrement pleines, presque globuleuses, parfaites, lilas nuancé, revers des ligules violet, pédoncules très-solides; haut. 1 mètre 10 cent. Variété hors ligne venant de Nina Vanotti.

Henri Moutier. — Fleurs nombreuses, assez larges, très-épaisses, bien pleines, de très-bonne forme, jaune-chamois rubané, rayé et pointillé cramoisi-écarlate, revers des ligules violet-rouge, pédoncules excellents; haut. 1 mètre 10 cent. Très-bel œillet.

Mademoiselle Marie. — Fleurs nombreuses, assez larges, épaisses, très-pleines, parfaites, rose-saumoné ou rose-feu, teinte vive et douce en même temps, des plus agréables à la vue, très-bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Dalhia bien remarquable.

Puebla. — Fleurs nombreuses, assez larges, bien pleines et bien faites, fond rose-chair et rose-cerise-pourpre recouvert fortement pourpre-brun foncé velouté, couleur riche, brillante et rembrunie,

d'un effet étonnant et magnifique, excellents pédoncules; hauteur 1 mètre 40 cent. Nouveauté paraissant venir de Rachel (Roinet), très-belle variété, qu'elle surpasse cependant considérablement.

L'Europe. — Fleurs nombreuses, moyennes, très-épaisses, bien pleines, de très-bonne forme, jaune-paille lavé rose-cerise, revers des ligules cerise, coloris curieux, bons pédoncules; hauteur 1 mètre 40 cent. Plante venant du Général Négrier.

Pierrot. — Fleurs nombreuses, très-larges, entièrement pleines, de très-bonne forme, jaune très-vif et très-franc, presque jonquille, très-bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Belle et bonne variété.

Trop plein. — Fleurs nombreuses, moyennes, très-pleines, de très-bonne forme, violet-pourpré velouté, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Bon Dahlia.

Tartare. — Fleurs nombreuses, moyennes, totalement pleines, fort bien faites, blanc-chair, fortement rayé, rubané et pointillé cramoisi-violet, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 20 cent. Fort bon œillet.

Amour. — Fleurs très-nombreuses, assez larges, pleines, très-bien faites, rose très-franc, nuancé au limbe de blanc-perle, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Couleur des plus séduisantes; charmante variété.

Henri Gagné. — Fleurs nombreuses, larges, tout à fait pleines, parfaites, violet-brun, avivé par une teinte feu dans le fond des ligules, très-bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Fort beau Dahlia.

Mexico. — Fleurs nombreuses, assez larges, pleines, très-bien faites, marron-brun foncé velouté, très-bons pédoncules; hauteur 1 mètre 30 cent. Belle nouveauté reproduisant à peu de chose près le coloris, resté unique jusqu'alors, d'une très-ancienne et magnifique variété, l'Empereur Auguste.

Dahlias nouveaux de M. de RESSEGUIER, de Metz.

M. Clément Sauvage — Fleurs très-nombreuses, larges, entièrement pleines, parfaites, rouge pourpré vif pointé blanc, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 40 cent. Magnifique nouveauté.

Virginie Rouillard. — Fleurs nombreuses, larges, complétement

pleines, parfaites, rose-cerise légèrement violacé, pointé blanc ambré, pédoncules très-solides; haut. 1 mètre 30 cent. Charmante variété.

Marie Chénu. — Fleurs nombreuses, larges, totalement pleines, parfaites, violet-rose très-vif et très-frais, pédoncules très-résistants; haut. 1 mètre. Superbe variété, perfection complète.

Madame Rougier. — Fleurs nombreuses, assez larges, pleines, parfaites, carmin éclairé orange, nuancé rose, revers des ligules rose, pédoncules parfaits; haut. 90 cent. Coloris rare et distingué. Dahlia remarquable.

Marie Desbordes. — Fleurs très-nombreuses, moyennes ou petites, totalement remplies, parfaites, jaune ventre de biche clair bordé rose-cerise, pointé légèrement blanc bleuâtre, excellents pédoncules; haut. 1 mètre. Très-jolie variété.

Dahlias nouveaux de M. l'abbé Bertin, de ***.

Gustave Curcier. — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, rose pourpré vif, très-bons pédoncules; haut. 1 mètre 66 cent. Fort beau Dahlia.

Léo de Bellegarde. — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, violet rose bordé lilas, rubané et rayé pourpre-amarante; haut. 1 mètre 30 cent. Très-bel Œillet.

Dahlia nouveau de M. Eriau, de ***.

Mon Caprice. — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, violet faiblement cuivré, bordé lilas au pourtour, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 40 cent. Magnifique nouveauté sortant de Nina Vanotti.

2° *Dahlias ayant fleuri pour la première fois en* 1863 *chez les horticulteurs commerçants.*

Lord Dondreary (Turner). — Fleurs nombreuses, moyennes, très-bien faites, fond jaune cuivré, largement bordé violet rougeâtre, bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Très-jolie variété.

John Spencer (Turner). — Fleurs nombreuses, moyennes, parfaites, marron clair velouté, ombré brun, très-bons pédoncules; haut. 1 mètre 40 cent. Magnifique plante.

Charlotte Dorling (Turner). — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, blanc carné, pointé violet vif, bouton central violet, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Charmante et excellente variété.

Charles Turner (Keynes). — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, jaune doré, bordé rouge-cramoisi, bouton central rouge-cramoisi, bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Admirable variété aux fleurs d'un coloris chaud et magnifique; plus belle cependant au commencement qu'à la fin de la floraison.

Mauve Queen (Perry). — Fleurs assez nombreuses, larges, parfaites, lilas foncé, revers des ligules violet, bons pédoncules; haut. 1 mètre 50 cent. Très-bonne plante.

Dwarf Queen (Smith). — Fleurs abondantes, moyennes, parfaites, violet pointé blanc, bons pédoncules; haut. 80 cent. Très-jolie variété.

Madame Leclerc Adam (Miquel). — Fleurs nombreuses, très-larges, parfaites, fond jaune chamois recouvert violet-lilas, pointé tantôt blanc, tantôt jaune d'or, bons pédoncules; haut. 1 mètre 10 cent. Coloris rare ; magnifique Dahlia.

Guttenberg (Mardner). — Fleurs abondantes, assez larges, parfaites, cramoisi-marron, bons pédoncules; haut. 1 mètre 20 cent. Belle plante.

Emily Faithfult (Salter). — Fleurs abondantes, moyennes, bien faites, fond jaune doré, recouvert pourpre-violet vif transparent, bons pédoncules; haut. 1 mètre 10 cent. Coloris curieux et agréable.

Schwan von Kostritz (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, moyennes, pleines, très bien-faites, blanc pur, bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Belle variété.

Crimson Gem (Perry). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, entièrement pleines, parfaites, cramoisi-marron velouté très-riche et très-franc, pédoncules parfaits; haut. 1 mètre 30 cent. Magnifique Dahlia.

Lord Russel (Keynes) chez M. Rougier-Chauvière ; *Bellona* (Keynes) chez M. Mézard. — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, jaune vif bordé rouge-cramoisi vif, excellents pédoncules ; haut. 1 mètre 30 cent. Superbe nouveauté.

Bellona (Harrisson) chez M. Rougier-Chauvière ; *Earl Russel* (Keynes) chez M. Mézard. — Fleurs nombreuses, larges, parfaites, rouge-cerise sans éclat, bons pédoncules ; haut. 1 mètre 20 cent. Bonne variété.

Lord Wiltshire (Dodd). — Fleurs très-nombreuses, assez larges, totalement pleines, parfaites, écarlate-ponceau velouté très-éclatant, excellents pédoncules ; haut. 1 mètre 20 cent. Admirable Dahlia.

Queen of Summer (Rawling. — Fleurs assez nombreuses, moyennes, parfaites, fond blanc crémeux, largement bordé pourpre vif, bouton central pourpre foncé, excellents pédoncules ; haut. 80 cent. Charmante plante.

Miss Marsh (Salter). — Fleurs nombreuses, moyennes, entièrement pleines, parfaites, blanc carné fortement pointé pourpre très-vif, bouton central pourpre foncé, excellents pédoncules ; haut. 1 mètre 30 cent. Très-agréable Dahlia.

Ametist (Barnes). — Fleurs très-nombreuses, larges, pleines, parfaites, lilas-rose, excellents pédoncules ; haut. 1 mètre 20 cent. Magnifique variété.

Kleiner Preusse (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, brun foncé velouté nuancé rose, pointé blanc pur, excellents pédoncules ; haut. 70 cent. Très-belle variété naine.

Zanetta (Salter). — Fleurs nombreuses, moyennes, bien pleines, parfaites, rouge-marron velouté, largement rubané blanc pur, excellents pédoncules ; haut. 1 mètre. Très-beau panaché ou pointé.

Pluton (Rawling). — Fleurs nombreuses, très-larges, parfaites, jaune-soufre vif satiné, excellents pédoncules ; haut. 80 cent. Dahlia franchement nain et fort beau.

Buchhandler Palm (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, larges, tout à fait pleines, parfaites, cramoisi-lie de vin foncé, bons pédoncules ; haut. 1 mètre 30 cent. Très-beau Dahlia.

Comte de Palikao (Van Reneynghe). — Fleurs nombreuses, larges, entièrement pleines, parfaites, rouge clair orangé, pédoncules parfaits ; haut. 1 mètre 30 cent. Superbe Dahlia.

Mme Pagès (Hautemulle). — Fleurs assez nombreuses, très-

pleines, très-bien faites, énormes, lilas rosé, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 33 cent. Très-beau Dahlia.

(*La suite à un prochain numéro*).

RAPPORTS.

RAPPORT SUR DEUX OUVRAGES DE M. LE COMTE DE LAMBERTYE, RELATIFS AUX FRAISIERS.

M. DUCHARTRE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Un homme dont le nom est très-honorablement connu parmi nous, qui, par un heureux et rare privilége, a su allier le mérite du savant à l'habilité du praticien, qui, comblé des dons de la fortune et de la naissance, a préféré aux plaisirs du monde les joies pures et durables que procure l'étude, M. le comte Léonce de Lambertye a publié, à peu de mois d'intervalle, deux ouvrages relatifs l'un et l'autre aux Fraisiers. Le premier forme la 3e livraison de son Traité de la culture forcée par le thermosiphon et n'a rapport par conséquent qu'à la culture forcée de ces végétaux fruitiers; le second est écrit d'après un plan beaucoup plus vaste et justifie son titre aussi simple que général: *Le Fraisier;* il comprend en effet l'histoire entière de ces plantes si répandues aujourd'hui qu'il serait difficile de trouver un jardin dans lequel elle n'occupassent une place importante. Ces deux ouvrages ont été l'objet de deux présentations successives à notre Société, et dès lors, chargé par M. le Président de vous en entretenir, peut-être aurais-je dû y consacrer deux rapports distincts; j'ai préféré cependant les comprendre dans un seul et unique compte rendu pour ce double motif que l'un et l'autre traitent du même sujet, et que le premier en date se rattache aujourd'hui comme simple division à celui dont la publication ne remonte guère qu'à deux ou trois mois.

Avant tout, Messieurs, l'ouvrage général de M. de Lambertye sur le Fraisier se distingue par un mérite que, pour ma part, j'apprécie beaucoup et que je crois devoir faire ressortir à vos

yeux : consacré à l'histoire d'une plante cultivée, il ne sépare pas l'étude scientifique de l'exposé des détails de la culture; il fait même abstraction le plus possible des dénominations irrégulières ou erronées qui appartiennent à la langue vulgaire pour y substituer les mots propres consacrés par la science et justifiés par l'organisation des plantes, ou bien, s'il admet celles de ces expressions défectueuses qu'un long et universel usage a rendues presque indispensables, ce n'est qu'après avoir relevé et expliqué les inexactitudes sur lesquelles elles reposent.

Le plan du livre a été tracé de manière à comprendre à la fois l'histoire botanique et l'histoire culturale des Fraisiers. Il présente en effet 3 divisions qui, réunies, forment un ensemble complet : 1° Botanique, 2° Historique, 3° Culture. A son tour, chacune de ces divisions offre 3 parties qui s'enchaînent méthodiquement, et entre lesquelles il semble ne pas exister de lacunes.

1re Division : *Etude botanique des Fraisiers.* Comme pour la généralité des végétaux auxquels la culture a depuis longtemps appliqué ses pratiques, l'histoire botanique des Fraisiers offre des difficultés immenses dont une partie seulement avaient pu disparaître, grâce à l'étude approfondie et persévérante que Duchesne en avait faite, dans la seconde moitié du siècle dernier. Mais, depuis l'époque à laquelle ce savant justement célèbre publia ses écrits sur les Fraisiers, une multitude de variétés nouvelles obtenues par les procédés ingénieux de l'horticulture moderne sont venues compliquer encore ce problème dont la solution a pourtant une importance facile à sentir. Heureusement M. de Lambertye a trouvé un guide sûr, à cet égard, dans M. Jacques Gay, botaniste profond et observateur habile, dont la science déplore la perte récente, l'un de ces hommes rares que les difficultés ne rebutent pas et semblent, au contraire, attirer. Avec lui, M. de Lambertye distingue 8 types spécifiques ou 8 espèces de Fraisiers. Sur ce nombre, 3 sont européennes : le Fraisier ordinaire (*Fragaria Vesca* L.), le Fr. Caperonnier on Capronnier, le Capiton de Duchesne, le Hautbois des Anglais (*Fr. elatior* Ehrh.) et le Fr. des collines, Breslingue ou Breslinge de Duchesne, vulgairement nommé Craquelin, Étoilé (*Fr. collina* Ehrh.) auxquels il faut réunir le Fraisier de Bargemon ou Majaufe de Provence, de Duchesne (*Fr. Ha-*

genbachiana Rchb.), en qualité, selon toute apparence, d'hybride issu de la première et de la dernière de ces espèces; 3 espèces sont américaines : le Fr. du Chili ou le Frutiller de Duchesne (*Fr. chiloensis* Duchne), le Fr. de Virginie ou écarlate de Virginie de Duchesne (*Fr. virginiana* Mill.), et le Fr. d'Asa Gray (*Fr. Grayana* Elisa Vilm.); enfin 2 espèces sont asiatiques et indiennes, sans intérêt actuel pour l'horticulture; savoir le *Fragaria Daltoniana* J. Gay, de l'Himalaya oriental et le *Fr. nilgherrensis* Schlecht., des monts Nilgherries.

Après avoir décrit avec soin ces huit espèces botaniques, M. de Lambertye rattache à chacune d'elles les variétés auxquelles elle a donné naissance, variétés qui, pour deux d'entre elles surtout, sont devenues ensuite la source féconde de sous-variétés et formes horticoles en nombre extrêmement considérable. Les principales de ces variétés sont : 1° pour le Fraisier ordinaire, le Fraisier des 4 saisons ou de tous les mois (*Fr. Vesca semperflorens*) avec sa sous-variété sans coulants ou Fr. de Gaillon, le Fr. de Plymouth (*Fr. silvestris muricata* Duchne) à fruit hérissé, le Fr. Fressant Duchne ou Fr. de Montreuil (*Fr. hortensis* Duchne, *Fr. portentosa* Poit. et Turp.), à Fraise petite ou moyenne irrégulière; le Fr. à feuilles simples (*Fr. monophylla* Duchne), anomalie curieuse du Fr. des 4 saisons obtenue de semis, en 1761, par Duchesne; le Fr. sans coulants ou Fr. buisson (*Fr. efflagellis* Duchne), que remplace aujourd'hui presque partout le Fr. des quatre saisons sans filets ; enfin le Fraisier à fleur double (*Fr. silvestris multiplex* Duchne) qui était déjà cultivé vers 1640, et qui, après avoir été perdu en France, vient d'y être introduit de nouveau par M. F. Gloede. 2o Le Fraisier Caperon ou Capron, Hautbois des Anglais (*Fr. elatior* Ehrh.), à sexes séparés, a donné peu de variétés, les unes plus ou moins anciennes, comme le Capron royal, le Capron framboise et le Capron abricot (Poit.), les autres plus récentes, telles surtout que le Capron noir (Black Hautbois), le Capron monstrueux et la Belle Bordelaise. 3° Le Fraisier Breslingue, Breslinge ou Craquelin (*Fr. collina* Ehrh.), à Fraise très-petite, souvent même stérile, a donné quelques variétés d'un intérêt très-médiocre pour les jardins, entre autres le Fraisier coucou (*Fr. col. abortiva*), et celui à cinq folioles (*Fr. col. pentaphylla*), etc. Quant

aux Fraisiers américains, communément et improprement nommés Fraisiers anglais, celui d'entre eux qui a fourni à nos jardins le plus grand nombre de variétés est le Fr. du Chili (*Fr. chiloensis* Duchne) duquel sont sortis anciennement le Chili orange, le Fr. Ananas (*Fr. Ananassa* Duchne), le Fr. de la Caroline (*Fr. Carolinensis* Duchne), qu'il ne faut pas confondre avec celui auquel Poiteau et Turpin donnaient le même nom, le Fr. de Bath (*Fr. bathonica* Duchne), et, dans ces derniers temps, une multitude de variétés à gros fruit dont les plus recommandables tendent à remplacer dans les cultures à peu près tous les autres Fraisiers, à l'exception toutefois de celui des 4 saisons. Le Fraisier écarlate (*Fr. virginiana* Duchne), Old Oscarlet, riginal scarlet des Anglais, n'a plus de nos jours qu'une faible importance.

Je ne suivrai pas M. de Lambertye dans l'exposé qu'il présente, après M. J. Gay, de la distribution géographique des Fraisiers à la surface du globe, et j'arriverai au troisième chapitre de sa première partie, chapitre consacré à la description des quarante variétés de Fraisiers qu'il juge les plus recommandables parmi toutes celles que l'on connaît aujourd'hui. Ce nombre, qu'il a cru devoir adopter pour les Fraisiers comme M. P. de Mortillet l'a fait pour les Poires, n'a rien, dit-il, d'absolument rigoureux. Il pourrait être élevé à 60 ou réduit à 20, selon la somme de mérites qu'on exigerait de chacune de ces plantes ; mais il est certain que toutes les variétés qu'il comprend se distinguent par des qualités précieuses. Toutes sont inscrites d'abord dans un tableau synoptique qui montre, en regard et en autant de colonnes, leur nom, celui de l'obtenteur, leur degré de bonté, de fertilité, de grosseur et de beauté, de vigueur et de rusticité, enfin l'époque à laquelle mûrit leur fruit. Une seule de ces quarante variétés est issue du Fraisier commun ou des bois (*Fr. vesca L.*), c'est la Fraise des 4 saisons; une seconde, la Belle Bordelaise, sort du Fraisier Capron (*Fr. elatior* Ehrh.) ; toutes les autres proviennent soit directement, soit par croisement, du Fraisier du Chili et de sa variété botanique Ananas, ou du Fr. de Virginie. Voici les noms de celles-ci parmi lesquelles je distinguerai par une* celles qui, d'après notre auteur, réunissent tous les mérites : bonté, fertilité, beauté, rusticité.

Admiral Dundas, *Ambrosia, *Barne's large White, *Belle de Paris, *Bonté de Saint-Julien, British Queen, *Carolina superba, *Chalonnaise, *Constante, *Crémont, Duc de Malakoff, *Eléanor, *Elisa, Elton, *Empress Eugenia, *Excellente, *Fill Basket, *Goliath, *Grosse sucrée, *Hendrie's Seedling, Jucunda, Keen's seedling, *Lucas, *Lucie, *Marguerite, *Marquise de Latour-Maubourg, May Queen, *Muscadin, *Napoléon III, *Nec plus ultra, *Oscar, Princess Frederick William, Prince of Wales, Sir Charles Napier, *Sir Harry, *Sultane, *Victoria, *Wonderful.

Ces mêmes variétés, après avoir été classées encore à divers points de vue spéciaux, sont étudiées ensuite successivement et décrites par M. de Lambertye avec un soin et une rigueur auxquels les ouvrages consacrés aux plantes de nos jardins ne nous avaient guère habitués jusqu'à ce jour. Dans tout ce chapitre aussi intéressant qu'utile, je ne puis, faute de place, signaler que deux passages : 1° celui dans lequel, recherchant l'origine du Fraisier des 4 saisons, habituellement nommé Fraisier des Alpes, notre savant auteur est conduit par une discussion concluante à dire que cette plante ne constitue point une espèce et ne croit naturellement ni aux Alpes ni ailleurs ; qu'elle doit donc perdre son nom de Fraisier des Alpes que rien ne justifie ; 2° celui où il propose, et, ce me semble, avec raison, de substituer le nom de *Fraises américaines* à celui de Fraises anglaises par lequel on désigne communément aujourd'hui les variétés à fruit volumineux pour l'ordinaire qui sont issues du Fraisier du Chili et de celui de Virginie.

2e Division. *Histoire de la culture du Fraisier*. L'exposé historique des progrès accomplis successivement dans la culture du Fraisier est divisé par M. Lambertye en trois chapitres qui correspondent aux trois périodes distinguées par lui dans la marche progressive de cette culture. La première période commence en 1570, à la publication de l'ouvrage intitulé : l'*Agriculture et Maison rustique*, par Ch. Estienne et Liebault, et finit en 1763, époque à laquelle parut la 1re édition du *Bon Jardinier*. L'auteur fait remarquer que, dans ce dernier livre, le Fraisier figurait parmi les espèces du jardin fruitier, et il approuve ce classement en faveur duquel on peut, en effet, faire valoir d'excellents arguments. A

l'origine de cette période de cent quatre-vingt-seize années, Ch. Etienne et Liebault indiquaient déjà l'utilité des arrosements donnés une ou deux fois par semaine, la nécessité de renouveler les plantations tous les trois ou quatre ans, de biner, sarcler, enfin de planter dans une terre préalablement labourée et fumée. Un peu plus tard, au commencement du dix-septième siècle, Olivier de Serres conseillait de supprimer les coulants si l'on voulait avoir des Fraises et plus belles et plus abondantes. En 1683, Bonnefons, dans son *Jardinier français*, distinguait pour la première fois quatre sortes de Fraises qu'il faut très-probablement réduire à trois; il recommandait de ne laisser à chaque pied que les coulants nécessaires pour la multiplication, de planter ceux-ci au mois d'août, c'est-à-dire lorsqu'ils sont déjà forts et bien enracinés, de créer chaque année de nouvelles planches en détruisant à proportion les anciennes, enfin de couvrir les Fraisiers de fumier court, avant les fortes gelées, afin de les garantir du froid. Ce sont là des améliorations évidentes. La Quintinye, à la fin du dix-septième siècle et dans le premier tiers du dix-huitième vint ajouter à son tour des perfectionnements notables : il conseilla de planter des Fraisiers au pied des murs, les uns au midi, d'autres au nord, pour prolonger la récolte, la Fraise des Quatre-Saisons n'étant pas encore connue; de mettre le plant en pépinière, au mois de mai, pour qu'il devînt fort avant d'être mis en place, de détruire les planches quand elles avaient produit deux fois, de creuser ou relever les planches selon que le sol en était ou léger ou fort, etc. Or, aujourd'hui même, dit M. de Lambertye, « le nombre des jardiniers exécutant toutes ces bonnes opérations est infiniment petit. »

La deuxième période commence en 1766, avec l'*Histoire naturelle des Fraisiers*, par Duchesne, et finit en 1842, à la publication de la deuxième édition de la *Pomone française*, par le comte Le Lieur. Les écrits de Duchesne sont encore et resteront sans doute toujours le modèle des monographies d'espèces aux points de vue soit botanique, soit horticole. A ce dernier point de vue, l'ère nouvelle dont ils marquent le commencement est signalée par l'arrivée dans les cultures d'Europe des Fraisiers américains, par le commencement de la culture du Fraisier des Quatre-Saisons, par l'in-

troduction du semis, tantôt comme simple moyen de multiplication, tantôt comme méthode permettant d'obtenir des variétés nouvelles, surtout à la suite de croisements. M. de Lambertye consacre avec raison à l'examen des écrits de notre célèbre Fraisiériste, à l'étude des variétés décrites par lui, à la discussion des pratiques culturales qu'il recommande, etc., des développements étendus au milieu desquels je ne puis le suivre, mais dont je ne saurais trop recommander la lecture. Il passe ensuite en revue les ouvrages et publications postérieurs à Duchesne, dans lesquelles le Fraisier a occupé une place plus ou moins importante, entre autres le *Traité des arbres fruitiers*, par Duhamel de Monceau (1768), le *Nouveau La Quintinye*, par Le Berriays (3e édit., 1789), le *Botaniste cultivateur*, par Dumont de Courset (1811), le *Traité des arbres fruitiers*, par Poiteau et Turpin (1807 à 1836), les deux ouvrages de Noisette, du moins publiés sous son nom (1835, 1839), enfin les *Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris* et les journaux horticoles de la même époque. Dans tous ces écrits, il signale ce qu'ils ont ajouté aux connaissances acquises auparavant sur les Fraisiers et les progrès qu'ils ont amenés dans la culture de ces plantes.

La troisième période, qui ne compte encore que vingt et une années de durée, commence en 1842, à la publication de la 2e édition de la *Pomone française*, par le comte Lelieur. C'est dans cet ouvrage que se trouve exposée la méthode de culture du Fraisier des Quatre-Saisons, à laquelle M. de Lambertye, éclairé par une pratique de plusieurs années, donne décidément la préférence. Cette méthode consiste, comme on le sait, 1° à semer les Fraisiers en pleine terre dans les premiers jours de mai ; 2° à repiquer les jeunes plants en pépinière, deux par deux, vers le 15 juillet, dans une planche de terre légère bien aérée, terreautée, par rayons espacés de 0m10, après en avoir raccourci les racines; 3° à relever ce plant en motte, dans les premiers jours d'août, pour le replanter en échiquier et à 0m20, dans une terre semblable à la première ; 4° à relever les touffes en motte, à la fin d'octobre, pour les planter en pleine terre à demeure, ou en pots, selon le but qu'on se propose. Les pieds que donne ce procédé fructifient abondamment dès le printemps suivant. La comparaison des Fraisiers

ainsi obtenus avec ceux que donnent les meilleurs coulants a montré dans les premiers une masse beaucoup plus forte de racines, moins de développement dans les organes végétatifs, mais une production plus abondante de fruits sensiblement plus colorés. Cette méthode du comte Lelieur diffère notablement de celle de Poiteau, avec laquelle M. de Lambertye la compare dans tous ses détails. Ce même chapitre renferme encore le résumé de tous les écrits de quelque importance qui ont eu pour objet les Fraisiers dans ces vingt dernières années. Tout instructifs qu'ils sont, ces détails sont trop nombreux pour que je puisse songer à les résumer.

La troisième division de l'ouvrage de M. de Lambertye est spécialement consacrée à la culture du Fraisier telle qu'elle est ou doit être pratiquée aujourd'hui. Les trois parties qu'elle comprend sont relatives : la 1re à la culture en pleine terre et à l'air libre du Fraisier des quatre saisons; la 2e à la culture en pleine terre et à l'air libre des Fraisiers de race américaine, nommés ordinairement Grosses Fraises, Fraises anglaises; la 3e à la culture forcée et hâtée du Fraisier. C'est dans cette troisième partie que rentre l'ouvrage spécial publié en premier lieu par notre savant auteur, comme 3e livraison de son traité de la culture forcée. Les trois parties de cette division forment un exposé si complet de la culture des Fraisiers, que le seul énoncé des chapitres qu'elles comprennent donnerait à ce compte rendu, déjà bien long, une étendue considérable. D'ailleurs, les détails multipliés et fort précis qu'on y trouve à ce sujet, forment un tableau qui ne pourrait que perdre à être scindé; il faut donc les lire dans l'ouvrage même avec toute l'attention qu'ils méritent. Je me bornerai à dire qu'avant d'aborder son exposé de la meilleure culture du Fraisier Quatre-saisons, M. de Lambertye nous montre cette plante cultivée d'une manière plus ou moins imparfaite, quelquefois même presque barbare, dans la grande majorité des jardins ; après quoi, s'attachant à la méthode Lelieur qu'il regarde comme la plus perfectionnée, il la décrit dans tous ses détails, depuis le choix et la récolte des graines jusqu'à la fin de la deuxième année de fructification, c'est-à-dire jusqu'au moment où les plantes doivent être remplacées. Quant aux Fraisiers à gros fruit, la multiplication par coulants en formant le point de départ obligé, c'est sur les soins

donnés aux pieds choisis pour porte-coulants, et ensuite sur ceux à donner à ces coulants eux-mêmes que repose essentiellement toute leur culture. Le traité du Fraisier renferme à cet égard un exposé méthodique de tout ce qu'on doit faire pour arriver aux meilleurs résultats possibles dans cette culture, qui doit embrasser une période de cinq années pour donner successivement trois belles et abondantes fructifications annuelles.

La partie de l'ouvrage qui traite de la culture forcée et hâtée du Fraisier est aussi complète qu'on puisse le désirer. Après avoir fait observer que le forçage revient simplement à reproduire à contre-saison pour les plantes les conditions de température sous l'influence desquelles on les voit fleurir et fructifier dans la nature, M. de Lambertye décrit, en en figurant les parties fondamentales, le matériel nécessaire pour le forçage, c'est-à-dire les bâches fixes, les couches et les coffres dont on les couvre. Abordant ensuite cette culture elle-même, il recherche d'abord, parmi les quarante variétés de sa liste, celles qui réussissent le mieux au forçage, et il en trouve seize; il indique comment on doit échelonner soit ces variétés, soit la culture forcée, la culture hâtée maraîchere, enfin la culture en pleine terre sous châssis froids, pour récolter des Fraises sans interruption depuis le 1er mars jusqu'à l'époque de la maturité à l'air libre. Il conseille, après Lelieur, de supprimer les hampes sur les pieds qui doivent fournir le plant, cette suppression, quoique non pratiquée par les primeuristes, ayant l'avantage de faire naître plus tôt et en plus grande abondance des coulants plus vigoureux. Il s'occupe ensuite de l'éducation du plant qu'il détache au commencement du mois de juin pour le planter sur couche, pour le relever en motte et le replanter plus au large vers le 1er juillet, enfin pour l'empoter au 15 septembre et le forcer soit, à partir du 15 novembre, dans une serre à Ananas qui convient peu pour cet objet, mais qu'on utilise doublement de cette manière, soit, à partir du 20 décembre, dans une bâche spéciale chauffée au thermosiphon. Tout ce forçage est exposé avec le plus grand soin et divisé en 4 périodes : 1° pendant la végétation des Fraisiers jusqu'à leur floraison, c'est-à-dire du 20 décembre au 5 février; 2° de la floraison à la défloraison, ou bien du 5 au 15 février; 3° du moment où le fruit est noué jusqu'à ce

qu'il commence à rougir, au 8 mars; 4° de ce moment jusqu'à la fin de la récolte, vers le 1er avril. Ne se contentant pas de décrire la culture forcée qu'il pratique lui-même, M. de Lambertye expose, comme termes de comparaison, celle qui est suivie au potager de Versailles, celle de M. Mac Ewen en Angleterre, celle de M. Tatter, dans le Hanovre, en un mot, il épuise ce sujet auquel il donne comme appendice l'exposé de la culture hâtée d'abord sur une couche chaude, commençant au 15 janvier pour donner des fruits mûrs du 15 avril jusqu'au 15 mai, ensuite sur terreau ou en pleine terre et sous châssis froids. Celle-ci commence le 15 février et fournit la récolte du 5 mai jusqu'au 1er juin.

Au total, Messieurs, comme j'ai tâché de vous le montrer dans ce compte rendu, M. le comte de Lambertye a présenté dans ses deux ouvrages l'histoire complète des Fraisiers, considérés à tous les points de vue auxquels on peut se placer pour l'étude scientifique et la culture de ces plantes. Le plan de son travail est rigoureusement méthodique; la rédaction en est claire et précise; il semble difficile d'y signaler une lacune, et partout s'y révèlent le coup d'œil sûr du savant maître de son sujet, l'expérience profonde du praticien consommé.

Il serait heureux, à tous les points de vue, que les principales plantes de nos jardins devinssent le sujet de publications aussi complètes et aussi bien conçues que celles dont je viens d'entretenir la Société: la science et l'art y gagneraient également. Il appartient à la Société impériale et centrale d'Horticulture de provoquer des efforts dans cette excellente direction, et elle ne saurait, ce me semble, y parvenir plus sûrement qu'en honorant de ses médailles les auteurs, malheureurement bien peu nombreux jusqu'à ce jour, qui donnent l'exemple à cet égard.

C'est donc dans l'intérêt même de l'Horticulture que je solliciterai de vous, Messieurs, pour M. de Lambertye, une des plus hautes distinctions dont notre Société dispose, et que je vous prierai de vouloir bien renvoyer ce Rapport sur l'histoire et la culture des Fraisiers à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition automnale de Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise);

Par M. Ferd. Gloede.

Messieurs,

M. le Président ayant bien voulu me faire l'honneur de me déléguer en qualité de Juré, à l'Exposition automnale de Saint-Germain-en-Laye, pour y représenter la Société impériale et centrale, je viens vous rendre compte de cette mission aussi agréable que flatteuse pour celui qui en est chargé.

L'Exposition, ouverte le 20 septembre dernier, avait lieu, comme d'habitude, sous une vaste tente, dans le parterre du château, et offrait dans son ensemble un très-beau coup d'œil, ayant été organisée avec le plus grand soin par MM. les Commissaires.

J'ai eu l'honneur d'avoir pour collègues, dans l'appréciation de nombreux et magnifiques lots, des hommes très-distingués et des plus dévoués à l'art horticole. Je me plais à citer ici leurs noms, et à reconnaître que le plus parfait accord entre nous m'a rendu ma tâche facile :

M. E. Mennechet, juge à Amiens, Président de la Société de la Somme.

M. Camille Bernardin, Secrétaire-général de la Société de Coulommiers.

M. Baudinat, de Meaux.

M. Louis Neumann, du Jardin des Plantes de Paris.

M. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg.

M. Dupuis, collaborateur du journal la *Patrie*.

Prenant en considération la chaleur et la sécheresse extraordinaires de l'été, qui a été si funeste au jardinage en général, je ne puis que féliciter MM. les Exposants du zèle et du savoir qu'ils ont montrés à l'occasion de cette fête; aussi les récompenses bien méritées ont-elles été nombreuses.

Les prix d'honneur ont été décernés aux lauréats suivants :

Médaille d'or de S. M. l'Empereur, à M. Picquenot, jardinier chez

M. le marquis de Boissy, à Louveciennes, pour l'ensemble de son lot composé de légumes et fruits extrêmement variés et de la plus grande beauté, dont une Exposition de la capitale eût été fière.

Médaille d'or du Ministre de l'Agriculture, à M. Corbie, pépiniériste au Pecq, pour le plus beau lot de fruits, parmi lesquels il y avait d'énormes spécimens de la Poire beurré Diel, pesant 700 grammes.

Médaille d'or de la ville de Saint-Germain, à M. Sallier, jardinier-chef de madame Fould, au château du Val, pour son beau lot de plantes à feuillages bien variés.

Médaille du chemin de fer de l'Ouest, à un magnifique lot de Plantes de serre chaude, exposé par M. Lecointre, jardinier chez M. Bourrier, à Croissy.

Médaille de vermeil des Dames patronnesses, à M. Dieuzy-Fillion, de Versailles, pour son beau lot de Plantes à feuillage panaché, et pour son lot d'*Agave* et *Yucca*.

Médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture, au lot remarquable de *Begonia* de M. Duperroir, jardinier de M. Seydoux, au Val-d'Anglas.

Médaille de vermeil, à M. Cappe, horticulteur au Pecq, pour Conifères et plantes d'ornement.

Médaille de vermeil des Dames patronnesses, à M. Remy, horticulteur à Pontoise, pour son beau lot de légumes.

En dehors de ces récompenses exceptionnelles, nous avons décerné 36 premiers prix, 27 seconds, 16 médailles de bronze, et 6 mentions honorables. Il serait trop long d'énumérer les noms de tous les exposants qui avaient mérité ces prix à des titres divers ; cependant je me plais à citer particulièrement une corbeille énorme de magnifiques *Petunia* panachés à fleur simple, d'un effet charmant et parfaitement cultivés, appartenant à M. Fabre, de Saint-Germain, ainsi que de beaux *Pelargonium zonale* de M. Cappe, du Pecq ; des Ananas de M. Nolard, jardinier chez M. Guérin, à Marly-le-Roi ; une corbeille de jolis *Pelargonium zonale* Eugénie Mezard de M. Bonnard, jardinier au château d'Ory, près Pontoise.

Le Jury a été unanime dans l'expression de ses regrets de la mise « hors concours » de plusieurs lots d'un grand mérite, qui n'ont pu être couronnés par suite de la trop sévère application des con-

ditions du programme, qui exigeait une déclaration préalable des lots destinés à l'Exposition. Dans l'intérêt même de la Société, je crois devoir exprimer l'opinion qu'il serait à désirer que le paragraphe en question fût modifié à l'avenir, autant que possible, sans nuire à la disposition générale de l'Exposition. Parmi les produits auxquels la rigueur du programe devait être appliquée, nous avons admiré en première ligne, un pied de magnifique *Lilium auratum*, récemment introduit du Japon, appartenant à notre collègue M. Charles Verdier; et une belle et nombreuse collection de Glaïeuls, dont plusieurs de semis tout à fait nouveaux, exposée par M. Paulin Leveau, jardinier de Mme la comtesse d'Andigné, à Fontainebleau.

Je me hâte d'ajouter que, sur les vives réclamations du Jury, le Conseil d'Administration a bien voulu permettre une exception à la règle, en accordant une médaille d'argent de 1re classe à M. Verdier, attendu que c'est la première fois en France que les visiteurs ont pu admirer le fameux *Lilium auratum*.

En terminant mon rapport, je me fais un devoir de témoigner ma vive reconnaissance à M. le Président et à tous les Membres du bureau de la Société de Saint-Germain en Laye, pour le gracieux et bienveillant accueil qu'ils m'ont fait et dont je garderai toujours le souvenir.

Compte rendu de l'Exposition tenue a Lyon du 10 au 14 septembre 1863;

Par M. Dupuy-Jamain.

Messieurs,

Vous m'avez chargé de vous représenter comme Juré à l'Exposition de Lyon, qui a eu lieu du 10 au 14 septembre dernier.

Je viens vous rendre compte de l'honorable mission qui m'a été confiée.

Le 9 septembre 1863, à 11 heures du matin, la majeure partie du Jury délégué par les Sociétés d'horticulture de divers départements, s'est réunie dans une des salles du Palais des Arts, place des Terreaux, à Lyon.

Le Jury, après avoir été installé par M. le sénateur Réveil, Président de la Société, et assisté des membres du Conseil d'Administration, nomme M. le marquis de Saint-Innocent, Président du Jury, M. Mas, Vice Président, et se subdivise en quatre sections.

La première pour les Légumes;

La deuxième pour les Fruits;

La troisième pour la Floriculture;

La quatrième pour les Objets d'art.

Le Jury, ainsi constitué, a immédiatement procédé à l'examen des collections et objets exposés, afin de leur attribuer les récompenses promises par le programme.

Cette Exposition, vraiment belle, était bien digne de l'une des principales villes de l'empire français.

La culture maraîchère y était parfaitement représentée : quinze concurrents ont pris part aux concours la concernant.

Une médaille d'argent de 1re classe a été accordée à M. Hobitz père, propriétaire au Petit-Sainte-Foy, pour une collection de Melons nouvellement introduits et pour une collection d'autres Cucurbitacées et de Pommes de terre. Une médaille d'or de la ville a été donnée à M. Genest, de Lyon, pour sa collection de Légumes bien variés.

Une médaille de vermeil a été accordée à M. Colas, de Tassin, pour sa collection de Légumes bien cultivés, et pour sa collection de Pommes de terre et de Haricots.

Une médaille de vermeil de la ville a été décernée au hameau de la Pape (Ain), pour son superbe lot collectif de légumes et fruits variés;

Une médaille d'argent de 1re classe à la commune de Miribel, pour une collection de légumes bien cultivés;

Une médaille d'argent de 1re classe à M. Dubessy, de Gleizé, pour une collection de Melons très-variés.

Le Jury vote des remercîments au Refuge de Saint-Joseph, à Oullins, pour sa riche et nombreuse collection de légumes variés, dont la nomenclature et le choix ne laissent rien à désirer.

Il est à regretter que ce magnifique lot se soit porté hors concours. Les mêmes remercîments sont votés pour M. Rivoire, au sujet de sa belle collection de légumes variés.

La culture fruitière, branche de l'horticulture aussi intéressante qu'utile, était dignement représentée ; il serait difficile d'énumérer la quantité prodigieuse et le beau choix des spécimens. Sur trente concurrents, dix étaient amateurs. Vingt-six récompenses ont été accordées aux diverses collections de fruits. Il serait peut-être superflu de vous en faire un long détail, et afin de ne pas abuser de vos instants, je vous citerai seulement ceux des lauréats dont les lots étaient les plus importants.

Le Jury a vivement regretté que M. Villermoz se fût mis hors de concours; il a été heureux de lui témoigner toute sa satisfaction pour son lot, qui était d'un bon choix et aussi varié que bien étiqueté.

Une médaille d'or de la ville a été accordée à M. Gaillard, de Brignais, pour ses magnifiques collections de Poires, Pommes et Raisins qui étaient des plus complètes et d'un choix remarquable.

Une médaille de vermeil a été donnée à M. Lagrange, d'Oullins.

Une médaille d'argent du Ministre a été attribuée à M. Buitton, de Cuire, dont le lot rivalisait en beauté avec celui de M. Lagrange.

Venaient ensuite, par rang de mérite, les lots tous réellement méritants de MM. Magat, de Chazay; d'Azergues, Joannon, de St-Cyr; Dussert, d'Ecully; Cuissard, d'Ecully; Guillot, d'Ecully; Linossier, de la Demi-Lune. MM. Luizet père et fils et Simon avaient présenté hors concours une nombreuse collection de Pêches et de Prunes.

M. Treyves avait également présenté hors concours une magnifique corbeille de l'excellente Poire Madame Treyves. Cette variété est du premier mérite tant pour la grosseur que pour la qualité.

Une médaille d'argent de 1re classe a été donnée à la commune de Tassin, et une autre médaille à la Société d'Horticulture d'Autun. Le Jury a cru devoir décerner à cette dernière Société la même récompense qu'à la commune de Tassin, bien que la collection d'Autun fût plus nombreuse, mais parce que bon nombre de variétés que celle-ci comprenait n'étaient pas dénommées, et que quelques erreurs s'étaient glissées dans l'étiquetage des variétés.

Le concours spécial de Poires était parfaitement rempli.

MM. Emielle, de Tassin; Routin, de Fontaine; Riton, d'Ecully; Bouchard, de Saint-Irénée; Arienti, d'Ecully; Jacquiert, de Monplaisir; Poinas, de Lyon, avaient chacun des lots nombreux et méritants. Une médaille d'or du Ministre a été décernée à M. Emielle. Son lot était fort beau; les autres, quoique magnifiques, ont dû céder la plus belle récompense; mais la plupart ont été récompensés selon leur mérite.

MM. Rivière, d'Oullins, et Poinas, de Lyon, se sont seuls présentés pour le concours de Pommes. Une médaille de vermeil a été attribuée à M. Rivière, et une médaille d'argent de 1re classe à M. Poinas. Une médaille d'argent de 1re classe, a été donnée à M. Morel, de Vaise, pour sa belle et nombreuse collection de Pêches.

Le lot de Raisins de M. Poinas était magnifique, et lui a valu une médaille d'argent de 1re classe.

La floriculture avait un certain cachet d'élégance qui ne laissait rien à désirer. 52 récompenses ont été accordées dans les dix concours qui composaient cette spécialité.

Une médaille d'argent, de 1re classe (*ex æquo*), à MM. Avoux et Crozy, pour leurs *Begonia* hybrides du *discolor*, obtenus de semis, parmi lesquels le Jury a remarqué deux bons types; et à MM. Nardy frères, pour leurs Verveines et Pétunias de semis.

Pour les nouvelles introductions, une médaille d'argent de 1re classe a été décernée à M. Liabaud, qui avait présenté 16 *Caladium Lowii*, *Chamæranthemum* et *Hibiscus Cooperii*.

Une médaille d'or de M. le sénateur Réveil a été donnée à M. Liébaud, pour sa collection de plantes.

Le Jury a décerné encore une médaille de vermeil à M Richer, pour ses plantes de serre; et une médaille d'argent de 1re classe, à madame Moinat.

Une médaille d'argent de 1re classe (*ex æquo*), a été donnée à MM. Lassonnerie et Liabaud, pour leurs collections de plantes grasses.

Les Conifères étaient représentées par plusieurs lots méritants qui contribuaient beaucoup à l'ornementation de cette exhibition. Ces arbres ont valu une médaille d'or du Ministre à M. Hoste, une médaille d'argent de 1re classe à M. Jacquier.

M. Jacquier, déjà nommé, avait un superbe lot d'arbustes à feuilles persistantes, qui lui a valu une médaille d'argent de 1re classe. Une médaille d'argent de 1re classe a été accordée à M. Hoste, pour sa collection de *Fuchsia* :

Une médaille d'argent de 1re classe à M. Pierre Dutet, jardinier de M. Lelorges, pour la beauté et la bonne culture de ses *Fuchsia* ;

Une médaille d'argent de 1re classe, à M. Boucharlat aîné, pour sa collection de *Pelargonium zonale* qui renfermait plusieurs variétés d'un grand mérite.

Venaient ensuite les collections de *Lantana*, *Verbena*, *Canna*, dont plusieurs beaux lots ont été récompensés et appartenaient à MM. Boucharlat aîné, Avoux et Crozy, et Nardy frères.

Les Roses en fleurs coupées étaient représentées par trois lots magnifiques, dont l'un a valu à M. Damaizin une médaille d'argent du Ministre, et un autre, à M. Bouchard, une médaille d'argent de première classe.

Les fleurs coupées, en Dahlias, Verveines, Reines-Marguerites et *Pentstemon*, étaient en abondance. Plusieurs de ces lots ont été récompensés par des médailles d'argent de deuxième classe et des médailles de bronze.

Les objets d'art et d'industrie n'ont pas fait défaut ; je passerai rapidement sur ce point et je me contenterai de vous signaler quelques objets dignes de fixer votre attention.

Les instruments en coutellerie de M. Crespin lui ont valu une médaille de vermeil.

M. Pempy avait exposé une Pompe en terre cuite, qui paraît réunir tous les avantages : solidité, simplicité, maniement facile et prix modéré. Cette pompe remplacera avantageusement les pompes en bois, dont l'usage est général dans le département du Rhône. Le Jury a décerné à M. Pempy une médaille d'argent de première classe.

M. Eldin avait également exposé une Pompe portative et à boulet, qui m'a paru excellente, et qui est appelée à rendre de bons services, attendu qu'elle peut être transportée facilement par un seul homme et qu'elle peut s'adapter à tous les puits de moyenne profondeur. Le prix en est très-modéré. Cette pompe a valu à M. Eldin une médaille d'argent de deuxième classe.

Les Fruits plastiques de notre collègue M. Buchetet, dont l'exécution et le coloris ne laissent rien à désirer, lui ont valu une médaille d'argent de deuxième classe.

Ce compte rendu est certainement bien incomplet; mais s'il avait fallu vous énumérer toutes les richesses horticoles qui se trouvaient réunies au Palais des Arts, ma mission ne serait pas à moitié remplie.

Craignant d'abuser de votre patience, je termine ce Rapport en témoignant à M. le sénateur Réveil ma vive gratitude pour son bienveillant accueil, dont je reporte tout l'honneur à la Société impériale et centrale d'Horticulture, dont j'avais le privilége d'être le représentant.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères.

Floral Magazine.

Pelargonium Achilles et Artist. — *Flor. Mag.*, oct. 1863, pl. 167. — (Géraniacées).

Ces deux fort belles variétés ont valu, l'une et l'autre, un certificat de 1re classe à leur obtenteur, à 2 Expositions anglaises, en 1863. La 1re, *Achilles*, a les deux pétales supérieurs rouge-noir lisérés de feu, le centre blanc pur et les trois pétales inférieurs carmin vif avec une grande macule foncée et flammée sur chacun; c'est, dit M. Dombrain, le coloris le plus vif qu'aient encore offert les *Pelargonium*. La 2e, *Artist*, également parfaite de forme et à centre blanc pur, est d'un rose assez vif, avec les deux pétales supérieurs presque occupés par une teinte pourpre-noir, largement bordés de rose.

Rose Thé madame Falcot. — *Flor. Mag.*, nov. 1863, pl. 169. — (Rosacées).

Rose Thé d'un fort beau jaune et dès lors se distinguant parmi celles de sa catégorie chez lesquelles cette teinte est rare. M. Dom-

brain en fait grand éloge, et dit qu'elle est fort bonne à élever en pots.

Petunia Miss Smith. — *Flor. Mag.*, nov. 1863, pl. 170. — (Solanacées).

Belle variété dont la fleur simple, colorée en rouge-magenta uniforme, a une bordure blanche et présente à son centre une grande étoile blanche régulière, à 5 grands rayons bifides à leur extrémité. Elle a été obtenue par MM. Smith, de Dulwich.

Gladiolus (hybr.) Charles Davis. — *Flor. Mag.*, nov. 1863, pl. 171. — Glaïeul Charles Davis. — (Iridées),

Variété obtenue par MM. Standish, d'Ascot et Bagshot. Elle paraît être d'un beau rouge-ponceau uniforme, avec un trait blanc en fer de lance au milieu de chaque pièce du périanthe, lequel trait est bordé de violet et entouré de quelques virgules de la même couleur sur les 3 folioles inférieures; mais le rédacteur du Journal anglais se contente de dire que le pinceau ne peut en rendre la nuance. « Nous avons eu occasion, continue-t-il, de voir les fleurs de cette plante, en compagnie de celles des Glaïeuls les plus beaux et les plus nouveaux de M. Souchet; et, selon nous, il ne peut y avoir de doute quant à la supériorité des semis anglais qui, pour la forme et la substance, l'emportent sur ceux des Français. » Nous doutons que nos semeurs de Glaïeuls regardent ce jugement comme rigoureusement impartial.

Astelma (Helichrysum) eximium R. Br. — *Flor. Mag.*, nov. 1863, pl. 172. — Astelme remarquable. — Cap de Bonne-Espérance. — (Composées).

C'est une plante connue depuis longtemps (1793), mais qui n'en a pas moins de mérite pour cela, à cause de son corymbe de gros capitules globuleux, dans lesquels l'involucre pourpre est dépassé par les fleurettes jaune-orangé; néanmoins elle a été presque abandonnée, bien qu'elle ne soit pas difficile à cultiver et qu'elle n'exige qu'une orangerie aérée et claire.

Pensées de Fantaisie, 4 var. — *Flor. Mag.*, déc. 1863, pl. 173. — (Violacées).

D'origine anglaise, les Pensées de fantaisie ont passé en France, où feu Miellez, de Lille, les a beaucoup améliorées. Aujourd'hui, en Angleterre, M. W. Dean, de Shipley, s'en occupe de nouveau

avec soin, et c'est à lui que sont dues les 4 variétés figurées dans le *Floral Magazine*, auxquelles ont été donnés les noms de *Her Majesty, Prince of Wales, Princess of Wales, Thomas Moore.*

Gastronema sanguineum Lindl. — *Flor. Mag.*, déc. 1863, pl. 174. — Gastronème à fleur rouge. — Cap de Bonne-Espérance. — (Amaryllidacées).

Cette plante bulbeuse a été introduite de l'Afrique australe par MM. Backhouse et fils, d'York. Ses feuilles lancéolées, aiguës, rétrécies comme en pétiole dans leur partie inférieure, sont peu nombreuses ; du sommet du bulbe sort une hampe simple, haute seulement de 0m15 à 0m30, que termine une belle fleur colorée en rouge-ponceau un peu clair, avec un tube pâle et quelquefois blanc; cette fleur est large de 0m07 ou 0m08. Il est presque certain que cette plante supportera la pleine terre ; mais elle est encore trop rare pour qu'on ose faire l'essai de sa rusticité.

Clematis (hybr.) **Reginae**. — *Flor. Mag.*, déc. 1863, pl. 175. — Clématite de la Reine. — (Renonculacées).

C'est M. Isaac Anderson Henry, de Haylodge, près d'Edimbourg, qui a obtenu cette magnifique plante en fécondant, en 1856, le *Clematis azurea grandiflora* avec le pollen du *Clematis lanuginosa*. Ses feuilles, à folioles en cœur, portent, ainsi que les pétioles et les pédoncules, des poils laineux courts. Ses grandes et belles fleurs, larges d'environ 0m10, sont d'un très-beau mauve et à 6 sépales ovales, aigus, un peu recourbés en dehors. La plante n'a besoin que d'une orangerie en hiver, et il est même probable qu'elle supportera la pleine terre, plantée devant un mur au midi.

Œillets, 2 var. — *Flor. Mag.*, déc. 1863, pl. 176. — (Caryophyllées).

Ces 2 variétés sont nommées Colonel Clark et Lord Clifton. La première rentre dans la catégorie des Picotees des Anglais, et constitue un Œillet flamand bizarre ou rubané tricolore et ponctué ; l'autre est blanc pur bordé de rose-écarlate.

Botanical Magazine.

Stauranthera grandiflora Benth. — *Bot. Mag.*, nov. 1863, pl. 5409. — Stauranthère à grandes feuilles. — Indes orientales. — (Gesnériacées).

Le jardin de Kew a reçu les graines de cette belle plante de M. Parish qui l'avait découverte, en 1862, dans le Moulmein, à une

altitude de plus de 3000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les pieds issus du semis de ces graines étaient déjà fleuris au mois d'août 1863. Ils n'ont pas donné de fruits; mais la multiplication de l'espèce paraît en être facile. C'est une plante haute d'environ 0 m. 30, dont les feuilles, fort obliquement et inégalement en cœur, ont souvent 0 m. 25 de longueur. Les fleurs en sont nombreuses, larges d'environ 0 m. 025, colorées en lilas délicat, avec une grande macule jaune orangé à la gorge qui, à cela près, est blanche.

Gardenia octomera Hook., *Bot. Mag.*, nov. 1863, pl. 5410. — Gardénie à 8 divisions. — Ile Fernando Po. — (Rubiacées).

Nouvelle espèce de *Gardenia* découverte par M. Gustave Mann dans l'île de Fernando-Po. Elle forme un arbrisseau couvert d'un duvet mou, dont les feuilles ovales-oblongues, presque sessiles, sont verticillées par trois, et dont les fleurs blanches, sessiles à l'aisselle des feuilles, blanches, formées d'un tube qui atteint plus de 0 m. 15 de longueur et d'un limbe étalé, sont caractérisées par leur calice à 8 divisions profondes et leur corolle à 8 lobes.

Miconia pulverulenta Ruiz et Pav. — *Bot. Mag.*, nov. 1863, pl. 5411. — Miconie floconneuse. — Pérou. — (Mélastomacées).

Arbrisseau fort rare, même dans les herbiers, que recommandent ses belles feuilles veloutées, longues souvent de 0 m. 30. C'est une espèce de serre chaude, qui est cultivée dans l'établissement de MM. Veitch.

Webbia pinifolia DC. — *Bot. Mag.*, nov. 1863, pl. 5412. — Webbie à feuilles de Pin. — Afrique australe. — (Composées).

C'est une plante haute de 0 m. 30 à 0 m 35, ligneuse et ramifiée à sa base, terminée par une large corymbe très-fourni de petites fleurs en nombre considérable, qui sont colorées en beau rouge-sang pourpre. Au mois d'août dernier, elle a fleuri après avoir été tenue dans une orangerie fraîche; mais M. Hooker regarde comme probable qu'elle viendra bien plantée en pleine terre pendant l'été, pour être relevée à l'automne. Ainsi cultivée, elle produirait un effet charmant en massifs ou dans les plates-bandes.

Fugosia cuneiformis Benth. — *Bot. Mag.*, nov. 1863, pl. 5413. — Fugosie à feuilles en coin. — Australie. — (Malvacées).

Arbrisseau fort rare, que De Candolle avait nommé *Hibiscus cuneiformis*. Ses feuilles sont épaisses et charnues, étroites et rétrécies en coin vers le bas. Ses grandes fleurs blanches sont marquées à leur centre d'une large zone pourpre, dentelée à sa périphérie extérieure.

Dipteracanthus affinis Nees. — *Bot. Mag.*, déc. 1863, pl. 5414. — Diptéracanthe brillant. — Brésil. — (Acanthacées).

Arbrisseau vraiment remarquable pour la beauté de ses grandes fleurs dont la couleur est un rouge-minium des plus vifs. On en doit l'introduction à MM. Henderson, horticulteurs à Wellington Road. Il a fleuri dans les serres du jardin botanique de Kew, au mois de juillet 1863.

Eria myristicæformis Hook., *Bot. Mag.*, déc. 1863, pl. 5415. — Erie à pseudobulbes en forme de muscade. — Indes orientales — (Orchidées).

Cette nouvelle Orchidée doit son nom spécifique à ce que ses pseudobulbes courts, ovoïdes, bruns avec des lignes plus pâles, ressemblent assez à une muscade. Les fleurs en sont blanches et forment de charmantes grappes plus courtes que les deux feuilles qui naissent comme elles du sommet de chaque jeune pseudobulbe. L'origine de cette plante indique assez qu'elle exige la serre chaude.

Notice sur les Œillets et leur culture, spécialement sur les Œillets de Verviers (Belg. hort., cahier de janv. 1864, pp. 1-12).

Verviers est la ville de Belgique qui forme le point central pour la culture des Œillets ; c'est là qu'elle a été le plus perfectionnée, et c'est de là aussi que sortent annuellement les plus belles variétés de cette charmante plante. Or, c'est à l'un des amateurs les plus éclairés de cette ville qu'est dû l'excellent article dont nous allons donner un résumé, article qui, sous le titre modeste de notice, est un véritable traité sur la matière. Nous croyons donc que les lecteurs de ce *Journal* accueilleront avec plaisir les indications que nous allons reproduire.

En général, quand on parle d'Œillet sans autre désignation, on entend l'Œillet Girofle (*Dianthus Caryophyllus* L.), celui d'où sont sortis tant et de si belles variétés, dans lesquelles une odeur suave et pénétrante se joint à une extrême diversité de formes et de couleurs. C'est aussi uniquement à cette espèce que se rapporte l'article de la *Belgique horticole*. Les variétés issues de cette espèce sont classées de diverses manières. En France on distingue : les Grenadins, les Crevarts ou à carte, ainsi nommés parce que leur calice crève et qu'il faut donner à leurs nombreux pétales l'appui d'une carte taillée en rond, les Fantaisies, à pétales ordinairement dentés et ondulés, les Flamands, à pétales entiers, c'est-à-dire sans dents ni découpures. Les Anglais divisent les Œillets en Bizarres, Flakel ou Flambés, Picotées ou Piquetés, Fardés. A Verviers, on distingue : les Bohêmes, les Anglais et les Flamands. C'est à ces derniers que s'applique principalement la culture verviétoise.

Les amateurs verviétois exigent, dit l'auteur de l'article, des Œillets flamands, sans exception ni transaction, un fond d'un blanc pur, les pétales parfaitement arrondis, une mise parfaite. Ils les classent en bicolores ou rubanés d'une seule nuance, tricolores ou bizarres, et quadricolores. Les bicolores sont préférés aux autres comme étant plus beaux, d'un blanc plus pur, et d'apparence plus fraîche que les autres. On les désigne par la nuance du rubané, et l'on a ainsi les bicolores feu, cramoisi, rose, carmin, violet, marron, et lilas qu'on nomme aussi porcelaine ou gris de lin. Les tricolores sont désignés par la couleur qui domine parmi les deux, sur le fond blanc. Quant aux quadricolores, ils sont très-rares ; ils ont toujours un fond blanc rubané de violet, de lilas et de rose.

On a obtenu à Verviers, tant des Œillets flamands que des Œillets fantaisies, des sous-variétés fort recherchées et connues sous le nom d'Œillets nains, Œillets verviétois. Leurs tiges florales ne s'élèvent pas au-dessus des rameaux, et leurs fleurs se montrant ainsi au milieu des rameaux produisent un charmant effet par le contraste des tons. L'auteur anonyme est porté à penser que ce n'est là qu'une monstruosité amenée soit par une maladie, soit par l'influence de la température ou du sol. Il en voit la preuve dans ces deux faits : 1° que des graines d'Œillets nains donnent

des sujets à haute tige et réciproquement ; 2° que des marcottes d'Œillets nains ont donné, au bout de quelque temps, des sujets à tige plus développée. — Quant aux Œillets dits remontants, l'auteur ne les admet pas comme variétés, et il n'y voit que les produits de semis ou de marcottages faits en dehors des époques adoptées pour ces opérations.

L'Œillet flamand est sujet à dégénérer, c'est-à-dire à perdre certaines de ses couleurs. Dans ces Œillets dégénérés, ou, comme on les nomme, *rentrés*, le blanc disparaît toujours. De là, les bicolores ne gardent alors que la couleur dont ils étaient rubanés ; les tricolores gardent les deux couleurs qui tranchaient sur leur fond blanc ; les quadricolores restent toujours roses et violets. Cette dégénération résulte d'un marcottage trop souvent répété, quelquefois aussi de la culture dans une terre trop riche en humus ; dans ce dernier cas, un changement de terre fait reparaître leur état premier. Pour remédier à toute dégénération, le meilleur moyen est le semis, qui seul aussi permet de rajeunir et d'augmenter les collections.

N'achetez point, dit notre auteur, de graines d'Œillets, mais récoltez-les vous-même sur des sujets vigoureux, bien constitués, auxquels vous n'aurez laissé qu'une tige florale et par conséquent 3 fleurs qui devront être de mise parfaite et porter chacune 13 ou 14 pétales. Sur les fleurs semi-doubles, la fécondation se fait généralement d'elle-même ; sur celles qui sont très-doubles, il faut opérer la fécondation artificielle qui est très-facile dans ces plantes à cause de la saillie des stigmates, et qu'on opère avec un pinceau chargé de pollen. Le choix des variétés fécondées l'une par l'autre a beaucoup d'importance. Il faut, autant qu'on le peut, combiner les couleurs une à une et non deux à deux, ni même une à deux, quand on veut avoir des couleurs pures, telles que des violets, des orangés, des rouges, etc.; mais si l'on recherche des teintes brunes, il faut mélanger les trois couleurs fondamentales, ou agir avec l'une d'elles sur une fleur déjà brune. Souvent les plantes venues de graines hybridées produisent des fleurs de mauvaise forme, mais de belle couleur ; on doit conserver ces plantes dont les graines donneront des pieds à fleurs mieux faites et colorées des mêmes teintes. On a reconnu que la fructification s'opère ordinairement depuis 7 ou 8 heures du matin jusqu'à 1 ou 2 heures après-midi,

et qu'un stigmate prêt à recevoir la fécondation, c'est-à-dire enduit de sa viscosité caractéristique, ne peut plus être fécondé le lendemain. — Le fruit est mûr quand les capsules sont devenues jaunâtres, la tige étant restée verte et roide. Les graines qu'on a récoltées ne doivent être semées qu'au bout d'un an ou de 18 mois ; ce retard donne des sujets plus beaux. On sème vers le 15 avril, dans des caisses profondes de 0^{m}16-0^{m}17, garnies au fond de tessons sur lesquels on met 0^{m}10-0^{m}11 de vieux terreau de cheval, qu'on recouvre, à son tour, avec 0^{m}02-0^{m}03 d'une terre argilo-siliceuse bien tamisée. On pose les graines sur cette terre à 2 ou 3 centim. de distance, et après avoir pesé légèrement sur celles-ci, on les recouvre de 0^{m}01 de terreau bien décomposé. On mouille ensuite avec une seringue à très-petits trous. Les caisses sont tenues au soleil, mais à l'abri des grandes chaleurs et des fortes pluies. Lorsque les jeunes pieds ont 6 feuilles, on les repique en pépinière à 0^{m}15 les uns des autres. Au mois de mars suivant, on les plante en place, à 0^{m}35 d'espacement, et on leur donne alors un tuteur. Il est bon de ne laisser qu'une tige florale par pied pour avoir des fleurs grandes et bien faites. Lorsque les boutons se montrent, on tend au-dessus des plantes, pendant les 4 ou 5 heures les plus chaudes de la journée, une toile très-claire et grossière, qu'on a soin de mouiller. Un bouton bien cylindrique et de grosseur moyenne annonce une bonne fleur, tandis que s'il est trop gros, il donnera un Œillet crevart, et que de ceux qui sont maigres et effilés sortiront des fleurs simples.

Les Œillets qu'on retire des planches pour les mettre en pots sont plantés de préférence dans de la terre de pré argilo-siliceuse qu'on a tamisée avec soin et qu'on a placée, pendant une année, sous un hangar ou dans une cave, après y avoir mêlé un tiers de vieux terreau. On arrose ce mélange avec des vidanges liquides et on le retourne tous les mois. Les pots qu'on a reconnus les plus avantageux ont 0^{m}20 de hauteur, sur une largeur de 0^{m}15 en haut et de 0^{m}10 à la base. Avant de s'en servir, il est bon de les laisser s'encroûter un peu pour qu'ils soient moins poreux, et, dans ce but, de les mettre, pendant une journée, dans de l'eau trouble ou dans de l'eau de chaux.

Le marcottage et le bouturage fournissent un moyen facile pour

conserver et multiplier les Œillets obtenus de semis. On marcotte, soit en pleine terre, soit en pots, les rameaux stériles de l'année, après y avoir détaché un talon, en incisant la tige transversalement jusqu'au milieu de son épaiseur et en remontant ensuite verticalement de manière à couper ou plutôt à déchirer sur une petite longueur. Le rameau ainsi préparé est fixé à l'aide d'une petite fourche en bois dans de la terre ameublie. La terre est maintenue légèrement humide. On opère en août et au commencement de septembre. Dans de bonnes conditions, au bout de trente jours, il s'est produit déjà quelques racines. A la mi-novembre, on détache les marcottes enracinées pour les planter dans des pots de 0m07-0m08 qu'on pose sur une couche de tannée ou de sciure de bois, mais qu'on peut aussi laisser en plein air, en les abritant du nord et les garantissant de la pluie. On les plante à demeure au mois de mars suivant. Pour obtenir les Œillets remontants, on les marcotte, au mois de mai, en pleine terre et au soleil; on empote ensuite au commencement d'octobre et on place les pots dans une orangerie aérée et bien éclairée, ou sous châssis. Les plantes montrent bientôt leurs fleurs qui se succèdent jusqu'en mai. — Le bouturage des Œillets n'offre rien de particulier. — L'auteur affirme que les boutures de ces plantes conservent mieux la pureté du coloris des fleurs et sont plus robustes que les marcottes. — A Lille, les horticulteurs commerçants marcottent les Œillets dans de petits cornets en plomb laminé avec lesquels ils les emballent ensuite pour les expédier après la reprise.

La greffe est encore employée pour multiplier les Œillets, et particulièrement pour réunir sur une même tige des variétés différentes. Mais l'auteur se contente de donner, à cet égard, les indications fournies par Loisel qui paraît avoir été le premier qui ait eu recours à ce procédé.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 24 MARS 1864.

PRÉSIDENCE de **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la suite du procès-verbal, M. Pigeaux dit qu'il croit devoir protester contre une pièce de correspondance dont il a été donné lecture dans la dernière séance. Dans une lettre écrite par M. Acher, d'Yvetot, il est dit que les Taupes sont assez nuisibles aux cultures pour que l'utilité de la destruction de ces animaux ne puisse être mise en question. Or, M. Pigeaux voit dans cette assertion une exagération contre laquelle il s'élève. Sans doute, dans des cultures fines comme celle du Lin, que M. Acher citait pour exemple, les Taupes peuvent faire plus de mal que de bien; mais en général, en leur qualité de carnivores, vivant des larves de toutes sortes qu'elles rencontrent dans la terre, elles font plus de bien que de mal et rendent des services réels. Cette vérité est si bien reconnue dans nos départements de l'Est, qu'on y vend journellement des Taupes vivantes sur les marchés, afin d'en faciliter la propagation.

M. Bouchard-Huzard répond que puisque les Taupes sont nuisibles dans les cultures fines, au dire même de M. Pigeaux, il faudrait connaître la manière de procéder dans les cultures de ce genre, pour éviter le mal que font ces animaux.

M. Pigeaux est d'avis qu'on doit éviter d'établir des cultures fines sur les terres dans lesquelles il existe des Taupes.

M. Victor Chatel fait observer que les Taupes nuisent aussi beaucoup dans les jardins, particulièrement dans les jardins maraîchers, mais que, par compensation, elles semblent être utiles dans les prairies, surtout humides, en ce sens que les places sur lesquelles on étale la terre des taupinières montrent bientôt une végétation plus vigoureuse que le reste de la prairie.

Après cette conversation, M. le Président met aux voix et proclame ensuite l'admission de onze Membres titulaires qui ont été

présentés dans la dernière séance, et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition. Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été admise aujourd'hui par le Conseil d'Administration.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Jules Perotel, jardinier chez M. Hennequin, à Aulnay (Seine), des *Haricots* nains hâtifs de Hollande et noirs de Belgique, qui ont été semés sur couche ordinaire, à la fin du mois de janvier.

2° Par M. Baptiste Fromont, jardinier chez M. E. Vavin, à Bessancourt, 3 têtes de *Brocoli* blanc.

3° Par M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, des *Asperges* récoltées en pleine terre sur des pieds de la plante qu'il nomme Asperge hâtive Louis Lhérault.

En même temps que ces Asperges, M. L. Lhérault a déposé sur le bureau plusieurs exemplaires de la notice qu'il vient de publier sur la culture de l'Asperge. Ces exemplaires sont distribués aux personnes présentes.

A propos d'Asperges, M. Gauthier (R. R.) dit que M. L. Lhérault lui ayant donné une volumineuse touffe de cette plante qui avait figuré à l'Exposition du printemps dernier, il l'a cultivée et, dès cet instant, il la voit commencer à donner ses produits, tandis que les autres variétés ne donnent encore rien. Il en conclut que la variété cultivée par M. L. Lhérault est très-hâtive.

4° Par M. Hund, propriétaire, rue de Chaillot, 42, à Paris, deux *Pommes* récoltées sur un sauvageon qui se trouve dans son jardin.

5° Par M. Quihou, jardinier-chef au Jardin d'Acclimatation, un pied fleuri d'*Arum triphyllum*.

6° Par M. Mangin, jardinier chez M. Milon, une capsule mûre de *Cotonnier* récoltée à Paris. Le 17 mars 1863, M. Mangin sema sur couche et en pots des graines de Cotonnier. Il repiqua ensuite plusieurs pieds venus de ce semis sur une couche à melons. Ces plantes ne donnèrent que des fleurs. Un seul pied étant resté sur la première couche et dans un pot, produisit deux capsules qui atteignirent leur parfaite maturité, dans une serre tempérée, vers le 15 décembre dernier. C'est l'une de ces deux capsules qui se trouve maintenant sous les yeux de la Compagnie.

7° Par M. Chapellier, ingénieur civil, rue de Rivoli, 64, un appareil pour le *dressage* des arbres fruitiers.

Sur la demande adressée par M. Chapellier, M. le Président charge d'examiner cet appareil une Commission composée de MM. O'Reilly, Collard, Denuelle et Noirot, pour le Comité de l'Industrie, et de MM. Forest, Jamin (J. L.), Chardon, pour le Comité d'Arboriculture.

8° Par M. Dunand père, rue de la Prévoyance, à Vincennes (Seine), un modèle de *Moulin à vent* propre à élever l'eau.

9° Par M. Hardiville, coutelier, rue Saint-Jacques, 218, une *pince à étiqueter*. Cet instrument ingénieux réunit de forts ciseaux propres à tailler les étiquettes en plomb laminé, et une série de 10 poinçons qui, imprimant chacun l'un des 10 chiffres, donnent le moyen de marquer sur ces étiquettes un nombre quelconque.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes.

1° Une lettre de M. Damas-Hinard, Secrétaire des commandements de S. M. l'Impératrice, annonçant le don d'une médaille d'or que Sa Majesté veut bien accorder à la Société, à l'occasion de ses Expositions de cette année.

2° Une lettre par laquelle M. Mauny de Mornay, directeur de l'Agriculture, annonce que S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics veut bien accorder à la Société, comme les années précédentes, une subvention de 7000 francs.

3° Une lettre par laquelle M. Alexandre Menhaupt, Président de la Société d'Horticulture de Breslau, en Silésie, adresse, au nom de cette Société, de vifs remercîments pour le don qui lui a été fait de la collection complète du Journal.

4° Une lettre de M. Guillaume, Président de la Société d'Horticulture de Dôle (Jura), au sujet d'un insecte qui paraît avoir envahi récemment les jardins de cette partie de la France, et qui déjà y fait des ravages considérables. « Nos jardiniers, dit l'auteur de la lettre, l'appellent *Galle-insecte*, sans doute parce que, placé sur l'écorce des arbres, il y provoque la formation d'un grand nombre de gerçures par l'effet desquelles l'épiderme se soulève en petites écailles. Les arbres qu'il attaque le plus habituellement

sont ceux qui se trouvent en espaliers, le long des murs, à une exposition chaude; mais il envahit également les pyramides. Le trouble qu'il cause dans la végétation de ces arbres est assez grand pour en compromettre en peu de temps l'existence. — M. Guillaume a joint à sa lettre des rameaux d'arbres chargés de l'insecte dont il s'agit. Ces rameaux sont remis à M. Boisduval, qui fera connaître, dans une prochaine séance, le nom de l'insecte et ce qu'on sait sur ses mœurs.

5° Une lettre dans laquelle M. Louesse communique ses observations sur l'*Aralia papyrifera*. Le pied de cette plante qu'il cultivait a perdu sa motte au moment où on l'a relevé, à l'automne pour l'enfermer. Néanmoins on l'a mis dans un grand pot et on l'a laissé dehors jusqu'aux premières gelées. Il a fort bien passé l'hiver dans une serre froide, dans laquelle même il a subi un froid de 2° c., une nuit pendant laquelle on avait négligé de faire du feu.

6° Une lettre de M. Bernier, au sujet d'un pressoir de son invention, destiné à exprimer le jus des fruits, et dont il désire présenter un modèle. Il sera répondu à M. Bernier que le modèle de son pressoir sera soumis à l'examen du Comité des Arts et Industries.

7° Une demande de Commission adressée par M. Carré, qui désirerait voir examinée par des personnes compétentes une serre longue de 100 mètres et large de 15 mètres, qu'il vient de construire et à laquelle il a fait l'application d'un système à lui propre, en vue d'empêcher la formation de la buée dans les serres.

Cette demande est renvoyée au Comité des Arts et Industries, dans lequel seront choisis des commissaires qui voudront bien s'adjoindre quelques horticulteurs, afin de procéder en commun à l'examen de la serre de M. Carré.

8° Des demandes de Commissions pour l'examen de Pêchers en fleurs adressées par M. Lepère et par M. Chevallier, aîné, l'un et l'autre de Montreuil.

Ces deux demandes sont renvoyées au Comité d'Arboriculture.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, demandent que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, aux auteurs de ces présentations. En outre, le Comité de Culture potagère demande, pour M. Jules Pérotel, une

prime de 3e classe, que la Compagnie vote et que M. le Président remet à cet habile jardinier. D'un autre côté, le Comité d'Arboriculture dit que la Pomme présentée par M. Hund est un petit fruit jaune, un peu lavé de rouge, à chair de Reinette qui, étant maintenant un peu trop peu mûr, devrait être examiné de nouveau l'hiver prochain; le Comité ne la reconnaît pas comme étant déjà cultivée.

M. Victor Chatel entretient la compagnie de diverses expériences et observations. 1o Ayant planté trois rangs d'Ignames de Chine, dans une terre argileuse, par tubercules, très-gros dans un rang, moyens dans le second, petits dans le troisième, et ayant laissé le tout en place pendant quatre années, sans donner le moindre soin aux plantes, il a obtenu finalement des produits proportionnés à la grosseur des tubercules-semence. Il conclut de là qu'il y a de l'avantage à planter de gros tubercules; 2o il a cherché la cause du chancre des arbres, et il a reconnu que cette altération est précédée du développement d'un Champignon qui soulève l'épiderme ou les couches superficielles par petites plaques. Consulté à ce sujet, notre savant mycologue, M. le Dr Léveillé, a constaté que ce Champignon n'était pas encore connu, et il lui a donné le nom de *Coccosula decorticans*; 3o les Pommes et les Poires offrent souvent, autour de l'œil, des taches circulaires qu'on a généralement attribuées à des coups de soleil, à la grêle, etc. M. Chatel dit avoir reconnu que ces taches sont dues à la morsure de l'*Acarus* rouge, de larves de Thrips et de Podures; 4o pour guérir des Vignes malades, le même Membre dépose sur le sol les cendres qu'il obtient en brûlant les mauvaises herbes. La pluie lavant ces cendres imprègne le sol d'une solution alcaline qui agit avantageusement. M. Chatel affirme aussi avoir obtenu de bons résultats en arrosant la Vigne avec de l'eau dans laquelle on a préalablement agité des cendres.

Il est donné lecture des documents suivants :

1o Réclamation contre un article de M. F. Gloëde, touchant le Fraisier docteur Nicaise; par M. le Dr Nicaise.

2o Note sur les arbres fruitiers à branches inclinées selon le système Hooibreuk; avec un dessin; par M. Th. Denis, de Lyon.

L'auteur de cette note attribuant de bons effets à l'inclinaison des branches, M. Pigeaux dit avoir lu, aujourd'hui même à la

Bibliothèque, un ouvrage publié en 1693, dans lequel l'inclinaison des branches est conseillée absolument comme la recommande aujourd'hui M. Hooibrenk.

M. Forest fait observer que l'arbre figuré par M. Th. Denis est déjà bien formé, puisque toutes les branches en sont garnies de coursons. Or. traiter ainsi un pareil arbre, pense M. Forest, c'est le moyen de faire périr les branches-mères. Au potager de Versailles, on avait disposé des arbres avec les branches inclinées; ils ont été bientôt épuisés, et lorsque M. Hardy, fils, a été appelé à la direction de cet important établissement, son premier soin a été de les faire arracher.

3° Rapport sur un outil tendeur présenté par M. Genalhac; M. Millet, père, rapporteur. Ce rapport approbatif est renvoyé à la Commission de rédaction.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

Séance générale du 14 avril 1864.

Présidence de M. Brongniart.

Le 14 avril 1864, à deux heures de relevée, la Société impériale et centrale d'Horticulture se réunit en assemblée générale, dans la grande salle de son hôtel, en vue principalement de procéder à la distribution des récompenses décernées à la suite de l'Exposition partielle qui a eu lieu du 12 au 17 mars dernier, ainsi qu'à l'élection d'un Trésorier adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. André dit que, dans la dernière séance, M. Victor Chatel a annoncé avoir reconnu que le chancre des arbres est dû à un Champignon. Pour lui, il ne peut partager cette manière de voir, et il est convaincu que l'apparition du Champignon observé par M. V. Chatel n'est que la conséquence d'une maladie déjà existante. Il donne lecture à ce propos d'un passage d'un ouvrage de M. Joigneaux, dans lequel l'apparition de chancres sur les arbres est attribuée à un arrêt de sève. M. André déclare que telle est aussi son opinion à ce sujet.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admis-

sion de 12 nouveaux Membres titulaires, qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Baron-Chartier, d'Antony, du *Pissenlit* cultivé et des tubercules de *Pomme de terre* rouge de Hollande. Ces tubercules ont été conservés depuis 2 années, dans une serre tempérée ; on s'est borné, pour en empêcher la mise en végétation, de les transvaser tous les deux mois d'un panier dans un autre. M. Baron-Chartier désire qu'ils soient mis en expérience au Jardin des Plantes, afin qu'on puisse reconnaître si, cultivés cette année, ils donneront des résultats avantageux.

2° Par M. Gauthier (R. R.), du plant d'*Asperges* d'un an, destiné à montrer que les jeunes pieds qui ont été repiqués surpassent en beauté ceux qui sont restés en place.

3° Par M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, une botte d'*Asperges* appartenant à la variété à laquelle il donne son nom, et dont il a été souvent question dans le *Journal*.

4° Par M. Boisbunel, horticulteur à Rouen (Seine-Inférieure), une boîte de *fruits* variés, obtenus par lui de semis, et parmi lesquels se trouvent des échantillons de ses Poires Passe-Crassane et La Quintinye, offerts pour le moulage.

5° Par M. Milleret, propriétaire à Omiécourt (Somme), des *Pommes* remarquables pour la lenteur avec laquelle elles arrivent à leur maturité et dont le nom est inconnu dans la localité (Puzos) de laquelle elles proviennent. Le Comité reconnaît dans ce fruit le Court-Pendu rouge, bonne petite variété.

6° Par M. Samson, horticulteur à Étampes, une *Pomme* de semis.

7° Par M. Hardy fils, manufacturier à Montreuil (Seine), du *Raisin* Chasselas venu en serre chaude.

8° Par M. Malet, horticulteur au Plessis-Piquet (Seine), des rameaux fleuris de *Forsythia suspensa* Vahl, charmant arbuste de la Chine qui, bien que constituant la première espèce du genre qui ait été connue, est encore fort peu répandu dans les jardins, l'introduction en Europe en étant récente. Le présentateur dit que cette espèce est fort propre à couvrir des tonnelles. En même temps



M. Malet présente des rameaux fleuris de *Pêcher de la Chine* à fleurs doubles et d'*Amygdalus nana*.

9° Par M. Dieuzy-Fillion, père et fils, de Versailles, un *Goodia medicaginea*.

10° Par M. le docteur Salles-Girons, un *soufflet* imaginé par lui en vue de diviser considérablement ou, comme on le dit aujourd'hui, de pulvériser les liquides. Le présentateur fait fonctionner, sous les yeux de la Compagnie, cet appareil qui projette de l'eau en une pluie presque invisible, tant elle est fine. Il pense que, par exemple pour le traitement des Vignes malades, ce soufflet pourrait rendre des services importants.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics demande que la Société se fasse représenter par un délégué spécial à l'Exposition universelle qui doit s'ouvrir à Bruxelles, le 24 de ce mois.

M. le Secrétaire-général rappelle à la Compagnie que déjà MM. Louesse et Malet ont été désignés comme délégués à l'Exposition de Bruxelles, et il ajoute que M. le premier Vice-Président Brongniart se propose de se rendre également à Bruxelles, de telle sorte que le désir exprimé par M. le Ministre sera pleinement satisfait.

2° Une demande de délégué adressée par la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, qui doit tenir, à Caen, une Exposition horticole, du 26 au 29 mai prochain. — M. Malherbe, de Bayeux, sera prié de représenter le Société impériale et centrale à cette Exposition.

3° Une demande analogue, adressée par la Société autunoise d'Horticulture. — M. Laloy, horticulteur, est prié par M. le Président de représenter la Société à l'Exposition d'Autun.

4° Une demande semblable adressée au nom de la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau. — MM. Rouillard et Pigeaux sont priés de se rendre, comme délégués, à l'Exposition de Melun.

5° Un certificat délivré par M. le marquis de Courtarvel, propriétaire du château de Baillon (Loir-et-Cher), au sieur Pilon

(Charles-Valentin), qui est à son service, comme jardinier, depuis le 25 mars 1822.

6° Une lettre dans laquelle M. Duras, Membre de la Société, demande qu'un certain nombre de billets d'entrée pour les Expositions, à prix réduit, soient délivrés aux Membres qui en feront la demande.

M. le Secrétaire-général dit que le Conseil d'Administration s'est occupé aujourd'hui de la proposition formulée par M. Duras et a décidé que des billets à 50 cent. (au lieu de 1 fr.), seraient délivrés, jusqu'à concurrence de trois, à ceux de MM. les membres qui en feraient la demande.

7° Une lettre par laquelle M. Préclaire, de Charmes (Vosges), fait hommage à la Société d'un ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Traité théorique et pratique d'arboriculture; nouvelle théorie*, et demande que ce travail soit l'objet d'un rapport spécial. — L'ouvrage de M. Préclaire est renvoyé au Comité d'Arboriculture.

8° Un volume que M. Forney vient de publier, relativement à la *Taille du Rosier* et dont il fait hommage à la Société, en demandant qu'il soit l'objet d'un rapport. — M. Verdier, père, est prié d'examiner cet ouvrage.

9° Un ouvrage que M. André, l'un des Secrétaires de la Société, vient de faire paraître sous le titre suivant : *Plantes de terre de Bruyère*, description, histoire et culture des *Rhododendron*, Azalées, Camellias, Bruyères, *Epacris*, etc. — Conformément au désir de l'auteur, M. le Président décide que cet ouvrage sera l'objet d'un rapport, dont il confie la rédaction à M. B. Verlot.

10° Une demande de Commission adressée par M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, qui désirerait voir examinées ses cultures d'Asperges. — M. le Président désigne, comme devant composer la Commission demandée par M. L. Lhérault, MM. Laizier, Louesse, Gontier, Rivière, Chevalier et Vivet.

Les Comités, qui ont été chargés d'examiner les objets déposés sur le bureau, demandent que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, aux présentateurs de ces objets. — Leur proposition est mise aux voix et adoptée.

M. André demande et obtient la parole pour conseiller de

pratiquer, sur les inflorescences des arbres fruitiers, la suppression des fleurs centrales, cette opération ayant pour effet de faire nouer les fleurs conservées. Il rappelle que M. Forney a déjà conseillé cette suppression, dès 1859 (Voyez le *Journal*, t. V, 1859, p. 261).

M. Vavin dit qu'il a essayé plusieurs fois cette suppression sur des Pommiers, et qu'il en a toujours obtenu d'excellents résultats. Il a même opéré comparativement, et il a vu qu'une moitié d'arbre sur laquelle on avait pincé le centre des inflorescences donnait beaucoup plus de fruits que l'autre moitié qui n'avait pas été pincée.

M. Forney rapporte que, dans le jardin de son père, un Poirier Catillac fleurissait abondamment, mais ne fructifiait pas. Il imagina de pincer les fleurs centrales, en ne respectant que trois fleurs par bouquet; il vit dès lors les fleurs conservées nouer leur pistil presque sans exception. Il a même appris de M. Baltet, de Troyes, que cette opération favorise le grossissement des fruits qui succède aux fleurs conservées; ainsi M. Baltet ayant pincé de cette manière la moitié d'une allée de Poiriers Beurré Clairgeau, a vu les arbres qui avaient subi l'opération donner beaucoup plus de fruits et des fruits plus gros d'un tiers en moyenne que ceux auxquels il avait laissé toutes leurs fleurs.

M. Forest dit que, lorsqu'il suivait le cours de culture, au Jardin des plantes, en 1812, 1813 et 1814, il a entendu conseiller déjà cette suppression des fleurs situées au centre des inflorescences. L'idée de cette suppression n'est donc pas nouvelle. En outre, M. Forest pense que cette opération est au moins inutile, si même elle n'est nuisible; en effet, ces fleurs centrales sont souvent stériles par imperfection du pistil et constituent ainsi en réalité des fleurs mâles. On conçoit sans peine que leur pollen concoure à la fécondation des fleurs plus extérieures et qu'il puisse dès lors y avoir désavantage à les supprimer.

M. Jamin, fils, fait observer que l'exemple tiré du Beurré Clairgeau est peu concluant, attendu que cette variété est extrêmement productive, et qu'on a plutôt besoin d'en amoindrir que d'en augmenter la production.

Il est donné communication des documents suivants :

1° Note sur la culture du Pissenlit; par M. Lebœuf, d'Argenteuil.

9° Liste des Spirées ornementales rangées d'après l'époque à laquelle on doit les tailler ; par M. Billiard, fils.

M. le Président soumet à l'approbation de la Société la liste suivante, dressée par le Conseil d'Administration, des Jurés qui seront appelés à juger les plantes de la prochaine Exposition partielle (14-19 mai) : MM. Bertin, Duval père, René Lottin, Le Prieur, Loise, de Belleyme, Jounau, Lemon, Chevallier (maraîcher), Joret, Rosciand, Jamin (J.-L.).

L'ordre du jour appelle ensuite les deux objets pour lesquels la Société a été convoquée en assemblée générale.

Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un Trésorier adjoint. — Quatre-vingt cinq personnes prennent part au vote. Sur ce nombre 83 voix sont données à M. Moras et l'urne a reçu, en outre, deux billets blancs. M. Moras ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, est proclamé par M. le Président Trésorier adjoint pour 1864.

Avant de procéder à la distribution des médailles décernées à la suite de l'Exposition partielle qui a eu lieu du 12 au 17 mars dernier, M. le Président annonce que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a entendu la lecture du rapport sur le concours qui avait été ouvert en 1862, relativement à la question des variétés de plantes d'ornement considérées au double point de vue de leur production et de leur conservation. Ce rapport émane d'une Commission composée de MM. Boisduval, Hardy fils, Rivière, Rouillard et Duchartre, rapporteur. Il en résulte que, sur les quatre mémoires présentés au concours, la Commission accorde le prix au n° 4 et une mention très-honorable au n° 2. Le pli cacheté joint à chacun de ces travaux ayant été ouvert par M. le Président, dans le sein du Conseil, on y a lu le nom des auteurs, qui sont : pour le n° 4, M. B. Verlot, l'un des Secrétaires de la Société, chef de culture au Jardin des plantes et, pour le n° 2 M. Carrière, chef des pépinières, au Jardin des plantes. Le Conseil a décidé ensuite, sur la proposition de la Commission, que la mention très-honorable accordée à M. Carrière serait représentée par une médaille d'argent de 1re classe, que le mémoire de M. Verlot serait imprimé dans le Journal de la Société et qu'il en serait donné à l'auteur un tirage à part à 200 exemplaires.

Après cette annonce de l'issue du concours, M. Duchartre donne lecture du rapport qui en résume les résultats. M. le Président appelle ensuite les lauréats et remet à M. Verlot, seul présent à la séance, la grande médaille d'or d'une valeur de 300 fr., qui avait été proposée pour prix. La Compagnie accueille par des applaudissements unanimes la proclamation de ce brillant succès obtenu par l'un de ses Secrétaires.

M. Duchartre donne ensuite lecture du compte rendu de l'Exposition dernière. Après quoi, M. le Secrétaire-général appelle successivement les lauréats qui viennent recevoir, aux applaudissements de la Société, des mains de M. le Président la juste récompense de leurs travaux.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 24 MARS 1864.

MM.

1. Bourdon (Alphonse), jardinier chez M. Bonnaire, à Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise); présenté par MM. Loise, père et fils et Maître (Octave).
2. Drappier (P. H.), rue Notre-Dame-des-Victoires, 44, à Paris; par MM. Petillat et Parnot.
3. Fontaine-Gaucher, pépiniériste, à Corvol-l'Orgueilleux, par Clamecy (Nièvre); par MM. Andry et Savouré.
4. Gravelin (Auguste-Ambroise), rue de Louvois, 10, à Paris; par MM. Leclair et Lamoureux.
5. Herbelot (Louis), jardinier chez M. Gibon, à Livry (Seine-et-Oise), par MM. Duet et Lierval.
6. Leclerc (François), jardinier chez M. Mongrolle, à Marly-la-Ville, (Seine-et-Oise), par Louvres; par MM. Chardine et Anot.
7. Menant (Victor-Louis), jardinier chez M. Lemoine, à Verrières-le-Buisson, par Antony (Seine); par MM. Lemoine et Louis Morot.
8. Parmentier (Eugène), jardinier chez Mme Dubail, à Livry (Seine-et-Oise); par MM. Duet et Lierval.

9. Pourrain (François), jardinier au château de Brisson, par Marcillat-d'Allier (Allier); par MM. Letessier et Malet.
10. Ravetier (Jean-Baptiste), rue Saint-Paul, 32, à Paris; par MM. Bugeard et Devers.
11. D'Yauville (Joseph), rue de Verneuil, 51, à Paris; par MM. le baron de Viviers et Georges Chevalier.

DAME PATRONNESSE :

Glaize (Madame Esther), rue Vaugirard, 119, à Paris; présentée par MM. Andry et Bouchard-Huzard.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1864.

MM.

1. Beaufort (Jules-Victor), jardinier chez M. Leroi, rue de l'Hermitage 23, à Montreuil (Seine); présenté par MM. Dupuy-Jamain et Alexis Lepère.
2. Cambacérès (le comte Louis de), rue de l'Université, 99, à Paris; par MM. Posth et Miès.
3. Colovrai, route de Sartrouville, à Argenteuil (Seine-et-Oise); par MM. L. Lhérault et L. Clichy.
4. Fleurieu (Léon de), à Estrablin, par Vienne (Isère) : par MM. A. de Sansal et Romain-Desprez.
5. Istre de Neufville, avocat, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); par MM. Verdier père et Charles Verdier fils.
6. Lanton (Louis), premier garçon jardinier chez M. L. Moreau, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses (Seine); par MM. Malet et Louis Moreau.
7. L'Espée (le baron de), rue de Las-Cazes, 10, à Paris, par MM. le baron de Viviers et Georges Chevalier.
8. Lorillon (Jean-Baptiste), rue de Charonne, 6 (Belleville), à Paris; par MM. Rivière et Lamoureux,
9. Malherbe (Louis-Claude), rue du Monthabor, 38, à Paris; par MM. Rivière et Lamoureux.
10. Mallet (Albert D.), jardinier-chef chez M. Piver, à Saint-Maur (Seine); par MM. Andry et Sturbe.
11. Varlet (Alphonse), jardinier-pépiniériste, à Cambly (Oise); par MM. Capronnier et Alexis Lepère.
12. Vecten (Lucien), rue Gabrielle, 29, à Charenton (Seine); par MM. Boyer et Ettevenon.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS D'AVRIL 1864.

Agriculteur praticien (25 février, 10, 25 mars et 10 avril 1864). Paris; in-8°.

Ami des Champs (avril 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15, 30 mars, 15 avril 1864). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (février et mars 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (janvier et février 1863). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 17, année 1863). Meaux, in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (juillet et octobre 1863). Moulins; in-8°.

Annales de Pomologie belge et étrangère (8° année. — 4° livraison). Bruxelles; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur GAETAN CANTONI; 10 et 25 avril 1864). Milan; in-8°.

Apiculteur (avril 1864). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*, tome III, 1863, n°s 11 et 12, tome IV, 1864, n°s 1 et 2). Palerme; in-8°.

Belgique horticole (mars et avril 1864). Liége; in-8°.

Bulletin de la Société d'émulation de la Seine-Inférieure (années 1862 et 1863). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers (janvier et février 1861). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (février et mars 1864). Paris; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (mars 1864). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (n° 2, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin agricole de Lons-le-Saulnier (7 avril 1864). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (février 1864). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (1er trimestre de 1864). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Chalon-sur-Saône (10 avril 1864). Chalon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Hérault (4e trimestre, 1864). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Clermont (Oise) (février et mars 1864). Clermont-Oise ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (mars et avril 1864). Avignon ; in-8°.

Bulletin de la Société Botanique de France (n° 9, 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (février 1864). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (novembre et décembre 1863). Dijon ; in-8°.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure) (3e cahier de 1863). Rouen ; in-8°.

Bulletin de la Société de Pomologie de Chauny (mars 1864). Chauny ; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (mars 1864). Paris ; in-8°.

Bulletin de l'Union des arts (février 1864). Marseille ; in-8°.

Catalogue de M. ROUGIER-CHAUVIÈRE, horticulteur, rue de la Roquette, 152, à Paris. Dahlias pour 1864.

Catalogue des cultures de MM. NARDY frères, horticulteurs à Montplaisir-Lyon (Rhône). Printemps de 1864.

Catalogue (supplément pour le printemps et l'été de 1864) de M. JEAN VERCHAFFELT, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue (supplément) de M. AUGUSTE VAN GEERT, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue (supplément), Rosiers nouveaux, livrables depuis le 15 avril 1864, de M. EUGÈNE VERDIER, fils aîné, rue des Trois-Ormes, 6, à Paris.

Catalogue des Dahlias et autres plantes de M. LOUIS RICHARD, à Neufchâteau (Vosges).

Cercle d'Horticulture et de Botanique du Havre (1er bulletin de 1864). Havre; in-8°.

Courrier des familles (1, 10, 20 avril 1864). Paris; feuille in-4°.

Della distribuzione geographica dei Licheni (*de la distribution géographique des Lichens de Lombardie*; par le Dr SANTO GAROVAGLIO). Pavie 1864. Broch. in-8° de 34 pages.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture* réunis, 25 mars et 10 avril 1864). Turin; in-8°.

Éloge de M. Moquin-Tandon, par M. le Dr CLOS. Toulouse; br. in-8°.

État actuel de l'Algérie, par M. MERCIER-LACOMBE. Paris. in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins, journal mensuel* dirigé par M. le Dr REGEL; cahiers de février et mars 1864). Erlangen; in-8°.

Gazette des Campagnes (26 mars, 2, 9 et 16 avril 1864). Paris; feuille in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg* rédigé par M. ED. OTTO; 4e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (avril 1864). Paris; in-8°.
Illustration horticole (mars 1864). Gand; in-8°.
Institut (23, 30 mars; 6, 13 et 20 avril 1864). Paris; feuille in-8°.
Journal d'Agriculture du midi de la France (mars 1864). Toulouse; in-8°.
Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (mars 1864). Bruxelles; in-8°.
Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 29 mars, 5, 12, 19, et 26 avril 1864). Londres; in-4°.
Maison de Campagne (15 mars, 1er avril 1864). Paris; in-4°.
Mittheilungen über Inhalt, etc. (*Notes sur le contenu et la disposition des Serres du Jardin botanique de l'Université de Breslau*; par M. le Dr Goeppert). Breslau; in-4° de 4 pages.
Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique* rédigé par MM. J.-G.-C. Oberdieck et Ed. Lucas; cahier double de février et mars 1864). Stuttgart; in-8°.
Pomologie de la France (8e session tenue à Rouen). Lyon; in-8°.
Proceedings of the Royal horticultural Society (*Actes de la Société royale de Londres*; cahiers 1-5 de 1864). Londres; in-8°.
Revue agricole et horticole de la Société du Gers (mars 1864), Auch, in-8°.
Revue générale de l'État et des Progrès de l'Horticulture belge, en 1863, par M. Ed. Morren. Gand; broch. in-8°.
Revue des Jardins et des Champs (mars 1864). Lyon; in-8°
Revue horticole (1er et 16 avril 1864). Paris; in-8°.
Revue horticole des Bouches-du-Rhône (mars 1864). Marseille; in-8°.
Science pour tous (24, 31 mars; 7 et 14 avril 1864). Paris; feuille in-4°.
Société Royale d'Agriculture et de Botanique de Gand (122e Exposition de plantes, en mars 1864).
Société des Beaux-Arts (avril 1864). Paris; in-8°.
Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (janvier 1864). Saint-Germain; in-8°.
Société d'Horticulture de Fougères (année 1863). Fougères; in-8°.
Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (année 1863). Rennes; in-8°.
Société du Parc Bordelais (domaine Cutler). Bordeaux; in-8°.
Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (n° 7 à 12, 1863). Versailles; in-8°.
Sud-Est (mars 1864). Grenoble; in-8°.
The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg; cahier d'avril 1864). Londres; in-8°.

Turgan, Les Grandes Usines de France. Pépinières de M. André Leroy. Angers; in-8°.

Viticulture du Sud-Est de la France, par le Dr Jules Guyot. Paris; vol. in-4°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins in Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 44-58 de 1863). Karlsruhe; in-4°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique, rédigée par le docteur Carl Koch, nos 12-15 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahier d'avril 1864). Munich; in-8°.

CORRESPONDANCE.

Fragments d'une lettre de M. Acher, d'Yvetot, (Seine-Inférieure).

Messieurs,

« Je profite d'un moment de loisir pour vous soumettre quelques réflexions à l'occasion de communications qui ont été faites à la Société impériale et centrale, en l'année 1863.

« *Séance du 8 janvier 1863.*—Il est question devant la Société d'un moyen pour reconnaître la couleur des fleurs du Muflier, alors qu'il n'a encore que 4 feuilles. Ce procédé n'est pas nouveau; il est employé depuis longtemps par M. Maïl, horticulteur à Yvetot, mon voisin, qui en a parlé dans une note communiquée à l'*Horticulteur français*, en 1852. (Voir ce journal, 1852, page 144.)

N° 1er de 1863, page 54. Méthode suivie par M. Grégoire Nélis de Jodoigne, pour ses semis de Poiriers. Je m'occupe aussi des Poiriers de semis; mais le mode que je suis diffère en quelques points de celui de M. Grégoire. Entre autres différences, je prends mes pepins toujours sur des variétés tardives, et je les recueille au furet à mesure de la consommation des fruits; mais tous sont exactement étiquetés. Je sème dans de petites caisses de 15 centimètres de profondeur sur environ 20 centimètres en carré. A la fin de juillet

et au commencement d'août, j'applique un numéro sur chaque sujet; je tiens note du porte-graine et de l'année du semis; puis je lève deux écussons sur chacun et je les pose sur Cognassier ou sur de vieux arbres. Ma petite caisse étant légère, je la porte facilement où il me convient; puis, dans le courant de février, j'enlève les côtés de mon coffre; je démêle mon jeune plant très-délicatement, sans détruire aucune racine; enfin, en le plantant, je donne au pivot une direction verticale. Je ne déplante pas régulièrement tous mes arbres, mais seulement les plus vigoureux, et comme je plante très-dru, au bout de trois ou quatre ans, j'enlève les plus forts que je mets en espalier ou à de bonnes positions, mais dans une terre la plus pauvre possible (mon sol est très-généreux). Il m'est arrivé souvent qu'au bout de cinq ou six ans mes arbres fructifiaient; mais les moins fertiles vont de neuf à dix ans.

N° 8, août 1863, page 498. — Sur divers modes d'abris pour les espaliers : un Membre dit que, dans le pays de Caux, on emploie des cloisons en planches pour cet usage. Habitant le centre du pays de Caux, je puis donner quelques renseignements à cet égard. Nous sommes malheureusement forcés d'employer des abris pour la réussite de nos arbres fruitiers, peu de variétés réussissant à l'air libre, même parmi les Poiriers. Nos murs sont pour la plupart en maçonnerie; le peu de cloisons en planches qui existent n'est employé que par les locataires qui font leurs clôtures pour pouvoir les enlever à la fin de leur bail. Ma propriété est close de murs en maçonnerie, mais j'ai formé des divisions à l'intérieur avec du roseau recueilli au bord de la Seine, lequel atteint 2 mètres 50 centimètres de hauteur. Je plante de forts poteaux à la distance de 3 ou 4 mètres, sur une hauteur de 3 mètres 50 centimètres, reliés entre eux par trois traverses, sur lesquelles j'applique mon roseau, partie la tête en haut, partie la tête en bas, de sorte qu'ils se croisent vers le milieu. Je les fixe à l'aide du treillage qui est destiné à attacher les arbres, et je les recouvre d'un chaperon en planches qui, goudronné ou peint avec du résidu de gaz, conserve les planches très-longtemps. Les arbres réussissent très-bien avec ces abris. Il y a quinze ans que j'ai élevé ces clôtures; elles sont aussi solides que le premier jour; j'en connais qui sont en place depuis 35 années et qui sont encore en très-bon état. Ce

genre d'abri revient à peu près moitié moins cher que la clôture en planches.

N° 8, *août* 1863, page 59. — Doit-on supprimer les coulants des Fraisiers ? Oui, cent fois oui. Je partage en tous points les appréciations de MM. le comte de Lambertye et Gloëde. Depuis vingt ans je cultive le Fraisier ; mais depuis une douzaine d'années surtout, j'en possède constamment de 90 à 110 variétés, dont plusieurs sont de mes gains.

N° 9, *septembre* 1863, page 583. — *Taupes.* — Doit-on détruire les Taupes ? Je vous assure qu'une pareille question posée devant un Comice agricole du pays de Caux n'aurait pour toute réponse qu'un sourire. Il n'est pas ici un seul propriétaire qui ne soit abonné avec un taupier, à qui il paye chaque année, pour 100 hectares, de 40 à 50 fr. pour la destruction des Taupes, et cette somme est quelquefois doublée pour les terres situées dans le voisinage des bois, à cause de la difficulté que l'on éprouve pour y détruire ces animaux. Jugez par le fait qui suit du tort que peuvent faire les Taupes dans certaines cultures : Je suis fils de cultivateur. En 1814, nous habitions le canton de Goderville, contrée à peu près seule de la Seine-Inférieure où l'on cultivât le Lin à cette époque. Nous avions un hectare de terre ensemencée en Lin ; cette pièce de terre était assez éloignée de la ferme et près d'un petit bois. On fut environ quinze jours sans la visiter, et quand on y alla, on la trouva parcourue dans toutes ses parties par les Taupes ; la terre étant très-ameublie, les Taupes la parcouraient avec une grande facilité. Le dégât fut évalué de 150 à 200 fr. ; on prit les Taupes, il n'y en avait que trois, deux mâles et une femelle.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

ACHER,

Propriétaire, rue de l'Hôpital, à Yvetot, Seine-Inférieure. »

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR DES BELLES-DE-NUIT HYBRIDES;

Par M. CHAPPELLIER.

Dans la séance du 14 janvier dernier, une communication très-intéressante a soulevé, en conduisant à une conclusion négative, la question suivante : l'hybridation pratiquée sur une fleur peut-elle apporter une modification quelconque dans le fruit qui en proviendra?

A ce propos j'ai cité brièvement un fait sur lequel je crois devoir donner quelques nouveaux éclaircissements.

Pendant trois années consécutives, j'ai fécondé l'un par l'autre, les *Mirabilis Jalapa* et *longiflora*. En consultant mes notes, je trouve, pour 1860 et 1861, la mention suivante : graines (1) hybridées plus longues que celles de leur mère, le *M. Jalapa*, légèrement pubescentes et marbrées.

Ces graines n'ont donc pas, comme le dit la note lue en séance, conservé soigneusement dans leur sein le secret de leur hybridation.

En 1862, le résultat n'a pas été le même; les graines obtenues par mes fécondations artificielles n'ont offert aucune différence extérieure avec celles de leur mère, le *M. Jalapa*. Le fait que j'ai signalé ne s'est donc produit que deux fois sur trois expériences.

Malgré cette divergence des résultats, je pense qu'il serait téméraire de poser en axiome que la graine issue d'une union adultérine conserve toujours dans son sein le secret de sa conception, et dans le cas particulier qui nous occupe, je n'oserais pas dire : il est impossible qu'une orange produite par une fleur hybridée trahisse par sa saveur, sa couleur ou sa forme l'influence du pollen fécondateur.

On m'a fait cette objection : Si votre opinion était fondée, les fruits récoltés dans les vergers seraient presque tous dénaturés. Voici ma réponse : j'admets bien que l'influence d'un pollen étran-

(1) Voyez la note au bas de la page 28, tome X, 1864, du *Journal* au sujet de cette expression.

ger sur la saveur d'un fruit n'est pas impossible, mais je suis bien loin de dire qu'elle se fait toujours et nécessairement sentir. D'ailleurs l'hybridation par des voies naturelles, vents ou insectes, n'est pas aussi fréquente que le croient certains horticulteurs; en effet la nature, voulant perpétuer les types, a veillé à ce que la fécondation d'une fleur par son propre pollen s'effectuât avec la plus grande facilité et souvent même avant l'épanouissement; et puis le stigmate n'accepte pas sans une certaine répugnance l'imprégnation par un pollen étranger. Ainsi, sur plusieurs milliers de fleurs de *Mirabilis Jalapa* fécondées par le pollen du *M. longiflora*, j'ai obtenu à peine vingt graines, et un nombre presque égal de fleurs de *M. longiflora* fécondées par le *M. Jalapa* n'a jamais donné une seule graine. L'hybridation par des voies naturelles n'est donc, à mon avis, qu'un fait exceptionnel, et ne doit pas être mise en cause lorsqu'il s'agit de la dégénération de nos fruits.

Deux Membres de la Société m'ont signalé les faits suivants à l'appui de mon opinion.

La silique d'une Légumineuse hybride présentait des dimensions intermédiaires entre celles de ses auteurs.

Une observation analogue a été faite sur les capsules du Tabac. On a cherché à expliquer ce dernier fait par l'avortement d'une partie des graines; cela peut être; mais la modification dans le fruit n'en existe pas moins.

Dans un autre ordre de faits, mais tout à fait analogue, on a constaté que l'œuf des oiseaux, cette véritable graine animale, attestait parfois, par sa couleur et sa forme, l'influence du mâle, notamment dans l'accouplement de la Serine et du Chardonneret.

Sur des Fruits nouveaux ou peu connus;

Par M. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes.

A la séance du 8 octobre 1863, j'ai déposé sur le bureau de la Société impériale et centrale d'Horticulture une collection de fruits comprenant : cent variétés de Poires, soixante-dix de Pommes, une de Prune, une de Raisin, toutes récoltées dans nos Écoles fruitières ou en pleine pépinière.

Sur l'invitation de M. le Président, et d'après le désir manifesté par le Comité d'Arboriculture, j'ai donné, de vive voix, pendant la séance, les explications suivantes sur les fruits exposés :

POIRES.

Adèle Lancelot (octobre). Arbre très-productif. Beau fruit à long pédoncule; coloris beurre frais jaspé vermillon; chair spongieuse; saveur nulle.

Aglaé Grégoire (janvier-mars). Arbre bien ramifié, trapu. Fruit moyen, rond, venant par bouquets; chair mi-cassante, juteuse, assez aromatisée.

Alexandrine Douillard (octobre). Arbre très-productif. Le fruit présenté est énorme; sa bonne qualité devient très-bonne, surtout quand il a été éclairci.

Angoucha (hiver). Fruit moyen, cassant, à cuire, de notre localité.

Anna Audusson (novembre-janvier). Fruit assez gros, de bonne qualité, parfois musqué légèrement.

Auguste Royer (octobre). Arbre d'un beau port. Fruit moyen, grisâtre, de première qualité.

Barbe Nélis (sept.-octobre). Fruit moyen; peau lisse; chair assez agréable.

Belle Rouennaise (octobre). Les exemplaires exposés sont privés d'un pédoncule ligneux; bonne qualité.

Bergamotte Dussart (décembre-janvier). Vigueur modérée, fertilité suffisante; fruit moyen, saveur fade.

Beurré Bachelier (novembre-décembre). L'arbre se comporte à merveille; le fruit est de première grosseur, de première qualité; variété hors ligne.

Beurré Curtet (octobre). Excellent petit fruit de plein-vent; il vient par trochets et blettit difficilement.

Beurré d'Apremont (octobre). Très-beau et très-bon fruit, appelé par erreur Beurré Bosc. Il existe à Apremont (Haute-Saône), des sujets de cette variété dont l'âge remonte au delà de la naissance de Bosc. Un autre fruit, moins beau et de médiocre qualité, appelé Calebasse Bosc, a été décrit et figuré par Knoop, sous le nom de Calebasse musquée, une année avant que Bosc fût au monde.

Beurré Delfosse (novembre). Fruit fin et délicat dans le genre du Passe-Colmar. Vigueur moyenne.

Beurré de Bollwiller (hiver). Petit fruit, insuffisamment apprécié.

Beurré de février (janvier-février). La vigueur de l'arbre et la qualité du fruit laissant à désirer.

Beurré du Cercle (septembre). Fruit moyen, oblong, mordoré, peu méritant.

Beurré Flon (octobre-novembre). Assez beau et bon fruit, sujet à se taveler comme l'écorce de l'arbre.

Beurré Langelier (décembre). Bonne qualité. Arbre délicat sur Cognassier, d'une fertilité tardive sur franc.

Beurré Luizet (novembre-décembre). Beau fruit, qui approche du Beurré Clairgeau, mais qui est de qualité variable.

Beurré Six (novembre-décembre). Variété très-méritante autant pour la fécondité de l'arbre que pour la chair fine et exquise du fruit.

Bon Gustave (novembre-décembre). Variété trop négligée, car, l'arbre, soumis aux grandes formes, finit par produire des groupes de beaux et bons fruits.

Cadet de Vaux (février-avril). Fruit à cuire, répandu sous le nom de Beurré de Conning.

Calebasse Tougard (octobre-novembre). Chair saumonée comme celle du melon; la dégustation y trouve de l'analogie quant à la saveur. En espalier, le fruit ne gerce pas comme en plein vent.

Castelline (décembre). Excellente Poire trop peu connue, à chair ferme, quoique fondante, et se gardant bien dans sa maturation.

Colmar Artoisenet (octobre). Beau et bon fruit. L'arbre manque de fertilité dans sa jeunesse.

Colmar Delahaut (décembre). Arbre élancé, productif. Fruit assez gros, bon, demandant à être cueilli tard.

Colmar de mars (mars-avril). Variété délicate que l'on sauve en la greffant sur une autre variété vigoureuse. La pulpe du fruit a souvent la contexture et le parfum de l'*Orange d'hiver*.

Colmar d'Iseure. Synonyme de *Prévost*.

Colmar Van Mons (mars-mai). Fruit moyen, cassant, recommandable en compote. Arbre de vigueur contenue.

Columbia (novembre-décembre). Vigueur moyenne, fertilité lente. Fruit assez gros; son épiderme a besoin d'être pénétré par les rayons solaires, pour que la pulpe soit bonne.

Commissaire Delmotte (décembre-février). Ce fruit d'un goût agréable, demande une cueillette tardive.

Comte de Flandre (novembre-décembre). Arbre vigoureux, plus fertile sous une grande forme, trop délicat sur Cognassier. Beau fruit, acidulé, sans pepins.

Cross (janvier-février). Fruit petit, musqué, de première qualité.

D'Angora (octobre). Beau fruit à rejeter. C'est l'*Abbé Mongein* de quelques-uns.

Délices d'Hardenpont (octobre). Fruit exquis, cultivé en France sous le nom d'*Archiduc Charles*, tandis que la *Fondante du Panisel* y est appelée *Délices d'Hardenpont*.

Des chasseurs (octobre). Arbre généreux; c'est là son mérite principal, car le fruit est moyen et de qualité ordinaire.

De Tongres (octobre). Fruit superbe de forme et de coloris. Il a le précieux avantage de ne point passer trop vite; sa chair ne laisse rien à désirer.

Docteur Gall. Synonyme de *Délices de Lovenjoul*, et cependant le Congrès de Lyon en fait deux sortes.

Docteur Lenthier (septembre-octobre). Exquis en 1862; bon en 1863. L'arbre est d'un beau port, mais apathique au Cognassier.

Docteur Nélis (novembre). Arbre très-fertile; fruit petit, peu méritant.

Docteur Trousseau (novembre). Bel arbre et beau fruit. S'il conserve l'âpreté que nous avons remarquée, nous le placerons au rang du Colmar d'Arenberg.

(*La suite au prochain cahier.*)

Le Fraisier Docteur Nicaise.

Réponse du docteur Nicaise, de Châlons-sur-Marne, à l'article de M. Gloëde, qui a été inséré dans le N° de janvier 1864 du *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture.*

Dans le numéro de la *Revue horticole* en date du 16 novembre 1863, un de nos écrivains les plus distingués en matière

d'horticulture, M. A. Carrière, a appelé l'attention sur une nouvelle variété de Fraisier provenant de mes semis, dont le fruit était en état de maturité pour la première fois dans mon jardin, lorsqu'il est venu le visiter. Le développement considérable de ces fruits donnait à la plante un aspect particulier, et M. Carrière insista pour que cette fraise portât mon nom.

Dans le numéro du premier janvier 1864 du même journal, M. Gloëde a publié un article de nature à jèter l'inquiétude parmi les nombreux souscripteurs de cette variété et à donner une idée peu favorable de l'obtenteur ainsi que de son jardinnier, qui met, par une souscription, cette Fraise à la portée des amateurs.

J'ai répondu à cet article dans le numéro de la *Revue* du premier mars.

Mais une nouvelle publication de M. Gloëde, conçue dans le même sens, ayant trouvé place dans le numéro de janvier du *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture*, je cède ici de nouveau au désir de défendre mon œuvre et de rassurer les souscripteurs de cette variété nouvelle.

M. Gloëde convient tout d'abord que le dessin de la Fraise placé en tête du prospectus, ainsi que sa description, excitent la plus vive curiosité, mais il commet une erreur en disant qu'il a pu déguster le premier et le plus gros fruit du Fraisier dont il s'agit. Ce fruit n'a point été soumis à cette épreuve : cueilli deux jours après son extrême maturité, il a été pesé et ensuite livré au peintre chargé d'en reproduire les dimensions et l'aspect, et il s'est ensuite paisiblement desséché sans que le couteau ni la dent l'aient entamé, Pour procéder à la dégustation, j'ai choisi des fruits autant que possible d'égale maturité, et chacun des quatre dégustateurs a pu successivement apprécier un morceau de chaque fruit. Alors M. Gloëde ne jugeait pas la Fraise Docteur Nicaise manquant de jus et de sucre, car il voyait le jus couler sur la lame du couteau à la pointe duquel je lui avais offert le premier morceau à déguster, et il n'hésita point alors à déclarer qu'elle était d'une qualité supérieure à la plupart des plus grosses Fraises connues.

D'ailleurs, deux heures après son départ de Châlons, ce gain subissait la même épreuve de la part de trois hommes compétents : M. Bellague, jardinier en chef du château de Boursault,

M. Deffant, jardinier en chef au château de Loisy, et M. Marchet aîné, horticulteur, à Châlons ; tous lui ont trouvé des qualités que M. Gloëde lui refuse maintenant.

Quant à la rusticité du nouveau Fraisier, elle est suffisamment établie aujourd'hui par la manière dont la plante a traversé les deux derniers hivers, et l'on sait si celui qui nous quitte en ce moment a été rigoureux. La prodigieuse vigueur de cette variété se décèle dans les cinq cents filets qu'elle a produits cet automne et au printemps dernier. Sa fertilité s'était fait connaître par le mode d'émergence de ses hampes florales; ce qui nous a fait dire qu'elle était rustique et paraissait devoir être fertile.

Toutefois, aux termes de la souscription, la livraison du plant ne devant avoir lieu qu'au 1er août 1864, il sera facile de constater cette dernière qualité sur les nombreux filets qui donneront leurs fruits à des expositions différentes, et, loin d'être condamnée à ne faire que l'ornement des desserts, cette Fraise, nous le croyons, sera jugée digne des bouches les plus exercées.

M. Gloëde insiste à tort sur une prétendue différence de qualité qui existerait entre les fruits de la premiere production de ceux des récoltes suivantes. Tous les semeurs et tous ceux qui cultivent les Fraisiers d'une manière suivie et intelligente savent que la seule cause de ces variations provient, à soins égaux, de l'abaissement de température et d'un excès d'humidité, qui a lieu au moment de la maturation, dans certaines années, et c'est commettre une *grave erreur* que de prétendre qu'une variété de Fraises a besoin, pour être *définitivement jugée*, d'être cultivée *dans des sols et des climats divers*, comme si on devait l'envoyer subir pendant plusieurs années aux quatre coins de la France, si ce n'est de l'Europe, les épreuves que M. Gloëde regarde comme indispensables.

Je me résume en disant que M. Gloëde, à la première vue de cette Fraise, a éprouvé une vive satisfaction, qu'il m'a exprimée, dans son premier élan, de la manière la plus vive devant témoins; qu'à la dégustation, il a été du même avis que moi sur les qualités de ce fruit. Il ignorait alors que j'avais donné à mon jardinier la propriété de cette variété nouvelle, et lorsque je lui eus fait connaître cette circonstance, elle ne me parut pas en avoir diminué le mérite à ses yeux, puisque, le jour de son dé-

part de Châlons, il demandait à mon jardinier s'il serait disposé à l'exploiter avec lui.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

I

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Heliconia brevispatha Hook., *Bot. Mag.*, déc. 1863, pl. 5416. — Héliconie à spathe courte. — Amérique du sud ? — (Musacées).

Cette plante curieuse est l'*Heliconia aurantiaca* de M. Verschaffelt dont M. Hooker croit devoir changer le nom comme ne convenant pas à l'espèce, motif bien faible en comparaison des inconvénients graves qu'entraîne toujours un changement de dénomination spécifique, surtout pour des plantes qui ont été déjà mises dans le commerce. Elle est de faibles proportions relativement à la plupart de ses congénères ; son principal mérite consiste en ce que son court épi de fleurs blanches porte 4 ou 5 bractées lancéolées, rouge-orangé, dont l'inférieure longue de 0 m. 10 environ, se montre de cette même couleur dans sa moitié inférieure et verte dans sa moitié supérieure. Elle exige la serre chaude.

Ligularia Hodgsoni Hook., *Bot. Mag.*, déc. 1863, pl. 5417. — Ligulaire de Hodgson. — Japon. — (Composées).

Cette plante a été découverte par M. Hodgson à Yeso, la plus septentrionale des îles du Japon, près de Hakodadi. Il est dès lors fort probable qu'elle supportera le plein air dans l'Europe moyenne; jusqu'à présent on ne l'a pas soumise à cette épreuve. Elle paraît être vivace. Sa tige, haute d'un mètre ou davantage, est épaisse et charnue. Ses feuilles radicales sont grandes, très-longuement pétiolées, en cœur ou presque arrondies, plus ou moins lobées et dentées; les autres diminuent de grandeur du bas vers le haut de la plante. La tige se termine par un grand nombre de capitules réunis en une sorte de corymbe serré, larges chacun de 0 m. 06 environ

et du plus beau jaune d'or. Ce sera une belle acquisition, si la culture en est possible en pleine terre.

Adenium obesum Roem. et Schult. — *Bot. Mag.*, déc. 1863, pl. 5418. — Adénie à tige renflée. — Arabie, à Aden. — (Apocynées).

Arbrisseau fort curieux par sa tige épaisse, qui se renfle fortement dans sa portion inférieure. Ses fleurs, larges d'environ 0 m. 03, sont d'un rose clair, bordées d'un rose beaucoup plus vif. Il paraît acquérir de fortes proportions dans son pays natal, où on le trouve dans des localités chaudes et sèches.

Burlingtonia decora, var. **picta** Hook., *Bot. Mag.*, décembre 1863, pl. 5419. — Burlingtonie élégante, variété maculée. — Brésil. — (Orchidées).

Charmante variété bien distincte du type de l'espèce par ses feuilles plus courtes et plus aiguës, surtout parce que ses fleurs blanches ont leurs sépales et pétales ornés de points et macules d'un beau rouge-pourpre..

Aristolochia leuconeura Linden. — *Bot. Mag.*, janv. 1864, pl. 5420. — Aristoloche à nervures blanches. — Nouvelle-Grenade. — (Aristolochiacées).

Curieuse plante d'un genre qui comprend de nombreuses espèces, toutes singulières par la forme et la coloration de leurs fleurs. Introduite en Europe, il y a quelques années, par M. Linden, à qui M. Triana l'avait envoyée des bords de la Magdelena, elle a fleuri pour la première fois, à la date d'un an environ, dans les serres de ce célèbre horticulteur-botaniste. On en avait vu un pied encore jeune figurer à une Exposition tenue dans le palais de l'Industrie, en 1856 ou 1857. Le nom de cette Aristoloche est dû à ce que ses grandes et belles feuilles en cœur, très-aiguës et acuminées au sommet, sont marquées de bandes blanchâtres qui en suivent les nervures principales et qui tranchent sur le vert gai dont est coloré le reste de la surface. La plante est presque arborescente, et sa tige épaisse de 0m 03 à 0m 05, dans l'individu qui a fleuri en septembre dernier, au jardin botanique de Kew, est grimpante, rameuse, haute d'environ 4 mètres. Les fleurs sortent par petites grappes raccourcies de la partie inférieure de cette tige ; elles sont de grandeur moyenne, et fort singulières, parce que leur limbe ovale, terminé

par une assez longue pointe fine, violacé en dehors, est tout marqué intérieurement de lignes fines rameuses et rayonnantes ainsi que de nombreuses ponctuations d'un jaune d'or, qui se détachent sur un fond brun-noir très-foncé. L'*Aristolochia leuconeura* exige la serre chaude. Ce ne sera jamais une espèce ornementale par ses fleurs, mais elle mérite d'être cultivée pour son beau feuillage.

Pelargonium Bowkeri Harv. — *Bot. Mag.*, janv. 1864, pl. 5421. Pélargonier de Bowker. — Afrique australe. — (Géraniacées).

Charmante espèce à laquelle il manque uniquement une coloration plus vive sur ses fleurs. Elle est fort rare dans la région de Trans-Kei, où elle a été découverte par l'explorateur à qui elle est dédiée. Elle produit un gros tubercule ovoïde ou parfois deux ou trois superposés; sa tige est fort courte; ses feuilles sont très-divisées, plusieurs fois pennées, à divisions linéaires. Sa tige florale, haute de 0m 3 ou davantage et entièrement nue, se termine par une ombelle qui comprend une douzaine de fleurs jaunâtres, marquées de quelques petites lignes rouges, et dans lesquelles les 5 pétales sont frangés, surtout les 3 inférieurs.

Schizostylis coccinea Backh. — *Bot. Mag.*, janv. 1864, pl. 5422. Schizostylide à fleurs rouge ponceau. — Afrique australe.—(Iridacées).

Très-jolie plante qui mérite d'occuper une place distinguée dans les jardins, à cause de ses beaux épis de fleurs larges d'environ 0m 06, et colorées en rouge ponceau très-vif. Elle a été découverte le long des rivières de la Cafrerie qu'on nomme Kabousie et Keir-Kamma. D'un tubercule souterrain s'élève une tige haute d'environ 1 mètre, avec de longues feuilles carénées, en épée, engaînantes qui, dans le haut, passent graduellement à l'état de bractées. Les fleurs sont au nombre de 10 à 14 et forment un épi distique; leur périanthe a le tube plus court que les bractées et le limbe étalé, partagé en 6 lobes ovales-oblongs, très-aigus. Les 3 étamines sont sagittées et jaunes; le style est fendu presque à moitié en 3 branches grêles, d'où a été tiré le nom du genre.

Mimulus repens R. Br. — *Bot. Mag.*, janvier 1864, pl. 5423. — Mimule rampant. — Australie, à Port-Jackson. — (Scrofulariacées).

Jolie petite espèce qui, bien qu'ayant été découverte il y a plus de 60 ans, par Rob. Brown, n'a été introduite que récemment

en Angleterre. Tenue jusqu'à ce jour en orangerie, elle y a fleuri abondamment; mais il est probable qu'il suffirait de l'enfermer dans un coffre froid pendant l'hiver. C'est une petite plante vivace, couchée et rampante, très-rameuse, à petites feuilles opposées, sessiles, ovales, entières. Ses fleurs, solitaires à l'aisselle des feuilles, sont larges d'environ 0m 02 et colorées en lilas délicat avec la gorge d'un beau jaune.

Solanum anthropophagorum Seem. — *Bot. Mag.*, janv. 1864, pl. 5424. — Morelle des anthropophages. —Iles Fiji. — (Solanacées).

Arbuste sans intérêt horticole, si ce n'est peut-être à cause de son gros fruit rouge, qui est arrondi, avec un mamelon terminal, et obscurément bilobé. C'est ce fruit que les anthropophages des îles Fiji emploient en même temps que les feuilles du *Trophis anthropophagorum* Seem., et de l'*Omalanthus pedicellatus* Benth., pour assaisonner la chair humaine, qu'ils assurent être fort difficile à digérer. Ce fruit est leur *Boro dina.*

Forrestia hispida Less. et A. Rich. — *Bot. Mag.*, fév. 1864, pl. 5425. — Forrestie hérissée. — Malaisie et Indes orientales. — (Commélynacées).

Fort jolie plante de serre chaude dont un pied vivant et fleuri a été communiqué à M. W. Hooker, sans indication d'origine, par M. Bull, horticulteur à Chelsea, sous le nom de *Pollia purpurea* qui ne lui appartient pas. D'après cet échantillon, la tige en est haute de 0m 30 à 1 mètre, et couverte vers le haut de feuilles presque charnues, obovales, lancéolées et longuement acuminées, plus ou moins poilues, qui ont leur face inférieure colorée en pourpre intense. C'est ce qui en fait le principal mérite.

Ipomaea filicaulis Bl. — *Bot. Mag.*, fév. 1864, pl. 5426. — Ipomée à tiges grêles.— Malaisie, Indes, Australie, Afrique.—(Convolvulacées).

Plante très-largement répandue dans les contrées chaudes, mais qui ne nous paraît avoir qu'un bien faible intérêt horticole, son feuillage maigre et ses fleurs assez petites, blanches, avec une étoile jaune pâle ne pouvant guère la faire rechercher.

Gladiolus sericeo-villosus Hook. — *Bot. Mag.*, pl. 5427. — Glaïeul velu. — Afrique australe. — (Iridacées).

Cette nouvelle espèce de Glaïeul a été découverte par M. Cooper

dans l'intérieur de la colonie du Cap de Bonne-Espérance. Elle atteint 1 mètre à 1^{m} 30 de hauteur. Elle est singulière par les longs poils soyeux que portent sa tige et ses bractées et qui manquent sur les autres organes. Ses feuilles linéaires ensiformes ont jusqu'à 1 mètre de longueur. Ses fleurs sont petites, jaunes, lavées de jaune brunâtre et réunies en grand nombre en un épi qui mesure 0^{m} 30 et plus de longueur.

Trichantha minor Hook., *Bot. Mag.*, fév. 1864, pl. 5428. — Tricanthe à petites feuilles. — Amérique tropicale. — (Gesnériacées).

Plante aussi belle que bizarre dont on doit l'introduction en Angleterre à M. R. Pearce, collecteur pour MM. Veitch. C'est un arbuste grimpant, à tige rouge, dont les feuilles ovales-lancéolées, acuminées et ciliées, sont d'un vert très-pâle à leur face inférieure sur laquelle de grosses lignes rouges dessinent les nervures principales. Ses fleurs, très-hérissées en dehors, situées plusieurs ensemble à l'aisselle des feuilles, ont le calice rouge, de même que le pédoncule, et la corolle jaune au limbe, marquée sur son long tube de 5 larges bandes brunes qui leur donnent un aspect étrange. Cette plante exige la serre chaude.

Canscora Parishii Hook., *Bot. Mag.*, fév. 1864, pl. 5429. — Canscore de Parish. — Indes orientales, dans le Moulmein. — (Gentianacées).

Singulière plante annuelle, rameuse, dont toutes les feuilles ont la forme d'un disque circulaire, traversé à son centre par la tige ou le rameau qui les porte. A l'aisselle de presque toutes ces feuilles se trouve une fleur assez grande, blanche, dont le calice est en tube renflé vers le bas, et dont la corolle a son tube également renflé dans le bas, avec le limbe à 4 grands lobes ovales, obtus.

Dendrobium ciliatum Parish., in *Hort. Low.* — *Bot. Mag.*, févr. 1864, pl. 5430. — Dendrobe cilié. — Inde, dans le Moulmein. — (Orchidées).

Gracieuse Orchidée de haute taille, dont on doit la découverte récente à M. J.-P. Parish, qui l'a envoyée à l'établissement de MM. Low, à Clapton. Sa longue tige arrondie, striée, articulée, ne porte qu'un petit nombre de feuilles oblongues; ses fleurs, assez petites, réunies en grappes multiflores lâches, ont les sépales et pétales semblables entre eux, jaunâtres avec une bande médiane verte, et le labelle jaune, rayé de rouge, obscurément trilobé avec le lobe médian bordé de longs cils renflés en massue.

GARTENFLORA.

Doryanthes excelsa CORREA. — *Gartenf.*, janv. 1864, p. 1, pl. 421. Doryanthe élevée. — Nouvelle-Hollande. — (Amaryllidées).

Cette gigantesque et splendide Amaryllidée ne fleurit que très-rarement dans les jardins, et alors elle élève jusqu'à 6-8 mètres sa hampe que termine une ombelle où se montrent jusqu'à 50 grandes fleurs colorées en très-beau rouge carmin. Cette magnifique espèce a fleuri l'an dernier, dans le jardin botanique de Saint-Pétersbourg, sur un pied âgé d'environ 30 ans. Sa hampe a commencé de se montrer en juin 1862, et la première fleur s'est ouverte dans les premiers jours d'avril 1863. Il a fallu trois semaines pour que toutes ses fleurs s'épanouissent, et celles-ci ont été successivement au nombre d'environ cinquante. La hampe n'a pas atteint tout à fait 6 mètres de hauteur, tandis qu'elle s'élevait à 8 mètres sur un pied qui fleurit chez Loddiges, en 1833. Le *Doryanthes* aime une terre franche meuble et un lieu bien éclairé. Il convient parfaitement pour les jardins d'hiver où la température se maintient, pendant l'hiver, de 6 à 12° c. La plante meurt après la floraison; mais, en général, elle donne, avant de mourir des rejetons qui servent à la multiplier.

Bifrenaria tyrianthina RCHB. FIL. — *Gartenf.*, janv. 1864, pl. 422, fig. 2, p. 4. — Bifrénaire à fleurs violet-pourpre. — Brésil. — (Orchidées).

Belle Orchidée qui est cultivée dans plusieurs collections sous le nom de *Lycaste tyrianthina*. Ses pseudobulbes oblongs ont quatre angles longitudinaux et portent chacun, au sommet, une feuille roide, oblongue-lanceolée, aiguë, tandis qu'à leur base naît un pédoncule qui porte trois ou quatre fleurs colorées en beau violet-pourpre, larges de 0m08 environ, dans lesquelles le labelle est rétréci en onglet à sa base, et couvert de poils blanchâtres. Cette plante fleurit en juin et juillet, et sa floraison dure un mois. Pour la faire bien fleurir, il faut la tenir un peu à sec pendant deux ou trois mois en hiver, et commencer à l'arroser convenablement à partir du mois de mars.

Cuphea lanceolata AIT.— *Gartenf.*, fév. 1864, pl. 424, fig. 1-2, p. 33, — Cuphée lancéolée. — Mexique. — (Lythrariées).

Dans son article sur cette plante, M. Regel s'élève avec raison con-

tre le déplorable usage par suite duquel presque toutes les plantes introduites de nos jours en Europe sont mises au commerce sous un nom qui semble indiquer en elles des nouveautés, tandis que souvent ce ne sont que des espèces connues ou même cultivées de longue date. Tel est le cas de la jolie plante annuelle que M. Roezl a importée du Mexique en la nommant *Cuphea Zimapani*: ce n'est pas autre chose que l'ancien *Cuphea lanceolata* Ait., auquel se rattache même comme simple variété le *C. silenoides* Nees. M. Regel en distingue trois variétés : 1° l'une (*typica*) a les deux pétales supérieurs pourpres, avec des lignes pourpre foncé; 2° la seconde (*rosea*) a les pétales tous pâles et simplement rosés; c'est la plus répandue dans les jardins; 3° la troisième (*silenoides* Nees) a la fleur pourpre-noir, avec les deux pétales supérieurs bordés de blanc. Le *C. lanceolata*, avec ses trois variétés, est une charmante plante annuelle qu'il faut semer sur couche au printemps pour la mettre ensuite en planches en pleine terre.

Arrosement des plantes avec de l'eau tiède; par M. Jæger. (*Gartenflora*, cahier de février 1864, p. 40.)

Tous les horticulteurs de profession savent très-bien qu'on ne doit pas arroser avec de l'eau froide; mais, parmi les amateurs, il en est beaucoup qui, fort à tort, croient devoir arroser avec ce liquide froid, sous prétexte de rafraîchir les plantes. C'est surtout pour les plantes de serre que les arrosements froids sont nuisibles; aussi a-t-on généralement le soin de placer dans les serres des tonneaux ou bassins dans lesquels l'eau destinée aux arrosements prend à peu près la température de l'atmosphère tiède qui remplit ces conservatoires. M. Jæger va plus loin et assure que tous les végétaux se trouvent bien d'arrosements faits avec de l'eau tiédie, particulièrement ceux dont la floraison a lieu pendant les mois d'hiver, tels que les Camellias et les Azalées de l'Inde. D'après les expériences qu'il a faites, ces arbustes fleurissent promptement quand on les arrose avec de l'eau dont la température est de 25 à 30° c. Pendant les mois d'hiver où les jours sont sans soleil, un bouton de Camellia, dont les pétales sont déjà visiblement colorés, a souvent besoin de semaines entières pour s'épanouir, tandis que si l'arbuste est arrosé deux fois avec de l'eau à cette température ou même un peu plus chaude,

il épanouit ses fleurs en beaucoup moins de temps. — Quant aux plantes de pleine terre, elles se ressentent aussi avantageusement d'arrosements à l'eau tiède, comme le prouve le fait suivant. L'été dernier a été, au commencement, tellement froid et défavorable à la végétation, en Allemagne, que les plantes cultivées en pleine terre pour leurs feuilles, comme les Graminées, les Aroïdées et les autres plantes qui ont besoin de chaleur, végétaient misérablement, et que ce fut seulement en août et septembre qu'on les vit acquérir la beauté qui les fait rechercher. Or, en visitant le jardin de M. F.-L. Heinemann, à Erfurt, M. Jæger fut surpris d'y voir de bonne heure ces mêmes plantes en très-belle végétation. Ayant exprimé son étonnement, il apprit que ces plantes avaient été arrosées presque tous les jours, pendant quelque temps, avec de l'eau tiède. Il fait remarquer à ce propos que ce résultat n'a rien d'extraordinaire pour quiconque a pu reconnaître les bons effets de la chaleur du sol sur les plantes qui y végètent; il est vraisemblable, selon lui, que l'eau tiède, bien que n'agissant que momentanément, met les racines dans un état favorable pour l'absorption, tandis que l'effet inverse doit être produit par l'eau froide.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

à la suite de l'Exposition partielle de mars 1864.

RAPPORT SUR LE CONCOURS OUVERT EN 1862.

Commissaires, MM. BOISDUVAL, HARDY fils, RIVIÈRE, ROUILLARD, DUCHARTRE, Rapporteur.

Au mois de janvier 1862, la Société impériale et centrale d'Horticulture avait mis au concours l'étude de la question suivante :

« Exposer, en se basant, soit sur des expériences nouvelles, soit sur des faits déjà connus et bien établis, les circonstances qui déterminent la production et la fixation des variétés dans les plantes d'ornement. »

Le terme fixé pour la présentation des mémoires était le 1er février 1863 et le prix proposé était une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Le programme ne déterminait pas l'époque à laquelle



ce prix devrait être décerné, si l'un des travaux présentés en était jugé digne.

Ce concours a donné des résultats dont la Société a tout lieu de se féliciter ; en effet, il a déterminé la présentation de quatre mémoires qui, pour la plupart, révèlent dans leurs auteurs une connaissance approfondie des procédés de l'horticulture et des principes physiologiques sur lesquels ceux-ci reposent. Il a prouvé dès lors victorieusement, que si, parmi nos horticulteurs, on compte un grand nombre de praticiens profondément versés dans leur art, il en est aussi qui possèdent en outre une instruction solide et qui peuvent rendre des services plus signalés encore par leurs écrits que par leurs travaux journaliers.

Le mémoire inscrit sous le n° 1 porte pour épigraphe : « Sans cesser d'être chaste, nature, soulève ton voile. » C'est un exposé succinct de quelques idées que la Commission ne peut accepter relativement aux moyens d'obtenir de nouvelles variétés. Ainsi on y lit qu'on doit planter les porte-graines dans un sol chaud pour obtenir les couleurs foncées, bleues, brunes ou violettes ; dans un sol frais ceux qu'on veut amener à produire des couleurs claires ; dans un sol calcaire ou d'alluvion, etc., ceux auxquels on demande des fleurs panachées, etc. L'auteur montre qu'il est à peu près étranger à la connaissance de l'organisation de fleur, bien qu'il essaye de la décrire. Pour ce motif et pour plusieurs autres qu'il serait superflu d'énoncer, la Commission a cru devoir écarter ce travail comme entièrement insuffisant.

Le mémoire n° 2 est une œuvre d'une tout autre importance. Il porte pour épigraphe l'énoncé suivant : « La stabilité des formes, dans un groupe quelconque de végétaux, est en raison inverse du nombre d'espèces qu'il contient. » Il n'occupe pas moins de 97 pages d'un manuscrit compacte dans lequel se trouvent encore des notes nombreuses et souvent étendues. Il dénote dans son auteur de vastes connaissances en fait de végétaux d'ornement considérés, soit dans leurs types spécifiques, soit dans leurs variétés. La Commission se croit même en droit de reprendre dans cet écrit remarquable un véritable abus de cette érudition qui a nui à la rédaction en la coupant trop souvent par l'intercalation de longues listes, utiles sans doute, mais qu'il eût mieux valu reléguer dans des notes que de les mêler au texte même.



Considéré tout entier, ce travail est plutôt une savante énumération de faits qu'un traité méthodique; la division en est un peu confuse; la rédaction n'en est pas toujours irréprochable, surtout au point de vue de l'ordre et de la netteté. Après avoir examiné son sujet dans ses diverses parties, l'auteur ne conclut pas, ne résume rien, de telle sorte qu'on en doit reprendre plusieurs fois la lecture, si l'on veut acquérir une idée nette de l'ensemble. Pour exprimer toute notre pensée à cet égard, nous dirons que c'est peut-être moins un mémoire qu'une réunion par chapitres enchaînés plus ou moins logiquement de notes nombreuses, recueillies dans les jardins et dans les livres pendant plusieurs années d'une existence consacrée à la pratique intelligente et raisonnée de l'horticulture. La Commission a été obligée, en raison même du mérite des travaux qu'elle avait à juger, de tenir compte de ces défauts, secondaires peut-être, mais néanmoins notables, en vue d'opérer un classement qui offrait de réelles difficultés.

Quant aux idées qui dominent dans son travail, l'auteur voit, avec raison, ce nous semble, la principale source des variétés dans les variations accidentelles qu'il réunit sous la dénomination commune de *Dimorphisme*; mais il accorde aussi une sphère d'action étendue, un peu trop étendue peut-être, dans le cas des hybrides d'espèces, à la fécondation artificielle au moyen de laquelle, dit-il, « on peut arriver, sinon à changer les sujets, du moins à les modifier sensiblement de manière à les approprier à certains besoins particuliers. En effet, ajoute-t-il, en poursuivant assez loin les expériences, on peut affaiblir tellement la force de l'atavisme que les individus qui naissent de ces hybridations forment une race, etc. » Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la difficulté qu'on éprouverait si l'on essayait de faire concorder cet énoncé catégorique avec les données qui ont été récemment introduites en physiologie végétale par les belles et nombreuses expériences de M. Naudin.

Le mémoire n° 3 a pour épigraphe : *Natura non facit saltum*. L'auteur de ce travail nous apprend dans son introduction que, s'étant adonné à l'horticulture pratique depuis plusieurs années, il a déjà doté les jardins de diverses plantes, « dans lesquelles, dit-il, l'hybridation a été démontrée pour la première fois. » Aussi se pro-

pose-t-il de faire connaître à cet égard ses propres procédés et les résultats de ses observations, en joignant à cet exposé le résumé de « tout ce qui a été prouvé et de tout ce qui peut se prouver » à ce sujet. On le voit par cette indication, c'est particulièrement au point de vue de l'hybridation qu'il envisage la production des variétés ; aussi, après avoir divisé son mémoire en deux chapitres : le 1er sur les variations produites par l'hybridation, le 2e sur les variations produites par la culture, en consacre-t-il les deux tiers au premier de ces chapitres. Il a donc semblé à la Commission que cet auteur n'envisageait pas le sujet tel qu'il avait été proposé aux concurrents et particulièrement qu'il glissait beaucoup trop légèrement sur l'examen des variétés horticoles elles-mêmes et surtout sur les moyens propres à les conserver et à les fixer. Peut-être même, sous ce dernier rapport, y aurait-il lieu de lui reprocher une grave erreur matérielle ; car il semble résulter de divers passages de son travail (page 26 et ailleurs) qu'il confond une variété fixée avec une simple variation conservée individuellement par la greffe.

Quant à l'hybridation, l'auteur du mémoire n° 3 y voit, avec Klotzsch, dont il cite le texte, le procédé qui produit avec la plus grande facilité de nouvelles formes, regardées par lui comme des variétés. Or, bien qu'il ait d'abord reproduit les définitions de l'espèce, de la variété et de l'hybride, il semble ne pas échapper toujours à la confusion que l'on n'a que trop souvent lieu de reprocher à cet égard à la généralité des horticulteurs. Nous aurions mauvaise grâce à relever, dans un écrit purement horticole, quelques inexactitudes sur les points les plus délicats de la physiologie végétale, tels entre autres, qu'un prétendu mélange du contenu du pollen avec les corpuscules du sac embryonnaire, mélange que notre auteur regarde comme donnant naissance à la vésicule embryonnaire et par suite au nouvel être ; aussi nous tairons-nous à ce sujet. Mais nous dirons que l'auteur du mémoire qui nous occupe semble partager les idées professées relativement aux hybrides par M. Godron, le savant botaniste de Nancy. A ses yeux les hybrides, bien que généralement stériles par suite de l'imperfection de leur pollen, peuvent être fécondés par leurs parents ou des variétés de ceux-ci et donnent ainsi de nouvelles formes de plus

en plus fertiles, et que l'horticulture a intérêt à conserver par boutures, par greffe ou par division. Ces idées ne sont pas en parfaite harmonie avec les faits dont la science s'est enrichie dans ces derniers temps.

Au total, le mémoire n° 3 est un travail estimable, dont la rédaction est satisfaisante, qui révèle dans son auteur une parfaite connaissance des pratiques horticoles et même des notions assez étendues en matière de physiologie végétale; mais la question n'y étant pas traitée dans toute son étendue, et même certains des points qui y sont examinés ne l'étant pas à beaucoup près d'une manière aussi approfondie que dans le mémoire n° 2, la Commission ne croit devoir assigner au n° 3 qu'un rang notablement inférieur à celui auquel elle place le n° 2.

Le mémoire n° 4 a pour épigraphe ces mots de Montaigne : « Je dis ce que je sçais. » C'est un travail considérable, puisqu'il n'occupe pas moins de 179 pages manuscrites et, hâtons-nous de le dire, il est aussi satisfaisant pour la forme que pour le fond. La question proposée par la Société y est traitée dans toute son étendue avec une profonde connaissance du sujet, au double point de vue de la pratique et de la théorie, et d'après un plan auquel la Commission croit devoir donner toute son approbation.

En effet, comme il importe avant tout de déterminer le sens des mots dont on doit faire constamment usage, l'auteur du mémoire n° 4 commence par définir l'espèce végétale et la simple variété. Il entre à cet égard dans des détails d'autant plus utiles qu'on sait que le langage des horticulteurs est trop habituellement entaché, sous ce rapport, d'inexactitude et de confusion, et que nous entendons tous les jours des variétés nommées espèces et réciproquement. Après cette utile introduction, il aborde son sujet dont il divise l'étude en trois chapitres consacrés : le premier à la recherche de la part que peuvent prendre les fécondations croisées à la production des variétés ; le second à la création et à la fixation des variétés; le troisième à l'examen des diverses sortes de variétés qui existent chez les végétaux et des procédés de culture qui peuvent en déterminer ou du moins en faciliter la production.

L'auteur de ce mémoire étudie les fécondations croisées avec un soin particulier, et il adopte à leur égard les idées professées par

M. Naudin, dans son beau travail que l'Académie des sciences a honoré récemment de l'un de ses grands prix. A l'exemple de L. Vilmorin, il distingue soigneusement les produits de la fécondation croisée entre deux espèces, c'est-à-dire les *hybrides* proprement dits des *métis* auxquels donnent naissance, soit une espèce croisée avec une de ses variétés, soit deux variétés d'une même espèce croisées entre elles. Cette distinction est certainement essentielle ; mais il faut convenir qu'elle offrira quelques difficultés dans la pratique, les limites entre les espèces et les variétés étant souvent difficiles à déterminer, surtout dans les genres le plus communément cultivés, et la manière d'envisager la circonscription des espèces variant beaucoup selon les observateurs. Notre auteur s'élève à ce propos, avec toute raison, contre l'abus étrange qu'on fait aujourd'hui du mot hybride, en l'appliquant non-seulement aux plantes issues de fécondations croisées à tous les degrés, mais encore à des variétés qui reconnaissent une tout autre origine qu'une fécondation croisée. L'examen détaillé des croisements à tous les degrés auxquels on peut tenter de les opérer le conduit à ces conclusions : 1° que, entre des plantes de genres différents, le produit a été nul jusqu'ici, sauf dans un petit nombre de cas dont il discute la portée ; 2° qu'entre des espèces différentes d'un même genre, le résultat est rarement heureux ; 3° qu'entre des variétés d'une même espèce, le succès est, au contraire, généralement assuré et que les métis obtenus dans ce dernier cas peuvent devenir de véritables races, c'est-à-dire des variétés fixées et transmissibles par la voie du semis.

Dans son second chapitre, l'auteur du mémoire n° 4 recherche d'abord comment une culture intelligente et raisonnée peut arriver à la production de variations qu'une marche méthodique amène ensuite à l'état de variétés fixées. Il pose pour base à cet égard la théorie de L. Vilmorin, laquelle consiste à choisir successivement, entre les variations accidentelles d'une espèce, celles qui s'écartent le plus du type primitif, pour parvenir, grâce à une série d'écarts en ligne brisée, à rompre l'habitude de la plante, à l'affoler en quelque sorte, à dompter son atavisme, pour marcher ensuite directement vers le but qu'on s'était proposé d'atteindre. A l'exposé de cette théorie il joint l'indication des influences culturales sous l'action

desquelles prennent naissance les variations individuelles; ce sont, d'après lui : la culture, la diversité de conditions d'existence, les semis répétés. Une fois que les variations se sont produites par l'effet d'une de ces causes, l'horticulteur n'a plus qu'à les fixer par le choix raisonné ou la sélection ainsi que par l'isolement des porte-graines, auxquels il faut joindre l'attention constante d'utiliser les aptitudes individuelles, c'est-à-dire l'idiosyncrasie des plantes choisies comme reproducteurs.

Le troisième et dernier chapitre, qui forme les deux tiers du mémoire, est une histoire détaillée de toutes les variétés, variations et modifications accidentelles qui peuvent s'offrir dans les végétaux. Pour mettre de l'ordre dans cette vaste étude, l'auteur classe d'abord les variétés en nombreuses catégories dont un tableau synoptique permet d'embrasser la série d'un coup d'œil; après quoi il examine successivement chacune de ces catégories, à laquelle il rattache les faits connus, les exemples qu'en offrent les plantes de nos cultures, en indiquant les procédés qui en facilitent ou déterminent l'apparition, toutes les fois du moins que l'expérience a fait découvrir des procédés de ce genre. Enfin un dernier paragraphe résume, sous la forme de conclusions générales, les conséquences qui découlent de l'ensemble du travail.

Toute cette partie du mémoire n° 4 est empreinte d'une érudition de bon aloi et d'une connaissance approfondie des plantes cultivées. Fidèle à la devise qu'il a choisie pour épigraphe, l'auteur dit ce qu'il sait, et certainement il sait beaucoup, mais il ne dit que ce qu'il sait et ce qu'il lui serait facile de prouver. D'ailleurs, là comme partout, ses exposés sont clairs et méthodiques, sa rédaction est simple, mais précise; l'enchaînement de ses idées est naturel, et ses conclusions découlent logiquement des faits sur lesquels il les appuie. Au total, son travail semble répondre d'une manière très-satisfaisante à ce qu'avait espéré la Société lorsqu'elle avait mis la question au concours. Aussi la Commission, tout en reconnaissant le mérite incontestable du mémoire n° 3, et surtout de celui qui a été inscrit sous le n° 2, n'hésite-elle pas à placer au premier rang le mémoire n° 4 et à décerner à l'auteur de celui-ci la médaille d'or qui avait été offerte comme prix. D'un autre côté, elle pense que l'auteur du mémoire n° 2, par le soin qu'il a apporté à son

travail, par les vastes connaissances qu'il a montrées, par le bon esprit dont il a fait preuve dans cet écrit, a droit à une récompense, et elle lui décerne avec empressement une mention très-honorable.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION PARTIELLE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DU 12 AU 17 MARS 1864 ;

Par M. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

En me chargeant de vous rendre compte de l'Exposition partielle que vient de tenir la Société impériale et centrale d'Horticulture, le Conseil d'Administration m'a confié une mission dont je me sens honoré, mais qui me cause, je dois l'avouer, un grand embarras. Je voudrais en effet n'avoir, à ce sujet, que des éloges à donner, que des félicitations à adresser ; je serais heureux d'y trouver l'occasion de complimenter les horticulteurs sur le zèle qu'ils auraient montré en cette circonstance, de remercier les amateurs pour l'empressement avec lequel ils auraient répondu à l'appel qui leur était adressé. Malheureusement la triste vérité m'interdit aujourd'hui un pareil langage. Permettez-moi donc de garder le silence à cet égard, de supprimer toute réflexion générale et de laisser à ceux qui entendront ou qui liront ce compte rendu le soin de déduire eux-mêmes des faits dont je vais présenter l'exposé leur véritable signification, quelque peu satisfaisante qu'elle soit.

En commençant la série de ses Expositions partielles, la Société impériale et centrale d'Horticulture avait ouvert 7 concours différents, parmi lesquels les principaux avaient pour objet les Camellias et les Jacinthes. Par le premier elle espérait montrer aux yeux de tous que la culture du brillant arbuste que nous a donné le Japon n'est pas aussi délaissée qu'on le dit souvent, et par le second elle comptait gagner de nouveaux amateurs à une plante charmante, qui réunit la suavité du parfum à la beauté et à la variété des fleurs, mais qui n'est pas aussi recherchée parmi nous qu'elle mérite de l'être, et qu'elle l'a même été, à la date de quelques années. Pour stimuler le zèle des possesseurs de Camellias, elle avait proposé, comme prix du concours relatif à ces arbustes, deux médailles d'or de 300 francs chacune ; elle avait fait,

en un mot, tout ce qui dépendait d'elle pour en attirer à son Exposition de brillantes collections. Ses efforts sont restés infructueux. Invités même directement à prendre part à ce concours, plusieurs amateurs qui ont réuni dans leurs serres d'admirables séries, dans ce beau genre, ont adressé une réponse négative ou ont répondu par un silence aussi expressif qu'un refus. Au total, deux lots de Camellias, l'un et l'autre dus à des horticulteurs, ont été seuls présentés à l'Exposition dont cet arbuste aurait dû former le principal ornement ! Fait tristement significatif qui semble démontrer que désormais la Société doit renoncer à toute tentative dans cette direction.

Le plus important de ces deux lots était exposé par MM. Thibaut et Ketelеër, horticulteurs assez sûrs d'eux-mêmes pour ne reculer devant aucune lutte, assez éclairés pour comprendre que leur place est marquée partout où il y a des palmes à cueillir.

Les 46 Camellias qu'ils avaient exposés représentaient 44 variétés très-bien choisies, parmi lesquelles figuraient les plus belles dont les jardins se soient enrichis dans ces dernières années ; tous étaient chargés de fleurs en parfait état ; or on sait ce qu'il faut de peine et de soins pour amener ces arbustes, à jour fixe, à une parfaite floraison, et pour les transporter ensuite à une Exposition sans que le transport les dépouille des fleurs qui en font le principal mérite. La plupart étaient des pieds forts et plusieurs même atteignaient ces proportions au-delà desquelles on ne peut guère songer à leur faire franchir les portes des jardins d'hiver. Pour tous ces motifs, le Jury a cru accomplir un acte de justice en accordant à MM. Thibaut et Keteleër, pour leur magnifique lot de Camellias, l'une des deux grandes médailles d'or offertes comme prix de ce concours.

Le deuxième lot, présenté par M. Landry jeune, ne comprenait que 15 pieds d'assez faibles proportions ; mais on y remarquait quelques charmantes variétés nouvelles, parmi lesquelles je mentionnerai particulièrement la Rose de la Reine, dont la fleur pleine, parfaite de forme, colorée en rose délicat et maculée de blanc, attirait tous les regards. Une médaille de 2e classe a été accordée, pour ce lot, à M. Landry jeune.

Le concours pour les Jacinthes a également amené la présenta-

tion d'un de ces lots qui font époque dans les Expositions. M. Loise avait en effet exposé environ 300 pots de ces charmantes plantes, tous remarquables pour la beauté peu commune de leur inflorescence, ainsi que pour leur bonne tenue et leur égalité, qui dénotaient une culture des mieux entendues. Dans cette éblouissante série, on voyait tous les tons et toutes les nuances connues chez cette espèce, ainsi que tous les états de fleurs, depuis les simples des plus fortes proportions jusqu'à ces doubles pressées l'une contre l'autre, qui semblent presque ne faire qu'une masse continue de corolles. Aussi le Jury, pour proportionner la récompense au mérite, a-t-il décerné à M. Loise une médaille d'or.

La comparaison avec une collection de cette valeur était difficile à supporter. Aussi un lot d'environ 150 Jacinthes, présenté par M. Thibaut-Prudent, bien que semblable à peu près à ceux que nous avions vus depuis plusieurs années, a-t-il dû être rangé à un rang notablement inférieur. Je dois ajouter que ces plantes, fort inégales de hauteur, et souvent un peu maigres dans leur inflorescence, ne semblaient pas avoir reçu une culture irréprochable. Une médaille de 2e classe en argent a été accordée à M. Thibaut-Prudent.

Parmi les fleurs printanières, les *Cyclamen* sont l'une des plus gracieuses, et cependant des moins répandues aujourd'hui. Malgré l'élégance et l'originalité de leurs fleurs aux longs pétales brusquement relevés, malgré la beauté de leur feuillage marbré, ces charmantes plantes sont maintenant négligées à ce point qu'on n'en voit guère qu'un petit nombre de pieds dans les plus riches collections. Il y avait donc un intérêt réel à les montrer au public pour lui en faire apprécier le mérite. C'est là le motif principal pour lequel un concours spécial avait été ouvert pour ces jolies Primulacées. A ce concours a été présenté un lot nombreux et très-bien composé dû à M. Claude Fournier, habile horticulteur parisien, le seul peut-être qui se soit consacré depuis plusieurs années à cette spécialité, et qui, par des semis répétés, soit parvenu à en former une collection probablement unique en France. 100 pieds présentés par lui avaient été rangés sur un charmant gradin mobile, en fer, disposé en forme de prisme octogone, surmonté d'une pyramide à 8 pans, qui avait été fourni par M. O'Reilly, l'un de nos

meilleurs constructeurs de serres. Cette nombreuse série issue principalement du *Cyclamen persicum*, offrait toutes les nuances depuis le blanc pur jusqu'au rouge-carmin le plus vif, et, placée à l'entrée de la grande salle, elle attirait tous les regards. Elle a valu à M. Cl. Fournier une médaille d'honneur en vermeil que la Société devait à S. A. I. la princesse Mathilde.

Une autre catégorie de plantes, malheureusement négligée parmi nous, avait attiré l'attention des rédacteurs du programme qui en avaient fait l'objet d'un concours spécial : ce sont les Bruyères et les *Epacris*, arbustes qui n'ont guère d'égaux pour l'abondance de la floraison, ni pour la diversité des formes et des couleurs de leurs fleurs. Pour ces plantes encore c'est un horticulteur spécial qui a répondu à l'appel de la société ; M. Michel fils, digne héritier d'un nom honoré dans l'horticulture parisienne, avait exposé une série de 60 plantes, parmi lesquelles on comptait 8 espèces ou variétés d'*Epacris* et les plus belles d'entre ces nombreuses espèces d'*Erica* qui forment l'un des traits les plus caractéristiques de la flore du Cap de Bonne-Espérance. Ces arbustes étaient bien choisis, mais leur floraison n'était peut-être pas aussi abondante qu'on a pu la voir dans les Expositions antérieures. Une médaille de 1re classe en argent a été le prix accordé à M. Michel fils, pour ce charmant apport.

Le même horticulteur avait orné l'Exposition d'un lot d'Azalées de l'Inde en 25 fortes plantes qui, encadrées d'une ligne de Bruyères à petites fleurs, produisaient un effet remarquable. Le progamme avait laissé de côté pour cette fois les Azalées de l'Inde, qui sont réservées pour un concours spécial à l'Exposition partielle du mois d'avril 1865; mais comme il appelait les plantes de toute sorte qui servent habituellement à la décoration des appartements, le lot de M. Michel, fils, s'adressait naturellement à ce dernier concours. Plusieurs de ces Azalées formaient de très-beaux arbustes, bien faits et vigoureux, notamment ceux des variétés nommées Victor Jacquemont, Reine Louise, Prince Albert, Alba perfecta, Iveryana, etc.; mais le Jury a trouvé que la floraison aurait pu en être plus abondante. Il a décerné à M. Michel, fils, une médaille de 1re classe, en argent.

L'époque à laquelle avait lieu l'Exposition permettait de s'at-

tendre à la présentation de lots nombreux de Cinéraires, pour le concours dont ces brillantes Composées formaient l'objet spécial. Cependant là également la Société a été trompée dans son attente; et deux lots seulement lui ont été envoyés. Le plus considérable des deux était dû à un de nos horticulteurs les plus habiles, M. Alph. Dufoy, qui sait toujours se placer au premier rang dans toutes les cultures auxquelles il se livre. Son lot de Cinéraires, composé de 33 plantes, était certainement l'un des plus remarquables qui aient encore figuré à nos Expositions, pour le choix des variétés, pour la vivacité des nuances, pour la grandeur des fleurs qui se dégageaient à merveille du feuillage. Une médaille d'honneur en vermeil, donnée par S. A. I. la princesse Mathilde, a été décernée à M. Alph. Dufoy pour ce magnifique apport.

Le second lot de Cinéraires était présenté par M. Vandren, jardinier chez M. Asévédo. Il comprenait 28 plantes encore peu fleuries, dans lesquelles on pouvait louer surtout la vigueur de la végétation. Les variétés en étaient notablement inférieures aux précédentes pour la beauté et la diversité des nuances; aussi le vote qui a fait accorder au présentateur une médaille de 1re classe en argent, n'a-t-il été décidé que par la voix prépondérante du Président.

Le 7e concours ouvert par le programme était relatif aux *plantes forcées* de tout genre servant à la décoration des appartements. C'est avec intention que l'objet en avait été déterminé un peu vaguement, en termes qui permettaient d'y rattacher des plantes variées. C'est aussi à ce concours qu'avait été présenté par MM. Vilmorin un lot charmant, composé de 15 pieds de Primevère de Chine, l'une des plantes qui se prêtent le mieux à la culture d'appartements et qui résistent le plus aux nombreuses causes d'affaiblissement et de mort dont la fâcheuse influence se fait sentir au milieu de l'atmosphère plus ou moins viciée de nos habitations. Cette collection était remarquable pour le bon état des pieds et surtout pour le nombre des variétés et sous-variétés, qui s'élevait à 10. Je signalerai entre autres les Primevères frangée, panachée, la panachée ordinaire ou non frangée panachée, la frangée cuivrée et les deux variétés rose et blanche à cœur brun. Le Jury a cru devoir accorder à MM. Vilmorin, pour cette présentation, une médaille de 1re classe, en argent.

J'ai passé jusqu'ici sous silence le premier des sept concours inscrits au programme. Il était ouvert pour le lot le plus beau et le plus complet de Légumes de primeur. Il est presque inutile de dire qu'aucun jardinier maraîcher n'a pris part à ce concours, tant l'habitude de se tenir à l'écart des Expositions a pris aujourd'hui force de loi chez ces horticulteurs ; mais un très-beau lot composé de sept pieds d'Ananas portant des fruits d'une beauté rare et de deux Figuiers en pots y a été présenté par Mme veuve Froment, le digne successeur de notre primeuriste justement renommé, M. Gontier. Le Jury n'a cru pouvoir donner, pour de si beaux produits de la culture forcée qu'une récompense du premier ordre et il a décerné à Mme veuve Froment une médaille d'or.

Après l'indication des sept concours qui formaient l'objet essentiel de l'Exposition, le programme annonçait que les nouveautés soit en plantes d'agrément, soit en légumes, soit en fruits, seraient également admis à concourir.

Les Légumes présentés comme nouveautés se sont réduits à 10 pieds d'une sous-race de Chou de Bruxelles, obtenue par M. Bazin, jardinier chez M. le marquis de Clugny, à Liancourt, qui lui donne le nom de Chou de Bruxelles extra-perfectionné. Ces plantes, chargées, sur toute la longueur de leur tige peu élevée, d'une série de petites pommes bien formées, étaient présentées par l'obtenteur, à qui elles ont valu une médaille de 2e classe en argent.

Quant aux fruits nouveaux, ils consistaient en un lot de 20 Poires et 1 Pomme obtenues de semis par M. Boisbunel, de Rouen, à qui l'arboriculture fruitière doit déjà des gains précieux, notamment les Poires Passe-Crassane et Olivier de Serres. L'examen de tous ces fruits a été confié par le Jury au Comité d'Arboriculture qui fera connaître son jugement à la suite de l'Exposition du mois de mai prochain.

Quant aux plantes d'introduction nouvelle, elles étaient assez nombreuses, et méritaient de fixer l'attention, bien que, comme d'habitude, elles aient presque échappé aux regards du public.

A la tête des exposants introducteurs s'est placé M. Lierval, qui continue à enrichir l'horticulture de l'Europe, ou au moins de la France, de belles espèces empruntées aux contrées chaudes du

globe. Cette fois, son exposition comprenait les plantes suivantes : un beau *Dracæna*, de l'Inde, à feuilles ovales, longuement acuminées et munies d'un pétiole allongé, dont le vert frais et lustré est maculé de jaune ; l'*Alpinia sanguinolenta*, Zingibéracée indienne d'un beau port, et curieuse surtout parce que ses feuilles ovales-lancéolées et acuminées, d'un vert uni et lustré à leur face supérieure, sont parsemées, à l'inférieure, de grosses macules arrondies et rouges, qui ressemblent à des gouttes de sang ; le *Cinchona succirubra*, espèce remarquable du genre qui fournit les diverses écorces de quinquina ; le *Coccoloba regalis* du Brésil, à grandes feuilles ovales, aiguës, d'abord rouges avec les nervures vertes, et finalement d'un beau vert ; le *Rhopala Libeniana* brésilien, ainsi que les *Chamæranthemum verbenaceum*, *reticulatum* et *Beyrichii*, dont les feuilles ovales sont marquées plus ou moins de blanc le long de la côte et des nervures principales ; le *Dammara Moorei*, remarquable Conifère de la Nouvelle-Zélande ; trois Aroïdées, savoir deux *Aglaonema* et un *Pothos* fort voisin de l'*argyræa* ; une Orchidée des plus remarquables, le *Cystorchis javanica*, qui figurera très-bien à côté des *Anæctochilus* et analogues, à cause de ses jolies feuilles veloutées, dont la couleur est d'abord bronze olivâtre, et passe plus tard au brun rouge, etc. Une pareille série de nouveautés toutes choisies, et parmi lesquelles la plupart semblent destinées à occuper un rang distingué dans les collections, appelait une haute récompense ; aussi le Jury a-t-il cru devoir accorder à M. Lierval une médaille de vermeil.

Un autre lot, beaucoup moins nombreux, mais renfermant plusieurs plantes remarquables, avait été exposé par M. Landry jeune, à qui l'Exposition devait déjà de charmants Camellias, et qui avait aussi fourni plusieurs grandes plantes pour l'ornement de la salle. On y voyait un *Pandanus littoralis*, de Java, et six autres plantes importées de la même île ; un *Jambosa* reçu par l'exposant cette année même, et une remarquable Ombellifère javanaise, voisine des *Eryngium*, l'*Horsfieldia aculeata* Blume. Pour ces diverses plantes, M. Landry, jeune, a obtenu une médaille de deuxième classe, en argent.

L'Exposition devait à M. Ryfkogel un troisième lot formé de plantes en partie nouvelles, en partie rares ou remarquables pour

leur culture. C'étaient d'abord deux Dracénées de la Nouvelle-Zélande, présentées comme distinctes, mais entre lesquelles le jury n'a pas remarqué de différence ; ensuite de beaux pieds d'*Yucca quadricolor* et d'*Agave*, particulièrement du *filamentosa*. Une médaille de deuxième classe, en argent, a été accordée pour ce lot à M. Ryfkogel.

Un charmant arbuste, abondamment fleuri, avait été envoyé de Nancy, par M. Lemoine, sous le nom de *Weigelia hortensis nivea*, comme introduit récemment en France et y fleurissant pour la première fois. Cet horticulteur l'indique, dans son dernier catalogue, publié peu de jours avant l'Exposition, comme ayant été importé récemment du Japon par M. Siebold, qui lui a donné le nom sous lequel il est désigné. Une médaille de première classe, en argent, a été pour M. Lemoine le prix de cette charmante introduction.

Enfin, dans cette même catégorie rentrait une petite collection que M. Pelé, fils, jeune et zélé horticulteur, avait apportée à l'Exposition, et dans laquelle on remarquait un joli pied d'*Yucca filamentosa variegata*, un *Yucca albo-spica*, les charmants *Primula erosa* et *denticulata*, des variétés panachées du *Bambusa gracilis*, du Fraisier, etc. Le Jury a cru devoir accorder à M. Pelé, fils, une mention honorable.

J'ai déjà épuisé la liste malheureusement bien courte des lots présentés aux divers concours qu'avait ouverts la Société ; mais en dehors de ces concours un horticulteur dont la réputation est aujourd'hui européenne, et dont le désintéressement égale le mérite, M. Laurent, aîné, avait fourni à l'Exposition son ornement le plus saisissant, en y plaçant un grand nombre de ses Lilas à fleurs rendues blanches par une culture spéciale, qu'il sait diriger avec une parfaite sûreté. Le bon goût de la Commission d'Exposition avait tiré un excellent parti de cette masse de fleurs et en avait formé comme un immense bouquet qui, surmontant le massif étagé de Camellias exposé par MM. Thibaut et Keteleër, venait à son tour se détacher sur une grande draperie verte ornée d'un trophée de drapeaux. Vue de l'entrée de la salle, cette vaste surface fleurie produisait le plus brillant effet. Non content d'apporter cette grande quantité de Lilas merveilleusement fleuris, M. Laurent y avait

joint un assez grand nombre de ces Rosiers dont il obtient pendant tout l'hiver des fleurs que leur beauté ferait croire écloses aux plus beaux jours du printemps; puis, avec un noble désintéressement dont il a déjà donné maintes preuves, il avait déclaré qu'il offrait son concours à la Société sans prétendre à aucune récompense. Le Jury a trop apprécié le généreux dévouement de M. Laurent pour ne pas respecter sa volonté ; mais il a décidé que les plus vifs remerciments seraient offerts, au nom de la Société, à cet horticulteur distingué et que les médailles exceptionnelles qu'il a déjà reçues dans plusieurs Expositions antérieures seraient rappelées publiquement à l'occasion de son nouvel et éclatant succès.

Arrivé maintenant au terme de ce compte rendu, essayerai-je de présenter, comme je l'ai toujours fait pour les Expositions antérieures, le relevé statistique des lots exposés et des personnes qui, en les présentant, ont apporté à la Société leur précieux concours? Non, Messieurs; ce relevé aurait une trop cruelle éloquence; il montrerait trop combien notre Société a cette fois rencontré d'indifférence chez plusieurs de ceux à qui elle est peut-être en droit de demander du dévouement; il dirait trop haut une vérité qu'il est bon de taire parce qu'elle n'a été qu'un fait destiné sans doute à rester isolé dans l'histoire de notre horticulture. Je garderai donc, Messieurs, à ce sujet, un silence qui me semble imposé par les circonstances, et j'attendrai, pour reprendre la marche que j'avais suivie jusqu'à ce jour, que l'insuccès partiel dont certains organes de la presse horticole ont déjà durement exagéré la portée ait eu sa brillante compensation. Laissez-moi espérer, Messieurs, que mon attente n'aura qu'une courte durée.

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DU JURY DE L'EXPOSITION PARTIELLE TENUE EN MARS 1864.

Le jury composé de MM. Paillet, baron Le Guay, Quihou, Grison, Hardy fils, Louesse, Bossin, Gontier, Malet, Weiss et Houllet se réunit, sous la présidence de M. Pépin, au local de l'Exposition; après avoir examiné les lots exposés, il prend les décisions suivantes :

1er Concours. — *Légumes de primeurs*, nul.

2e Concours. — *Camellias*. Médaille d'honneur : MM. Thibaut et Keteleër.

2e Concours. — Médaille d'argent de 2e classe : M. Landry (Joseph).

3e Concours. — *Erica*. Médaille d'argent de 1re classe : M. Michel (Eugène).

4e Concours. — *Jacinthes*. Médaille d'or : M. Loise.

— Médaille d'argent de 2e classe : M. Thibaut (Prudent).

5e Concours. — *Cyclamen*. Médaille de vermeil : M. Fournier.

6e Concours. — *Cinéraires*. Médaille de S. A.I. Mme la Princesse Mathilde : M. Dufoy (Alphonse).

— Médaille d'argent de 1re classe : M. Vaudron, jardinier chez M. Azévédo.

7e Concours. — Plantes forcées

— *Primevères de la Chine*. Médaille d'argent de 1re classe : MM. Vilmorin et Ce.

— *Azalées indiennes*. Médaille d'argent de 1re classe : M. Michel (Eugène).

Plantes introduites en France.

Médaille de vermeil : M. Lierval.

Médaille d'argent de 1re classe : M. Lemoine.

Médaille d'argent de 2e classe : M. Landry (Joseph).

Mention honorable : M. Pelé fils.

Légumes de semis.

Choux de Bruxelles. Médaille d'argent de 2e classe : M. Bazin (Charles), jardinier chez le marquis de Clugny.

Fruits de semis.

M. Boisbunel (Renvoyé à l'examen de la Commission de pomologie).

Plantes remarquables.

Ananas et figuiers. Médaille d'or : Mme veuve Froment.

Dracæna et *Yucca*. Médaille d'argent de 2e classe : M. Ryfkogel.

Dans l'impossibilité de récompenser les magnifiques lots de Lilas et de Rosiers forcés exposés par M. Laurent aîné, le Jury est heureux cependant de pouvoir rappeler les récompenses hors ligne que cet habile horticulteur a déjà obtenues, et de lui transmettre ses plus vives félicitations.

MÉMOIRE

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT ;

Par M. B. Verlot, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(Ce mémoire a remporté le prix dans le concours ouvert, en 1862, par la *Société impériale et centrale d'Horticulture*.)

QUESTION PROPOSÉE.

Exposer, en se basant, soit sur des expériences nouvelles, soit sur des faits déjà connus et bien établis, les circonstances qui déterminent la production et la fixation des variétés dans les plantes d'ornement.

Je dis ce que je sçai.
Mont., *Essais*.

Cette question est certainement très-complexe, et si elle est l'une des plus importantes qu'on puisse poser en horticulture, elle est aussi l'une des plus difficiles à résoudre.

Avant de rechercher si nous pouvons rattacher à des causes connues la production des variétés chez les végétaux, il est nécessaire d'abord de bien déterminer sur le sens qu'on doit attribuer au mot *espèce ;* car selon que nous en adopterons une définition plus ou moins large, la *variété* s'entendra d'une manière différente.

Nous sommes loin d'avoir la prétention de fixer la science sur ce point ; nous voulons seulement, autant que possible, déterminer le sens que nous attribuerons à ce mot dans le cours de ce travail.

Quid species, bene censeris ;
speciei autem definitio ardua.
B. V.

Si l'on consulte un herbier, on trouve que les nombreux échantillons qui y représentent une plante spontanée offrent parfois entre eux des différences si grandes qu'on est porté *a priori* à les considérer comme devant appartenir à des types différents. Il n'en est rien cependant ; ces échantillons ont été recueillis dans le même pays, et souvent sur le même individu.

Cette remarque, qu'on peut faire pour certaines plantes du Cap, par exemple pour le *Cluytia alaternoides*, se répète assez souvent dans les végétaux pour que nous nous abstenions d'en citer d'autres exemples.

Mais c'est surtout chez les végétaux cultivés depuis un grand nombre d'années, chez ceux-là même dont l'introduction est tellement ancienne qu'elle se perd dans la nuit des temps, que l'on constate des modifications profondes et multipliées : ainsi la culture a transformé les racines pivotantes ou fibreuses du Céleri, du Panais, de la Carotte, de la Betterave, etc., en racines charnues ou succulentes et diversement colorées. Les tiges des plantes, des arbres notamment, ont été considérablement rapetissées, et il en est résulté des formes naines ; leur port s'est également modifié dans un grand nombre de cas et nous a offert des variations fastigiées, pyramidales, pleureuses, etc. Les feuilles se sont modifiées non seulement dans leur forme, leur coloration, mais encore dans leur disposition. Le Noyer et le *Robinia* ont produit des variations monophylles ; le *Broussonetia papyrifera*, le Marronnier et beaucoup d'autres, ont donné des individus à feuilles profondément laciniées. Ces laciniures ou autres déformations analogues sont devenues plus manifestes encore dans d'autres végétaux, comme par exemple dans le Persil, le Cerfeuil, la Tanaisie, les Choux, etc. La coloration des feuilles a varié du blanc au jaune, du vert au rouge et au brun ; enfin leur disposition, qui est cependant considérée par les botanistes comme un caractère de haute valeur, n'a pas échappé aux variations. Nous en avons un exemple dans le *Rosa cannabifolia* trouvé accidentellement sur un *Rosa alba* dans la belle collection de Rosiers du jardin du Luxembourg, et qui est non seulement remarquable pour la forme de ses folioles, mais aussi pour la position opposée de ses feuilles, exception singulière dans une famille où toutes les autres plantes les ont alternes.

Les fleurs ont varié dans des limites plus considérables encore : leur forme dans quelques cas, leur mode de groupement, leur grandeur, leur composition, lés fonctions de leurs parties constituantes et surtout leur couleur ont subi un grand nombre de modifications.

Le fruit a, lui aussi, beaucoup varié de forme, de grosseur, de coloris, de qualité : nous en avons de nombreux exemples dans nos arbres fruitiers, dans les Cucurbitacées, etc.

Enfin la graine n'a pas échappé à la mutabilité, car elle a offert des variations notoires aussi bien dans son volume que dans sa couleur.

Comme on le voit, il semble que, par cela seul qu'une plante est cultivée, elle est forcée de varier. L'instabilité d'une plante cultivée est même tellement évidente dans certains cas, qu'elle ne se manifeste pas seulement dans la *descendance directe de la plante*, mais encore sur la plante elle-même. Ainsi, tandis que la généralité des rameaux d'une plante porte des feuilles, des fleurs, des fruits de formes ou de couleurs déterminées, un rameau se produit parfois dont les feuilles, ou les fleurs, ou les fruits présentent des caractères complétement différents : le *Rosa cannabifolia* trouvé accidentellement sur un Rosier à feuilles alternes en est un exemple ; tel est aussi le cas qu'on a observé chez certains Chrysanthèmes qui portent à la fois des fleurs jaunes et des fleurs roses. On pourrait multiplier beaucoup ces exemples de polymorphisme, car ils sont fréquents chez les végétaux cultivés, et nous verrons que plusieurs de nos variations n'ont pas d'autre origine. Pour n'en ajouter qu'un, nous rappellerons certaines espèces d'*Aralia* à trois folioles, par exemple l'*A. trifoliata*, sur lequel on observe fréquemment des rameaux ne présentant plus que des feuilles simples ou de formes diverses et qui, bouturés ou greffés, se sont maintenus avec leur caractère. Les *Aralia heteromorpha*, *Hookeri*, *Cunninghamii*, *Cookii*, ne sont indubitablement que des formes développées accidentellement sur l'*Aralia trifoliata*, ou des individus trouvés dans les semis de ce dernier.

Nous reconnaissons donc que la culture a été et est encore la cause essentielle de la variation des végétaux et que par elle l'homme les a pour ainsi dire obligés à revêtir de nouvelles formes appropriées à ses besoins ou à ses caprices.

Les changements que la culture a fait produire aux végétaux, la domesticité, qui est une culture aussi, les a produits dans le règne animal ; c'est par elle en effet que tous nos animaux domestiques, ceux surtout qui ont suivi l'homme dans ses diverses migrations, ont subi des modifications profondes, dans leur forme, leur couleur, leur volume, etc.

Selon que l'esprit de synthèse ou d'analyse prédomine dans la pensée des hommes qui s'occupent de la délimitation des espèces, on voit le nombre de celles-ci diminuer ou grandir. De là deux écoles, dont l'une semble avoir pour mission de multiplier

démesurément les espèces, tandis que l'autre, poussée par la tendance contraire, tend sans cesse à en restreindre le nombre.

Pour les premiers, il suffira qu'un individu présentant des différences, quelque minimes qu'elles soient, reproduise dans sa descendance ce caractère pour qu'il appartienne à une espèce distincte.

Les seconds considéreront comme appartenant à la même espèce les séries, successions ou collections d'individus, qui présentent entre eux le plus grand nombre possible de traits communs, et ils n'accepteront comme espèces distinctes que les collections d'êtres séparées par des différences d'un ordre assez élevé et auxquelles ils donnent le nom de différences spécifiques.

La première de ces opinions, qui est celle d'un grand nombre de botanistes descripteurs, a, à notre sens, le grave inconvénient de multiplier dans des proportions exagérées le nombre des espèces et de ne pas tenir compte de ce qui se passe dans la pratique, puisque, d'après elle, on ne pourra faire autrement que de considérer comme *espèces* toutes les variétés cultivées ou sauvages qui sont fixées et qui se reproduisent par semis.

La deuxième, il est vrai, est vague et ne fournit pas toujours un criterium qui permette de reconnaître facilement si des individus qui présentent quelques traits communs appartiennent légitimement à la même espèce; c'est cependant celle qui répond le mieux à notre pensée et que nous adoptons.

Aussi, quand nous parlerons d'une espèce, arrivera-t-il fréquemment que sous un seul nom se trouveront réunies un certain nombre de formes différentes, qu'elles aient été considérées comme variétés ou comme espèces distinctes par les personnes qui s'en sont occupées. Du reste, on le remarquera, nous serons souvent obligé, à cause de cette manière d'entendre l'espèce, d'appeler espèce ce que certains botanistes descripteurs auront appelé genre et de n'attribuer qu'une valeur de races ou variétés à ce qu'ils ont considéré comme espèces. Ce n'est en réalité qu'une différence de nom.

Nous venons de dire que ce que les uns considéraient comme espèce n'était qu'une race ou variété; nous réservons ce nom de *race* à toute modification se reproduisant sans changement par la

voie du semis; et puisque nous admettons que les races doivent se reproduire sans modifications, nous devons admettre aussi d'autres formes qui, tout en présentant ce caractère, sont cependant susceptibles d'offrir des déviations : à celles-là nous donnerons le nom de *variations;* et nous appellerons *lusus, jeu* toute modification qui ne se reproduit qu'accidentellement et qu'on ne peut espérer maintenir provisoirement que de boutures, greffes, marcottes, etc.

Si un individu, se reproduisant franchement par semis, appartenant par conséquent à une espèce ou à une race bien fixe, n'était jamais fécondé que par son propre pollen, la question qui nous occupe serait considérablement simplifiée ; en effet, pour expliquer les modifications qu'il pourrait présenter dans sa descendance, nous aurions seulement à tenir compte soit de son idiosyncrasie, soit des circonstances extérieures dans lesquelles il vit et se perpétue. Mais il n'en est pas ainsi ; il arrive que, d'une manière ou d'une autre, le pollen d'un individu est souvent transporté sur un autre; alors, selon que ce pollen appartient à un genre, à une espèce, à une race, ou à une variété différente, nous obtiendrons des résultats différents qu'il est nécessaire d'étudier au préalable ; car, nous le verrons, il pourra y avoir production d'une série nouvelle d'individus participant aux caractères de l'un et de l'autre des parents, quelquefois même tenant plus de l'un que de l'autre, d'autres fois et en proportions identiques, les uns très-fertiles et pouvant se reproduire indéfiniment par le semis, les autres d'une fertilité passagère, momentanée ou d'une stérilité complète.

Examinons donc les résultats qu'on peut obtenir dans les différents cas qui peuvent se présenter ; nous formulerons ensuite quelques règles auxquelles nous aurons parfois recours dans le développement de ce mémoire.

CHAPITRE Ier.

DES EFFETS DE LA FÉCONDATION CROISÉE.

---

§ I. De la fécondation entre individus appartenant à deux genres différents.

Bien que plusieurs grands botanistes aient dit avoir obtenu, ou qu'ils aient décrit ou signalé des plantes issues de fécondations



opérées entre des genres souvent très-éloignés les uns des autres, on nous permettra de tenir ces faits en suspicion. Si, sans remonter à Camerarius, à Linné, à J. Gœrtner, à Knight, et à d'autres encore qui n'ont pas craint d'annoncer ces faits comme certains, nous nous reportons seulement à quelques années de nous, nous verrons que les personnes qui semblent encore admettre l'opinion des botanistes que nous venons de citer, n'appuient leur thèse que sur des faits qui ne sont nullement concluants, et que les expériences entreprises au Muséum par M. Naudin démontrent de la manière la plus formelle l'impossibilité absolue d'obtenir un produit quelconque par le croisement opéré entre individus de genres distincts.

Ainsi il est généralement admis par les jardiniers et même par quelques botanistes que les Courges peuvent être fécondées par les Melons. Pour soutenir cette opinion, ils se fondent sur les mauvaises qualités qu'acquièrent parfois leurs Melons. L'erreur que renferme l'énonciation de ce fait a déjà été démontrée par Sageret (1), et les nombreuses expériences de M. Naudin ont constaté l'impossibilité absolue du croisement des Melons par les Courges, et *vice versa.*

Une question qui a vivement préoccupé les savants dans ces derniers temps et qui est bien loin d'être résolue, semblerait indiquer que le croisement entre individus de deux genres pourrait cependant avoir lieu. Nous faisons allusion à la question des *Ægilops*. Mais les expériences faites sur ce sujet sont loin d'être concluantes ; car, si la fécondation peut être ici parfaitement démontrée, ne pourrait-il pas se faire que les genres *Ægilops* et *Triticum*, si voisins déjà par plusieurs caractères, dussent, comme quelques botanistes l'ont déjà pensé (2), être réunis pour ne former qu'un seul et même genre?

On répète presque journellement dans le jardinage qu'on a obtenu des produits par les croisements de différentes espèces d'Azalées, notamment en croisant les *Azalea pontica* et *sinensis* avec différents *Rhododendron*; mais on sait que ces deux genres ont tel-

(1) *Annales de la Soc. d'Hort. de Paris*, V, p. 464.

(2) Gren. et Godr., *Fl. de France*, vol. III.

lement d'affinité entre eux que plusieurs botanistes les ont depuis longtemps réunis.

Nous ne ferons que rappeler les tentatives infructueuses faites, en 1854, par M. Naudin pour féconder le *Petunia violacea* par des genres appartenant comme lui à la famille des Solanées. Ce fut sans aucun résultat qu'il tenta de féconder un nombre considérable de fleurs par le pollen des *Nicotiana auriculata*, *angustifolia*, *rustica*, *Langsdorfii*, *persica*; *Datura Stramonium*, *fastuosa*; *Hyoscyamus niger*; *Salpiglossis sinuata*; *Nierembergia filicaulis*. Si quelques graines fertiles furent obtenues, elles ne le durent qu'à l'intervention du pollen des *Petunia violacea* et *nyctaginiflora* cultivés dans le voisinage, et les plantes qui en sortirent ne rappelèrent d'aucune façon les espèces précitées.

La même année, M. Naudin tenta encore de féconder huit fleurs de *Datura Stramonium* par le pollen du *Nicandra physalodes* et de l'*Hyoscyamus niger*. Les fleurs tombèrent sans que la fécondation eût pu s'opérer.

Le *Datura Tatula* se comporta de même après avoir reçu du pollen des *Nicotiana Tabacum* et *noctiflora*.

C'est vainement aussi que, de mon côté, j'essayai, en 1862, de féconder les fleurs de l'*Umbilicus chrysanthus* par le pollen d'un *Sempervivum* de la section JOVIS BARBA, le *S. hirtum*, et cependant ces plantes ont des analogies très-grandes, quoique appartenant à deux genres différents.

Lorsque, il y a quelques années, un individu femelle de *Cycas revoluta* fleurit dans les serres du Muséum, on ne possédait pas de pollen de cette espèce. M. Houllet essaya néanmoins de féconder les fleurs avec du pollen conservé d'une plante appartenant à un genre voisin, le *Ceratozamia mexicana*. Les ovules, au lieu de sécher promptement, comme cela arrive lorsqu'ils ne sont pas fécondés, grossirent un peu sous l'action de cette opération; quelques-uns prirent même un développement aussi grand que dans la nature; mais lorsqu'on les examina, on reconnut qu'ils étaient entièrement stériles.

Il y a quelques faits qui, s'ils étaient bien démontrés, prouveraient que la fécondation peut être opérée entre espèces de genres distincts. Tel est le suivant, qui, dans cet ordre d'idées, nous semble

présenter un certain intérêt et que nous allons emprunter à une lettre adressée, en novembre dernier, à M. Louis Neumann par M. Mac-Nab, jardinier en chef du jardin botanique d'Edimbourg. Après avoir émis cette opinion qu'un hybride vrai devait être le produit d'une fécondation entre deux genres différents, le célèbre et profond horticulteur anglais continuait ainsi : « Telle est cette plante si curieuse obtenue, il y a quelques années, par feu M. Cunningham, de l'établissement d'horticulture de Comely-bank, entre le *Menziesia cærulea* et le *Rhododendron chamæcistus* et à laquelle MM. Graham et Paxton donnèrent le nom de *Bryanthus erectus*, nom sous lequel elle est encore cultivée. Elle ne devrait pourtant point porter ce nom. J'ajoute que cette plante ne produit jamais de bonnes graines et qu'elle fut aussi obtenue par M. Isaac Anderson entre les mêmes plantes. »

Nous avouons que ce fait ne laissa pas d'éveiller notre attention. Le *Bryanthus erectus* est cultivé au Muséum, et nous devons dire que l'origine qu'on lui attribue ici nous sembla bien extraordinaire. Nous fîmes demander à M. Isaac Anderson quelques renseignements sur ce *Bryanthus* et ce célèbre horticulteur répondit : . . « Quant au *Bryanthus erectus*, je ne puis en revendiquer la production ; il fut obtenu par M. James Cunningham, horticulteur de nos environs (Edimbourg), qui en tint la parenté cachée, parce qu'il avait souffert que le professeur Graham, à qui il l'avait soumis, le publiât comme le type d'un genre, chose qu'il regretta plus tard. En même temps qu'il me fit cet aveu, M. Cunningham me montra la plante en me demandant ce que j'en pensais ; comme j'avais déjà fait des essais entre des plantes que je considérais comme très-voisines (sinon les mêmes) de celles qui avaient dû servir à ce croisement, je hasardai de lui répondre que cette plante provenait du croisement entre le *Rhodothamnus Chamæcistus* (1) et le *Phyllodoce cærulea* (2). Si M. Cunningham ne nia pas que je devinais juste, il ne voulut rien affirmer, étant déterminé à ne rien dire tant que le docteur Graham vivrait.

« . . . Je dois vous dire que longtemps avant de connaître la

(1) *Rhododendron chamæcistus*.

(2) *Menziesia cærulea*.

Bryanthus erectus, avant même qu'il en fût question, j'avais opéré le croisement qui lui donna naissance, sans arriver cependant à aucun bon résultat; mais, en voyant la plante de M. Cunningham, j'acquis la conviction que j'étais dans la bonne voie, et que mes doutes sur son origine étaient bien fondés. Je recommençai encore une fois mes expériences; mais, au lieu de faire comme précédemment, de féconder le *Rhodothamnus* par le pollen du *Phyllodoce*, j'intervertis les rôles, et ce fut le *Phyllodoce* qui reçut le pollen du *Rhodothamnus*. Je réussis alors, et les graines que j'obtins de ce croisement furent semées au mois de juin 1850; le 10 septembre suivant, je possédais quatre plantes dans un état parfait de végétation et qui avaient tous les caractères du *Bryanthus erectus*; malheureusement, à ma grande douleur, elles devinrent la proie d'une Limace en maraude. Depuis je ne fis aucune tentative pour la reproduire. Mais j'étais persuadé d'avoir découvert le mystère de M. Cunningham. Il n'est donc pas douteux que le *Bryanthus erectus* n'est pas une plante importée; il est complétement stérile, et j'ai essayé vainement de le croiser avec d'autres plantes. »

C'est encore dans ce même ordre de faits que nous placerons le suivant que nous extrayons également de la lettre de M. Mac-Nab..... « Il y a quelques années, dit ce savant horticulteur, je réussis à obtenir des graines fertiles d'un croisement entre le *Kalmia latifolia* et le *Rhododendron Catawbiense*; les plantes issues de ces graines avaient une apparence chiffonnée; aucune d'elles ne vécut plus de 6 ans; chez plusieurs la moitié des feuilles semblait tenir du *Kalmia* et l'autre moitié du *Rhododendron Catawbiense*. »

Ainsi, si l'on ne peut nier d'une manière absolue que la fécondation entre deux genres différents, légitimes, ne puisse avoir lieu, on doit reconnaître qu'elle ne peut se produire que très-exceptionnellement, puisque, à l'exception peut être de cette plante curieuse, le *Bryanthus erectus*, dont l'origine est tellement extraordinaire que, quoiqu'elle soit sanctionnée par des hommes habiles et dignes de foi, elle doit encore demeurer comme incertaine jusqu'à ce que des expériences plusieurs fois répétées l'aient démontrée d'une manière irréfragable; à l'exception encore de cette autre expérience tentée par M. Mac-Nab entre les *Kalmia latifolia* et le *Rhododendron Catawbiense*, à l'exception de ces deux faits, disons-nous,

nous n'en connaissons pas qui puisse appuyer ce que les anciens auteurs que nous avons cités plus haut ont dit à ce sujet.

Dans le cas où l'origine du *Bryanthus erectus* serait exacte, quelque chose frapperait tout d'abord, c'est la stérilité absolue de cet être considéré à tort comme espèce ; et dans l'expérience des *Kalmia latifolia* et *Rhododendron Catawbiense*, une autre chose est également frappante, c'est l'impossibilité manifeste qu'ont éprouvée les individus issus de ce croisement à pouvoir vivre plus de quelques années.

CONCLUSION.

Nous pouvons donc conclure que si la fécondation entre individus appartenant à des plantes différentes, comme nous le verrons plus loin, en nous occupant des causes qui peuvent déterminer les variations chez les végétaux, doit avoir une large part dans ces causes, la fécondation entre deux genres bien tranchés n'a pu et ne peut, par son impossibilité même, servir à la production ou à la formation des variétés dans les plantes d'ornement.

§ II. De la fécondation opérée entre deux espèces distinctes.

La fécondation entre individus d'espèces légitimes est assez rare. De ces croisements naît, si la fécondation a lieu, et si les graines sont fertiles, une variation qu'on est convenu d'appeler *hybride ;* mais alors ces variations sont ou d'une stérilité complète, ou d'une fertilité limitée à quelques générations, et disparaissent promptement, soit par leur retour à l'un ou à l'autre ou quelquefois à un seul des parents, soit par extinction de la fécondité. Ce sera seulement par boutures, greffes, marcottes qu'on pourra les propager.

La question de l'hybridité ressemble fort à celle de l'espèce, c'est-à-dire qu'à ce sujet les opinions ont été et sont encore très-partagées. Quelques personnes, les Anglais notamment, ne considèrent comme hybride que le produit du croisement entre individus de deux genres distincts : par exemple, en parlant du *Bryanthus erectus*, ainsi qu'on a pu le remarquer, MM. Mac-Nab et J. Anderson le citent comme un *vrai hybride ;* pour d'autres et avec plus de raison, l'hybride est le résultat de la fécondation entre individus

de deux espèces ; pour d'autres enfin (et ils sont malheureusement très-nombreux en horticulture), l'hybride est le croisement d'un produit quelconque, opéré soit entre une espèce et sa variété, soit entre deux races ou variétés, soit même entre deux individus de la même espèce.

Pour nous l'hybride est le produit d'un croisement opéré entre individus d'espèces différentes. Cette définition, qui est celle des auteurs du *Manuel du jardinage*, est loin d'être purement théorique; elle s'appuie, au contraire, sur de nombreuses expériences auxquelles s'est livré l'un des deux auteurs de ce livre. Nous considérerons encore comme hybride le produit du croisement, quand, par extraordinaire, il est possible entre individus de genres distincts; tel est, par exemple, le *Bryanthus èrectus*, et cela avec d'autant plus de raison qu'il présentera au plus haut degré l'un des caractères les plus essentiels de l'hybride : la *stérilité*.

Nous verrons dans le chapitre suivant, en nous appuyant sur des faits, que la plupart des plantes que les jardiniers désignent sous le nom d'hybrides ne sont, en réalité, que des êtres analogues à ceux qu'on obtient dans le règne animal par le croisement d'individus de deux races d'une même espèce, êtres qu'on est convenu avec raison d'appeler *métis*.

D'après notre définition des hybrides et les caractères que nous leur avons assignés, ces produits, quoique plus nombreux chez les végétaux que chez les animaux, sont cependant comparativement rares; il ne pouvait en être autrement, puisque la nature leur a refusé la faculté de se reproduire indéfiniment au moyen de leurs propres graines.

Anciennement, les botanistes avaient appliqué à plusieurs plantes qu'ils supposaient d'origine hybride les épithètes de *spuria*, *hybrida*, *notha;* mais on sait que le plus souvent l'hybridation n'a joué aucun rôle dans leur formation.

Parmi les hybrides cultivés, nous ne pouvons en citer aucun avec certitude. Cependant le *Ribes Gordonianum* qu'on dit provenir d'un croisement entre les *Ribes palmatum* et *sanguineum* a tous les caractères d'un véritable hybride, car il tient à la fois de ces deux plantes et de plus, il est constamment stérile. M. Naudin essaya vainement de le féconder et nous-même n'obtînmes aucun succès dans cette opération.

Le *Cytisus Adami*, d'une stérilité complète, est, quoiqu'on n'en ait pas la preuve absolue, indubitablement un hybride des *Cytisus purpureus* et *Laburnum* dont il reproduit sur un seul individu tous les caractères extérieurs. Il en est de même des Orangers bizarreries qui sont moitié orange et moitié citron. C'est par disjonction que, dans ces deux derniers cas, les formes spécifiques reparaissent ainsi sur des plantes hybrides; et c'est, on le remarquera, chez les végétaux ligneux que ce fait se présente, c'est-à-dire sur des individus qui, persistant de longues années, doivent accomplir toutes les phases de l'existence d'une plante hybride, existence dont cette disjonction serait le dernier terme. Cependant M. Naudin l'a pu constater chez le *Datura Stramonio-lævis*, dont les capsules étaient épineuses d'un côté et lisses de l'autre, offrant ainsi les deux types réunis sur la même capsule. Ici la disjonction s'était non-seulement opérée par ce caractère extérieur, mais encore par un autre d'une haute importance : c'est que les graines recueillies sur le côté lisse de la capsule n'ont reproduit que le *Datura lævis*, tandis que celles qui ont été prises sur le côté épineux n'ont donné naissance qu'à des *Datura Stramonium*.

Il y a sans doute d'autres hybrides parmi nos plantes cultivées; mais on sait combien est grande l'incertitude qui règne dans cette grave question; aussi nous abstiendrons-nous d'en indiquer d'autres exemples. Nous rappellerons seulement quelques-unes des expériences de M. Naudin. Ces travaux, dont la scrupuleuse exactitude n'est pas sujette à discussion, nous fournissent matière à établir quelques lois qui nous serviront à indiquer, mieux qu'on ne l'a pu faire avant lui, le caractère des hybrides; et des résultats qui découleront de ces expériences, nous tirerons quelques conséquences relativement au rôle que l'hybridation est appelée à jouer dans la production des variations chez les végétaux.

1° De la fécondation hybride dans les espèces annuelles.

Ces croisements se manifestent parfois naturellement, et les produits auxquels ils donnent naissance sont ordinairement stériles. Ainsi, en 1858, nous vîmes se former sous nos yeux, à l'école de botanique du Muséum, un hybride entre les *Digitalis lutea* L. var. *micrantha* et *purpurea*. Cet hybride était tout à fait intermédiaire entre

ses deux parents : son feuillage se rapprochait du *D. micrantha* plus que du *D. purpurea* ; pour la grandeur, ses fleurs étaient intermédiaires entre les parents et leur coloration était légèrement teintée de rose sur fond jaune, par conséquent aussi, elle tenait à la fois des deux espèces qui l'avaient produite. En outre, cet hybride fut complétement stérile et par la mauvaise conformation du pistil et par l'organisation non moins défectueuse du pollen.

La science possède, du reste, un fait presque identique dans celui qu'a si bien observé M. J.-S. Henslow et qu'il a publié en 1851 dans les *Transactions de la Société philosophique de Cambridge*. Les parents de son hybride étaient les *Digitalis purpurea* et *D. lutea*, et les seules différences que nous ayons trouvées entre son observation et la nôtre tiennent à la différence de parenté.

En fécondant le *Nicotiana rustica* par le pollen du *N. californica*, M. Naudin obtint un hybride entièrement stérile. Même résultat en fécondant le *Nicotiana glutinosa* par le *N. auriculata*.

Nous rappellerons aussi que, par le croisement des *Mirabilis Jalapa* et *longiflora*, M. Naudin obtint un unique individu très-fort, vigoureux, et à peu près entièrement stérile, puisque la fécondation artificielle d'une soixantaine de fleurs (par son propre pollen, il est vrai), n'amena qu'une seule graine.

Cependant, à l'égard des *Mirabilis*, nous devons rappeler comme un fait qui a eu cours dans la science que M. A. Lepelletier a vu se former sous ses yeux un hybride des *M. longiflora* et *Jalapa* qu'il appela *M. hybrida* et qui, au rapport de Bosc, se reproduisait identiquement de semis (Bosc, in Deterville, 1809). Nous n'avons jamais eu occasion de voir cette plante, et bien qu'elle soit encore portée sur quelques catalogues, nous n'avons toujours obtenu, en en semant les graines, que des *Mirabilis longiflora* ou des *M. Jalapa* aussi caractérisés que possible.

De ces quelques faits il ressort que les hybrides obtenus entre individus à végétation monocarpique ne peuvent se perpétuer, et cela par extinction des organes reproducteurs. Pourtant des expériences entreprises au Muséum par M. Naudin sur différentes plantes annuelles, notamment sur les *Petunia*, démontrent que les hybrides peuvent être quelquefois *fertiles*.

Ainsi, en 1854, M. Naudin recueillit des graines sur un pied de

Petunia hybride entre les *P. violacea* et *nyctaginiflora*; ces graines furent semées en 1855. Sur 47 individus qui en naquirent, 19 présentèrent des fleurs blanches ou faiblement rosées, à gorge violacée et à pollen gris bleu, dans lesquelles le tube de la corolle était encore évasé et comparativement court, comme il l'est dans le *P. violacea*; et 1 individu avait les fleurs comparativement petites et était presque la reproduction de celui de l'hybride quiavait fourni les graines du semis. Les 27 autres pieds reproduisirent à peu près les 2 autres types : les *P. violacea* et *nyctaginiflora*.

Cette observation démontrait le peu de fixité de cet hybride mais elle prouvait aussi qu'il n'était pas entièrement retourné à ses types. Les 20 plantes qui se rapprochaient le plus de l'hybride donnèrent un grand nombre de graines qui, semées en 1856, produisirent 116 plantes, sur lesquelles 12 répétaient à peu près les caractères du premier hybride.

M. Naudin s'est arrêté là dans cette expérience, mais il est probable que, s'il l'avait continuée en choisissant chaque année pour porte-graines les plantes qui reproduisaient le plus exactement possible la forme hybride premièrement obtenue, il aurait été possible, pendant une longue suite de générations, de reproduire cette forme intermédiaire, mais toujours accompagnée d'individus retournant plus ou moins complétement à l'un des parents, et cela jusqu'à ce que la disjonction des types spécifiques, devenant complète, eût entraîné le retour total aux parents.

Donc dans les plantes monocarpiques, nous le voyons, la fécondation hybride ne donne naissance qu'à des produits stériles ou qui, s'ils sont fertiles, présentent au plus haut degré l'instabilité des caractères de leur descendance. *Comme conséquence pratique, cette fécondation dans ces plantes pourra donner naissance à des variations, mais ne pourra servir à la création de races ni de variétés.*

(La suite au prochain cahier.)

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

3e EXPOSITION PARTIELLE DE 1864.

OUVERTE DU 9 AU 11 JUILLET 1864 INCLUSIVEMENT, DANS L'HÔTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84, A PARIS.

Avis important.

Pour être admis à concourir, MM. les Exposants devront observer rigoureusement les prescriptions de l'art. 10 du Programme qui est ainsi conçu :

« Dans les Concours où le nombre des espèces ou variétés est » déterminé, chaque concurrent est tenu de se conformer exacte- » ment aux indications du présent Programme, et de n'y placer » qu'un seul individu de chacune, jusqu'au nombre voulu, sans » que celui-ci puisse être restreint ni dépassé, sous peine d'ex- » clusion du Concours. »

Les végétaux obtenus de semis et les plantes fleuries d'importation directe qui auront obtenu les premiers prix aux présents Concours, pourront être figurés et décrits dans le JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ.

Programme des Concours.

ART. 1er. — Tous les horticulteurs et amateurs français et étrangers sont invités à prendre à ces Concours la plus grande part possible.

ART. 2. — Les produits de l'Horticulture seront *seuls* reçus dans l'hôtel de la Société, où les Expositions partielles ne sont ouvertes que pour eux.

ART. 3. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent de 1re ou de 2e classe et de bronze.

Ces récompenses seront laissées à la complète disposition du Jury qui, dans chaque Concours, pourra attribuer tel ordre, ou tel nombre de médailles qu'il jugera nécessaire, sans toutefois pouvoir dépasser les nombres fixés pour chacun de ces Concours.

En outre, un certain nombre de médailles d'honneur pourra être mis à la disposition du Jury.

Les médailles d'honneur seront en or; elles remplaceront toutes celles obtenues par le même exposant.

Art. 4. — Ne pourront concourir et obtenir des récompenses que les seuls objets indiqués dans le présent Programme.

Art. 5. — Tous les légumes, fruits, plantes ou fleurs présentés aux Concours de spécialités devront être, sans aucune exception ni réserve, le produit de la culture directe des exposants, qui, par le seul fait de leur présentation aux Concours, font à cet égard une déclaration d'honneur.

Art. 6. — Il ne sera pas composé de catalogue pour les Expositions partielles; tous les objets qui y seront admis devront être, à l'avance, étiquetés correctement et très-lisiblement, et leurs noms seront soumis à la vérification des Membres de la Société délégués à cet effet.

Art. 7. — La Société ouvre, à l'époque précitée, des Concours pour les spécialités suivantes :

1er *concours*. — Pour la plus belle collection d'Œillets flamands et de fantaisie.

2e *concours*. — Pour la plus belle collection d'Œillets de poëte (*Dianthus barbatus*).

3e *concours*. — Pour la plus belle collection étiquetée de Rosiers à haute tige cultivés en pots.

4e *concours*. — Pour la plus belle collection de Rosiers nains cultivés en pots.

5e *concours*. — Pour la collection de Roses en fleurs coupées la plus riche en variétés nommées.

6e *concours*. — Pour une collection d'au moins 30 variétés nommées de Roses les mieux cultivées, et par groupes uniques de chaque variété.

7e *concours*. — Pour la plus belle collection et la mieux cultivée de Roses trémières en pots.

8e *concours*. — Pour la plus belle collection de Roses trémières en fleurs coupées.

9e *concours*. — Pour la plus belle collection d'Orchidées fleuries.

10e *concours*. — Pour la plus belle collection de plantes annuelles fleuries.

11e *concours*. — Pour la plus belle collection fleurie de *Pelargonium zonale-inquinans*.

12e *concours*. — Pour la plus belle collection de Fougères de serre froide.

13e *concours*. — Pour la plus belle collection de Fougères de plein air.

NOTA. En dehors de ces Concours de spécialités seront, en outre, reçus et admis à concourir :

1° Les VÉGÉTAUX utiles ou d'agrément introduits directement en Europe par l'Exposant;

2° Les PLANTES LÉGUMIÈRES nouvelles, les FRUITS nouveaux et les PLANTES fleuries ou non fleuries, introduits dans les cultures françaises par l'Exposant;

3° Les PLANTES LÉGUMIÈRES (variétés ou espèces), les FRUITS et les PLANTES ligneuses ou herbacées de serre, d'orangerie ou de plein air obtenus de semis par l'exposant, n'ayant pas été livrés au commerce et n'ayant été couronnés dans aucune Exposition de la Société;

4° Les PLANTES très-remarquables pour leur culture ou leur floraison. (Il ne sera admis qu'un seul sujet de chaque espèce présentée.)

Règlement des Concours.

ART. 8. — La Commission des Expositions, constituée en JURY D'ADMISSION, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle, et devra faire exécuter rigoureusement les prescriptions du Programme et principalement celles qui sont relatives au nombre de plantes ou de fleurs exigé dans chaque Concours. Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

ART. 9. — Pour tous les Concours ouverts par l'art. 7, les Exposants forment deux séries de concurrents : les horticulteurs



marchands et les horticulteurs amateurs. Chaque série concourt séparément.

Les jardiniers en chef des jardins publics et impériaux, ne concourant avec aucune catégorie d'horticulteurs, pourront, s'il y a lieu, recevoir des récompenses spéciales. Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour cet objet.

Art. 10. — Dans les Concours où le nombre des espèces ou variétés est déterminé, chaque concurrent est tenu de se conformer exactement aux indications du présent Programme et de n'y placer qu'un seul individu de chacune jusqu'au nombre voulu, sans que celui-ci puisse être restreint ni dépassé, sous peine d'exclusion du Concours.

Art. 11. — Les Légumes, Fruits, Plantes ou Fleurs qui auront été présentés à un Concours, soit isolément, soit en groupe, ne pourront plus faire partie d'un lot destiné à un autre Concours.

Art. 12. — Les Exposants devront adresser, du 1er au 7 juillet, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, une demande d'admission aux Concours qui indiquera succinctement la nature des produits qu'ils désirent présenter, et l'emplacement superficiel que ces produits pourront occuper.

Art. 13. — Les objets exposés seront reçus jusqu'au 8 juillet à 9 heures du matin, terme de rigueur.

Ils seront transportés (aller et retour) par les Exposants, à leurs frais, et déposés dans l'hôtel de la Société, sous la direction de la Commission des Expositions et aux places qu'elle indiquera.

La Société donnera tous ses soins à la conservation des objets exposés, mais elle ne répond pas des pertes ni des dégâts ne provenant pas de son fait.

Art. 14. — Chaque Exposant est tenu d'indiquer lui-même le ou les Concours auxquels il désire prendre part. Le numéro placé sur son lot en portera la désignation. S'il prétend à plusieurs Concours, le même numéro sera placé sur chacun de ses lots.

Tous les lots pour lesquels le numéro ne désignera aucun Concours ne peuvent concourir.

Art. 15. — Chaque Exposant domicilié à Paris ou aux environs de cette ville, sera tenu de se trouver à l'hôtel de la So-

ciété, dès sept heures du matin, le 8 juillet, pour procéder à la disposition définitive des lots.

ART. 16. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un certain nombre de Commissaires choisis parmi les Sociétaires, sera chargé de pourvoir aux besoins et aux détails de l'Exposition.

Il devra inscrire, sur un contrôle préparé à cet effet, les noms des Exposants, la désignation sommaire des objets qu'ils présentent et leur remettre leurs numéros d'ordre d'inscription accompagnés de l'indication des Concours auxquels ils sont destinés.

ART. 17. — Le Secrétariat et les Commissaires de service sont tenus de se trouver à sept heures du matin, à l'hôtel de la Société, le jour de l'examen du Jury.

Il sera remis au Président, à l'ouverture du procès-verbal des opérations du Jury, la liste des numéros appartenant à chaque Concours, pour qu'il puisse guider sûrement les Jurés dans leur examen. Des Commissaires seront désignés pour l'assister dans cette circonstance.

Pour tout le reste de leurs fonctions, le service des Commissaires sera réglé par le Président de la Société.

Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des Jurés est fixé à douze, dont deux suppléants. Ils sont désignés par la Société ; leurs décisions sont prises à la majorité absolue.

L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir.

ART. 18. — Le Jury doit annuler tous les Concours qui ne seraient pas exactement remplis selon l'esprit du Programme.

Il ne peut décerner de récompense aux lots de légumes, fruits, plantes ou fleurs qui ne porteraient aucune désignation de Concours.

ART. 19. — Le 8 juillet, le Jury se réunira à onze heures du matin, au local de l'Exposition, pour procéder à l'examen des produits présentés, et au jugement définitif et sans appel des Concours.

Aux termes de l'art. 53 du Règlement, le Jury sera présidé par le Président de la Société chargé de diriger ses délibérations, et de veiller à la stricte exécution du Programme, selon sa forme et teneur.

Le Secrétaire-général tiendra la plume et rédigera le procès-verbal de la séance. En cas d'empêchement, il sera suppléé par l'un des Secrétaires.

Art. 20 — Immédiatement après le jugement du Jury, il sera placé, au centre de chaque lot, une pancarte individuelle indicative des nom et adresse de l'Exposant, ainsi que de la récompense obtenue.

Art. 21. — Les Exposants devront avoir enlevé tous les objets présentés, au plus tard, le vendredi, 14 juillet, dans la soirée.

Fait en séance, le 9 juin 1864.

Pour la Société et pour le Président,

Le Secrétaire-général,

V. Andry.

Le premier Vice-Président,

Membre de l'Institut

Brongniart.

PROCES-VERBAUX.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1864.

PRÉSIDENCE DE **M. Pépin.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de 16 nouveaux membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Thibault-Prudent, marchand grainier, de la *Chicorée sauvage*.

2° Par MM. Lhérault-Salbœuf, père et fils, d'Argenteuil, une botte d'*Asperges* variété tardive, et sept Asperges cueillies sur des pieds qui n'ont que 26 mois de plantation. Celles-ci mesurent, en moyenne, 0m10 de circonférence ; quant aux premières, elles sont au nombre de 34 seulement dans la botte entière, qui pèse 5 kilog. Elles ont été récoltées sur des pieds dont la plantation remonte à 5 ans.

3° Par M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, une botte d'*Asperges* de la variété hâtive.

Le présentateur rappelle que l'Asperge hâtive a commencé de lui donner ses produits, en pleine terre, dès le 23 mars dernier, ainsi qu'il l'a montré à la Société. D'après lui, cette variété a une végétation rapide, d'où il résulte qu'elle est toujours plus tendre que les autres ; en outre, elle se termine par un bouton rose bien proportionné à sa tige. Au contraire, ajoute-t-il, la variété tardive végète lentement, ce qui lui donne plus de dureté, et son extrémité forme un bouton tantôt très-pointu et petit, relativement au corps, tantôt plus volumineux, mais alors comme étalé, spongieux et façonné en morille. Elle est, d'ailleurs, pourvue d'yeux très-saillants. Selon lui, cette variété tardive est inférieure à la première. Quant à l'Asperge commune, elle donne ses produits à une époque intermédiaire aux deux autres.

M. Lhérault-Salbœuf (Emmanuel) soutient, de son côté que

l'Asperge tardive a des qualités qui la rendent précieuse, notamment qu'elle est plus productive que l'Asperge hâtive, et que les produits en sont plus beaux. Il entre à ce sujet dans des détails très-circonstanciés.

M. Gauthier (R. R.) dit que les deux variétés d'Asperges dont il est question méritent, à des titres divers, d'occuper une place distinguée dans la culture. La variété hâtive commence de bonne heure la récolte, que l'Asperge tardive prolonge considérablement. Cette dernière ne donne par pied que 3 ou 4 belles Asperges, tandis que celles qu'on obtient de la première sont plus nombreuses.

M. Maréchal s'étonne de l'importance qu'on paraît attacher à une différence de quelques jours dans la production pour distinguer une variété hâtive; il ne pense pas que ce soit là un caractère constant qui suffise pour distinguer une race. En effet, le jour même où M. Lhérault (Louis) a présenté à la Société les premiers produits de son Asperge hâtive, il a pu cueillir lui-même dans son jardin et sur un carré d'Asperges communes, une vingtaine d'Asperges tant roses que vertes. Il ne voit donc pas qu'il y ait lieu de faire tant ressortir une hâtivité qui se retrouve ailleurs.

4° Par M. E. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Oise); quatre pieds de *Fenouil d'Italie*.

5° Par M. Delavier (Florentin), horticulteur-pépiniériste à Beauvais (Oise), 4 échantillons d'une *Poire* nouvelle, qui n'a pas encore été nommée.

6° Par M. Arthur de Sansal, deux échantillons d'une *Pomme* qui lui est inconnue, et que le Comité d'Arboriculture déclare ne pouvoir déterminer, à défaut du bois de l'arbre.

7° Par M. Gougibus-Barnabé, jardinier à Saint-Augustin, près Coulommiers (Seine et Marne), une *Pomme* de semis, que le Comité d'Arboriculture annonce devoir examiner quand elle sera parvenue à sa maturité.

8° Par M. Guérin-Modeste, un bouquet formé des fleurs de 5 variétés de *Pivoines*, savoir: Carolina d'Italie, Impératrice Joséphine, Élisabeth, Triomphe de Milan, *Tenuifolia flore pleno*.

9° Par M. Collard-Noiron, propriétaire à Pierry, près Épernay (Marne), un châssis de couche construit de manière à remédier à la formation de la buée.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° 3 Certificats pour bons et longs services, délivrés : 1° par Mme veuve Lecoq, propriétaire à Sarcelles (Seine-et-Oise), au sieur Gibaut (Louis-Marie), qui est à son service depuis l'année 1841 : 2° par Mme veuve Maurice Legrand, propriétaire à Saint-Calais (Sarthe), au sieur Quentin (Louis), qui est entré à son service le le 1er juin 1837; 3° par M. Claye-Remi, propriétaire à Maintenon (Eure-et-Loir), au sieur Gaudin (Charles), qui est son jardinier depuis 43 années.

2° Des lettres par lesquelles MM. Bertin, Duval, Joret, Jounau, Le Prieur, Loise, Lottin, Rosciaud annoncent qu'ils acceptent les fonctions de Jurés pour la prochaine Exposition.

3° Une lettre par laquelle M. L. Chapey, vice-consul de France à Liége (Belgique), annonce que la Société royale d'Horticulture de cette ville a décerné une médaille d'argent à M. Buchetet pour les fruits modelés qui avaient été envoyés par lui à la dernière Exposition tenue par cette Société. M. Chapey transmet cette médaille que M. le Président remet à M. Buchetet, aux applaudissements de la Compagnie.

4° Une lettre par laquelle M. Moras, nommé, dans la dernière séance, Trésorier-adjoint de la Société, exprime ses remercîments au sujet de cette nomination.

5° Des demandes de délégués adressées 1° par la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, qui doit tenir une Exposition horticole à partir du 20 mai ; 2° par la Société d'Horticulture de Saint Germain-en-Laye, qui tiendra la sienne du 22 au 25 mai prochain ; 3° par la Société d'Horticulture de Château-Thierry (Aisne), qui aura sa seconde Exposition du 19 au 22 mai prochain. — M. le Président désigne, comme devant représenter la Société impériale et centrale, M. Pigeaux, à Saint-Germain-en-Laye, M. Jacquin, de Bessancourt, à Château-Thierry, et il promet de se rendre lui-même à Evreux.

6° Une lettre de M. Fr. Malherbe, horticulteur à Bayeux, qui, ayant été prié de représenter la Société à l'Exposition de Caen, écrit qu'il s'empressera de remplir la mission dont il a été chargé.

6° Une lettre dans laquelle M. Léo d'Ounous a consigné

plusieurs observations faites par lui, depuis le commencement du mois de mars dernier, au Vigné, près Saverdun (Ariége). Plusieurs arbres et arbustes ont souffert des gelées de l'hiver dernier; d'autres n'ont pas donné de bonnes graines, probablement par l'effet de la sécheresse de 1863. M. Léo d'Oumous parle d'un *Cryptomeria japonica*, d'un *Abies Pinsapo*, âgé de 18 ans et d'un *Sequoia sempervirens*, de 20 ans, qui montrent de nombreux chatons et strobiles; il fait un grand éloge du *Sophora japonica*, Lin (*Styphnolobium japonicum*, Schott), arbre très-ornemental par son feuillage léger, par ses abondantes fleurs blanches qui exhalent une odeur suave, et qui joint à ces qualités le mérite d'avoir un bois jaune-citron, excellent pour l'ébénisterie.

8° Une lettre de M. Em. Saint-Hérant, membre de la Société, qui exprime le désir de recevoir du plant de Fraisiers de différentes variétés.

M. le Secrétaire-général exprime ses regrets de ce que la Société, ne possédant plus de jardin, se trouve dans l'impossibilité absolue de satisfaire au désir exprimé par M. Saint-Hérant.

9° Un avis adressé par M. Chardon jeune, propriétaire à Châtillon, rue de Fontenay, 19, qui admettra dans son jardin, les lundis et vendredis, de midi à quatre heures, les membres de la Société désireux d'examiner ses arbres fruitiers.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère demande pour MM. Lhérault-Salbœuf un rappel de prime de première classe, et pour M. Vavin, le rappel de la prime que lui ont déjà value antérieurement ses présentations de Fenouil d'Italie. Il remercie les autres présentateurs.

2° Les trois autres Comités demandent que les présentateurs d'objets rentrant dans leurs attributions reçoivent des remercîments au nom de la Société. En particulier, le Comité d'Arboriculture déclare que la Poire présentée par M. Delavier lui semble mériter d'être propagée ; c'est, dit-il, un fruit de grosseur moyenne, dont la chair est demi-fine, juteuse, suffisamment sucrée, au total, bonne pour la saison et de très-longue garde, dont les échan-

tillons s'éloignent, cette année, du type de la Tardive de Toulouse; de son côté, le Comité des Arts et Industries horticoles émet l'avis que le châssis présenté par M. Collard-Noiron a été construit d'après une idée ingénieuse, mais laisse un peu à désirer au point de vue de l'exécution, et que d'ailleurs il n'est pas possible d'affirmer *à priori* qu'il offrira, dans la pratique, tous les avantages que lui attribue l'inventeur. Le même Comité, ayant eu à examiner un pressoir pour fruits, présenté dernièrement par M. Bernier, de Beaupréau, déclare que cet appareil devrait être adressé à la Société d'Agriculture plutôt qu'à celle d'Horticulture.

Les propositions des divers Comités sont mises aux voix et adoptées.

M. Duchartre met sous les yeux de la Compagnie, au nom de M. Lainé, d'Avranches, des Poires Doyenné d'Alençon, présentant cette particularité déja signalée l'an dernier par M. Lainé, que, sur leur pédoncule se sont développés des bourgeons (yeux) plus ou moins nombreux. Cette année, ce fait s'est produit sur tous les rameaux de prolongement.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie que les greffes de Pommiers variés qui avaient été apportées de Russie par M. Regel, directeur scientifique du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, se sont trouvées tellement sèches, quand on les a déballées, qu'il sera impossible d'en tirer le moindre parti.

Il est donné lecture d'un rapport sur les cultures de Pêchers de M. Chevalier aîné (Désiré), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine). M. MICHELIN, rapporteur.

Les conclusions de ce rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et un quart.

SÉANCE DU 12 MAI 1864.

PRÉSIDENCE DE M. BRONGNIART.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Duchartre dit qu'un illustre

savant de Genève, avec qui il causait dernièrement, lui a adressé une question qu'il croit devoir transmettre à la Société. Ce savant lui demandait pourquoi les horticulteurs de Paris cultivent à peu près exclusivement l'Asperge de Hollande, dans laquelle la portion bonne à manger se réduit à presque rien, au lieu d'adopter pour leurs cultures l'Asperge d'Ulm, dans laquelle il y a beaucoup plus à manger, et qui n'en est pas moins belle pour cela. En Allemagne et en Suisse, on ne cultive que celle-ci et on s'en trouve fort bien.

M. Gauthier (R. R.) répond que si la portion comestible est plus longue dans les Asperges (du reste identiques à celle de Hollande) qui sont cultivées en Allemagne et en Suisse, cela tient à ce qu'on se presse moins de les récolter, ce qui a pour effet de les laisser devenir colorées sur une plus grande étendue. A Paris, on tient à ce que les Asperges aient une forte tige blanche, surmontée d'une extrémité bien faite et rose; les cultivateurs parviennent à ce résultat, mais en tombant en même temps dans l'inconvénient signalé.

Après ces observations, M. le Président met aux voix et la Compagnie vote l'admission de nouveaux Membres titulaires, qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Poiret, jardinier à Pontoise (Seine et Oise), 8 variétés de *Pommes de terre* dont il ne connaît pas les noms, et que le Comité de Culture potagère déclare ne pouvoir nommer, les tubercules en étant trop avancés.

2° Par M. Gauthier (R. R.) deux *Asperges* cueillies sur des plantes qui proviennent d'un semis fait en 1860.

3° Par M Crémont, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), deux *Melons* Cantaloup Prescott à fond gris.

4° Par le même, 6 *Pêches* Grosse Mignonne.

5° Par M. Poiret, de Pontoise, 18 variétés de *Pommes* dont il désire apprendre le nom, mais au sujet desquelles le Comité d'Arboriculture déclare ne pouvoir essayer une détermination, en l'absence de tout renseignement sur le bois et sur le feuillage des arbres qui les ont produites.

6° Par M. Deffaut (Charles), jardinier chez M. Haudos, à Loisy (Haute Marne), du *Raisin Frankenthal* malade.

M. Andry apprend à la Compagnie que ce Raisin est venu dans une serre dans laquelle se trouvait également du Chasselas. La maladie spéciale ayant envahi ces Vignes, on l'a combattue au moyen de soufre répandu sur les tuyaux du thermosiphon. Le Chasselas a été parfaitement guéri et n'a conservé aucune trace du mal, tandis que le Frankenthal, dès que ses grains ont eu la grosseur d'un pois, a pris une singulière couleur rougeâtre métallique, tout en atteignant sa parfaite maturité et en acquérant sa saveur ordinaire, ainsi qu'il est facile de le reconnaître sur les échantillons présentés.

7° Par M. Amy, arboriculteur, rue d'Enfer, 108, à Paris, un volumineux bouquet composé des fleurs de plusieurs variétés de *Rhododendron*.

M. le Président Brongniart donne de vive voix à la Compagnie quelques détails sur la magnifique Exposition florale de Bruxelles, à laquelle il a représenté la Société, en même temps que MM. Malet et Louesse, qui donneront prochainement à ce sujet un rapport écrit et circonstancié. La Société royale de Flore a, dit-il, profité, pour la tenue de son Exposition, d'une vaste construction qui avait été élevée par le gouvernement belge, en 1863, en vue d'une Exposition des Beaux-Arts. A sa demande, le Gouvernement a bien voulu conserver jusqu'à ce moment cette construction uniquement temporaire, qui formait deux grandes salles. En outre, la Société a garni de tentes le terrain environnant, de manière à posséder, au total, un grand espace couvert. Néanmoins la quantité de plantes exposées était telle qu'à peine a-t-on pu trouver place, entre elles, pour des allées et des sentiers. — L'Exposition était merveilleuse quant aux plantes d'agrément; elle était beaucoup moins remarquable sous le rapport des produits des cultures maraîchère et fruitière. On y voyait en quantité des plantes de serre admirables, même de ces grands végétaux qu'on ne peut guère rencontrer que dans les collections d'amateurs, parce qu'ils ont exigé de longues années de culture. On y admirait aussi de riches séries de plantes récemment introduites en Europe notamment par M. Linden, l'éminent horticulteur-botaniste qui, sous ce rapport, a

rendu, depuis plusieurs années, et rend encore tous les jours les services les plus signalés à l'horticulture européenne. Aux yeux de M. Brongniart, les collections de plantes nouvelles exposées par M. Linden l'emportaient en intérêt et en richesse sur celles de ses concurrents, bien que, parmi ceux-ci, se trouvassent MM. Veitch, de Londres, et M. Ambr. Verschaffelt, de Gand. Plusieurs amateurs avaient payé un large tribut à l'Exposition; parmi eux s'est distinguée surtout Mme Legrelle-d'Hanis, qui a pris part à de nombreux concours, et qui l'a emporté, dans plusieurs, sur les horticulteurs le plus justement renommés de la Belgique. Les concours ouverts par la Société royale de Flore étaient en grand nombre, et dans presque tous on a compté jusqu'à cinq et six concurrents. Le Gouvernement belge a puissamment secondé la Société dans les efforts qu'elle faisait pour donner à cette Exposition l'importance d'un événement peut-être sans précédents dans l'histoire de l'horticulture européenne. C'est particulièrement la ville de Gand, centre de l'horticulture belge, qui a fourni les éléments de cette splendide exhibition florale, et les étrangers y ont à peine pris part. On y voyait en effet un fort petit nombre d'exposants anglais, en tête desquels on doit citer M. Veitch. Les produits de l'horticulture française s'y réduisaient à peu près à de beaux lots de Roses auxquels même ont été attribués les grands prix pour ce genre; enfin deux ou trois exposants représentaient la Hollande. Quant à l'Allemagne, elle s'était tenue entièrement à l'écart.

La Compagnie applaudit à ces détails intéressants et ses applaudissements redoublent lorsque M. Lucy, qui s'était également rendu à l'Exposition de Bruxelles, lui apprend que le Gouvernement belge a conféré sa décoration à M. Brongniart, non-seulement pour le remercier de la part active qu'il a prise aux travaux du Jury, mais encore, et surtout afin de lui donner un témoignage éclatant de son admiration pour les beaux travaux dont ce savant éminent a enrichi la science des plantes.

M. le deuxième Vice-Président Lucy remplace M. Brongniart au fauteuil.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Des lettres par lesquelles MM. Lemon et de Belleyme annon-

cent qu'ils acceptent les fonctions de Jurés, pour la prochaine Exposition, et M. Chevalier exprime le regret de ne pouvoir, pour cause de maladie, prendre part aux opérations du Jury.

Un certificat pour longs et bons services délivré par M. Dubarle, propriétaire au prieuré de Pomponne (Seine-et-Marne), au sieur Laigniel (Noël), qui est à son service comme jardinier depuis l'année 1830.

3° Une lettre dans laquelle M. Laizier, Président de la Société de secours mutuels des jardiniers-horticulteurs du département de la Seine, adresse les plus vifs remercîments au sujet de l'appui que la Société impériale et centrale prête à cette utile association en lui payant une somme annuelle de 300 fr., en mettant à sa disposition des salles dans lesquelles elle puisse tenir ses séances extraordinaires, etc. M. Laizier expose, dans sa lettre, l'état actuel de la Société de secours mutuels dont le fonds social s'élevait, le 14 avril dernier, à 41 228 fr. 79 c., et qui comptait, à la même date, 607 membres. Enfin il rappelle les importants avantages que cette utile association assure à ses membres desquels elle n'exige, en retour, qu'une cotisation de 1 fr. par mois.

4° Une demande de délégué adressée par le Secrétaire de la Société d'Horticulture de la Dordogne qui ouvre son Exposition le 14 de ce mois.

M. le Secrétaire-général fait observer qu'il est trop tard pour qu'il soit possible de faire droit à cette demande, les opérations du Jury, auxquelles devrait prendre part le délégué de la Société centrale, devant commencer après-demain, dès 8 heures du matin.

5° Des demandes analogues adressées par diverses Sociétés d'Horticulture en vue des Expositions qui doivent avoir lieu à Alençon, à Beauvais, à Bordeaux, au Mans et à Mulhouse.

Les délégués que M. le Président charge de représenter la Société impériale et centrale dans le Jury de ces diverses Expositions sont : M. Rivière pour Alençon, M. Verlot pour Beauvais, M. Labouret pour Bordeaux, M. Pépin pour le Mans, et M. André pour Mulhouse.

6° Une lettre dans laquelle un Membre, qui garde l'anonyme, demande s'il lui est possible, sans graves inconvénients, de

replanter un terrain actuellement encore couvert de plantations qui doivent disparaître prochainement.

Un Membre fait observer qu'une lettre anonyme ne devrait pas être prise en considération; néanmoins, après une conversation sur la question soulevée par l'auteur de la demande, M. le Président renvoie la lettre au Comité d'Arboriculture, vu qu'il s'agit là d'un sujet qui a un intérêt évident.

7° Une lettre dans laquelle M. Garnier, propriétaire aux Ternes (Seine), rapporte les bons effets qu'il a obtenus contre les Fourmis par l'emploi d'eau sucrée ou miellée à laquelle il ajoutait de l'oxyde arsénieux dans la proportion d'un dixième en poids de la solution. En diverses circonstances, il lui a suffi de placer une soucoupe remplie de ce liquide dans des lieux où abondaient les Fourmis pour voir ces insectes disparaître sans qu'il pût découvrir ce qu'ils étaient devenus.

A ce propos, M. Gosselin dit que l'eau miellée permet de prendre des milliers de Fourmis.

M. Boisduval a reconnu que l'un des meilleurs moyens de s'en débarrasser, dans les jardins, sans nuire aux plantes cultivées, consiste à verser dans les fourmilières de la benzine étendue d'eau.

8° Une demande de Commission adressée par M. Crémont, de Sarcelles (Seine-et-Oise). MM. Hardy, fils, Gontier et Rivière composeront la Commission demandée par M. Crémont.

9° Une brochure de M. J.-B. Verlot, jardinier en chef de la ville de Grenoble, intitulée: *Du Noyer et de ses produits dans les cantons de Tullins et de Vinay (Isère)*. Des remercîments seront adressées à l'auteur de ce mémoire.

10° M. Duchartre fait hommage à la Société, au nom de M. Daudin, d'un ouvrage que cet honorable Membre vient de publier sous le titre de : *Nouveau Théâtre d'Agriculture*. — M. le Président remercie, au nom de la Société, l'auteur de cet important ouvrage.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle a eu le malheur de perdre plusieurs de ses Membres, depuis peu de temps, savoir : MM. Biais, Dupuis-Scevolo, Leyé-Saint-Ange, Danguillaume (A.), Hersent, Thory, L'Auxerrois.



M. Bouchard-Huzard offre à la Compagnie un travail étendu qu'il vient d'exécuter. Ce sont trois grands tableaux synoptiques dans lesquels est indiquée, année par année, la composition du bureau dans les Sociétés d'Horticulture de Paris, depuis leur fondation. Ce relevé est complet, sauf, quant au Cercle d'Horticulture de la Seine, pour les deux premières années, pour lesquelles il a été impossible jusqu'à ce jour de se procurer le moindre renseignement.

M. le Président remercie, au nom de la Compagnie, M. Bouchard-Huzard au sujet du don de ces tableaux, qui pourront être consultés utilement en maintes occasions.

M. Pigeaux propose de placer ces trois tableaux, après qu'ils auront été encadrés, dans la salle des séances. Cette proposition est adoptée.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, proposent d'adresser des remercîments aux auteurs de ces présentations. En outre, le Comité de Culture potagère demande qu'une prime de 2e classe soit accordée à M. Crémont pour ses deux beaux Melons, et sa proposition est adoptée. De son côté, le Comité d'Arboriculture demande qu'une prime de 3e classe soit donnée au même horticulteur pour ses 6 Pêches qui sont fort belles, surtout comme étant le résultat d'une culture forcée.

Un Membre pense que cette dernière récompense est trop faible relativement aux soins et à l'habileté que révèlent ces beaux fruits. Après une conversation sur les circonstances qui ont amené le Comité à se décider, à la majorité d'une seule voix, pour une simple prime de 3e classe, M. le Président met aux voix la proposition faite par un Membre, et appuyée par plusieurs autres, d'accorder à M. Crémont, pour ses 6 Pêches, une prime de 2e classe. Cette proposition est adoptée, et M. Crémont reçoit des mains de M. le Président les deux primes de 2e classe qui viennent de lui être accordées.

M. Rivière demande et obtient la parole. Il rappelle qu'il a entretenu la Compagnie, dans l'une des séances précédentes, de l'inclinaison des cordons de Vigne et des branches d'arbres fruitiers. Or, il y a quelques jours, en lisant le Cours de culture de Philippar, dont la publication remonte à l'année 1840, il a été surpris d'y

trouver des indications précises sur ce sujet. Il y a vu notamment une planche qui représente non-seulement des arbres à branches arquées d'après la méthode proposée par Cadet-de Vaux, mais encore d'autres à branches inclinées d'après le système auquel on applique aujourd'hui le nom de M. Daniel Hooibrenk. Il y a mieux : il montre en effet une figure qui représente un arbre à branches inclinées d'après ce dernier système dans la traduction publiée en 1764, par Dupuy d'Emportes, de la Statique des végétaux de Hales. Il pense que cette figure doit être empruntée à l'ouvrage original.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur l'utilité qu'aurait l'adoption d'une nomenclature uniforme en latin pour les variétés fixes de plantes potagères ; par M. BOSSIN.

Après la lecture de cette note, dans laquelle M. Bossin rappelle que l'arbitraire est arrivé à ses dernières limites en matière de noms pour les variétés horticoles, M. Duchartre présente quelques considérations sur les inconvénients immenses qu'entraîne pour l'horticulture l'absence de tout principe dans la formation de ces noms, chacun les prenant dans le cercle de ses parents, de ses amis, de ses clients, ou les cherchant dans sa langue maternelle. Il résulte de là, dit-il, une extrême difficulté d'échapper à des confusions nuisibles, et un mélange de noms empruntés à toutes les langues européennes qu'il serait à peu près impossible de retenir avec leur orthographe et leur prononciation, et qu'on n'entend guère par conséquent ou qu'on ne lit que défigurés de manière à être entièrement méconnaissables. Sans doute le moyen que M. Bossin propose pour remédier à ce mal mériterait d'être pris en sérieuse considération ; mais M. Duchartre craint que l'adoption n'en rencontrât de sérieuses difficultés, chaque nation tenant essentiellement à l'usage exclusif de sa langue, chaque horticulteur étant résolûment attaché à ses habitudes, et l'horticulture devant dès lors, selon toute apparence, se complaire indéfiniment dans le défaut complet de règles et de méthode dont elle souffre cependant tous les jours.

2° Rapport sur la classification des Pêchers proposée par M. Lepère ; M. EUG. FOURNIER, Rapporteur.

3° Rapport sur une charrue-ratissoire inventée par M. Briet, de Luzarches ; M. BOREL, Rapporteur.

Le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses est mis aux voix, sur la proposition du Rapporteur, et voté par la Compagnie.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1864.

MM.

1. BELLANT (Edmond-Victor), entrepreneur de peinture et vitrerie, à Montmorency (Seine-et-Oise) ; présenté par MM. Brongniart et Pépin.
2. CLASCUN (de), rue du Chemin de Versailles, 37, à Paris ; et au château d'Aurés, par Cadillac (Gironde) ; par MM. Masse et Laloy, fils.
3. DESFORGES (Etienne), route de Paris, 48, à Châtillon (Seine) ; par MM. Teston et Laloë.
4. DUMAS (A.), jardinier en chef de la ferme école de Bazin, près Lectoure (Gers) ; par MM. Brongniart et Pépin.
5. DUPUIS (Alphonse), jardinier-chef chez M. Ménier, à Noisiel-sur-Marne (Seine-et-Marne) ; par MM. Servant et Ménier.
6. LELONG et Cie (F.), fabricants de jardinières de fantaisie, rue Saint-Georges, 23, à Paris ; par MM. Andry et Bouchard.
7. LEROY, chef d'institution, rue du Faubourg-Saint-Jacques, impasse Longue-Avoine, à Paris ; par MM. le docteur Boisduval et Andry.
8. LETOURNEUR (Pierre), route d'Orléans, 71, à Paris ; par MM. Domage et Lecomte.
9. LORETTE (Narcisse), fabricant d'appareils de chauffage, à Taverny (Seine-et-Oise) ; par MM. Eugène Vavin et Lierval.
10. MARAUX, propriétaire, rue du Moulin, 36, à Vincennes (Seine) ; par MM. Duclos et Corbay.
11. MARSAUX (Henri), maire de Nesles, à Nesles, par Château-Thierry (Aisne) ; par MM. Marsaux et F. Moreau.
12. MONTARLOT, agent voyer, rue de la Tannerie, 9, à Auxerre (Yonne) ; par MM. A. Frontier et F. Malot.
13. PETIT, maire de Chantilly, à Chantilly (Oise) ; par MM. Andry et Lhuillier.
14. RENARD (Anatole), jardinier chez M. Hotang, à Sèvres (Seine-et-Oise) ; par MM. Hardy fils et Louesse.

15. Vitry (Etienne), horticulteur, rue Cuve-du-Four, 42, à Montreuil (Seine); par MM. Michelin et Félix Malot.

16. Vitry (Noël), horticulteur, rue Cuve-du-Four, 42, à Montreuil (Seine); par MM. Michelin et François Malot.

SÉANCE DU 12 MARS 1864.

MM.

1. Bazinghen (Charles de), boulevard de Sébastopol, 39 (rive gauche), à Paris; présenté par MM. le comte de Clocheville et le vicomte de Paillhou.

2. Weiss (Gaspard), manufacturier à Kingerscheim, par Mulhouse (Haut-Rhin); par MM. Corbay et Duclos.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE MAI 1864.

Agriculteur praticien (25 avril, 10 mai 1864). Paris; in-8°.

Agriculture et Horticulture, par M. Lelèvre-Béart. Beaucourt (Ardennes); in-8.

Ami des Champs (mai 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 avril et 15 mai 1864). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (avril 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Coulommiers (année 1863). Coulommiers; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur Gaetan Cantoni; 10 mai 1864). Milan; in-8°.

Apiculteur (mai 1864). Paris; in-8°.

Bulletin agricole de Lons-le-Saunier (15 mai 1864). Lons-le-Saunier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Brest (année 1862). Brest; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (mars 1864). Boulogne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (n° 3, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (mai 1864). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (avril 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 7, novembre 1863). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers (IV, 3° série, 1863). Angers; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (avril 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhône (mars 1864); Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (1er trimestre de 1864). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers (avril 1864). Anvers; in-8°.

Bulletin de la Société de Pomologie de Chauny (avril 1864). Chauny; in-8°.

Bulletin de l'Union des arts (mars 1864). Marseille; in-8°.

Catalog von Gewaechshaus-Pflanzen (*Catalogue des plantes de serre de* M. LAURENTIUS, à Leipzig). Leipzig, 1864; broch. gr. in-18 de 82 pages.

Courrier des familles (1er, 10, 20 mai 1864); feuille in-4°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 25 avril et 10 mai 1864). Turin; in-8°.

Del modo di compilare i cataloghi (*sur la manière de rédiger les catalogues de graines des jardins botaniques*; par le Dr ATTILIO TASSI). Lucques, 1856; broch. in-8° de 15 pages.

Della fruttificazione dell' Hoya carnosa (*sur la fructification de l'Hoya carnosa*; par M. le Dr ATTILIO TASSI). Milan, 1856; broch. in-8° de 14 pages.

Gazette des Campagnes (30 avril, 7, 14 et 12 mai 1864); feuille in-4°.

Horticulteur français (mai 1864). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins*; *journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; février et mars 1864). Milan; in-8°.

Illustration horticole (avril 1864). Gand; in-8°.

Institut (27 avril; 4, 11 et 18 mai 1864). Paris; feuille in-8°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. DECAISNE (68e, 69e et 70e livraisons). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (avril 1864). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (novembre 1863). Dijon; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. GEORGE W. JOHNSON et ROBERT HOGG; 3, 10, 17 et 24 mai 1864). Londres; in-4°.

Le marquis de Turbilly, agronome angevin du XVIIIe *siècle*, par M. GUILLORY, aîné. Paris 1862; grand in-18 de XX et 286 pages.

Maison de Campagne (15 avril et 1er mai 1864). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne (année 1863). Châlons-sur-Marne); in-8°.

Notice sur l'emploi du sel en Agriculture, par M. HOBITZ, père. Grenoble; broch. in-8.

Nouveau théâtre d'Agriculture, par M. H. Daudin. Paris, 1864; in-8° de VIII et 643 pages.

Proceedings of the royal horticultural Society (*Actes de la Société royale d'Horticulture*; vol. IV, n°s 7 et 8, mai 1864). Londres; in-8°.

Rapport sur l'Exposition universelle de 1862. Paris; in-4°.

Revue agricole et horticole de la Société du Gers (avril 1864). Auch; in-8°.

Revue horticole (16 mai 1864). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (avril 1864). Marseille; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (avril 1864). Lyon; in-8°

Revue du Monde colonial (avril 1864). Paris; in-8°.

Science pour tous (28 avril; 5, 12, et 19 mai 1864). Paris; feuille in-4°.

Société d'Horticulture de Tarn-et-Garonne (Annuaire de 1864). Montauban; in-8°.

Société d'Horticulture du Doubs (juillet, août, septembre et octobre 1863). Besançon; in-8°.

Société d'Horticulture de la Gironde (Exposition de juin 1864). Bordeaux; in-8°.

Sud-Est (avril 1864). Grenoble; in-8°.

Sulla Flora della provincia senese è Maremma toscana (*sur la Flore de la province de Sienne et de la Maremme de Toscane*; par le Dr Attilio Tassi). Sienne, 1862; in-8° de 63 pages.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg; mai 1864). Londres; in-8°.

Traité théorique et pratique d'Arboriculture, par M. J.-L. Préclaire. Paris, 1864; in-8° de IV et 184 pages, avec atlas in-4° de 15 planches lithog.

Una visita all' Esposizione (*une visite à l'Exposition florale de Florence*, par le Dr Attilio Tassi). Milan, 1856; broch. in-8° de 7 pages.

Wochenschrift für Gærtnerei (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur Ch. Koch, n°s 16, 18 et 19 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*, mai 1864). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Le Pissenlit, sa culture et son produit;

Par M. Lebeuf, d'Argenteuil.

Le Pissenlit est, comme on le sait, une plante comestible que l'on utilise pour faire des salades qui sont très-fort du goût de certaines personnes et qui plaisent même généralement. On n'en a pas encore fait, que nous sachions du moins, l'objet d'une culture spéciale ou sérieuse en France.

Amateur passionné de salades et surtout de Pissenlit, nous avons essayé de le cultiver, et les bons résultats que nous avons obtenus de nos essais nous engagent à recommander cette culture, et à faire connaître les moyens, fort simples du reste, que nous avons employés. Voici comment nous procédons:

Nous semons en avril, mai ou juin, et même plus tard, selon l'époque à laquelle nous avons du terrain libre, de la graine de Pissenlit (Dent-de-Lion), dans un terrain meuble et bien préparé, avec ou sans engrais. Nous arrosons jusqu'à la levée, si le sol est sec, et même jusqu'à ce que la plante ait acquis des feuilles; puis nous l'abandonnons à elle-même, sauf quelques sarclages, car elle est très-rustique.

Si nous voulons consommer cette plante en novembre, nous la buttons à la fin de septembre; si nous ne devons la consommer qu'en février ou mars, nous ne la buttons qu'en novembre ou même en décembre. Dans le premier cas, nous jetons 5 à 6 centimètres de terre par-dessus; dans le second, nous en mettons de 8 à 10 centimètres.

Pour butter on prend de la terre dans les planches qui sont tout à côté, et si l'on sème en plein, on ménage des sentiers assez larges pour fournir toute la terre nécessaire au buttage.

Dans les jardins bourgeois, et partout où l'on ne tient pas compte de l'étendue du terrain consacré à la culture potagère, on peut semer en rigoles profondes de 12 centimètres, qu'on remplit pour faire blanchir la plante.

Cette culture nous a produit, dans une terre des plus sèches et très-légère, de 1 kilog. 5 à 2 kilog., par mètre carré, selon que la consommation avait lieu en décembre ou en mars.

On peut facilement, dans la culture maraîchère, semer le Pissenlit avec d'autres plantes qui s'enlèvent de bonne heure, et l'obtenir ainsi en récolte dérobée : le produit en serait diminué; mais, assurément, il aurait encore une valeur qui ne serait pas à dédaigner.

On trouve facilement le débit du Pissenlit sauvage; il est donc certain que celui du Pissenlit cultivé serait plus assuré encore; car la salade que donne celui-ci est plus tendre, plus belle et plus succulente. Elle ne manquerait pas d'obtenir une faveur marquée, et de trouver place sur toutes les tables. Le Pissenlit, du reste, est infiniment meilleur que la Mâche et beaucoup plus productif. Il est hors de doute que ceux qui s'adonneraient à sa culture en retireraient des avantages réels.

Note complémentaire sur le Pissenlit remise, à la demande de la Commission de rédaction, par M. Louesse.

D'après mon expérience et aussi d'après la méthode suivie au Potager impérial de Versailles, il faut semer en mars et choisir les plants les plus vigoureux et les plus étoffés pour les repiquer. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui disent qu'il suffit d'aller les arracher dans les prés pour les replanter. Par ce dernier moyen, on n'a que des plantes maigres et qui le plus souvent ont des feuilles trop découpées et pas assez larges. Dans un semis on a la faculté de choisir les pieds qui offrent les qualités voulues.

Le Pissenlit n'est pas délicat, et pour peu qu'on lui donne quelques soins, on en obtient de très-beaux sujets qui peuvent produire l'année suivante.

On doit commencer à couvrir les plantes vers le 15 décembre. Pour cela on se sert de terreau usé qu'on étend sur une épaisseur de 10 centimètres. On peut commencer à couper vers le 20 février. Ce produit dure jusqu'en avril, époque où l'on doit enlever la couche de terreau.

Les pieds de Pissenlit peuvent durer un nombre indéterminé d'années et donner, les années suivantes, une récolte encore plus abondante, par la raison que, les touffes ayant pris plus de développement, le produit en est plus considérable.

Non-seulement le Pissenlit est fort recommandable comme

salade, mais encore il est excellent cuit à la façon de la Chicorée frisée.

Je ne l'ai pas essayé dans la cave, mais je sais de source certaine qu'il y réussit parfaitement.

A mon avis, cette plante n'est pas assez cultivée; elle pourrait rendre de très-grands services, si on voulait s'en occuper un peu plus. Je la trouve supérieure en qualité à la Chicorée sauvage Barbe de capucin; elle est tout aussi tendre et beaucoup moins amère.

Sur des Fruits nouveaux ou peu connus ;

Par M. Ch. Baltet, de Troyes (2e article et fin. Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 212-216).

Doyenné d'Alençon (janvier-avril). Excellente sorte, moins fertile que le Doyenné d'hiver, mais non sujette à se taveler.

Doyenné Downing (fin septembre). Assez bonne qualité.

Doyenné du Cercle (octobre-novembre). Fruit moyen; de peu de valeur.

Doyenné Goubault (janvier-mars). Fruit gros, ferme, moins bon dans une situation froide.

Dumon-Dumortier (décembre). Arbre généreux; fruit juteux, d'un goût relevé.

Fondante de Panisel. Véritable nom de la Poire *Délices d'Hardenpont d'Angers*, la *Délices d'Angers* de M. Decaisne.

Fondante de Tirlemont. Synonyme de *Beurré Dumortier*.

Forelle (octobre-décembre). Il serait plus correct de l'appeler *Truitée* (Truite, en allemand, *Forelle*). Charmant coloris, chair agréable.

Frédéric de Wurtemberg (septembre-octobre). Fruit exquis; arbre trop délicat, même sur franc.

Fulton (octobre). Fruit rond, grisâtre, ayant molli trop vite.

Général Bosquet (septembre). Bel arbre; fruit médiocre, pâteux.

Général Dutilleul (septembre). Arbre très-fertile; fruit moyen, oblong, rehaussé d'une eau vineuse.

Général de Lourmel (octobre-novembre). Ce fruit mûrit à une époque où il y en a trop de meilleurs.

Général Tottleben (octobre). Fruit superbe, dont la qualité ne

nous a pas complétement satisfait ; dégusté meilleur en Belgique.

Grand Soleil (décembre). Très-bon fruit reçu d'Écully sous le nom d'Auguste Jurie (Willermoz).

Haghens d'hiver (fin automne). Arbre très-fertile; fruit petit, assez ordinaire.

Heatcoth (octobre). Arbre pyramidal; fruit petit, fondant.

Hélène Grégoire (septembre-octobre). Fruit exquis, à chair très-fine, relevée de la saveur d'amande. Variété très-méritante. Arbre trapu, d'une bonne fertilité.

Henriette Bouvier. Arbre très-vigoureux.

Henri Caperon (octobre). Cette 1re fructification laissait à désirer.

Howell (octobre-novembre). Variété américaine d'une belle apparence, craignant les situations froides, pour le suc de sa chair.

Knight Edward (septembre). Apparence de la Belle Angevine; qualité médiocre.

Lawrence (novembre-décembre). Vigueur moyenne ; fruit moyen, de bonne qualité.

Lieutenant Poitevin (février-avril). Fruit d'ornement, à cuire.

Louis Grégoire (octobre-novembre). Chair mi-fondante, juteuse, aromatisée.

Mac Laughlin (décembre). Bon fruit; arbre délicat sur Cognassier.

Madame Millet (mars-mai). Arbre faible, plus convenable sur franc. La chair du fruit est fine, mi-cassante, sans fumet particulier. Il ne faut pas la confondre avec le *Beurré Millet*, fruit moyen, exquis, mûrissant en janvier.

Madame Verté (hiver). Épiderme d'un beau coloris pour la saison.

Marie Thérèse (janvier-mars). Assez beau fruit d'hiver, produit par un arbre à rameaux tourmentés; délicat sur Cognassier.

Morel (mars-mai). Médiocre, crue ou cuite. Son jus astringent nous la fait ranger dans les Poires à cidre.

Napoléon Savinien (mars). Belle vigueur. Fruit moyen, truité, coloré, mi-cassant, relevé.

Neufmaison (octobre). Assez bon fruit vendu sous différents noms.

Nouvelle Fulvie (décembre-février). Précieuse pour sa beauté et sa bonté; chair ferme, jaunâtre, excellente. Arbre fécond, à rameaux retombants. Gain de premier mérite.

Onondaga (octobre). Beau et bon fruit de table déjà connu sous le nom de Swan's orange. Délicat sur Cognassier.

Orpheline Colmar (septembre-octobre). Cette 1re production lui donne une mauvaise note. Le fruit est beau, mais âpre, et sa chair se décompose facilement. Arbre faible sur Cognassier, très-fertile.

Orpheline d'Enghien (janvier). Ce bon fruit produit par un arbre délicat a été apporté dans le but d'expliquer la confusion qui règne à propos de l'*Orpheline d'Enghien*, du *Beurré d'Hardenpont* et du *Beurré d'Arenberg*. Il n'existe point de Beurré d'Arenberg; c'est un synonyme applicable en Belgique à l'Orpheline d'Enghien, et en France au Beurré d'Hardenpont.

Passe-Colmar François (janvier). Excellente petite poire cultivée encore sous le nom de *Jean de Witt*. Le port de l'arbre est bien pyramidal.

Passe-Crassanne (décembre-février). Fruit hors ligne; l'échantillon présenté mesure 30 cent. de tour. La chair est fine, juteuse, exquise. L'arbre se comporte parfaitement en fuseau, en colonne, en cordon. Ses épines disparaissent par le fait d'une multiplication raisonnée.

Prémices d'Ecully (octobre). Ce fruit tient bien à l'arbre; il est moyen, bossué et coloré comme la Duchesse; la qualité en est bonne.

Prince Albert (janvier-avril). Fruit pyriforme, à chair ferme, de bonne qualité. Arbre d'un beau port élancé.

Princière (novembre). On dit que ce petit fruit est répandu en Allemagne sous le nom de *Kopetscher*. Ne l'envions pas à nos voisins.

Rousselet Jamin (octobre). Joli fruit vermillonné, mais d'une qualité qui n'arrive pas à la hauteur de la dédicace.

Rousselon (mars-mai). Deux variétés sont répandues sous ce nom, l'une par M. Dupuy-Jamain (c'est la vraie), l'autre par la Société Van Mons; toutes deux sont très-fertiles, à chair cassante et d'assez bon goût.

Saint-Germain Puvis (septembre-octobre). La forme et la couleur se rapprochent du Saint-Germain, plutôt que la saveur.

Saint-Vincent-de-Paul (janvier-mars). La peau rousse, la chair cassante, assez juteuse et relevée de ce fruit indiquent qu'il doit être également bon en compotes.

Sarrasin (mai-juin). Duhamel plaçait ce fruit au 1er rang ; nous l'avons retrouvé dans nos environs. Fruit de longue garde, assez bon cru, très-bon cuit. Arbre robuste et fertile.

Sénateur Mosselmann (février-avril). Petite Poire ronde, d'un coloris vert d'eau qui se change en jaune-primevère éclairé aurore ; chair mi-fondante.

Sorlus (février-avril). Bel arbre très-fertile ; beau fruit oblong, de qualité inférieure.

Sucrée blanche (septembre). Bon fruit, de moyenne grosseur.

Sucrée du Comice (septembre-octobre). Beau fruit comme une moyenne *Duchesse*, dont le grand défaut est de blettir, même sur l'arbre, sans l'annoncer.

Sylvange (octobre-novembre). Bon fruit de verger, aromatique, digne d'être plus connu.

Tardive de Toulouse (mars-mai). Très-beau et bon fruit, indispensable dans toute collection fruitière ; on l'appelle encore *Duchesse d'hiver*.

Tavernier de Boulogne (mai-juin). Si l'on veut profiter de la beauté et de la bonté de cette Poire à compotes, il faut la cueillir en dernier lieu, et la faire cuire à l'arrière-saison.

Thompson (novembre). Fruit beau et bon, à cultiver.

Vauquelin (février-avril). Variété recommandable pour la beauté de son arbre et les précieuses qualités de son fruit. Il paraît que dans le Nord, l'espalier lui est nécessaire.

Vineuse d'Espéren (septembre-octobre). Fruit fondant, réellement vineux. Le port de l'arbre est quelque peu tourmenté.

Wredow (octobre). Ces belles et bonnes Poires sont le résultat de greffes de boutons à fruit. L'écorce de l'arbre est crevassée.

Zéphyrin Grégoire (décembre). Excellente petite Poire venant par trochets.

Zéphyrin Louis (janvier-février). Assez beau fruit rond et plat, se groupant par bouquets, et tenant bien à l'arbre. Sa chair, ni fondante ni cassante, a été de meilleure qualité l'année dernière. L'arbre est très-vigoureux ; les yeux placés à la base des branches charpentières sont sujets à s'éteindre.

A cette liste de fruits exposés sous les yeux de la Société, nous

ajouterons nos observations sur quelques variétés plus hâtives, également nouvelles ou peu répandues :

Bergamotte Reinette (août-septembre). Meilleure en 1862 qu'en 1863.

Beurré Oudinot (commencement de septembre). Fruit délicieux, ayant, par la forme, la couleur et l'arome, quelque rapport avec la *Bonne Louise d'Avranches*. Arbre vigoureux, produisant au sommet des rameaux.

Boutoc (août-septembre). Fruit délicieux, d'une saveur très-agréable et aromatisée ; il demande à être entrecueilli. Arbre très-vigoureux, fertile.

Colmar d'été (août-septembre). Petit fruit musqué, de médiocre valeur.

Doyenné Nérard (août). Joli petit fruit diaphane et cassant dans le genre du *Blanquet*, de qualité ordinaire. Arbre très-fécond.

Doyenné Saint-Roch (mi-août). Beau fruit qui se colore, mûrit et blettit sur l'arbre. A rejeter.

Madame Treyve (août-septembre). Variété du premier mérite par la grosseur et la qualité surfine de son fruit, ainsi que par la beauté de son arbre.

Monchallard (août-septembre). Belle Poire, bonne Poire, meilleure encore lorsqu'elle est entrecueillie.

Monseigneur des Hons (août). Très-bon fruit relevé du goût du *Rousselet*. En Belgique et en Allemagne, où cette nouveauté a déjà fructifié, elle a été reconnue excellente. Arbre d'une bonne production et d'une grande vigueur sur franc et sur Cognassier.

Ravut (août-septembre). Arbre ramifié, très-fertile. Fruit petit, mûrissant successivement, de bonne qualité.

Reine Caroline (août). Coloris blanc d'ivoire; chair comme du son.

Saint-Isaure (août-septembre). Beau fruit pyramidal, qui blettit sans que l'on s'en doute.

Sébastopol (août). Assez beau fruit, mais détestable.

Nous avons déposé en même temps sur le bureau de la Société impériale et centrale quelques magnifiques spécimens de *Beurré Clairgeau*, rendus colorés et brillants par un procédé fort simple; et d'énormes Poires *Van Marum*, bon fruit quand il est dégusté à

temps, très-bon cuit au vin, et qui généralement devient plus gros sur franc que sur Cognassier.

POMMES.

Les 70 variétés de Pommes présentées par nous se composaient de fruits gagnés en France, en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, en Belgique, et parmi lesquelles nous citerons :

Azéroly anisé, de la race des Fenouillets, et l'une des meilleures.

Belle de Doué et *Bonne de mai*, à végétation tardive, de longue garde, celle-ci étant d'un coloris flatteur.

Boston russet, à peau grisâtre.

Deuck mignonne, plus colorée, mais ne se conservant pas.

Dowton non pareil; d'une valeur secondaire.

Figue; d'une forme bizarre.

Friandise; de forme oblongue, couleur du Brugnon violet.

Grosser Bohnapfel; assez beau fruit, également à cidre.

Gooseberry; petit, blanc cire, médiocre.

Hawthornden, très-fertile, blanche, de fin d'automne.

Linneous pippin, beau et bon fruit de dessert; arbre très-ramifié, d'une floraison hâtive.

Merveille de Kew; sa fécondité constitue son mérite principal.

Newton pippin, la vraie, assez difficile à rencontrer.

Pearmain Sturmer; une des plus fertiles.

Pearmain Herefordshire, à chair trop neigeuse.

Pippin Breedon; fruit oblong, vert, ferme.

Pippin de Parker; de qualité ordinaire.

Pippin d'Oelkofen; petite, jaunâtre, d'un bon goût.

Pippin ponctué; se rapprochant de la Reinette franche.

Reinette des Reinettes (la vraie) appelée en pays étranger *Winter Gold Pearmain*.

Reinette Burchlarld; très-bon fruit d'automne, ayant le facies de la Pomme de caractère.

Reinette grande de Cassel; de provenance allemande; synonyme de *Reinette de Caux*; variété méritante, très-répandue en Normandie.

Reinette de Cusy, hautement vantée par la Société autunoise d'Horticulture. Tout nous porte à croire que c'est la Pomme envoyée plusieurs fois à la Société impériale et centrale provenant

de Beaune, de Montbard, de Semur, ou d'autres contrées de la Bourgogne, et qui n'a jamais été reconnue.

Reinette de Fournière ; fruit de verger, fertile et de bonne qualité.

Reinette des Carmes, d'une bonne fertilité et d'une saveur excellente.

Reinette Thouin, très-productive et de longue garde ; bon fruit de verger.

Reinette grise d'hiver ; probablement celle que Duhamel désigne sous le nom de *Reinette grise;* mais il existe plusieurs Pommes de ce nom ; telles sont :

Reinette grise d'automne ; très-fertile, de première grosseur, de première qualité crue ou cuite, et mûrissant encore en hiver.

Reinette grise de Dieppedal ; petit fruit acidulé, très-agréable.

Reinette grise de Portugal, appelée encore *Reinette grise de Champagne*, *Fenouillet monstrueux*, *Reinette grise Bardin*.

Reinette grise de Saintonge, très-productive, très-bonne et de longue garde.

Reinette grise Parmentier; fruit assez gros, mais sujet à se crevasser.

Reinette de Canada, grise; sous-variété fixée de la *Reinette de Canada*.

Wagener; insuffisamment étudiée.

Wellington; bonne Pomme d'hiver, vendue encore sous le nom de *Dumelow seedling ;* de même que l'excellente variété précoce *Borowitsky*, nous est revenue d'outre-Rhin, sous les noms de *Duchesse d'Oldenbourg* et de *Charlowsky* ou *Charlamowsky*.

Dans les Pommes d'apparat, c'est-à-dire plus ornementales que bonnes, signalons :

Beauty of the Wast, *Capucine de Tournay*, *Cœur de bœuf*, *d'Eve*, *Favorite de Morgane*, *Empereur Alexandre*, *Leardman Dereforshire*, *Lelieur*.

Les superbes *Belle Dubois*, *Joséphine*, *Ménagère*, sont ici comme points de comparaison.

PRUNES.

Une seule variété de Prune a été présentée par nous, la *Mirabelle tardive*, réunissant tous les titres qui la placent au 1er rang.

Arbre très-vigoureux, ramifié, très-fertile. Fruit petit, arrondi, vert lavé de rose; la chair a la saveur de la Reine Claude et de la Mirabelle, aiguisée d'un acidulé fort agréable ; sa maturité arrive en octobre.

A propos de Prunes, citons parmi les précoces : des *Béjonnières* et *Monsieur Jaune,* d'une grande fertilité, d'un joli coloris et d'une chair mielleuse, de toute bonté ; parmi les tardives : *Coe à fruit violet,* sous-variété fixée de la *Coe's golden drop* la *jaune tardive,* vigoureuse, fertile et bonne, que nous avons trouvée, croissant à l'état spontané, dans un village du département de l'Aube.

La *Reine Claude de Jodoigne,* qui mûrit entre les deux saisons, est une bonne sous-variété de la Reine Claude verte.

Prune tardive musquée. — Arbre vigoureux et très-fertile ; fruit assez gros, méplat, violet foncé ; chair très-juteuse, relevée d'un arome fort agréable. Cette variété obtenue dans notre établissement est non-seulement une des meilleures Prunes de table, mais encore la meilleure pour pruneaux.

RAISIN.

Une seule variété de raisin, le *Carmenet* ou *Cabernet,* récolte de ceps que nous avons rapportés du Médoc, en 1859. C'est une variété pour la grande culture, qui entre dans la fabrication des vins fins de Bordeaux. Nous avons observé que son bois est peu moelleux, ce qui lui permettra de résister aux gelées d'hiver, et sa végétation tardive le préservera des froids printaniers.

PÊCHES.

Nous avons récolté au mois de septembre deux magnifiques Pêches en plein vent :

Willermoz, très-grosse, arrondie, chaudement colorée, à chair jaune, sucrée, vineuse, exquise. *De Syrie,* également de 1re grosseur, plutôt ovale ou méplate, blanc verdâtre frappé ponceau ; chair acidulée, meilleure dans une situation chaude.

L'une et l'autre se reproduisent par le semis de leurs noyaux.

Cerises.

Bigarreau Cleveland; fruit gros, rose ambré, bon; mi-juin.

Guigne Ohio's beauty; d'une grande fécondité; fruit gros, rose sur fond ivoire; chair douce, exquise, de la mi-juin. La fleur de cette variété est large et belle.

Cerise de Planchoury; très-fertile, très-belle, carmin, acidulée-douce, très-bonne; juillet-août.

Cerise de Vaux; féconde, à bois court; fruit bien coloré, très-bon, à suc doux-acidulé, mûrissant en juin-juillet.

Cerise Duchesse de Palluau; fruit précoce, rouge clair, à chair aussi douce et aussi bonne que la *Belle de Choisy* et la *Reine-Hortense,* mais produisant davantage.

Griotte Acher; d'une grande fertilité; fruit assez gros, noirâtre, acidulé, bon pour ratafia, mûrissant tard si l'arbre est planté au nord d'un mur.

Liste de *Spiræa* rangés d'après l'époque a laquelle on doit les tailler.

Par M. Billiard.

1° A *tailler au printemps.*

Spiræa salicifolia alba.
— — rosea.
— — laciniata (Billiard).
— Billiardii.
— — longiflora.
— canadensis rosea.
— — alba (Billiard).
— Douglasii.
— Fortunei ou callosa.
— — paniculata (Billiard).
— — alba.
— — foliis variegatis (B.).
— eximia.

Spiræa californica.
— tomentosa.
— rosea grandiflora.
— floribunda.
— corymbosa.
— Regeliana.
— semperflorens (Billiard).
— pachystachys.
— Nobleana.
— Gontieri.
— californica species nova.
24 espèces ou variétés.

2° A tailler après la floraison.

Spiræa thalictroides.
— sorbifolia.
— picowensis.
— ariæfolia.
— Nicoudertii.
— aquilegifolia.
— sinensis.
— expansa nivea.
— Lindleyana.
— opulifolia.
— lævigata.
— Bella rosea.
— prunifolia flore pleno.
— — fleur simple.
— lanceolata ou Reevesii
— — — flore pleno.
— — — species nova (B).
— ulmifolia.

Spiræa pubescens.
— crenulata.
— cana.
— adiantifolia.
— chamædryfolia.
— Blumei (van Houtte).
— Kamaun.
— — à fleurs en épi (Billiard).
— rupestris (van Houtte).
— alpina.
— oblongifolia.
— amœna.
— hypericifolia.
— procumbens.
— grandiflora (exocordia).
— speciosa.
— confusa.
— Thunbergii.
— Hookeri.

37 espèces ou variétés.

RAPPORTS.

Rapport sur un ouvrage de M. le docteur Henri Issartier intitulé : Culture des arbres fruitiers a tout vent.

M. Duchartre Rapporteur.

Messieurs,

M. le docteur H. Issartier, de Monségur (Gironde), a présenté à la Société, il y a déjà plusieurs mois, la première édition de son ouvrage sur la culture des arbres en plein vent ou à tout vent, et plus récemment il lui a fait également hommage de la 2e édition de ce travail, en exprimant le désir qu'un Rapport vous fût fait à ce sujet. Chargé par M. le Président de donner satisfaction à ce désir, je dois avant tout prier la Société et surtout l'auteur de me pardonner le retard que j'ai mis à remplir la mission qui m'avait été confiée. Des motifs de natures fort diverses et tous indépendants de ma volonté m'ont seuls exposé à me voir adresser un reproche de négligence que je crois n'avoir pas mérité.

Le petit ouvrage de M. le docteur Issartier a eu déjà deux éditions qui se sont succédé à une année seulement d'intervalle. Ce succès dit assez qu'il répond à un besoin vivement senti dans nos départements du sud-ouest auxquels il est particulièrement destiné. En effet, dans cette partie de la France, le climat rend facile et fructueuse la culture des arbres fruitiers en plein vent, dont les produits trouvent un placement de plus en plus assuré et de plus en plus rémunérateur, grâce aux moyens de transport rapide que crée annuellement la confection de nouveaux chemins de fer. Malheureusement, dans ces mêmes départements, l'arboriculture éclairée et méthodique fait presque entièrement défaut. Des arbres, appartenant trop souvent à des variétés mal choisies ou nullement choisies, sont plantés dans les jardins et dans les champs sans l'emploi des soins reconnus essentiels pour en assurer le succès, et ils sont abandonnés ensuite à eux-mêmes, sans que l'art intervienne pour en diriger le développement ni en régler la production. C'est là un mal auquel M. Issartier s'est proposé de porter remède, et je ne doute pas qu'en effet son livre n'ait déjà ouvert les yeux de beaucoup de propriétaires et ne leur ait fait apprécier les avantages que doit leur procurer une manière de procéder moins primitive que celle qui leur était habituelle.

Cet heureux résultat sera, j'aime à le croire, d'autant plus sûrement obtenu, que l'ouvrage de M. Issartier est écrit avec une clarté remarquable et d'après un plan fort bien tracé. En effet, prenant son lecteur au début de l'instruction en matière d'arboriculture, supposant même qu'il n'a pas acquis encore la moindre connaissance de l'organisation végétale, l'auteur commence par présenter en un petit nombre de pages quelques données fondamentales relativement aux organes des plantes et aux principaux phénomènes de la vie végétale. Il pose ensuite les principes généraux sur lesquels repose la taille des arbres. Ces notions préliminaires une fois exposées, il aborde l'objet spécial de son ouvrage en commençant par appeler l'attention de son lecteur tour à tour sur le choix et la préparation du terrain dans lequel devront être faites les plantations, et sur le choix des arbres eux-mêmes au sujet desquels il indique les précautions malheureusement trop négligées qu'exigent la déplantation dans la pépinière, l'habillage des racines

auquel on procède tous les jours avec une brutalité déplorable, et la plantation avec les soins qui doivent la suivre, tels que arrosement, dans le cas de forte sécheresse, binages, protection de la tige et des racines. Arrivant à la taille de ces arbres qu'il a appris à planter, M. Issartier leur applique, dans une certaine limite, les principes rigoureux qui dirigent les arboriculteurs dans la formation et la direction des espaliers; au lieu d'abandonner les pleins-vents à leur développement naturel, il veut qu'on en forme la charpente, grâce à une taille raisonnée et régulière, par une série de bifurcations dont les membres seront le support et le point de départ des branches fruitières. Certainement c'est là une marche qu'il serait bon de suivre; mais est-il permis d'espérer que les propriétaires consentent à s'y assujettir pour des plantations faites généralement sur une grande échelle et dans des conditions qui peuvent faire naître d'assez grandes difficultés d'application? Il faut cependant savoir gré à M. Issartier d'avoir essayé de leur faire sentir l'importance d'une modification utile dans la manière de procéder qui leur est trop habituelle. Des figures intercalées dans l'ouvrage facilitent notablement l'intelligence des détails consignés à ce sujet dans le texte. — Ce chapitre fondamental est suivi d'un autre qui a également beaucoup d'intérêt, et qui traite de la restauration ainsi que du rajeunissement des arbres fruitiers déjà formés. On sent que la greffe avec ses divers modes doit y occuper une place importante. Cette première partie se termine par un exposé succinct des principales maladies auxquelles sont sujets les arbres fruitiers, et par l'indication des animaux qui les attaquent, ainsi que des moyens d'arrêter les ravages de ceux-ci lorsque ces moyens ont été révélés par l'expérience.

La 2e partie du petit volume publié par M. Issartier renferme une histoire culturale abrégée des principales espèces d'arbres fruitiers qui peuvent être cultivées pour la production des fruits de table. Ceux dont il y est question sont: 1° pour les fruits à pepins, les Poiriers, les Pommiers, le Cognassier, même l'Oranger, le Grenadier et le Cormier qui ne sont guère que mentionnés; 2° pour les fruits à noyau, le Pêcher, le Prunier, le Cerisier, l'Abricotier et l'Amandier; 3° pour les fruits dits en baie, le Figuier, 4° sous le titre

de fruits nuculaires, le Noisettier et le Noyer ; enfin pour les fruits à osselets, le Néflier et même le Châtaignier, dont le classement dans cette catégorie est difficile à expliquer. Les articles relatifs à ces arbres renferment l'exposé des conditions de sol, d'exposition, en un mot des différents détails qu'il est essentiel de connaître pour en effectuer la culture avec succès, et chacun d'eux est suivi de la liste des variétés les plus avantageuses pour la culture en plein vent; ils forment ainsi un complément essentiel à la première partie de l'ouvrage.

Là se terminait la 1er édition ; la seconde, qui n'en est qu'un nouveau tirage pour les 143 premières pages, renferme de plus un chapitre final de 10 pages, dans lequel l'auteur s'occupe de la récolte, de la conservation et du transport des fruits verts.

En résumé, comme j'ai tâché de le montrer, l'ouvrage de M. Issartier, quoique ne traitant qu'un point particulier de l'arboriculture, semble appelé à rendre service à cette branche importante de l'art horticole. En déterminant, dans les départements auxquels il s'adresse le plus spécialement, des modifications dans la plantation et la formation des arbres qu'on y cultive sur une grande échelle, en signalant les bonnes variétés auxquelles on doit donner la préférence, il amènera certainement une amélioration et une augmentation marquées dans les récoltes, et contribuera dès lors à l'accroissement de la richesse territoriale. Je crois donc qu'on ne saurait savoir trop de gré à cet habile amateur de l'avoir publié et, pour ce motif, je demanderai à la Société de vouloir bien lui adresser ses plus vives félicitations.

RAPPORT SUR UN OUVRAGE INTITULÉ : *Les fleurs de pleine terre.*

M. PÉPIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans une de nos dernières séances, il a été adressé à la Société impériale et centrale d'Horticulture un ouvrage ayant pour titre : *Les fleurs de pleine terre*. Ce livre contient la description et la culture des fleurs annuelles, vivaces et bulbeuses. Ayant été chargée de l'examiner, je viens aujourd'hui vous en rendre compte et vous dire tout d'abord qu'il est signé Vilmorin-Andrieux et compagnie.



Vous savez que déjà, en 1849, M. L. Vilmorin publia un volume in-8° sous ce titre : Instructions pour les semis de fleurs de pleine terre, avec l'indication de leur couleur, l'époque de la floraison, culture, etc. ; puis la Revue des nouveautés agricoles et horticoles, ou Annuaire des essais. Ces divers ouvrages sont classés méthodiquement suivant l'usage des plantes dans chacune des parties de la culture et par ordre alphabétique.

Le livre qui vient d'être publié et dont nous nous occupons aujourd'hui, est le développement et je dirai même le complément des éditions précédentes. Il est en deux parties, formées de plusieurs chapitres et sections, traitant :

Des graines et semis de fleurs de pleine terre;

Des plantes bisannuelles, semis et culture;

De la pépinière d'attente;

Des plantes vivaces;

Des plantes bulbeuses de pleine terre;

Des plantes aquatiques et de leur culture;

Des plantes alpines pour rocailles, bordures, etc.

Puis viennent la nomenclature et la description des plantes, classées par genre, avec l'indication de la famille à laquelle elles appartiennent. L'ordre alphabétique a été adopté, afin que les personnes qui s'occupent de l'ornement de leur jardin puissent y trouver plus facilement les plantes qu'elles désirent.

Cet ouvrage forme un volume in-16; il contient 1216 pages, quelques gravures et le dessin des plates-bandes, corbeilles et massifs des principaux jardins de Paris. Ces plans et dessins, comme on doit le penser, peuvent être modifiés suivant les circonstances, mais ils aident beaucoup dans la distribution d'un jardin relativement à l'harmonie des couleurs à qu'on doit faire entrer dans la composition des groupes.

Ce livre est tout spécial pour les plantes de pleine terre; néanmoins l'auteur a signalé, à la fin du volume et comme complément, les plantes de serre chaude à fleurs ou feuillage remarquables, qu'on livre à la pleine terre pendant une partie de l'année.

On lit avec intérêt des articles instructifs et très-complets sur certains genres et espèces de plantes que l'on ne rencontre dans aucun des ouvrages ayant trait à la floriculture. Je citerai entre

autres le genre *Canna*, si répandu aujourd'hui dans tous les jardins de l'Europe; l'article qui traite de sa culture, des espèces et variétés qui le composent, est une véritable monographie. Il en est de même d'un très-grand nombre de genres et d'espèces parmi lesquels je me bornerai à mentionner les suivants comme aperçu: le genre *Dianthus* (Œillet) occupe 26 pages; Les *Lilium* (Lis), 19; les *Primula* (Primevères), 18; les *Hyacinthus* (Jacinthes), 16; *Ranunculus* (Renoncules), 16; *Tulipa* (Tulipes), 14; *Matthiola* (Giroflées), 14; *Anemone*, 13; *Iris*, 11; *Delphinium* (Pied d'alouette), 10, etc.

Je dirai encore que tous les genres et espèces de plantes de pleine terre propres à la décoration des jardins, soit anciennes, soit nouvelles, et les variétés qu'elles ont produites, se trouvent décrites dans ce recueil.

Le goût de l'horticulture se propageant, cet ouvrage est appelé à rendre de véritables services aux personnes qui s'occupent de floriculture, car c'est un manuel qui manquait et avec lequel on aura sous les yeux la liste des plantes ornementales, leur culture, leurs dimensions, l'époque de leur floraison, leur couleur, leur nomenclature scientifique et vulgaire qui y est parfaitement observée. Enfin c'est un vade-mecum des plus utiles, une lacune remplie.

Le nom de Vilmorin, Messieurs, est connu de tous; la publication d'un nouvel ouvrage sous ce non est un service de plus rendu à l'horticulture. Nous devons féliciter aussi ses collaborateurs, M. Ignace Oehlkern, jardinier de la maison Vilmorin, qui a fourni tous les renseignements puisés dans sa longue pratique sur la culture des fleurs de pleine terre en général, et notre collègue M. Verlot, qui a traité avec beaucoup de lucidité et de savoir la partie botanique.

Je termine, Messieurs, en priant M. le Président de vouloir bien faire écrire une lettre de remercîments à l'auteur et de renvoyer ce rapport à la Commission de publication pour qu'il soit inséré dans le Journal de la Société.

RAPPORT SUR LES PÉPINIÈRES DE M. COCHET, A SUISNES (SEINE-ET-MARNE).

M. MICHELIN, Rapporteur.

Messieurs,

Notre association horticole a pour objet de donner aux uns les conseils de l'expérience, aux autres des éloges ou des récompenses : mais elle ne peut accomplir utilement sa tâche sans porter alternativement son attention sur chaque branche des cultures horticoles, sans remonter par exemple de temps en temps aux sources mêmes de l'arboriculture, à ces pépinières d'où sortiront tous les arbres de nos jardins.

Une pépinière modèle, surtout depuis qu'on vend des arbres tout dressés, est un jardin-école où les cultivateurs viennent puiser des notions instructives et cette émulation qui conduit au progrès. Je n'exagère rien en disant que, dans la contrée qui l'entoure, elle peut prendre le caractère d'un établissement d'utilité publique ; aussi me paraît-il à souhaiter que nos pépiniéristes nous donnent parfois l'occasion de nous rendre compte de leurs efforts et de constater leurs succès.

A ce point de vue, nous ne pouvions manquer d'accueillir avec intérêt une demande de visite qui a été formulée par M. Cochet, pépiniériste à Suisnes (Seine-et-Marne), en exécution de laquelle, le 11 septembre dernier, une Commission composée de MM. Chardon, Gosselin, Forest, Baron (Philibert), auxquels je fus adjoint comme Secrétaire, se rendit sur les lieux pour remplir son mandat. MM. Nallet et Maréchal voulurent bien nous accompagner.

L'établissement de M. Cochet est installé dans une vaste propriété qui comprend, autour de grands bâtiments, plus de 6 hectares d'un terrain de première qualité, clos de murs.

Dans cette enceinte, on voit tout ce qui a trait aux fleurs, aux plantes et aux arbustes d'ornement, à l'école fruitière, aux arbres dressés, aux Conifères etc.; dans la plaine et sur un excellent terrain sont répandues des pépinières d'arbres de toute nature.

En un mot, l'exploitation roule sur un ensemble de cultures de quarante hectares qui exige journellement le travail de quarante à cinquante ouvriers.

Dans cette vaste culture, les détails d'exécution ne sont aucunement négligés.

Les Roses, qui y figurent à l'un des premiers rangs, sont cultivées au nombre de quatre cents variétés, sans parler des variétés anciennes de collection qui sont conservées pour l'étude.

L'établissement a toujours fait une large part à la culture des Roses; il a mis dans le commerce la toujours merveilleuse Baronne Prévost obtenue par M. Desprez, la marquise Boccella, Mme Damème, Emma Dampierre, Comice de Seine-et-Marne également de M. Desprez, Charles Boissière. Toutes ces fleurs, ont eu leur règne; et si la mode en a négligé quelques-unes, leur nom a laissé d'agréables souvenirs.

Les semis faits dans les pépinières ont produit des fleurs egalement connues : les Roses Noisette Bougainville, Caroline Dérard, Scipion (île Bourbon), Société d'Horticulture de Melun, Arthur de Sansal et Souvenir de la Reine d'Angleterre qui a particulièrement réussi pour les cultures forcées, dans les mains de notre habile collégue, M. Laurent.

Devant la maison d'habitation, au nord, nous avons remarqué un assortiment de 60 variétés environ de Camellias que l'on cultive depuis dix ans en pleine terre, en garnissant le pied avec des feuilles et de la mousse, et en étendant au-dessus de vieux paillassons soutenus par des perches : ces plantes ont, en moyenne, 1 mèt. 50 cent., de hauteur.

Non loin de là, on voit, au nombre de plusieurs centaines de pieds, des *Rhododendron* variés, de 1 mèt. à 1 mèt. 30 cent., d'origine anglaise, un *Abies Menziesii* d'environ 6 mèt. de haut, un *Thuya* de 2 mèt. provenant de graines reçues de la Chine, poussant bien et très-compacte; plusieurs douzaines de *Sequoia sempervirens* de 5 à 6 mèt. de haut; un exemplaire de *Thuya gigantea* dont la hauteur est de 5 mèt., et qui passe pour le plus beau qui soit connu; un *Larix sibirica* de 6 ans de plantation et de 6 mèt. de haut; un *Sequoia gigantea* planté en 1856 et déjà parvenu à 5 mèt. de hauteur sur 3 mèt. 50 cent. d'envergure.

Les espèces les plus nouvelles de Conifères, entre autres les *Tuiopsis dolabrata, Sciadopitys verticillata, Abies Williamsoni, Larix Kœmpferii*, des *Abies Pinsapo* de 4 mèt. de hauteur; 75



espèces de Pins du Mexique; enfin, la collection des Chênes en 25 espèces ou variétés.

Toujours dans l'enceinte et sous les yeux du maître, nous avons examiné l'école fruitière et des arbres dressés; elle appela notre attention toute particulière.

Nous avons observé avec la plus grande satisfaction un carré de 1064 Poiriers économiquement dressés en palmettes de 2 à 4 étages sur des lignes symétriques tendues avec de minces fils de fer. Ces arbres sont plantés depuis 2 ans, à 1 mètre de distance en tout sens, et leur charpente est on ne peut plus régulière et équilibrée.

La surface du carré est couverte d'un paillis; l'ensemble des soins qui ont été donnés à ces jeunes élèves explique leur excellente et uniforme végétation.

Les Poiriers, dans ce bel enclos, sont cultivés sous tous les modes; la collection en est riche et se compose d'arbres en pyramide au nombre de 180, dont 144 de variétés anciennes et 36 de nouvelles. Il faut ajouter à ce compte 144 fuseaux et porter à 324 le total des variétés cultivées pour l'étude; enfin, en comprenant environ 100 variétés d'espèces très-répandues, on peut élever à 424 le nombre de celles qui sont cultivées et soumises à la greffe. On y voit des arbres fruitiers de toute sorte tout formés, des palmettes de 4 à 5 ans établies avec autant de goût que de précision, des pyramides et des fuseaux préparés depuis 2, 3 et 4 ans; le tout bien garni de branches, bien équilibré et dans les meilleures conditions de forme et de vigueur.

Disons un mot de ces sortes de haies minces et élevées ou plutôt des cloisons couvertes de feuillages fournis par des arbres fruitiers plantés obliquement, soit à 1 mèt., soit à 50 cent., selon qu'on les dresse sur une ou sur deux branches. L'entrecroisement de ces arbres compose de gracieux losanges et présente à l'œil un riche fond de verdure, qui fait ressortir avec avantage les beaux fruits qui s'en détachent.

Cette disposition donne le moyen de garnir rapidement les jardins; elle se prête à toutes les espèces d'arbres. Nous l'avons vue employée avec succès pour une plantation de Groseilliers à grappe, à fruits blancs.

Tous ces arbres sont conduits avec goût, charpentés avec symétrie, régulièrement ramifiés, enfin on ne peut mieux préparés pour la fructification qui, sur la plupart des sujets, était déjà abondante.

Je ne veux pas, Messieurs, quitter cette enceinte où s'exécutent des cultures si variées, sans vous parler du plaisir que nous éprouvâmes en retrouvant une petite Poire qu'il est regrettable de ne pas voir communément cultivée, parce qu'elle est délicieuse et a été obtenue par semis dans l'ancien jardin d'expérimentation de notre Société. Cette Poire juteuse, fondante, sucrée, parfumée, d'un excellent goût, en un mot, est la Bergamotte Poiteau.

Après avoir examiné cet enclos qui renferme des richesses horticoles vraiment intéressantes, nous avons été visiter les pépinières éparses dans la plaine. Nous les avons trouvées parfaitement tenues, et nous y avons remarqué des arbres de 1 à 2 ans, d'une force remarquable et hauts de 1 à 2 mèt.; des Pommiers sur Paradis en scions d'un an, d'une telle vigueur qu'en moyenne ils avaient atteint 1 mèt. 60 cent. de hauteur; enfin une plantation de superbes Pommiers à cidre, de 4 ans, dont la tige remarquablement lisse, ramifiée à 2 mèt. du sol, avait au milieu 11 cent. de circonférence.

Laissez-moi vous citer encore un magnifique carré planté par moitié de 24 000 Poiriers et Pommiers à cidre de 2 ans de greffe, surmontés de larges têtes développées uniformément à 2 mètres du sol, et dont les tiges ont en ce moment 6 cent. de circonférence.

Les arbres forestiers, les Conifères, ont leur bonne part dans les soins prodigués à tous; leur bon état le révèle. En général, les jeunes scions d'arbres fruitiers parvenus à 2 mèt. de hauteur dans leur première année ne sont pas rares, et les arbres conduits à hautes tiges sont littéralement de toute beauté.

Dans le tableau que je viens de vous tracer, Messieurs, on ne voit certainement rien de merveilleux, rien qui soit de nature à révolutionner l'art de former et de cultiver des pépinières; mais partout et dans toutes les parties de ce vaste cadre, rien ne donne prise à la critique.

Mais, Messieurs, si l'honneur du succès doit revenir au chef qui dirige, nous ne saurions trop encourager ces travailleurs habiles et intelligents, ces aides dévoués et expérimentés dont chacun

apporte un concours efficace pour conduire la branche de culture qui lui est confiée : MM. Hervé père, déjà médaillé par notre Société pour ses longs et honorables services, Marie Desmazures, Hervé, fils, élève zélé et capable de notre collègue M. Forest et spécialement chargé du dressage des arbres fruitiers.

Ces messieurs sont enrôlés dans notre corps; il est de notre devoir de les citer. Par leurs bonnes pratiques, ils ont bien mérité de l'horticulture.

Une culture satisfaisante et montée sur une vaste échelle est un fait remarquable dont la Commission est heureuse de vous apporter ici le témoignage : vous en apprécierez la valeur et vous voudrez sans doute, Messieurs, la signaler à l'attention en décidant le renvoi de ce rapport à la Commission des récompenses.

Rapport sur un outil tendeur présenté par M. Génalhac.

M. Millet, Rapporteur.

Une Commission, composée de MM. Arnheiter, Borel et Millet, a été chargée par votre Comité des Arts industriels, auquel vous l'aviez renvoyé, d'expérimenter un outil tendeur présenté par M. Génalhac.

Cet outil consiste en un morceau de bois ayant la forme d'un parallélipipède rectangle, armé à ses deux extrémités de platines en fer. Le tout est traversé par un axe aussi en fer, dont une extrémité se relève de quelques centimètres au-dessus de la face supérieure du bois ; l'autre extrémité de l'axe étant taraudée, celui-ci est mis en mouvement par le jeu d'un écrou à oreilles.

Sur le milieu de la surface du morceau de bois est une pièce en fer solidement établie dans le plan horizontal et dans le plan vertical de la partie relevée de l'axe. Cette partie relevée et la pièce de fer fixe sont, par le haut, entaillées pour recevoir et retenir, au moyen de petites vis d'arrêt, les extrémités de deux fils qu'il s'agit de rapprocher pour les tendre, après que préalablement ils ont été solidement attachés à des points bien fixes.

Pour opérer, il faut qu'à l'extrémité de chacun des fils à tendre il ait été formé un nœud assez gros et assez résistant pour bien

tenir dans les entailles dont il vient d'être parlé, et de plus une boucle, afin que l'opération terminée il y soit passé un menu fil de de fer destiné à maintenir la tension après le retrait de l'instrument.

Entre les mains des Commissaires l'outil a bien fonctionné. Les fils employés (nº 16) se sont bien tendus. Aussi estiment-ils que toutes les fois qu'il s'agira d'opérer sur un mur, où les points d'attache seront parfaitement résistants, le succès sera assuré; mais en sera-t-il de même quand il faudra tendre plusieurs fils sur des poteaux de contrespaliers n'offrant pas la rigidité d'un mur? Là les fils étant, en quelque sorte, solidaires, il sera presque impossible d'arriver à une tension égale des diverses lignes, sans une grande perte de temps, à cause du transport nécessairement réitéré de l'outil d'une ligne à l'autre.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, l'outil confectionné par M. Génalbac est un progrès. Il est certainement préférable à ceux de même genre qui jusqu'ici vous ont été présentés. Aussi, votre Comité croit-il devoir vous proposer d'autoriser l'insertion de ce Rapport dans votre *Journal*.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères.

Floral Magazine.

Rhododendron Princess of Wales. — *Fl. Mag.*, janvier 1864, pl. 177. — Rosage princesse de Galles. — (Ericacées).

Variété obtenue par M. Young, de Milford, comté de Surrey. Le fond de la fleur est d'un blanc pur, largement bordé d'un beau mauve intense; le lobe supérieur de la corolle, ainsi que la moitié adjacente des deux lobes latéraux, sont marqués de nombreuses macules ponctiformes brun clair. Les inflorescences de cette plante sont bien fournies et serrées; ses corolles sont d'une bonne substance; le feuillage en est d'un vert intense, un peu glauque; au total, l'effet général de l'arbuste est fort beau.

Rose Baron de Rothschild. — *Fl. Mag.*, janvier 1864, pl. 178. — (Rosacées).

Fort belle Rose d'origine française, que M. Dombrain déclare être l'une des plus belles, si ce n'est même la plus belle qui ait été mise dans le commerce l'an dernier. La fleur en est colorée en écarlate vif, très-grande et très-double, parfaite de forme.

Gloxinia, 3 var. — *Fl. Mag.*, janv. 1864, pl. 179. — (Gesnériacées).

Parmi les trois variétés de *Gloxinia* que figure le *Floral Magazine*, deux appartiennent à une nouvelle catégorie, celle que distinguent des fleurs rayées et maculées. Elles ont été obtenues par M. Breeze. L'une, nommée *Lady Emily Villiers*, a la fleur d'un beau rose-carmin qui devient plus intense vers la base du limbe; l'intérieur du tube en est blanc, et chacun des trois lobes inférieurs est parcouru par une large bande médiane de macules blanches, séparées par des lignes de la couleur du fond. La deuxième, qui a reçu le nom de *Lady Victoria Howard*, a la fleur mauve-bleuâtre, passant intérieurement à un rouge brun-foncé, tout particulier; l'intérieur du tube en est blanc. Le centre des trois lobes inférieurs offre une bande de macules blanches, disposées comme chez la précédente, mais plus irrégulière. Ces deux plantes ont la fleur inclinée. La troisième variété, *Mlle Suzanne de la Bouvellerie*, a la fleur dressée, colorée en violet-laque sur le limbe, blanche à la gorge et dans le tube tout entier.

Achimenes purpurea elegans et **Léopard**. — *Fl. Mag.*, janvier 1864, pl. 180. — Achiménès pourpre élégant et Léopard. — (Gesnériacées).

Ces deux variétés ont été obtenues par M. Parsons, de Welwyn, Herts. La première, *purpurea elegans*, a la fleur colorée en pourpre-violet foncé, avec la gorge orangé clair, ponctuée; sa teinte est nouvelle pour les *Achimenes*. Elle est très-florifère et le port en est excellent. La deuxième, *Leopard*, a la fleur plus grande, d'un beau rose Magenta, avec la gorge orange, bien ponctuée.

Chrysanthèmes Lord Clyde et **Saint-Margaret**. — (Composées).

De ces deux variétés, la première, due à M. Smith, a les fleurs d'un bel écarlate brun uniforme, à ligules bien imbriquées et en très-grand capitule; elle est naine et bien florifère; la deuxième,

obtenue par M. Pether, est d'un jaune d'ambre tirant vers l'orange. Le disque de ses très-larges capitules est fort convexe, formé de fleurettes serrées; il est entouré d'un assez large rayon que forment des ligules sur deux ou trois rangs.

Eranthemum tuberculatum Hook. — *Fl. Mag.*, fév. 1864, pl. 183. — (Acanthacées).

Voyez, pour cette plante, le *Journal*, IX, 1863, p. 52.

Schizostylis coccinea Backh. — *Fl. Mag.*, fév. 1864, pl. 183. — Schizostylide rouge-ponceau. — (Iridées).

Voyez, pour cette belle plante nouvelle, le *Journal*, X, 1864, p. 221.

Glaïeul Randle Jackson. — *Fl. Mag.*, fév. 1864, pl. 184. — (Iridées).

Ce *Glaïeul* constitue une variété très-distincte, dans laquelle la couleur du fond est pêche, et qui est marquée de bandes et macules rose-rouges; le pétale inférieur est couvert dans toute sa portion centrale par une grande macule rouge-pourpre foncé, coupée en deux par une ligne médiane claire, et s'éclaircissant graduellement vers les bords. La plante est vigoureuse, dit M. Dombrain.

Barkeria Skinneri superba. — *Fl. Mag.*, mars 1864, pl. 135. — Barkérie de Skinner, var. superbe. — (Orchidées).

Belle Orchidée de serre froide, qui l'emporte notablement en vigueur et en beauté sur l'ancien type de l'espèce à laquelle elle appartient par la grandeur de ses fleurs et par la longueur de ses inflorescences qui même se ramifient fréquemment.

Chrysanthèmes Pompons, 3 var. — (Composées).

La première variété, *Firefly*, est anémoniforme, à disque orange, entouré d'un large rayon écarlate; la deuxième, *Viola*, est violet-lilas à pointes blanches, très-double; elle est très-distincte; la troisième, *Lizzie Holmes*, est également fort-double, à ligules bien imbriquées, de couleur jaune-serin. La plante est naine et très-florifère. M. Dombrain déclare que c'est l'un des Chrysanthèmes pompons les plus beaux et les plus constants qui aient été encore obtenus.

Coccocypselon discolor. — *Fl. Mag.*, mars 1864 pl. 187. — Coccocypsèle discolore. — (Rubiacées).

Plante recommandée comme d'un charmant effet, en suspensions, par ses nombreux groupes de fruits en baies globuleuses, dont la

couleur est un bleu magnifique. La culture et la multiplication en sont faciles. Pendant l'été, elle se trouve bien dans une orangerie fermée, près des vitres, exposée au soleil. A l'approche de l'automne, il lui faut plus de chaleur, pour qu'elle puisse bien mûrir ses fruits qui l'embellissent pendant tout l'hiver. Pendant cette dernière saison, elle exige la serre chaude. On la multiplie facilement de graines et de boutures.

Œillets hybrides. — *Fl. Mag.*, mars 1864, pl. 188. — Caryophyllées).

Les plantes nommées par les Anglais *Œillets hybrides* ne sont pas autre chose que celles qui sont connues chez nous sous le nom d'*Œillets Fion*. Le *Floral Magazine* en figure les trois variétés : *striatiflorus*, à fleur rose-rouge, marquée de bandes et macules rouges; *Marie Paré*, à fleur blanche; *Rosette*, à fleur rose-saumon.

Illustration horticole.

Phrynium Van-den-Heckei Ch. Lem., *Ill. hort.*, nov. 1863, pl. 380. — Phrynie de Van-den-Hecke. — Brésil. — (Cannacées).

Cette plante a été mise dans le commerce par M. A. Verschaffelt, sous le nom de *Maranta Van-den-Heckei*. Le savant rédacteur de l'*Illustration horticole* croit y voir plutôt les caractères d'un *Phrynium*, sans avoir toutefois entière certitude à cet égard. C'est encore une introduction due à M. Baraquin, qui l'a découverte au Brésil. Elle forme une herbe vivace, haute d'environ 0m50. Ses feuilles toutes radicales et distiques ont un très-long pétiole engaînant dans le bas, où il est vert, cylindrique dans le reste de son étendue, où il est rouge-brun ; leur limbe ovale-lancéolé, aigu au sommet et rétréci vers sa base, est rouge-brun en dessous, coloré en dessus d'un vert métallique et lustré, avec de nombreux plis qui chatoient, selon l'incidence de la lumière, et il présente non-seulement une large bande blanche le long de sa côte médiane, mais encore deux autres bandes également blanches qui suivent le bord à quelque distance; ces trois bandes sont plus ou moins en zigzag ; elles se traduisent, à la face inférieure, par des bandes roses. Quant aux fleurs, elles sont insignifiantes; mais le magnifique feuillage de cette espèce la recommande suffisamment. Elle exige la serre chaude.

MÉMOIRE

(couronné par la Société)

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT.

Par M. B. VERLOT, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(*Suite.* Voyez le *Journal* x, 1864, pp. 243–256.)

2° *De la fécondation hybride dans les espèces vivaces.*

Comme dans les plantes annuelles ou bisannuelles dont nous venons de parler, dans les plantes vivaces les hybrides ne sont pas toujours stériles, contrairement à l'opinion qui est généralement admise de nos jours; la même instabilité se remarquera dès lors dans les produits; seulement ici, on le conçoit, il sera facile de les propager. Nous ne pouvons citer un meilleur exemple que les expériences de M. Naudin sur les *Linaria purpurea* et *vulgaris*.

En 1854, cet observateur féconda 6 fleurs de *L. vulgaris* par le pollen du *L. purpurea*; de ces 6 fleurs, 4 seulement donnèrent des graines qui, récoltées le 25 septembre et semées, les unes en novembre de la même année, les autres en avril suivant, donnèrent 30 plantes qui fleurirent toutes au mois d'août; 27 d'entre celles-ci n'étaient pas autre chose que le *L. vulgaris*, et les 3 autres, exactement intermédiaires entre les 2 types, présentaient des fleurs de moitié plus petites que celles du *L. vulgaris* et de couleur jaune pâle rayée de violet. La plupart de ces fleurs furent stériles; néanmoins quelques-unes donnèrent de bonnes graines qui, semées l'année suivante, ne levèrent point. De nouvelles graines recueillies en 1856, mais n'ayant été semées qu'en avril 1858, levèrent en si grande abondance que M. Naudin put en faire repiquer environ 400 pieds qui fleurirent tous à la fin de l'été.

Sur ces 400 pieds, 36 reproduisirent l'un des types, le *L. vulgaris*, avec cette seule différence que le palais en était un peu plus coloré en orangé; 44 pieds se trouvèrent assez semblables au 1er hybride de 1855; 22 pieds se rapprochèrent de l'autre type ou du *L. purpurea*; 1 pied unique reproduisit ce dernier, et le reste de la plantation représenta tous les degrés intermédiaires entre les premiers hybrides et la Linaire commune.

En choisissant et en semant ainsi les graines recueillies sur les individus les plus semblables à l'hybride primitivement obtenu,

M. Naudin put produire, pendant 6 générations, des individus qui rappelaient tout à fait cette forme intermédiaire. Dans chacun des semis il remarqua en outre, comme dans ses précédentes expériences, qu'un grand nombre avaient une tendance manifeste à retourner à l'un ou à l'autre des parents, et il put même obtenir à volonté ce retour complet vers l'un ou l'autre type en semant les graines recueillies sur les individus qui avaient une tendance à s'en rapprocher.

Faisons remarquer une particularité toujours constante dans les hybrides que nous venons de voir : c'est l'absence dans les produits de couleurs autres que celles ou une combinaison de celles des parents. Nous insistons sur ce caractère, parce que nous aurons occasion d'y revenir ; il nous servira à établir que jusqu'ici les faits prouvent que, par des fécondations hybrides, on n'obtiendra, dans quelque partie du végétal qu'elles se présentent, que des variations de coloris limitées à ceux des parents. Nous avons du reste d'autres exemples d'hybrides authentiques qui nous semblent très-concluants à cet égard. Nous les trouvons spécialement dans le genre *Begonia*, dans lequel on a pratiqué des hybridations extrêmement variées. En voici les exemples les plus saillants :

Les fécondations que M. Malet fils, jardinier en chef de M. le comte d'Haussonville, a entreprises, dans ces dernières années, entre différents *Begonia* nous semblent d'autant plus intéressantes à publier qu'elles ont été faites dans le but de produire des individus dont les cararctères avaient été en quelque sorte prévus par cet expérimentateur.

Désirant obtenir des plantes qui offrissent par le feuillage quelque ressemblance avec les *Begonia Dregei, Rex*, et quelques autres, mais désirant surtout que ces plantes fussent plus rustiques que celles-ci, M. Malet choisit le *B. discolor* comme mère; ses fleurs reçurent donc le pollen des *B. Dregei, Rex* et des *B. xantina-Reicheinheimii*, *nitoia* et *Comtesse Théod. de Murat* ; ces trois dernières semblent être des variétés du *B. Rex*.

Les nombreuses graines obtenues de ces croisements produisirent des plantes dont l'aspect extérieur trahissait l'origine hybride. Chez toutes, l'influence paternelle était plus prononcée que celle de la mère. La somme de ressemblance aux pères existait

dans la forme et la coloration des feuilles, la largeur des sépales, la longueur de l'ovaire et le développement plus considérable de l'aile supérieure de la capsule. Bien que ces caractères tinssent plus spécialement du côté paternel, on retrouvait néanmoins chez eux quelque chose qui indiquait l'influence maternelle, mais à un degré beaucoup moins prononcé. Les jeunes hybrides tenaient surtout de leur mère par leur robusticité, par leur tige qui est droite, simple chez les uns, ramifiée chez le plus grand nombre, et surtout par cette particularité très-remarquable, de présenter des bulbilles à leur aisselle. Dans les hybrides obtenus en fécondant le *B. discolor* par le *B. Rex,* M. Malet constata que des bulbilles assez nombreuses (de 10 à 12) se développaient, non pas à l'aisselle des feuilles, mais sur la partie supérieure du pétiole, à l'endroit même où il est adhérent au limbe.

Tous ces hybrides furent complétement stériles. M. Malet essaya d'en féconder un grand nombre par leur propre pollen. Les ovaires grossirent notablement sous l'influence de cette opération; trois semaines ou un mois après, ils présentaient extérieurement tous les caractères d'un développement normal; mais on reconnaissait aisément à l'aspect des graines que la fécondation n'avait pas eu lieu, et que ces graines n'étaient pas aptes à germer.

Par la fécondation des *B. rubrovenia* et *xanthina,* M. E. Regel obtint un hybride bien conformé et dont tous les individus étaient à peu près identiques entre eux (1).

En croisant le *B. splendida* avec le *B. annulata,* M. Stange obtint des hybrides au nombre de plusieurs centaines, qui ne différaient entre eux que par de légères variations dans l'intensité de leurs couleurs; de plus, ils étaient exactement intermédiaires entre les deux parents (2).

En fécondant l'hybride des *Begonia rubrovenia* et *xanthina* par son propre pollen, M. E. Regel a obtenu quelques individus analogues à l'hybride et d'autres qui étaient retournés à l'un ou l'autre des parents (3).

Par la fécondation du *Begonia xanthino-marmorea* par son propre

(1) *Journal de la Soc. d'hort. de Paris*, 1858, p. 442.
(2) *Journal de la Soc. d'hort. de Paris*, 1859, p. 295.
(3) *Loc. cit.*

poen, M. Stange a obtenu des individus en majeure partie semblables entre eux. Même résultat pour le *Begonia xanthino-gandavensis* fécondé par lui-même (1).

En fécondant le *Begonia rubrovenia xanthina* par l'un de ses parents, le *B. xanthina*, M. E. Regel constata que la plupart des individus étaient retournés au *B. xanthina* et qu'un petit nombre étaient restés intermédiaires entre eux (2).

De la fécondation du *Coccinia Schimpero-indica* par le *C. indica*, M. Naudin obtint le *Coccinia indica* aussi pur que possible.

En fécondant un hybride, le *Begonia xanthino-gandavensis* par le *B. splendida*, M. Stange a obtenu des individus intermédiaires entre les *B. xanthina* et *splendida*, mais montrant une tendance plus marquée vers ce dernier. Par leur coloration, les feuilles se rapportaient, en parties à peu près égales, aux *B. rubrovenia*, *xanthina* et *splendida* (3).

Le même observateur constata que le *Begonia xanthino-argentea* (*latemaculata*) fécondé par le *B. splendida*, avait produit des plantes identiques à celles dont il vient d'être question, avec cette seule différence que les teintes en étaient plus pâles (4).

En fécondant le *B. splendida* par le pollen du *B. xanthino-argentea*, M. Stange obtint des individus qui, par leurs fleurs et leur villosité, étaient identiques à ceux qu'il avait obtenus en fécondant le *B. xanthino-argentea* par son propre pollen; mais la coloration de leurs feuilles était notablement différente. A ce sujet, M. Stange tire cette conséquence que ces hybrides doivent l'un de ces trois caractères : port, villosité et fleurs au père et les autres à la mère, mais que ces mêmes caractères se prononcent selon que l'un des parents a la prédominance sur l'autre (5).

Dans les *Begonia* nous trouvons un fait que nous ne citerons que incidemment, pour ne plus y revenir, et qu'ont souvent constaté ceux qui se sont occupés de fécondations hybrides : c'est qu'il n'est pas indifférent, pour le succès de l'opération, de choisir pour père

(1) *Loc. cit.*
(2) *Loc. cit.*
(3) *Loc. cit.*
(4) *Loc. cit.*
(5) *Loc. cit.*

l'une ou l'autre des espèces que l'on veut croiser. Dans les expériences de M. Stange, il n'y eut de graines produites entre les *B. splendida*, *xanthino-gandavensis*, *annulata* et *laciniata* qu'en portant le pollen de ces deux derniers sur les *B. splendida* et *xanthino-gandavensis*. La fécondation en sens inverse, c'est-à-dire en prenant le pollen des *B. splendida* et *xanthino-gandavensis*, et en les portant sur les *B. annulata* et *laciniata*, n'amena aucun résultat.

3° *De la fécondation hybride dans les espèces ligneuses.*

Selon les horticulteurs, l'hybridation a joué un rôle immense dans la production de la plupart des *Rhododendron* dits hybrides. Nous sommes loin de prétendre que cette cause soit tout à fait étrangère à cette production, mais il est peu évident pour nous qu'elle ait toute l'importance qu'on lui attribue. D'ailleurs ici, comme malheureusement dans toutes les questions de ce genre, il n'a pas été publié de faits exactement et sévèrement observés. On nous pardonnera donc de n'être pas tout à fait du même avis que nos confrères sur la réalité de ces prétendues hybridations. Néanmoins nous croyons que la fécondation entre les *Rhododendron arboreum* et *sinense* a donné naissance à une longue série d'hybrides, faciles à distinguer d'ailleurs en ce qu'ils sont stériles; que leur feuillage, quoique persistant, rappelle celui du père (*R. sinense*) et que la couleur de leurs fleurs est une combinaison de celle des fleurs des deux parents, quoique dérivant plus manifestement de la couleur des fleurs du père, c'est-à-dire offrant des teintes jaunâtres, mordorées, etc.

4° *De la fécondation entre individus d'une espèce et sa variété, ou entre individus de deux races ou de deux variétés appartenant à la même espèce.*

De ces fécondations on obtient une série de variations, en général intermédiaires entre les parents, plus ou moins fixes selon que les parents l'étaient eux-mêmes, mais dont la fertilité sera illimitée sans retour obligé à l'un des parents.

Nous désignons, avec MM. Decaisne, Naudin et L. Vilmorin, les produits de ces divers croisements par le nom de *métis*. C'est pour avoir généralement méconnu cette distinction, que les jardiniers ont presque toujours appliqué la dénomination d'hybrides à des

produits qui ne sont en réalité que de purs métis. Qu'on parcoure en effet les catalogues des horticulteurs, et l'on y trouvera de nombreuses plantes indiquées à tort comme hybrides; comment en serait-il autrement quand l'ouvrage horticole le plus répandu, celui qui se trouve entre les mains de tout le monde, suit les mêmes errements?

Les exemples que nous pourrions citer à l'appui de l'idée que nous venons d'émettre seraient trop nombreux pour être consignés ici ; nous nous contenterons d'en indiquer quelques-uns.

Parmi les variations les plus bizarres obtenues dans ces derniers temps par MM. Vilmorin, nous citerons en première ligne celle qui a été produite par les *Leptosiphon androsaceus* et *luteus*, dont l'un de nos plus zélés écrivains horticoles, et en même temps l'un de ceux qui ont cependant le mieux étudié la question de l'hybridité, a fait connaître l'histoire : variations pures et simples, comme nous nous proposons de le démontrer et que M. Groenland est allé jusqu'à considérer comme de vrais hybrides.

Rappelons l'histoire de ces prétendus mulets.

Le *Leptosiphon luteus* Steud., les variétés lilas et blanches du *L. androsaceus*, le *L. aureus* nouvellement introduit dans les cultures, et enfin le *L. densiflorus* et sa variété blanche, étaient cultivés non loin les uns des autres; nous ne mentionnons ce dernier que pour bien préciser les faits, car il n'a servi en quoi que ce soit à la formation des prétendus hybrides.

L'année suivante, les semences du *L. androsaceus* et sa variété ainsi que celles des *L. aureus* et *luteus*, donnèrent naissance en même temps qu'aux *Leptosiphon* précités, à des produits dans lesquels la couleur des fleurs tenait à la fois des *L. aureus* et *androsaceus* lilas. Ces variations, qui s'étaient présentées sur un grand nombre d'individus, furent cultivées isolément; elles fleurirent et fructifièrent abondamment; leurs graines récoltées avec soin furent semées de nouveau et reproduisirent la forme intermédiaire, dans la proportion d'environ 60 0/0; le reste était rentré dans les types précités. Les couleurs des fleurs, chez ces plantes, étaient si diverses qu'il était difficile à l'œil le plus exercé de rencontrer deux pieds dont les fleurs se ressemblassent. A la troisième génération, les graines recueillies sur les formes intermédiaires reprodui-

firent presque toutes ces formes, et, malgré la sélection rigoureuse qui avait été pratiquée, une dizaine de pieds conservèrent seuls le caractère des types. On remarqua même, dans ce semis, quelques individus qui présentaient des fleurs de couleur feu ou acajou, tranchant très-agréablement sur les autres, dont les nuances étaient un peu ternes. Les pieds issus de ces graines furent cultivés à part et ne reproduisirent pas identiquement cette variation, mais donnèrent des plantes dont les couleurs étaient néanmoins un peu plus vives que celles des formes primitivement obtenues. Nous ne doutons pas que les efforts auxquels se livrent MM. Vilmorin, pour la fixation de cette variété, ne soient couronnés de succès. Telle est l'histoire des *Leptosiphon* hybrides qui ont été décrits comme tels, et figurés dans la *Revue horticole* de 1862.

Examinons donc quels ont pu être les parents de cette race nouvelle, que M. Groeland appelle hybride. Le *Leptosiphon densiflorus* et sa variété doivent être de prime abord écartés, les *L.* hybrides ne présentant aucun des traits qui les caractérisent; restent donc les *L. androsaceus*, *aureus* et *luteus*. Mais le *L. luteus*, bien qu'il ait été décrit dans le *Prodromus* comme distinct, ne diffère absolument du *L. androsaceus* que par la couleur de ses fleurs; or si le *L. androsaceus* a pu varier à fleurs blanches et à fleurs lilas, il n'y a rien qui s'oppose à ce qu'on admette qu'il a pu varier à fleurs jaunes. Ce qui confirme encore cette manière de voir, c'est que, sauf la couleur des fleurs, les descriptions de M. Bentham s'appliquent exactement à l'une ou à l'autre espèce. Quant au *L. aureus*, il ne constitue évidemment qu'une variété d'intensité de coloris du *L. luteus*. Si donc, ce qui est extrêmement probable vu la nuance obtenue, les *L. aureus* et *luteus* ont reçu le pollen du *L. androsaceus* lilas; c'est par le pollen non d'une espèce différente, mais d'une variété de la même espèce qu'ils ont été fécondés.

Les *Leptosiphon* obtenus ne sont donc pas des hybrides, mais des métis, et ce qui le démontre encore c'est leur fertilité.

Les Pivoines de la Chine sont encore considérées comme des hybrides, et cependant il est hors de doute que cette appellation est erronée et ne repose sur aucun fait précis. Pour qu'il y ait

hybridation, il faut des espèces différentes; or, bien que le *Bon Jardinier* de 1862 décrive encore séparément et dans des sections différentes les *Pæonia sinensis* et *fragrans*, qui seraient sans doute les types de nos prétendues Pivoines de Chine hybrides, il est évident que ces plantes doivent être rapportées au *Pæonia albiflora* (*edulis*). Nous aurions ainsi un groupe spécifique caractérisé entre toutes les Pivoines herbacées par la tige pluriflore, de même port, même feuillage, et présentant dans les coloris les nuances qui se retrouvent chez le *P. albiflora* lui-même. Quant aux caractères de la villosité et de la glabrescence des carpelles, on ne peut leur attribuer aucune valeur.

Parmi les plantes qui embellissent nos parterres, nous trouverions encore un grand nombre de faits analogues à citer : les *Phlox*, les *Iris*, les *Canna*, les Glaïeuls en sont les plus manifestes. Quelles plantes plus que les Glaïeuls sont généralement désignées sous le nom d'hybrides? Aucune peut-être, et pourtant qu'y a-t-il de moins prouvé que ces faits d'hybridité? Pour nous, l'hybridation n'a dû jouer qu'un rôle très-restreint dans la production de nos nombreux Glaïeuls; s'il en existe de réellement hybrides, ils sont toujours stériles; mais la généralité d'entre eux n'a pas d'autre origine que celle que nous avons indiquée pour les *Leptosiphon* hybrides et pour les Pivoines de Chine; il en est absolument de même pour les *Phlox*, les *Iris*, les *Canna*.

En multipliant davantage ces faits, nous ne ferions qu'allonger inutilement ce chapitre. Nous espérons que ceux que nous avons énumérés suffiront pour démontrer que la plupart des végétaux cultivés dans les jardins, auxquels on a donné et on donne encore l'appellation d'hybrides, et spécialement ceux qui se reproduisent de graines, ne sont en réalité que des métis ou de simples variétés.

Arrivés ici, nous avons examiné la fécondation au point de vue des produits qu'elle pouvait faire naître, selon qu'elle était pratiquée entre genres, espèces, races ou variétés. Cet examen était nécessaire et il nous permet de formuler d'une manière générale les règles suivantes :

1° La fécondation entre deux genres est généralement impossible, et à l'exception de un ou deux faits, dont l'exactitude a encore

besoin d'être sanctionnée par de nouvelles expériences, nous n'en connaissons aucun de certain.

2° La fécondation entre deux espèces est possible, mais elle est comparativement rare; elle donne naissance à des produits qu'on est convenu d'appeler *hybrides;* ceux-ci sont exceptionnellement stériles, le plus souvent fertiles, et par conséquent capables de se reproduire; mais leur fertilité est de courte durée par le retour plus ou moins rapide de leurs produits aux types qui leur ont donné naissance. Tous leurs caractères, de quelque nature qu'ils soient, à l'exception d'un développement plus considérable dans les organes de la végétation, sont en général intermédiaires entre ceux des parents, *mais toujours limités par eux.*

3° La fécondation entre une espèce et ses variétés, ou entre des races ou variétés d'une même espèce, est très-fréquente et donne de nombreux produits qu'on nomme *métis* ou *variétés,* et ces produits plus ou moins fixés sont doués au plus haut degré de la fertilité et peuvent devenir la source de races nouvelles.

Ces conclusions ne sont pas les seules que nous puissions tirer des faits que nous avons signalés, et il en est d'autres non moins importantes qui, on l'a déjà deviné, vont servir à formuler une définition de l'espèce.

L'espèce, dirons-nous avec MM. Decaisne et Naudin, *est la collection de tous les individus qui se ressemblent les uns aux autres autant qu'ils ressemblent à leurs parents ou à leur postérité.*

Si maintenant, avec les mêmes auteurs, nous ajoutons que le caractère essentiel de l'espèce est moins peut-être dans la ressemblance des individus qui la composent que dans l'impossibilité où elle se trouve de donner, par son croisement avec une autre espèce, une série d'êtres capables de se perpétuer indéfiniment de semis, nous aurons la définition, un peu longue peut-être, mais la plus exacte possible de l'espèce.

Comme on le voit, l'expérience et la culture sont le *criterium* le plus certain qu'on puisse invoquer dans cette question si importante de l'espèce. Nous savons que cette manière de voir ne sera pas goûtée d'un certain nombre de personnes; mais lorsqu'on voit combien sont considérables les variations que peut revêtir une

plante, on ne peut excuser le botaniste descripteur qui crée des espèces dans le silence de son cabinet.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur la fécondation : nous y reviendrons toutes les fois que son action aura été ou sera nécessaire pour la production des différentes variations que présenteront les végétaux que nous aurons à passer en revue.

CHAPITRE II.

DE LA CRÉATION ET DE LA FIXATION DES VARIÉTÉS.

Pour faire une variété deux choses sont à considérer : 1° la *Création* d'un individu différent d'un type par quelques caractères; 2° la *Fixation* ou reproduction de cette modification par l'un des moyens connus.

Voici quelles étaient à ce sujet les idées de l'un des hommes qui se sont le plus occupés en France de la création et de la fixation des races de végétaux, M. L. Vilmorin, de regrettable mémoire. Nous les reproduisons avec d'autant plus de raison que nous partageons entièrement son opinion.

« Si nous considérons une graine, dit M. Vilmorin, au moment où, mise en terre, elle va donner naissance à un nouvel individu, nous pouvons la regarder comme sollicitée, quant aux caractères que devra présenter la plante qui doit en naître, par deux forces distinctes et opposées.

« Ces deux forces qui agissent en sens contraire, et de l'équilibre desquelles résulte la fixité de l'espèce, peuvent être considérées ainsi qu'il suit :

» La 1re ou force centripète est le résultat de la loi *de ressemblance des enfants aux pères* ou *atavisme;* son action a pour résultat de maintenir dans les limites de variation assignées à l'espèce, les écarts produits par la force opposée.

» Celle-ci ou force centrifuge, résultant de la loi *des différences individuelles,* ou de l'*idiosyncrasie,* fait que chacun des individus composant une espèce, bien qu'on puisse la considérer comme formé de la descendance d'un individu (ou d'un couple) unique, présente des différences qui constituent sa physionomie propre et pro-

duisent cette variété *infinie dans l'unité* qui caractérisent les œuvres du Créateur.

» Nous venons d'abord, pour plus de simplicité, de considérer l'atavisme comme constituant une force unique; mais si l'on y réfléchit, on verra qu'il présente plutôt un faisceau de forces agissant à peu près dans le même sens, et qui se composent de l'appel ou de l'attraction individuelle de tous les ancêtres. Or, pour faciliter l'intelligence de l'action de cette force, il nous faudra considérer d'abord et d'une manière abstraite la force de ressemblance à la masse des ancêtres, qui pourra être considérée comme l'attraction du type de l'espèce, et à laquelle nous réservons le nom d'atavisme; puis séparément et d'une manière plus spéciale, l'attraction ou la force de ressemblance au père direct, ou *Hérédité*, qui, moins puissante, mais plus prochaine, tendra à perpétuer dans l'enfant les caractères propres du parent immédiat.

» Tant que le père ne s'est pas éloigné d'une manière sensible du type de l'espèce, ces deux forces agissent parallèlement et se confondent, et les variations qui peuvent survenir, dans ce cas, par l'effet de la loi d'idiosyncrasie, peuvent se présenter indifféremment dans toutes les directions sans en affecter plus particulièrement aucune.

» Il n'en est plus de même quand le père direct s'est éloigné notablement du type: la force de ressemblance directe se combinant alors avec celle de variation individuelle, il en résulte un excès de déviation dans le sens de la résultante de ces deux forces, ou, si on l'aime mieux, les variations nouvelles rayonnent alors, non plus autour du type comme centre, mais autour d'un point placé sur la ligne qui sépare le type de la première déviation obtenue.

» Abondonnées à la nature, les variations individuelles périssent presque toujours dans la masse surabondante d'individus qu'elle sacrifie sans cesse. De là la fixité des espèces naturelles. Mais, recueillies par l'homme, ces variations sont protégées; leur descendance se multiplie; obéissant alors aux lois plus complexes qui les régissent, elles produisent ces modifications nombreuses qu'il a su fixer pour son usage. C'est alors aussi que l'influence de l'homme, en choisissant exclusivement, pour en multiplier la descendance, les individus modifiés, vient contre-balancer, par des



effets constants, la force constante aussi de l'atavisme, et arrive à *affranchir* ou fixer les races modifiées.

» D'après les considérations qui précèdent, on voit que l'un des points qu'on doit considérer comme des plus essentiels consiste à lutter le plus efficacement possible contre la force que je viens de désigner par le nom d'*atavisme*. Or, cette force, moins directe en quelque sorte que celle de la ressemblance au parent immédiat, agit peut-être avec plus de persistance. Si une nouvelle comparaison, empruntée aux lois de la mécanique, m'était aussi permise, je dirais qu'elle doit à son origine éloignée de ne décroître que d'une manière presque insensible pendant le petit nombre de générations sur lesquelles l'homme peut exercer son influence; tandis que la décroissance de l'autre force (celle de la ressemblance au père direct) marche en progression géométrique. J'ai donc été amené à me faire, au sujet de la marche à suivre dans le cas où l'on veut obtenir des variétés d'une plante non encore modifiée, une théorie que je ne présente toutefois ici qu'avec une extrême réserve.

» Pour obtenir, d'une plante non encore modifiée, des variétés d'un ordre déterminé à l'avance, je m'attacherai d'abord à la faire varier dans une direction quelconque, en choisissant pour reproducteur, non pas celle des variétés accidentelles qui se rapprocherait le plus de la forme que je me suis proposé d'obtenir, mais simplement celle qui différerait le plus du type. A la deuxième génération, le même soin me ferait choisir une déviation, la plus grande possible d'abord, la plus différente ensuite de celle que j'aurai choisie en premier lieu. En suivant cette marche pendant quelques générations, il doit en résulter nécessairement, dans les produits obtenus, une tendance extrême à varier ; il en résulte encore, et c'est là le point principal, selon moi, que la force de l'atavisme, s'exerçant au travers d'influences très-divergentes, aura perdu une grande partie de sa puissance, ou, si l'on ose employer cette comparaison, elle le fera sur une ligne brisée.

» C'est après avoir atteint ce résultat que j'appellerai, si l'on me permet ce mot, *affoler* la plante, que l'on devra commencer à rechercher les variations qui se rapprocheront de la forme que l'on s'est proposé d'obtenir, recherche qui sera facilitée par l'accroissement énorme de l'amplitude de variation que la marche

précédente aura produite. On devra alors éviter, avec le même soin qu'on les a recherchés d'abord, les écarts qui pourraient se présenter, afin de donner à la race que nous nous appliquons à former une *constance d'habitude* qui sera d'autant plus facile à obtenir que l'atavisme, cette cause incessante de destruction des races de création humaine, aura été affaibli par les chaînons intermédiaires au travers desquels on l'aura forcé à exercer son influence.

» On voit donc qu'il y a pour nous, dans la recherche des variétés, deux phases bien distinctes et pendant lesquelles la marche à suivre est directement opposée. Jusqu'à présent, la première a été complétement abandonnée à ce que l'on appelait les jeux de la nature, et le soin des horticulteurs s'est borné à propager et à fixer les variations accidentelles. Peut-être paraîtra-t-il prématuré d'avancer ici que cette première phase peut, tout aussi bien que l'autre, être soumise à l'influence de l'homme. Cependant, les faits qui m'ont conduit à cette opinion sont maintenant assez nombreux pour que j'aie l'espérance fondée de pouvoir, assez prochainement, montrer des exemples de l'application de cette méthode. »

Après le travail que nous venons de reproduire, nous avons peu d'idées nouvelles à apporter dans la question. Cependant il nous reste à examiner sous quelle influence se produisent les variations individuelles sur lesquelles nous avons à agir ; question que M. L. Vilmorin a laissée de côté pour ne s'occuper spécialement que des moyens de développer dans un sens déterminé et de fixer ces variations. Bien que nous devions étudier plus spécialement chacune d'elles, lorsque nous passerons en revue les diverses variétés de nos cultures, nous croyons bon de les indiquer ici d'une manière générale.

Si nous comparons une espèce dans son état spontané à la même espèce cultivée, c'est-à-dire transportée le plus souvent dans des conditions de climat, de sol, etc., complétement différentes de celles où elle vivait auparavant, nous serons frappés de voir que, dans nos jardins, cette dernière présentera des déviations du type beaucoup plus nombreuses qu'à l'état sauvage. Nous tirerons de ce fait cette conséquence que la faculté de varier qui est propre à la

plante augmente avec la culture. Si nous remarquons ensuite que les plantes cultivées dans nos jardins qui ont le plus varié, comme par exemple les Dahlias, les Roses, les Camellias, les *Rhododendron*, les Pommes de terre, etc., etc., ne sont pas empruntées pour la plupart à notre flore, ni à des flores voisines, mais au contraire proviennent de contrées lointaines où elles croissent dans des conditions souvent absolument différentes de celles où nous les cultivons, nous conclurons que plus une espèce sera dépaysée, plus elle variera facilement. Si nous considérons enfin que plus une plante est reproduite pendant un grand nombre de générations par le semis, plus elle varie dans ses caractères, nous serons amenés à conclure aussi que la possibilité de la variation augmente en raison directe de la répétition des semis.

Donc pour nous :

La culture,

La diversité des conditions d'existence,

Et *le semis répété*,

sont aptes, par eux seuls, à apporter dans l'habitude du végétal un certain trouble qui se traduit par la variation.

Les *modes spéciaux de culture* devront aussi nous arrêter, et en étudiant le nanisme, nous démontrerons la réalité de leur importance.

Nous aurons peu occasion de nous arrêter sur l'*influence des graines*, selon qu'elles seront plus ou moins récemment récoltées, ou qu'elles auront été recueillies sur des parties différentes de la plante, ou que, sur un même porte-graines, leur apparition et leur maturation auront été plus ou moins tardives.

Jusqu'ici on a peu étudié le mode d'action de ces circonstances dans la floriculture, bien que la culture maraîchère et la grande culture semblent en avoir tiré quelque profit.

Quant aux *fécondations croisées*, aux exemples que nous avons déjà cités dans les pages qui précèdent, nous aurons occasion d'en ajouter quelques-uns.

Pour n'avoir pas à revenir sur les lois générales de la conservation des variations, soit qu'on veuille seulement les propager, ce à quoi l'on arrive en répétant l'individu par les moyens de multiplication ordinaires, soit qu'on cherche à les fixer, c'est-à-dire à les

amener à se reproduire franchement de semis, nous allons encore résumer en quelques mots notre manière de voir sur ce point.

Une variation étant produite, pour la conserver et la propager, nous avons toujours à notre service les ressources que la pratique a mises à notre disposition : telles que les boutures, les greffes, les marcottes, etc. *Mais ce n'est pas là fixer une variété*, et nous n'emploierons ces moyens que si la variation est stérile, ou si ses graines ne reproduisent que le type. Mais supposons que nous ayons affaire à une plante fertile et voyons les divers cas qui se présenteront.

Si la variation s'est produite dans un sens autre que celui vers lequel on tend, elle ne doit pas être abandonnée pour cela : on aura plus de chance, en semant une déviation du type, même dans une direction diamétralement opposée, d'obtenir de nouvelles déviations qu'en semant de nouveau le type lui-même. Dans la déviation il y a déjà tendance à l'affolement et commencement de destruction de l'atavisme.

Si deux variations se sont produites, dont l'une diffère peu du type, mais est placée sur la ligne qui mène à la variation désirée, et que l'autre soit placée dans une direction opposée, mais s'écartant considérablement du type, nous ne négligerons pas cependant de suivre cette dernière, parce que chez elle l'ébranlement de l'atavisme est plus avancé.

En choisissant nos porte-graines d'après ces règles, souvent du 1er coup nous avons obtenu une variation que nous voulons maintenir ; il nous reste à combattre et à détruire la tendance à l'affolement à laquelle nous poussions auparavant, et à chercher à développer dans la variation un tempérament spécial qui l'empêche de céder et à l'atavisme et à l'affolement. La *Sélection*, que nous avons déjà pratiquée, devra être répétée jusqu'à ce que toutes les graines obtenues ne produisent plus que des individus semblables, sans mélange d'autre déviation. Mais, pour obtenir ce résultat, il aura fallu aussi joindre à la sélection l'*Isolement*, c'est-à-dire soustraire les porte-graines au métissage par le pollen des individus de la même espèce qui l'entourent. Cette précaution sera le plus souvent d'une haute importance, car nous avons déjà cité des faits qui prouvent combien est facile cette fécondation croisée dans certaines espèces.

Telles sont les règles desquelles le floriculteur intelligent ne devra pas se départir. Ajoutons cependant que la sélection, telle que nous l'avons indiquée, a le grave défaut de ne s'appuyer que sur des caractères extérieurs, les seuls malheureusement qui soient appréciables. Les observations de M. Vilmorin démontrent que des plantes parfaitement semblables entre elles, obtenues d'un même parent fécondé par lui-même, présentent parfois des aptitudes différentes à reproduire ce parent. Les graines d'un certain nombre de pieds de la Balsamine Camellia ponctuée de cramoisi, qui s'était montrée accidentellement dans un semis de B. Camellia ponctuée de violet, furent récoltées et semées séparément; ces Balsamines présentaient toutes, au plus haut degré, l'ensemble des caractères que M. Vilmorin voulait fixer, et cependant la semence d'un certain nombre d'entre elles ne donna qu'un mélange avec la variété ponctuée de violet d'où elle était originairement sortie; tandis que les autres reproduisirent uniquement et nettement leur parent, non-seulement par elles-mêmes, mais encore dans leur descendance. Même fait s'est présenté pour le *Tagetes* Rose d'Inde double, que M. Vilmorin n'arriva à avoir constamment double qu'en semant séparément les graines d'individus choisis et en ne continuant que ceux qui avaient produit uniquemeet des fleurs doubles. Sur 6 plantes, 2 seulement avaient reproduit sans mélange leurs parents. C'est en pratiquant la même méthode que MM. Vilmorin sont arrivés et arrivent encore à fixer la plupart de leurs variétés.

Nous devons donc reconnaître qu'il faut tenir compte, pour le choix des porte-graines, non seulement des caractères extérieurs, mais encore de l'idiosyncrasie de chacun d'eux. Or, celle-ci ne se manifestant que par ses effets, nous devrons, si une variation semble présenter quelques difficultés à se fixer, examiner séparément les produits de chaque porte-graines, et faire porter notre choix sur ceux qui présentent au degré le moins prononcé l'atavisme ou tendance à retourner au type primitif.

(La suite au prochain cahier.)

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

4ᵉ EXPOSITION PARTIELLE DE 1864,

OUVERTE DU 24 AU 27 SEPTEMBRE 1864 INCLUS, DANS L'HÔTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84, A PARIS.

Avis important.

Pour être admis à concourir, MM. les Exposants devront observer rigoureusement les prescriptions de l'art. 10 du Programme, qui est ainsi conçu :

« Dans les Concours où le nombre des espèces ou variétés est » déterminé, chaque concurrent est tenu de se conformer exacte- » ment aux indications du présent Programme, et de n'y placer, » de chacune, que le nombre voulu, sans que celui-ci puisse » être restreint ni dépassé, sous peine d'exclusion du Con- » cours. »

Les végétaux obtenus de semis et les plantes fleuries d'importation directe qui auront obtenu les premiers prix aux présents Concours, pourront être figurés et décrits dans le JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ.

Programme des Concours.

ART. 1ᵉʳ. — Tous les horticulteurs et amateurs français et étrangers sont invités à prendre à ces Concours la plus grande part possible.

ART. 2. — Les produits de l'Horticulture seront *seuls* reçus dans l'hôtel de la Société, où les Expositions partielles ne sont ouvertes que pour eux.

ART. 3. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent de 1ʳᵉ ou de 2ᵉ classe et de bronze.

Ces récompenses seront laissées à la complète disposition du Jury qui, dans chaque Concours, pourra attribuer tel ordre, ou tel nombre de médailles qu'il jugera nécessaire, sans toutefois pouvoir dépasser les nombres fixés pour chacun de ces Concours (1).

---

(1) L'année prochaine, à l'Exposition d'automne, la Société réservera une médaille spéciale pour les arbres fruitiers chargés de fruits et cultivés en pots.



En outre, un certain nombre de médailles d'honneur pourra être mis à la disposition du Jury.

Les médailles d'honneur seront en or; elles remplaceront toutes celles obtenues par le même exposant.

ART. 4. — Ne pourront concourir et obtenir des récompenses que les seuls objets indiqués dans le présent Programme.

ART. 5. — Tous les légumes, fruits, plantes ou fleurs présentés aux Concours de spécialités devront être, sans aucune exception ni réserve, le produit de la culture directe des exposants, qui, par le seul fait de leur présentation aux Concours, font à cet égard une déclaration d'honneur.

ART. 6. — Il ne sera pas composé de catalogue pour les Expositions partielles; tous les objets qui y seront admis devront être, à l'avance, étiquetés correctement et très-lisiblement, et leurs noms seront soumis à la vérification des Membres de la Société délégués à cet effet.

ART. 7. — La Société ouvre, à l'époque précitée, des Concours pour les spécialités suivantes :

1er *concours*. — Pour la plus belle et la plus nombreuse collection de Poires, soigneusement étiquetées.

(NOTA. Il ne sera reçu que 3 échantillons de chaque variété à fruits volumineux.)

2e *concours*. — Pour la plus belle collection de Poires, composée d'au moins 30 variétés nommées. (Il ne sera reçu que 5 échantillons de chaque variété.)

3e *concours*. — Pour la plus belle et la plus nombreuse collection de Pommes. (3 échantillons de chaque variété à fruit volumineux.

4e *concours*. — Pour la plus belle collection de Pommes, composée d'au moins 20 variétés nommées. (5 échantillons de chaque variété, au plus.)

5e *concours*. — Pour la plus belle collection de Raisins de table, composée d'au moins 15 variétés nommées. (Il ne sera reçu qu'une assiettée de chaque variété.)

6e *concours*. — Pour la plus belle collection de Fruits variés de saison.

7e *concours*. — Pour la plus belle collection de Légumes de saison.

8e *concours*. — Pour la plus belle collection de Glaïeuls, en variétés nommées.



9e *concours*. — Pour la plus belle collection de Reines-Marguerites.

10e *concours*. — Pour la plus belle collection de Dahlias, en fleurs coupées, composée d'au moins 50 variétés nommées.

11e *concours*.— Pour la plus belle collection de Dahlias, en fleurs coupées, composée d'au moins 30 variétés nommées et nouvelles.

NOTA. En dehors de ces Concours de spécialités seront, en outre, reçus et admis à concourir :

12e *concours*. — Les VÉGÉTAUX utiles ou d'agrément introduits directement en Europe par l'Exposant ;

13e *concours*. — Les PLANTES LÉGUMIÈRES nouvelles, les FRUITS nouveaux et les PLANTES fleuries ou non fleuries, introduits dans les cultures françaises par l'Exposant ;

14e *concours*. — Les PLANTES LÉGUMIÈRES (variétés ou espèces), les FRUITS et les PLANTES ligneuses ou herbacées de serre, d'orangerie ou de plein air obtenus de semis par l'exposant, n'ayant pas été livrés au commerce et n'ayant été couronnés dans aucune Exposition de la Société ;

15e *concours*.— Les PLANTES très-remarquables pour leur culture ou leur floraison. (Il ne sera admis qu'un seul sujet de chaque espèce présentée.)

Règlement des Concours.

ART. 8. — La Commission des Expositions, constituée en JURY D'ADMISSION, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle, et devra faire exécuter rigoureusement les prescriptions du Programme et principalement celles qui sont relatives au nombre de plantes ou de fleurs exigé dans chaque Concours. Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

ART. 9. — Pour tous les Concours ouverts par l'article 7, les

exposants forment deux séries de concurrents : les horticulteurs marchands et les horticulteurs amateurs. Chaque série concourt séparément.

Les jardiniers en chef des jardins publics et impériaux, ne concourant avec aucune catégorie d'horticulteurs, pourront toutefois, s'il y a lieu, recevoir des récompenses spéciales. Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour cet objet.

Art. 10. — Dans les Concours où le nombre des espèces ou variétés est déterminé, chaque concurrent est tenu de se conformer exactement aux indications du présent Programme et de n'y placer qu'un seul individu de chacune jusqu'au nombre voulu, sans que celui-ci puisse être restreint ni dépassé, sous peine d'exclusion du Concours.

Art. 11. — Les Légumes, Fruits, Plantes ou Fleurs qui auront été présentés à un Concours, soit isolément, soit en groupe, ne pourront plus faire partie d'un lot destiné à un autre Concours.

Art. 12. — Les Exposants devront adresser, du 10 au 17 septembre, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, une demande d'admission aux Concours qui indiquera succinctement la nature des produits qu'ils désirent présenter, et l'emplacement superficiel que ces produits pourront occuper.

Art. 13. — Les objets exposés seront reçus jusqu'au 23 septembre à 9 heures du matin, terme de rigueur.

Ils seront transportés (aller et retour) par les Exposants, à leurs frais, et déposés dans l'hôtel de la Société, sous la direction de la Commission des Expositions et aux places qu'elle indiquera.

La Société donnera tous ses soins à la conservation des objets exposés, mais elle ne répond pas des pertes ni des dégâts ne provenant pas de son fait.

Art. 14. — Chaque Exposant est tenu d'indiquer lui-même le ou les Concours auxquels il désire prendre part. Le numéro placé sur son lot en portera la désignation. S'il prétend à plusieurs Concours, le même numéro sera placé sur chacun de ses lots.

Tous les lots pour lesquels le numéro ne désignera aucun Concours ne peuvent concourir.

ART. 15. — Chaque Exposant domicilié à Paris ou aux environs de cette ville, sera tenu de se trouver à l'hôtel de la Société, dès sept heures du matin, le 23 septembre, pour procéder à la disposition définitive des lots.

ART. 16. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un certain nombre de Commissaires choisis parmi les Sociétaires, sera chargé de pourvoir aux besoins et aux détails de l'Exposition.

Il devra inscrire, sur un contrôle préparé à cet effet, les noms des Exposants, la désignation sommaire des objets qu'ils présentent et leur remettre leurs numéros d'ordre d'inscription accompagnés de l'indication des Concours auxquels ils sont destinés.

ART. 17. — Le Secrétariat et les Commissaires de service sont tenus de se trouver à sept heures du matin, à l'hôtel de la Société, le jour de l'examen du Jury.

Il sera remis au Président, à l'ouverture du procès-verbal des opérations du Jury, la liste des numéros appartenant à chaque Concours, pour qu'il puisse guider sûrement les Jurés dans leur examen. Des Commissaires seront désignés pour l'assister dans cette circonstance.

Pour tout le reste de leurs fonctions, le service des Commissaires sera réglé par le Président de la Société.

Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des Jurés est fixé à douze, dont deux suppléants. Ils sont désignés par la Société ; leurs décisions sont prises à la majorité absolue.

L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir.

ART. 18. — Le Jury doit annuler tous les Concours qui ne seraient pas exactement remplis selon l'esprit du Programme.

Il ne peut décerner de récompense aux lots de Légumes, Fruits, Plantes ou Fleurs qui ne porteraient aucune désignation de Concours.

ART. 19. — Le 23 septembre, le Jury se réunira à onze heures du matin, au local de l'Exposition, pour procéder à l'examen des produits présentés, et au jugement définitif et sans appel des Concours.

Aux termes de l'art. 53 du Règlement, le Jury sera présidé

par le Président de la Société chargé de diriger ses délibérations, et de veiller à la stricte exécution du Programme, selon sa forme et teneur.

Le Secrétaire-général tiendra la plume et rédigera le procès-verbal de la séance. En cas d'empêchement, il sera suppléé par l'un des Secrétaires.

ART. 20. — Immédiatement après le jugement du Jury, il sera placé, au centre de chaque lot, une pancarte individuelle indicative des nom et adresse de l'Exposant, ainsi que de la récompense obtenue.

ART. 21. — Les Exposants devront avoir enlevé tous les objets présentés, au plus tard, le 28 septembre, dans la soirée.

Fait en séance, le 23 juin 1864.

Pour la Société et pour le Président,

Le Secrétaire-général, *Le premier Vice-Président,*

Membre de l'Institut

V. ANDRY. BRONGNIART.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 26 mai 1864.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Siebold, le célèbre explorateur du Japon, qui a introduit de ce pays dans les jardins de l'Europe tant de belles plantes, assistant à la séance, M. le Président l'invite à prendre place au bureau à côté de lui, et lui offre un jeton d'argent comme marque d'estime de la part de la Société et à titre de souvenir de la séance qu'il honore de sa présence.

M. de Siebold offre ses remercîments à la Société. Il s'excuse de ne pas l'entretenir de ses longs voyages au Japon, une indisposition l'ayant beaucoup affaibli depuis une quinzaine de jours, et l'ayant mis dans l'impossibilité de parler en public tant soit peu longuement. Il rappelle, cependant, qu'il y a déjà 35 ans qu'il a commencé ses explorations qui lui ont permis d'enrichir l'horticulture européenne d'un grand nombre d'espèces et variétés généralement très-recommandables, et dont beaucoup comptent aujourd'hui parmi les plus brillants ornements de nos jardins. Il ajoute que, non content d'étudier lui-même la flore japonaise, il a formé, parmi les indigènes, des élèves qui l'ont aidé dans ses recherches et qui pourront les continuer après lui. Pour donner une idée de l'aptitude de ces élèves, il montre un volume contenant de nombreuses figures de plantes qui ont été exécutées par l'un d'eux avec beaucoup plus de soin et d'exactitude qu'on n'en trouvait dans les dessins exécutés auparavant par des artistes japonais.

Après cet incident, M. le Président met aux voix et la Compagnie prononce l'admission de 13 nouveaux Membres qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. Baptiste Fromont, jardinier chez M. E. Vavin, à

Bessancourt (Seine-et-Oise), des *Tomates* hâtives qui ont été cultivées sous châssis et qui ont reçu des arrosements d'eau additionnée de guano et de colle de gélatine mélangés.

2° Par M. Gauthier (R.-R.), des *Fraisiers* à grosses Fraises, dont les uns sont chargés de fruits, tandis que les autres n'en portent pas du tout, quoique fort vigoureux.

Le présentateur explique cette différence parce que les premiers proviennent de filets émis par des plantes qui avaient fructifié, tandis que les filets qui ont donné les seconds venaient de pieds qu'on avait laissés en produire une trop grande quantité, et qui, par suite, étaient restés stériles. Il assure que ces pieds stériles donneraient à leur tour une nouvelle génération de Fraisiers stériles, mais qu'on ne pourrait cependant regarder comme dégénérés, quant à la variété à laquelle ils appartiennent.

3° Par M. Laizier, deux *Laitues* rousses pommées et deux *Romaines* blondes.

4° Par M. Chevreau, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), des *Cerises* anglaises.

5° Par M. Guyot de Villeneuve, deux rameaux du *Noyer* tardif qu'il a déjà fait connaître dans la séance du 10 mars dernier (Voyez le *Journal*, X, 1864, p. 135). Ces rameaux ont été coupés le 1er et le 5 mai, et cependant ils n'ont pas encore commencé à se mettre en végétation, ce qui prouve bien que l'arbre qui les a fournis est très-tardif.

6° Par M. Verdier (Eugène), fils aîné, horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris, une nombreuse série de *Roses* nouvelles obtenues par lui de semis, ou appartenant à des variétés récemment acquises.

7° Par M. Granger, horticulteur à Suisnes, deux *Roses* obtenues par lui de semis.

8° Par M. Verdier (Charles), fils, horticulteur, rue du Marché-aux-Chevaux, 32, une série fort nombreuse de fleurs de *Pivoines* herbacées, présentant une gamme continue de nuances, depuis le blanc pur jusqu'au rouge-pourpre vif.

9° Par M. Carré (Louis), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), des *Delphinium* de semis.

10° Par M. Bleu, amateur, Route d'Italie, des pieds des *Caladium Baraquinii* et *Houlletii*.

11° Par MM. Latapé et Chevriolat, rue de Vanves, 132, à Plaisance-Paris, une *serre de salon* pourvue d'un appareil d'arrosement spécial.

12° Par M. Hardivillé, rue Saint-Jacques, 218, à Paris, un nouveau modèle amélioré de sa *pince* à étiqueter. (Voyez le *Journal*, X, 1864, p. 195).

13° Par M. Chariot et par M. Audiffred, des *Insectes* qui attaquent diverses plantes, et dont l'examen est confié à M. le Dr Boisduval.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes:

1° Une lettre de M. Leplay, Commissaire général de l'empire français pour l'Exposition universelle de 1862, annonçant et accompagnant l'envoi d'un exemplaire du rapport sur la partie française de cette Exposition.

2° Une lettre de M. Léon Van Hoobrouck, Membre de la Commission d'Exposition de la Société royale de Flore, séant à Bruxelles, qui annonce l'envoi d'une médaille de vermeil accordée à M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, pour de magnifiques Asperges envoyées par celui-ci à l'Exposition qui a été tenue dernièrement par cette Société. M. Van Hoobrouck fait observer, dans sa lettre, que le programme n'offrait qu'une médaille de bronze comme prix du concours pour les Asperges; mais que la beauté exceptionnelle de celles qu'avait exposées M. Lhérault (Louis) a déterminé le Jury à élever notablement la récompense promise, et que la médaille de vermeil a été décernée à cet exposant à l'unanimité.

M. Lhérault (Louis) reçoit des mains de M. le Président la médaille de vermeil qu'il a obtenue à Bruxelles.

3° Une lettre dans laquelle M. Ferd. Gloede, horticulteur aux Sablons, près Moret-sur-Loing, se plaint, en termes fort vifs, de ce que le Jury n'a pas pris de décision relativement à un lot d'une douzaine de variétés nouvelles de Fraisiers introduites par lui en France, lot qu'il avait présenté au 11e concours, dans la dernière Exposition partielle.

Des renseignements donnés en séance il résulte que le Jury ne pouvant apprécier convenablement, pendant sa séance, les Fraises exposées par M. Gloede, en confia l'examen à une Commission de

3 Membres délégués par lui à cet effet. Cette Commission est d'avis, et M. le Président partage son opinion, que, pour prononcer sûrement sur le mérite d'un Fraisier nouveau, il est essentiel d'en examiner non-seulement le fruit, mais encore la plante elle-même. M. le Président décide donc que les Commissaires désignés par le Jury se rendront chez M. Gloede et y chercheront, à la vue des plantes dont il s'agit, les éléments du jugement qu'ils doivent rendre.

— Une lettre écrite des bords du Rhin, par M. Ch. Baltet, à M. Duchartre et communiquée par celui-ci, en raison de l'intérêt majeur d'une observation qu'elle renferme. « Je viens, dit M. Baltet, de visiter les fameux vignobles de Johannisberg, Rottenberg, Rudesheim et Geisenheim qui produisent les vins blancs du Rhin, dont le prix est extrêmement élevé. Jugez de ma surprise en y voyant les ceps dirigés sur une branche inclinée, je n'ose pas dire à 0m,12 1/2, mais de telle sorte que, le coude étant formé à environ 0m,30 du sol, la sommité de ce bras est ramenée vers la terre (genre Hooibrenk). A la base, un courson est taillé à 2 yeux pour remplacer, l'année suivante, le sarment qui fructifie l'année même, conformément à la méthode que conseille M. Jules Guyot. Ainsi les deux systèmes dont il est tant question aujourd'hui sont mis en pratique sur les bords du Rhin, et cela depuis un temps immémorial, d'après le témoignage explicite de tous les vignerons et propriétaires que j'ai interrogés à ce sujet. »

M. Michelin fait une communication au nom du Comité d'Arboriculture. Le Comité, dit-il, a rempli la mission dont il avait été chargé en examinant les fruits nouveaux qui avaient été envoyés aux deux Expositions partielles de cette année. Le Rapport sur ces fruits sera présenté prochainement à la Société. Néanmoins une légère difficulté s'est présentée : il est d'usage, mais non de règlement, que le Comité examine non-seulement les fruits nouveaux, mais encore les arbres qui les ont produits. Or, pour l'un de ces fruits, l'arbre mère a été détruit par l'effet d'un accident et n'a pu dès lors être examiné. Le Comité demande s'il doit juger ce fruit en l'absence du pied mère et d'après les greffes qui en sont provenues.

Personne, dans la Compagnie, ne voyant la moindre difficulté à ce qu'il soit procédé ainsi, M. le Président autorise le Comité à

juger le fruit d'après les éléments qui ont été mis à sa disposition.

Les Comités, après avoir examiné les objets présentés, soumettent à la Société les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Bapt. Fromont pour ses belles Tomates, et une prime de 3e classe à M. Laizier pour ses Laitues et Romaines.

2° Le Comité d'Arboriculture est d'avis qu'une prime de 2e classe soit décernée à M. Chevreau, en raison de la beauté et de la précocité des Cerises qu'il a présentées.

3° Le Comité de Floriculture demande : 1° pour M. Verdier (Eugène) une prime de 1re classe, en raison de la beauté de ses Roses, parmi lesquelles il mentionne particulièrement les nos 83, 88 et 93 ; 2° pour M. Verdier (Charles) fils, une prime de 1re classe, à cause de la beauté et de la variété de ses Pivoines ; 3° pour M. Granger, une prime de 2e classe affectée spécialement à celle de ses Roses qui est issue de la Rose Duchesse de Sutherland ; 4° pour MM. Carré et Bleu, des remerciments adressés au nom de la Société.

4° Le Comité des Arts et Industries horticoles déclare que la serre de salon de MM. Latapie et Chevrolat n'a qu'un intérêt secondaire, tandis que la pince à étiqueter de M. Harinville, ayant été améliorée, devra être prochainement l'objet d'un rapport complémentaire.

Relativement à la présentation de deux *Caladium*, par M. Bleu, M. Rivière fait observer que ces plantes ont beaucoup plus d'intérêt qu'on ne paraît leur en avoir attribué. En effet, elles font partie de cultures spéciales dans lesquelles M. Bleu, amateur aussi zélé qu'instruit, non-seulement est parvenu à faire fleurir et fructifier divers *Caladium*, qu'il a ainsi multipliés de semis, mais encore a su opérer des hybridations qui ont donné naissance à des plantes nouvelles. Les deux plantes qui sont en ce moment déposées sur le bureau sont le produit des fructifications obtenues par M. Bleu. Pour ces motifs, M. Rivière propose d'accorder à cet amateur distingué une prime de 1re classe.

Le Comité de Floriculture se range à cet avis, et son Président dit qu'aucun des renseignements que vient de donner M. Rivière ne

lui avait été fourni, ce qui explique la proposition qu'il avait formulée. La prime de 1re classe pour M. Bleu est votée par la Société.

Les diverses propositions des Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Observations sur la rusticité de plusieurs Lis; par M. DUCHARTRE.

2° Rapport sur le jardin fruitier de Rochevilliers : M. ANDRÉ, Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

3° Compte rendu de l'Exposition de Château-Thierry; par M. JACQUIN, de Bessancourt.

4° Compte rendu de l'Exposition de Tours; par M. ANDRY.

5° Compte rendu de l'Exposition internationale de Bruxelles; par MM. MALET et LOUESSE.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations.

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 9 JUIN 1864.

PRÉSIDENCE de M. Brongniart.

Le 9 juin 1864, à 2 heures de relevée, la Société impériale et centrale d'Horticulture se réunit en assemblée générale, afin de procéder à la distribution des récompenses décernées à la suite de sa deuxième Exposition partielle, tenue du 14 au 19 mai dernier, et en même temps en vue de se livrer à ses travaux habituels.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de six nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Nallet, de Brunoy (Seine-et-Oise), des tubercules de *Tamus communis* envoyés par lui sous le nom d'Ignames des bois.

2° Par M. Durchon (Pierre), de Saint-Mandé (Seine), deux *Melons* Cantaloup Prescott à fond gris.

3° Par M. Vavin (Eugène), rue du Faubourg-Poissonnière, 47, des fruits du petit *Concombre* de Russie, et des *Fraises* appartenant aux 4 variétés suivantes : Marguerite (Lebreton), Princesse royale, sir Harry, Vicomtesse Héricart de Thury.

M. Vavin dit qu'il croit devoir signaler le mérite peu commun de la Fraise Marguerite pour la culture forcée, mais qu'il lui préfère, pour la qualité du fruit et dans la culture de pleine terre, la Fraise sir Harry.

4° Par M. Gauthier (R. B.), des *Fraises* de cinq variétés remarquables pour la grosseur des échantillons. Ainsi parmi les fruits de la Marguerite, il en est du poids de 40 grammes et parmi ceux de la Fraise Duc de Malakoff, du poids de 35 grammes.

5° Par M. Gloede (Ferdinand), horticulteur aux Sablons, près Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), des Fraises appartenant à vingt variétés, parmi lesquelles 7 sont données comme nouvelles pour les cultures françaises. Voici les noms de celles-ci : British Sovereign (Stewart), Haquin (Haquin), Souvenir de Kieff (de Jonghe), la Fertile (Id.), Lorenz Booth (Id.), The Premier (lord Palmerston), Fairy Queen (jardins royaux de Windsor).

6° Par M. Vigneau, arboriculteur à Saint-Leu (Seine-et-Oise), une série de 28 variétés de *Fraises*, parmi lesquelles 5 proviennent de semis faits par le présentateur.

7° Par M. Riffaut, jardinier chez M. le Dr Nicaise, à Châlons-sur-Marne (Marne), 12 échantillons de la Fraise Docteur Nicaise, variété obtenue par l'amateur distingué dont elle porte le nom, et qui n'a pas été livrée encore au commerce. Le poids de ces fruits varie de 28 à 53 grammes.

Dans une note qui accompagne cet envoi, M. le Dr Nicaise dit que les plus belles de ces Fraises sont notablement inférieures en volume et en qualité à celles qu'il a récoltées en 1863. La cause en est dans les pluies torrentielles qui se sont succédé pendant leur développement, et qui les ont soumises à un lavage continuel. D'un autre côté, ces pluies, en activant considérablement les attaques des Limaces, Cloportes, Mille-Pieds, etc., ont amené l'altération ou la destruction de beaucoup de fruits, d'où est résultée l'impossibilité de faire un choix dans un nombre tant soit peu considérable d'échantillons.

8° Par M. Jamin, arboriculteur à Bourg-la-Reine, des *Cerises* Impératrice Eugénie et Belle d'Orléans.

D'après les renseignements fournis par le présentateur, la Cerise Impératrice Eugénie a été trouvée, il y a quelques années, parmi des rejetons, par un cultivateur de Ménilmontant. Elle tient de la Cerise anglaise par l'apparence de son fruit et un peu de la Cerise de Montmorency par le feuillage; mais elle est un peu plus précoce que la première de ces variétés. Elle est recommandable principalement pour sa précocité et pour sa fertilité peu commune. A la maturité, elle pourrait être confondue avec la Cerise anglaise; mais elle s'en distingue par son noyau un peu plus petit, quoique de même forme que celle-ci. Quant à la Cerise Belle d'Orléans, c'est une variété cultivée dans l'Orléanais, qui mériterait d'être plus répandue qu'elle ne l'est, à cause de sa précocité et de sa bonne qualité. Ce fruit a beaucoup d'analogie avec le Bigarreau pour la couleur et la forme; mais il en diffère complétement pour la chair fondante et pour la saveur. L'arbre vient fort bien en plein vent, et cette manière d'être en augmente la fertilité, qui n'est que moyenne lorsqu'il est soumis à la taille.

9° Par M. Briffaut, jardinier à la manufacture impériale de Sèvres (Seine-et-Oise), une branche chargée de fruits d'un *Cerisier* qui est encore l'objet d'études de la part du Comité d'Arboriculture. Cette présentation est faite avant la complète maturité des fruits, afin de donner une idée de l'extrême fertilité de cet arbre.

10° Par M. Verdier (Eugène), horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris, une nombreuse série de *Roses*, formée en partie de variétés obtenues par lui de semis, et en partie de variétés existant déjà dans le commerce.

11° Par M. Verdier (Charles), fils, 4 variétés de *Roses* obtenues par lui de semis.

12° Par M. Gouet, horticulteur à Napoléon-Saint-Leu (Seine-et-Oise), une série de 19 variétés de *Roses* de semis.

13° Par M. Gautreau, horticulteur à Brie, des *Roses* de semis.

14° Par M. le Dr Andry, les fleurs de 8 variétés de *Phyllocactus* obtenues par lui de semis et issues de croisements opérés entre les types *speciosissimus*, *mexicanus* et *Ackermanni*.

15° Par M. Loise, grainier-fleuriste, quai aux Fleurs, 3, à Paris, une collection de *Glaïeuls* nains, variétés du *G. cardinalis*.

17° Par M. Rouillard, au nom de M. Cassier, de Suresnes, un pied fleuri du *Pelargonium zonale* Beauté de Suresnes.

17° Par M. Samson, horticulteur à Étampes, des *Delphinium*, un *Pelargonium zonale* et 2 *Roses*, tous également obtenus de semis par le présentateur.

18° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, une nombreuse série de fleurs de *Petunia* obtenues par lui de semis.

19° Par M. Daudin, amateur à Méru près Pouilly (Seine-et-Oise), une portion de l'inflorescence d'un *Dracæna Draco*, var. *verhattoii*, qui est en ce moment fleuri dans sa serre.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Henri Caron, Secrétaire de la Société qui a été fondée, il y a trois ans, à Clermont (Oise), comme association distincte annexée à la Société d'Agriculture de l'arrondissement, demande l'échange des publications de cette Société avec celles de la Société impériale et centrale.

M. le Secrétaire-général avertit que cet échange a été accordé par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

2° Une lettre par laquelle M. le comte d'Estaintot, Président de la Société d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, annonce que cette Société ouvrira une Exposition horticole le 10 juillet prochain et demande qu'un membre soit délégué pour y représenter la Société impériale et centrale.

M. F. Gloede offre de se rendre à l'Exposition de Rouen pour y prendre part aux travaux du Jury.

3° Une lettre de M. Eyth, jardinier en chef du grand-duc de Bade, adressée à M. Jamin (J. L.) et communiquée par celui-ci. M. Eyth rapporte dans cette lettre que, dans une fort belle plantation de Tulipiers, qui formait l'entrée principale d'une promenade, tous les arbres, plantés depuis 13 ans, qui se trouvent le long du chemin, n'ont poussé, ce printemps, que peu de feuilles qui n'ont même pas tardé à périr. L'examen de l'un de ces arbres a montré que les racines étaient en fort mauvais état; que le bois était marqué d'une bande brun-noir, et que la moelle était altérée, colorée en brun-verdâtre, tandis que l'écorce tout entière ne paraissait pas avoir souffert le moins du monde. Quant aux autres

Tulipiers qui se trouvent à quelque distance du même chemin, au milieu d'un gazon, ils se portent à merveille. L'auteur de la lettre est porté à penser que le fâcheux état des Tulipiers dont les racines sont altérées peut être dû à la gelée, et il demande si l'on connaît des exemples d'altérations pareilles et aussi rapides des racines par l'effet du froid.

M. Lucy est disposé à croire que, si les arbres plantés le long du chemin ont seuls souffert, c'est que là se trouve probablement une conduite de gaz dont les fuites ont causé tout le mal.

M. le Secrétaire-général communique à la Compagnie les noms des Jurés pour la prochaine Exposition partielle, dont la liste a été arrêtée par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour. Cette liste comprend MM. Constant, Forget, Fournier (Eugène), jardinier, Leprieur, Neumann (Louis), Renaud aîné, Rosciaud, Rouillard, Sallier, Sellier, Urbain et Verlot (B.). Il annonce en outre que cette Exposition partielle, la troisième de l'année, sera ouverte du 9 au 14 juillet prochain, et sera consacrée principalement aux Roses.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent, à ce sujet, à la Compagnie les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Gauthier (R.-R.), pour ses Fraises dont la beauté est remarquable, et de donner une prime de 2e classe à M. Riffaut, pour ses échantillons de la nouvelle Fraise Docteur Nicaise, qu'il déclare être fort remarquable pour sa grosseur, bien que laissant un peu à désirer pour la qualité. Il demande que les Fraises présentées par M. Ferdinand Gloede soient renvoyées à la Commission qui a été chargée de se rendre chez cet horticulteur, et de remercier, au nom de la Société, les autres présentateurs d'objets de sa compétence.

2° Le Comité d'Arboriculture demande que les remerciments de la Société soient adressés aux présentateurs de fruits.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis qu'il doit être accordé : à M. Verdier (Eugène) un rappel de prime de 1re classe, pour ses Roses de semis, et une prime de 1re classe pour ses Roses en collection; à M. Verdier (Charles) une prime de 1re classe pour ses

Roses de semis nos 182 et 200; à M. Andry une prime de 1re classe pour ses huit variétés nouvelles de *Phyllocactus;* enfin à M. Tabar une prime de 3e classe pour sa collection de *Petunia.* Il demande que les autres présentateurs d'objets de sa compétence reçoivent les remercîments de la Société.

Ces diverses propositions des trois Comités sont mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Notice bibliographique sur les publications suivies qui ont été mises au jour par les ordres des Sociétés d'Horticulture de Paris, depuis 1827 jusqu'à ce jour; par M. Bouchard-Huzard.

3° Note sur les caractères des bons Fraisiers; par M. Lebeuf, d'Argenteuil.

3° Note sur la destruction des Guêpes; par M. Audot.

L'auteur de ce travail propose de faire périr les Guêpes en insufflant dans leur nid, au moyen d'un fort soufflet, de l'acide sulfureux produit par la combustion d'une quantité suffisante de soufre dans un petit fourneau qui serait mis en communication avec le tuyau de ce soufflet.

4° Note sur la culture des Orangers et des Citronniers en Espagne; par M. Marqui.

5° Rapport sur le système de vitrerie pour les serres dû à M. Bellant; M. Millet, rapporteur. Les conclusions de ce Rapport sont que M. Bellant soit remercié pour la communication de son système.

6° Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye; par M. Pigeaux.

L'ordre du jour appelant la distribution des récompenses décernées à la suite de l'Exposition partielle qui a eu lieu du 14 au 19 mai dernier, M. le Président donne la parole à M. B. Verlot, l'un des Secrétaires de la Société, pour la lecture de son compte rendu de cette Exposition. Ce document, remarquable à tous égards, vaut à son auteur les applaudissements unanimes de la Société.

M. Michelin communique le Rapport rédigé par lui, au nom de

la Commission permanente de Pomologie, au sujet des fruits de semis qui ont été présentés à l'Exposition du mois de septembre 1863 et à celle du mois de mars 1864. Il indique les récompenses qui ont été accordées par cette Commission agissant en vertu d'une délégation spéciale du Jury.

M. le Secrétaire-général appelle alors successivement ceux de messieurs les Exposants qui ont été jugés dignes de récompense, et chacun d'eux vient, aux applaudissements de la Compagnie, recevoir des mains de M. le Président la médaille qui lui a été accordée.

M. le Secrétaire-général annonce enfin de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 26 MAI 1864.

MM.

1. Allaire (Armand), marchand de bois, quai de la Gare d'Ivry, 76, à Paris; présenté par MM. Chapelan et Allaire.
2. Arnould (Jean-Jacques), docteur en médecine, rue des Feuillantines, 24, à Paris; par MM. Chapelan et Allaire.
3. Compiègne (Louis-Auguste), horticulteur, à Gennevilliers (Seine); par MM. Vivet et Rivière.
4. Corbin (François), jardinier chez M. Baron, à Antony (Seine); par MM. Andry et Boucher (Victor).
5. Debaune (Hippolyte), jardinier chez M. Horpetit, à Champagne, par St-Vigny-sur-Orge (Seine-et-Oise); par M. Andry et Poulain.
6. Dewenne (François), répétiteur à l'école d'Arboriculture de Tournay, à Tournay (Belgique); par MM. Vigneron et Verlot.
7. Gourdin (Arsène), rue Saint-Martin, 259, à Paris; par MM. Leclair et Lamoureux.
8. Legrand, horticulteur-pépiniériste, rue de Sézanne, 22, à Épernay (Marne); par MM. Andry et Guidon.
9. Paillet (Louis), horticulteur-pépiniériste, à Chatenay, par Sceaux (Seine); par MM. Brongniart et Pépin.
10. Pavard (Alphonse), marchand de graines, rue Saint-Honoré, 32, à Paris; par MM. Hardy fils et Pépin.
11. Plateau (Irénée), jardinier chez M. le comte de Cambacérès, à Montgobert, par Villers-Cotterets (Aisne); par MM. Andry et Marest.

11. Rosciaud (François), chef des cultures chez M. Baroche, à Juzier, par Meulan (Seine-et-Oise); par MM. Pépin et Georges Rosciaud.
12. Yvon (Jean-Baptiste), horticulteur, route de Chatillon, 20 (Montrouge), à Paris; par MM. Broc et Lévêque.

SÉANCE DU 9 JUIN 1864.

MM.

1. Lafon-Lapène (Madame), Fossé-de-l'Intendance, 12, à Bordeaux (Gironde); présentée par MM. Andry et Bouchard.
2. Lauxerrois (Just), rue de la Michodière, 4, à Paris; par Mme la marquise de [illegible] et par M. [illegible]-Duclos.
3. Michelin (Léopold), propriétaire à la Rochelle (Charente-Inférieure); par MM. Thibaut et Keteleër.
4. Morin, grainier-horticulteur à Pontorson (Manche); par MM. Loise père et fils.
5. Pontillon, négociant, rue de Rivoli, 132, à Paris; par MM. Duchartre et Andry.
6. Vincent, rue de la Chaussée-d'Antin, 38, à Paris; par MM. Charlot et Andry.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE JUIN 1864.

Agriculteur praticien (25 mai et 10 juin 1864). Paris; in-8°.
Ami des Champs (juin 1864). Bordeaux; in-8°.
Annales de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire (année 1863). Tours; in-8°.
Annales de l'Agriculture française (30 mai 1864). Paris; in-8°.
Annales de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault (1er mai 1864). Montpellier; in-8°.
Annales forestières et métallurgiques (mai 1864). Paris; in-8°.
Annali d'Agricoltura (Annales d'Agriculture), rédigées par le docteur Gaetan Cantoni, 25 mai et 10 juin 1864). Milan; in-8°.
Apiculteur (juin 1864). Paris; in-8°.
Beitræge zur Geschichte der Gærten (*Notes relatives à l'histoire des jardins, particulièrement de la Silésie*, par M. le prof. Dr Gœppert), Feuille in-fol.; Breslau; 1864.
Bon cultivateur (janvier à avril 1864). Nancy; in-8°.
Bulletin agricole (2 juin 1864). Lons-le-Saulnier; in-8°.
Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (avril 1864). Clermont-Ferrand; in-8°.
Bulletin agricole de Toulon (1er trimestre de 1864). Toulon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture du Cher (tome XIII, avec la table du 12e volume). Bourges; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (avril 1864). Boulogne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (juin 1864). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de St-Omer (1er trimestre de 1864). St-Omer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (1er trimestre de 1864). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Mayenne (avril 1864). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Nice (1er trimestre de 1864) Nice; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mars et avril; avec la séance générale du 6 avril 1864); Paris; in-8°.

Bulletin de la Société Autunoise d'Horticulture (mars 1864). Autun; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (janvier et février 1864). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (1er trimestre de 1864). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (mai 1864). Paris; in-8°.

Catalogue des Dahlias, etc., de M. MÉZARD jeune, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise).

Cercle pratique d'Horticulture du Havre (2e bulletin de 1864). Havre; in-8°.

Courrier des familles (1er et 10 juin 1864); feuille in-4°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 10 juin 1864). Turin; in-8°.

Gazette des Campagnes (28 mai, 4, 11 et 18 juin 1864); feuille in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg* rédigé par M. ED. OTTO, 6e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (juin 1864). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins*; *journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; avril 1864). Milan; in-8°.

Illustration horticole (mai 1864). Gand; in-8°.

Institut (25 mai; 1er, 8, et 15 juin 1864). Feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum; par M. J. DECAISNE (71e livraison). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (mars et avril 1864). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (mai 1864). Toulouse; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 31 mai, 7, 14 et 21 juin 1864). Londres; in-4°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (1er trimestre de 1864). Metz; in-8°.

Maison de Campagne (16 mai et 1er juin 1864). Paris; in-4°.

Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique* rédigé par MM. J.-G.-C. Oberdieck et Ed. Lucas; avril 1864). Stuttgart; in-8°.

Moniteur des bons livres (mai 1864). Paris; in-8°.

Proceedings of the royal horticultural Society (*Actes de la Société royale d'Horticulture*; n° 9, juin 1864). Londres; in-8°.

Recueil de mémoires et observations sur l'Hygiène et la Médecine vétérinaires militaires (tome XIII). Paris; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers, rédigée par M. l'abbé Dupuy (mai 1864). Auch; in-8°.

Revue du Monde colonial (mai 1864). Paris; in-8°.

Revue horticole (juin 1864). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (mai 1864). Marseille; in-8°.

Réponse des Imprimeurs de Paris à l'Auteur de la note sur l'imprimerie impériale; feuille in-4°.

Science pour tous (26 mai; 2, 9 et 16 juin 1864). Paris; feuille in-4°.

Schriften der kœnigl.-physikalisch-œkonomischen Gesellschaft (*Mémoires de la Société royale physico-économique de Kœnigsberg*; 4e année, 1re et 2e parties). Kœnigsberg, 1863; in-4°.

Société d'Agriculture de l'Aube (*organisation*); Troyes; in-8°.

Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure (4er trimestre de 1863). Rouen; in-8°.

Société des Beaux-Arts (mai 1864). Paris; in-8°.

Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (3e trimestre de 1863). Chartres; in-8°.

Sud-Est (mai 1864). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg; juin 1864). Londres; in-8°.

Vers d'un jardinier sur l'Exposition universelle de Belgique. Paris; in-8°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (*Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade*, nos 51 et 52 de 1863; 1-13 de 1864). Karlsruhe; in-4°.

Wochenschrift... für Gærtnerei (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur Ch. Koch, nos 20-23 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern. (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; juin 1864). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note sur la destruction des Fourmis;

Par M. Garnier.

De tous les ennemis du jardinage, la Fourmi n'est pas l'un des moindres. Beaucoup de moyens ont été proposés pour la destruction de cet insecte et ils ont été ensuite abandonnés, soit à cause de leur inefficacité, soit pour les inconvénients qu'offrait leur emploi.

Un essai tenté par moi à plusieurs reprises ayant chaque fois été couronné de succès, je crois devoir en faire part à la Société. Le moyen dont j'ai fait usage est simple; l'effet en a toujours été prompt; il est sans danger pour les plantes; si les résultats continuent à en être tels qu'ils l'ont été jusqu'ici sous mes yeux, il constituera un véritable service pour l'horticulture, et il pourra même être mis utilement en pratique dans toutes les circonstances où les Fourmis sont un fâcheux voisinage.

Il y a douze ans environ, les Fourmis envahirent chez moi un garde-manger. Différents moyens furent employés pour les expulser, mais en vain. J'imaginai de placer au milieu des sucreries qui se trouvaient là une soucoupe contenant de l'eau sucrée à laquelle j'avais ajouté de l'*oxyde blanc d'arsenic*.

Une heure après environ, j'allai visiter le garde-manger. Quel ne fut pas mon étonnement *de n'y plus voir une seule Fourmi*.

Le fait était évident; mais il me parut inexplicable par sa promptitude, la substance employée étant peu soluble et inodore, et les Fourmis ne paraissant pas même avoir touché au liquide; aussi avais-je peine à y croire.

Une occasion de renouveler l'expérience se représenta. L'été suivant, le même garde-manger vit encore reparaître les Fourmis et en aussi grande quantité. Le même moyen fut employé; le résultat fut identique.

Le doute devenait plus difficile. C'était le cas de continuer l'expérience, mais je quittai ce domicile et, ne me trouvant plus aux prises avec le même inconvénient, je ne m'en occupai plus.

Il y a quinze jours environ, mon jardinier me prévint que des Fourmis se montraient dans la serre chaude de mon jardin, notamment sur les Orchidées; c'était une occasion de recourir au moyen qui m'avait déjà réussi deux fois. Cependant, comme les Fourmis ne se montraient qu'isolément dans la serre, afin de rendre l'expérience plus démonstrative, je cherchai dans le jardin quelque endroit où elles fussent en plus grande quantité, et mes recherches me firent découvrir une fourmilière où ces insectes étaient excessivement nombreux et se montraient très-serrés sur un parcours de 6 à 8 mètres.

Je plaçai 3 ou 4 petits godets contenant la dissolution précitée au milieu de leur trajet et je demeurai là quelques instants, ainsi que mon jardinier, à observer.

Un grand nombre vinrent boire aux soucoupes; au bout de plusieurs minutes, la plupart d'entre elles s'en retiraient en chancelant; puis enfin on commença à en apercevoir qui s'éloignaient en traînant avec elles une autre Fourmi morte.

Toutefois, au bout de 20 minutes environ, comme ni le nombre des insectes ni le cordon qu'ils formaient n'avaient sensiblement diminué, nous nous retirâmes, et je restai un peu désappointé relativement au résultat que j'avais cru devoir être plus décisif et surtout plus prompt. Y aurait-il eu quelque autre cause inaperçue dans nos deux premières expériences? J'étais presque ébranlé, lorsqu'en repassant devant le même endroit, une heure après, je n'y vis plus trace de Fourmis. Il était alors 6 heures du soir; la solution toxique avait été placée à 4 heures. Je pus croire que ces insectes étaient rentrés au nid; mais ni le lendemain, ni plus tard ils ne se sont montrés à cet endroit, pas plus que dans les environs.

Que sont-ils devenus? Comment a émigré l'innombrable peuplade? Comment l'effet prophylactique a-t-il été produit, car l'oxyde d'arsenic étant peu soluble et inodore, et l'effet en ayant été prompt, on ne peut admettre qu'il y ait eu destruction totale? Est-ce l'effet d'un instinct mystérieux pour nous? Je ne me

hazarderai pas à répondre à ces différentes questions ; mais il m'a semblé qu'un moyen simple qui fait disparaître le mal, de quelque manière que ce soit, méritait d'être connu. C'est à ce titre principalement, et en vue de le voir mis à l'essai par diverses personnes et confirmé sur une plus grande échelle que j'ai cru à propos de le faire connaître.

La solution dont j'ai fait usage se composait d'eau sucrée ou miellée à laquelle j'ajoutais un dixième de son poids d'oxyde blanc d'arsenic.

Le Soufflet-bruineur de M. le Dr Sales-Girons.

Cet instrument, dont nous donnons la figure, est destiné à projeter sur les plantes des liquides divisés au point de former comme

une poussière à peine visible. L'inventeur pense qu'il pourrait être appliqué particulièrement au traitement de la maladie de la Vigne, si l'on faisait usage de matières liquides aussi efficaces, en cette circonstance, que l'est la fleur de soufre. Voici quels sont le mécanisme et le jeu de l'appareil.

La partie essentielle consiste en un soufflet ordinaire qui prend l'air en A, par une ouverture placée en dessus. Le liquide qu'on veut projeter dans un état de très-grande division, ou, comme on le dit avec M. Sales-Girons, à l'état pulvérisé, est mis dans le petit bidon B, que l'on tient avec l'un des doigts de la main gauche. Au moyen d'un tube de caoutchouc C, ce liquide arrive dans le tuyau du soufflet D. Le mouvement d'élévation du soufflet, c'est-à-dire l'aspiration, a pour effet de faire entrer à la fois l'air dans le corps de l'instrument et le liquide dans son tube ou canule D; le mouvement contraire expulse le tout, sous la forme d'un jet en éventail dans lequel le liquide est extrêmement divisé ou pulvérisé.

RAPPORTS.

Rapport sur la classification des Pêchers proposée par M. Lepère.

M. le Dr Eug. Fournier, Rapporteur.

Messieurs,

La Société a été dernièrement saisie par notre honorable confrère M. Alexis Lepère, de Montreuil, d'une question qui a vivement préoccupé les arboriculteurs: il s'agit d'une classification systématique des Pêchers, établie par rapport à leur époque de maturation. C'est, on se le rappelle, dans les fleurs que M. Lepère a cherché les moyens de grouper les espèces, en considérant leur grandeur et leur coloration. Les groupes qu'il a constitués sont au nombre de trois, et il pense que chacun d'eux se distingue par une époque de maturité différente. Ainsi, selon lui, les grandes fleurs, à corolle très-ouverte et d'un rose très-clair, caractérisent les races hâtives, telles que la *Grosse Mignonne hâtive*, la *Mignonne tardive*, la *Mignonne ordinaire*, la *Belle de Vitry*, la *Belle Bausse* et la *Malte*; les moyennes fleurs, dont la corolle est à demi ouverte et d'un rose plus foncé, appartiennent aux variétés

de seconde saison : *Galande*, *Belle Garde*, *Madeleine de Courson*, *Madeleine hâtive*, *Galande peinte*, *Reine des Vergers*, *Bonouvrier* et *Chevreuse*; enfin les petites fleurs, à corolles serrées en forme de boutons, à pétales dressés, plus courts et dépassés par les étamines, d'un rose plus terne que dans les groupes précédents, se trouvent dans la Pêche *Téton de Vénus*, la *Chevreuse tardive*, la *Bourdine*, la *Pavie Bonneuil*, la *Narbonne*, la *Tardive de Montmorency* (1) la *Pêche Lepère*, l'*Admirable jaune*, la *Pêche jaune abricotée* et le *Petit Brugnon violet*.

C'est uniquement pour vérifier l'exactitude des assertions de M. Lepère qu'une Commission s'est rendue, le 6 avril dernier, à Montreuil, composée de MM. Gosselin, Michelin, A. Rivière et Eug. Fournier, rapporteur. Les conclusions qu'elle a prises ont été déduites de l'examen des nombreux échantillons de rameaux fleuris de Pêchers pris parmi les variétés cultivées à Montreuil, qui lui ont été présentés par M. Lepère, ainsi que des renseignements qui lui ont été donnés, soit par M. Lepère, soit par MM. Malot, Chevreau, Préau, Haude et Frontier, membres de la Société, ainsi que par MM. Vitry, adjoint au maire de Montreuil, Vitry fils et Vitry (Noël), tous cultivateurs à Montreuil et présents à la séance de la Commission.

La Commission avait deux points à examiner : 1° s'il était juste de reconnaître, avec M. Lepère, trois groupes de fleurs ; 2° si ces groupes correspondaient à des époques différentes de maturité.

La Commission a été unanime pour reconnaître que les variétés à grandes fleurs forment un groupe tranché. Dans celles de ces variétés qui ont été mises sous ses yeux, elle n'a pas trouvé d'échantillons intermédiaires entre ce groupe et les suivants. Cependant, pour le caractériser, elle s'appuierait sur la forme de la corolle, très-étalée et réellement rosacée dans ce groupe, et sur sa coloration, qui est blanche ou d'un rose très tendre, plutôt que sur sa grandeur évaluée en millimètres. Mais elle n'a pas cru pouvoir adopter les idées de M. Lepère pour ce qui concerne la séparation des deux autres groupes, comprenant les moyennes et les petites fleurs. Ainsi, par exemple, la *Reine des Vergers*, quant à la gran-

(1) Pêche peu répandue.



deur de ses fleurs, occupe un rang intermédiaire, et on ne sait où la placer ; la *Pêche Lepère*, que M. Lepère place dans son groupe à petites fleurs, y appartient en effet par la coloration de ses pétales, mais non par la grandeur de sa fleur, qui est plutôt celle des moyennes ; tandis que les fleurs de l'*Avant-Pêche* offrent la coloration rose-vif des moyennes et le diamètre des petites, ainsi que l'*Admirable jaune*.

Pour ce qui est de l'époque de maturation, la Commission a reconnu que les assertions de M. Lepère ne pourraient être acceptées que comme l'expression d'une règle générale, souffrant de nombreuses exceptions. Pour le prouver, la Commission a dressé le tableau qui va suivre, où sont rangées par ordre de maturation, avec des dates empruntées aux années moyennes, les variétés cultivées à Montreuil, et celles dont MM. Jamin et Durand ont bien voulu faire parvenir des échantillons à la Commission, en lui en faisant connaître l'époque de maturation ; ce tableau ne peut manquer d'offrir un certain intérêt. En étendant à quarante variétés l'examen qu'elle a fait, la Commission est sortie des variétés cultivées à Montreuil, où les arboriculteurs recueillent des Pêches pendant deux mois au moins, en se bornant à la culture d'un petit nombre de variétés qui sont les suivantes :

Grosse Mignonne hâtive, *Grosse Mignonne ordinaire*, *Madeleine de Courson*, *Galande pointue*, *Galande belle Garde*, *Madeleine hâtive*, *Malte*, *Pêche abricotée*, *Belle de Vitry*, *Reine des Vergers*, *Mignonne tardive*, *Belle Bausse*, *Blanche d'Amérique*, *Bonouvrier*, *Chevreuse tardive*, *Brugnon Stanwich*, *Téton de Vénus*, *Admirable jaune*, *Pêche Lepère*, *Bourdine* et *Pavie Bonneuil*.

Noms des variétés.	Grandeur des fleurs.	Époque de maturation.
1. Avant-Pêche ou petite Mignonne hâtive	petites fleurs.	juillet.
2. Acton Scott	grandes fleurs.	1er août.
3. Early York	—	
4. Grosse Mignonne hâtive.	—	
5. Grosse Mignonne ordinaire. . .	—	10 août.
6. Brugnon Elruge	—	15 août.
7. Noblesse		à partir du 15 août.
8. Madeleine de Courson	moyennes fleurs.	20 août.
9. Galande pointue.	—	

Noms des variétés.	Grandeur des fleurs.	Époque de maturation.
10. Galande Belle-Garde.	—	fin d'août.
11. Brugnon Hunt's tawny	—	
12. Madeleine hâtive.	—	
13. Brugnon Hardwich Seedling. . .	tr.-grandes fleurs.	
14. Brugnon blanc de Belgique. . .	grandes fleurs.	
15. Belle de Paris ou Malte.	—	
16. Pêche abricotée	moyennes fleurs.	1er septembre.
17. Monstrueuse de Doué.	petites fleurs.	
18. Belle de Vitry.	grandes fleurs.	5 septembre.
19. Brugnon violet musqué.	petites fleurs.	
20. Reine des vergers	moy. fl. (Lepère).	10 septembre.
21. Mignonne tardive.	grandes fleurs.	
22. Belle Bausse.	—	15 septembre.
23. Blanche d'Amérique	—	
24. Bonouvrier	moyennes fleurs.	20 septembre.
25. Brugnon Stanwich.	grandes fleurs.	
26. Chevreuse tardive	moyennes fleurs.	25 septembre.
27. Téton de Vénus	petites fleurs.	
28. Brugnon Pitmaston orange. . . .	grandes fleurs.	fin septembre.
29. Admirable jaune.	petites fleurs.	
30. Desse tardive	moyennes fleurs.	
31. Brugnon jaune.	—	
32. Pêche Lepère	petites fleurs.	
33. Sieulle	grandes fleurs.	
34. Bourdine	petites fleurs.	
35. Tardive de Montmorency	—	1er octobre.
36. Nivette veloutée.	—	
37. Pavie abricotée.	moyennes fleurs.	15 octobre.
38. Narbonne.	petites fleurs.	
39. Pavie Bonneuil	—	15 novembre.
40. Pêche d'Egypte	—	très-tardive.

Dans ce tableau, disposé selon l'ordre de maturation, rédigé avec le plus grand soin et sans idée préconçue, l'enchevêtrement des variétés à grandes, à moyennes et à petites fleurs est tel, qu'il est impossible à la Commission de reconnaître à chacun de ces groupes une époque différente de maturité, et d'accepter les idées de M. Lepère autrement que comme l'expression d'une loi très-générale qui souffre de nombreuses exceptions.

RAPPORT SUR UNE CHARRUE-RATISSOIRE DE M. BRIET.

M. BOREL, Rapporteur.

MESSIEURS,

Monsieur Briet, de Luzarches (Seine-et-Oise), vous a présenté, il y a quelques mois, une Charrue-Ratissoire de son invention. Une Commission composée de MM. Arnheiter, Barbeau et Borel a été alors chargée par votre Comité des Arts et industries horticoles de la mettre à l'essai et de vous rendre compte des résultats de ses essais.

Cette Ratissoire ressemble beaucoup à toutes celles qui ont été faites jusqu'à ce jour ; la monture est en bois, la lame en bon acier et la roue en fonte. Ce que votre Commission a pu constater de suite, c'est la bonne confection de l'instrument. Ce qu'il y a de nouveau dans cette ratissoire consiste dans la manière de faire mouvoir la lame, de telle sorte qu'elle puisse entrer en terre plus ou moins profondément. Une simple tringle, à charnière dans le milieu, fixée à la lame, longe le bras de droite ; cette tringle, terminée en haut par un pas de vis, est mue par un écrou à oreilles et donne plus ou moins de pente à la lame. C'est là une idée simple et ingénieuse qui dispense de se baisser pour atteindre le même but, et qui en même temps accélère le travail. Le prix de la Charrue-Ratissoire est de 35 fr.

Votre Commission, Messieurs, n'ayant pas la possibilité de l'essayer elle-même en vue d'en reconnaître la solidité ainsi que le bon usage, a cru devoir la donner à expérimenter à notre collègue M. Rivière, et forte des renseignements qui lui ont été donnés ensuite par cet habile praticien, elle vous propose le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES, PAR MM. A. MALET ET LOURSE, DÉLÉGUÉS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE PARIS.

Première partie. — Exposition florale.

Par M. MALET.

MESSIEURS,

La Société de Flore de Bruxelles vient de faire une Exposition universelle où étaient conviés les horticulteurs et les amateurs de tous les pays ; aussi cette fête était-elle splendide, et je ne crois pas qu'en France on en ait jamais vu d'aussi belle, bien que certaines des nôtres aient eu un véritable éclat, surtout celle de 1855. Ce ne sont pas pourtant les horticulteurs habiles qui nous manquent, ni même les amateurs, quoique ces derniers soient, je crois, moins nombreux qu'en Belgique ; mais les uns et les autres ne se prêtent plus à embellir nos Expositions de leurs plantes, tandis qu'en Belgique, horticulteurs et amateurs rivalisent de zèle et exhibent tous leurs plus beaux échantillons. C'est ainsi que cette fois tout ce que la Belgique possède d'hommes s'occupant d'horticulture s'étaient empressés de répondre à l'invitation qui leur avait été adressée par la Société de Flore, et avec eux se sont présentés deux Anglais, un Allemand, un Autrichien et une dizaine de Français parmi lesquels je citerai MM. Baltet frères, Jamin et Durand, Marest, Renaud, de Versailles, et Louis Lhérault. Enfin, parmi les exposants se trouvaient aussi quelques industriels.

L'horticulture est très-encouragée en Belgique, et elle est soutenue par le gouvernement qui la considère comme l'une des branches les plus importantes du commerce du pays. Je dois dire aussi que la Société de Flore a fait tout ce qu'elle a pu, pour faire arriver le plus possible de plantes à son Exposition ; elle a même pris à sa charge les frais de transport (aller et retour) de tous les objets expédiés, plantes et instruments de jardinage.

Il ne faut cependant pas croire que toutes les plantes exposées par messieurs les horticulteurs belges fussent entièrement les

produits de leurs cultures; il est d'usage, en Belgique, de faire, au moment des Expositions, des emplettes immenses en Angleterre et même en France. Ainsi, les exposants rassemblent tout ce qui peut contribuer à former des lots hors ligne, au prix, il est vrai, d'énormes sacrifices d'argent.

Le ministre de l'intérieur avait nommé les Jurés, moins ceux qui avaient été demandés aux Sociétés d'Horticulture. C'est ainsi qu'il avait réuni un bon nombre d'hommes de talent et de savoir de la France et l'étranger. Nous trouvons parmi les Jurés choisis par le ministre, MM. Bateman, Henderson, William Bull, Veitch, d'Angleterre; baron de Hugel et Lagler, d'Autriche; Brongniart, Lucy, comte de Lambertye, Thibaut, Planchon, Rougier, Luddemann, etc., de France. On trouve parmi les Jurés prussiens MM. Goeppert, Karl Koch, Benary; parmi ceux de la Confédération germanique: MM. Reichenbach fils et von Siebold. Le docteur Regel et le docteur Grelle représentaient la Russie; la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suède, et même l'Égypte avaient aussi leurs représentants. A ce brillant personnel il faut joindre encore toutes les notabilités horticoles de Belgique, les exposants compris. Là, les fonctions de Jurés ne privent pas du droit de concourir, et je crois que c'est justice, surtout pour une grande Exposition; car ce sont toujours les hommes les plus aptes à juger les produits qui sont les meilleurs producteurs.

Un vaste abri en planches, couvert en toile, avait été préparé sur la place du Trône, près du palais ducal; seulement il paraît que la Société de Flore ne s'attendait pas à une aussi grande quantité de plantes, car l'enceinte n'était pas assez spacieuse pour tout recevoir, et malgré plusieurs annexes, on fut encore obligé de mettre des plantes au dehors, comme arbres fruitiers, arbustes fleuris, *Rhododendron*, etc. Une enceinte séparée par une cloison, et destinée aux plantes de haute serre chaude, telles que *Caladium*, Orchidées, *Anœctochilus*, etc., était chauffée à cet effet.

Pour vous donner une idée des apports considérables faits par quelques personnes, je citerai M. Amb. Verschaffelt, de Gand, qui avait amené 33 wagons de plantes; M[me] Legrelle d'Hanis, qui en avait chargé 12 wagons; enfin, la veille du jour où le Jury devait fonctionner, il y avait en gare environ 130 wagons de plante venant de Gand, d'Anvers et d'Angleterre.

On comptait plus de 130 exposants (abstraction faite des industriels), dont 50 amateurs au moins, qui avaient apporté 380 lots de plantes, toutes de grandes dimensions. Presque tous les lots exposés auraient pu concourir comme produits de belle culture. Une grande partie des exposants figuraient dans plusieurs concours : M. Van den Ouvelant, président de la Société de Laeken, avait 556 espèces ou variétés de plantes, et a pris part à 25 concours ; Mme Legrelle, d'Hanis, avait 411 plantes et prenait part à 21 concours ; M. Amb. Verschaffelt avait 100 fortes plantes et prenait part à 23 concours ; M. Linden, directeur honoraire du Jardin zoologique, avait des plantes dans 20 concours ; M. Veitch, d'Angleterre, n'a pris part qu'à 12 concours, mais beaucoup de ses plantes étaient directement introduites par lui, ou présentées en fleurs pour la première fois, et remarquablement bien cultivées ; aussi a-t-il été dignement récompensé.

155 Concours étaient ouverts par le programme et bien peu sont restés non remplis. Deux médailles étaient allouées pour chaque concours, et souvent il y avait dix concurrents et plus ; aussi beaucoup de lots, quoique fort beaux, n'ont-ils pu être récompensés. Honneur donc à ceux qui ont eu le bonheur d'obtenir des récompenses !

Médailles d'honneur offertes par le roi :

Les présidents des sections du Jury et le Conseil d'Administration ont décidé des Concours ci-dessous.

154e Concours :

A l'exposant étranger qui aura le plus contribué à la splendeur de l'Exposition ;

A l'unanimité, M. Veitch, horticulteur à Londres.

155e Concours :

A l'exposant belge qui aura le plus contribué à la splendeur de l'Exposition ;

15 votants prennent part au scrutin ;

Mme Legrelle d'Hanis obtient 5 voix ;

M. Linden, 5 voix ;

M. Amb. Verschaffelt, 5 voix.

En conséquence, le prix est partagé entre ces trois exposants ; la médaille sera accordée à celui d'entre eux que le sort désignera.

Il faudrait un volume pour vous citer toutes les belles plantes exposées, et toutes les récompenses données; je me contenterai donc de vous donner les noms des principaux lauréats et des plantes les plus remarquables parmi celles pour lesquelles les récompenses ont été accordées.

M. Amb. Verschaffelt, horticulteur à Gand, a obtenu, dans le premier Concours, pour collection de plantes fleuries (50 espèces ou variétés en 75 beaux exemplaires),

Une médaille en or offerte par S. A. R. le duc de Brabant.

On remarquait dans ce lot les plantes suivantes : les *Erica Victoria*, *Mac Nabiana*, *elegans*, *Syndriana*, *rubra*, etc. — Les *Boronia Drummondi*, *tetrandra*, plusieurs *Acacia*, le *Pultenæa stipularis*, des *Chorozema*, *Genethyllis*, des *Epacris*, plusieurs *Eriostemon*, des *Helichrysum*, *Adenandra*, *Pimelea*, *Leschenaultia*, etc., et beaucoup d'autres plantes très-belles de culture quoique fort difficiles à cultiver.

Indépendamment de cette récompense, cet habile horticulteur a obtenu, par acclamation, la grande médaille d'or offerte par S. A. R. le comte de Flandres, pour le 75e Concours, relatif à 50 exemplaires d'Azalées de l'Inde. Presque toutes ses plantes mesuraient un mètre de diamètre et plus ; elles étaient bien fleuries et choisies parmi les meilleures variétés.

Il a de plus obtenu dans le 22e Concours, pour Palmiers, Pandanées et Cycadées en énormes exemplaires, le premier prix consistant en une médaille d'or, et, en outre, dans différents Concours, 6 médailles en vermeil. On remarquait, dans un de ces derniers Concours, pour plantes introduites par l'exposant, le *Dieffenbachia Baraquiniana*, l'*Achyranthes Verschaffeltii*, un *Cibotium regale*, un *Regelia majestica*, etc.

M. Linden, directeur honoraire du Jardin zoologique de Bruxelles, a obtenu, dans le 19e Concours, pour 25 Orchidées exotiques en fleurs, la grande médaille d'or offerte par S. A. R. la duchesse de Brabant.

Nous avons remarqué dans ce lot les *Aerides Fieldingii*, *odoratum*, *virens* ; les *Anguloa Clowésii* et *uniflora*, des *Cattleya Skinneri* et *Stelzneriana*, un pied de *Cirrhopetalum picturatum*, les *Cypripedium caudatum*, *Hookeriæ*, *Lowii* ; des *Dendrobium*,

des *Phalænopsis*, des *Vanda*, en tout 40 espèces ou variétés. Ce lot était magnifique et justifiait bien la récompense qu'il a value à l'exposant.

Dans le 26e Concours, le 1er prix, consistant en une médaille d'or, a encore été donné à M. Linden, pour plantes de serre chaude et tempérée, à feuilles ornementales : *Theophrasta*, *Stadtmannia*, *Crescentia*, etc. Une médaille d'or, 1er prix du 24e Concours, a aussi été obtenue par M. Linden, pour des Fougères en arbres, plantes très-remarquables pour leur force et santé : *Alsophila australis*, *mexicana*, *procera*, *Balantium antarcticum* et *Sellowianum*, un *Cibotium Princeps*, les *Cyathea Beirichiana*, *dealbata*, *medullaris* et un *Dicksonia squarrosa*.

M. Linden a enfin obtenu, dans différents autres Concours, 12 médailles de vermeil.

Mme Legrelle d'Hanis, propriétaire à Anvers, a reçu les prix suivants :

1er prix : médaille de vermeil, dans le 17e Concours, pour *Dracæna* et *Pincenectia*.

1er prix, dans le 33e Concours, médaille de vermeil encadrée, pour 30 Fougères exotiques très-remarquables. On y remarquait : *Cyathea medullaris* et *Beirichiana*, un *Cibotium Princeps*, un *Alsophila australis*; 6 variétés d'*Acrostichum*, des *Pteris*, *Asplenium*, *Adiantum*, *Lomaria*, *Balantium*, *Dicksonia Cassiana*, etc.

1er prix, dans le 44e Concours, médaille de vermeil, pour collection d'Aroïdées : telles que *Anthurium*, *Philodendron*, etc.

1er prix : médaille de vermeil encadrée, dans le 16e Concours, pour 25 plantes de serre, à feuillage panaché, en très-forts exemplaires.

On admirait dans ce lot un superbe *Cyanophyllum magnificum*, un *Adelaster albivenis*, *Eranthemum rubronervium*, *Anthurium leuconeurum*, *Croton* (*Codiæum*) *pictum*, *Campylobotrys Ghiesbreghtii*, etc.

Le 1er prix du 43e Concours, médaille de vermeil, pour 25 plantes de serre à feuilles panachées.

Mme Legrelle a aussi obtenu le 1er prix du 50e Concours, médaille de vermeil encadrée, pour une collection de *Maranta*.

Outre les premiers prix que je viens de citer, Mme Legrelle

d'Hanis a obtenu encore 6 médailles de vermeil et plusieurs en argent.

M. Veitch, horticulteur à Londres, a reçu les récompenses suivantes :

5e Concours, 1er prix, médaille d'or, pour plantes directement introduites par l'exposant ;

20e Concours, 1er prix, médaille d'or, pour Orchidées exotiques en fleurs ; dans différents autres concours, 6 médailles de vermeil et plusieurs d'argent.

Nous avons surtout remarqué, parmi les plantes d'introduction de cet exposant, un superbe *Maranta Veitchii* (Pérou), plante d'un grand avenir, un *Dracæna Cooperii*, de la Nouvelle-Calédonie, un *Echites* sp. nov. du Pérou, un *Eranthemum rubrovenium*, un *Caladium Veitchii*. Parmi les Orchidées, on remarquait l'*Odontoglossum Pescatorei*, un *Cypripedium* sp. nov. (Pérou), un *Cymbidium eburneum*, le *Dendrobium Cambridgeanum*, un superbe *Vanda suavis*, le *Chysis Limminghei* et surtout un très-fort exemplaire de *Cypripedium villosum*. Parmi les Conifères nouvelles, le *Sciadopitys verticillata*, *Thuiopsis dolabrata variegata*, *Abies firma*, *Abies Alcocquiana*, les *Retinispora obtusa aurea*, *lycopodioides squarrosa*, *Abies nobilis robusta*. Cette dernière Conifère est très-belle; mais elle ressemble tellement à l'*Abies amabilis*, que, sans l'indication de l'étiquette, je l'aurais prise pour elle ; en tout cas, c'est une fort belle plante et elle paraît bien vigoureuse.

M. Van den Oulevant, de Laeken, a obtenu le 1er prix dans le 2e Concours, médaille d'or, pour une collection de plantes fleuries, 80 espèces ou variétés, en 50 beaux exemplaires, comme : *Rhododendron arboreum*, *Camellia*, *Genista trifoliata*, *Clianthus*, *Mimosa*, *Viburnum Tinus*, *Eriostemon*, *Deutzia*, etc. ;

Le 1er prix : médaille d'or, dans le 60e Concours, pour 50 Camellias en fleurs, en beaux exemplaires ;

Le 1er prix : médaille d'or, dans le 100e concours, pour 30 Conifères en grands exemplaires : *Araucaria*, 7 espèces, *Abies nobilis*, *A. Pinsapo*, *Thuia aurea*, *T. gigantea*, *Sequoia gigantea*, etc., très-belles et fortes plantes ;

1er prix : 78e Concours, médaille de vermeil, pour 15 Azalées de l'Inde en fleurs ;

Le 1er prix du 99e Concours, médaille de vermeil encadrée, pour une collection d'Orangers, Lauriers, Myrtes, Grenadiers, etc., de grandes dimensions.

Cet amateur célèbre a aussi remporté plusieurs autres prix dans différents Concours.

M. Von Siebold a obtenu le premier prix dans le 9e Concours pour un pied de *Cerasus Pseudocerasus, fl. roseo pleno*. Cette plante, introduite du Japon en 1863, ne se trouve pas encore dans le commerce et me paraît très-digne d'y figurer. Pour un lot de plantes placé hors Concours, collection d'Erables du Japon, M. Von Siebold a eu une médaille de vermeil encadrée. Il y avait dans ce lot de très-remarquables variétés : *Acer dissectum*, var. *fol. pinnatifidis viridibus*,

Acer dissectum, var. *pinnatifidis rubris*,

Acer palmatum — var. *rubrum*; — var. *carneum*; — var. *bicolor* — var. *argentео maculatum*; — *pictum verum*.

Je suis obligé de m'arrêter ici, bien que je n'aie parlé des récompenses ci-dessus que très-superficiellement. Je vais me contenter de citer sommairement les lauréats qui vont suivre, et sans rien détailler, quoique beaucoup d'entre eux eussent apporté des lots qui, dans d'autres Expositions, auraient très-certainement remporté des prix exceptionnels.

Je citerai entre autres M. Beaucarne, notaire à Aenaeme, qui a remporté presque toujours les premiers prix là où il a concouru, et qui avait surtout une collection d'*Amaryllis* qui a été très-appréciée;

M. Byls (P.), qui a obtenu le 1er prix dans le 72e Concours, pour une collection de 50 *Rhododendron* en forts exemplaires;

M. Dallière, de Gand, qui a eu un 1er prix dans le 4e Concours, pour 25 plantes fleuries, et le 1er prix dans le 93e Concours, pour *Erica* et *Epacris*.

M. Auguste Van Geert, de Gand, a obtenu le 1er prix du 12e Concours, pour la plante la plus remarquable par sa belle floraison (*Rhododendron Nuttalli*), et le 1er prix du 101e Concours pour 20 Conifères.

M. Verschaffelt (Jean) a obtenu le 1er prix dans le 18e Concours, pour 20 *Dracæna* et *Pincenectia*;

Le 1er prix dans le 81e Concours, pour des *Yucca* variés ;

Le 1er prix dans le 83e Concours, pour 20 *Agave* et *Bonapartea* ;

Et enfin le 1er prix du 93e Concours, pour 15 *Acacia* de la Nouvelle-Hollande.

M. Peeters, de Saint-Gilles, a remporté le 1er prix du 86e Concours, pour 75 variétés de Rosiers en pots, en 100 exemplaires. Plusieurs premiers prix ont encore été remportés par MM. Vervaene et fils, Vandermeulen, Jacob Makoy, de Neuf, et beaucoup d'autres, qu'il serait trop long d'indiquer dans ce compte rendu.

Je me bornerai à citer les lots exposés (hors Concours) par les Jardins botaniques de Gand, d'Anvers, de Bruxelles, de Louvain et de Malines. Ces apports étaient de toute beauté, et des médailles en vermeil encadrées ont été décernées : au Jardin botanique de Bruxelles pour Fougères, Aroïdées et Broméliacées ; au Jardin botanique de Louvain, pour collection de plantes d'ornement ; au Jardin botanique de Gand pour collection d'*Anaectochilus*.

Permettez-moi, Messieurs, pour terminer ce compte rendu, déjà un peu long, je le sais (quoique beaucoup d'exposants ayant obtenu des récompenses n'y soient pas mentionnés), de vous citer brièvement les noms de nos collègues qui ont été distingués à cette grande fête horticole, où il était si difficile de se faire remarquer.

M. Renaud, de Versailles, 1er prix, médaille de vermeil encadrée, pour 50 Rosiers en pots.

M. Marest, de Paris, a également obtenu une médaille de vermeil encadrée, comme 2e prix, pour 75 variétés de Rosiers en 100 exemplaires.

MM. Jamin et Durand, pépiniéristes à Bourg-la-Reine, ont remporté le 1er prix du 142e Concours, pour arbres fruitiers formés. Ce prix consistait en une médaille de vermeil.

Je ne terminerai pas ce compte rendu sans vous annoncer que S. M. le roi des Belges a nommé officier de l'Ordre de Léopold notre premier Vice-Président, M. Brongniart. Il a aussi décoré MM. Ambroise Verschaffelt, de Gand, et Veitch, de Londres. M. Linden, de Bruxelles, a été nommé officier du même ordre.

Mon collègue, M. Louesse, devant vous donner le rapport sur les présentations de légumes, je m'arrête ici. Je me trouverais

largement récompensé, si la connaissance, quoique imparfaite, d'une si belle Exposition pouvait nous donner assez d'émulation pour faire, en 1865, une grande Exposition digne de la première Société de France.

Deuxième Partie. — Exposition fruitière, légumière et industrielle;

Par M. Louesse.

Après l'énumération des splendides végétaux que nous avons pu admirer à l'Exposition de Bruxelles, qu'il me soit permis de dire quelques mots des fruits et des plantes potagères, qui n'étaient pas, il est vrai, la partie saillante de l'Exposition, mais qui cependant ne manquaient pas d'intérêt, si l'on se reporte à cette époque peu avancée de l'année, et surtout si l'on considère que cette branche de l'horticulture est bien moins avancée en Belgique que chez nous. Une seule médaille d'or a été accordée à la culture maraîchère ; ce sont MM. Jacquemotte frères, de Bruxelles, qui l'ont obtenue pour un beau lot de légumes forcés. Ces exposants ont en outre obtenu une médaille de vermeil pour un lot de légumes de la saison.

D'autres médailles de vermeil ont été encore accordées à M. le comte de Meeus pour six Ananas d'une belle venue, à M. le comte de Ribaucourt et à M. de Biseau d'Hauteville, pour leurs lots de Poires et Pommes, où il y avait certaines variétés parfaitement conservées ; à M. de Wauthier, de Goes et Vanderplas, qui tous les trois avaient exposé des Raisins forcés. Dans le lot du dernier nous avons remarqué une belle variété portant le nom de Raisin Van der Laeen, et que nous avons cru reconnaître pour être notre Gros Coulard. MM. Jamin et Durand, nos habiles collègues, avaient envoyé un beau lot d'arbres fruitiers forcés qui leur a valu une médaille de vermeil.

Un lot qui a été très-remarqué est celui de M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, qui avait exposé des Asperges de sa nouvelle variété, lesquelles surpassent de beaucoup en grosseur et en qualité l'Asperge de Gand, renommée cependant en Belgique. Une simple médaille de bronze était affectée pour ce concours. Mais cette récompense, jugée insuffisante pour un si bel apport, a été, sur la demande du Jury, élevée à la médaille de vermeil.

L'industrie et les arts horticoles étaient bien représentés à l'Ex-

position de Bruxelles; il y avait des lots très-nombreux dont plusieurs auraient peut-être dû être renvoyés à des Commissions spéciales pour être bien appréciés. De ce nombre sont les appareils de chauffage, les instruments de jardinage, etc. Néanmoins le Jury n'a pas hésité à récompenser M. de la Croix, de Gand, pour un appareil de chauffage, et M. Walker, de Paris, pour des meubles de jardin parfaitement confectionnés, qui tous les deux ont obtenu une médaille de vermeil. Des prix analogues ont été accordés : à notre habile reproducteur de fruits, M. Buchetet, qui, comme toujours, s'est montré supérieur dans l'imitation de ses fruits qui souvent trompent l'œil le plus exercé; à M. Lebreton, architecte-paysagiste de Paris, pour plusieurs plans de jardin. Mme de Koster avait envoyé de superbes bouquets montés qui ont obtenu, outre la médaille de vermeil, un prime en argent.

Forcé par le défaut d'espace d'abréger ce compte rendu de l'Exposition de Bruxelles, nous dirons seulement que 19 médailles d'argent ont encore été distribuées dans la section des produits maraîchers et de l'industrie horticole. Une a été accordée à M. Laurent, notre excellent collègue, pour un bouquet de Roses forcées de la plus grande fraîcheur.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Décernées à la suite de la 3e Exposition partielle de 1864.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION PARTIELLE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE, DU 14 AU 19 MAI 1864;

Par M. VERLOT.

MESSIEURS,

Je sens trop combien est grande mon insuffisance pour ne pas vous exprimer tout d'abord mes regrets qu'une voix plus autorisée ne se soit pas chargée de vous rendre compte, mieux que je ne pourrai le faire, de votre dernière Exposition. Soyez donc indulgents, Messieurs, envers votre rapporteur, et n'attendez pas de lui un discours étendu, mais seulement un simple relevé des choses qui ont attiré plus particulièrement l'attention. Toutefois, avant d'aborder cette énumération, je sens la nécessité de dire à la Société

que son Exposition partielle du mois dernier a été satisfaisante sous plus d'un rapport ; elle l'a été pour la rareté de quelques-uns des produits, pour la beauté d'un plus grand nombre, et surtout pour la belle culture de plusieurs d'entre eux. Si le nombre, qualité réelle qu'en pareille circonstance il faut bien aussi rechercher, s'y était également trouvé, votre Exposition n'aurait rien eu à envier à celles qui s'ouvrent de toutes parts comme pour lui faire un reproche de son insuffisance. Je ne veux point rechercher les causes des abstentions que nous regrettons, parceque, quelque justes qu'elles pussent être, elles ne suffiraient certainement pas à les justifier. S'il m'était permis de dire ici toute ma pensée, je rappellerais, mais non pas pour leur en faire un reproche, à des hommes bien connus dans l'histoire de l'horticulture parisienne, qu'à une époque comparativement peu reculée, alors que les Expositions pouvaient augmenter des relations désirées, ils ne négligeaient aucune occasion de prouver aux amateurs et au public que, si le jardinage français n'occupait pas en Europe le premier rang pour la rareté des plantes, il pouvait lutter avec l'étranger dans l'art de la culture raisonnée et entendue. Il est profondément regrettable de ne plus trouver en eux aujourd'hui le concours que nous étions en droit d'en attendre. Je me bornerai à exprimer l'espoir que, désormais mieux inspirés, nous les reverrons apporter, comme par le passé, leur concours à l'œuvre de la Société, et contribuer, dans la mesure de leurs forces, au développement de la pensée qui a présidé à l'établissement de vos Expositions partielles. Quant à celles-ci, considérées en elles-mêmes, si jusqu'ici elles n'ont pas semblé devoir donner tous les avantages que nous en avions attendus pour l'avancement de l'horticulture, cela ne tient-il pas à ce que votre pensée n'a pas été comprise ? Quel est en effet le moyen de faire développer le goût d'une culture quelconque ? N'est-ce pas en conviant tous ceux qui s'en occupent à réunir leurs produits, afin de pouvoir établir une comparaison, seul moyen de faire progresser les faibles, d'encourager les forts ? Et comment le pourrons-nous pour un certain nombre de ses cultures, si nous ne saisissons pas, pour les juger, le moment où leurs résultats sont apparents ? Disons-le donc, le moyen est bon et nous en avons la preuve dans cette Exposition qui ne peut être comparée, vous le savez, à celle de mars, de regrettable mémoire. C'est d'un

bon augure et qui nous fait espérer que votre pensée arrivera à être comprise et partagée; alors, mais seulement alors, nos Expositions partielles pourront devenir ce qu'elles devraient toujours être, belles et pleines d'intérêt.

Le premier Concours de votre programme portait sur la plus belle et la plus nombreuse collection de Pensées; trois concurrents se présentaient. Les produits de M. Falaise, horticulteur, rue Saint-Denis, étaient généralement beaux, les fleurs grandes, bien faites, c'est-à-dire arrondies et offrant un masque bien marqué, — caractère essentiel de la beauté des Pensées. Une médaille de 2e classe a été accordée à M. Falaise. Les deux autres lots se composaient de Pensées de races différentes: celui de M. Laniel, jardinier au château d'Orly (Seine), était particulièrement formé de cette race à laquelle on a donné le nom de *P. cuivrées*, et dont les fleurs sont généralement plus petites que celles des P. anglaises. Introduite depuis quelques années seulement, cette race a déjà donné toute une série de variations se reliant entre elles par leur genre de coloration. C'est, croyons-nous, une race dans laquelle on arrivera à produire des plantes à fleurs non moins grandes que dans les Pensées grandiflores. L'autre lot, celui de M. Moulard, était formé de Pensées à fleurs très-développées, mais offrant des coloris qui auraient gagné à être plus foncés. Toutefois ces deux lots de Pensées avaient droit à un encouragement, et le Jury leur décerna une médaille de bronze.

Votre deuxième Concours était ouvert pour les Azalées américaines et pontiques. Un seul exposant, M. Paillet fils, se présentait; son lot ne renfermait pas moins de 26 variétés appartenant aux *Az. calendulacea, viscosa* et *pontica*.

Les individus exposés n'étaient peut-être pas d'une forme exemplaire, mais leurs fleurs, généralement bien épanouies, laissaient entrevoir ces coloris curieux qu'on ne trouve guère que dans ce genre de plantes. Une médaille d'argent de deuxième classe a été accordée à M. Paillet pour ce lot intéressant.

Le troisième Concours ouvert par votre Programme était relatif aux *Rhododendron* de pleine terre. Ce sont eux, disons-le de suite, qui formaient la partie la plus décorative de votre Exposition. Trois exposants prenaient part à ce Concours; le nombre, la

variété et la beauté de leurs coloris attestaient, parce que leur nom était attaché à l'histoire de la culture et de l'introduction de ces plantes en France. Le lot le plus considérable était sans contredit celui de M. Croux, de Villejuif. Je voudrais pouvoir vous signaler les variétés les plus remarquables de cette vaste série; mais il me faudrait allonger considérablement ce compte rendu. Il m'est impossible, toutefois, de ne pas vous rappeler les *R. Queen Victoria*, *Sir Isaac Newton*, *Rubens* et *Sir John Broughton*. Une médaille de vermeil a été justement accordée à M. Croux. Les collections de MM. Paillet fils, et Jamin et Durand, moins nombreuses en exemplaires que le lot précédent, étaient riches, très-riches en plantes bien formées et généralement fleuries. Les *R. Favorite*, *Bouquet de Flore*, *Bylsianum*, *Mammouth*, *Artevelde*, dont la vaste inflorescence ne mesurait pas moins de 18 cent. de diamètre, *Blatteum*, variété à coloris rose-lilacé et pointillé, et, à côté d'eux, d'autres variétés non moins belles, non moins élégantes, composaient le lot de M. Paillet. La série de MM. Jamin et Durand présentait un nombre de variétés plus considérable que celui de la précédente, mais il était regrettable que plusieurs d'entre elles ne fussent pas suffisamment fleuries. Cependant, à part ce fait, le lot de MM. Jamin et Durand était magnifique; on y remarquait surtout les *R. Victoria Reine*, à coloris carmin violacé foncé; *Grétry*, d'un rose pâle et à inflorescence volumineuse; *Duc de Brabant*, à corolle rose et à inflorescence hémisphérique; *Mertensia alba* aux fleurs satinées, mais malheureusement peu épanouies; enfin le *R. catawbiense album*. Sous plusieurs points de vue, le Jury reconnut une certaine similitude dans la valeur de ces deux lots, et dut accorder une médaille d'argent de première classe à MM. Paillet et Jamin et Durand, pour deux magnifiques apports.

Une autre catégorie de *Rhododendrons*, ceux de l'Himalaya et des pays voisins, ainsi que des espèces de Java et de l'île de la Sonde, n'avaient pas été oubliées par les rédacteurs du programme de notre Exposition; en effet, ces plantes, belles dans tous leurs détails, formaient le ... concours. Nous regrettons qu'aucun représentant de cette section ne se soit montré à nos regards. Nous exprimons les mêmes regrets, et d'une manière toute particulière, pour le silence complet que le- [illegible] ...bules.

Nous savons que les collections de ces beaux genres sont aujourd'hui négligées, et qu'on ne cultive guère que les variétés les plus remarquables, une dizaine environ. C'est ainsi qu'il faut sans doute expliquer le manque absolu de ces plantes dans la saison où elles épanouissent leurs fleurs dans nos jardins.

Le 6e Concours de votre programme était consacré aux Pivoines herbacées. Un nom bien connu dans l'histoire de cette culture en France, celui de M. Verdier fils, avait répondu à votre appel par un apport nombreux et varié de *Pæonia officinalis* et *sinensis*. Je n'essayerai pas de décrire toutes les variétés intéressantes dont se composait cette collection; mais il m'est difficile de passer sous silence certaines d'entre elles rendues curieuses et originales par les transformations diverses et incomplètes que subissent les étamines. Telles sont, par exemple, les *P. splendens*, *fulgens*, *striata elegans*, [illegible], *Anemonæflora aurea ligulata*, etc. Une médaille de bronze a été accordée à M. Verdier fils, pour ces superbes plantes qu'on ne voit pas assez généralement dans les jardins, bien qu'elles puissent lutter avec nos Pivoines de Chine, sur lesquelles elles ont l'avantage de la précocité.

Venaient ensuite les Pivoines ligneuses (fl. coupées), 7e Concours. Les apports étaient faits par des personnes qui ont le plus contribué à la propagation de ces plantes; c'est assez dire que leurs expositions étaient importantes. Ici encore vous aviez M. Verdier fils, puis MM. Dupuy-Jamain et Paillet. Dans la collection de M. Verdier on remarquait surtout les variétés Bijou de Chusan, d'un blanc pur, Louise Mouchelet d'un rose saumoné, Osiris d'un pourpre foncé, [illegible] plante peu florifère, *Lambertina*, toujours belle, [illegible], Comtesse de Flandre, parfaitement pleine, et enfin [illegible]. [illegible] M. Dupuy-Jamain [illegible] la plupart de celles dont il [illegible] je citerai encore [illegible] Bien [illegible]; je ne dirai pas [illegible] le Jury [illegible] chacun des expo-[illegible] Les Pivoines de M. Paillet étaient bien belles aussi; on remarquait

surtout, dans un état parfait de floraison, plusieurs variétés introduites directement de Chine, telles sont les P. Osiris, déjà nommées, Colonel Malcolm, *purpurea*, etc. Une médaille d'argent de 2e classe a été décernée à M. Paillet. Enfin M. Guérin Modeste, dont le nom est depuis longtemps associé à tout ce qui touche à la propagation des Pivoines, exposait des *Pæonia arborea* et *herbacea* élevés en pots. Ce lot était de beaucoup inférieur à ceux dont il vient d'être question ; toutefois le mérite spécial de ce mode de culture lui valut une médaille de 2e classe.

Le 8e Concours était ouvert pour la collection la plus belle et la mieux cultivée d'Amaryllis. En ne voyant aucune de ces végétaux figurer à l'Exposition, bien des personnes ont dû se transporter par la pensée à quelques lieues de Paris, chez un horticulteur auquel avaient probablement songé les rédacteurs de notre programme. Il ne nous est guère possible de faire à M. Truffaut un reproche de son abstention ; peut-être, en effet, a-t-il cru se devoir avant tout à ses compatriotes.

J'en dirai autant pour les *Iris Xyphium* et *Xyphioïdes* dont l'absence a été des plus complètes. Ce sont de si charmantes plantes qu'on a de la peine à comprendre que leur culture reste confinée dans un petit coin de l'un de nos plus prochains départements. Quant aux *Iris* à rhizome, M. Guérin Modeste en présentait un lot; mais soit que l'époque ne fût pas assez ou fût trop avancée, soit pour toute autre cause, ce lot était loin de donner une idée de l'élégance de ces fleurs.

En suivant l'ordre de votre programme, votre rapporteur doit nécessairement quitter les fleurs pour vous parler des produits plus utiles, des Légumes, qui faisaient le sujet du 11e concours. La Société de secours mutuels des jardiniers-maraîchers de la Seine avait un apport considérable et vraiment remarquable qui occupait presque à lui seul toute la table centrale. Désirant récompenser le lot qui, outre la beauté des produits, représentait bien l'ensemble des légumes que peut offrir la saison, le Jury lui a décerné la médaille d'honneur de S. E. le duc de Morny.

Les légumes de M. Laniel, jardinier au château d'Orly (Seine) étaient moins variés, mais attestaient de solides notions de culture maraîchère de la part du présentateur ; aussi une médaille d'argent de 1re classe fut-elle accordée à M. Laniel.

Nos grands cultivateurs d'Asperges, MM. Lhérault-Salbœuf et fils, et Lhérault (Louis), exposaient, les premiers, une plante énorme, âgée de 6 ans, sur laquelle on remarquait plusieurs Asperges auxquelles on ne pouvait trouver qu'un défaut, celui d'être trop volumineuses. A côté de ces touffes se trouvaient deux bottes de la variété rose de Hollande, cueillies sur des pieds âgés de 5 ans et d'un développement anormal. M. Lhérault (Louis) présentait trois bottes de ce légume, offrant chacune une coloration différente obtenue à volonté par un procédé de culture spécial. Ces Asperges, cueillies sur des pieds de 3, 4, et 6 ans, étaient certainement aussi monstrueuses que les précédentes. Les dernières, celles provenant de la cueillette opérée sur les individus âgés de 6 ans, appartenaient à la variété à laquelle M. Lhérault (Louis) a donné son nom. Les deux exposants ont obtenu chacun une médaille d'argent de 1re classe pour ces remarquables produits.

M. Deffaut, jardinier chez M. Haudos, à Loisy, exposait plusieurs Melons de la var. Gros Prescott à fond blanc. Ces fruits, très-développés et dont l'odeur trahissait une maturation parfaite, ont valu à leur présentateur une médaille de vermeil.

Parmi les fruits arrivent tout naturellement les beaux Raisins Frankenthal cultivés en pot, ainsi que les Cerisiers et les Groseilliers, également cultivés en pot, exposés par Mme veuve Froment et fils, pour lesquels il fut décerné une médaille d'argent de 1re classe.

M. Bordelet fils, de Rosny, a aussi obtenu une médaille de vermeil pour une corbeille de Raisins Chasselas et Coulard formée de fruits parfaitement développés.

Pour épuiser la série des fruits, il me reste à vous indiquer les Fraisiers cultivés en pots qu'avait exposés M. Robine, de Sceaux, grand amateur de ce genre de plantes. Les pieds présentés par M. Robine n'étaient certainement pas d'une belle venue ; de plus leur culture paraissait avoir laissé quelque peu à désirer ; toutefois, vu le nombre des variétés réunies par M. Robine, le Jury lui accorda une médaille de 2e classe.

Nous signalerons enfin les Fraises nouvellement introduites en France et présentées par M. Gloede, mais sur lesquelles le Jury crut ne pas pouvoir porter son jugement parce que, d'un côté, la plupart

de ces variétés étaient déjà connues et, de l'autre, parce qu'il lui était impossible, vu le petit nombre d'exemplaires, d'apprécier par la dégustation celles qui paraissaient pour la première fois.

Vous aviez également appelé à concourir les végétaux d'introduction récente en France. Cette fois, contrairement à l'usage, une seule présentation fut faite par M. Paillet fils ; c'était celle de deux Rhododendron, le *Bylsianum* et le *Président Van der Eck*. Malgré la beauté de ces plantes et leur état parfait de floraison, le Jury ne put leur accorder aucune récompense, par la raison toute simple que le premier existait dans les cultures depuis 8 ans, et que l'introduction du second remonte à [illegible] années.

Ma tâche serait remplie si je n'avais à vous entretenir que des concours prévus par votre programme ; mais il n'en est pas ainsi ; hâtons-nous de dire que nous le constatons avec plaisir. Vous avez laissé, et avec juste raison, dans vos Expositions partielles, une large place aux concours imprévus. Dans un grand centre horticole comme le nôtre, où l'amour des plantes très-répandu se traduit par des cultures si diverses, ce serait s'exposer à des exclusions regrettables que de limiter, dans l'impossibilité de pouvoir les prévoir tous, à des concours déterminés les plantes qui vous seront présentées. C'est ce que vous avez compris, et vous avez dû à cette liberté laissée à nos collègues une des parties les plus intéressantes de notre Exposition.

M. Tabar, de Sarcelles, l'habile cultivateur producteur de Pétunias doubles, exposait une collection de ces plantes bien connues dans les jardins. Quelques-unes des variétés présentaient des fleurs tellement larges et pleines qu'on les eût volontiers prises pour des fleurs de Rose trémière. Les variétés à fleurs frangées étaient nombreuses aussi et la plupart fort belles. Une médaille d'argent de 2e classe a été décernée à M. Tabar.

Les Verveines de M. Chaté fils étaient variées, les coloris distincts et voyants. Les variétés italiennes nous ont paru très-belles, et nous n'avons qu'un défaut à leur reprocher : c'est le trop petit nombre d'exemplaires par lesquels elles étaient représentées. Quant aux variétés obtenues de semis par l'exposant, nous signalerons *Louis Rempler*, assez semblable au *Kléber* [illegible] types, mais

à fleurs beaucoup plus grandes. Une médaille d'argent de 1re classe a été accordée à M. Chaté.

M. Bequetin, jardinier chez M. de Chastenet, a reçu une médaille de 2e classe pour des Bégonias provenant des semis qu'il a faits du *Bo. Rex*. Ces individus, d'une santé parfaite, à feuilles généralement amples et parcourues par des stries ou maculatures diverses, trouveraient une place honorable dans nos collections entre les variétés que nous possédons déjà.

Un lot de Pélargoniums de semis était présenté par M. Desobry, amateur à Sarcelles. Pour être sincère, nous dirons qu'une mauvaise culture avait présidé à l'élevage de ces plantes et que l'étiquetage, condition *sine qua non* d'une Exposition, laissait vivement à désirer. Je signalerai cependant comme appartenant à ce lot deux variations qui nous ont paru intéressantes : c'étaient celles qui portaient les noms de P. M. Dezobry et Mme Rolloy, ce dernier à fond blanc et à macules carmin foncé.

M. Trinité (Louis) a reçu une médaille d'argent de 1re classe pour un lot de plantes de serre de haut ornement, parmi lesquelles je vous rappellerai de forts exemplaires de *Cordyline indivisa*, d'une variété de *Dracæna Draco*, d'un *Seribus eliuæformis*, d'un *Cycas revoluta*.

Un des lots les plus splendides, passez-moi l'expression, et que le jury n'a pas pu trop récompenser par une médaille d'or, c'était sans contredit la collection de Calcéolaires de M. Pineau, jardinier au Pecq. Toutes ces plantes, hautes d'environ 35 à 40 c., très-ramassées dès la base, à ramifications étalées, puis dressées et terminées par des fleurs excessivement grandes, dont quelques-unes atteignaient même jusqu'à trois et trois cent. et demi de diamètre ; [illegible] caractères auxquels il faut joindre encore les magnifiques ponctuations, zébrures, mouchetures, etc., que portaient les fleurs, rendaient ces plantes incomparables. Il faut convenir que nous sommes très-peu habitués à la vue de lots aussi remarquables. Puisque M. Pineau connaît si bien l'art de cultiver les Calcéolaires, permettez-moi de l'inviter en votre nom à nous communiquer, pour notre *Journal*, les procédés par lesquels il arrive à de tels résultats.

Un autre lot de Calcéolaires, belles évidemment, mais hélas !

entièrement écrasées par celles dont je viens de parler, était présenté par M. Chappart, jardinier chez M. Attias, à qui le Jury a décerné une médaille de 1re classe. Enfin un troisième lot de Calcéolaires, bien plus faible encore que le précédent, était exposé par M. Pelé, fils. Cette collection était cependant intéressante par la présence de 2 pieds offrant plusieurs fleurs péloriées.

M. Thibaut-Prudent exposait une collection de Tulipes en fleurs coupées; je m'étais promis, et pour cause, de les passer sous silence et je ne les rappelle que pour n'être pas incomplet.

Parmi les plantes anciennement introduites dans les jardins pour leur odeur, le Réséda doit occuper le premier rang. Il est devenu le but d'un commerce considérable à Paris où il est cultivé sur une vaste échelle pour l'approvisionnement des marchés. MM. Duveau et Creste, horticulteurs, rue de Reuilly, en présentaient une série de potées, appartenant à la variété grandiflore, dont la végétation était vraiment remarquable. Leur vigueur, la luxuriance de leur forme fut appréciée par le jury qui leur accorda une médaille d'argent de 1e classe.

M. Luddemann nous exposait une collection d'Orchidées exotiques, très-bien cultivées, pleines de santé et de fraîcheur, et fleuries comme on ne les trouve certainement pas dans les stations où elles croissent spontanément. Je craindrais d'abuser de votre patience en vous signalant toutes les espèces qui mériteraient cette distinction. Pourtant permettez-moi de vous rappeler les plus rares ou les plus curieuses : un *Vanda suavis* de 1 m. 40 de haut, pourvu de 3 inflorescences offrant chacune de 10 à 12 fleurs ; le *Saccolabium curvifolium* d'un jaune d'ambre ; le *Dendrobium Farmeri major* présentant 5 panicules qui portaient chacune de 16 à 20 grandes fleurs rosées, à centre jaune ; un *Lœlia purpurata alba* pourvu de 5 grandes fleurs d'un coloris indescriptible ; le *Cypripedium Hookeriæ*, voisin du *venustum*, mais à fleurs beaucoup plus grandes ; le *Dendrobium formosum giganteum*, si élégant par ses fleurs blanches qui atteignent de 10 à 12 c. de large et offrent sur leur labelle une tache en forme d'ancre ; un *Aerides Fieldingii* dont l'inflorescence, composée d'innombrables fleurs rose-lilas, ne mesurait pas moins de 40 à 45 c. de long. Enfin nous rappellerons encore un bel individu d'*Oncidium Papilio* et de *Vanda teres*, dont le port rappelle celui de

certains *Rhipsalis*, et dont les fleurs ont une analogie grossière avec celles de quelques *Phalænopsis*. Devant une collection aussi bien soignée, devant un étiquetage irréprochable, le Jury crut devoir décerner une médaille d'or à M. Luddemann pour son splendide apport.

Non loin des Orchidées précitées, M. Loise, fils, avait déposé une série d'Ancolies variées, appartenant aux *A. sibirica* et *vulgaris*, qui lui valut une médaille d'argent de 2e classe. Malgré la variété de ce lot, on regrettait de n'y remarquer aucun représentant de cette race particulière à peu près délaissée de nos jours et connue sous le nom d'Ancolie étoilée.

Enfin, pour clore cette énumération, je dois parler de la nombreuse série de plantes qu'avaient présentée MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, à laquelle le Jury a décerné la médaille d'honneur de S. Ex. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Ce lot, entièrement composé de plantes fleuries, était formé d'espèces propres à l'ornement de nos jardins. Parmi les plus belles, les plus rares ou les plus nouvelles, je vous rappellerai cette variété particulière de *Centranthus macrosiphon*, qui ne s'élève pas à plus de 15 c.; le *Fenzlia dianthiflora*, jolie miniature, d'introduction encore récente; l'*Aubrietia macrostyla* Boiss., qui ne date que de quelques années; le curieux *Schizopetalum Walkeri*; plusieurs Ancolies étoilées dont je regrettais plus haut l'absence; le Trèfle orange dont on pourra faire de charmantes bordures; plusieurs pieds de cette race particulière fixée de Pensées à fleurs d'un coloris tellement foncé qu'elles paraissent noires; enfin le Pyrèthre M. Barral qui paraît pour la première fois dans nos Expositions et qui joint à une taille très-réduite des fleurs roses d'une duplicature parfaite qui en font pour nous la plus remarquable variété obtenue jusqu'ici. Au mérite du nombre des variétés exposées se joignait celui non moins grand de la beauté des exemplaires, tels du reste qu'on devait les attendre de ces horticulteurs.

Nous devons des remercîments à M. Barillet-Deschamps et à Mme veuve Froment, pour la part qu'ils ont bien voulu prendre à la décoration de notre Exposition. Mme veuve Froment nous avait fourni de beaux exemplaires de *Latania borbonica*, d'*Oreodoxa regia*, de *Phormium* et autres plantes de haut ornement;

M. Barillet-Deschamps des spécimens non moins remarquables d'*Aralia papyrifera*, de Bananiers, de *Colocasia* et différentes autres de ces espèces qu'il emploie si habilement pour la décoration de nos squares et jardins publics.

LISTE DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES A LA SUITE DE LA 3e EXPOSITION PARTIELLE DE 1864.

Procès-verbal des opérations du Jury.

Le Jury, composé de MM. de Belleyme, Bertin, Duval, Jamin J. L., Joret, Jouneau, Lemeau, Le Prieur, Loise, Lottin et Rosciaud se reunit, le 13 mai 1864, à 11 h., sous la présidence de M. Pépin, au local de l'Exposition, et après avoir examiné les lots exposés, il prend les décisions suivantes :

Médaille d'honneur de S. Ex. le duc de Morny : lot de légumes exposé par la Société de secours mutuels des jardiniers-maraîchers du département de la Seine.

Médaille d'honneur de S. Ex. le Ministre de l'Agriculture :

Lot de plantes annuelles de la maison Vilmorin et Cie.

Médailles d'or.

Orchidées, M. Luddemann.

Calcéolaires, M. Pineau, jardinier chez M. Boulay, au Pecq.

Médaille de vermeil de S. A. R. la princesse Mathilde :

Melons, M. Deffaut jeune, chez M. Haudos, à Loisy-sur-Marne.

Médailles de vermeil.

Rhododendron, M. Croux.

Raisins, M. Bordelet.

Pivoines en arbres, MM. Verdier (Charles), et Dupuy-Jamain.

Médailles d'argent, 1re classe.

Légumes, M. Laniel, jardinier au château d'Orly.

Asperges, MM. Lhérault-Salbœuf et Lhérault (Louis).

Fruits forcés, Mme veuve Froment.

Rhododendron, MM. Paillet fils, Jamin et Durand.

Calcéolaires, M. Chappard jeune, chez M. Attias, à Neuilly.

Verveines, M. Chaté, fils.

Réséda, MM. Duveau et Creste.

Belle culture, M. Trinité (Louis).

Médailles d'argent, 2e classe.

Fraisiers, M. Robine.

Pensées, M. Falaise.

Azalées américaines, M. Paillet fils.

Pivoines en arbres, MM. Paillet fils, Guérin Modeste.

Pétunias doubles, M. Tabar.

Bégonias, M. Beaurain jeune, chez M. de Chastanet, à Saint-Brice.

Pelargonium de semis, M. Dezobry, amateur.

Ancolies, M. Loise, fils.

Médailles de bronze.

Raisin, M. Moreau.

Pensées, M. Moulard.

— M. Laniel déjà nommé.

Pivoines herbacées, M. Verdier Ch.

Iris à rhizome, M. Guérin Modeste.

Belle culture, M. Chaté, fils.

Le Comité d'Arboriculture délégué par les Jurys de septembre et mars derniers, accorde pour les fruits de semis :

1° Une médaille de 1re classe en argent à M. Boisbunel.

2° Une médaille d'argent de 2e classe à M. Hutin (François), pépiniériste à Laval.

3° Une médaille d'argent de 2e classe à M. Briffant, jardinier à la manufacture de Sèvres.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES, DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

Tacsonia Van-Volxemii FUNK. — *Ill. hort.*, nov. 1863, pl. 381. — Tacsonie de Van-Volxem. — Nouvelle-Grenade. — (Passifloracées).

Cette belle plante grimpante, récemment introduite en Europe par l'amateur à qui elle a été dédiée, est cultivée dans son pays natal pour sa beauté. Sa tige voluble, fort grêle, est munie de vrilles très-longues et rouges ; ses feuilles sont partagées profondément en trois lobes inégaux, lancéolés, dentelés sur les bords, marquées en

dessous de lignes rouges réticulées. Ses fleurs sont grandes et fort belles, d'un rouge vif; elles pendent chacune à l'extrémité d'un long pédoncule fort grêle, et elles offrent un calice de cinq sépales parcourus, à leur face externe, par une bande verte médiane, colorés, dans le reste de leur étendue, comme les cinq pétales. La colonne des organes reproducteurs est fort longue. Ce beau *Tacsonia*, croissant dans des lieux où le thermomètre descend souvent au dessous de 0, n'exige qu'une serre tempérée ou même froide.

Camellia Fanny Sanchioli. — *Ill. hort.*, nov. 1863, pl. 382. — — (Ternstroemiacées).

Fort beau Camellia obtenu en Italie, dont la fleur est de première grandeur, d'un blanc pur avec une transparence très-légèrement rosée et une nuance sulfurine au centre, et présente çà et là quelques macules roses. Les pétales en sont fort régulièrement imbriqués.

Diervilla (Weigelia) multiflora Ch. Lem., *Ill. hort.*, déc. 1863, pl. 383. — Dierville multiflore. — Japon. — (Caprifoliacées).

Arbrisseau haut d'un mètre ou un mètre et demi, très-rameux, hérissé sur toute sa surface de poils courts. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, acuminées, dentées en scie, d'un vert gai. Ses fleurs rouges, en entonnoir, à tube étroit et allongé, sont réunies par cinq ou six en petites ombelles pendantes; la corolle est dépassée par les étamines bien au delà desquelles s'étend encore le style. Cette espèce paraît être de pleine terre. On la multiplie aisément de boutures et de rejetons.

Gloxinia maculata L'Hérit., var. **insignis.** — *Ill. hort.*, déc. 1863, pl. 384. — Gloxinie maculée var. remarquable. — Brésil. — (Gesnériacées).

Belle variété d'une plante charmante, mais qui a été fort à tort délaissée dans les jardins. Elle n'a guère que 0m30 de hauteur, et elle se montre hérissée, sur toute sa surface, de poils courts, blanchâtres. Ses feuilles ovales, échancrées en cœur à leur base, épaisses et roides, sont pourvues de fortes nervures saillantes en dessous, où leur couleur est un rouge clair. Sa tige, également rouge, porte, dans sa partie supérieure, six à huit fleurs grandes, bilabiées, à large ouverture, colorées en bleu lilacé tendre, plissées transversalement à la gorge. Cette plante exige la serre chaude.

Areca alba Bory. — *Ill. hort.*, déc. 1863, pl. 385. — Aréquier blanc. — Iles de France et Bourbon. — (Palmiers).

Fort beau Palmier qui est désigné, dans les îles de France et Bourbon, sous les noms de Palmiste blanc, Palmiste commun, Chou Palmiste. Il a été distingué d'abord par Bory Saint-Vincent. Son tronc ou stipe atteint et dépasse même dix mètres de hauteur, tout en restant fort élancé, et il se termine par un magnifique faisceau de feuilles qui arrivent chacune à trois ou quatre mètres de longueur. C'est une des plus belles espèces qu'on puisse cultiver en serre chaude.

Rhododendron Baron Osy. — *Ill. hort.*, déc. 1863, pl. 386. — (Éricacées).

Belle variété obtenue de semis par M. Ambr. Verschaffelt, qui l'a dédiée à un amateur distingué d'horticulture. Elle se recommande par ses grandes et nombreuses fleurs d'un blanc légèrement teinté de rose tendre, marquées, sur leur lobe supérieur et sur la moitié adjacente des deux lobes latéraux, d'un grand nombre d'accents circonflexes bruns, groupés dans une grande macule trilobée et cramoisie. M. Ch. Lemaire fait observer que ces fleurs, dont la réunion forme de volumineux bouquets, ont leurs étamines divisées en deux groupes, l'un supérieur, à filaments courts et divariqués, l'autre inférieur à longs filaments déclinés et ascendants vers leur extrémité. Ce bel arbuste supporte, depuis plusieurs années, en pleine terre, les rudes hivers de la Belgique.

Dieffenbachia Baraquiniana Ch. Lem. et A. Versc., *Ill. hort.*, janv. 1864, pl. 387. — Dieffenbachie de Baraquin. — Brésil. — (Aroïdées).

Cette belle plante a été découverte au Brésil, dans le Para, par M. Baraquin, à qui elle est dédiée. Sa tige simple atteint 0m05 à 0m 08 de diamètre avec une hauteur de 1 mètre à 1m 50; elle est d'un beau vert, annelée d'espace à autre de cicatrices laissées par les feuilles qui sont tombées. Ses feuilles, qui lui donnent son principal intérêt, sont remarquables par leur gros et long pétiole d'un beau blanc, qui se continue en une forte côte également blanche dans toute la longueur d'un limbe fort ample, ovale-oblong, aigu au sommet, un peu inéquilatéral, coloré en vert frais sur lequel tranchent quelques macules blanches, et bordé d'une teinte plus

claire, jaunâtre. Des pédoncules plus courts que les pétioles supportent une spathe assez petite et maculée en échiquier de vert clair sur fond blanc. La coloration blanche qui rend cette Aroïdée si remarquable affecte, paraît-il, toute l'épaisseur des organes qui la présentent ; c'est là un fait très-curieux. M. Ch. Lemaire dit qu'il n'a pas eu occasion de reconnaître si ce nouveau *Dieffenbachia* possède l'extrême âcreté de son congénère, le *D. Seguine*, dont on sait qu'un simple fragment de feuille, mis à la bouche, fait enfler la langue à un très-haut degré et cause de vives douleurs. Il sera dès lors bon de se tenir en garde contre son action probable, mais non constatée. Cette plante est de serre chaude. Elle a besoin d'une terre riche en humus, d'un peu d'ombre et d'humidité. Il est essentiel de la garantir des insectes par de fréquents seringages dirigés sous les feuilles.

Dianthus cincinnatus Ch. Lem., *Ill. hort.*, janv. 1864, pl. 388. — Œillet frisé. — Japon. — (Caryophyllées).

Ce curieux et bel Œillet, introduit tout récemment du Japon dans l'établissement de MM. Jacob-Makoy, à Liége, ressemble, au premier coup d'œil, par sa fleur, à la variété grandiflore de l'Œillet de Chine, à laquelle ses grands pétales profondément frangés ont fait donner le non de *Dianthus sinensis laciniatus* ; mais en faisant une comparaison attentive de ces deux plantes, M. Ch. Lemaire a reconnu entre elles les différences suivantes : « Chez notre plante, dit-il, les tiges sont simples et non ramifiées, vivaces et non annuelles ; les calices allongés, oblongs, et non courts et renflés ; les pétales lisses et non barbus ; les filaments staminaux sont absolument inclus et plus courts que le tube, et non plus longs et exserts ; les deux divisions du style sont extrêmement exsertes et égalent presque les pétales en longueur, etc. Chez toutes deux, les pétales sont découpés en longues lanières ; mais chez la nôtre, ces lanières ou segments sont plus longs, plus fins, plus nombreux et plus frisés ; et c'est surtout dans le bouton que se remarque cette disposition. » L'Œillet frisé a la fleur rouge-sang cramoisi, extrêmement foncé près de la gorge, qui est blanche.

MÉMOIRE

(couronné par la Société)

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT;

Par M. B. Verlot, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(2e *Suite*. Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 243-256, 305-320.)

CHAPITRE III.

DES VARIATIONS OBSERVÉES CHEZ LES VÉGÉTAUX.

Examinons les modifications qui se présentent le plus habituellement dans les végétaux cultivés, et lorsque nous traiterons séparément chacune de ces variations, nous indiquerons les causes sous l'action desquelles elles ont pu ou pourraient se produire.

Ces variations sont, comme on le sait, extrêmement nombreuses; pourtant toutes peuvent se grouper dans les suivantes :

1. Des variétés par diminution de taille; Nanisme.
2. Des variétés par augmentation de taille; Géantisme.
3. Des variétés de robusticité.
4. Des variétés grandiflores.
5. Des variétés de précocité.
6. Des variétés de tardiveté.
7. Des variétés odorantes.
8. Des variétés de coloration complète ou partielle dans :
   - les tiges.
   - les feuilles.
   - les fleurs... { Panachures. / Ponctuations.
   - les fruits.
   - les graines.
9. Des variétés sans coloration ou Albinisme :
   - partiel..... Panachures.
   - complet... Chlorose.
10. Des variétés par dédoublement ou par transformation de l'androcée et du gynécée :
    - Fleurs doubles.
    - Fleurs pleines.
11. Des variétés prolifères.
12. Des variétés par soudure.
13. Des variétés par avortement.

14. Des variétés pélorièes.
15. Des Chloranthies.

16. Polymorphisme comprenant les variétés	à tiges.	inermes. épineuses. fastigiées. filiformes. pleureuses, etc.
	à feuilles.	crispées. fasciées. bullées. laciniées, etc., etc.

§ I. — **Des variétés par diminution de taille ou du Nanisme.**

Le Nanisme est l'une des variations les plus fréquentes qu'on observe dans le règne végétal; mais dans ce règne, comme du reste dans le règne animal, nous ne pouvons la considérer comme un état languissant de l'être qui la revêt. Au contraire, toutes ces races naines possèdent au plus haut degré la faculté de se reproduire, et nous ne connaissons qu'un exemple du contraire; c'est le suivant. Autrefois MM. Vilmorin possédaient une variété naine d'*Ageratum cœruleum*, qui fleurissait abondamment, mais qui ne produisait que peu ou point de graines (1), de sorte que la multiplication s'en opérait de boutures et qu'on dut l'abandonner. Mais, ainsi que nous l'avons dit, la production des variations étant en raison directe du nombre des semis, quelques années après l'apparition de cette race naine et stérile d'*Ageratum cœruleum*, MM. Vilmorin en obtinrent une autre qui était très-fertile et qu'ils fixèrent.

La fréquence du nanisme est plus grande chez les végétaux cultivés que chez les plantes sauvages. Il est en effet peu de plantes depuis longtemps soumises à la culture qui n'aient produit une ou quelquefois plusieurs variétés naines. Aussi sera-t-il inutile d'en citer un grand nombre d'exemples; on en rencontre même jusque dans les plantes qui, par leurs rameaux volubles, semblent ce-

(1) Cette variété est encore cultivée dans quelques établissements pour l'ornement des appartements.

pendant s'éloigner de la tendance à cette variation. Les Haricots nous la présentent fréquemment; mais, pour ne pas faire appel aux variétés potagères qui sont cultivées depuis un si grand nombre d'années qu'il est pour ainsi dire impossible de savoir si ce sont les variétés naines qui ont donné naissance aux variétés grimpantes ou si ce sont ces dernières qui ont produit les formes naines, nous prendrons pour exemple l'espèce d'ornement, le *Phaseolus multiflorus*. Dans le 35e vol. des *Ann. de la soc. d'Hort. de Paris*, M. Jacques dit avoir semé des graines d'un Haricot d'Espagne supposé hybride, et que les individus qui en naquirent furent extrêmement variés, non-seulement sous le rapport de la coloration des fleurs, mais encore sous ceux du port et de la taille. A l'égard de ce dernier caractère, M. Jacques put même classer ces individus en deux séries: en *nains* et en *grimpants*. Dans la *Revue horticole*, année 1846, M. Pépin dit avoir semé des graines de ce Haricot, que M. Jacques avait déposées sur le bureau de la Société, le 17 avril 1844, et que ce semis produisit également des variétés naines et des variétés grimpantes.

Nous savons que cet exemple ne peut être regardé comme concluant et que quelques personnes croiront que cette variabilité extrême est le résultat d'un croisement, comme l'a supposé M. Jacques. Nous ne pensons pas que la fécondation (si difficile à pratiquer dans les plantes de cette famille) ait joué un rôle dans la production de ces variations. Nous n'y voyons qu'un de ces écarts considérables, qui ne s'obtiennent le plus souvent qu'après une culture longtemps pratiquée, se montrant tout à coup et d'un seul jet.

Mais si l'exemple précédent laissait encore quelques doutes sur la production des formes naines chez les plantes grimpantes, nous en trouverions la confirmation dans celui qui nous est offert par le *Lablab vulgaris*, dont les tiges s'élèvent jusqu'à 3 mètres, et qui a produit une variété qui n'excède jamais 80 c. de hauteur.

Plusieurs auteurs, notamment Lamarck et Linné, ont remarqué que les terrains peu nutritifs, tels que les sols siliceux et les expositions sèches et arides, prédisposaient au nanisme; cela peut être vrai pour les individus d'une espèce que la nature a placés dans ces conditions. Nous disons *pour les individus*, car on sait que, transportés dans des conditions plus favorables à leur végétation,

ces nains ne tardent pas à prendre leur développement normal. Mais, à supposer même que des races naines se créent spontanément de cette façon, nous ne pourrions admettre l'influence des mêmes causes dans la production des races naines de nos jardins qui se montrent dans des conditions diamétralement opposées : dans des terres riches, substantielles et fraîches.

L'altitude a été considérée aussi comme l'une des causes qui prédisposent au nanisme. Chacun sait que les plantes des régions très-élevées, celles surtout qui croissent sur les rochers, sont comparativement plus petites que les mêmes espèces croissant dans les prairies ou les pâturages situés à des limites plus basses. Ce fait n'est cependant pas général, car nous connaissons des plantes qui croissent à une altitude de plus de 2000 mètres, et qui ne présentent pourtant aucune différence sensible dans leur taille avec la même espèce croissant au-dessous de 400 mètres d'altitude : tels sont par exemple les *Linaria alpina*, *Brassica repanda*, *Oxytropis montana*, *Astragalus depressus*, *Rhaponticum scariosum*, etc. On pourrait, en tous cas, faire la même objection qu'à la cause précédente.

De ces faits nous pouvons donc déduire que les causes auxquelles on attribue généralement le nanisme chez les végétaux spontanés, ne peuvent être celles qui produisent les mêmes variations chez les plantes cultivées.

Si l'on recherche dans quelle catégorie de plantes le nanisme est le plus répandu, on verra qu'il est plus fréquent chez les végétaux annuels que chez les végétaux vivaces et ligneux. D'où l'on peut conclure que plus une plante est multipliée de semis, plus elle est susceptible de produire la variation qui nous occupe. D'après cette idée, si la reproduction par graines des espèces vivaces et ligneuses était plus pratiquée, les variétés naines se rencontreraient plus fréquemment chez elles.

Les moyens à employer pour conserver et propager les variétés naines sont divers et varient selon que cette modification s'est produite chez des végétaux de durée différente. Pour les arbres et les arbustes, c'est par la greffe, la bouture ou le marcottage qu'on obtient ce résultat. Ce n'est, en un mot, qu'en employant une partie de la variation, et en l'obligeant à se pourvoir elle-même, qu'on parvient à la propager. Pour les plantes vivaces ou bulbeuses, ces

moyens seront identiques aux précédents; c'est aussi en divisant les parties des individus nains qu'on arrivera à ce résultat. Enfin, pour la propagation des plantes annuelles, nous avons deux moyens à employer : les boutures pour celles qui ne fructifient pas, les semis pour celles qui donnent des graines. Mais ce dernier procédé ne doit être pratiqué seul que lorsque la variation est définitivement fixée; autrement, nous n'obtiendrions qu'un résultat incertain.

Pour propager une variété naine quelconque par ses propres graines, nous devons donc, avant toute chose, nous occuper de sa fixation et nous y parviendrons en employant les moyens que nous avons déjà indiqués dans les pages précédentes, la sélection et l'isolement.

Supposons une forme naine apparaissant dans un semis; si nous voulons la fixer, il faudra l'isoler, c'est-à-dire ne pas la laisser au milieu des individus avec lesquels elle est née, afin de n'avoir à combattre chez elle que la tendance de l'atavisme et de prévenir tout métissage. Une fois isolée, nous en recueillerons la graine et nous la sèmerons. Pour les raisons que nous avons émises précédemment, les individus qui naîtront de ce semis ne ressembleront probablement pas tous au pied qui leur avait donné naissance; nous exclurons donc tous ceux qui, par une variation quelconque, sembleront s'éloigner de celle que nous avons à maintenir. Ces pieds ainsi épurés nous donneront, comme précédemment, mais en plus grand nombre peut-être, des individus représentant la variété qu'on tient à fixer. En pratiquant ainsi la sélection, on arrivera indubitablement, après quelques générations, à obtenir des individus assez semblables entre eux pour qu'on puisse supposer qu'ils soient sortis d'un même couple. Dès lors notre variété sera fixée.

Pour la fixation du nanisme et en général pour celle de la plupart des variations, il y a des différences très-grandes dans le temps nécessaire à son obtention. Ainsi nous avons des variations naines qui se fixent dès la première ou la deuxième génération; d'autres ne se fixent qu'après 5 ou 6 années d'expériences consécutives; d'autres présentent constamment des retours au type; d'autres enfin disparaissent dès la première génération.

Nous ne savons à quelle cause attribuer cette diversité dans la durée de la fixation des variétés naines; elle dépend sans doute de

la difficulté plus ou moins grande qu'on éprouve à vaincre la tendance qu'ont les enfants à ressembler à leur ascendant. Mais pourquoi, chez certaines plantes, cette tendance ne peut-elle être anéantie par 5 ou 6 générations, tandis que chez d'autres, elle tend à s'annihiler dès la première? L'explication de ce fait est peu facile. Cependant nous pensons qu'elle réside dans cette proposition : plus les plantes sont cultivées, plus leurs variations sont grandes et par cela même plus elles sont faciles à fixer. On nous contredira peut-être, mais nous n'hésitons pas à considérer une fois de plus la culture longtemps pratiquée comme l'un des antécédents les plus favorables à la fixation rapide des variations.

Pour démontrer l'impossibilité de fixer certaines variétés naines, nous rappellerons le fait suivant : En 1859, MM. Vilmorin remarquèrent dans leurs cultures, rue de Reuilly, parmi un lot de *Saponaria calabrica*, un individu dont la taille était remarquablement plus petite que celle du type. Pensant que cette variation serait une bonne fortune pour l'ornement de nos jardins, MM. Vilmorin tentèrent de la fixer. De nombreuses graines recueillies sur cet individu nain furent semées en 1860 et reproduisirent un grand nombre d'individus à peu près semblables à la variation qu'on voulait fixer; des graines prises sur les individus qui se rapprochaient le plus de la forme naine furent semées en 1861 et parmi les nombreux individus auxquelles elles donnèrent naissance, aucun ne reproduisit la variation naine.

Il est vraisemblable cependant que si, comme nous l'avons précédemment indiqué, MM. Vilmorin avaient cultivé isolément un plus grand nombre d'individus nains de ce *Saponaria*, et que s'ils en avaient semé séparément les graines, ils seraient arrivés à fixer cette variation.

Maintenant, pour démontrer la commodité avec laquelle on arrive en très-peu de temps à fixer une variation naine, nous prendrons le fait suivant dont l'origine est toute récente : En 1860, MM. Vilmorin remarquèrent, dans une plantation de *Tagetes signata*, un individu qui, par son port trapu et buissonneux, était comparativement plus petit que ceux du reste de la plantation. *Ce pied ne fut pas isolé*, et les graines qu'il produisit donnèrent, en 1861, un nombre considérable d'individus dont 2 seulement

répétèrent la forme naine; le reste était intermédiaire entre elle et le type. Les graines recueillies sur ces 2 individus nains les reproduisirent presque entièrement en 1862, puisque c'est à peine si une sélection rigoureuse a nécessité l'exclusion de 10 0/0 d'individus qui étaient retournés au type.

Ainsi voilà une variation qui s'est manifestée d'abord chez un unique individu, et qui, après 3 générations, s'est tellement bien fixée, que les individus auxquels elle a donné naissance sont assez semblables entre eux pour sembler tous sortis d'une seule et même graine.

Lorsque ces variations sont définitivement fixées, qu'elles se *spécifient* en un mot, elles passent à l'état de race ou de sous-espèce et elles peuvent alors devenir la souche d'une nouvelle lignée de variétés qui n'auront de commun entre elles que la diminution de leur taille. Tel est, par exemple, le *Scabiosa atropurpurea* var. *nana*, qui a produit, comme son type, des variétés de coloration; ainsi les jardins possèdent le *Scab. atropurp. nana purpurea*, de laquelle MM. Vilmorin obtinrent et fixèrent les variétés *carnées* et *roses*.

Le *Calliopsis tinctoria* a produit une variété naine qu'on a appelée *pumila*, et de cette variété MM. Vilmorin obtinrent le *C. tinct. pumila purpurea*.

Le *Tagetes patula* a également produit une variété naine, le *T. patula nana*, dans laquelle la coloration des fleurs était identique à celle du type. Cette variété a donné naissance à une nouvelle variété naine caractérisée par des fleurs entièrement jaunes.

Le même fait s'est présenté chez les Balsamines et les Reines-Marguerites; ces dernières surtout présentent plusieurs races naines qui ont produit des variétés de colorations différentes.

De ces exemples on pourrait conclure que le nanisme, une fois bien fixé, prend un cachet de constance tel que de nouvelles variations se produisent; ce n'est pas sur lui, mais sur des caractères persistants du type lui-même, ou au moins plus anciennement fixé, qu'elles porteront de préférence.

Si, pour soutenir cette théorie, nous recherchions des exemples dans le règne animal, nous n'aurions que l'embarras du choix : les Chiens, les Cochons, les Poules et les Canards nous en fourniraient de nombreux.

Nous n'avons aucune indication précise sur la fixation par semis

du nanisme chez les végétaux ligneux. Mais, en considérant ce qui se passe chez les plantes annuelles, on doit supposer, affirmer même que si ces variations pouvaient être semées avec autant de commodité que chez les végétaux annuels, leur fixation s'opérerait tout aussi facilement. On comprend que, pour les arbres, des expériences consécutives sur leur reproduction par semis ne peuvent être tentées par l'homme dont la vie est si courte.

Existe-t-il un moyen quelconque pour la production des variations naines?

Si l'on consulte à ce sujet les différentes publications horticoles, on ne trouve aucune indication qui soit basée sur des faits bien établis. Ces variations apparaissent, on en constate parfois l'apparition, et là se bornent les renseignements; les cultivateurs eux-mêmes, si on les questionne à ce sujet, répondent que cette variation est purement accidentelle et que si parfois elles offre un intérêt quelconque qui en motive la propagation, ils s'occupent de la propager par les moyens que l'expérience a mis à leur disposition.

Pour nous, nous considérons comme un puissant moyen d'affolement des végétaux dans le sens du nanisme *les semis d'automne* et en même temps *les repiquages successifs qu'ils nécessitent*. Pour rendre notre idée plus sensible, prenons pour exemple le *Calliopsis tinctoria*. Après l'avoir semé en août-septembre, nous devrons, dans une culture bien entendue, dès qu'il aura développé quelques feuilles, le repiquer dans une pépinière d'attente, en laissant entre les plants un espace suffisant pour qu'ils puissent croître librement. Lorsque les feuilles viendront à se toucher, nous devrons nécessairement opérer un nouveau repiquage, que nous renouvellerons une 3e et peut-être même une 4e fois; après quoi nous les mettrons en place. Or, qu'aurons-nous obtenu par ces repiquages successifs? Des plantes fortes, vigoureuses, fermes, trapues; nous aurons favorisé le développement des ramifications inférieures qui se sera nécessairement opéré au détriment de celui de la tige principale, et nous aurons ainsi créé un individu comparativement nain. Si maintenant nous récoltons des graines sur des plantes ainsi cultivées et que nous donnions les mêmes soins aux individus qui en naîtront, nous obtiendrons, d'année en année, des êtres chez lesquels on aura fait développer une certaine tendance au nanisme. En un mot, des

graines recueillies sur des plantes ainsi traitées pendant plusieurs générations seront plus aptes que d'autres à produire des variétés naines; et cela est tellement vrai que la plupart de ces variétés appartiennent à des plantes qu'on peut semer à l'automne, ou bien à celles qui, semées au printemps, sont soumises à des repiquages successifs.

Ainsi, parmi les espèces annuelles qu'on sème habituellement de juillet en septembre, les suivantes ont produit des variétés naines.

Calceolaria plantaginea.
Senecio cruentus.
Agrostemma Cœli-Rosa.
Calliopsis tinctoria.
Œnothera Drummondii.
Helichrysum bracteatum.
Leptosiphon densiflorus.
Dianthus sinensis.
Scabiosa atropurpurea.
Schizanthus retusus.
Iberis umbellata.

Et parmi celles qu'on sème au printemps et dont les plants sont soumis à des repiquages successifs, nous citerons les suivantes :

Impatiens Balsamina.
Callistephus sinensis.
Tagetes patula.
Tagetes erecta.
— *signata.*

La fécondation artificielle pourrait-elle être invoquée pour la production des variétés naines?

Cette question est certainement très-importante, mais nous ne pensons pas que la fécondation ait été tentée dans le but direct d'obtenir le nanisme. Nous savons que la fécondation est une des causes les plus puissantes pour faire varier les plantes; or, en fécondant une espèce avec l'une de ses variétés, ou bien en fécondant entre elles ces deux variétés (chez lesquelles naturellement le nanisme ne se sera pas fait remarquer) nous serons certain par ce procédé de faire naître en ces plantes un plus grand nombre de variations que si nous avions semé séparément les graines de chacune d'elles fécondées par leur propre pollen; donc plus nous aurons de variations, plus la plante sera affolée, plus la chance sera grande d'obtenir celle que nous désirons. Cependant nous savons que le métissage produit presque toujours des individus plus robustes que leurs parents; c'est ainsi, par exemple, que, dans les animaux, et l'homme en particulier, le mulâtre qui est le produit du croisement entre les races blanche et noire, est plus vigoureux

que ses parents ; d'où on peut tirer cette conclusion, que de toutes les variations que le métissage pourra produire, le nanisme est celle qu'on aura le moins de chance d'obtenir.

Un fait curieux, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Mac-Nab, démontrerait cependant qu'étant opérée d'une certaine manière, la fécondation pourrait produire des individus ayant une tendance au nanisme.

..... « Il est une circonstance qu'on a récemment fait connaître, dit M. Mac-Nab et sur le résultat de laquelle on ne doit avoir aucun doute : c'est que les meilleures variétés naines de *Rhododendron* sont celles obtenues par l'emploi du pollen pris sur les petites étamines. Les produits qu'on en obtient, je puis le certifier, sont très-différents de ceux obtenus par l'emploi du pollen des grandes étamines. »

Nous ne croyons pas que cette expérience ait été pratiquée par nos cultivateurs de *Rhododendron*. Si le fait est exact, on pourrait non-seulement produire des variétés naines de *Rhododendron*, mais encore d'Azalées, et en général de toutes les plantes dont les étamines présentent une inégalité dans leur développement. Telles sont, par exemple, celles des familles des Scrofularinées, des Labiées, etc.

On sait généralement que, par la taille et le pincement, on peut obtenir des individus comparativement moins élevés ; ainsi c'est par la taille qu'on imprime à quelques-uns de nos arbustes ces formes buissonnantes qu'on recherche parfois pour l'ornement de nos jardins : c'est de même par le pincement que nos fleuristes parviennent à diminuer avantageusement la taille de quelques plantes vivaces ; tels sont par exemple les *Phlox*, l'*Helianthus orgyalis*, les Chrysanthèmes, etc. Mais ces moyens sont purement mécaniques et les plantes qu'on y soumet ne conservent pas ces caractères lorsqu'on les y soustrait. Néanmoins, nous pensons que les graines recueillies sur une plante vivace soumise annuellement et depuis un certain nombre d'années et de générations à l'influence de la taille ou du pincement, aurait plus de tendance à produire des variations naines que les graines de ces mêmes plantes non habituées à ces traitements.

(La suite au prochain cahier.)

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

ALBUM

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

Planche XVIII, représentant l'*HOHENBERGIA ERYTHOSTACHYS* Ad. Brong.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. *Hohenbergia erythrostachys*, plante entière, réduite au cinquième de la grandeur naturelle.

2. Ensemble de l'inflorescence de grandeur naturelle.

3. Fleur entière vue par sa face externe.

4. Pétales avec les bases des deux étamines alternes contiguës, unies à la base de l'onglet du pétale; — *a* anthère de l'étamine opposée au pétale; — *bb* les deux écailles fimbriées adhérentes à la base de l'onglet du pétale.

5. Sommet du style divisé en trois branches terminées par les trois stigmates enroulés en spirale.

6. Coupe transversale de l'ovaire vers sa partie supérieure, montrant sa forme bicarénée.

7. Coupe longitudinale de l'ovaire et de la base de la fleur montrant à gauche la coupe d'une des loges avec les ovules suspendus et à droite la coupe de la glande qui occupe le milieu des cloisons avec son orifice excrétcur communiquant au fond de la fleur, à la base du style.

NOTICE SUR LE *Hohenbergia erythrostachys;*

Par M. Ad. Brongniart.

La famille des Broméliacées est l'une de celles qui ont fourni, depuis un certain nombre d'années, les plus riches acquisitions à nos cultures, surtout à celles de serres chaudes et, dans plusieurs cas, à l'ornementation de nos appartements; elle réunit en effet, dans un grand nombre d'espèces, un port régulier, des feuilles en largess rosettes, souvent maculées, roides et résistantes, des fleurs nombreuses se succédant longtemps, réunies en inflorescences d'une forme souvent remarquable, et brillantes, soit par leurs couleurs propres, soit par l'éclat si vif des bractées qui les accompagnent.

Malgré tant de causes qui auraient dû les multiplier promptement dans nos serres, et auxquelles on pourrait ajouter qu'elles sont d'une culture facile et proviennent des régions équatoriales les plus voisines de l'Europe, elles étaient restées bien peu nom-

breuses dans nos jardins pendant longtemps. En 1815, le catalogue du Jardin du Roi n'en comprend que 3; en 1829, il n'y en avait encore que 6; en 1843, j'en constatais près de 40 espèces dans les serres du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et ce nombre s'élève maintenant à environ 80.

L'étude de ces plantes, souvent difficile sur les échantillons desséchés, a pu se faire d'une manière bien plus exacte sur les plantes vivantes, et a permis de mieux distribuer les espèces en genres et de grouper ceux-ci plus naturellement.

La famille des Broméliacées est très-variée dans quelques-uns des points de l'organisation de ses fleurs et de ses fruits; ainsi elle comprend des genres à ovaires infères, semi-infères et libres, des plantes à fruits charnus et d'autres à fruits capsulaires. Dans ces derniers, les graines sont tantôt entourées d'une aigrette soyeuse, tantôt terminées par un filament subulé, tantôt enfin dépourvues de toute espèce d'appendice.

Le nombre et la direction des ovules et des graines sont aussi sujets à de nombreuses variations.

Mais il y a d'autres caractères invariables fort importants et qui concordent avec ceux du périanthe et des organes de la végétation pour former de la famille des Broméliacées l'une des plus naturelles de la division des Monocotylédonées et l'une des plus faciles à reconnaître à première vue.

Ces caractères invariables sont d'abord : 1° ceux tirés de la structure intérieure de la graine qui renferme toujours un périsperme blanc, farineux et non pas charnu ou corné comme dans les Liliacées et les familles voisines, et dont l'embryon est placé en dehors de ce périsperme; 2° ceux plus faciles à saisir que fournissent les enveloppes florales. Les 3 divisions externes, toujours très-différentes des divisions internes, forment un vrai calice à sépales plus courts, aigus, souvent mucronés. Les 3 divisions internes, véritables pétales, larges, spatulés, brillamment colorées, sont contournées en spirale.

Ces caractères rapprochent beaucoup plus les Broméliacées des Joncées et surtout des Eriocaulonées et des Xyridées que des Liliacées auprès desquelles on est disposé à les placer à cause de la grandeur et de la brillante coloration de leurs fleurs.

La nature et la structure du fruit et des graines permettent de di-

viser cette famille en plusieurs tribus, qu'il n'est peut-être pas inutile d'indiquer ici avant d'arriver à la description de la plante qui fait l'objet de cette notice.

Depuis longtemps on a partagé les Broméliacées en deux groupes, suivant que le fruit est sec et capsulaire ou charnu et bacciforme. Le second groupe ne comprend que des plantes à ovaires complétement infères ou adhérents; le premier présente toujours des capsules à déhiscence septicide, le plus souvent complétement libres, mais quelquefois semi-adhérentes, surtout à l'époque de la floraison.

Cette première division forme deux groupes très-naturels : les *Broméliacées sarcocarpées* et les *Broméliacées sclérocarpées*, qui sont chacun susceptibles de se partager en plusieurs tribus. Beaucoup d'auteurs ont donné, dans les Broméliacées sclérocarpées, une grande importance à l'adhérence ou à la non-adhérence de l'ovaire et du fruit. Mais ce caractère se présente à des degrés si divers et varie tellement, selon l'époque de la fructification où on l'examine, qu'il me paraît devoir être écarté et remplacé par ceux tirés des graines nues, subulées ou aigretées.

Les graines horizontales, ovoïdes ou anguleuses, quelquefois aplaties et légèrement ailées, forment le caractère de la tribu des *Pourrétiées*, dont les genres les plus connus sont les *Pourretia* et les *Dickya*.

Des graines ascendantes, subulées, se prolongeant à la base et au sommet en un filament grêle, caractérisent les *Pitcairniées* auxquelles se rapportent les genres *Pitcairnia*, *Neumannia* et les *Bonapartea* de Ruiz et Pavon que nos cultures ne possèdent pas encore.

Des graines ascendantes, entourées à leur base d'une aigrette formée par le tissu lacéré du testa, font facilement reconnaître les *Tillandsiées* auxquelles appartiennent, outre les *Tillandsia*, les *Vriesia* qui n'en diffèrent peut-être pas, les *Gusmannia* et les *Caraguata*.

Les Broméliacées sarcocarpées se partagent très-naturellement en deux tribus d'après le nombre et surtout la direction des ovules et des graines renfermées dans chacune des loges du fruit.

Dans les vraies *Broméliées* ou *Billbergiées*, qui comprennent

essentiellement les genres *Bromelia*, *Ananassa* et *Billbergia*, les ovules très-nombreux sont attachés tout le long de l'angle interne des loges ou dans sa partie moyenne et sont dirigés horizontalement.

Dans la dernière tribu ou celle des *Æchmées*, les ovules et les graines, peu nombreuses en général dans chaque loge, et quelquefois au nombre de deux ou trois seulement, sont suspendus au sommet de chaque loge.

Des différences assez constantes dans le périanthe accompagnent ces différences de l'ovaire. Ainsi, tandis que, dans les Billbergiées, les divisions du calice sont obtuses, molles et à peine rapprochées, dans les Æchmées elles sont aiguës, souvent mucronées et aristées, obliques, conniventes et fortement appliquées. Les pétales, qui sont oblongs, à limbe plat et étalés dans les Billbergiées, ont un limbe ovale, concave et souvent non étalé dans les Æchmées; enfin, dans ces dernières, les fleurs sont souvent accompagnées de bractées concaves, aiguës, souvent aristées, qui donnent à leur inflorescence une apparence très-différente de celle des Billbergiées.

C'est à cette tribu qu'appartiennent, outre le genre *Æchmea*, les genres *Hohenbergia*, *Macrochordium*, *Echinostachys*, *Aræococcus*, et *Acanthostachys*. Les trois premiers ont des ovules nombreux, de 8 à 30 par loge; les trois derniers n'ont que 2 ou 3 ovules suspendus dans chaque loge.

Parmi les premiers de ces genres, c'est-à-dire ceux à loges de l'ovaire multiovulées, les *Hohenbergia* se distinguent facilement à la forme de leur calice dont les sépales latéraux, plus larges que le troisième placé sur le côté externe de la fleur, sont fortement carénés et prolongés en une sorte d'aile qui donne à l'ovaire lui-même une forme aplatie avec deux carènes latérales très-saillantes. Ce caractère se retrouve dans le genre *Acanthostachys* dont une espèce, *A. strobilacea*, est cultivée depuis longtemps dans les serres; mais, dans cette plante, chaque loge de l'ovaire ne renferme que deux ovules.

Le genre *Hohenbergia* se distingue donc des *Æchmea* par la forme de son calice et des *Acanthostachys* par le nombre de ses ovules.

Schultes, qui a établi ce genre (*Syst. veget.*, *tom. VII*, *p.* 71), y plaçait cinq espèces, la plupart nouvelles, et toutes du Brésil :

H. stellata, *H. capitata*, *H. strobilacea*, *H.? fasciata* (*Billbergia fasciata* LINDL., *Bot. Reg.*, t. 1150), et *H.? Billbergioides*. Les collections de Munich renferment une sixième espèce sous le nom de *Hohenbergia foliosa*.

Mais on doit exclure de ce genre, outre le *H. strobilacea*, type du genre *Acanthostachys* de Klotzsch, le *H. fasciata* rapporté avec doute à ce genre par Schultes et qui, par les caractères de son calice et de son ovaire, rentre dans le genre *Æchmea*.

Le *H. Billbergioides*, qui, par son inflorescence ressemble extrêmement à l'espèce précédente, rentrera peut-être comme elle dans les *Æchmea*.

Une plante très-voisine probablement de l'*Æchmea fasciata*, et se rapportant soit au même genre, soit au genre *Hohenbergia*, a été observée et dessinée par Plumier aux Antilles et a donné lieu, dans la publication des manuscrits de cet éminent botaniste par Burmann, à une singulière altération qu'il est bon de relever ici.

Plumier a figuré, au tome V, pl. 65 et 66 de son admirable ouvrage manuscrit intitulé *Botanicon americanum*, sous le nom de *Caraguata clavata, spicata, foliis serratis*, une superbe Broméliacée de la Martinique que Burmann a reproduite à la planche 75 des *Plantarum americanarum* de Plumier, sous le nom de *Tillandsia foliis superne dentato spinosis* et qui est devenu le *Tillandsia serrata* de Linné.

Mais il y a joint un dessin séparé de la fleur qui n'existe pas sur les planches originales de Plumier et qui est pris dans les *Nova Genera*, du même auteur, dessin d'analyse qui ne s'applique nullement à cette espèce, mais à un vrai *Caraguata*. L'éditeur des dessins et des manuscrits de Plumier ne s'est pas borné à réunir ainsi des figures étrangères les unes aux autres; dans le dessin d'inflorescence générale tracé par Plumier, on voit deux fleurs qui ne s'accorde pas par leur forme avec les fleurs séparées des *Nova Genera*, mais qui ont toute l'apparence des fleurs des *Æchmea*. Ces fleurs ont été remplacées, sur la planche gravée, par les corolles de ce dernier ouvrage et toute la plante est devenue ainsi une plante d'invention, réunissant l'ensemble d'une espèce avec la fleur d'un autre genre.

La plante de Plumier, rétablie telle que les dessins manuscrits la présentent, est sans aucun doute un *Æchmea* voisin de l'*Æchmea fasciata* ou un *Hohenbergia* voisin du *capitata*, c'est-à-dire une

Broméliacée à fruit infère et charnu; l'analyse qui y a été jointe représente une fleur et un fruit capsulaire avec graine aigretée d'une *Tillandsiée* et probablement d'un vrai *Caraguata*, d'après l'apparence gamopétale de la corolle.

Les manuscrits de Plumier et la partie même qui en a été publiée, malgré ses incorrections, indiquent de superbes acquisitions à faire pour nos jardins parmi les Broméliacées des Antilles, et cependant les espèces de ces îles sont plus rares dans nos serres que celles du Brésil. Ce sont des *desiderata* que tous les amateurs de belles fleurs devraient signaler à ceux de leurs correspondants qui ont des relations avec les îles de l'Amérique équatoriale.

La plante que la Société a fait figurer et dont nous allons signaler les principaux caractères est bien de nature à exciter ces recherches et ces essais d'introduction.

Le *Hohenbergia erythrostachys* est en effet une des plus belles plantes de cette famille par ses inflorescences à bractées et à calices d'un rouge de feu, entremêlées de corolles bleues, s'élevant du milieu d'une large rosette ou d'une sorte de corbeille de feuilles d'un vert tendre.

Les feuilles naissent d'une souche dressée, qui s'élève à peine au-dessus de terre; elles sont nombreuses, rapprochées par leur base qui est dilatée et concave; elles s'étalent dans tous les sens, d'abord redressées, puis recourbées vers leur extrémité. Elles ont de 60 à 70 cent. de long sur 6 à 7 cent. de large; elles conservent une largeur égale dans toute leur étendue, excepté à leur base qui est élargie; à leur extrémité elles se rétrécissent brusquement et se terminent en une pointe courte, mais subulée; leur surface supérieure est légèrement concave et canaliculée, et leurs bords sont garnis de dents noires, écartées, fines et aiguës, plus serrées vers l'extrémité des feuilles. — Ces feuilles sont d'un vert tendre, minces et comme demi-transparentes; elles sont parfaitement lisses.

Du milieu de ces feuilles s'élève la hampe florifère haute d'environ 50 à 60 cent., et dépassant beaucoup les feuilles qui s'étalent autour de sa base. — Cette hampe, verdâtre à sa base, se colorant en rouge vers le sommet, est couverte d'un duvet tomenteux, caduc; elle est en partie enveloppée par des écailles lancéolées, membraneuses, sèches, rosées. — L'inflorescence propre-

ment dite est composée d'épis sessiles, agglomérés au nombre de 3 ou 4 en capitules latéraux, alternes vers le sommet de la hampe, et séparés par un intervalle de 6 à 8 cent., et d'épis plus nombreux formant un capitule terminal. Ces capitules et les épis qui les composent sont accompagnés à leur base de bractées ovales, acuminées, rigides, striées, d'un rouge vif, beaucoup plus courtes que ces épis. Chacun de ces épis est lui-même composé de larges bractées ovales, acuminées, souvent carénées, roides et piquantes à leur extrémité, du rouge le plus vif, et couvertes sur leurs bords d'un léger duvet caduc. Les fleurs sont solitaires et sessiles à l'aisselle de ces bractées; leur calice, jaunâtre à sa base, est coloré en rouge dans la partie non recouverte par les bractées, et souvent bleuâtre au sommet : son tube adhère à l'ovaire et le dépasse; ses divisions sont dissemblables : les deux latérales sont comprimées et carénées, l'extérieure plus étroite est plate; toutes trois sont aiguës et mucronées.

Les pétales, d'un beau bleu, alternant avec les divisions du calice, sont deux fois plus longs; leur limbe ovale, légèrement concave, est étalé, mais s'enroule de nouveau en spirale après la floraison; les onglets présentent à leur base deux écailles libres seulement vers leur sommet denticulé et lacinié; la base des onglets est unie avec la base des étamines qui alternent avec les pétales, et dans une assez grande étendue avec les étamines opposées aux pétales.

Les étamines, au nombre de six, plus courtes que les pétales, à filets linéaires, ont des anthères introrses, elliptiques, bilobées; le style est grêle, un peu plus long que les étamines, que les stigmates dépassent notablement; ceux-ci, au nombre de trois, sont contournés en spirale et réunis en un seul capitule.

L'ovaire est aplati et fortement anguleux sur les côtés par la continuation des carènes des sépales latéraux; il est infère, triloculaire, et chaque loge renferme des ovules nombreux, 25 à 30, suspendus à un placenta saillant fixé au sommet de l'angle interne. — Les glandes qui occupent le milieu des cloisons sont très-étendues, confluentes au milieu, et secrètent un liquide abondant qui remplit la dépression qui entoure la base du style.

Nous n'avons pas eu occasion d'observer le fruit de cette plante; mais on ne saurait douter que, comme celui des autres espèces de

cette tribu, ce ne soit une baie probablement colorée en rouge et recouverte par les bractées.

Cette belle plante a été trouvée aux environs de Bahia, au Brésil, d'où elle a été rapportée par M. Porte. Elle a d'abord fleuri chez MM. Thibaut et Keteleêr, en avril 1855; depuis lors on l'a vue fleurir plusieurs fois, et nous l'avons examinée de nouveau au Muséum de Paris, en avril 1860 (1).

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 23 JUIN 1864.

PRÉSIDENCE de M. LUCY.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de 4 nouveaux Membres titulaires, qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. Gauthier (R. R.), 3 *Artichauts* pris sur des pieds plantés en 1861, ainsi que des *Fraises* Eléanor cueillies sur du plant de 10 mois.

2° Par M. F. Mangin, jardinier chez M. Milon, à Passy-Paris,

(1) On peut résumer de la manière suivante les caractères distinctifs essentiels de cette espèce :

Hohenbergia erythrostachys : foliis lingulatis patentibus apice abrupte contractis et breve acuminatis, lævissimis, læte virentibus, margine inferius acute serratis, superius denticulatis; scapo subtomentoso, cylindrico, squamis lanceolatis, remotis, aridis semi-vestito, superne nudo; spicis 3-4 agglomeratis sessilibus, capitula lateralia alterna remota et terminale majus efformantibus, bracteis ovatis acuminatis spicis multo brevioribus suffultis, spicarum bracteis flores sessiles stipantibus ovatis, acuminatis, carinatis, semi-patentibus, pungentibus, calycem æquantibus vel paulo superantibus, puniceis.

Species *Hohenbergiæ capitatæ* SCHULTES affinis; hæc vero differt spicis in capitulo unico terminali agglomeratis et bracteis primariis (ad basim spicarum) spicas longitudine superantibus.

3 *Artichauts* produits par des pieds qui ont été plantés au mois de mai 1862, et des tubercules de *Cerfeuil* bulbeux, dont les graines avaient été données par la Société en 1863.

3° Par M. Robine, horticulteur à Sceaux, des *Fraises* appartenant à 45 variétés connues et à 5 nouvelles sortes obtenues de semis par le présentateur.

4° Par M. Lepère, de Montreuil, une corbeille de *Cerises* Royale récoltées sur un arbre en espalier.

5° Par M. Gosselin, amateur, à Créteil (Seine), des *Cerises* Royale récoltées sur un arbre en contre-espalier.

6° Par M. Briffaut, jardinier à la manufacture impériale de Sèvres, des *Cerises* cueillies sur un arbre qu'il a obtenu de semis, à la date d'environ 30 années.

7° Par M. Deydier, de Valréas (Vaucluse), des *Cerises* cueillies sur un arbre qui est né par hasard.

8° Par M. Remy, horticulteur à Pontoise (Seine-et-Oise), deux *Delphinium* obtenus par lui de semis, et qu'il nomme, l'un, Triomphe de Pontoise, l'autre, Deuil du Président de Boisbrunet.

9° Par M. Clavier, horticulteur à Tours (Indre-et-Loire), un *Delphinium* de semis.

10° Par M. Dumas, fils, horticulteur à Bergerac (Dordogne), un rameau fleuri d'une plante qu'il nomme Sauge vivace de pleine terre, et dans laquelle, bien qu'elle soit en mauvais état, le Comité de Floriculture croit reconnaître le *Monarda didyma*.

11° Par M. Petit (Fréd.-François), jardinier à Saint-Cloud (Seine), un *Pelargonium* obtenu par lui de semis.

12° Par M. Fournier, jardinier à l'hospice Marie-Thérèse, rue d'Enfer, à Paris, des *Petunia* doubles, de semis, appartenant à 25 variétés.

13° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, des *Petunia* et deux *Roses*, les uns et les autres obtenus par lui de semis.

14° Par M. Margottin, horticulteur à Bourg-la-Reine, deux *Roses* obtenues par lui de semis.

15° Par M. Fontaine, de Villiers, des *Antirrhinum majus* à fleurs doubles.

16° Par M. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, un pied fleuri d'*Agave xylinacantha*.

M. Rivière communique de vive voix ses observations sur le remarquable mouvement de gyration qu'a montré, pendant son développement, la hampe de cette espèce rare, dont la floraison paraît n'avoir pas été encore observée à Paris. Cette hampe a commencé de se montrer vers le 1er mars dernier; en un mois, elle avait atteint un mètre de hauteur, et aujourd'hui elle mesure 2 mètres 20 c. de longueur, les fleurs qu'elle porte étant en partie passées. Ce fut dès les premiers jours du mois d'avril que son extrémité inclinée commença de tourner en sens inverse de la marche du soleil, sa portion verticale servant comme d'axe autour duquel s'opérait cette gyration diurne, dans laquelle cependant on a remarqué parfois une irrégularité prononcée. Voici un exemple de la manière dont s'opérait le phénomène. Le 15 avril, à 10 heures du matin, l'extrémité de la hampe était dirigée vers l'est, c'est-à-dire vers la droite du spectateur tourné vers le nord ; à midi, elle penchait encore vers l'est, et elle était inclinée modérément au-dessous de la verticale. De midi à deux heures, elle avait passé de l'est au nord, et son inclinaison avait légèrement augmenté. De 2 heures à 4 heures 1/2, elle s'était tournée vers l'ouest, et son inclinaison était devenue deux fois plus considérable. A 7 heures du soir, elle avait repris sa direction initiale vers le sud, direction qu'elle a conservée pendant toute la nuit, pour recommencer sa révolution le lendemain matin. Tout mouvement a cessé lorsque les boutons de fleurs se sont montrés.

M. le Président dit avoir reconnu que la hampe gigantesque de l'*Agave americana* présente un fait analogue.

17° Par M. Debray, de Paris, un *Arrosoir-Pompe*.

18° Par M. Basset, fabricant de serres, rue de Bagneux, 6, à Paris, un panneau de serre chaude muni de rigoles qui doivent recueillir l'eau de condensation formée sous les vitres.

19° Par M. Borel, quincaillier, quai de l'École, un *Banc* de jardin terminé par des bras en fonte de fer.

20° Par M. Hardivillé, rue Saint-Jacques, 218, à Paris, un modèle amélioré de sa *Pince* à étiqueter.

M. le premier Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société

d'Horticulture de l'Allier prie M. le Président de désigner un Membre qui puisse prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition que cette Société doit tenir à Vichy, du 27 au 31 juillet prochain.

M. Robine veut bien se rendre à l'Exposition de Vichy en qualité de Juré.

2° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye prie M. le Président de remettre à M. Gloede une médaille qui lui a été accordée à l'Exposition tenue par cette Société au mois de mai dernier.

M. Gloede reçoit des mains de M. le Président la médaille dont il a été reconnu digne par le Jury de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye.

3° Une lettre de M. le comte Léonce de Lambertye, qui déclare que, venant de publier un ouvrage général sur les Fraisiers, dans lequel se trouve exprimée et motivée son opinion sur le mérite des principales variétés de ces plantes, il croit devoir renvoyer à ce travail les membres de la Commission récemment instituée pour dresser une liste des 25 meilleures variétés de Fraisiers.

4° Des lettres par lesquelles MM. Verlot, Léprieur et Urbain annoncent qu'ils acceptent les fonctions de Jurés pour l'Exposition partielle (3e de 1864) que la Société impériale et centrale d'Horticulture doit tenir du 9 au 14 juillet prochain.

5° Une lettre par laquelle M. Gauthier (R. R.) prie M. le Président de nommer une Commission qui vienne examiner ses cultures de Fraisiers.

MM. Vavin et Vivet sont priés de se rendre chez M. Gauthier (R. R.)

Quelques Membres disent avoir déjà vu les cultures de M. Gauthier et avoir constaté que, chez lui, chaque pied de Fraisier produit environ une assiettée de Fraises.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère demande qu'une prime de 2e classe soit accordée à M. Robine pour ses Fraises, et qu'une prime de 2e classe soit donnée à M. F. Mangin pour les objets qu'il a présentés. Quant aux présentations faites par M. Gauthier (R. R.),

la Commission qui vient d'être nommée sur sa demande voudra bien les comprendre dans l'examen auquel elle devra se livrer.

2° Le Comité d'Arboriculture propose de décerner une prime de 1re classe à M. Lepère pour ses magnifiques Cerises Royale. Il fait observer que, d'après le présentateur, cette variété se prête parfaitement à la culture en espalier, et donne alors en abondance des fruits magnifiques. Il demande une récompense du même ordre pour M. Gosselin qui a présenté la même sorte de Cerises venue en contre-espalier et également belle. Son avis sur la nouvelle Cerise de M. Briffaut est que ce fruit, quoique plus gros que l'année dernière, n'est encore que d'un volume moyen; qu'il rappelle la Montmorency à longue queue, avec moins d'acidité; que l'arbre sur lequel il vient est très-fertile, et, au total, mérite d'être cultivé. Quant aux Cerises envoyées par M. Deydier, elles sont arrivées en si mauvais état qu'il est impossible d'en apprécier la qualité.

3° Le Comité de Floriculture demande deux primes de 1re classe, l'une pour M. Margottin dont les Roses de semis sont si belles qu'il regrette de ne pouvoir accorder une récompense plus élevée au présentateur, l'autre pour M. Petit, dont le *Pelargonium* de semis, nommé Éléonore Petit, est une plante magnifique. Il propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Remy pour son *Delphinium* de semis nommé Triomphe de Pontoise, et de faire à M. Tabar l'honneur d'un rappel de prime de 3e classe pour ses nouveaux *Petunia*. Enfin, il est d'avis que des remercîments soient adressés aux autres présentateurs d'objets de sa compétence.

4° Le Comité des Arts et Industries horticoles remercie les auteurs des présentations sur lesquelles il a eu à porter son attention. Son avis sur les objets présentés est que l'arrosoir-pompe de M. Debray ne constitue ni une invention ni une application pratique; que l'idée de M. Basset ne pourrait être appréciée que si elle était mise à exécution sur l'ensemble d'une serre; enfin que la pince de M. Hardivillé sera l'objet d'un rapport spécial.

Les diverses propositions des Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Rivière demande et obtient la parole pour rapporter à la Compagnie une observation qu'il a faite, à la date de 2 ou 3 années. Un

Agave elegans vint alors à fleurir dans l'une des serres du Luxembourg. Il s'empressa d'en féconder les fleurs en déposant le pollen sur le stigmate par tous les moyens usités pour opérer la fécondation artificielle. Néanmoins les fleurs qu'il avait essayé de féconder ne tardèrent pas à tomber l'une après l'autre, montrant ainsi l'insuccès de tous les essais qui avaient été tentés. M. Rivière remarqua, sur ces entrefaites, qu'une grosse Mouche noire (*Xylocopa violacea*) s'était introduite dans la serre et y restait enfermée, ne pouvant trouver d'issue pour sortir. Or, dès cet instant, les ovaires commencèrent à nouer et leur grossissement s'opéra même assez vite. M. Rivière détacha la portion supérieure de la hampe afin de la dessécher comme échantillon d'herbier; mais ayant tardé à la mettre sous presse, il fut surpris de voir que les ovaires continuaient à grossir quoique isolés de la plante. Leur accroissement continua de se faire à ce point qu'il sembla évident qu'ils auraient atteint leur maturité si le bout de hampe qui les portait avait plongé dans l'eau par sa base. Depuis cette époque, M. Lecoq, le savant botaniste de Clermont-Ferrand, lui ayant dit que la fécondation artificielle aurait réussi certainement si l'on avait mouillé le stigmate avec le nectar ou liquide mielleux qui s'amasse au fond des fleurs, il a cru devoir appliquer un procédé analogue aux fleurs de l'*Agave xylinacantha* en en humectant le stigmate avec de l'eau miellée; cet essai ne paraît pas avoir réussi, car ces fleurs tombent successivement sans que leur ovaire grossisse.

Un Membre fait observer que le nectar des fleurs n'a d'ordinaire aucun rapport avec le stigmate qu'enduit généralement une humeur visqueuse d'une nature spéciale et différente.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Nouvelle note sur le Pissenlit; par M. Lebeuf, d'Argenteuil.

2° Destruction radicale du Puceron lanigère; par M. A. Delaville, aîné, jardinier au château de Fitz-James.

L'auteur de ce travail dit avoir réussi plusieurs fois à détruire le Puceron lanigère en employant simultanément, après la chute des feuilles, une brosse et de l'eau bouillante.

3° Note sur le meilleur mode de taille du Melon; par M. A. Delaville, aîné.

Après la lecture de cette note, un Membre dit que la taille

proposée par M. A. Delaville lui semble au moins fort analogue à celleque conseillait M. le comte de Plancy. De son côté, M. Forest exprime la crainte que cette taille n'amène de la confusion par le nombre considérable de rameaux dont elle doit provoquer le développement.

4° Rapport sur le Jardin fruitier de M. Chardon, jeune, propriétaire à Châtillon. M. HARDY, fils, rapporteur. Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

5° Rapport sur la Pince à étiqueter présentée par M. Hardivillé; M. COLLARD, rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport tendant à ce qu'il soit donné à M. Hardivillé une prime de 1re classe pour sa Pince, qu'il a présentée dans deux ou trois séances successives, sont mises aux voix et adoptées. M. Hardivillé reçoit des mains de M. le Président la récompense qui vient de lui être accordée.

M. le 1er Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1864.

PRÉSIDENCE de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Desvaux (Louis), jardinier-maraîcher à Boulogne (Seine), trois énormes têtes de *Choux-fleurs* appartenant à une variété qui a été améliorée par lui, et qu'il donne comme bonne pour l'été.

M. Louesse fait observer que cette sous-variété de Choux-fleurs sera très-avantageuse pour la culture maraîchère en raison de la brièveté de sa tige et de la grosseur que ses têtes peuvent atteindre, à en juger d'après les échantillons présentés.

2° Par M. Sturbe, jardinier chez MM. Lemaigre et Paissot, à

Saint-Maur (Seine), une botte de *Navets* qui ont été semés en pleine terre, à la fin du mois d'avril, et qui appartiennent à deux variétés différentes.

3° Par M. Louesse, des *Fraises* Quatre-saisons cultivées au potager impérial, à Versailles. En les mettant sous les yeux de la Compagnie, M. Louesse veut montrer que, comme il le fait observer, ces Fraises sont les plus belles et les meilleures qu'on rencontre dans les jardins.

4° Par M. Gauthier (R.R.), des *Fraises* Eléanor (Myatt) et des *Pommes de terre* appartenant à 5 variétés différentes.

M. Gauthier dit qu'il fait cette dernière présentation pour montrer la supériorité du produit que donnent les Pommes de terre semence conservées d'après son procédé, dont il a plusieurs fois entretenu la Société.

Quant aux Fraises du même présentateur, M. Vavin en fait remarquer la beauté peu commune, à une époque de l'année où les grosses Fraises américaines ne donnent plus généralement que des produits fort médiocres.

5° Par M. Traus (Chrétien), jardinier chez M. Chaix-d'Est-Ange, à Valenton (Seine-et-Oise), un *Ananas* qui, apporté trop tard à la dernière Exposition partielle, n'avait pu être examiné par le Jury.

6° Par M. Gauthier (R.R.), une petite branche chargée de *Cerises* prise sur un arbre planté en plein vent, dans l'année 1861, et qui lui a été vendu sous le nom de Cerisier de Spa. Cette présentation a pour objet de montrer la fécondité de ce Cerisier.

7° Par M. Tabar (François), horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une série de fleurs de *Petunia*.

8° Par M. Couverset (Charles), fils, horticulteur à Baume-les-Dames (Doubs), plusieurs variétés de *Petunia* à fleurs doubles, obtenues par lui de semis.

9° Par M. Guérin (Modeste), horticulteur à Paris, une *Clématite* remontante, obtenue par lui de semis.

Ces trois dernières présentations étaient destinées à l'Exposition partielle qui se termine aujourd'hui même; mais elles sont arrivées trop tard pour pouvoir être examinées par le Jury de cette Exposition.

10° Par M. Arnheiter, fabricant d'outils et instruments pour l'horticulture et l'agriculture, une fort grande boîte contenant une nombreuse collection d'outils de jardinage.

M. Louesse met sous les yeux de la Compagnie une série de pieds de *Clarkia pulchella* qui se sont produits dans un semis fait par lui, et dans lesquels la tendance au nanisme s'est manifestée à tous les degrés, au point que certains d'entre eux ont à peine atteint 2 ou 3 centimètres de hauteur. Ceux-ci ne peuvent même pas fleurir. Toutes ces plantes ont été prises dans la même planche. Ce sont autant de variations de taille qui tendent évidemment à se fixer.

M. Rivière pense que beaucoup d'entre les variations qu'offrent accidentellement les plantes cultivées pourraient bien être dues à l'influence du sol. Ainsi, l'*Iberis umbellata* à fleurs violettes, semé dans le terrain du Luxembourg, donne beaucoup de pieds à fleurs blanches. Les graines de cette même plante, prises au Luxembourg et semées ailleurs, donnent des pieds à fleurs violettes. De même, dans le jardin du Luxembourg, la Giroflée jaune (*Cheiranthus Cheiri*) reste toujours simple, et la couleur de ses fleurs est plus ou moins purpurine, jamais d'un jaune franc. Il semble évident que ces deux faits doivent être attribués à l'influence du sol.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes:

1° Un certificat par lequel M. Muteau, propriétaire au château de Torpet (Doubs), atteste les bons services du sieur Boitard (Denis), son jardinier depuis le 4 mars 1822.

2° Une lettre par laquelle M. F. Gloede annonce que, retenu en Angleterre, par des affaires de famille, plus longtemps qu'il ne l'avait d'abord pensé, il se voit à regret dans l'impossibilité de représenter la Société dans le Jury de l'Exposition de Rouen, ainsi qu'il avait offert de le faire.

M. le Secrétaire-général fait observer que cette circonstance est d'autant plus fâcheuse que, l'Exposition de Rouen ayant commencé le 11 de ce mois, il a été impossible de désigner un délégué en remplacement de M. F. Gloede.

3° Une lettre dans laquelle M. le comte Léonce de Lambertye dit que, ayant trouvé, l'automne dernier, dans un bois de Molins,

près de Chaltrait, des Fraisiers qui lui semblèrent être le *Fragaria elatior* EHRH., ou Capron sauvage, il en prit 3 pieds qu'il cultiva sous châssis, à froid, pendant l'hiver, et qu'il mit sur une couche sourde, au printemps. Les fleurs de ces plantes n'ont offert chacune que peu d'étamines, avec des rudiments d'anthères sans pollen. Ce sont les plantes voisines, dit M. de Lambertye, qui ont fécondé les pistils. Il est arrivé à maturité quelques Fraises de la grosseur d'une prune de Mirabelle, colorées en rouge vineux, douées d'un parfum pénétrant, musqué, particulier aux Caprons, et formées d'une chair beurrée, blanc-jaunâtre, complétement insipide. « Voilà bien, dit l'auteur de la lettre, la souche des Caprons de nos jardins. Le fait n'est pas nouveau ; mais il vient confirmer ce qu'on savait déjà. »

4° Une lettre dans laquelle M. F. Gatineau, jardinier chez M. Pinson, à Bucy-le-Long (Aisne), rapporte qu'ayant goudronné à l'intérieur un tonneau d'arrosement, il a vu l'eau dont il a rempli ensuite ce tonneau contracter, en quelques heures, une forte odeur de goudron. Cette même eau ayant servi pour arroser des Melons, les a débarrassés complétement de l'Acarus extrêmement nuisible que les jardiniers désignent sous le nom de la Grise, et dont on sait que les atteintes deviennent souvent funestes à cette Cucurbitacée.

5° Une lettre dans laquelle M. Léon Nicole, de Troyes, indique la composition (2 parties de caoutchouc, 1 partie de suif) et l'emploi de petites plaques mesurant 5 à 7 centim. carrés, avec lesquelles il propose d'envelopper les jeunes pousses de la Vigne et les fleurs des arbres fruitiers, pour les préserver des gelées printanières. M. Nicole dit que ces petites plaques élastiques, nommées par lui *Paragel*, ont été soumises à la Société d'Horticulture de Troyes qui a pensé qu'elles ne pouvaient répondre à ce qu'il en attendait.

6° Une demande de délégué à l'Exposition horticole que la Société d'Horticulture de l'Aube doit tenir à Troyes, du 2 au 10 août prochain. — M. Loise, père, veut bien représenter la Société à l'Exposition de Troyes.

7° Une lettre écrite de Corbeil par M. J. Audiffert qui annonce avoir, en ce moment, en fleurs dans son jardin un *Yucca gloriosa*, dont la tige florifère a plus de 2 mètres de hauteur.

8° Une lettre par laquelle M. Goumain-Cornille, membre de la Société, fait hommage d'un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre suivant : *La Savoie, le mont Cenis et l'Italie septentrionale.* Des remercîments seront adressés à l'auteur de cet ouvrage intéressant.

9° Une circulaire imprimée par laquelle la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimation de Nice et des Alpes-Maritimes annonce qu'elle organise une Exposition horticole et industrielle, internationale et universelle, à l'occasion du concours régional qui aura lieu à Nice, en 1865.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société vient d'éprouver des pertes fort regrettables par le décès de M. le comte de Choulot, de M. Babin, de M. Lahérard, l'un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de l'Arboriculture en France dans ces derniers temps, enfin de M. Bréon, à qui l'on doit l'introduction en France du Rosier de l'île Bourbon, du *Stephanotis floribunda*, de diverses autres plantes ornementales, et qui, chargé par le gouvernement d'une mission spéciale, était parvenu à introduire à l'île Bourbon des plants du Café moka qu'il était allé chercher en Arabie en bravant les dangers d'une pareille entreprise. C'est grâce à ces plants qu'a été régénérée, à cette époque, la culture du Caféier dans cette colonie française.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère demande qu'il soit accordé : à M. Desvaux, un rappel de la médaille qu'il vient d'obtenir à l'Exposition pour ses beaux Choux-fleurs; à M. Traus, une prime de 2e classe pour son bel Ananas; à M. Sturbe, une prime de 3e classe pour ses Navets; à MM. Louesse et Gauthier, des remercîments. Les objets déposés sur le bureau par ce dernier présentateur sont renvoyés à la Commission qui a été chargée d'examiner ses cultures.

2° Le Comité d'Arboriculture déclare ne pas reconnaître la Cerise de Spa dans le fruit présenté par M. Gauthier (R. R.). La Cerise de Spa ou Belle de Magnifique est, dit-il, encore plus tardive ; sa chair ferme et moins bonne la rend propre à être confite.

3° Le Comité de Floriculture demande que des remercîments soient accordés aux présentateurs d'objets de sa compétence.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur les Insectes présentés par MM. Audiffret et Charlot; par M. le Dr Boisduval.

2° Rapport sur une ouvrage intitulé : *Des plantes de terre de bruyère* par M. Ed. André; M. B. Verlot, rapporteur.

3° Rapport sur un ouvrage de M. E. Forney qui a pour titre : *La taille du Rosier;* M. Verdier, père, rapporteur.

4° Rapport sur les cultures de M. Gauthier (R. R.), fils, amateur; M. E. Pavin, rapporteur.

5° Rapport sur les cultures fruitières de M. Ch. Pauwels; M. Maréchal, rapporteur.

6° Rapport sur le jardin fruitier dirigé par M. Dubarle, à Senlis; M. Chardon, jeune, rapporteur.

Les conclusions de ces cinq Rapports tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont successivement mises aux voix et adoptées.

7° Rapport sur un ouvrage de M. Préclaire intitulé : *Traité théorique et pratique d'Arboriculture;* M. le Dr Eug. Fournier, rapporteur.

Conformément aux conclusions de ce Rapport, M. Préclaire sera remercié pour l'envoi de son ouvrage.

8° Rapport sur le jardin fruitier dirigé par M. Granval, chez M. Francillon, à Suresnes; M. Chardon, jeune, rapporteur.

« La Commission, dit le rapporteur dans ses conclusions, a remarqué chez M. Granval un grand désir de bien faire, et elle ne doute pas qu'il ne parvienne à se perfectionner. »

9° Compte rendu de l'Exposition qui a eu lieu à Caen, du 19 au 22 mai dernier; par M. Malherbe, de Bayeux.

10° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture qui a été tenue à Evreux, du 26 au 29 mai dernier, à l'occasion du concours régional; par M. Pépin.

M. Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 23 JUIN 1864.

MM.

1. Chevalier (Charles), receveur aux halles et marchés, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22, à Paris; présenté par MM. les docteurs Boisduval et Andry.
2. Denis (Victor), horticulteur chez MM. Paul Précy, à Chassy, par Aillant-sur-Tholon (Yonne); par MM. Rouillard et Lemoine.
3. Dumont, mandataire général de la baronne d'Auriole, propriétaire de l'ancienne usine A. Godillot, avenue Dauphine, 10, à Paris; par MM. Rouillard et Teston.
4. Peters Fraise, restaurateur, passage des Princes, à Paris; par MM. Pépin, Quihou et Chantin.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1864.

MM.

1. Aubry (Jean-Joseph), fabricant de pompes, rue Lafayette, 98, à Paris; présenté par MM. Ganser et Andry.
2. Champenois (Alexis, jardinier chez M. Delapalme, aux Roches de Levy-Saint-Nom, par Trappes (Seine-et-Oise); par MM. Cide et Léon Boizard.
3. Charpentier (Jules), horticulteur à Branscourt, par Jonchery-sur-Vesle (Marne); par MM. Rouillard et Masse.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE JUILLET 1864.

Agriculteur praticien (25 juin et 10 juillet 1864). Paris; in-8°.
Ami des Champs (juillet 1864). Bordeaux; in-8°.
Annales forestières et métallurgiques (juin 1864). Paris; in-8°.
Annales de l'Agriculture française (15 et 30 juin 1864). Paris; in-8°.
Annales de la Société académique de Nantes (2e semestre, 1863). Nantes; in-8°.
Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur Gaetan Cantoni; 25 juin, 10 et 25 juillet 1864). Milan; in-8°.
Apiculteur (juillet 1864). Paris; in-8°.
Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*, tome IV, 1864, nos 3, 4, 5 et 6). Palerme; in-8°.
Bon cultivateur (mai 1864). Nancy; in-8°.

Bulletin agricole de Lons-le-Saunier (15 juillet 1864). Lons-le-Saunier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (avril et mai 1864). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (mai et juin 1864). Boulogne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (n°s 4 et 5, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (juillet 1864). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (juin 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 8, décembre 1863) *et Revue bibliographique A de* 1864. Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (juin 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhône (avril 1864); Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (n° 56, 2e trimestre, 1864). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (1er et 2e trimestres, 1864). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Hyères (n° 1, 1864). Hyères; in-8°

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (1er cahier, 1864). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société de Pomologie et d'Arboriculture de Chauny (juin 1864). Chauny; in-8°.

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique (1863). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mai 1864); Paris; in-8°.

Catalogue des meilleures Roses remontantes de M. MARGOTTIN, horticulteur, à Bourg-la-Reine (Seine).

Courrier des familles (20 juin; 1er, 10 et 20 juillet 1864); feuille in-4°.

Economia rurale (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 25 juin et 10 juillet 1864). Turin; in-8°.

Flore des Serres et des Jardins de l'Europe (7e livraison du tome XV, parue le 15 juillet 1864). Gand; in-8°.

Gazette des Campagnes (23 juin, 2, 9, 16 et 23 juillet 1864); feuille in-4°.

Gazette du village (1er mai 1864). Feuille in-4°.

General- Versammlung d. K. K. Gartenbau-Gesellschaft (*Assemblée générale de la Société impér. et roy. d'Horticulture de Vienne,* tenue le 12 mai 1864; Compte rendu.) Broch. in-8° de 22 pag. Vienne; in-8°; 1864.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg* rédigé par M. Ed. Otto; 7e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (juillet 1864). Paris; in-8°.

Illustration horticole (juin 1864). Gand; in-8°.

Institut (22, 29 juin; 6, 13, et 20 juillet 1864). Feuille in-4°.

Jahres-Bericht des Vereines für Garten- Cultur und Botanik in Coeln (*Rapport annuel de la Société d'Horticulture et de Botanique de Cologne*, pour 1863). Broch. in-8° de 19 pages.

Journal d'Agriculture du midi de la France (juin 1864). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (mai 1864). Bourg; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture* rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 28 juin, 5, 12, 19 et 26 juillet 1864). Londres; in-4°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (juin 1864). Bruxelles; in-4°.

La Savoie, le mont Cenis et l'Italie septentrionale, par M. Goumain-Cornille, avec une note sur l'Histoire naturelle de ces contrées, par le docteur Boisduval. Paris; in-8°.

Le Potager moderne, par M. Gressent. Orléans; in-8°.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture d'Angers (tome 6, 4e année). Angers; in-8°.

Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique* rédigé par MM. J.-G.-C. Oberdieck et Ed. Lucas; mai 1864). Stuttgart; in-8°.

Proceedings of the royal horticultural Society (*Actes de la Société royale d'Horticulture*; n° 10, juillet 1864). Londres; in-8°.

Rapport sur l'Exposition et compte rendu du Congrès international d'Horticulture de Bruxelles; par M. A. Thouvenel.

Recueil agronomique de la Société de la Haute-Saône (no 9). Vesoul; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers, rédigée par M. l'abbé Dupuy (juin 1864) Auch; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (juin 1864). Marseille; in-8°.

Revue horticole (16 juillet 1864). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (juin 1864). Lyon; in-8°.

Revue du Monde colonial (juin 1864). Paris; in-8°.

Science pour tous (24 et 30 juin; 7, 14 et 21 juillet 1864). Paris; feuille in-4°.

Société libre des Beaux-Arts (juin et juillet 1864). Paris; in-8°.

Société Van Mons (mars 1863 et février 1864). Bruxelles; in-8°.

Sud-Est (juin 1864). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg; juillet 1864). Londres; in-8°.

Verzeichniss der 43ten Ausstellung (*Catalogue de la 43e Exposition de la Société impériale et royale d'Horticulture de Vienne*). Broch. in-8o de 40 pages. Vienne; 1864.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins in Grossherzogthum Baden (*Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade*; nos 14-18 de 1864). Karlsruhe; in-4o.

Wochenschrift... für Gærtnerei (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur Ch. Koch, nos 24-27 de 1864). Berlin; in-4o.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; juillet 1864). Munich; in-8o.

NOTES ET MÉMOIRES.

Sur le *Saxifraga oppositifolia* L. et sur la culture de Saxifrages en général;

Par M. B. Verlot.

Le *Saxifraga oppositifolia* croît sur les plus hauts sommets du Jura et de l'Auvergne; il est surtout très-abondant dans toute la chaîne des Hautes-Alpes et des Pyrénées. On le trouve sur toutes les montagnes élevées de l'Europe : en Suisse, en Autriche, en Allemagne et dans la Russie arctique, la Scandinavie, les îles Britanniques, l'Espagne et l'Italie.

Dans ces différentes contrées, il apparaît généralement à une altitude d'environ 1200 mètres et s'élève jusqu'à la région des neiges éternelles. Il croît le plus souvent dans les fissures des rochers calcaro-schisteux; ses stations de prédilection sont les débris mouvants et schisteux, qui se trouvent constamment humidifiés par la fonte des neiges et des glaciers. Plus rarement on le trouve sur les roches sèches et exposées au Nord. Mais, dans ces dernières localités, il ne revêt ni la beauté ni l'élégance qu'il acquiert dans les parties plus fraîches.

Cette plante habite donc tantôt les terrains frais, ombragés et humides, tantôt les lieux secs et arides, mais toujours très-élevés. Cette faculté de végéter à des expositions tout à fait opposées, à des altitudes diverses, dénote que sa culture ne peut présenter de grandes difficultés. En effet, cette culture est des plus simples. Elle

peut se diviser en deux : 1° la culture en pots ou en terrines; 2° la culture en pleine terre.

On serait naturellement porté à croire que l'une des circonstances qui peuvent rendre cette culture difficile dans nos jardins est l'impossibilité de planter cette Saxifrage dans un sol analogue à celui où cette plante végète spontanément; il n'en est rien cependant. J'ai vainement essayé de la conserver dans ces conditions; pour cette Saxifrage, comme pour la plus grande partie des plantes alpines, on doit se servir de terre de bruyère tourbeuse et non sablonneuse; de plus cette terre ne doit point être pulvérisée, mais grossièrement concassée.

Pour la culture en pots, il faut préalablement que le fond des vases soit fortement drainé. Après la plantation, qui doit se faire de juillet en août (c'est l'époque la plus convenable non-seulement pour cette espèce, mais encore pour la grande majorité des Saxifrages), on place les vases dans un endroit abrité contre le soleil; on les dispose sur une couche de sable ou d'escarbilles, afin d'éloigner les vers et les limaces; puis il n'est plus besoin que d'y entretenir une fraîcheur constante. A l'automne, avant l'arrivée des pluies continues, on transporte les plantes sous un châssis où elles devront passer l'hiver. On devra les arroser une ou deux fois par mois. En février, les boutons commenceront à apparaître et la floraison s'effectuera peu de temps après. Si les soins que nous venons d'indiquer ont été appliqués, le résultat ne sera pas douteux. La floraison du *Saxifraga oppositifolia* est extraordinaire non-seulement par son abondance, qui peut être comparée avec la floraison spontanée, mais encore par sa grande précocité. En effet, à l'état sauvage, ce *Saxifraga* ne fleurit ordinairement, selon les altitudes, que de la première quinzaine de juillet à la fin d'août. C'est donc une différence de quatre mois. On pourrait croire que ce résultat est dû à l'élévation de la température; mais il n'en est rien, car, durant toute la période hivernale, la plante a été soustraite à toute chaleur autre que celle du soleil, et en outre, en pleine terre, la floraison a lieu à la même époque.

Quant à la culture en plein air, elle est encore la même que celle du plus grand nombre des espèces de ce genre. Voici quelles sont les conditions qu'exige une culture raisonnée des Saxifrages,

lorsque, à défaut de rochers ou de rocailles, on veut réunir ces plantes et les cultiver collectivement : Dans un terrain un peu ombragé et frais, on ouvre une fosse d'environ 40 centimètres de profondeur sur une largeur indéterminée ; on place dans le fond de cette fosse un lit de 10 centimètres de gravier ou mieux d'escarbilles; on recouvre cette couche d'environ 15 centimètres de détritus de terre de bruyère ; puis on comble la fosse avec de la terre de bruyère analogue à celle dont il a été question pour la culture en pots.

L'époque de la plantation est entièrement subordonnée au climat ; si la plate-bande est ombragée, on peut planter de juillet en août ; si, au contraire, l'emplacement est plutôt sec que frais, on ne doit planter qu'en septembre. Cependant je ferai remarquer que cette dernière plantation offre un inconvénient : c'est que les éclats ou séparations ne pouvant émettre une quantité suffisante de racines avant l'hiver, périssent en grande partie. Il est donc préférable de planter en juillet-août; on pourra parer aux inconvénients de la sécheresse en répandant sur le sol une couche de mousse ou de *Sphagnum* haché. Après la plantation, les arrosements ne doivent point être ménagés; on ne les suspend qu'en octobre, époque à laquelle ces plantes entrent dans leur période de repos.

Les Saxifrages végètent rapidement, et il est nécessaire de les replanter au moins tous les trois ans. Elevé en pleine terre, le *Saxifraga oppositifolia* est peut-être moins florifère que lorsqu'on le cultive en pots; cependant, dans ces dernières années, le Muséum en possédait de forts beaux exemplaires.

Le *Saxifraga oppositifolia* se multiplie par la séparation des touffes ou par boutures. Les séparations se font au moment de la replantation. Quant aux boutures, on les fait de préférence au printemps, en février-mars. On choisit pour cela la tige la plus vigoureuse. Elles émettent promptement des racines. Une fois les boutures reprises, on les empote séparément dans de petits godets. En septembre-octobre, ces jeunes individus, déjà vigoureux, sont réunis au nombre de 8-10 dans un pot, ou mieux dans une terrine. Au printemps suivant, ils commencent déjà à donner quelques fleurs et, un an après, ils forment de belles touffes.



Observations sur la rusticité de plusieurs Lis;

Par M. Duchartre.

La facilité plus ou moins grande avec laquelle les plantes étrangères à nos pays supportent les rigueurs de nos hivers, est l'une des données qu'il importe le plus de posséder pour en pratiquer la culture. Elle conduit, en effet, à reconnaître le genre d'abri qui convient à ces plantes pendant la mauvaise saison, et fait distinguer celles d'entre elles qui peuvent être livrées à la pleine terre, soit sans précautions particulières, soit sous la protection d'une simple couverture. Cette considération me détermine à signaler à la Société les résultats d'une expérience que j'ai faite involontairement, cet hiver; je crois que ces résultats ne sont pas entièrement dépourvus d'intérêt, surtout au point de vue de quelques espèces trop rares ou trop récemment introduites en Europe, pour que personne ait encore eu l'imprudence de les soumettre à un essai si dangereux.

L'idée m'est venue, à l'automne dernier, de former une collection d'espèces du beau genre *Lilium*, afin de les examiner sur le vivant, et d'en faire ensuite l'objet d'un travail monographique. Il me semble en effet que ces belles plantes n'ont pas été étudiées avec le soin et la rigueur qu'exige l'état actuel de la science, que les espèces et variétés n'en sont pas toujours nettement circonscrites, et que la synonymie de plusieurs d'entre elles est empreinte d'un vague fâcheux ou entachée de confusions regrettables. En m'adressant au commerce, et surtout en recourant à la généreuse obligeance de MM. Van Houtte et Linden, en Belgique, de MM. Truffaut et Verlot, en France, j'ai pu réunir en peu de temps une quarantaine d'espèces et variétés qui forment un bon commencement de collection, et auxquelles j'espère faire, cette année, des additions intéressantes.

Les Lis sont en général peu sensibles au froid, et la plupart d'entre eux peuvent même rester en pleine terre pendant l'hiver, sous le climat de Paris; mais il en est certaines espèces sur la rusticité desquelles on n'est pas entièrement fixé, et plusieurs autres qui, laissées en pleine terre, redoutent l'humidité de la mauvaise saison. Pour ces deux motifs, j'avais mis en pots la presque totalité

de ma collection, afin de pouvoir mieux la surveiller. Ne possédant pas de serre, et trompé d'ailleurs par l'hiver de 1862-1863, qui avait été fort doux, je crus pouvoir laisser mes plantes dans une chambre d'un appartement alors inhabité, à Meudon, en prenant cependant quelques précautions qui avaient suffi pour y maintenir la température au-dessus de zéro, par des gelées de — 5°, en novembre et décembre 1862.

Cette chambre est entourée de murs très-épais, et il s'y trouve deux fenêtres, l'une à l'est, l'autre au midi. J'avais muni chacune de ces fenêtres d'un double châssis vitré, et j'avais garni soigneusement de mousse tout le tour de ces châssis. J'avais eu, d'ailleurs, l'attention de laisser mes Lis à peu près à sec.

Au commencement de janvier dernier, le froid est arrivé, à Meudon, jusqu'à- 14° c., et, pendant plusieurs nuits, le maximum a oscillé entre-10 et-14° c. Une circonstance indépendante de ma volonté m'ayant alors mis dans l'impossibilité d'aller visiter ma collection, à ma première visite, après quatre nuits consécutives de fortes gelées, j'ai été désagréablement surpris en voyant que les doubles châssis avaient été complétement insuffisants pour maintenir autour de mes plantes une température inoffensive pour elles. Bien que le soleil brillât, dans le milieu de la journée, la température de la chambre était un peu inférieure à-3° c., et il est à présumer que, pendant la nuit, elle était descendue au moins à-5° ou-6° c. La terre des pots était entièrement gelée, et même quelques pots étaient attachés par l'humidité congelée à la planche qui les supportait. Je transportai immédiatement en lieu de sûreté les espèces que je regardais comme les moins robustes, laissant dans la même chambre celles sur la rusticité desquelles je croyais pouvoir compter.

Le résultat le plus saillant de l'observation faite dans ces circonstances, c'est que les Lis japonais ont résisté presque tous à cette rude épreuve, et particulièrement que le *L. auratum* LINDL. (1). qui était en végétation, n'en a pas souffert le moins du monde. Les *L. speciosum* THUNB., variétés blanche, rouge et corymbifère

(1) Le pied que j'en possède m'a été donné sous ce nom par M. Linden. Il n'a pas fleuri en 1864.



rose, ont également résisté; il en a été de même des *L. venustum* Hort. Berol., *Thunbergianum* Roem. et Schult., *fulgens* Morr., avec ses variétés connues dans les jardins sous les noms de *L. atro-sanguineum nanum*, *Napoléon* et *maculatum*, des *L. eximium* Court., *tigrinum* Gawl., auxquels il faut joindre le *L. testaceum* Lindl., dont l'origine japonaise est contestée par quelques auteurs. Quant au *L. Brownii* Browne, dont je ne possédais qu'un seul individu, au moment où j'écris (26 mai) son bulbe, quoique paraissant sain, n'a pas encore poussé, et il est fort douteux qu'il entre en végétation. Sur plusieurs oignons de *L. longiflorum* Thunb il n'a survécu que deux caïeux, et de plusieurs oignons de *L. Takesima* Sieb., le plus fort a seul résisté. Pour le dire en passant, la plante qu'il a donnée est en ce moment remarquable de vigueur, et montre déjà quatre boutons de fleurs, tandis que, jusqu'à ce jour, je ne sache pas qu'on ait vu cette espèce, dans les jardins de Paris et de Versailles, donner jamais plus d'une ou de deux fleurs. Le même pied avait été uniflore pendant deux ou trois années, après qu'il m'eut été donné par M. Andry; il a été biflore en 1863, et, cette année, il est devenu quadriflore (1).

Le *L. sinicum* Lindl., dont le nom indique la patrie, ne paraît pas avoir souffert. Je le tiens de M. Van Houtte.

Je possédais trois belles et rares espèces de Lis de l'Inde septentrionale, le *L. Wallichianum* Roem. et Schult., que je devais à la généreuse obligeance de M. Linden, celui qui a été décrit et figuré dans l'*Illustration horticole* (fév. 1863, pl. 363), sous le nom de *L. neilgerricum* Hort. Versch., belle plante que j'avais acquise de M. A. Verschaffelt, et le *L. Thomsonianum* Lindl. Les deux premières ont succombé; quant à la troisième qui possédait alors des feuilles bien développées, elle a dépéri depuis cette époque, et elle ne semble plus donner signe de vie en ce moment. Sans vouloir trop généraliser, je crois pouvoir conclure de cette observation que les Lis indiens sont, de tous, les plus sensibles au froid.

Les espèces originaires de l'Amérique septentrionale, telles que *L. Catesbæi* Walt., *philadelphicum* Lin., *canadense* Lin., *superbum*

(1) Ce pied, vraiment remarquable par sa force, a donné, en juillet, 4 magnifiques fleurs longues de 0m17.

Lin., ont parfaitement résisté. Il en a été de même de celles de l'Asie centrale et septentrionale : *L. tenuifolium* Fisch., *pumilum* Red., *camtschatcense* Lin., *davuricum* Gawl. La seule que je possédasse du Caucase, le *L. monadelphum* Bieb., a été gelée, et j'ai appris de M. le Dr Boisduval que cette belle espèce, ayant été laissée par lui en pleine terre, à une bonne exposition, n'a pu résister aux gelées rigoureuses de l'hiver. Elle a péri également, en pleine terre, au Jardin des plantes de Paris.

Quant aux Lis européens, *L. candidum* Lin., *croceum* Chaix, *Martagon* Lin., *bulbiferum* Lin., etc., aucun d'eux n'a paru souffrir du froid qu'ils ont enduré dans ces conditions très-défavorables.

RAPPORTS.

Rapport sur le Jardin fruitier de M. Chardon jeune, propriétaire, a Chatillon (Seine).

M. Hardy, fils, Rapporteur.

Messieurs,

Une des préoccupations les plus constantes de notre Société est d'encourager les progrès que fait chaque jour l'Arboriculture fruitière. Elle tient à constater l'importance croissante de cette branche si utile de l'industrie horticole, dont l'exploitation, dans bien des contrées, est une source de richesses plus grande qu'on ne le pense généralement. Effectivement la production des fruits, et principalement des fruits de choix, c'est-à-dire de ceux que l'on n'obtient qu'à l'aide d'une culture raisonnée et suivie, a pris depuis quelques années une extension considérable. La Société a contribué, par ses encouragements, pour une large part à ce résultat. Aussi chaque fois qu'une culture fruitière, digne d'intérêt, lui est signalée, s'empresse-t-elle d'envoyer des Commissaires pour l'examiner et en rendre compte.

C'est ainsi qu'une Commission composée de MM. Forest, Gosselin, Jamin père, Jamin fils, Malot, Rivière et Hardy fils a été désignée, dans la dernière séance, par M. le Président pour aller visiter le jardin fruitier de notre collègue M. Chardon jeune,

propriétaire, à Châtillon (Seine). Vos délégués m'ayant nommé leur rapporteur, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous rendre compte, en leur nom, de la mission qui nous a été confiée.

Le jardin de M. Chardon est connu de la plupart d'entre vous. Déjà, dans un rapport circonstancié, notre savant collègue M. Duchartre vous a exposé, il y a bientôt cinq ans, en des termes que vous n'avez certainement pas oubliés, combien les travaux de M. Chardon étaient remarquables. Permettez cependant à votre Commission actuelle de vous les rappeler succinctement, et en même temps de vous signaler les nouveaux résultats obtenus par notre collègue. Vous verrez que, loin de s'arrêter dans la voie du progrès qu'il s'était tracée, il l'a suivie au contraire d'un pas ferme et rapide, et ainsi est arrivé au succès le plus complet.

Ce jardin, créé il y a dix ans, était dans l'origine un champ soumis à la grande culture. Après avoir été entouré de murs, le terrain a été divisé en deux parties : l'une consacrée à l'agrément entoure l'habitation, l'autre est réservée à la culture fruitière. C'est de celle-ci seulement que nous avons à vous entretenir. Le sol du jardin fruitier, d'une étendue de 40 ares environ, est de bonne qualité ; mais notre collègue a su encore l'améliorer par un profond défoncement, par d'abondantes fumures appropriées à sa nature, et par des composts dont il se sert dans la plantation de tous ses arbres. Aussi la végétation y est-elle d'une extrême vigueur. Il a compris que de là dépendait le succès. Les arbres que nous avons examinés appartiennent aux essences suivantes : Poirier et Pommier principalement, puis Abricotier, Cerisier, Prunier et Pêcher. Ils sont dirigés soit en espaliers, soit en contre-espaliers, sous les formes les plus diverses, comme la palmette candélabre, la palmette en U, le cordon oblique, le cordon horizontal, etc., qui toutes sont de la plus parfaite régularité. La fructification est, pour ainsi dire, surabondante ; les arbres sont chargés de fruits, bien qu'une éclaircie judicieuse en ait déjà supprimé une grande quantité. Les pyramides sont magnifiques de développement et de fructification. Mais votre Commission mentionne plus spécialement les formes de fantaisie imaginées par M. Chardon, et qui toutes présentent un véritable caractère artistique. Tel est, entre autres, un grand et superbe berceau de Poiriers dont les côtés viennent se rattacher à

une sorte de dôme polygonal surmonté d'une couronne, de l'effet le plus gracieux. Les branches, suffisamment distancées pour permettre à l'air et à la lumière de circuler librement, sont attachées sur des fils de fer galvanisés soutenus par des poteaux qu'elles cachent en grande partie. Le tout a ainsi un air de légèreté et de solidité agréable à la vue. D'autres dispositions plus récentes, œuvres encore de notre collègue, accompagnent le grand berceau central et dénotent que chez l'arboriculteur, il y a un artiste distingué. Cependant, en imposant aux arbres des formes gracieuses, on n'a pas sacrifié la production. M. Chardon a voulu, avec raison, une fructification abondante, et nous avons déjà dit que, tout en maintenant ses arbres très-vigoureux, très-bien portants, il l'avait obtenue. La branche à fruits est supérieurement traitée et ne le cède en rien pour sa bonne et utile direction à la branche de charpente.

Les Poiriers sont pour la plupart greffés sur Cognassier. La vigueur vient-elle à diminuer chez quelques-uns, — toutes les variétés sont loin de pousser également, — M. Chardon plante de chaque côté de leur pied, deux jeunes sauvageons de franc qu'il greffe ensuite en approche sur la tige de l'arbre dont il désire augmenter la force. Par cette transfusion de séve il conserve en bon état les sujets languissants. Votre Commission a vu un curieux exemple de ce procédé : Un Pommier en cordon dont la racine avait été supprimée avec une partie du bas de la tige vivait encore parfaitement, greffé à son extrémité sur un Pommier voisin ; il reçoit de celui-ci la séve nécessaire à le nourrir. Par suite de la grande vigueur des arbres, la branche charpentière peut être fortement allongée à la taille, tandis que la branche fruitière au contraire est tenue courte par des pincements intelligents et répétés, sans être excessifs. Aussi la fructification est-elle prompte. De jeunes et importantes plantations, de formes très-variées mais rationnelles, de 3, 4 et 5 ans, rapportent déjà d'une manière appréciable. Si la branche fruitière prend trop d'accroissement, des rapprochements successifs la ramènent à une très-petite longueur ; le fruit vient près de la branche charpentière, et acquiert plus de volume et de qualité. La beauté des fruits répond aux soins dont les arbres sont l'objet ; ils ont en ce

moment une apparence de santé qui promet une belle récolte. D'ailleurs, sous ce rapport, notre habile collègue a fait ses preuves. Dans une des dernières Expositions de la Société, le Jury lui a décerné, pour la beauté de ses fruits, une grande médaille d'or.

M. Chardon, Messieurs, a planté et soigné lui-même tous ses arbres; il en conserve la direction. C'est donc le résultat de ses travaux personnels que votre Commission a examiné. Or, elle saisit cette occasion d'appeler l'attention de la Société sur notre collègue; en agissant ainsi, il a donné un exemple qu'il serait désirable de voir suivre par un grand nombre de propriétaires. Son succès doit les encourager. Les progrès de l'arboriculture n'en seront que plus assurés et plus rapides.

En résumé, Messieurs, le jardin fruitier de M. Chardon jeune est une œuvre remarquable à tous égards, et votre Commission est unanime à déclarer qu'elle n'en connait aucun autre qui puisse lui être comparé. Beaucoup parmi vous ont pu s'en assurer, car notre collègue joint le précepte à l'exemple, heureux de donner à tous ceux qui vont le visiter les conseils et les avis nécessaires pour arriver à la perfection qu'il a si brillamment atteinte. Devant le mérite exceptionnel de M. Chardon, votre Commission pense que la Société voudra accorder à cet amateur distingué une marque exceptionnelle d'estime pour ses travaux; aussi a-t-elle l'honneur de vous demander le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses, avec recommandation toute particulière.

Rapport sur les Cultures de Pêchers de M. Chevallier, Désiré, aîné, arboriculteur a Montreuil-sous-Bois (Seine).

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs,

Une Commission fut nommée par M. le Président de la Société, dans la séance du 24 mars, à l'effet de se rendre à Montreuil pour y faire une étude des fleurs des Pêchers sur les espaliers de M. Alexis Lepère; la même Commission fut chargée de visiter, pour vous en rendre compte, les cultures de M. Chevallier, (Désiré), aîné, arboriculteur au même lieu : elle se réunit dans ce double but le 5 avril dernier.

Deux membres de cette Commission furent empêchés de prêter leur concours dans la seconde de ces opérations. Mais MM. Gosselin et Rivière restèrent ainsi que moi, et nous nous adjoignîmes un de nos collègues du Comité d'Arboriculture, M. Armand Frontier, qui voulut bien nous aider de ses renseignements sur les particularités de la localité qu'il habite.

La mission qui nous était confiée nous intéressait vivement, et d'ailleurs notre visite ne pouvait se faire à un moment plus favorable. M. Chevallier voulait soumettre à l'appréciation de vos délégués un clos de vingt ares formé par lui, il y a six ans, dans un terrain neuf, entouré et deux fois traversé, à dessein, par des murs sur lesquels sont dressés, avec de grandes formes, quarante-huit Pêchers dont les branches étaient en cet instant couvertes de fleurs.

Ce clos est cultivé par son propriétaire lui-même; les Pêchers qui couvrent seuls la surface des murs, y représentent presque tous des palmettes à double tige; ils ont de 9 à 10 mètres d'envergure; leurs branches, espacées de 50 centimètres, forment trois ou quatre étages, et elles sont palissées à la loque, comme on le pratique à Montreuil; enfin ces arbres sont défendus contre les intempéries par des auvents en planches légères qui prennent naissance sous les chaperons des murs.

La plantation est faite avec des arbres choisis parmi les variétés hâtives dont la culture, selon les calculs de M. Chevallier, doit être plus particulièrement rémunératrice.

Cet arboriculteur, persuadé des avantages que procure la précocité des Pêches, dans le but d'avancer la récolte de certains arbres, applique entre les murs et les branches charpentières des bandes de papier goudronné *noir*, larges de vingt centimètres, encadrées avec des tringles de bois blanc très-minces. Ces bandes, s'échauffant à cause de leur couleur noire, conservent particulièrement la chaleur, et en font profiter les branches qui, dans toute leur longueur, sont en contact avec elles.

M. Chevallier nous a déclaré que ce moyen pouvait avancer de huit ou dix jours la récolte, selon que, au printemps, le soleil était plus ou moins rare et plus ou moins ardent. Il croit encore en avoir obtenu un second résultat qui a également son prix : les Pucerons et insectes de toute nature n'ont point paru sur les arbres

soumis à cette pratique; dans son opinion, l'odeur du goudron les aurait écartés.

Deux arbres ont été traités de cette manière : le premier forme une belle palmette double, et a trois étages de branches vigoureuses, distancées à quarante centimètres. Un rideau en toile claire est placé en avant, et forme en même temps chaperon au-dessus des branches les plus élevées au moyen d'un petit support en treillage qui l'écarte du mur; le second arbre est de même forme; les branches en sont espacées de cinquante centimètres; mais au-dessus de leur étage supérieur est placé un chaperon mobile en paille serrée, devant lequel tombe également un rideau de toile claire. La précocité de ce dernier était plus prononcée que celle du premier; les bouquets de feuilles en étaient déjà formés. Ne devait-on pas attribuer cette différence sensible au chaperon en paille, qui joignait son effet à celui de la bande noire destinée à absorber les rayons solaires? Ajoutons que la floraison de ces deux arbres était généralement passée, et que leurs fruits étaient en partie noués; or, ce degré d'avancement ne se remarquait sur aucun des autres arbres du même jardin.

La Commission, frappée de l'intérêt qu'offrent ces essais, engage leur auteur à se livrer, l'année prochaine, à des épreuves comparatives, soit sur les murs ordinaires, soit avec la simple application des bandes noires, soit en ajoutant les abris en paille, munis de leurs rideaux. On arriverait surtout au but en alternant l'apposition des bandes noires sur les branches du même arbre. En comparant ensuite celles qui auraient été ainsi traitées d'une manière différente, on serait fixé sur le plus ou moins d'efficacité de cet emploi de la couleur noire.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des petites branches dont l'ensemble, à première vue, dénote un bon travail de la part de M. Chevallier, qui seul met la main aux arbres de son jardin, on remarque que la charpente de ceux-ci est généralement bien équilibrée, et on est frappé de la précision qui règne dans l'espacement des branches mères dont la sortie, provoquée par des pincements, s'opère à des distances d'une régularité mathématique.

Le succès incontestable de ce moyen n'exclut pas les avantages

d'un autre procédé dont la Commission apprécie le mérite, et qui consiste dans la courbure des scions de prolongement au point voulu pour provoquer le développement des pousses qui, jusqu'au nouvel étage, serviront à la formation de la tige.

Lorsque M. Chevallier traite les branches à fruits, il est dans ses habitudes de trop compter sur les yeux stipulaires des bourgeons anticipés, et la Commission, en s'exprimant ainsi, se fonde sur les déceptions qu'il a éprouvées, et dont les traces se voient sur ses arbres. En effet, les bourgeons anticipés étant généralement dépourvus d'yeux stipulaires à la base, il en résulte qu'un bon nombre de branches fruitières ne sont pas sorties aux endroits où elles étaient attendues, et qu'il s'est fait des vides sur la charpente. Ces dénudations, bien qu'il soit possible de les faire disparaître au moyen de greffes en approche ou en écusson, doivent être évitées, attendu que leur moindre inconvénient est de causer, dans la formation des arbres, des retards préjudiciables pour la production fruitière.

La Commission a remarqué des pincements faits à trois ou quatre feuilles des scions nés sur des rameaux de prolongement et offrant le caractère de gourmands. Ce mode de pincement réussit parce qu'il modère l'action de la séve, arrête l'allongement des petites branches qui le subissent, et détermine le rapprochement des yeux vers la base, ce qui, dans un espace plus restreint, fournit un plus grand nombre d'yeux disponibles.

De là un avantage incontestable et un mode dont l'application bien raisonnée dénote, de la part de M. Chevallier, une intelligence et une entente auxquelles la Commission rend hommage.

Dans notre conviction, Messieurs, cet ensemble de culture des Pêchers dénote, de la part de celui dont elle l'œuvre, du soin, du savoir-faire, un esprit d'observation très-judicieux, et, j'insiste sur ce point au nom de mes collégues et au mien, il atteste par-dessus tout l'amour du progrès.

Or, Messieurs, s'il est vrai, comme nous le pensons, que l'arboriculture n'ait pas dit son dernier mot, il n'est que juste d'encourager par les éloges ou les récompenses ceux qui, s'étant d'abord inspirés des exemples des maîtres les plus habiles, marchent résolûment et avec confiance auprès d'eux à la recherche des perfectionnements.

En vous faisant connaître les efforts soutenus de M. Chevallier dans cette voie, nous sommes convaincus que vous les apprécierez, et que vous prononcerez le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

MÉMOIRE

(couronné par la Société)

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT ;

Par M. B. VERLOT, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(3e *Suite*. Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 243-256, 305-320, 375-384.)

§ 2. — Des variétés par augmentation de taille ou du géantisme.

Les variations géantes sont très-rares chez les végétaux d'ornement ; cela tient à ce qu'elle ne sont pas recherchées et qu'on les rejette même toutes les fois qu'elles se présentent.

Le géantisme résulte de causes diverses, parmi lesquelles nous indiquerons les suivantes : *la richesse et la fertilité du sol; l'emploi de graines nouvellement recueillies, le métissage* et l'*hybridation*.

Une culture mal entendue prédispose aussi au géantisme. On sait par exemple que des semis trop épais et non éclaircis produisent des individus plus grêles mais plus élevés que les mêmes plantes auxquelles on fait subir un ou plusieurs repiquages.

La richesse et la fertilité du sol ont une influence des plus prononcées sur le développement des formes géantes. C'est là un fait qui n'a pas besoin de commentaire, du moins en ce qui regarde les plantes sauvages, surtout celles qui croissent dans les terrains secs et arides, et qu'on introduit dans un jardin.

On sait que l'âge des graines exerce une influence diverse sur les produits qu'elles doivent donner : ainsi les graines nouvellement recueillies donnent toujours naissance à des individus plus vigoureux, plus robustes que les graines reposées. C'est là un fait généralement admis en horticulture, et il a été également reconnu dans la culture maraîchère.

Nous pouvons donc en déduire que plus nous sèmerons des graines

fraîchement recueillies, plus nous aurons de chance d'obtenir des individus grands et robustes, et que plus nous emploierons des graines reposées, plus les résultats que nous obtiendrons seront opposés aux précédents.

Nous avons vu que le croisement entre individus d'espèces différentes produisait ce qu'on appelle un hybride ; or, le caractère de l'hybridité se trahit toujours par le grand développement des individus auxquels elle donne naissance. Pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons les observations faites en 1855 par M. Naudin, sur 120 sujets hybrides de *Datura*, dont 96 provenant du *D. Tatula* fécondé par le *D. Stramonium*, et 24 issus du *D. Stramonium* fécondé par le *D. Tatula*. Ces hybrides, dit M. Naudin, « étaient sensiblement intermédiaires entre les deux espèces, quoique peut-être un peu plus voisins du *D. Tatula* que du *D. Stramonium;* mais leur hybridité se trahissait par un caractère qui a souvent été remarqué : le développement exagéré des organes de la végétation; leur taille en effet variait entre 2 mèt. et 2 mèt. 50 cent., et plusieurs de leurs feuilles avaient au moins, en surface, le double de celles des deux espèces originaires. »

Un autre caractère qui a été de même souvent remarqué chez les hybrides, c'est celui de la difficulté qu'ils ont à produire des fleurs et des fruits : ainsi l'augmentation des organes de végétation se fait au détriment de celle des fleurs. De cette circonstance, jointe à celle de l'impossibilité qu'ont ces êtres de pouvoir se conserver indéfiniment par semis, nous tirerons cette conclusion : que, bien que l'un des caractères de l'hybride réside dans le grand développement des organes de la végétation, nous ne devons pas cependant, dans les végétaux annuels, pour produire des variétés géantes, compter sur l'hybridation, tout en reconnaissant son action sur la prédisposition au géantisme.

Mais il n'en sera pas de même pour les végétaux vivaces et ligneux. Ici, en effet, en fécondant une espèce à peu près naine par le pollen d'une espèce plus élevée (appartenant au même genre bien entendu), les graines de ce croisement produiront *indubitablement* des individus plus élevés que ne l'était leur mère, individus qu'il sera facile de multiplier de boutures, greffes, marcottes, etc.

Nous avons vu précédemment que le caractère essentiel du métissage était de donner naissance à des individus plus forts et plus robustes que leurs parents, d'où nous pouvons conclure que plus nous féconderons entre elles les races et variétés (d'une même espèce), plus elles seront susceptibles de produire des variations chez lesquelles la tendance au géantisme sera prononcée, variations que nous parviendrons ensuite à fixer en pratiquant les moyens connus, c'est-à-dire la sélection et l'isolement.

L'emploi des engrais liquides pousse au géantisme; c'est ce que savent très-bien les horticulteurs qui en font usage pour exciter le développement de certaines plantes. Mais on comprend que cette cause n'agit que momentanément et qu'une plante qui aura été soumise à son influence pendant une période annuelle de végétation n'en gardera aucun effet postérieurement, si on la soustrait à cette condition.

Mais il n'en est pas ainsi pour les plantes depuis longtemps cultivées dans le même terrain; de même que, dans cette condition, une espèce aura pu produire une variation naine, de même aussi elle pourra donner naissance à une variation opposée, c'est-à-dire géante (nous n'employons ce mot que pour désigner toute variation s'éloignant de son type par la hauteur de la taille). Or supposons que, dans un semis de Reines-Marguerites, nous remarquions un individu différent des autres par l'élongation de ses tiges et que nous voulions fixer cet individu, nous y parviendrons par les moyens connus: l'isolement et la sélection.

Quand une variété géante est bien fixée, sa fixation n'est pas telle qu'elle ne puisse jamais varier; sa stabilité ne dépend pas seulement de la sélection et de l'isolement; elle est encore subordonnée aux conditions climatologiques et terrestres dans lesquelles on la cultive.

Ainsi nous avons des variétés géantes qui se conservent parfaitement pures dans certaines localités, et qui, transportées sous un autre climat, dans un autre terrain, perdent promptement leur caractère essentiel. Tel est, par exemple, le Chanvre du Piémont qui, dans ce pays, acquiert des proportions gigantesques qu'il conserve encore dans quelques-uns de nos départements de l'Est; mais quand on le cultive dans un lieu plus éloigné (dans l'Anjou

par ex.), il perd sa haute stature après une ou deux générations au plus et y devient tout à fait semblable au Chanvre ordinaire du pays.

§ 3. — Des variétés de rusticité.

Est-il possible de produire des variétés de *rusticité?* Nous croyons, bien que nous n'en ayons pas d'exemple très probant, que, par des choix successifs dirigés dans ce sens, on peut obtenir, mais dans des limites toujours étroites, des individus plus rustiques que les espèces qu'on possédait déjà, et qu'on peut arriver à fixer ce caractère. Ce n'est guère du reste dans la culture potagère que nous en pourrions prendre quelques exemples.

Par l'hybridation on est arrivé dans ce sens à des résultats assez remarquables. Ainsi, c'est en fécondant l'*Amaryllis brasiliensis*, espèce délicate et à laquelle il était impossible de faire passer l'hiver en pleine terre, sous le climat de Paris, par *l'Amaryllis vittata*, plante beaucoup plus rustique, que MM. Souchet père, de Fontainebleau, et Truffaut fils, de Versailles, ont obtenu des individus de nuances intermédiaires, qui ont presque la rusticité de leur père, et qui, avec l'aide d'une couverture de feuilles ou autre, peuvent supporter l'hiver sans trop souffrir sous le climat de Paris, comme *l'A. vittata* lui-même.

Nous notons ce fait d'autant plus volontiers qu'il est remarquable à un double point de vue, les produits obtenus ne tenant aux parents que par les caractères qu'on a voulu conserver ; ils ont emprunté à l'un la beauté de ses fleurs, et ils tiennent surtout de l'autre, dont les couleurs sont moins brillantes, par la rusticité. On sait que le *Rhododendron arboreum* ne peut résister à un froid de plus de 3 à 4 degrés et que, fécondé par le *R. Catawbiense*, qui est beaucoup plus rustique, les graines qui naissent de ce croisement produisent des plantes qui ont hérité de la rusticité de celui-ci.

§ 4. — Des variétés grandiflores.

Ces variations sont toujours dues à un terrain substantiel, riche en humus et surtout à une culture rigoureusement et savamment

pratiquée ; elles se fixent aisément, mais elles s'éteignent insensiblement, voire même promptement si les conditions et les soins dont nous venons de parler ne président pas constamment à leur éducation.

C'est ainsi, par exemple, et nos cultivateurs le savent bien, que les races de Pensées à grandes fleurs retournent rapidement au *Viola tricolor* pur et simple, lorsqu'on néglige de leur donner des soins spéciaux : *semis en temps opportun, repiquage chaque fois que de besoin, suppression des individus qui ne présentent pas les caractères désirables*, tels sont les principes desquels on ne doit pas se départir pour la conservation des races de Pensées à grandes fleurs.

Il importe peu de recueillir et semer de préférence les graines des premières fleurs, bien qu'on l'ait recommandé comme de toute nécessité, parce qu'elles sont ordinairement les plus grandes. Des observations exactes faites par MM. Vilmorin prouvent l'inutilité de cette pratique.

Voulant s'assurer si, selon leur position sur la plante et l'époque de leur maturité, les graines des Pensées produiraient des individus différant notablement entre eux, MM. Vilmorin firent, sur un grand nombre de pieds de belles Pensées, onze cueillettes successives, dont les graines furent semées séparément et dans des conditions de culture identiques. En cultivant de même plusieurs individus de chacun de ces semis, MM. Vilmorin remarquèrent que les produits du onzième lot, c'est-à-dire ceux qui provenaient des dernières fleurs, furent tout aussi beaux, sous le double rapport du nombre et de la grandeur des fleurs, que ceux du premier lot, provenant par conséquent de la première cueillette.

Il est un fait généralement reconnu en horticulture, et qui n'est pas sujet à discussion : c'est que l'hybridation peut-être invoquée pour la production d'individus à fleurs comparativement plus grandes que celles de leur mère (quand toutefois le père les a plus grandes qu'elle). C'est ainsi, par exemple, qu'en fécondant le *Begonia discolor* par le pollen du *B. Rex* et de quelques variétés de ce dernier, M. Malet fils, jardinier de M. le comte d'Haussonville, a obtenu des produits dont l'origine hybride se trahit par plusieurs caractères, et entre autres par celui de la grandeur des

fleurs. Mais, nous le répetons, l'hybridation ne peut produire que des variations qu'on propagera et multipliera, mais qu'on ne *fixera jamais*. En métissant une espèce parviflore par sa variété grandiflore, nous pourrons aussi obtenir des individus à fleurs plus grandes que celles de leur mère, individus qui seront très-fertiles et qu'au besoin nous pourrons fixer. Par le métissage, on peut donc *créer* une race ou une variété dans laquelle la grandeur des fleurs sera augmentée.

Il va sans dire que par les mêmes procédés, mais en intervertissant les rôles, c'est-à-dire en fécondant une espèce grandiflore par le pollen d'une variété parviflore, ou bien une espèce à grandes fleurs par sa variété à petites fleurs, nous pourrons produire des variations ou des races qui seront caractérisées par des fleurs plus petites que celles de leur mère.

§ 5 et 6. — **Des variétés de précocité et de tardiveté.**

Nous réunissons sous un même titre ces deux variations qui ne sont, en somme, que les deux formes extrêmes d'une même série; nous ne pourrions du reste séparer l'étude des causes sous l'influence desquelles semble se produire chacune d'elles.

On sait que les conditions climatologiques ont une influence des plus grandes sur la durée de la végétation. Selon qu'un végétal est exposé à une chaleur plus ou moins élevée, son développement s'opère plus ou moins rapidement; c'est un fait constaté depuis longtemps et sur lequel il est à peine besoin d'insister. C'est ainsi, comme le dit M. le Dr Sagot, dans un travail remarquable sur la végétation des plantes potagères d'Europe à la Guyane française, que, tandis qu'à Paris le Maïs met 5 mois pour opérer sa végétation, à Cayenne il mûrit ses graines en 4 mois; il en est de même pour le Melon d'eau et le Haricot qui, à Paris, mûrissent en 3 mois, tandis qu'à Cayenne ils opèrent leur végétation en 2 mois et demi.

Sans sortir de notre pays, la vendange et la moisson commencent beaucoup plus tôt dans le Midi que sous le climat de Paris, et la maturation des fruits s'y fait plus rapidement.

Nous savons aussi que, pour nos plantes alpines, une espèce poussant à 4 ou 500 mètres d'altitude, non-seulement fleurit plus tôt, mais encore parcourt plus rapidement les phases de sa

végétation que la même espèce croissant à une altitude plus grande, à 1000 mètres, par exemple.

Or, de ce que nous savons déjà que, dans certaines limites bien entendu, une plante se familiarise, s'habitue en quelque sorte aux conditions auxquelles on la soumet, nous pouvons tirer cette conséquence que, si une espèce est cultivée dans un climat chaud, elle sera plus susceptible de produire des variations de précocité que la même plante cultivée dans une région plus froide qui aura, elle, plus de tendance à donner naissance à des variations tardives. Cela est tellement évident que ces deux variations ne s'observent exclusivement que dans les végétaux cultivés sous des climats très-différents. Nos arbres fruitiers en fournissent de nombreux exemples ; ceux que montrent nos espèces potagères ne leur cèdent pas en nombre, et parmi nos plantes d'ornement ce ne sont que celles-là qui offrent ces variations. Ex : — les Reines-Marguerites, les Balsamines, etc.

En partant de ce principe, si l'on voulait, par exemple, chercher à produire un Abricotier tardif, ce qui ne serait pas sans intérêt, ainsi que l'a dit M. Vilmorin, on l'obtiendrait plutôt en semant des abricots recueillis sur des arbres cultivés à Paris qu'en employant des abricots cultivés dans le Midi.

D'après les mêmes idées, une plante cultivée dans le Midi de la France y fleurissant plus tôt et accomplissant plus rapidement sa végétation que dans le Nord, sera susceptible de produire des variétés précoces. C'est ce qui a eu lieu effectivement pour l'une de nos plantes les plus connues, le Chrysanthème de la Chine, dont les premières variétés hâtives naquirent à Avignon. Dans l'origine, M. Coindre, jardinier en chef du jardin botanique de cette ville et l'obtenteur de cette race, trouva une variété qui fleurit en septembre et, en en semant des graines, il obtint successivement des individus qui fleurirent déjà en août. Ainsi nous avons chez ces Chrysanthèmes une différence considérable dans l'époque de floraison, résultat très-important, mais auquel il reste quelque chose à ajouter à un autre point de vue. Dans ces variétés hâtives, on n'observe encore ni cette variation considérable de coloris, ni cette abondance de floraison, ni le port enfin particulier aux Chrysanthèmes ordinaires; nous sommes persuadé cependant que, par des

expériences suivies, cette race particulière s'enrichira de nouvelles variétés qui ne le céderont en rien à celles desquelles elle est primitivement sortie. Il est évident qu'il faudra travailler une plante d'autant plus longtemps qu'on voudra réunir plus de qualités distinctes; ainsi, par analogie, on peut admettre que, dans le cas où les pépiniéristes arriveraient à obtenir une variété tardive d'Abricotier, le fruit pourrait ne pas avoir les qualités requises, et l'on aurait alors à chercher à les lui rendre par des semis successifs.

Nous avons vu précédemment que l'âge des graines influe sur les individus qui en sortent; que plus les graines sont jeunes, plus leur germination s'opère rapidement, et partant plus leur développement est prompt. Nous pouvons donc espérer que les graines jeunes auront une tendance à produire des variétés hâtives, contrairement aux graines reposées qui, germant plus lentement, produiront par cela même des variations plus ou moins tardives.

On a attribué à l'époque à laquelle une graine paraît sur une plante une influence pour la production des variétés tardives et hâtives. Ainsi les premières graines mûres donneraient des plantes plus hâtives, et celles qui viennent après des plantes plus tardives. Cependant cette opinion est en contradiction avec l'expérience que nous avons rapportée précédemment du semis fait par M. Vilmorin de 11 lots de graines de Pensées récoltées successivement sur les mêmes plantes, et qui donnèrent des résultats identiques pour l'époque de floraison et la grandeur des fleurs.

La fécondation artificielle pourrait-elle servir à la production des variétés tardives ou précoces? Jusqu'à présent nous n'avons pas de faits qui le prouvent. Nous pensons que, par l'hybridation entre une espèce précoce et une espèce tardive du même genre, on n'obtiendrait que des individus plus précoces ou plus tardifs, selon qu'on considérerait l'un ou l'autre des parents. Quant au métissage, nous ne pensons pas qu'il puisse être invoqué davantage. En supposant qu'on métisse entre elles une plante très-précoce avec sa variété très-tardive ou *vice versa*, on ne pourrait obtenir que des variétés de précocité ou de tardiveté intermédiaires entre les parents.

§ 7. — Des variétés odorantes.

L'odeur est un caractère qui, comme tous les autres, varie dans certaines limites. Cette variabilité s'observe même chez les variétés

d'une seule espèce : chacun sait que, par exemple dans les *Phlox*, il y a des individus très-odorants et d'autres qui ne le sont que peu ou point; dans les Pivoines albiflores on constate les mêmes différences, qu'on observe du reste dans les Roses, le *Petunia violacea*, etc.

Les causes auxquelles nous pouvons attribuer ces différences d'odeur sont peu nombreuses et aussi très-peu connues encore. Pourtant le climat, l'exposition et la nature du sol ont une influence marquée sur ce caractère. L'odeur des plantes qui croissent sur les collines sèches et arides est de beaucoup plus pénétrante que celle des mêmes espèces cultivées dans les lieux humides et ombragés. L'odeur est même susceptible de se transformer entièrement d'une localité à l'autre : par ex. le *Satyrium hircinum* exhale une odeur hircine des plus prononcées dans les environs de Paris et plus au nord, tandis que dans l'est et particulièrement dans le midi, ses fleurs ont une senteur qui se rapproche de celle de la Vanille. *L'Orchis coriophora*, dont on connaît l'odeur si fétide dans nos environs, devient très-suave aux environs de Montpellier (1).

Les Giroflées, on le sait, sont plus odorantes au printemps que pendant l'hiver. Dans quelques cas, la chaleur est loin d'augmenter l'odeur d'une plante. Par exemple le *Réséda* est beaucoup plus suave à l'automne que pendant l'été ; les *Verveines* et les *Hebenstreitia* ne sont adorants que du soir au matin.

On le voit donc, ces transformations d'odeur résultent de causes diverses et bien incertaines.

En fécondant une espèce inodore par une plante odorante, les graines qu'on obtiendrait de ce croisement pourraient-telles donner naissance à des individus odorants ?

Nous ne pensons pas que des expériences aient été publiées sur ce sujet; mais nous en citerons une dont le résultat a été communiqué à M. L. Neumann par M. J. Anderson laquelle démontrerait que la chose est possible.

... « Dans quelques croisements que j'ai opérés entre une espèce

(1) Il est vrai que la plante méditerranéenne est considérée comme une espèce distincte, sous le nom d'*O. fragrans*; mais il est évident pour nous qu'elle ne diffère de l'*O. coriophora* que par le changement d'odeur. La culture pourrait nous démontrer l'exactitude de cette opinion, si ces plantes étaient moins difficiles à cultiver.



odorante et une inodore, j'ai constaté, dit M. Anderson, que les individus issus des graines de ces croisements participaient du caractère odorant du père. L'exemple le plus remarquable que j'aie obtenu est celui que présentaient les individus issus d'un croisement du *Rhododendron ciliatum* (espèce inodore) par le *Rhododendron Edgeworthii* (espèce très-odorante). La progéniture est délicieusement parfumée, également belle, peut-être moins robuste que l'espèce fragrante qui a fourni le pollen. »

§ 8. — Des variétés de coloration.

Ces variations sont sans contredit celles qu'on rencontre le plus communément chez les végétaux cultivés; ce sont celles aussi qui font le plus bel ornement de nos parterres. On les observe sur toutes les parties des plantes : ainsi les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits, les graines, offrent chacune, quoiqu'en proportions très-différentes, des variations de coloration. Examinons successivement chacune de ces parties.

1°. *Tiges.*

Si nous examinons d'abord les tiges souterraines, telles que bulbes, rhizomes ou tubercules, nous constaterons que la coloration est parfois très-variée chez une même espèce, comme dans la Jacinthe, la Patate, la Pomme de terre, la Betterave, etc.; et en second lieu, qu'elle peut faire pressentir jusqu'à un certain point celle des feuilles ou des fleurs que ces tiges doivent produire. Cependant il arrive plus fréquemment que la coloration des fleurs est moins variée que celle des tiges souterraines. Ex. : la Pomme de terre, la Batate, etc.

Nous ne connaissons d'autre moyen pour créer cette variation chez une espèce qui en est dépourvue que celui des *semis répétés*, afin d'obtenir son ébranlement le plus tôt possible. Nous savons déjà que les variations les plus diverses peuvent se rencontrer sur toutes les parties des végétaux; or, parmi les écarts qu'une plante bulbeuse ou tuberculeuse pourra présenter, nous avons évidemment toutes chances d'obtenir une variation, soit dans la couleur, soit dans la forme des bulbes ou tubercules. Une fois obtenue, il ne nous restera qu'à la multiplier par l'un des moyens connus. Nos variétés de Pomme de terre, etc., n'ont certainement pas d'autre origine.

La culture d'abord, la sélection ensuite contribuent à augmenter le volume des racines de quelques-unes de nos plantes potagères. C'est avec l'aide de ces auxiliaires que MM. Vilmorin père et fils sont parvenus à créer cette race remarquable de *Carotte améliorée*, dont on a tant parlé dans ces dernières années; et il en est de même pour le Cerfeuil bulbeux. C'est par la culture et la sélection que l'*Apium graveolens*, qu'on rencontre à l'état sauvage sur plusieurs points du littoral, introduit d'abord dans nos jardins pour le produit qu'on pouvait retirer du pétiole de ses feuilles, a donné naissance à une variété à pétiole violet, et c'est aux repiquages successifs, auxquels on a dû soumettre ces variétés pour favoriser leur développement, qu'on a obtenu cette race si curieuse désignée sous le nom de *Céleri Rave*.

La coloration des tiges aériennes est moins variée, et ici encore cette coloration ne peut servir à déterminer à l'avance celle que pourront revêtir les fleurs. Néanmoins les variétés à tiges pâles et blanchâtres produisent le plus souvent des fleurs blanches ou jaunes, lilas ou roses; tandis que la coloration violacée ou rouge est un indice que les fleurs seront d'une couleur foncée dont l'intensité sera en rapport avec celle de la coloration des tiges. Ce caractère sert aux semeurs pour l'éclaircissement ou l'épuration de leurs variétés avant qu'elles soient en fleurs; ce qui, on le conçoit, peut hâter considérablement leur fixation, en prévenant tout métissage.

Nous ne savons si la curieuse coloration du *Fraxinus excelsior*, var. *aurea*, peut se reproduire par semis. Nous ne connaissons aucune expérience qui ait été tentée à ce sujet; mais nous pensons que la fixation de cette variété serait tout aussi facile à obtenir que chez les plantes annuelles. Ce ne serait, en définitive, qu'une question de temps.

2° *Feuilles.*

Nous ne comprenons ici que les variations de coloration uniforme: nous excluons par conséquent les panachures dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Ces colorations sont peu fréquentes; rarement on a observé une plante à feuilles vertes ayant produit une variété à feuilles rouges ou purpurines. Nous ne pouvons en citer que quelques exemples. Le Chou rouge en est un des plus manifestes; mais, pour ne parler

que des plantes d'ornement, l'*Ocimum Basilicum* et sa variété *minimum*, l'*Oxalis corniculata*, l'*Atriplex hortensis*, ont produit chacun une variété *atrosanguinea*. Le *Trifolium repens* a aussi produit une variété à feuilles pourpres et, chose curieuse! non contente d'avoir ainsi changé la coloration des feuilles de ce Trèfle, et comme pour nous donner un exemple des écarts considérables que peut revêtir une espèce, la nature a voulu que cette variété offrît un caractère bien plus curieux encore, unique dans les nombreuses espèces de ce genre : celui d'avoir des feuilles composées de 4 à 5 folioles au lieu de 3.

Les végétaux ligneux présentent quelques variations de ce genre : tels sont par ex. les *Fagus silvatica*, *Corylus Avellana*, *Berberis vulgaris*, *Acer Pseudoplatanus*, etc.

Ces variations sont faciles à fixer, et les espèces annuelles précédemment indiquées restent presque toujours pures, lors même qu'elles sont cultivées dans le voisinage des plantes qui les ont produites ou à côté d'espèces très-voisines. Pourtant leur coloration se maintient plus certainement et est plus intense lorsqu'on les élève isolément, de sorte qu'en cultivant ces variétés aux environs des plantes qui leur ont donné naissance, on pourrait peut-être, par le métissage, obtenir de nouvelles variations d'un coloris moins intense qui, une fois fixées, augmenteraient le nombre encore restreint de ces végétaux aussi curieux que bizarres. Tel est le cas pour l'*Atriplex hortensis* et le *Fagus purpurea*, qui ont produit chacun une sous-variété *cuivrée*.

Les végétaux ligneux que nous venons de citer se propagent aisément de boutures, greffes ou marcottes, et quelques-uns d'entre eux se reproduisent même assez franchement de semis. Ainsi en 1840 (1), M. Cappe sema des graines de *Fagus purpurea*, et tous les individus qui en naquirent reproduisirent cette variété. M. Pépin vit ces arbres en 1852 et il remarqua dans leur voisinage un grand nombre de jeunes individus issus de leurs graines, et il estima à environ 60 0/0 le nombre des pieds qui avaient conservé le caractère du Hêtre pourpre.

En 1850, M. Pépin sema 11 graines de cette variété. Sur ce nombre 10 germèrent et la reproduisirent. En 1853, le même

(1) *Ann. Soc. d'hort. de Paris*, 1853, p. 462 et suiv.

expérimentateur reçut de Belgique environ 100 graines de cet arbre; toutes germèrent bien et donnèrent environ 1/3 de Hêtre pourpre.

Dans une lettre que M. Joscht écrivit à M. L. Neumann en novembre dernier, cet habile horticulteur disait avoir fait un semis de *Fagus purpurea* et en avoir obtenu exactement la même plante.

Enfin les pépiniéristes s'accordent généralement à regarder le Hêtre pourpre comme une variété se reproduisant assez franchement de semis; et, pour notre compte, nous serions disposé à croire que, si des retours au *Fagus silvatica* type s'observent en certaines quantités, cela pourrait tenir à ce que les sexes étant distincts sur le même arbre, le métissage par le pollen apporté des variétés vertes qui se trouvent aux environs doit se produire fréquemment.

Le *Berberis vulgaris purpurea* obtenu par M. Bertin, de Versailles, est dans le même cas. Ainsi, en 1830, M. Bertin en fit un semis et il obtint la même variété (1). Les pépiniéristes ne procèdent souvent pas autrement pour sa multiplication; mais tandis que les uns obtiennent un résultat satisfaisant, les autres échouent presque complétement. D'après ce que nous venons de dire sur le Hêtre pourpre, nous pensons que si l'Épine-vinette ne recevait pas l'influence du pollen du *Berberis vulgaris* ordinaire, cette variété se montrerait beaucoup mieux fixée.

Nous n'avons aucune indication sur la reproduction par semis du *Corylus purpurea* et de l'*Acer atropurpureum*; mais les résultats obtenus dans les cas précédents nous font penser que ces variétés pourraient se propager de cette manière.

Bien que le Hêtre pourpre et l'Épine-vinette ne se reproduisent pas franchement de semis, on n'en peut déduire pourtant que ces variétés ne pourraient être fixées. Les résultats obtenus chez les plantes annuelles nous font supposer que la fixation serait tout aussi facile à obtenir chez les plantes ligneuses. Dans ce cas, il n'y aurait évidemment qu'une question de temps.

(La suite au prochain cahier.)

(1) *Ann. Soc. d'hort.*, 1853; p. 462.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1864.

PRÉSIDENCE de M. Pépin.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Forest dit que l'eau de goudron, dont M. Gatineau rapporte avoir éprouvé d'excellents effets pour la destruction de la Grise sur les Melons, agit d'une manière éminemment désavantageuse sur la fructification des plantes. Si les fruits viennent de nouer, des arrosements avec ce liquide peuvent les faire avorter tous; mais s'ils sont déjà un peu formés, ils résistent à cette influence, et, dans ce cas, la Grise peut en effet être tuée.

M. le Président annonce que M. le Président de la Société d'Horticulture de Mulhouse honore la séance de sa présence et a bien voulu prendre place au bureau à côté de lui.

Il proclame ensuite, après un vote de la Compagnie, l'admission de neuf nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Wack (Michel), jardinier chez M. le duc de Morny, à Viroflay (Seine-et-Oise), des tubercules de 9 variétés de *Pommes de terre* qui, ayant été plantées après avoir été soumises au procédé de conservation indiqué par M. Gauthier (R. R.), ont donné un produit considérable. Dans sa lettre d'envoi, M. Wack dit que ce produit a été supérieur d'un bon tiers à celui des autres Pommes de terre.

2° Par M. Fromont (Baptiste), jardinier chez M. E. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), des tubercules de *Cerfeuil bulbeux*, et une tige de *Pomme de terre* du Chili venue d'un tubercule qui avait été donné par M. Orbelin.

3° Par M. Geoffroy, jardinier chez M. Nicolle, à Liancourt (Oise), cent tubercules de *Cerfeuil bulbeux*.

4° Par M. Beaufort, jardinier chez M. Leroy, à Montreuil (Seine), des échantillons de *Concombre de Russie*.

A l'occasion de cette présentation, M. Forest fait observer que le Concombre de Russie est une variété sans mérite, dont le fruit est petit et sans qualité, et qui d'ailleurs ne donne qu'un très-faible produit.

5° Par M. Morin, grainier-horticulteur à Pontorson (Manche), un échantillon de *Lycoperdon Bovista*, Champignon remarquable pour sa grosseur, mais qui n'est pas comestible. Cet échantillon est arrivé en si mauvais état qu'il ne peut être mis sous les yeux de la Compagnie.

6° Par M. Fourquet, propriétaire à Essonne (Seine-et-Oise), un rameau avec fruits d'un Cerisier qui a poussé par hasard dans une Vigne, à la date d'une quinzaine d'années. D'après le présentateur, cet arbre a un beau feuillage; il fleurit très-abondamment, mais il fructifie moins abondamment qu'il ne fleurit. Le fruit en est rouge grenat et ne mûrit que du 20 au 30 juillet.

7° Par M. Chevreau, arboriculteur à Montreuil (Seine), un panier de *Cerises* Belle de Magnifique avec une branche de l'arbre qui les a produites, et quatre Pêches Grosse Mignonne hâtive.

8° Par M. Gauthier (R. R), des *Prunes* de trois variétés, savoir : Prune de Monsieur à fruit violet et à fruit jaune, et Prune de Montfort, ainsi que des *Abricots-Pêches*.

9° Par M. Vezès, amateur à Bessancourt (Seine-et-Oise), un panier de *Figues*.

10 Par M. Poisson, de Choisy-le-Roi, un panier de *Cerises* Reine Hortense.

11° Par M. Verdier (Eugène), fils aîné, une nombreuse série de *Glaïeuls* appartenant à des variétés qui existent déjà dans le commerce.

12° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte, un *Dahlia* obtenu par lui de semis.

13° Par M. Chaté, fils : 1° deux pieds de *Pelargonium inquinans*, l'un à fleur semi-double, l'autre à fleur double ; 2° des fleurs coupées de *Phlox* obtenus par lui de semis; 3° des fleurs coupées de diverses *Verveines* obtenues par lui de semis.

14° Par M. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg,

un pied fleuri de *Cephalotus follicularis* Labill. et un rameau également fleuri d'*Hebeclinium macrophyllum*.

En faisant cette présentation, M. Rivière appelle l'attention de la Compagnie sur le *Cephalotus*, plante de la Nouvelle-Hollande sud-ouest, très-curieuse par ses feuilles de deux sortes entremêlées dans la même touffe, dont les unes, planes et minces, n'offrent rien de particulier, tandis que les autres, conformées en urnes ou ascidies ovoïdes, ont leur ouverture bordée d'un anneau strié et munie d'un couvercle. Cette espèce remarquable est rare dans les collections et difficile à cultiver, d'après la généralité des horticulteurs; cependant M. Rivière la voit prospérer à peu près sans soins, ainsi que diverses plantes de tourbières, *Dionæa Muscipula*, *Drosera*, etc., regardées toutes comme difficiles à cultiver, et cela grâce à la disposition qu'il a imaginée pour les tenir dans des conditions assez analogues à celles dans lesquelles elles vivent habituellement. Il a placé dans une caisse de bois un mélange de sphagnum et de tourbe qui reçoit les plantes. Cette caisse repose sur une cuvette plate en zinc. A côté se trouve un cylindre de zinc qui contient une dizaine de litres d'eau et qui laisse couler lentement ce liquide de manière à maintenir dans la petite tourbière artificielle une humidité constante et sans cesse renouvelée. En deux jours, le réservoir de zinc se vide et on a le soin de le remplir de nouveau. Grâce à cet appareil aussi simple que commode, toutes ces plantes végètent et fleurissent parfaitement. Le *Cephalotus* présenté par M. Rivière paraît avoir des ovaires déjà noués, de telle sorte qu'il y a lieu d'espérer qu'il mûrira ses graines.

M. Lepère met sous les yeux de la Compagnie les très-petits fruits qu'il obtient du Pêcher Avant-Pêche, variété sans mérite réel et qui n'est pas même plus précoce que la Grosse Mignonne hâtive, puisque M. Chevreau présente aujourd'hui des fruits mûrs de celle-ci, tandis que ceux de l'Avant-Pêche n'ont pas encore atteint leur parfaite maturité. Cette dernière variété est maintenant fort rare, et M. Lepère invite les personnes qui possèdent des arbres désignés sous ce nom à en montrer les fruits à la Société pour qu'on puisse en vérifier la détermination.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Des demandes de Jurés adressées au nom de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise et de la Société d'Horticulture de Bourg. M. Pigeaux et M. Vavin veulent bien se rendre en qualité de Jurés, le premier à Pontoise, le second à Bourg.

2° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice annonce l'Exposition horticole qui doit avoir lieu à Nice, en 1865, et exprime l'espoir que la Société impériale et centrale voudra bien y envoyer des délégués. En même temps il témoigne le regret que l'état peu avancé de la culture des Fraisiers dans cette localité ne permette pas de donner réponse aux diverses questions qui ont été posées dans le questionnaire rédigé dernièrement et distribué par les soins de la Commission spéciale des Fraisiers.

3° Une lettre par laquelle M. Courtois, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Chartres, annonce, de la part de cette Société, que le dimanche, 21 août, a été fixé pour la visite publique de quelques jardins des environs de la ville dans lesquels est appliquée, avec un succès remarquable, la méthode du pincement qui a pour objet essentiel de supprimer le palissage. M. Courtois invite les Membres de la Société impériale et centrale à prendre part à cette visite, pendant laquelle des explications seront données sur la méthode dont il s'agit, ainsi que sur les soins qu'il est bon d'apporter à l'application qu'on peut en faire.

Après la lecture de cette lettre, M. Rivière dit que la méthode du pincement est loin d'être une invention récente, comme le pensent quelques personnes; en effet, dès l'année 1690, La Quintinye l'indiquait dans les termes les plus précis et la proscrivait comme ayant l'inconvénient de donner « beaucoup de fretin » selon son expression énergique. Liger et d'autres auteurs tous aussi anciens ont exprimé, à cet égard, la même opinion.

4° Une lettre dans laquelle M. Bazin, jardinier chez M. le marquis de Clogny, à Liancourt (Oise), a consigné les résultats de ses observations et ses idées sur deux points importants de la culture du Melon. Le premier de ces points est relatif à la coulure des premières fleurs femelles, coulure dont M. Bazin voit la cause dans l'action nuisible subie par le pollen de la part de l'eau avec laquelle

on a le tort de bassiner ces plantes ; l'auteur de la lettre pense donc qu'on devrait éviter de mouiller les fleurs jusqu'à ce que les ovaires fussent visiblement noués ; le second point se rapporte au mauvais goût que peuvent donner aux Melons les arrosements avec de l'engrais liquide faits lorsque ces fruits approchent de leur maturité. On les rend ainsi plus gros, mais en même temps aqueux et peu parfumés, ou même on leur donne une saveur désagréable. M. Bazin pense donc que ces arrosements devraient être discontinués aussitôt que le fruit est parvenu à la moitié de son développement.

5° Une lettre par laquelle M. Brot-Delahaie, cultivateur d'Œillets, rue du Moulin-des-Prés, 25-27, à Paris, se plaint de ce que le procès-verbal de la séance du 9 juin dernier ne mentionne pas un pied d'Œillet hybride présenté par lui à cette séance et pour lequel il reçut une prime de 2ᵉ classe. Cet Œillet avait été nommé par lui Napoléon III.

6° Une demande de Commission adressée par M. Jupinet, aîné, jardinier chez M. Crodron de Courcelles, à Athis-Mons (Seine-et-Oise). Elle est renvoyée au Comité d'Arboriculture.

7° Une lettre par laquelle M. Gressent, d'Orléans, fait hommage à la Société d'un ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Le Potager moderne*.

M. Louesse est prié par M. le Président de rendre compte à la Société de cet ouvrage.

8° Un numéro du journal *La Patrie* dans lequel se trouve un article de M. A. Dupuis sur la 3ᵉ Exposition partielle qui vient d'avoir lieu. — Des remercîments sont adressés par M. le Président à l'auteur de cet article intéressant.

Les Comités, après avoir examiné les objets présentés, soumettent à ce sujet à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère demande une prime de 2ᵉ classe pour M. Wack, une prime de 3ᵉ classe pour M. Bapt. Fromont, et des remercîments au nom de la Société, pour MM. Beaufort, Geoffroy et Morin.

2° Le Comité d'Arboriculture propose d'accorder une prime de 2ᵉ classe à M. Chevreau, pour ses beaux fruits et de remercier les autres présentateurs d'objets de sa compétence. Il est d'avis que la

Cerise présentée par M. Fourquet mérite d'être cultivée. Toutefois il réserve à cet égard la question d'origine.

3° Le Comité de Floriculture demande à la Compagnie une prime de 1re classe pour M. Verdier (Eugène), et pour M. Chaté deux primes, l'une de 2e classe relativement à ses *Pelargonium*, et l'autre de 3e classe au sujet de ses Verveines de semis. M. Rivière refusant, comme d'habitude, toute récompense pour ses remarquables présentations, le Comité prie M. le Président de lui adresser de vifs remerciments au nom de la Société.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général annonce que M. Brémond, instituteur à Gadagne (Vaucluse), doit faire une conférence d'arboriculture basée sur l'emploi d'arbres articulés, samedi prochain, à 2 heures, à l'Ecole normale de Versailles, et il invite les Membres de la Société à se rendre à cette conférence qui sera de nature à les intéresser.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Du renouvellement des plantations d'arbres, rapport fait au nom d'une Commission spéciale par M. BUCHETET.

2° Une Exposition, en 1864, à Fontenay-aux-Roses; compte rendu par M. GOUMAIN-CORNILLE.

3° Compte rendu de l'Exposition horticole qui a eu lieu à Beauvais, du 14 au 17 mai 1864 ; par M. B. VERLOT.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 11 AOUT 1864.

PRÉSIDENCE DE M. LUCY.

La Société impériale et centrale d'Horticulture se réunit en assemblée générale, le 11 août 1864, à 2 heures de relevée, pour s'occuper de ses travaux habituels, et plus particulièrement pour procéder à la distribution des récompenses décernées à la suite de sa troisième Exposition partielle de cette année.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de six nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Il annonce ensuite à la Société que M. Karl Koch, professeur de Botanique à l'université de Berlin et Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de cette capitale, assiste à la séance et a bien voulu prendre place au bureau à côté de lui.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Gadier (Jules), jardinier à Saint-Michel, des tubercules de *Cerfeuil bulbeux*.

2° Par M. Boutelet, jardinier, rue de Berry, 26, à Paris, des *Fraises* Quatre-Saisons récoltées sur des filets qui ont été plantés seulement au mois d'avril dernier et qui n'ont pas subi de repiquage.

3° Par M. Lapanche, jardinier-chef à l'Hospice des Enfants assistés, rue d'Enfer, 100, à Paris, des *Prunes* et des *Abricots*.

4° Par M. Bachoux, horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise), des *Poires* Beurré d'Amanlis récoltées sur une palmette qui a été dressée sur fil de fer, en plein vent.

5° Par M. Lepère, de Montreuil, 5 assiettes de *Pêches* Galande, Grosse-Mignonne et Avant-Pêche rouge.

6° Par M. Lecomte, pépiniériste, rue d'Auxonne, à Dijon, des *Poires* cueillies sur un arbre qui est venu accidentellement.

7° Par M. Rantin de la Roy, propriétaire au Pin (Seine-et-Oise), trois pieds de *Vigne* destinés à montrer comparativement les résultats de deux genres de multiplication dont on s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps. En effet, l'un provient d'un œil ou bourgeon planté isolément en serre chaude, le 15 décembre 1863 ; le second est dû au même procédé opéré à la même époque, dans la même serre, mais il a été mis plus tard à l'air libre ; le troisième a été obtenu au moyen d'une crossette écorcée, qui avait été plantée au mois de février 1862.

8° Par M. Bachoux, déjà nommé, un rameau fleuri d'*Hibiscus syriacus* à fleurs doubles.

9° Par M. Souchet, jardinier-chef au palais de Fontainebleau, une nombreuse série de *Glaïeuls*.

10° Par M. Verdier (Eugène), fils aîné, horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris, une collection de 60 variétés de *Glaïeuls*.

11° Par M. Loise, horticulteur-grainier, quai aux fleurs, 3, à Paris, un bouquet de fleurs du *Glaïeul* Président Doumet, une collection de *Glaïeuls* variétés mises au commerce en 1862 et 1863, un bouquet de *Glaïeuls* variétés de semis qui seront mises au commerce à l'automne prochain et en 1865, enfin un pied fleuri d'*Hedychium macrophyllum*.

12° Par M. Trony (Alphonse), jardinier au château des Bordes (Seine-et-Oise), un *Pelargonium zonale* venu des graines de la variété Eugénie Mézard, et une nombreuse série de *Zinnia* doubles issus de semis de cette année. Dans une note jointe à ces fleurs, M. Trony fait observer que ces *Zinnia*, qu'il présente pour la seconde fois, tendent assez à se fixer pour qu'il pense que ce résultat sera très-probablement acquis dans un ou deux ans.

13° Par M. Philippe, un *Pelargonium* obtenu par lui de semis.

14° Par M. Chappart, des *Zinnia* doubles de ses semis.

15° Par M. Louesse, 2 *Phlox* obtenus par lui de semis.

16° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une série de fleurs de *Petunia* de semis.

17° Par M. Thibaut-Prudent, horticulteur-grainier, rue de la Ferronnerie, 14, à Paris, 4 variétés d'*Œillets* de Chine et analogues, plusieurs variétés de *Muflier* ou *Antirrhinum majus* et des *Pentstemon* variés venus de semis.

18° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte, 4 variétés de *Dahlias* venues de semis faits par lui en 1862.

19° Par M. Lecoq-Dumesnil, 2 *Dahlias* obtenus par lui de semis.

20° Par M. Hardoin, 3 *Roses* de semis.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Deux certificats pour bons et loyaux services délivrés : 1° par M. Henri de Lepesse, propriétaire, au château de Vierville, au sieur Jacques Rouget, jardinier sur cette propriété depuis le 24 janvier 1823 ; 2° par M. Dupré de Vismaugé, propriétaire au Val Croissant (Côte-d'Or), au sieur Durupe (François-Joseph) qui est à son service en qualité de jardinier depuis 22 années.

2° Plusieurs demandes de délégués devant faire partie de Jurys.

adressées : 1° par la Société d'Horticulture de Versailles, qui tiendra son Exposition du 28 août au 1er septembre ; 2° par le Comité pomologique de Chauny (Aisne), qui aura la sienne du 29 août au 1er septembre; 3° par la Société de Coulommiers, dont l'Exposition aura lieu du 25 au 28 septembre prochain ; 4° par la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône qui ouvrira la sienne, à Lyon, au Palais des Arts, le 14 septembre prochain. Sur l'invitation qui leur est adressée par M. le Président, M. Rémy veut bien se rendre à Chauny, MM. Bouchard-Huzard et Pigeaux à Versailles, MM. Pigeaux et Vavin à Coulommiers. D'un autre côté, M. Moncery, aîné, de Villefranche, sera prié de représenter la Société centrale à l'Exposition de Lyon.

3° Une lettre de remercîment adressée par M. Bouffaré, de Pontorson (Manche), au sujet de son admission comme Membre titulaire.

4° Une lettre de M. Dayres, aîné, d'Agen, qui, cultivant plusieurs variétés de *Gloxinia*, les a vues prendre un développement remarquable. Pour donner une idée de la vigueur de ces plantes, il envoie le calque exact du contour d'une feuille dont le limbe ne mesure pas moins de 0m 28 de longueur sur 0m 15 de largeur.

5° Une lettre dans laquelle M. Granval, jardinier chez M. Francillon, à Puteaux, expose ses idées sur le pincement de la Vigne, qui, selon lui, doit être pratiqué sur toutes les pousses, même sur le sarment de prolongement, aussitôt que les bourgeons ont commencé de se développer et qu'on aperçoit les jeunes grappes.

6° Une lettre par laquelle M. A. Dumas, jardinier-chef à la ferme-école de Bazin (Gers), fait hommage à la Société d'un travail qu'il vient de publier touchant la culture potagère dans le midi de la France. — M. Louesse est prié par M. le Président de rendre compte verbalement de cet ouvrage.

7° Une lettre par laquelle M. Mosselman offre à la Société un exemplaire d'une brochure qu'il vient de publier sous le titre suivant : Note présentée à S. A. I. le Prince Napoléon, le jour de sa visite à l'usine de Paris, par la compagnie chaufournière de l'ouest.

M. le Président soumet à la sanction de la Société la liste de Jurés pour la 4e Exposition partielle, qui a été arrêtée par le

Conseil d'Administration dans sa séance de ce jour. Cette list comprend MM. Belet (de Nanterre), Buchelet, Buchy (Joseph), Cappe fils, Guénoux (Eugène), Jupinet aîné, Lesueur (Constant), de Rouen, Lottin (René), Malot (Félix), Mas, Mulot (Etienne), de Versailles, Pons (Isidore).

Les Comités, après avoir fait un examen attentif des nombreux objets déposés sur le bureau, soumettent, à ce sujet, à la Compagnie, les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder deux primes de 3ᵉ classe, l'une à M. Gadier, pour son beau Cerfeuil bulbeux, et l'autre à M. Bordelet, pour ses Fraises Quatre-Saisons qui sont remarquables sous tous les rapports.

2° Le Comité d'Arboriculture remercie les présentateurs d'objets de sa compétence. Il déclare, 1° qu'il aurait demandé une prime pour M. Lepère, si cet arboriculteur distingué n'avait déclaré d'avance ne vouloir accepter aucune récompense ; 2° que la Poire envoyée par M. Lecomte est un beau fruit hâtif, à chair juteuse, acidulée, mais manquant de sucre et de parfum, qui a de l'analogie avec le Doyenné Boussoch ; 3° que les résultats des deux sortes de plantation de la Vigne qu'offrent les spécimens présentés par M. Rantlin de la Roy seront examinés par une Commission spéciale.

3° Le Comité de Floriculture demande : 1° que M. Souchet soit honoré d'un rappel de la médaille d'or qu'il a déjà obtenue pour ses magnifiques Glaïeuls, et il exprime le vœu que cet horticulteur distingué reçoive un jour une médaille exceptionnelle, à titre de récompense pour les nombreuses acquisitions dont il a doté l'horticulture, dans ces dernières années ; 2° que M. Verdier (Eugène) reçoive un rappel de la prime de 1ʳᵉ classe qui lui a été accordée dernièrement pour une présentation du même genre ; 3° que M. Loise ait l'honneur d'un rappel de la médaille qu'il a reçue, en 1863, pour ses Glaïeuls ; 4° que M. Tabar ait, de son côté, un rappel de la prime que lui ont valu dernièrement ses beaux *Petunia* ; 5° que M. Trony reçoive une prime de 2ᵉ classe pour ses *Zinnia* ; 6° enfin que les autres présentateurs reçoivent les remerciments de la Société. Il exprime le désir que les Dahlias de M. Lecoq-Dumesnil soient présentés de nouveau à l'automne prochain.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Gille montre à la Compagnie des Prunes mûres cueillies par lui sur des arbres qu'il a plantés à racines nues, au mois de juillet dernier, sans autre précaution que de les arroser. Les feuilles et les fruits de ces arbres n'ont nullement souffert, et leurs fruits ont atteint une maturité parfaite.

M. Forney pense que, selon la maxime de nos pères, on doit toujours planter les arbres au moment convenable. Aujourd'hui, trop pressé de jouir, on oublie souvent ce sage précepte, et l'on éprouve de cruelles déceptions, sinon immédiatement, au moins dans un avenir peu éloigné. Les opérations hardies qui se font à Paris montrent tous les jours combien il y a de dangers à vouloir improviser des plantations toutes venues, ou à les faire à des moments qui ne sont pas convenables. Ainsi, continue M. Forney, sur plusieurs milliers d'arbres déjà forts, qui ont été plantés à contre-saison sur une grande étendue de boulevards, il n'en a survécu que 11, et il a fallu recommencer la plantation.

M. Forest dit que cette plantation ne doit pas être reprochée à l'administration municipale, car ce sont des circonstances imprévues qui ont obligé à laisser longtemps les arbres mal disposés en jauge avant de les planter. Au reste, M. Forest pense qu'on peut, avec quelques soins, planter en toute saison; ainsi, il y a deux ans, il a planté une palmette de 6 à 7 mètres d'envergure, déjà chargée de ses fruits, à racines nues, avec la seule précaution d'en enlever les feuilles. Après la plantation, il a donné des arrosements abondants; pas un fruit n'est tombé et, au bout de 15 jours, l'arbre s'était de nouveau couvert de feuilles.

M. Rantlin de la Roy rapporte que, l'an dernier, il a transporté 100 Poiriers d'une partie à l'autre de sa propriété, pendant les fortes chaleurs du mois d'août. Il a enlevé d'abord le limbe des feuilles; puis, après la déplantation, il a fait enduire les racines de ses arbres d'une couche de bouse de vache délayée dans l'eau. Tous ces arbres ont parfaitement repris, et cette expérience l'a décidé à choisir désormais le moment le plus chaud de l'année pour les déplantations qu'il aura occasion d'exécuter dans sa propriété.

M. Duchartre demande et obtient la parole pour rapporter que dernièrement, à Meudon, il a eu occasion d'observer, sur une vieille treille, à une hauteur de plus de 3 mètres au-dessus du sol, qu'une pousse de l'année avait émis à sa base, par un temps sec et chaud, plusieurs mamelons ayant toute l'apparence de racines aériennes naissantes. Pour s'assurer du fait, il détacha ce sarment et le planta en bouture. Aujourd'hui, au bout d'environ un mois de plantation, ces tubercules sont devenues des racines longues de 8 ou 9 centimètres. Il demande si quelqu'une des personnes présentes a observé de même le développement de racines aériennes sur la Vigne, à l'air libre et par un temps sec.

M. Jamin fils dit que des racines aériennes naissent assez souvent sur la Vigne cultivée en serre, mais qu'il ne connaît pas d'exemple du même fait sur cet arbuste tenu à l'air libre.

Il est donné communication du document suivant :

Première Exposition d'horticulture, à Levallois, section de la commune de Clichy-la-Garenne (Seine) ; compte rendu par M. Rouillard.

L'ordre du jour appelle ensuite la distribution des récompenses en vue de laquelle la Société a été convoquée en assemblée générale.

M. André, l'un des Secrétaires, lit son compte rendu de la troisième Exposition partielle de 1864, qui a eu lieu du 9 au 14 juillet dernier. La Compagnie accueille cette lecture avec des applaudissements unanimes.

M. le Secrétaire-général appelle ensuite successivement les diverses personnes auxquelles des récompenses ont été accordées, et chacune d'elles vient, aux applaudissements de l'assemblée, recevoir des mains de M. le Président le juste prix de ses travaux.

Après cette partie intéressante de la séance, M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1864.

MM.

1. Bouffaré (Hippolyte), herboriste à Pontorson (Manche); présenté par MM. Morin et Andry.
2. [illegible] (Auguste), horticulteur à Aumale (Seine-Inférieure); par MM. Loise et Eug. Fournier.
3. Hoschteller (Jérôme), jardinier à l'hospice des Petits-Ménages, à Issy (Seine); par MM. Laplanche et Fournier.
4. Lemoine (Jean-Baptiste), à Triel (Seine-et-Oise); par MM. Richard-Dambricourt et Louis Dambricourt.
5. [illegible] (Auguste-Paulin), jardinier chez Mme la comtesse d'Audigné, 4, rue Basse, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); par MM. Legendre-Garriau et A. Dufoy.
6. Raimondi (Joseph), villa Montmorency, 4, (Auteuil), à Paris; par MM. Charles Verdier et Margottin.
7. [illegible] (F.), horticulteur-pépiniériste, rue du Faubourg-[illegible], 14, à Beauvais (Oise); par MM. Andry et Corbay.
8. Traus (Chrétien), jardinier chez M. Chaix d'Est-Ange, à Valenton, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise); par MM. Pépin et Andry.
9. Vigier (le baron), villa Vigier, à Nice (Alpes maritimes); par MM. le vicomte Vigier et Andry.

SÉANCE DU 11 AOUT 1864.

MM.

1. Allary, fils aîné (Pierre), horticulteur à Jarnac (Charente); présenté par MM. Andry et Duchartre.
2. Couron (Augustin), pépiniériste à Pussay (Seine-et-Oise); par MM. Loise, père et fils.
3. Fayet (Emile), à Bourg-la-Reine (Seine); par MM. J. Durand et Ferdinand Jamin.
4. [illegible], banquier, rue Chauchat, 40, à Paris et à Colombes (Seine); par MM. Tavernier et Forest.
5. Jacquemin (Etienne), fabricant de porcelaine d'art (articles de jardins), rue de Paradis-Poissonnière, 52, à Paris; par MM Barbizet et Andry.
6. Thélier (Auguste), banquier, rue Chauchat, 40, à Paris, et à Louveciennes (Seine-et-Oise); par MM. Tavernier et Forest.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS D'AOUT 1864.

Agriculteur praticien (25 juillet 1864). Paris; in-8°.
Ami des Champs (août 1864). Bordeaux; in-8°.
Annales de l'Agriculture française (15 et 30 juillet 1864). Paris; in-8°.
Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mars et avril 1864). Toulouse; in-8°.
Apiculteur (août 1864). Paris; in-8°.
Belgique horticole (juin et juillet 1864). Liége; in-8°.
Bulletin de la Société d'Agriculture de St-Omer (2e trimestre de 1864). St-Omer; in-8°.
Bulletin de la Société d'Agriculture de Brest (année 1863). Brest; in-8°.
Bulletin de la Société d'Agriculture de Chalon-sur-Saône (10 juillet 1864). Chalon-sur-Saône; in-8°.
Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Nice (2e trimestre de 1864) Nice; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or mars et avril 1864). Dijon; in-8°.
Bulletin de la Société protectrice des animaux (juillet 1864). Paris; in-8°.
Courrier des familles (1er et 10 août 1864); feuille in-4°.
Cultivateur de la Somme (année 1864, n° 1). Amiens; in-8°.
Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 20 juillet 1864). Turin; in-8°.
Gazette des Campagnes (30 juillet, 6 et 13 août 1864); feuille in-4°.
Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg* rédigé par M. Ed. Otto; 8e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.
I Giardini (*Les Jardins; journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; cahier double de mai et juin 1864). Milan; in-8°.
Institut (27 juillet, 2 et 10 août 1864). Feuille in-4°.
Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (72e livraison). Paris; in-4°.
Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture* rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 2 et 9 août 1864). Londres; in-4°.
Proceedings of the royal horticultural Society (*Actes de la Société royale d'Horticulture*, n° 11). Londres; in-8°.
Revue agricole et horticole du Gers, rédigée par M. l'abbé Dupuy (juillet 1864) Auch; in-8°.
Revue des Jardins et des Champs (juillet 1864). Lyon; in-8°.

Revue du Monde colonial (juillet 1864). Paris; in-8°.
Science pour tous (21 juillet 1864). Paris; feuille in-4°.
Société d'Horticulture des Deux-Sèvres (1er semestre de 1863). Niort; in-8°.
Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand (123e Exposition. 1864). Gand; in-8°.
The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg; août 1864). Londres; in-8°.
Wochenschrift... für Gærtnerei (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur Ch. Koch, nos 28-31 de 1864). Berlin; in-4°.
Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; août 1864). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note sur divers Insectes nuisibles aux Plantes;

Par M. le docteur Boisduval.

M. Auliffret, de Corbeil, demande à notre Société des renseignements sur un insecte qui vit intérieurement dans le pédoncule de la Rose dite *Cent-feuilles* (*Rosa centifolia*), et qu'il croit être le même qu'un *ver* qu'il a rencontré, un peu plus tard, dans les Prunes nouvellement nouées.

Disons d'abord que, malgré l'analogie que ces insectes destructeurs présentent à l'état de larve, ils n'ont aucun rapport à l'état parfait, et qu'ils appartiennent à des ordres différents.

Les Rosiers, particulièrement ceux que l'on cultive, ont une infinité de parasites qui, selon leur nature, attaquent toutes les parties du végétal; les larves du Hanneton ou *Vers blancs* en dévorent les racines; la Zeuzère du Marronnier (*Zeuzera Æsculi*) se rencontre de temps en temps dans l'intérieur des tiges. Les jeunes feuilles et les boutons à l'état rudimentaire sont détruits très-fréquemment par une Pyrale (*Tortrix Bergmanniana*); les feuilles sont mangées deux fois par an par la larve d'une Mouche à scie (*Hylotoma Rosæ*); les pousses tendres sont sucées par des milliers de Pucerons, et deux larves, celle d'un petit Curculionite, et celle

d'une Tenthrède, vivent cachées dans l'intérieur des pédoncules ou des tiges. On pourrait encore ajouter à ce nombre d'ennemis déjà considérable quelques Chenilles polyphages, que l'on trouve quelquefois sur les Rosiers de nos jardins, telles que la Livrée, *Bombyx Neustria* (la Brigue des jardiniers), les Bombyx chrysorrhée et *auriflua*, le *Liparis dispar*, l'*Orgya antiqua* et l'*Acronicta Psi*.

De tous ces parasites, c'est peut-être le Puceron (*Aphis Rosæ*) qui est le plus nuisible : il suce la sève et arrête plus ou moins le développement des boutons. Tous nos collègues ne connaissent que trop cet insecte ; mais, ce qu'ils savent peut-être moins, c'est que, pour lui, l'accouplement a lieu à l'automne ; que les œufs, presque microscopiques, sont déposés à cette époque de l'année, sur les branches, qu'ils sont agglomérés les uns contre les autres à l'aide d'un liquide visqueux qui les garantit contre l'intempérie des hivers, et qu'ils restent dans cet état jusqu'au moment où les jeunes pousses commencent à se montrer. Si le temps est un peu doux, les Pucerons éclosent en quelques jours. Cette première ponte produit encore quelques mâles, toujours faciles à reconnaître, en ce qu'ils sont pourvus d'ailes, tandis que les femelles en sont privées. Les générations suivantes ne donnent plus que des femelles, qui se reproduisent jusqu'à l'automne, sans accouplement. Nous nous plaignons de l'abondance et de l'excessive fécondité des Pucerons ; mais ce serait bien autre chose si la nature, toujours prévoyante, ne tenait en réserve certains moyens dont elle dispose à son gré, pour maintenir l'équilibre entre les différentes sortes d'animaux, et pour empêcher qu'une espèce ne se multiplie outre mesure. Lorsque nous examinons un groupe un peu compacte de Pucerons, nous trouvons presque toujours au centre une petite larve grisâtre, effilée comme une sangsue microscopique, qu'il faut bien s'abstenir de détruire ; c'est le premier état d'une mouche appelée *Syrphe*, qui chaque jour en absorbe pour se nourrir des quantités prodigieuses. Les Hémérobes, quelques *Chalcis* sont aussi exclusivement aphidiphages. Les larves des Coccinelles (*Bêtes à Bon Dieu*) en détruisent aussi des quantités énormes : elles les sucent et les vident comme des œufs à la coque. C'est ce qui fait qu'à certaines époques, là où il y avait d'abord des masses de Pucerons, on ne voit plus que leur dépouille qui est blanche et transparente. Le Puceron du Rosier

varie de couleur; le plus ordinairement il est vert, quelquefois roussâtre, plus rarement noir. Réaumur a calculé que, si les Pucerons ne servaient pas de pâture à une foule d'autres insectes, une seule femelle, à la troisième génération, aurait produit 729,000 individus.

On a essayé bien des moyens pour se débarrasser des Pucerons, et nous devons le dire, aucun n'a justifié l'éloge qu'en avait fait celui qui l'avait préconisé. La poudre de Pyrèthre, le soufre, n'ont produit aucun résultat bien appréciable. La seule chose qui ait eu du succès c'est une forte infusion de tabac avec laquelle on fait plusieurs seringages. Lorsque les Rosiers sont cultivés sous châssis, ou en serre, comme chez notre habile collègue M. Laurent, des fumigations de tabac sont infaillibles pour faire disparaître les Pucerons; mais ce moyen est inapplicable à l'air libre.

Un autre insecte qui fait beaucoup de mal, c'est la chenille de la *Tortrix Bergmanniana*. Les œufs de ce petit papillon, qui sont pondus en juillet ou en septembre, éclosent au premier printemps, au moment même où les feuilles commencent à paraître sur les jeunes pousses. Aussitôt que les petites larves sont nées, elles réunissent plusieurs feuilles avec des fils de soie, et commencent à ronger les plus tendres et les plus herbacées. Elles vivent en commun, au nombre de huit ou dix jusqu'après le premier changement de peau; ensuite elles se séparent, et chacune se fait une retraite à l'extrémité des branches entre deux ou trois feuilles qu'elle lie ensemble en même temps que le bouton qui commence à poindre. Aussi, lorsqu'on s'aperçoit de la présence de cette Tordeuse, le germe de la fleur est déjà détruit ou au moins fortement endommagé. Dans ce dernier cas on n'a plus qu'une Rose avortée, dont il manque la moitié ou même les deux tiers. L'insecte parfait éclôt à la fin de juin et donne quelquefois une seconde génération dont on retrouve les chenilles à la fin de juillet, au moment où les Rosiers commencent à remonter. Un jardinier vigilant, qui visite souvent ses Rosiers et qui connaît les mœurs de cette *Tortrix*, s'en débarrasse aisément, mais il ne faut pas qu'il attende, pour lui faire la chasse, qu'elle ait fait trop de ravages. S'il s'y prend trop tard, il ne trouve plus que la chrysalide, qui s'est métamorphosée entre les feuilles. Il a aussi un auxiliaire dans la Fauvette traine-

buisson et dans les Moineaux, qui, à l'époque des couvées, sont très friands de cette chenille. Après une petite pluie du printemps, on voit ces oiseaux voltiger de branche en branche, et explorer, l'une après l'autre, chaque tête de Rosier. C'est un petit service que les Moineaux nous rendent comme compensation des torts qu'on leur reproche.

La Tenthrède du Rosier (*Hylotoma Rosæ*), appelée aussi *Mouche à scie*, est très-reconnaissable à son corps, qui est d'un jaune ferrugineux, ainsi que les pattes, avec la tête et le corselet noirs : cette Tenthrède a deux générations par année, en mai et en avril. On la voit souvent sur la terre nue des jardins, ou fixée à une branche de Rosier. Les femelles sont très-lourdes et il est facile de s'en emparer. Quand celles-ci, après l'accouplement, sont pressées par le besoin de pondre, elles choisissent les branches tendres et font jouer l'appareil qui termine leur abdomen, et qui se compose de deux lames de scie renfermées dans une gaine, marchant en même temps, et en sens inverse ; à chaque interruption, elles laissent glisser entre les lames de l'instrument un œuf qu'elles déposent dans l'entaille verticale qu'elles ont pratiquée. Elles en agglutinent ainsi un certain nombre à l'aide d'un liquide particulier. Au bout de huit à dix jours, ces œufs éclosent, et les petites larves se répandent sur les feuilles, qu'elles se mettent à ronger, et dont elles ne laissent souvent que les nervures. Il n'est pas un cultivateur de Roses qui n'ait observé ces espèces de *Fausses-Chenilles* dont la tête est noire avec le corps jaune, tiqueté de noir et une bande latérale verdâtre. Elles se tiennent attachées aux feuilles par leurs pattes écailleuses, en tenant l'extrémité postérieure de leur corps relevée. Cette attitude étrange, que l'on observe aussi chez la Tenthrède du Groseillier à maquereau, suffit pour les faire distinguer des véritables Chenilles. Comme les larves de cette Tenthrède sont assez grosses et très-visibles, on peut facilement les détruire. Il n'en est pas de même de la Tenthrède à ceinture, *Tenthredo cingulata*. La femelle de celle-ci pratique de même des entailles dans les tiges où elle dépose quelques œufs ; mais aussitôt que les petites larves sont écloses, elles pénètrent dans l'intérieur des branches, où elles creusent des galeries qui ont quelquefois sept ou huit centimètres de longueur. Quand elles

ont acquis leur développement, elles sortent des tiges par de petits trous qu'elles perforent, et elles descendent, pour se métamorphoser, en terre, comme l'espèce précédente. Elle paraît aussi en mai et août. La *Mouche* ou l'insecte parfait est plus petite que la Tenthrède du Rosier ; elle est noire avec les pattes ferrugineuses et une bande blanche sur l'abdomen, plus marquée dans la femelle que dans le mâle. Lorsque, sur un Rosier, l'on rencontre une de ces *Mouches*, il faut l'écraser impitoyablement, parce que plus tard rien ne décèle la présence de sa larve dans les tiges, et que, lorsqu'on s'en aperçoit, le parasite a disparu par les petites perforations dont nous avons parlé. Les tiges attaquées par cette Tenthrède dépérissent rapidement et finissent souvent par se dessécher.

La petite larve observée par notre collègue, M. Audiffret, n'appartient pas à un insecte de la famille des Hyménoptères comme celle des deux espèces précédentes, mais bien à la famille des Coléoptères. C'est le premier état d'un très-petit Curculionite du genre *Rhynchites*, qui attaque le pédoncule des Roses Cent-feuilles et aussi celui des Églantiers de nos bois, et qui a tout à fait les mêmes mœurs qu'une autre espèce qui vit à l'extrémité des rameaux encore herbacés des Poiriers. Ce petit Coléoptère éclôt dès les premiers beaux jours. Aussitôt après l'accouplement, la femelle entame légèrement le pédoncule et y dépose un œuf qui ne tarde pas à éclore. La jeune larve se creuse une petite galerie dans la partie médullaire, où elle vit jusqu'à son entier développement. La métamorphose s'accomplit dans la terre, et, au printemps suivant, l'éclosion a lieu. Il est très-difficile de s'emparer de l'insecte parfait, ou même de le voir travailler ; aussitôt que l'on s'approche, il se laisse tomber à terre et, par sa petitesse et sa couleur grisâtre, il échappe aisément à l'œil le plus exercé.

M. Audiffret demande aussi à notre Compagnie si une petite larve qu'il a observée dans des Prunes nouvellement nouées, ne serait pas la même que celle qu'il a rencontrée dans les pédoncules du Rosier. Non ; cette dernière, dont nous avons trouvé un seul individu desséché dans des Prunes qui nous ont été remises, est une véritable chenille, du genre *Carpocapsa*, et très-probablement la *Carpocapsa splendana*. Les trous qui existent sur les Prunes n'ont pas servi à son introduction dans le fruit, mais, au contraire, à sa

sortie, comme cela a lieu dans les Pommes pour le *Carpocapsa pomonana*, et dans les Noisettes pour le *Balaninus nucum*. C'est au moment de la floraison que ces insectes s'introduisent dans les fruits. Les femelles déposent un œuf dans la fleur, lequel donne naissance à une petite chenille qui pénètre aussitôt dans l'ovaire. A sa sortie de l'œuf, elle est à peine grosse comme un crin de cheval. Elle grossit en même temps que le fruit, dont elle mange de préférence l'amande ou les pépins. Arrivée à son entier développement, elle perce un trou circulaire par lequel elle sort pour se cacher, soit sous les écorces, soit au pied de l'arbre. Elle reste dans cet état jusqu'à l'automne. A cette époque, elle se métamorphose en chrysalide pour passer l'hiver, et, l'année suivante, au moment de la floraison des Pruniers ou Pommiers, l'insecte parfait sort de sa prison. Une différence qu'il est bon de faire remarquer, c'est que les Pommes et les Poires attaquées par la *Carpocapsa pomonana* continuent de grossir et deviennent des fruits dits *véreux*, tandis que, les Prunes ne *tiennent pas* plus que les Poires dites Calebasses, ainsi nommées à cause de la présence des larves de Cécydomie qui, chez ces dernières, occasionnent cette déformation bien connue des arboriculteurs.

M. Charlot, l'un de nos collègues, a aussi écrit à notre Société pour lui demander des renseignements sur un insecte appelé vulgairement *Barbot*, dans le Bordelais, et qui occasionne de très-grands dégâts dans les *Vimières*. C'est ainsi que, dans la Gironde, on appelle les Oseraies. Il paraît, d'après la lettre et les échantillons que nous avons sous les yeux, que ce parasite dévore entièrement les feuilles de l'osier, et que ses ravages sont tels qu'on sera peut-être forcé d'abandonner une culture qui a quelque importance dans le pays. Les insectes dont on nous a remis une très-grande quantité, avec des feuilles découpées comme de la dentelle, appartiennent à l'ordre des Coléoptères, et à la famille des Chrysomélides. Leur nom spécifique est *Phratora vulgatissima* de Linné. Leur nom indique suffisamment que ces insectes ne sont pas rares. On les rencontre dans toute l'Europe sur diverses espèces de Saules. Jusqu'à présent, nous n'avions pas entendu dire qu'ils fussent aussi nuisibles. M. Ratzeburg, dans son magnifique ouvrage sur les insectes nuisibles aux forêts,

n'en parle même pas. Notre collègue s'adresse à notre Société moins pour connaître [illegible] que pour savoir comment on pourrait [illegible]. Comme cette Chrysoméline ne se trouve [illegible] sur le *Salix vitellina*, nous conseillons de remplacer [illegible] (*Salix viminalis*) par l'Osier jaune (*Salix vitellina*). [illegible]

D'un autre côté, [illegible] bien naître de l'excès du mal. Des parasites [illegible] multiplier en si grande quantité que l'équilibre ne tardera pas à se rétablir. C'est au reste ce qui est arrivé pour la Pyrale de la Vigne, qui pendant trois ou quatre ans a occasionné tant de ravages dans les pays vignobles. Aujourd'hui un entomologiste aurait de la peine à en trouver un exemplaire. Nous pourrions dire la même chose de la *Galeruca calmariensis* qui, pendant quelques années, a dévoré toutes les feuilles des Ormes de nos boulevards.

RAPPORTS.

SUR LE LIVRE DE M. EUG. FORNEY AYANT POUR TITRE : *La Taille au Rosier* ;

M. [illegible], Rapporteur.

MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'honneur, dans une de vos dernières séances, de me charger de vous rendre compte de l'ouvrage de M. E. Forney sur la taille du Rosier ; je viens m'acquitter de ce devoir.

Cet ouvrage forme un volume in-18 de 208 pages, orné de dessins destinés à faciliter l'intelligence du texte, qui d'ailleurs est fort clair.

L'ouvrage est composé de deux parties relatives à *la culture du Rosier* et à *sa taille*, et divisées chacune en nombreux chapitres.

Après avoir décrit la manière de végéter du Rosier, l'auteur passe en revue les différentes parties du globe qui ont produit les espèces de Rosier desquelles nous sont venues, par semis et

croisements, les variétés si ornementales que nous cultivons aujourd'hui.

Ne traitant que des Rosiers d'ornement et après avoir signalé la non-fixité des caractères qui les distinguent, ce qui met dans la presque impossibilité d'établir une classification basée sur la présence ou l'absence de tel ou tel organe, l'auteur s'est renfermé dans l'étude faite seulement au point de vue de la culture. Il classe ces arbustes trois sous-divisions, commençant chacune par une description sommaire des principaux caractères que présente la réunion des espèces dont elle est composée, et il donne ensuite la description de ces diverses espèces et variétés.

La 1re comprend les Rosiers d'Europe et de l'Asie occidentale.

La 2e ceux de l'Inde, de la Chine et du Japon.

La 3e les Rosiers serpentants et grimpants.

Vient ensuite l'histoire de la culture du Rosier, de laquelle il ressort que ce n'est que du commencement de ce siècle que date véritablement la culture du Rosier en Europe. L'auteur suit presque pas à pas les progrès de cette culture, depuis cette époque jusqu'à ce jour, progrès tels, en France, que ces arbustes forment aujourd'hui la partie la plus importante de la floriculture française. L'auteur termine cet historique en indiquant l'importance qu'a aussi la culture du Rosier en Orient, pour l'extraction de l'essence de Roses; il donne des détails sur la fabrication de cette essence, en traduisant une note publiée par M. Lawrence Smith, chimiste américain, qui a longtemps habité la Turquie.

On trouve ensuite, à la partie de l'ouvrage qui traite de la culture : tous les principes de la pratique, le sol et l'exposition convenables aux Rosiers, leur multiplication par semis, par drageons, par marcottes de rameaux de l'année précédente et herbacés, par boutures à froid d'hiver, d'été et d'automne, et par boutures forcées; le choix des Églantiers, l'habillage et la plantation en pépinière; puis la greffe en écusson à œil dormant et à œil poussant; la greffe en fente forcée ordinaire et forcée herbacée; enfin la pratique de la plantation des Rosiers.

La taille, résumé des notes personnelles de l'auteur, y est traitée d'après une étude sérieuse des productions de l'arbuste, avec les différences applicables selon leurs manières de végéter ainsi que

selon l'usage qu'on doit en faire pour établir le Rosier sous une forme parfaite et pour le rendre de plus longue durée. Cette portion de l'ouvrage de M. Forney est un travail méthodique, bien raisonné et entièrement neuf; nous dirons cependant qu'un travail un peu analogue était pratiqué depuis longtemps déjà par M. Hardy, mais sans avoir fourni matière à aucune publication.

Un excellent chapitre est consacré au forçage des Rosiers en serre, d'après la méthode de notre collègue M. Laurent, qui est si bien connu pour cette spécialité.

Enfin l'ouvrage se termine par un choix de belles variétés de Roses, avec leur description, classées par sections et groupées par couleurs.

Il est rare qu'une première édition, surtout d'un ouvrage presque entièrement neuf, ne laisse quelques changements à faire à une réimpression. La lecture attentive que j'ai faite de celui de M. Forney m'a suggéré quelques observations relativement à certains passages. Je me permettrai de vous faire connaître mon opinion sur les plus importants, d'accord avec l'auteur à qui j'ai communiqué mes idées.

Pages 84, 94 et 109 : labourer le sol à un bon fer de bêche ne suffit pas ; il faut la profondeur de 40 ou 50 centimètres, selon la nature du sol ; cela est nécessaire pour que l'Églantier ou le Rosier puisse y plonger ses racines, afin d'y trouver, pendant l'été, la fraîcheur convenable.

Page 84 : les binages profonds et souvent réitérés sont préférables aux paillis et plus efficaces pour conserver la fraîcheur du sol ; si toutefois on employait le paillis, il faudrait le retirer avec soin avant de faire le labour, car, s'il était enfoui dans le sol, il ne manquerait pas de communiquer le blanc aux racines qu'il pourrait atteindre.

Page 85 : au lieu de couper rez-terre la tige de l'Églantier de semis, la seconde année, il est préférable de la laisser intacte. Non-seulement cette amputation diminuerait la vigueur des nouveaux jets que l'on désire obtenir sur le pied du sujet, mais encore elle amènerait le développement d'un trop grand nombre de drageons, lesquels, sortant tous très-près du pied et restant maigres, en raison de leur nombre et à cause de la mutilation qu'aurait subie le pied.

Page 86; même observation pour le sujet Manetti, qui, du reste, lorsqu'on en veut faire un Rosier nain, sera écussonné sur la partie du rameau qui a été laissée un peu longue à cet effet, en faisant la bouture.

Page 87, conduite de l'Églantien pour la greffe.

Il est vrai que, plus l'Églantier développe de pousses, plus il forme de racines; mais, en lui laissant toutes ses pousses, on amènerait deux inconvénients dont le moindre serait de rendre inabordable le sujet pour l'écussonner; mais le pis, c'est que les bourgeons se développent successivement sur le corps de l'arbuste, s'emparant ainsi successivement de la séve au détriment de ceux qui ont été précédemment développés. Or, les premiers produits sont toujours ceux du sommet, qui conséquemment sont le mieux placés pour la formation du Rosier, et comme ils sont aussi les premiers abandonnés par la séve, non-seulement ils ne se fortifieraient plus, mais encore ils seraient complétement sans séve au moment où il faudrait les écussonner. Il me semble donc nécessaire d'ébourgeonner la tige assez sévèrement, afin de faire passer la séve au profit de ceux qui devront rester intacts, même après l'écussonnage. Ce n'est donc qu'après cette opération qu'on devra laisser pousser sur le corps tous les jets qui voudront encore s'y développer jusqu'à l'hiver, et ces derniers auront encore assez de vigueur pour favoriser le développement des racines.

Il y a aussi des changements à faire en ce qui concerne la greffe en fente forcée, sur laquelle l'auteur n'a pas donné tout le développement de la pratique actuelle; mais cette greffe n'étant pas pratiquée chez les amateurs, je ne crois pas utile d'en développer ici les détails.

Les fortes amputations sont très-nuisibles aux Rosiers, et ont pour effet de faire considérablement souffrir leurs racines, surtout pour les jeunes plantes; il serait donc préférable, relativement à la figure 45, de rabattre la seule branche verticale seulement sur le deuxième rameau, de les tailler tous deux à quelques yeux, ce qui n'empêcherait pas les drageons de se développer au pied; du reste l'auteur laisse trop de drageons à la circonférence des Rosiers francs de pied, ce qui doit amener l'épuisement des rameaux du centre; en un mot, il me semble que ses touffes sont trop larges.

Page 157 : les Rosiers *rubifolia* et *sempervirens* n'ont aucun besoin d'être garantis du froid sous notre climat ; les derniers peuvent être employés aux mêmes usages que les Ayrshire (Voir pages 46, 57 et 108), auxquels ils sont supérieurs pour les fleurs ; ils sont aussi ceux qui conservent le mieux leur feuillage en saison tardive.

Il me reste à vous signaler une erreur involontaire de l'auteur qui, en cela, n'a fait que reproduire un fait inexactement établi ; je veux parler de l'obtention de la *Rose du Roi*, dont l'auteur se plaît, à juste titre, à faire ressortir le haut intérêt, et qui, malgré le grand nombre de variétés remontantes obtenues depuis elle, est toujours restée la Rose préférée pour les appartements, parce qu'elle est la seule qui puisse y conserver son éclat jusqu'à sa défloraison, et aussi en raison de son utilité pour les bouquets, à cause de son joli bouton allongé, qui en fait encore aujourd'hui la Rose de prédilection des fleuristes. Il est donc regrettable que l'on soit généralement dans l'erreur relativement à celui qui a doté notre horticulture d'une rose si précieuse.

M. Loiseleur-Deslongchamps, dans son livre sur *la Rose*, attribue le gain de cette variété à M. le comte Lelieur, à la date de 1816 ; d'autres l'ont attribuée à M. Ecoffay, aussi à la date de 1816. C'est cette dernière version qu'a reproduite M. Forney ; mais l'obtenteur réel est *M. Souchet père*, jardinier au palais de Fontainebleau.

Voici ce qui s'est passé :

Au mois d'août 1815, M. Souchet, alors jardinier en chef du Fleuriste de Saint-Cloud depuis 1808, aperçut, dans un semis de Rosiers fait par lui au printemps de 1814, un Rosier fleuri ; c'était alors le seul et le premier de ce semis qui montrât sa fleur. A cette époque, où les Rosiers remontants rustiques n'étaient pas ou presque pas connus, le fait anormal de cette Rose en fleur au mois d'août attira son attention. Il en informa de suite M. le comte Lelieur, alors directeur des parcs et jardins de la couronne, qui lui aussi se rendit sur les lieux pour examiner cette fleur ; enfin les soins que l'arbuste reçut de M. Souchet lui firent produire une belle floraison en 1816, et dès lors sa nature remontante put être définitivement reconnue. En octobre de cette même année, M. Souchet

fut envoyé au palais de Fontainebleau, et ce n'est aussi qu'à cette même époque que M. Ecoffay fut appelé au Fleuriste de Saint-Cloud pour succéder à M. Souchet. Mais ce Rosier ne fut bien connu des amateurs que sous M. Ecoffay; de là l'erreur qui lui attribuer ce gain à ce dernier.

Ce que je dis de l'obtention de la Rose du Roi, quoique de date déjà ancienne, serait encore, je crois, facile à prouver authentiquement, si le fait n'était encore tout présent à la mémoire de notre doyen, M. Jacques, contemporain de M. Souchet père, et qui, comme celui-ci, était alors jardinier en chef sous la même administration.

Vous le voyez, Messieurs, le livre de M. Forney est non-seulement un ouvrage sur la taille du Rosier, comme semblerait l'indiquer le titre, mais encore un traité pratique et complet de la culture du Rosier. Par sa publication, l'auteur a rendu un service réel à l'horticulture, car jusqu'à présent aucun ouvrage n'avait parlé aussi complétement de la culture de ce bel arbuste. S'il reste quelques corrections à y faire, la façon intelligente dont il est écrit me donne la conviction que l'auteur est bien en état d'en perfectionner une seconde édition; mais, dans son état actuel, ce livre peut être considéré comme le meilleur guide de l'amateur de Roses; aussi viens-je vous demander, Messieurs, de conserver cet ouvrage dans votre bibliothèque, où il pourra être consulté avec fruit, et de renvoyer ce Rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

EXPOSITION PARTIELLE

tenue par la Société impériale et centrale d'horticulture en juillet 1864.

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DU JURY, SÉANCE DU 8 JUILLET 1864.

A midi le Jury, composé de MM. Breteau, Forgeot, Fournier, Leprieur, Neumann, Renaud aîné, Rosciand, Rouillard, Sallier, Sellier, Urbain et Verlot, se réunit dans la grande salle de l'Exposition, sous la présidence de M. Pépin, et prend les décisions suivantes :

Médaille de S. M. l'Impératrice.

M. Gauthier, *Œillets.*

Médaille de S. A. I. la princesse Clotilde.

M. Malet, *Pelargonium zonale-inquinans et Lilium auratum.*

Médailles d'or.

MM. Margottin, *Roses coupées.*

Lévêque et fils, *Roses coupées.*

Luddemann, *Orchidées.*

Vilmorin et Cie, *Plantes annuelles.*

Médailles de vermeil.

MM. Verdier (Charles), *Roses coupées.*

Verdier (Charles), *Roses de semis (Duchesse de Caylus).*

Bleu, amateur, *Caladium de semis.*

Garnier, amateur, *Plantes de serre chaude.*

Médailles d'argent grand module.

MM. Verdier (Eugène), *Roses coupées.*

Marest et fils, *Roses coupées.*

Verdier (Eugène), *Roses de semis* (Rushton Raddcliffe, Docteur Andry, Mme Verschaffelt).

Margottin, *Rose de semis* (Ch. Margottin).

Lacharme, *Roses de semis* (n°s 3, 1 et 5).

Margottin, *Roses Trémières.*

Loise fils, *Roses Trémières.*

Carré (Louis), *Pelargonium.*

Thibaut et Keteleer, *Fougères.*

Debruyn, jardinier chez M. Garnier, *Belle culture (Philodendron pertusum).*

Desvaux, jardinier chez M. Delamarre, *Légumes.*

Médailles d'argent 2e module.

MM. Bandet..., *Plantes diverses de serre.*

Marest et fils, *Rose de semis (Duchesse de Medina-Celi).*

Lévêque et fils, *Rose de semis (Mme Elisa Wilmorin).*

Carré, *Pelargonium de semis (Mme Lousset).*

Desvaux, déjà nommé, *Humea elegans.*

Poulain jeune, jardinier à Sainte-Barbe, *Reines-marguerites.*
Loise, *Plantes vivaces.*

Médailles de bronze.

MM. Jarlot, jardinier au château de Bagatelle, *Pelargonium.*
Richalet, *Delphinium.*
Deschamps (Eugène), amateur, *Pelargonium double.*
Burel, *Fougères.*
Pelé (Adolphe), *Primula cortusoides.*
Trinité (Louis), *Plantes de serre chaude.*
Croux, *Groseilles variées.*

COMPTE RENDU DE LA TROISIÈME EXPOSITION PARTIELLE DE 1864,

par M. André, l'un des Secrétaires de la Société.

Messieurs,

La Société vient de tenir sa troisième Exposition partielle de cette année dans des conditions qui nous permettent enfin d'en parler avec un éloge que n'auraient pas justifié les deux précédentes. En effet, vous avez entendu, au printemps, notre Secrétaire-rédacteur manifester des sentiments de regret d'autant plus pénibles pour lui qu'il s'était de longue main habitué à n'enregistrer que des succès. Dernièrement notre collègue, M. Verlot, reprenait, à son grand regret, les mêmes griefs, et blâmait cette abstention de plusieurs des exposants sur lesquels on comptait. Dieu soit loué ! il n'en est pas ainsi aujourd'hui, Messieurs, et mon premier devoir est de vous remercier d'avoir répondu à l'appel de la Société avec un véritable empressement, dans la saison qui semblait le plus redoutable pour les fleurs. En un mot, si nous ne pouvons tout à fait relever la tête avec orgueil à l'endroit de l'Exposition de juillet, au moins nous est-il permis d'applaudir à des efforts et à des résultats sérieux et pleins de promesses pour l'avenir.

Cette idée des Expositions partielles, il faut le reconnaître, était bonne et féconde : elle poussait en principe la Société dans la meilleure voie pour les véritables intérêts de l'horticulture française ; elle permettait aux produits de toutes les cultures et de

toutes [illegible] à son heure favorable; elle appelait sur ses actes une attention incessante et une émulation fructueuse; elle avait pour but de favoriser davantage le véritable progrès en donnant moins aux démonstrations d'apparat et plus à la culture proprement dite. Mais il est bien difficile, même de nos jours, de faire sortir le grand nombre des sentiers battus, et il faut souvent violenter les hommes pour faire leur bien. Et pourtant, nous voudrions tous, je n'en doute pas, voir l'horticulture de notre pays marcher vers le plus haut degré de perfection, et la Société d'Horticulture être à la tête de ce mouvement ascensionnel. L'intention existe, mais la volonté ferme, pas encore. L'idéal du rôle de notre Société, c'est de se voir au-dessus de toutes les Sociétés de France dans tous ses actes, ses pensées, ses résultats. Créée la première de toutes, elle doit rester la première en toutes choses, et puisque son salutaire exemple a donné naissance aux sociétés de province, c'est à nous de vouloir qu'elle soit pour toutes une mère et non pas seulement une sœur aînée. Ce vœu [illegible] pour se réaliser que le concours efficace de tous les Membres de la Société, une union parfaite, une marche incessante vers un but déterminé. Grâce à la réunion de toutes les forces qui composent la Société, [illegible] par une direction qui [illegible] fera jamais défaut, il est permis d'espérer que nous ne parlerons pas d'une utopie irréalisable.

Nous commencerons, [illegible] par les Roses. À tout seigneur tout honneur. La Rose est partout reine et maîtresse dans le domaine des fleurs; Fille de la beauté, plus belle que sa mère, [illegible] la Rose a obtenu dès les anciens âges le sceptre sur toutes les autres fleurs; et depuis Anacréon et Sapho, [illegible] l'honneur de cette incomparable parure de nos jardins. De plus, et c'est pour nous un juste sujet d'orgueil, la Rose est essentiellement française; elle est une privilégiée de notre pays, et nos cultivateurs chez nous n'ont de rivaux nulle part [illegible] chaque [illegible] voi- [illegible] de [illegible] a- [illegible] re

forcée la plus merveilleuse, et qu'à tou tes les belles variétés sont nées de nos semeurs. A leur tête, cette année, M. Charles Verdier (médaille de vermeil) nous montrait une charmante Rose d'une nuance écarlate et carminée à la fois, et qu'il avait nommée Duchesse de Caylus, pendant que son frère, M. Eugène Verdier, également fidèle aux traditions d'une maison à bon droit renommée, se faisait remarquer par une collection de 10 variétés nouvelles, dont trois reçurent tous les éloges du Jury : Docteur Andry, Rushtone Radcliffe et Mme Verschaffelt, et lui valurent une médaille d'argent grand module. M. Margottin, de Bourg-la-Reine, récompensé pour ses semis par une médaille d'argent de 1re classe, apportait, sous le nom de Charles Margottin, un gain nouveau, qui semble destiné aux brillantes destinées de son aîné Jules Margottin. Les semis se pressaient en foule. M. Marest fils, exposait également, sous le nom de Duchesse de Médina-Cœli, une charmante Rose de ses semis ; MM. Levêque et fils avaient donné à leur obtention nouvelle un nom que l'horticulture sait honorer, celui de Mme Elisa Vilmorin, et MM. Lacharme, de Lyon, Grangé, de Sceaux, n'étaient pas restés étrangers à l'ardeur de découvertes de leurs heureux collègues.

Les collections de Roses déjà connues au commerce, exposées par les producteurs dont nous venons de parler, et honorées de médailles d'or, les unes dans les personnes de MM. Margottin, Lévêque et fils, les autres de médailles de vermeil et d'argent, se complétaient par les apports de MM. Paillet fils, de Châtenay, Poulain, de Fontenay-aux-Roses, et Nolard, de Versailles. Par centaines on comptait les variétés qui se pressaient sur les gradins, et si l'on songe que toutes ces fleurs ont dû être plusieurs fois renouvelées pendant l'Exposition, on est effrayé de la dévastation subie par les champs de Rosiers d'où elles sont sorties pour parer la salle de la Société et y vivre un matin.

A côté de la Rose vient se placer l'Œillet, la fleur de saint Louis et du grand Condé, qui, au XVIe siècle, était rivale de la Rose, et fut autrefois l'objet, en Flandre et en Hollande, d'une faveur égale à celle de la Tulipe. Que les temps sont changés ! La lutte est maintenant bien inégale entre ces deux belles plantes, non pas cependant que l'Œillet soit dépourvu d'aucune de ses brillantes qualités, de son parfum, de ses belles couleurs, de sa robe tigrée, tachetée

et mouchetée, de toutes les perfections que lui demandaient les amateurs du siècle dernier. Mais la fantaisie du jour les délaisse. N'était la manière brillante dont M. Gauthier-Dubos, de Pierrefitte, a prouvé qu'il conservait les traditions de sa culture comme aux plus beaux jours, l'Œillet ferait absolument défaut à nos jardins. Nous parlons pour mémoire des tentatives isolées de M. Briot-Delahaye, et de M. Desvaux, de Boulogne, qui témoignent de l'intelligence et de la bonne volonté, sans toucher en rien aux mérites exceptionnels de la collection offerte par M. Gauthier-Dubos aux regards charmés des visiteurs, et décorée de la grande médaille de S. M. l'Impératrice.

Sur l'une des tablettes latérales de la salle s'étageait, dans toute la splendeur de sa floraison éclatante, la collection de *Pelargonium zonale-inquinans* de M. Malet. Depuis peu d'années on s'occupe de ce beau genre avec un succès qui a dépassé toutes les espérances. A voir la perfection de toutes ces variétés, en se reportant de quelques années seulement en arrière, on est frappé d'une aussi grande multiplicité de coloris et de formes parfaites. Amelina Grisau, Rival Nozegay, Mlle Marie Mézard, Herald of spring Nozegay, Antassi, Alexandra, Harry Hiower, Etoile des massifs, Woodwardiana (j'en passe et des meilleurs), sont autant de délicieuses plantes dont un jardin qui se respecte ne saurait aujourd'hui se passer.

Ajoutez à l'éclat de cette collection les *Pelargonium* à feuillage panaché, et le beau pied de *Lilium auratum*, au périanthe immense, blanc et ponctué de brun, que M. Malet avait placé au centre du groupe, et vous applaudirez avec le Jury qui lui a attribué la médaille de S. A. la princesse Clotilde, à un aussi remarquable apport.

M. Jarlot est un habile cultivateur et un semeur souvent heureux. Il aurait droit à tous les hommages s'il n'avait à subir la rude concurrence de M. Malet; mais on n'oublie pas ses succès passés, et l'auteur de Prince Impérial, Napoléon III, Gloire de Bagatelle, et de tant d'autres, tient toujours un rang distingué parmi les amateurs de *Pelargonium zonale*. Dans le même cas se trouve M. Carré, dont la collection ne manquait pas de mérite, malgré les défauts de son étiquetage. Le temps ne viendra-t-il pas où l'on daignera enfin écrire correctement les dénominations exactes, et n'est-il pas cruel

de voir ainsi les noms de ces pauvres plantes, déjà si souvent difficiles et bizarres, dénaturés par le manque de soins, et fournir même ce regrettable exemple de sembler patronnés par les Sociétés d'Horticulture?

Tout ce que la flore annuelle et vivace des plantes de plein air exotiques ou indigènes peut produire de plus élégant, de plus brillant, de plus varié, MM. Vilmorin-Andrieux et Cᵉ l'avaient réuni dans une de ces collections splendides dont ils ont seuls et depuis longtemps le secret et qui leur a valu une médaille d'or. La main de l'habile chef de leurs cultures, M. Ignace Œlkern, se montrait à chacune de ces touffes de *Clarkia*, de *Microsperma*, de *Lobelia miniata*, de *Loasa* aux corolles orangées, aux aiguillons brûlants, d'*Anagallis Philipsi*, aux étoiles du plus beau bleu, de *Zinnia* doubles, de *Venidium*, de *Statice*, de cent autres espèces charmantes, y compris cette ravissante Graminée, à laquelle un parrain bien inspiré a donné le nom d'Agrostis nébuleuse (*Agrostis nebulosa*). On dirait en effet d'un nuage d'eau en poussière, miroitant au soleil.

M. Loise s'efforce de marcher sur les traces des plus habiles, et ses plantes vivaces, récompensées par une médaille d'argent, témoignaient aussi d'une culture intelligente et soignée. De belles touffes de *Lythrum*, de *Gypsophila*, d'*Œnothera*, d'*Eupatorium*, d'*Eryngium* montraient quel parti l'on peut tirer de ces plantes pour la décoration des grands jardins, en se préoccupant un peu plus de leur culture.

Fidèle à l'exemple qu'il donne depuis longtemps aux horticulteurs, M. Luddemann (médaille d'or) était représenté par un très-beau lot d'Orchidées où des espèces rares et curieuses étalaient leurs corolles singulières et brillantes. Le *Brassavola Digbyana*, au grand labelle blanc verdâtre, frangé d'une dentelle blanche, le *Vanda teres*, aux papillons rosés, aux tiges arrondies, les *Phalænopsis*, les *Aerides*, les *Epidendrum*, les *Stanhopea*, le *Renanthera matutina*, aux fleurs orangées et changeantes, se pressaient, s'étageaient, se croisaient en tous sens, capricieuses et parées comme dans leur pays natal. Autour d'elles se dressait un encadrement de *Caladium*, aux reflets métalliques, de *Platycerium* aux frondes pittoresques, et de brillantes *Broméliacées*.

Les semeurs déjà [illegible] aux semeurs in-telligents. Les *Begonia* [illegible] *Caladium* hybrides de M. Bleu montrent ce [illegible] considérable de la fécondation artificielle en horticulture. Des types déjà connus des *Cal. bicolor*, *Bellaymei*, *Chantini* [illegible] une série de varia-tions importantes [illegible] *Cal.* [illegible] Ils [illegible] à croire que les prétendues espèces introduites [illegible] dernières années par M. Ba-raquin [illegible] elles-mêmes que des variations de types anté-rieurs. [illegible] des bien pensants accompagnent M. Bleu dans la continuation de ses expériences, qui lui valent aujourd'hui [illegible] de vermeil.

Nous [illegible] MM. Thibaut et Keteleer, lauréats d'une médaille d'argent [illegible] avec toute la déférence qui convient devant [illegible] de signaler leurs belles Fougères [illegible] la collection de *Caladium* dignes, comme toujours, de la réputation qu'ils se sont justement acquise.

M. Burel ne donne pas seulement ses soins à la confection des bouquets et des jardinières qui sont la spécialité de son éta-blissement; il sait aussi cultiver de belles plantes, et, fidèle à ses triomphes passés, il nous a montré quelques [illegible] Fougères d'une culture et d'un développement tout exceptionnels.

Deux [illegible] M. Rendatler [illegible] semis de Petunias intéressants, de beaux *Delphinium*, et même un *Gynerium argen-teum* à feuilles panachées [illegible] qui promet beaucoup, dit-on, pour l'ornementation des jardins.

[illegible] les deux pieds de *Lilium Takesima* exposés par notre [illegible] surpassés quelques jours après [illegible] exposé par M. Duchartre et portant à la fois [illegible] fleurs épanouies; les collections de Roses trémières de [illegible] et de M. Loise fils, parfaites de forme, de coloris [illegible] nuances variées, les Choux-fleurs monstrueux [illegible] de M. Desvaux, de Boulogne, un massif d'*Humea elegans* aux feuilles pénétrées d'une sen-teur balsamique, couvertes de leurs milliers de petites fleurs rougeâtres qui retombent en panicules élégantes.

Médaille de vermeil aux plantes à grand feuillage de M. Garnier et à M. Debruyn, son jardinier, qui avaient formé un massif central de la salle un brillant trophée de *Dracæna cannæfolia*, *Philodendron pertusum*, *Coffea*, *Pandanus*, *Sciadophyllum*, etc. Ajoutez les plantes nouvelles de serre chaude de M. Truffit, les *Primula cortusoides* de M. Pélé fils, les beaux Œillets Flon de semis auxquels MM. Lévêque et fils ont donné le nom de Napoléon III, les *Delphinium* de M. Richalet, de Bar-le-Duc, les Groseilles à grappes nouvelles et à gros fruit de M. Billiard et ses semis de *Spiræa*, les 40 variétés de Groseilles à maquereau, et 15 de Groseilles à grappes, sorties des cultures de M. Croux; les Cerises et les Groseilles de notre zélé collègue M. Vavin; les *Fuchsia* et les *Myoporum* de MM. Duvaux et Cresté, tel sera le résumé de votre Exposition de juillet.

Vous le voyez, Messieurs, cette fois, le succès a été touché de près, et si aux détracteurs quand même des Expositions partielles on demandait s'ils croient qu'une seule Exposition annuelle réunirait autant et de si beaux produits que le total des quatre de cette année, ils seraient bien forcés de répondre que non, que l'insuccès n'est qu'apparent, et qu'avec un peu plus d'empressement et de confiance, ce système serait encore le plus utile aux véritables intérêts de notre horticulture française.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Deutzia crenata Zuccar., var. **flore pleno**. — *Ill. hort.*, janv. 1864, pl. 389. — Deutzie crénelée, var. à fleur pleine. — Japon. — (Philadelphacées).

Charmante variété d'un arbuste qui, même dans son type à fleurs simples, est recherché à juste titre comme espèce ornementale. Les Japonais la cultivent dans leurs jardins. L'*Illustration horticole* en emprunte la figure au *Florist*. Tandis que le type à fleurs simples a la corolle d'un blanc pur, la variété l'offre lavée de rose à l'extérieur,

ce qui augmente encore l'effet de ses inflorescences compactes. L'arbuste est parfaitement rustique, et s'accommode de toute nature de terre ainsi que de toute exposition. On le multiplie par bouturage, par ses rejets ou par la greffe, soit sur le type à fleurs simples, soit sur le *Deutzia scabra*. Il n'est pas douteux que cette récente acquisition ne figure bientôt dans tous les jardins.

Stenogastra multiflora (Hybr.). — *Ill. hort.*, fév. 1864, pl. 390. — Sténogastre multiflore. — (Gesnériacées).

C'est une miniature que M. Veitch dit être issue du croisement du *Moussonia* [illegible] Planch. et Lind., avec le *Stenogastra concinna*, Hook. fil. C'est une plante haute seulement de quelques centimètres, gazonnante, assez robuste, en raison de ses faibles proportions, dont les feuilles ovales, plus ou moins en cœur à leur base, crénelées, aiguës, longues de 2 à 3 centimètres, sont vertes en dessus et purpurines en dessous. Les fleurs en sont nombreuses, longuement pédonculées, fort grandes, relativement à la petitesse de la plante, colorées en lilas uniforme sur le limbe qui est étalé et oblique, plus pâles en dehors et blanches à l'intérieur du tube. Elle vient bien à mi-ombre dans une bonne serre tempérée ou bien dans une serre chaude. Elle exige une terre bien meuble et riche en humus, avec un bon drainage. On la multiplie par la division de ses rhizomes écailleux.

Brugnon Victoria. — *Ill. hort.*, fév. 1864, pl. 391. — (Amygdalées).

La figure et la description de ce nouveau fruit sont empruntées par l'*Illustration horticole* au journal anglais *The florist*. L'article de cette dernière publication nous apprend que le Brugnon nommé *Victoria* par le Comité pomologique de la Société de Londres est issu de la Pêche violette (lisse) hâtive, fécondée par M. Rivers, de Sawbridgeworth, avec le pollen du Brugnon Stanwick. Le fruit a l'aspect et la saveur de ce dernier; mais, comme dans la première, sa chair, autour du noyau, est colorée en rouge foncé. Il mûrit un mois plus tôt que le Brugnon Stanwick et quinze jours plus tard que la Pêche violette hâtive. Sa graine est amère; ses feuilles sont un peu en faucille, comme chez le Stanwick. Le fruit lui-même est gros et mesure, en moyenne, 9 pouces anglais (0^m 246) de circonférence; il devient très-rouge du côté exposé au soleil, tandis que le reste de sa surface reste jaune clair un peu verdâtre; son mamelon terminal est assez prononcé. Il atteint sa maturité du 10

au 20 septembre (dans la culture anglaise). Il a valu à son obtenteur un certificat de premier mérite.

Camellia Ninfa del Tebro. — *Ill. hort.*, fév. 1864, pl. 392. — Camellia nymphe du Tibre. — (Ternstroemiacées).

Nouvelle variété obtenue à Rome par M. Del Grande, amateur. D'après M. Ch. Lemaire, « c'est, sous tous les rapports, un Camellia de premier ordre par la grandeur, la parfaite imbrication, en 6 rayons réguliers, de ses nombreux pétales arrondis, rapprochés et serrés, d'un cerise vif, avec une large bandelette blanche qui sépare longitudinalement chacun d'eux. Sous le triple rapport du port, du feuillage et de la facilité d'épanouissement, il ne laisse rien à désirer. »

MÉMOIRE

(communiqué à la Société)

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT;

Par M. B. Verlot, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(1re Suite. Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 213-236, 305-320, 375-381, 420-432.)

3° *Fleurs.*

Avant de passer en revue les différentes colorations des fleurs, rappelons en peu de mots ce que l'on sait à ce sujet.

On a divisé les couleurs que présentent les fleurs en 2 séries partant toutes deux du blanc pour arriver au rouge, en passant l'une par le jaune, l'autre par le bleu : la 1re est la *série xanthique* ; la 2e la *série cyanique*. On a remarqué aussi que les espèces appartenant à l'une de ces deux séries ne présentaient pas la couleur caractéristique de l'autre : ainsi on ne connaît jusqu'ici aucune espèce appartenant à la série xanthique qui ait varié au bleu, et réciproquement. Cela est même quelquefois vrai pour des genres, mais cependant d'une manière bien moins générale : nous citerons comme exceptions les *Linum*, *Gentiana*, *Iris*.

D'après cette théorie, étant donnée une plante quelconque, on peut, jusqu'à un certain point, connaître d'avance les variations de coloration qu'elle pourra présenter. La plus fréquente sera le blanc ; mais on peut poser en règle générale que sont possibles

toutes les variations connues dans la série à laquelle appartient la plante. Ainsi, dans la série xanthique, nous aurons le blanc avec ses intermédiaires au jaune, et de là au rouge en passant par l'orangé et le pourpre brun. Dans la série cyanique, du blanc nous arriverons au rouge intense par les bleus, les violets, et les lilas. Chacune des couleurs qui se présenteront pourra du reste varier d'intensité, et les nuances qui se rapprocheront du noir ne seront que des coloris très-intenses.

DE LA COLORATION EN BLANC.

La coloration blanche est très-fréquente dans le règne végétal. On a dit qu'elle coïncidait avec un affaiblissement de laplante ; mais on sait que, loin de languir, les plantes dont les fleurs revêtent cette coloration se fixent et se propagent de semis avec une extrême facilité. On a dit aussi que toutes les couleurs pouvaient la produire, mais qu'on l'observait plus rarement dans la couleur jaune.

Jetons un rapide coup d'œil sur les plantes diverses qui ont produit des variétés blanches, et nous verrons si cette opinion est bien fondée.

I. Plantes *rouges* ou *roses*, ayant produit des variétés blanches, appartenant à la série cyanique et qui, par conséquent, n'ont pas produit de variétés *jaunes*.

Impatiens Balsamina.
Clarkia pulchella.
Viscaria Cœli Rosa.
Cyclamen europaeum.
Syringa vulgaris.
Lavatera trimestris.
Digitalis purpurea.
Dictamnus Fraxinella.
Lablab vulgaris.
Hedysarum coronarium.
Quamoclit coccinea.
Phaseolus coccineus.
Primula prænitens.
— *fimbriata.*
Centranthus ruber.

Vinca rosea.
Phlox Drummondii.
Lathyrus odoratus.
Malcolmia maritima.
Malope grandiflora.
Malva moschata.
Antirrhinum majus.
Papaver somniferum.
Polygonum orientale.
Callistephus sinensis.
Centranthus macrosiphon.
Viscaria oculata.
Erica vulgaris.
— *cinerea, etc., etc.*

II. Plantes *violettes* ou *lilas*, appartenant de même à la série cyanique, qui ont produit des variétés blanches et sans espoir d'obtenir d'elles des variétés *jaunes*.

Hesperis matronalis.
Leptosiphon androsaceus (1).
— *densiflorus.*
Linaria bipartita.
Pentstemon gentianoides.
Gomphrena globosa.
Campanula Speculum.
Amberboa moschata.
Collinsia bicolor.
Datura fastuosa.
Matthiola annua.
Ionopsidium acaule.
Viola odorata.

III. Plantes à fleurs *bleues* (série cyanique), qui ont varié au blanc et qui ne pourront produire des variétés jaunes.

Myosotis alpestris.
Nemophila insignis.
Polemonium cœruleum.
Aconitum Napellus.
Brachycome iberidifolia.
Browallia elata.
Delphinium Ajacis.
— *ornatum.*
Lupinus nanus.
Campanula pyramidalis.
— *medium.*
— *Loreyi.*
— *pentagonia.*
Commelyna tuberosa.
Veronica syriaca.
Galega officinalis.
Gilia capitata.
Linum perenne.
Lupinus polyphyllus.

IV. Plantes à fleurs *jaunes* ou *orangées*, appartenant à la série xanthique, qui ont produit des variétés blanches sans que nous puissions en espérer de *bleues*.

Mimulus luteus.
— *speciosus.*
Chrysanthemum coronarium.
Schortia californica.
Primula acaulis.
Helichrysum bracteatum.
— *nanum.*
Thunbergia alata.
Dahlia variabilis.
Primula elatior.
— *Auricula.*

Comme on le voit, les variétés blanches sont nombreuses ; elles sont une nouvelle confirmation de la règle que nous avons posée dans les pages précédentes : que le nombre des variations est en

(1) Cette plante fait exception à la règle. Nous avons vu précédemment que les *Leptosiphon* hybrides de MM. Vilmorin proviennent du métissage du *L. androsaceus* type par le pollen de ses variétés jaunes et orangées.

raison de celui des semis. En effet, de l'irrégularité qui règne dans le nombre des exemples que nous avons cités dans les 4 groupes qui précèdent on ne doit et ne peut conclure que telle ou telle couleur est plus apte que telle autre à produire des variétés blanches ; car, si le nombre de ces variétés issues de plantes à fleurs jaunes est comparativement moindre que celui des autres variétés, la cause en est à ce que les plantes à fleurs jaunes cultivées dans nos parterres sont presque toutes des végétaux vivaces, et *conséquemment celles qu'on propage le moins par semis.*

Cette prédisposition à se colorer en blanc se produit non-seulement dans les fleurs unicolores, mais encore dans les plantes tricolores. Dans ces dernières, on le conçoit du reste, la couleur blanche est déjà plus ou moins prononcée, de sorte que la substitution doit se produire plus aisément.

Ainsi les *Mesembryanthemum tricolor*,
Convolvulus tricolor,
et *Gilia tricolor* nous en fournissent des exemples.

Si les différentes couleurs que nous venons d'indiquer produisent facilement la coloration blanche, il n'en est pas de même de la tendance de celle-ci à en produire d'autres. Rarement, en effet, a-t-on vu une plante à fleurs d'un blanc pur donner naissance à une variation de couleur quelconque capable de se reproduire de semis. Nous n'en connaissons aucun exemple dans les plantes annuelles : les *Iberis amara*, *pinnata*, *Petunia nyctaginiflora*, etc., etc., qu'on cultive depuis très-longtemps, ont toujours résisté aux variations de coloration. Parmi les végétaux vivaces, ce caractère est non moins frappant pour la totalité d'entre eux ; cependant, on cultive un Muguet rose et le Lis ensanglanté ; ce sont les seuls exemples que nous puissions en citer. Dans les arbres, nous constatons encore le même fait. La grande majorité des types à fleurs blanches sont restés inébranlables. Nous n'avons à signaler, comme ayant produit une autre coloration, que les Orangers et les Citronniers ; et un autre exemple bien curieux que M. Decaisne a fait connaître à la Société botanique de France, de la découverte d'une variété rose du *Robinia Pseudacacia*, trouvée par M. Villevielle, pépiniériste à Manosque, dans un semis de *Robinia* ordinaire.

Une fois obtenue, la coloration blanche peut servir, soit par le métissage, soit par l'hybridation, à la production de variations nouvelles ordinairement intermédiaires entre elle et la couleur d'où elle est sortie. C'est par de semblables métissages qu'il faut sans doute expliquer dans nos jardins la présence des prétendues Phlox hybrides, ainsi que celle du plus grand nombre des plantes désignées comme telles par les fleuristes. C'est aussi par l'hybridation que les horticulteurs parviennent à créer des individus présentant des coloris différents de ceux des parents, mais toujours intermédiaires entre eux. Ainsi, c'est en fécondant l'*Amaryllis brasiliensis* dont on ne possédait que des variations de coloris sombres ou intenses, par le pollen d'une autre espèce à fleurs d'un ton clair, l'*Amaryllis vittata*, que MM. Souchet père, jardinier en chef au palais de Fontainebleau, et Truffaut fils, de Versailles, obtinrent une série de formes hybrides qui ont hérité à des degrés différents de la coloration de leurs parents.

Inutile de multiplier les exemples; nous nous bornons à reconnaître à nouveau que l'hybridation est un puissant auxiliaire pour la production de *variations* de coloris, et que le métissage produit les mêmes effets; cependant, pour ce dernier, nous ne le considérons que comme activant celui qu'on obtiendrait naturellement par des semis dans un espace de temps plus ou moins éloigné, par suite de l'affollement qui résulte chez les plantes de la répétition fréquente des semis.

On ne connaît en aucune façon la cause qui peut modifier une couleur de manière à la faire passer au blanc. L'obscurité, on le sait, peut déterminer le blanchiment des couleurs les plus intenses. Lorsque, par exemple, les gelées sévissent plusieurs jours et qu'on est obligé de maintenir des paillassons sur les panneaux des châssis, on remarque, après quelques jours seulement, que les fleurs du *Pelargonium inquinans*, qui sont d'un rouge si vif et si brillant quand elles se développent à la lumière, deviennent ternes, pâles, et semblent visiblement maladives. Il en est de même pour les autres plantes qui ne peuvent supporter l'hiver sous notre climat, et que, pour cette raison, on hiverne sous châssis.

On sait aussi que, pour obtenir de très-beau Lilas blanc, M. Lau-

rent force de préférence un lilas coloré. Or, cet infatigable horticulteur n'hésite pas à voir dans l'obscurité la cause essentielle du blanchiment de la corolle. D'ailleurs, l'expérience lui a appris que, sans l'obscurité, il lui serait impossible d'obtenir du Lilas incolore. C'est encore pour empêcher la décoloration de ses Roses que, deux ou trois jours avant l'épanouissement des fleurs, le même horticulteur enlève les panneaux de bois qui recouvrent les vitres de ses serres.

Si donc il est vrai que l'obscurité soit la cause essentielle de la décoloration, on ne peut l'admettre pour les variétés blanches de nos jardins, qui naissent tout à fait en dehors de cette cause et qui, de toutes les variations possibles, sont celles qui se fixent le plus promptement.

C'est dans ce même ordre de faits que nous placerons celui relatif au changement que revêt la coloration des fleurs de certains végétaux, notamment des *Hortensia* et de quelques variétés roses de Camellia imbriqué.

A quelle cause peut-on attribuer le bleuissement de ces fleurs? Si l'on parcourt nos annales horticoles, on verra que les causes auxquelles on l'attribue sont aussi nombreuses que contradictoires.

Rappelons d'abord que les *Hortensia* bleus peuvent revêtir cette coloration pendant plusieurs années, et, dans le même terrain, redevenir roses, puis retourner au bleu, et offrir ainsi des fleurs alternativement bleues et roses; que parfois, sur un même végétal, on constate la présence de ces deux colorations sur des rameaux distincts, et qu'enfin les fleurs d'*Hortensia* revêtent presque constamment la coloration bleue dans certaines localités, tandis que, dans d'autres, ce caractère n'existe jamais.

Les Anglais obtiennent des *Hortensia* bleus en les plantant tout simplement dans de la terre de bruyère. En France, nous n'en obtenons que très-rarement dans ces conditions. Cependant, M. Carlier a dit avoir obtenu des H. bleus en employant de la terre de bruyère des environs de Roye (1), et M. Pépin a assuré qu'on en obtenait aisément en se servant de la terre de bruyère du bois au-dessus de laquelle les bûcherons ont fait du charbon.

(1) *Revue horticole*, 1847, p. 115.

M. Rossignon a attribué à la présence dans le sol de l'acide ulmique la cause du bleuissement des *Hortensia* (1).

On a dit aussi que ce changement de coloration résulte de la présence dans la terre d'une certaine quantité de fer à l'état d'oxyde. Cependant M. E. Gris, qui a eu plusieurs fois occasion de soumettre à l'action du sulfate et du chlorure de fer un grand nombre d'*Hortensias*, soit pour combattre la chlorose, soit pour en exciter la végétation, a remarqué que les individus ainsi traités produisaient des fleurs très-roses et jamais bleues (2).

Cette observation ne prouve pas que la présence du fer dans le sol ne soit pas nécessaire au bleuissement des fleurs de l'*Hortensia*, mais elle démontre seulement que cette cause seule ne suffit pas.

Après quelques expériences tout à fait opposées et qui produisirent cependant un résultat identique, le docteur Lindley s'est demandé si la teinte bleue ne proviendrait pas de l'action du tannin sur une solution de peroxyde de fer qui existerait dans le tissu de cet arbuste. S'il en était ainsi, continue l'illustre botaniste, tous les mystères seraient expliqués, et on obtiendrait du bleu artificiellement, en arrosant d'abord pendant quelques jours avec une solution étendue de peroxyde de fer, et en donnant ensuite une solution faible de tannin, comme on peut l'obtenir en mettant dans l'eau pendant quelques semaines de la terre de bruyère, du bois, des feuilles, de l'écorce de Chêne (3).

Enfin, un chimiste distingué du Muséum, M. Terreil, qui s'occupe depuis quelques années de cette question, pense que la coloration rouge étant le résultat de la présence d'un acide ou d'un composé acide, le bleu se produit quand on parvient à saturer cet acide; c'est ce qui arrive naturellement dans les fleurs roses qui bleuissent en vieillissant. Il pense donc qu'il faudra déposer dans le sol un corps réducteur, ou plutôt un corps pouvant brûler facilement les matières organiques de la terre, de telle sorte que l'azote de ces matières fournisse de l'ammoniaque à l'état naissant qui saturera les acides; ce corps pourra être le

(1) Paquet, *Journal d'hort. prat.*, [illegible]

(2) *Revue horticole*, 1846, p. [illegible]

(3) *Journal de la Soc. d'hort. de* [illegible] 1847, p. 750.

peroxyde de fer, ou bien encore de la craie arrosée avec de l'eau chargée d'acide carbonique.

Dans des expériences faites avec du minerai de fer du Derby réduit en poudre et mélangé à de la craie en parties égales, il est arrivé à rendre bleu le point central de la fleur. L'expérience avait été faite tardivement, mais il ne doute pas qu'en s'y prenant plus tôt il n'arrive cette année à bleuir complètement et à volonté.

DES FLEURS PANACHÉES.

Jusqu'à présent nous ne nous sommes occupé que de la transformation complète en couleur blanche ; examinons celle qui n'est que partielle et qu'on désigne sous le nom de *Panachures*.

Il y a longtemps déjà qu'on a constaté la présence des panachures dans les fleurs cultivées ; depuis longtemps aussi on a remarqué, sans en donner l'explication, que les panachures étaient plus fréquentes dans les plantes ayant des variétés blanches. Mais ce n'est que depuis dix ans environ qu'il était dû à un Français, M. L. Vilmorin, de faire connaître la manière dont la nature procède pour la production des fleurs panachées. Ce savant expérimentateur constata que, pour obtenir une variété panachée, la règle était que la plante à type coloré donnât d'abord naissance à une variété à fleurs blanches, et qu'ensuite la panachure se présentait dans cette variété en retour à son type coloré. La première formation de ce genre qui fut observée par lui fut celle du *Convolvulus tricolor*, et il vit naître successivement, d'après le même procédé, dix exemples de panachures. M. Vilmorin n'a jamais observé qu'une fleur panachée naquît directement d'un type coloré, et il a ajouté que la couleur jaune unie joue dans la panachure le même rôle que le blanc. Ces remarques confirment celles qui ont été indiquées au commencement de ce siècle par Féburier, dans l'excellent dictionnaire de Deterville. A l'article Tulipe, cet auteur dit : « Que les Tulipes à fond blanc se panachent plus tôt que les fonds de couleur et que l'expérience qui a donné cette connaissance aux amateurs doit les déterminer à les semer séparément, parce qu'ils peuvent, la neuvième année du semis, jeter tous les oignons provenant de fonds blancs qui ne se sont pas panachés, au lieu que, mêlés aux semences de fonds de couleur, ils seraient contraints de les conserver 15 ans. »

Parmi les variétés observées par M. Vilmorin, sept étaient déjà assez complétement fixées pour qu'on pût les reproduire d'une manière assurée par graines ; c'étaient, dans l'ordre de leur obtention :

L'Amarantoïde panachée ;
Le Muflier panaché fond blanc ;
Le Muflier panaché fond jaune ;
La Belle de jour panachée ;
La Némophile remarquable ;
Le Pourpier à grandes fleurs ;
Le *Delphinium Ajacis*.

A l'égard de ce dernier, M. Vilmorin dit qu'il n'était pas né directement de la variété blanche, mais qu'il s'était présenté dans une variété lilas très-pâle en retour vers le type violet clair dont il était primitivement sorti.

Trois autres variétés panachées s'étaient montrées récemment et n'avaient pas été l'objet d'essais ayant pour but de les fixer ; c'étaient les *Clarkia pulchella*, *Browallia erecta* et *Commelyna tuberosa*. Enfin une seule, le *Zinnia elegans* avait toujours résisté aux tentatives que M. Vilmorin avait faites pour la fixer. Dans nos semis de *Zinnia elegans*, dit M. Vilmorin, il apparaissait presque chaque année des fleurs présentant quelques pétales panachés en violet pourpre, nuance du type de cette espèce ; mais lorsque nous avons resemé les graines provenant des fleurs qui avaient offert cette variation, nous n'avons obtenu que des fleurs unicolores, et, contrairement à ce qui a lieu presque toujours dans ce cas, appartenant pour la plupart à la variété blanche.

Aux variétés panachées que nous venons de citer, nous pouvons ajouter les suivantes qui se sont produites ces dernières années dans les cultures de MM. Vilmorin et dont la fixation est aujourd'hui un fait accompli, ce sont :

Le *Clarkia pulchella marginata*, précédemment indiqué comme n'ayant pas été fixé ;

La *Primevère de Chine blanche panachée de rose*, dont la formation concorde parfaitement avec la loi indiquée par M. Vilmorin ;

Le *Lobelia Erinus marmorata*, qui est né d'une variété bleu-clair en retour vers son type bleu violet.

Les observations de M. Vilmorin sur la formation des variétés panachées doivent éveiller l'attention des horticulteurs. Il nous

semble que, par la fécondation artificielle, on pourrait peut-être aussi obtenir des variétés panachées chez des espèces qui n'en possèdent pas encore. Nous ne pensons pas que des expériences dans ce sens aient été tentées en France : mais elles le furent par un Allemand, M. A. C. (1), qui avait reconnu aussi la nécessité d'aider la nature pour produire ces variétés. Cependant l'expérience suivante qu'il rapporte tendrait à prouver que ce moyen ne donnerait pas à coup sûr les résultats recherchés.

« Depuis longtemps, dit M. A. C., je désirais vivement obtenir une variété de Gloxinia panachée de bleu ou de rouge sur fond blanc ; pour essayer d'arriver à ce résultat, je pris un très-beau pied de *Gloxinia caulescens candidissima* que j'avais vu ne produire jamais de graines sans fécondation artificielle. J'en fécondai les fleurs avec du pollen de *Gloxinia caulescens cœrulea*, et j'obtins un grand nombre d'excellentes graines. Celles-ci donnèrent environ 1000 jeunes pieds que je cultivai avec soin et qui fleurirent successivement depuis le commencement de juillet jusqu'à la mi-octobre ; tous ne portèrent que des fleurs parfaitement bleues ; pas une seule blanche ni une seule panachée, bien que les fleurs de la plante mère fussent d'un blanc pur. Sans se laisser décourager par cet échec, M. A. C. féconda ensuite une fleur du même pied de *Gloxinia caulescens candidissima* avec le pollen du *Gloxinia caulescens grandiflora rubra*. Le résultat fut le même : tous les pieds venus du semis des graines ainsi produites eurent les fleurs entièrement bleues. »

Cette expérience semblerait en effet indiquer que, dans certains cas, la production des panachures serait assez difficile à obtenir par ce moyen ; mais elle ne prouve pas qu'en la variant et en la réitérant, non pas entre les mêmes plantes, mais avec les descendants de ces parents, on n'aurait pu y arriver. Pour nous, nous sommes porté à croire que de nouveaux essais auraient pu donner de bons résultats, surtout si l'on avait interverti les rôles et pris le pollen sur la variété à fleurs blanches pour le porter sur celles à fleurs roses et blanches.

La fixation des variétés panachées s'obtient de la même ma-

(1) Journal de la Société d'horticulture

nière que nous l'avons indiqué pour les diverses variations que nous avons examinées, c'est-à-dire par une sélection raisonnée. Toutefois, il y a ici quelques différences avec le procédé ordinaire : ce n'est pas la variation la mieux panachée qu'on doit choisir de préférence, mais bien, ainsi que l'a remarqué M. Vilmorin, celle qui se rapproche le plus du type incolore, c'est-à-dire dans lequel les fonds blancs dominent. Une autre observation intéressante de M. Vilmorin, c'est que les variations panachées ne s'observent que quand on est arrivé à fixer la variété blanche, et il décrit ainsi leur développement successif : elles apparaissent d'abord sous la forme de lignes qui n'occupent guère qu'un dixième ou un vingtième de la surface blanche totale ; mais, à la seconde génération, elles deviennent très-abondantes, et parmi les individus il y en a même dont les fleurs sont entièrement colorées.

Quelque bien fixées qu'elles soient, les panachures sont loin de conserver leur caractère comme les variétés de coloration uniforme. Dans la plupart des cas, il suffit que ces plantes soient cultivées non loin de celles qui les ont produites pour que ce voisinage entraîne un bouleversement bien manifeste dans leur stabilité. C'est ainsi que le *Convolvulus tricolor* panaché ne se conserve pur que lorsqu'il est cultivé à une assez grande distance du *C. tricolor* ordinaire. Il en est de même pour le *Nemophila insignis*, qui reproduit presque toujours des individus à fleurs entièrement bleues ou blanches. Enfin cette tendance qu'ont les variétés panachées à rentrer dans le type coloré s'est manifestée chez des plantes dont la fixation était depuis longtemps assurée. Ainsi, parmi les plantes panachées qui sont cultivées chez MM. Vilmorin, les *Antirrhinum caryophylloides* rose et blanc, rouge et jaune étaient certainement l'une des mieux fixées. Or, tant que ces variétés furent cultivées isolément, et loin d'autres variétés de la même espèce, leur constance n'a pour ainsi dire pas dévié. Mais un jour, alors que par mégarde on avait laissé non loin d'eux plusieurs autres Mufliers, elles subirent tellement l'influence de ce voisinage que leurs graines n'ont produit que des *Antirrhinum* qui ont entièrement cessé d'être panachés.

Depuis cette époque, il n'a pas été possible de rendre à ces variétés la même stabilité qu'elles présentaient auparavant, c'est-à-

dire que, malgré une sélection rigoureusement pratiquée, les semis produisent toujours, dans de faibles proportions il est vrai, des individus à fleurs panachées [illegible] d'ailleurs facile d'exclure avant la floraison, car leurs feuilles primordiales ne sont pas [illegible] maculées, comme elles le sont dans les variétés panachées.

Nous ne connaissons aucune plante qui, à l'état spontané, produise des variétés à fleurs panachées; mais, elles se trouvent [illegible] dans les végétaux cultivés, les Balsamines, les Camellias, les Roses nous en fournissent de nombreux exemples.

Lorsque des panachures de fleurs se présentent accidentellement sur des arbustes, on les propage au moyen de boutures ou de greffes; mais dans ce cas, ces variations sont peu constantes. Pourtant on a remarqué que, dans les fleurs de *Camellia*, lorsque les panachures n'occupaient que le bord des pétales et qu'elles étaient marginales [illegible], elles se conservaient facilement, tandis que lorsqu'elles étaient réparties sous forme de stries sur toute l'étendue du limbe des pétales, elles disparaissaient promptement.

Dans les fleurs de Camellias, l'instabilité des panachures a été souvent remarquée. Ainsi, dans les *Annales de Flore et de Pomone*, 18[illegible], M. Jacquin a cité un *C. imperialis* qui avait constamment donné, depuis 12 ans, des fleurs d'un blanc [illegible] de stries et de panachures roses, ainsi que cette variété les montre habituellement, et sur lequel une année il remarqua une petite branche qui produisit à son extrémité trois fleurs groupées l'une près de l'autre [illegible] Il est évident, dans ce cas, que les colorations se disjoignaient et que la variation retournait par disjonction à son type coloré, comme nous l'avons indiqué pour certaines plantes d'origine hybride.

On a signalé, sans en donner l'explication, que le *Camellia japonica variegata* donnait presque toujours des fleurs panachées quand il fleurissait en novembre et décembre et des fleurs non panachées lorsqu'il fleurissait en avril. Un fait analogue fut signalé

par M. Soulange-Bodin (1) qui, en visitant le marché aux fleurs remarqua que les Camellias à fleurs panachées de rouge et de blanc, avaient moins de rouge que n'en ont les mêmes fleurs lorsqu'elles s'épanouissent en février.

M. Féburier expliqua ce fait en rappelant que le froid ou la basse température est contraire au développement des couleurs vives. Bien que cette explication ne satisfit point Poiteau, qui avait remarqué que la haute et basse température étaient généralement nuisibles à la floraison du Camellia, nous croyons cependant que l'opinion de Féburier pourrait être exacte et l'observation suivante la confirmerait.

L'année dernière, un pied d'*Ipomœa Learii*, cultivé en pleine terre le long de la terrasse du Pavillon tempéré du Muséum, a produit un nombre considérable de ces belles et grandes fleurs bleues qui caractérisent cette espèce. Au mois d'octobre, le lendemain d'une nuit un peu froide, nous fûmes surpris en voyant que le coloris des fleurs s'était entièrement modifié en prenant une teinte manifestement *rose*. Plus tard la température devint plus élevée, de nouvelles fleurs se développèrent et toutes revêtirent la couleur bleue caractéristique de cet *Ipomœa*.

Cette observation démontre donc que l'abaissement de la température est nuisible au développement des couleurs vives. Cependant, pour prouver aussi combien est grande l'incertitude qui règne à ce sujet, nous rappellerons que la coloration des fleurs des plantes alpines augmente d'intensité au fur et à mesure qu'on s'élève vers les régions supérieures. Le *Rhododendron ferrugineum*, l'*Ononis fruticosa*, la plupart de nos Gentianes, l'*Hutchinsia rotundifolia* et beaucoup d'autres ont certainement, dans ces conditions, des fleurs de couleurs plus vives, plus intenses que celles des mêmes espèces cultivées dans les jardins.

(La suite au prochain cahier.)

---

(1) *Ann. Soc. d'Hort.* Paris, XVI, p. 1

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

RÈGLEMENT RELATIF AUX RÉCOMPENSES A DÉCERNER AUX JARDINIERS, POUR LA LONGUE DURÉE DE LEURS SERVICES DANS LA MÊME PROPRIÉTÉ.

Dans sa séance du 11 août 1864, le Conseil d'Administration de la Société impériale et centrale d'Horticulture, modifiant un projet de règlement relatif aux récompenses à décerner aux jardiniers pour la longue durée de leur services dans la même propriété, qui lui était soumis par la Commission des récompenses, a arrêté les dispositions suivantes :

Art. 1. La Société impériale et centrale d'Horticulture accorde des médailles de deux ordres aux jardiniers qui sont attachés depuis longtemps à la même propriété : 1° médaille en argent de cinquante et un millimètres de diamètre, à ceux qui justifient de trente années révolues de bons et loyaux services; 2° médaille d'or à ceux qui ont accompli cinquante années de service, dans les mêmes conditions.

Art. 2. La durée du service est constatée par un certificat émanant du maître ou des maîtres successifs dont la signature doit être légalisée par l'autorité compétente. Ce certificat indique la date précise de la naissance du jardinier, l'âge qu'il avait lorsqu'il est entré au service, et la nature de ses travaux. A ce certificat doit être jointe une demande adressée à la Société par le maître actuel.

Art. 3. Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 23 août 1863, le service effectif des jardiniers est compté comme commençant à l'âge de 18 ans révolus.

Art. 4. La Société impériale et centrale d'Horticulture accorde ses médailles pour bons et longs services, aux jardiniers qu'elle compte parmi ses membres ou qui travaillent chez l'un de ses membres actuels.

Art. 5 (transitoire). Le présent règlement destiné à préciser définitivement les conditions dans lesquelles la Société impériale et centrale d'Horticulture entend récompenser l'attachement des

jardiniers à la propriété sur laquelle ils travaillent, sera porté à la connaissance du public par la voie du *Journal* et recevra une application immédiate.

Délibéré et arrêté en séance du Conseil d'Administration, le 11 août 1864.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 25 aout 1864.

Présidence de **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires dont la présentation a eu lieu dans la dernière séance, et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Guimard, de Saint-Cloud, des tubercules de cinq sortes de *Pommes de terre* (Xavier, à feuilles d'Ortie, Boulangère, Marjolin hâtive, Anglaise) et de deux variétés nouvelles de la même plante, obtenues de semis par le présentateur, dont l'une est violette rougeâtre et dont l'autre est donnée comme plus précoce de 15 jours que la Marjolin hâtive.

2° Par M. Louesse, des échantillons de la *Chicorée* sauvage frisée, cultivée par M. Thibaut-Prudent.

A ce propos, M. Louesse dit que, lorsque M. Thibaut-Prudent présenta cette Chicorée, qu'il avait cultivée et qui avait été obtenue par M. *Jacquin* aîné, une Commission fut chargée d'étudier cette plante. Il s'agissait d'abord d'en reconnaître la rusticité ; or, il est acquis aujourd'hui qu'elle n'a pas souffert des froids de — 14° que nous avons éprouvés l'hiver dernier. Il reste maintenant à en apprécier la qualité ; c'est ce qui sera fait cette année, après quoi la Commission fera un rapport sur ce gain intéressant.

3° Par M. Auclerc (Jules), jardinier chez M. le prince de Beauvau, à Sainte-Assise (Seine-et-Marne), deux *Concombres* serpent, dont un mesure 1 m. 70 de longueur.

4° Par M. Rouillé de Beauchamp, au Pont-Saint-Martin, près Nantes (Loire-Inférieure), trois échantillons d'une *Poire* qui a été obtenue par lui et qu'il nomme *Beurré de l'Assomption.*

5° Par M. Millet, propriétaire à Meudon (Seine-et-Oise), deux échantillons d'une *Poire* d'un beau volume, verte, turbinée-courte, hâtive, dont il désire apprendre le nom. Ces fruits sont accompagnés d'un rameau de l'arbre qui les produit.

6° Par M. Moreau, propriétaire à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise), des échantillons d'une grosse et belle *Pomme* dont il désire connaître le nom. L'un de ces échantillons pèse 0k 670 et a 0m 36 de circonférence.

7° Par M. Thirion, de Senlis, des *Prunes* d'une variété dont il ignore le nom.

8° Par M. Chevallier, aîné, de Montreuil (Seine), des *Pêches* Madeleine de Courson, dont quatre tiennent à la même branche fruitière, 3 *Pêches* Belle de Vitry portées par un bouquet de mai allongé ou branche chiffonne, enfin des *Pêches* Belle Bausse dont une est venue sans feuilles qui puissent déterminer un appel de séve.

9° Par M. Beaufort (Jules), jardinier chez M. Leroy, à Montreuil (Seine), des *Cerises* de Spa ou Belle de Magnifique venues sur un arbre en espalier, et deux *Poires* Rousselet d'août.

10° Par M. Ranflin de la Roy, propriétaire au Pin (Seine-et-Marne), deux *Poires* Duchesse d'Angoulême et Bon Chrétien William, récoltées sur un arbre qui a été transplanté à la fin du mois d'août 1863. Cette présentation est faite pour montrer que la transplantation faite dans ces conditions, regardées généralement comme très-défavorables, n'a pas nui à la végétation des arbres qui l'ont subie.

11° Par M. Auclerc, déjà nommé, un *Geranium* (*Pelargonium zonale*) de semis, un bouquet de *Salpiglossis* et un bouquet d'*Œillets de Chine.*

12° Par M. Robine, horticulteur à Sceaux (Seine), un bouquet de *Glaïeuls* de semis.

13° Par M. Verdier (Eugène), horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris, les fleurs de 52 variétés de *Glaïeuls.*

14° Par M. Fontaine (Adolphe), les fleurs de deux *Phlox* obtenus par lui de semis.



15° Par M. Couverset (Ch.) fils, horticulteur à Baume, un panier contenant les fleurs coupées d'une série de *Petunia* et de *Zinnia* doubles.

16° Par M. Cappe, fils, horticulteur au Vesinet (Seine-et-Oise), un bouquet de *Zinnia* doubles venus dans un sol qui n'est que du sable à peu près pur.

17° Par M. Pujalet, une boite d'un onguent qu'il donne comme propre à la destruction des insectes.

M. Lepère met sous les yeux de la Compagnie des échantillons des trois variétés de *Pêches* qui mûrissent maintenant, et qui fournissent à peu prés exclusivement la matière du commerce de Montreuil, à cette époque de l'année. Ce sont : la Galande, la Grosse Mignonne ordinaire et la Madeleine de Courson. Il montre aussi des échantillons de la Galande pointue, variété plus petite que la Galande ordinaire, et qu'il dit ne pouvoir distinguer par aucun caractère de celle qu'on a mise dans le commerce sous le nom de Princesse Marie. Il met encore sous les yeux de la Compagnie des échantillons de Brugnon blanc, fruit qui commence à mûrir maintenant, dont le goût est agréable et qui a plus de jus que le Brugnon coloré ordinaire. Enfin il montre des échantillons de la Pêche blanche d'Amérique, variété importée en France à la date d'environ 25 ans, qui n'a qu'un faible volume et qui lui semble à peu près sans intérêt.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Des lettres par lesquelles MM. Belet, Buchetet, Guenoux, Jupinet, Malot et Mulot annoncent qu'ils consentent à remplir les fonctions de Jurés pour la 4e Exposition partielle que la Société tiendra du 24 au 27 septembre prochain.

2° Une lettre de M. Monceny, aîné, horticulteur à Villefranche (Rhône), qui annonce qu'il représentera la Société à la prochaine Exposition de Lyon.

3° Une lettre de M. Jean Verschaffelt, horticulteur à Gand, qui, à propos de la floraison de l'*Agave xylinacantha*, au palais du Luxembourg, annonce qu'il possède en ce moment cinq espèces d'*Agave* ou déjà fleuries ou en voie de fleurir. Ce sont les espèces suivantes : 1° l'*Agave lurida*, forte plante, dont la tige florale a

4 mètres de hauteur ; 2° l'*Agave filifera*, dont le pied importé du Mexique, il y a 3 ans, est de force moyenne et élève sa tige fleurie à 1m 50: sur presque toute cette étendue, cette tige est couverte de fleurs parfaitement épanouies ; 3° l'*Agave yuccaefolia* ; sa tige florifère, haute de 2m 50, porte, à sa partie supérieure, une cinquantaine de fleurs épanouies ; 4° l'*Agave xylinacantha*, très-forte plante, dont la tige florale, haute de 2m, est déjà défleurie et porte quelques fruits en bonne voie de développement ; 5° l'*Agave Verschaffelti*, très-fort pied, qui a déjà une tige haute de 2m, sans que les boutons de fleurs s'y montrent encore. La simultanéité de ces 5 floraisons, pour des plantes qui fleurissent très-rarement, est un fait digne d'être mentionné. M. J. Verschaffelt dit qu'il a fécondé l'*Agave xylinacantha* avec le pollen de l'*A. filifera* et *vice versâ* et qu'il voit avec plaisir quelques ovaires en voie de grossir, comme si la fécondation avait eu lieu.

4° Une lettre dont M. Karl Koch, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Berlin, accompagne l'envoi d'un paquet de graines de Pensées. Ces graines proviennent des cultures de M. Schwanecke, horticulteur à Oschersleben, en Prusse, qui, depuis plusieurs années, cultive ces plantes en grand, en vue d'en obtenir des variétés nouvelles et perfectionnées. M. K. Koch exprime le désir d'apprendre, l'an prochain, les résultats qu'on obtiendra en cultivant les Pensées dont il envoie la graine.

5° Une lettre dans laquelle M. Buchet, jardinier en chef chez M. le prince de Wagram, au château de Gros-Bois, a consigné les détails de la méthode qu'il emploie pour mettre ses Pêchers en espaliers à l'abri des effets fâcheux que produit souvent sur eux le soleil ardent des mois d'été. A l'exemple de M. Lepère, il pince et ébourgeonne ses arbres pendant tout le cours de la végétation; mais il en laisse les branches fruitières non palissées jusqu'après la récolte des fruits; c'est seulement après cette récolte qu'il palisse ces mêmes branches sous les formes usitées. Il ajoute avoir remarqué que les fruits, protégés par le feuillage, sont peu sujets à tomber et deviennent fort beaux. Il préserve, par cette méthode, les branches charpentières qui échappent à l'action des rayons solaires.

M. Lepère dit que les cultivateurs de Montreuil sont dans l'usage

de laisser à leurs Pêchers, après le pincement, un petit nombre de bourgeons d'appel pour le temps des fortes chaleurs, procédé analogue à celui qu'indique M. Buchet dans sa lettre; seulement, ils se gardent bien de donner une grande extension à cette pratique.

6° Une lettre dans laquelle M. J. Kurssner, horticulteur-pépiniériste à Colmar (Haut-Rhin), dit avoir obtenu de semis un Pêcher sanguinole dont toutes les branches retombent de manière à en faire un arbre pleureur. Il en possède en ce moment plusieurs pieds chargés de fruits.

M. André fait observer que le Pêcher pleureur est un arbre connu, qui existe notamment au Jardin des Plantes, et chez lequel on remarque cette particularité singulière qu'il se reproduit sans altération par le semis.

7° Une lettre dans laquelle M. le docteur Boisduval dit qu'un insecte apporté à la Société par M. Gosselin comme vivant sur les Pêchers et leur causant de sérieux dommages est la Teigne du Pêcher (*Tinea persicella* ou *Hyposphila persicella* des auteurs modernes), petit Papillon nocturne fort commun en France, et surtout autour de Paris.

M. Lepère dit qu'à Montreuil, où l'on connaît la chenille de cette Teigne sous le nom de *Vérot*, on est parvenu à la détruire presque en badigeonnant les arbres, au mois de février, avec de la chaux à laquelle on ajoute un peu de fleur de soufre.

8° Des demandes de Jurés pour diverses Expositions d'horticulture adressées au nom des Sociétés de Laval, de Beaune, de Tournai et de Bordeaux. Sur l'invitation de M. le Président, M. Baron-Chartier veut bien se rendre à Laval, M. Rouillard à Beaune, M. Copineau à Tournai, M. Pujos à Bordeaux.

9° Une demande de Commission adressée par M. Lemoine, de Triel, est renvoyée au Comité d'Arboriculture.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle vient de perdre l'un de ses Membres les plus dévoués par le décès de M. Bouchet (Alexandre), qui faisait partie des Sociétés d'Horticulture de Paris à peu près depuis leur fondation, et qui, jusqu'à l'année dernière, avait été l'un de ses Secrétaires.

Il lui apprend ensuite que certains de ses Membres viennent

d'être l'objet de promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. M. Brongniart, son premier Vice-Président, a été nommé commandeur; MM. Huzard, l'un de ses membres fondateurs, trésorier de la Société d'Horticulture de Paris depuis sa fondation en 1827 jusqu'en 1833, trésorier de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France depuis 1834; de Bayleu, administrateur général des haras, et Chevandier de Valdrome, député, correspondant de l'Académie des sciences, etc., ont été élevés au grade d'officier; enfin, M. Chardon, jeune, amateur aussi zélé qu'instruit d'arboriculture, à qui ses remarquables succès dans la direction et la taille des arbres ont valu les rapports les plus flatteurs et de nombreuses médailles, et M. Gauthier (R. R.), cultivateur de Fraises, ont été nommés chevaliers.

La Compagnie témoigne par ses applaudissements la satisfaction qu'elle éprouve en apprenant ces nominations.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à ce sujet à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère demande que des remercîments soient adressés aux présentateurs d'objets de sa compétence.

2° Le Comité d'Arboriculture est d'avis que deux primes de troisième classe doivent être accordées, l'une à M. Moreau pour sa très-belle Pomme qui paraît être la variété nommée Brabant Belle fleur, l'autre à M. Chevallier, aîné, pour ses Pêches. Il demande que des remercîments soient adressés aux autres présentateurs de fruits. Il annonce que la Poire envoyée par M. Rouillé de Beauchamp sera l'objet d'un rapport spécial et que la première dégustation l'a fait reconnaître comme étant de bonne qualité.

3° Le Comité de Floriculture propose de décerner à M. Fontaine (Adolphe) une prime de première classe pour son beau Phlox nouveau qu'il nomme Président Malet, et d'adresser des remercîments, au nom de la Société, aux autres présentateurs d'objets de sa compétence.

Ces propositions sont mises aux voix et adoptées. M. le Président remet à M. Fontaine (Adolphe) la prime qu'il a obtenue.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Rapport fait, au nom d'une Commission spéciale, par M. F. JAMAIN, sur la méthode de M. Bremond, instituteur à Gadagne (Vaucluse), pour l'enseignement de la taille des arbres.

Après la lecture de ce rapport tout approbatif et dont la Compagnie a voté le renvoi à S. Exc. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, M. le Vice-Président Lucy dit qu'il croit devoir insister sur le mérite de M. Bremond, simple instituteur primaire, dont son intelligence et ses efforts persévérants ont fait un professeur habile d'arboriculture. Il rapporte qu'il a vu M. Bremond chargé, à Marseille, d'enseigner la taille des arbres aux enfants de divers établissements, et qu'il a constaté les succès remarquables obtenus par ce professeur dans ses leçons, basées essentiellement sur l'emploi d'arbres préparés de manière à s'articuler et se désarticuler à volonté sur les points qui doivent recevoir la taille. Convaincu de l'utilité de cette méthode, il a conseillé à M. Bremond de faire confectionner par moulage des modèles de ses arbres-squelettes, comme il les nomme, et il y a lieu d'espérer qu'on pourra obtenir par ce procédé des sujets d'enseignement d'autant plus avantageux qu'ils seront durables, faciles à transporter et d'un prix peu élevé.

2° Sur des essais comparatifs de transplantation d'arbres fruitiers effectués de mois en mois, d'août en février; par M. DE LA ROY.

3° Rapport sur un mur métallique inventé par MM. Chatelain, de Cachan; M. COLLARD, rapporteur.

4° Rapport sur une clef ficheuse des échalas; M. MILLET, père, rapporteur.

Le Rapporteur est d'avis que cet instrument est ingénieux, utile, mais pas nouveau.

M. Louesse fait un Rapport verbal sur un ouvrage de M. Dumas, jardinier-chef à la ferme-école de Bazin (Gers), relatif à la culture potagère dans le midi. Le rapporteur est d'avis que l'auteur doit être remercié pour le don de cet ouvrage utile.

M. André fait un Rapport verbal sur un jardin tracé à Neuilly, par M. Moulard. La Commission, composée de MM. André et Denuelle, pense que M. Moulard mérite d'être encouragé dans ses travaux, bien que le plan du jardin qu'elle a examiné prête matière à diverses critiques.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1864.

Présidence de M. Pépin.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté,

M. le Président proclame, après un vote de l'assemblée, Membres titulaires de la Société, trois personnes présentées dans la dernière réunion et contre l'admission desquelles il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Marc, rue de la Gaîté prolongée, n° 43, un panier de *Pêches* nouvelles que leur obtenteur, aujourd'hui âgé de 80 ans, présente comme améliorées, non pour la grosseur du fruit, mais pour le goût.

2° Par M. Bossin, à Hannecourt (Seine-et-Oise), des *Noisettes Avelines* obtenues par lui d'un semis de 1852; deux *Poires* dites *sanguines* et aussi *vineuses*, variété curieuse, d'une qualité passable; trois grappes de *Chasselas* à grains oblongs, variété plus précoce que le raisin de Malingre et qui est jugée être de très-bonne qualité; enfin des *Prunes* connues, selon le présentateur, sous la dénomination de *Damas royal*, et par corruption *Damas réal*. « L'arbre, dit M. Bossin, est fertile, vigoureux; le fruit est gros, juteux, agréable et sucré; il est très-gros et pèse jusqu'à 75 grammes; j'en ai de ce poids et dans le lot que j'adresse à la Société, il en est de 71 grammes, de 67, 65 et 60 les moindres. La maturité se prolonge souvent jusqu'à la fin de septembre; sous tous les rapports, cette variété mérite d'être répandue dans les jardins fruitiers et connue de tous les amateurs de fruits. » Plusieurs Membres de la Compagnie font observer que le nom de Damas donné à ce fruit par M. Bossin est douteux; les Prunes portant ce nom sont ordinairement plus tardives. Les fruits de M. Bossin mûrissent en septembre, et sont de forme allongée : en tous cas, leur qualité est bonne.

3° Par M. Louis Major, jardinier au château de Guérard, par

Faremoutiers (Seine-et-Marne), des *Poires* et des *Pêches* dont il ignore le nom : beaux fruits.

4° Par M. Chevallier, de Montreuil, une corbeille de *Pêches* en 3 variétés, savoir : 16 Belle Bausse, 14 Belle de Vitry, 6 Galande ou Grosse-Noire de Montreuil.

5° Par M. Jamin, des *Poires* Beurré Hardy, fruit obtenu par lui en 1843, et dédié par lui à M. Hardy, en 1845. L'arbre qui les porte est vigoureux et fertile ; il peut recevoir toutes les formes et s'arrange de toutes les expositions ; la qualité du fruit est recommandable: sa maturité arrive en septembre.

6° Par le même horticulteur, des *Pêches* Reine des Vergers, variété trouvée dans une vigne, chez M. Jaunot, cultivateur à Loresse (Maine-et-Loire), et mise dans le commerce en 1845.

7° Par M. Lhérault-Salbœuf, des *Figues* Dauphine, récoltées sur un arbre venu en espalier. La récolte commence vers le 15 août. Cette variété est bonne et fertile, elle succède dans l'ordre de maturité à la Figue verte ordinaire, et elle est aussi abondante. La culture en est très-répandue à Argenteuil.

8° Par M. Lepère (Alexis), de Montreuil, une magnifique corbeille de *Pêches*, telles que cet habile horticulteur sait en obtenir. Ces fruits sont gros : quelques-uns ont jusqu'à 265 millimètres de circonférence: Les variétés dont la corbeille est composée sont : Reine des Vergers, Galande, Belle Bausse et Pêche du Prado. M. Lepère présente en outre des Pêches mûrissant à l'époque où nous sommes, Pêches de Malte (très-fines), Pêches Pucelle de Maline (excellentes) et Belle de Vitry (aussi de bonne qualité).

A l'occasion de cette présentation, M. Jamin (J. L.) recommande la Pêche Galande : elle a un tissu très-serré, et son volume et sa qualité l'emportent sur ceux des autres variétés présentées par M. Lepère. M. Jamin (J. L.) profite de la circonstance pour recommander aux amateurs de fruits de pratiquer la cueillette des Pêches et en particulier de la Galande, un peu avant la maturité. M. Andry dit que cette observation doit s'appliquer à tous les fruits à noyau : une pêche sera meilleure, si elle est cueillie deux ou trois jours avant celui où l'on se propose de la manger.

M. Lepère complète sa présentation en montrant à la Compagnie une magnifique Pêche d'origine Montreuilloise, où on l'appelle

Gain de *Montreuil*; et dont l'aspect semblerait indiquer un excellent fruit. Il n'en est cependant rien; la pêche est aussi dure qu'une pomme, et sa chair est presque adhérente au noyau. M. Lepère croit devoir prémunir les amateurs contre le désir de posséder cette mauvaise Pêche; pour lui, il a payé 50 fr. le sujet portant le fruit qu'il présente; il en avait vu un fruit, mais sans le goûter.

9° Par M. Baltet, de Troyes, deux *Poires*, Madame Treyve et Général Totleben, qu'il offre pour l'étude et pour être reproduites, s'il y a lieu, dans la collection de la Société. Ces fruits seront goûtés lors de leur maturité.

10° Par M. Bossin, à Hannecourt (Seine-et-Oise), des *Prunes* provenant d'un semis fait en 1853 et catalogué sous le n° 7. Ce fruit est moyen, à peu près ovoïde, un peu déprimé sur ses deux faces; la peau est d'un rouge violacé clair, sillonné, surtout vers le pédoncule, de petites lignes formant dessins. La fleur qui le couvre est bleu-clair; la chair jaune-pâle, moyennement juteuse, assez sucrée, se détache facilement du noyau; en somme, c'est un assez bon fruit. Il sera bon de revoir ce fruit dans une année, comme cela a eu lieu cette fois. Le sujet sur lequel ces Prunes ont été récoltées ne devra pas être transplanté dans l'année.

A cet envoi est jointe une note imprimée, extraite du Journal de la Société en 1853, sur laquelle le présentateur rappelle l'attention. Il s'adressait alors au zèle des amis de la pomologie, leur conseillant de faire tous les ans et simultanément, sur tous les points de la France et de l'Europe, des semis de noyaux de Cerises, Prunes, Pêches et Abricots, dans le but d'arriver à obtenir des variétés dont la floraison tardive n'eût plus à redouter les gelées qui surprennent les arbres en fleur ou qui atteignent les fruits au moment même où ils viennent de nouer et qui détruisent complétement la récolte sur laquelle on comptait.

11° Par M. Verdier (Eugène), fils aîné, horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris, 50 *Glaïeuls*, un pied de *Senecio Ghiesbreghtii*, 1 *Rose* de semis et 1 *Rosier* fleuri de la variété dite Maréchal Niel.

12° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte (Seine), trois *Dahlias* de semis de 1861 et une autre de 1862.

13° Par M. Fontaine, jardinier chez madame la maréchale Gouvion-Saint-Cyr, à Villiers (Seine), quatre variétés de *Phlox*

de semis dont trois sont très-remarquables: la 1re, Phlox *M. Thibaut*, est rose-orangé avec le centre purpurin; la 2e, *Arthur Fontaine*, est saumon-vermillon; la 3e, *M. Pierson* est rose foncé.

14° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une collection de *Petunia* doubles.

15° Par M. Devaux, jardinier chez M. Delamarre, à Boulogne (Seine), des *Reines-Marguerites* naines et autres de variétés diverses.

16° Par M. Lerasle, pépiniériste à Soisy, près Enghien, un bouquet d'*Œillets de Chine* variés.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes:

1° Lettre de M. Verlot, l'un des Secrétaires de la Société: « Dans mon compte rendu de la 2e Exposition partielle de notre Société, dit M. Verlot, j'ai omis d'indiquer que, dans un but tout à fait désintéressé, notre collègue M. Burel avait envoyé quelques spécimens remarquables de végétaux exotiques de haut ornement. Ces végétaux, avec ceux de M. Barillet-Deschamps et de madame veuve Froment et fils, participaient à la décoration de cette Exposition. »

2° Lettre de M. Gauthier (R. R.) s'exprimant ainsi: « Le moment d'exposer les fruits n'est pas très-éloigné, et souvent on regarde les produits des exposants comme n'étant pas de leurs cultures; je prie donc M. le Président de nommer une Commission pour venir chez moi visiter mes fruits obtenus par des soins qui sont à la portée de bien des personnes. »

M. le Dr Pigeaux pense que la visite des fruits chez les obtenteurs serait une bonne mesure, mais à la condition d'être générale, et de ne pas avoir lieu seulement chez quelques personnes.

La lettre de M. Gauthier est renvoyée au Comité d'Arboriculture, lequel se réunissant immédiatement déclare, par l'organe de M. Bouclier, son Président, qu'il est impossible d'aller voir chez les exposants les fruits qui doivent être présentés aux Expositions; qu'il résulterait de la visite demandée un précédent qui amènerait des inconvénients, et par conséquent que le Comité n'enverra pas de représentants chez M. Gauthier (R. R.)

3° Lettre de M. Alph. Trony, constatant le peu de résultats qu'il

a obtenus chez lui de l'emploi du tourteau de Colza pour la destruction des Vers blancs ou larves de Hannetons.

4° Lettre de M. Bujot, maire de Chierry (Aisne), pour annoncer l'envoi de 8 exemplaires d'une note imprimée par les soins de la Société d'Horticulture de Château-Thierry, sur un moyen de détruire les larves des Hannetons : ce moyen consiste en une prime pour la destruction des insectes parfaits. On s'efforcerait de les réunir sur les arbres dont ils aiment les feuilles, le Sycomore par exemple; puis on secouerait les arbres, le matin, de bonne heure, lorsque ces insectes sont encore engourdis par la fraîcheur des nuits ; aussitôt tombés, ils seraient ramassés et jetés dans des arrosoirs ou vases analogues, en tôle vernie ou en zinc, le long des parois desquels ils ne pourraient grimper ; enfin on jetterait de l'eau bouillante dans ces vases pour tuer les Hannetons.

5° Des certificats de MM. Lejeune et Péchard et de Mme veuve Carmier attestant que le sieur Buisson (Charles) est resté comme jardinier, dans leur propriété, à Annet (Seine-et-Marne), depuis le 1er avril 1832 jusqu'à ce jour.

6° Des lettres de MM. Ponce, Buchy, Cappe, Mas, acceptant les fonctions de Jurés à la prochaine Exposition de ce mois.

7° Des lettres de MM. Pujos et Baron acceptant la délégation de la Société, le premier à Bordeaux, le second à Laval, pour y faire partie des Jurys.

8° Une lettre, sans signature lisible, d'un Membre de la Société, qui se plaint de ce qu'à l'une des dernières séances, un beau panier de Cerises présenté à la Compagnie n'a obtenu que des remercîments, alors que, suivant le signataire, il eût dû recevoir au moins une prime de 3e classe, les fruits étant fort beaux et assurément les derniers de la saison.

M. le Secrétaire-général fait observer d'abord qu'il est regrettable que notre collègue n'ait pas cru devoir signer sa lettre de manière à se faire connaître ; ensuite que tout Membre de la Société, lorsqu'il juge insuffisantes ou exagérées les propositions des Comités compétents auxquels ont été soumis les objets présentés, a le droit de faire une proposition supérieure ou inférieure à celle du Comité, et que c'est l'assemblée qui décide par son vote de la récompense qui doit être décernée. Il est donc fâcheux que

notre collègue n'ait pas demandé de vive voix, au moment du vote, qu'une récompense fût attribuée au lot de Cerises; aujourd'hui il est trop tard.

9° Lettre de M. Lebeuf, d'Argenteuil, sur la multiplication de la Vigne par boutures d'yeux ou bourgeons. Les expériences qu'il a faites lui ont donné les plus mauvais résultats.

M. Baltet dit que l'auteur de la lettre a probablement mal opéré, et que c'est pour cette raison qu'il n'a pas obtenu un bon résultat. Ce n'est pas un semis d'yeux, mais un bouturage d'yeux qui a été recommandé. Quand l'opération est bien faite, on obtient des plants; M. Baltet en a obtenu lui-même, mais avec beaucoup de soins et en se conformant à toutes les exigences du système de bouturage qu'il croit que l'auteur de la lettre n'a pas observées. M. Baltet remettra prochainement une note à ce sujet.

M. Forney rappelle que la bouture sur couche et sous châssis est la seule qui réussisse et non celle qui est faite en plein air. Dans des essais qu'il a opérés, il a vu que des boutures raccourcies à 15 ou 16 centimètres ont péri, tandis qu'il a vu prospérer des boutures laissées a 0,30 c. de longueur.

M. Lebœuf se plaignant dans sa lettre que des articles qu'il a envoyés à la Société n'aient pas été publiés dans le *Journal*, M. Andry et M. Bouchard-Huzard font observer que les notes adressées à la Société ne peuvent être publiées qu'au fur et à mesure de leur ordre de présentation, et qu'en ce moment l'abondance de ces matériaux destinés au *Journal* oblige les membres de la Commission de rédaction à différer la publication de beaucoup de documents qui leur sont remis.

10° Lettre de M. Montarlot demandant un chef de culture pour ses pépinières d'Auxerre (Yonne).

11° Lettre de M. Chatelain, inventeur d'un mur métallique sur lequel il a été fait un rapport dans la dernière séance. M. Chatelain annonce qu'il a construit un mur nouveau dans lequel il a tenu compte des perfectionnements qui lui ont été demandés; il demande la non-publication du rapport fait précédemment et une visite de son nouveau mur. Renvoi à la Commission.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a fixé à la première

quinzaine de juin l'époque de l'Exposition qui aura lieu en 1865 et dont le local sera ultérieurement choisi.

Il annonce ensuite que la distribution des médailles décernées à la suite de l'Exposition de septembre 1864 aura lieu dans la 1re séance d'octobre (le 13).

Il expose encore que la multitude des demandes adressées à la Société pour des récompenses à décerner aux longs services des jardiniers a mis le Conseil dans la nécessité de rédiger un nouveau règlement pour l'obtention de ces récompenses, règlement dont M. Bouchard-Huzard donne lecture (Voyez plus haut, p. 481.)

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à l'assemblée les propositions et avis suivants :

1° Le Comité d'Arboriculture propose d'adresser des remercîments à M. Marc pour ses Pêches ; à M. Bossin, pour son envoi de fruits divers, et l'expression de sa sympathie pour son appel aux semeurs, en vue d'obtenir des fruits qui ne soient pas exposés aux gelées ; à M. Louis Major, pour ses Poires et ses Pêches ; à M. Jamin pour les renseignements qu'il a donnés sur l'origine des beaux fruits qu'il a présentés ; à M. Baltet, pour son don de deux Poires destinées à l'étude ; enfin, à M. Lepère, pour ses belles Pêches, la réputation de l'auteur le mettant au-dessus de toute récompense à cet égard. Le même Comité propose d'attribuer une prime de 3e classe pour la corbeille de Pêches présentée par M. Chevallier (de Montreuil), et une autre prime de même valeur pour les Figues Dauphine présentées par M. Lhérault-Salbœuf, dont les échantillons sont beaux et parfaitement mûrs.

2° Le Comité de Floriculture propose de décerner une prime de 1re classe pour les trois présentateurs ci-après : à M. Verdier (Eugène), fils aîné, pour la Rose maréchal Niel ; à M. Chardine, pour le Dahlia de semis n° 2 ; à M. Fontaine, pour les 3 Phlox de semis dénommés précédemment. Le même Comité propose d'adresser des remercîments à M. E. Verdier, fils aîné, pour sa Rose hybride très-remarquable, pour son beau pied de *Senecio Ghiesbreghtii*, en rappelant les récompenses que le même présentateur a obtenues pour ses Glaïeuls ; des remercîments à M. Tabar pour ses *Petunia* ; à M. Desvaux pour ses Reines-Marguerites ; à M. Lerasle pour ses Œillets de Chine variés.

La Société adoptant par ses votes successifs ces diverses propositions, M. le Président remet aux différents présentateurs les récompenses qui leur sont décernées.

Il profite de cette circonstance pour remettre à M. Eugène Verdier, au nom de la Société d'Horticulture de Troyes, une magnifique médaille en vermeil que la Société lui a décernée pour ses beaux Glaïeuls.

M. le Sécrétaire-général dépose sur le bureau :

1° Un compte rendu de l'Exposition de Troyes (Aube); par M. Loise.

2° Un compte rendu de l'Exposition de Versailles (Seine-et-Oise); commissaires, MM. Bouchard-Huzard et Pigeaux; ce dernier, rapporteur.

3° Divers programmes d'Expositions départementales.

Il est donné lecture des deux documents suivants :

1° Rapport de la Commission nommée pour aller visiter les arbres fruitiers dirigés par M. Jupinet, jardinier chez M. Chaudron de Courcelles, à Athis-Mons (Seine-et-Oise); M. Ferdinand Jamain, rapporteur.

2° Rapport au nom d'une Commission spéciale sur les cultures de M. Durchon, à Saint-Mandé; M. Louesse, rapporteur.

Les conclusions de ces deux Rapports tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées par la Compagnie.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

Procès-verbal d'une Séance extraordinaire tenue par le Comité d'Arboriculture, au sujet des arbres squelettes de M. Bremond.

Ce jourd'hui seize août mil huit cent soixante-quatre, à une heure de relevée, le Comité ayant été réuni extraordinairement sur lettres de convocation, ont été présents MM. Bouclier, Président: Malot, Vice-Président, Michelin, Vice-Secrétaire, Alexis Lepère, Lioret, Chardon, Pochet-Deroches, le docteur Pigeaux, Louis Clichy, Philibert Baron, Maréchal, Gosselin, Forest, Nallet, Raim-

bault, Croux, Larroumets, Chevalier, Préaux, tous Membres titulaires, ainsi que MM. Jamin fils et Rivière, Membres de la Société.

M. le Président explique que le Comité a été réuni sur l'invitation de M. le Président de la Société, à l'effet de juger les procédés employés par M. Brémond, instituteur public à Gadagne (Vaucluse), et de rendre compte des résultats de son appréciation conformément à la demande qui a été faite par Son Excellence M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics; il invite ensuite les Membres présents, au nombre de vingt-trois, à se transporter dans la salle des réunions de la Société.

Sur le bureau de ladite salle, on voit exposés de jeunes Poiriers dressés dans les formes les plus répandues, savoir: pyramides, palmettes, gobelets, cordons obliques, cordons verticaux à une ou à deux branches, des Pommiers en cordons, des treilles en forme palmette et Thomery; puis une collection des organes constitutifs de la fructification, tels que: dards, brindilles, lambourdes, etc... En outre, des spécimens des greffes généralement pratiquées.

Les arbres pyramidaux, étant ceux sur lesquels les démonstrations se font avec le plus de développement, sont au nombre de quatre qui représentent la taille de la première année jusqu'à celle de la quatrième.

Ces charpentes desséchées ont subi des sections aux endroits où le professeur indique que les tailles doivent être pratiquées, et les arbres sont ainsi composés de fractions qui s'ajoutent l'une à l'autre au moyen de petites tiges de fer invisibles à l'œil. Ils offrent à volonté, soit des sujets entiers et tels qu'ils sont avant les suppressions de la taille, soit des arbres tronqués, exemples ayant subi les retranchements successifs que prescrivent les principes de culture enseignés par le professeur.

M. Brémond a fait devant le Comité l'exposé de son mode d'enseignement et des démonstrations qu'il base sur la décomposition des arbres-squelettes articulés; puis il a répondu à toutes les questions qui lui ont été adressées, touchant les effets produits par sa méthode sur les jeunes auditeurs auxquels il entreprend d'enseigner l'arboriculture.

Les Membres du Comité sont ensuite rentrés dans la salle de leurs réunions où, après avoir conféré sur les matières soumises à leur approbation, ils ont entendu la lecture d'un rapport fait par M. Jamin fils, de Bourg-la-Reine, au nom d'une Commission qui avait été chargée de se rendre à Versailles pour assister à une leçon faite par M. Brémond aux élèves de l'École normale des instituteurs primaires.

Le Comité a résumé son avis dans ces termes:

« Le procédé considéré, comme élémentaire, est simple, ingé- » nieux, pratique ; il convient aux premières leçons de l'arbori- » culture, permettant de les faire en tout temps, en toutes circon- » stances, en l'absence des arbres, et d'expliquer, à l'aide d'exemples » frappants pour les yeux, les cas principaux qui se rencontrent » dans la conduite des arbres fruitiers.

» Les modèles se démontent avec une extrême facilité; la col- » lection est portative et ne paraît pas de nature à être trop dis- » pendieuse pour que la dépense n'en soit dès à présent à la portée » des Écoles normales primaires, des Fermes-Écoles, des grandes » agglomérations de populations.

» M. Brémond, interpellé sur le prix de revient de ses modèles, » a répondu qu'ayant confectionné lui-même et préparé sa collec- » tion, il ne pouvait être fixé sur un chiffre de dépenses assez précis » pour être énoncé ; néanmoins, il paraît évident aux Membres du » Comité que, si ce mode est encouragé par une protection qui, » sous tous les rapports, est à souhaiter, l'exécution entreprise sur » une grande échelle deviendrait assez peu dispendieuse pour qu'il » fût possible d'appliquer le procédé aux simples Écoles des villages » éloignés, pour la plupart, des pépinières et des jardins assez bien » cultivés pour fournir des exemples aux leçons.

» Déjà M. Brémond a rédigé un Traité élémentaire d'arboricul- » ture accompagné de planches et de dessins explicatifs, qui a reçu » l'approbation de la Société impériale et centrale, et qu'il a pu » faire mettre en vente pour le modique prix de 1 fr. 50 c.

« Le Comité estime que, par ces moyens dans lesquels l'éco- » nomie est un but qu'il poursuit avec on ne peut plus de raison, » M. Brémond pourra rendre des services réels à l'enseignement » élémentaire de l'arboriculture qui, à si juste titre, est aujourd'hui

» l'objet de la haute protection du Gouvernement et de la sollicitude » éclairée des administrations départementales.

» Qu'en particulier, pour démontrer la taille des arbres et les » greffes, le procédé que cet actif et intelligent instituteur a ima- » giné est destiné à aider l'enseignement élémentaire de l'arbori- » culture qui, par une pensée des plus heureuses et qui sera des » plus fécondes pour augmenter le bien-être des habitants des » campagnes, est dès à présent institué dans les écoles communales » de plusieurs départements. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 28 AOUT 1864.

MM.

1. Dagrin (Jean-Baptiste), rue de Beauté, 5, à Nogent-sur-Marne (Seine), présenté par MM. Forest et Fresgot.
2. Durey (Pierre-Hubert), impasse Constantine, 10 (Montmartre), à Paris ; par MM. Forest et Fresgott.
3. Lévêque fils (Louis), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 134, à Paris ; par MM. Lévêque père, Truffaut et Verdier.
4. Matifat (Jean-Charles), avenue du Roule, 107, à Neuilly (Seine) ; par MM. Forest et Fresgot.
5. M. Michau (Alphonse), horticulteur-pépiniériste à Étampes (Seine-et-Oise) ; par MM. Thibaut-Prudent et Alexis Lepère.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1864.

MM.

1. Deseine, fils aîné, pépiniériste, rue de Versailles, 34, à Bougival (Seine-et-Oise) ; par MM. Deseine père et Martin.
2. Gicquelais (Jean-Joseph), jardinier chez Mlle Brebiez, Grande-Rue de Montrouge, 22, à Montrouge (Seine) ; par MM. Laplanche et Andry
3. Pujalet (Pierre), herboriste à Melun (Seine-et-Marne) ; par MM. Andry, Loise et Dupuis.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 1864.

Abhandlungen der Schlesischen Gesellschaft (*Mémoires de la Société Silésienne pour la culture nationale*; section des sciences naturelles et de la médecine; 1862, cahier 3; 1864, cahier 1). Breslau; gr. in-8°.

Agriculture du Puy-de-Dôme) (1860). Clermont-Ferrand; in-8°.

Agriculteur praticien (10 août 1864). Paris; in-8°.

Ami des Champs (septembre 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15, 30 août et 15 septembre 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Hérault (n° 2, 1864). Montpellier; in-8°.

Annales de la Société d'Émulation des Vosges (1er cahier de 1862). Épinal; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (juillet, août 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (1re livraison de 1864). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (janvier et avril 1864). Moulins; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur GAETAN CANTONI; 10, 25 août, 10 septembre 1864). Milan; in-8°.

Apiculteur (septembre 1864). Paris; in-8°.

Banquet offert à M. Adrien Lucy, le 7 janvier 1864, à Marseille. Broch. in-8°.

Bericht ueber die Thätigkeit... (*Rapport sur les travaux de la Société d'Horticulture de Bavière en 1862 et 1863*). Munich; 2 vol. gr. in-8°.

Bon cultivateur (nos 6, 7 et 8, 1864). Nancy; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (juillet et août 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (avril à juillet 1864). Montpellier; in-8°.

Bulletin agricole de Lons-le-Saulnier (15 août et 15 septembre 1864). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (2e trimestre, 1864). Pontoise; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juin et juillet 1864). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (n° 6, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (juin 1864). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Mayenne (2e trimestre, 1864). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny (1er semestre, 1863). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (1er et 2e trimestres, 1864). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société de Pomologie de Chauny (août 1864). Chauny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Beauvais (juillet 1764). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Hyères (n° 1, 1864). Hyères; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (2e trimestre de 1864). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (1er semestre, 1864). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (*Revue bibliographique*, B). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise), (août et septembre 1864). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (août et septembre 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhône (mai-juin 1864). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juin 1864). Paris; in-8°.

Courrier des familles (20 août; 1er et 10 septembre 1864); feuille in-4°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 10, 25 août et 10 septembre 1864). Turin; in-8°.

Einundvierzigter Jahres-Bericht (41e *Rapport annuel de la Société Silésienne pour la culture nationale*). Breslau; 1 vol. gr. in-8°.

Gazette des Campagnes (20, 27 août; 3, 10, 17 septembre 1864); feuille in-4°.

Gartenflora (*Flore des jardins, journal mensuel*, dirigé par M. le Dr Regel; mai 1864). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 9e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (septembre 1864). Paris; in-8°.

Institut (19, 24, 31 août; 7 et 14 septembre 1864). Feuille in-4°.

Illustration horticole (juillet et août 1864). Gand; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (décembre 1863). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (juin 1864). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (juillet et août 1864). Toulouse; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. GEORGE W. JOHNSON et ROBERT HOGG; 16, 23, 30 août; 6, 13, 20 septembre 1864). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (16 juin, 1er juillet, 16 septembre 1864). Paris; in-4°.

Mémoire sur les Engrais, par M. BARRAL. Paris; in-8°.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture de l'Aube (3 et 4e trimestres). Troyes; in-8°.

Mittheilungen der Kaiserlichen freien œkonomischen Gesellchaft (*Mémoires de la Société impériale libre économique de St-Pétersbourg*; années 1862 et 1863). St-Pétersbourg; in-8°.

Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique*, rédigé par MM. J.-G.-C. OBERDIECK et ED. LUCAS; juin 1864). Stuttgart; in-8°.

Revue horticole (janvier, août et juillet 1864). Marseille; in-8°.

Revue agricole et horticole (août et septembre 1864). Auch; in-8°.

Revue horticole (16 août; 1er et 16 septembre 1864). Paris; in-8°.

Revue du Monde colonial (août 1864). Paris; in-8°.

Science pour tous (11, 18, 25 août; 1, 8, 15 et 22 septembre 1864). Paris; feuille in-4°.

Société d'Horticulture du Doubs (novembre-décembre 1863). Besançon; in-8°.

Société d'Horticulture de St-Germain-en-Laye (avril 1864). St-Germain; in-8°.

Société nantaise d'Horticulture (juillet 1864). Nantes; in-8°.

Société d'Horticulture de Tarn-et-Garonne (Annuaire de 1864). Montauban; in-8°.

Société libre des Beaux-Arts (août 1864). Paris; in-8°.

Société d'Horticulture de l'Allier (21e Exposition), Moulins; in-8°.

Sud-Est (juillet et août 1864). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. ROBERT HOGG; septembre 1864). Londres; in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Planzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur CH. KOCH, nos 32-37 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; septembre 1864). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LA TEIGNE DU PÊCHER;

Par M. le Dr BOISDUVAL.

Une petite coque qui m'a été remise par M. Gosselin, et qui était adhérente à une feuille de Pêcher, a donné naissance, le 12 juillet, à la *Tinea persicella* (*Hyposphila persicella* des auteurs modernes). Ce petit Papillon est très-commun en France, surtout aux environs de Paris, dans les jardins où l'on cultive le Pêcher, tandis qu'il est presque rare en Allemagne.

La Teigne du Pêcher a presque les mêmes mœurs que le *Tortrix* du Rosier et que la Teigne de la Julienne (*Tinea hesperidella*). C'est vers la fin de juin qu'a lieu la naissance de l'insecte parfait. Aussitôt après l'accouplement, la femelle dépose isolément un œuf dans l'aisselle des feuilles. Ces œufs passent l'hiver, et ils éclosent au moment de l'évolution des bourgeons. Aussitôt après leur sortie de l'œuf, les petites chenilles, qui sont à peine visibles à l'œil nu, roulent une feuille tendre à l'aide de quelques fils de soie, et elles ne quittent ce premier berceau qu'après la première mue. Elles s'emparent alors de nouvelles feuilles qu'elles dévorent en partie après les avoir roulées de la même façon. Vers la fin de mai, après avoir changé plusieurs fois d'habitation, elles ont acquis leur entier développement, et elles subissent leur dernière métamorphose dans une petite coque allongée, ovalaire, d'un blanc soufré, qu'elles fixent aux feuilles mêmes du Pêcher. Vers la fin de juin, il en sort un petit Papillon d'un blanc soufré, sans aucun dessin sur les ailes. Ces dernières sont en toit dans le repos, allongées, étroites, lancéolées, avec le sommet des supérieures un peu prolongé en pointe arquée. Les pattes sont grêles et très-longues; les antennes sont filiformes. La chenille de l'espèce en question est verte, un peu plus pâle sur les côtés au-dessus des stigmates, avec la tête brune. Lorsqu'on l'inquiète dans sa retraite, elle se retire en arrière avec une grande vivacité. Il arrive quelquefois qu'il y a une seconde génération en septembre.

Quoique la Teigne du Pêcher soit très-répandue dans certaines contrées, aucun auteur, à notre connaissance, n'a parlé de son histoire.

Les dégâts qu'occasionne au Pêcher cette Tinéite sont assez limités et ne sont pas comparables à ceux que produit le Puceron du Pêcher (*Aphis Persicæ*), qui suce la face inférieure des feuilles et détermine une espèce de boursoufflure bien connue des arboriculteurs, ni à ceux que fait le *Coccus Persicæ*, improprement nommé *Punaise du Pêcher*.

Deuxième note sur le Pissenlit;

Par M. Lebeuf, d'Argenteuil.

Le Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture a publié, dans son numéro du mois de mai, une note sur la culture du Pissenlit que nous lui avions communiquée. Nous avions fait cette note très-succincte, afin de ne pas trop envahir les colonnes de ce Journal, et notre laconisme a donné lieu à une note de M. Louesse, qui indique une marche bien différente de la nôtre. Nous nous croyons donc obligé de compléter nous-même ce qui a semblé incomplet.

L'honorable M. Louesse dit que le Pissenlit doit être semé en mars, butté au 15 décembre avec du terreau *usé*, et qu'il peut rester plusieurs années en place.

Sans doute, le Pissenlit peut être semé en mars; mais alors il a l'inconvénient d'occuper le terrain pendant une année tout entière, tandis que, semé en mai ou juin, on peut le faire précéder d'une récolte de Pois, de Pommes de terre hâtives, de Salades, etc. Il arrive ainsi en récolte dérobée, ce qui en diminue considérablement le prix de revient.

Butter en décembre avec du terreau est chose impossible dans la grande et dans la petite culture, où l'on n'a ni couches ni châssis, par conséquent pas de terreau. D'ailleurs le terreau altère singulièrement la saveur du Pissenlit, et les amateurs rejetteraient ce procédé par cette simple raison, abstraction faite de l'augmentation

des dépenses que cause le terreau pour son transport et son enlèvement.

Pour que le Pissenlit restât en place plusieurs années, il faudrait n'en couper que les feuilles, c'est-à-dire faire de la *barbe de capucin* de Pissenlit.

Nous n'approuvons pas cette méthode, et nous voulons la plante entière. Selon nous, le Pissenlit doit être arraché, et disparaître complétement du terrain qui l'a produit, au plus tard vers le 10 avril. Nous ne pensons même pas que la vente de la *barbe de capucin* de Pissenlit fût possible.

Nous n'avons pas conseillé de prendre du Pissenlit sauvage ni sa graine; mais bien de semer la Dent de Lion, qui est dans le commerce. En cela, nous sommes d'accord avec M. Louesse.

Les semis faits en juin et juillet réussissent très-bien; nous les préférons à ceux du mois de mars, par la raison que nous avons dite plus haut, c'est-à-dire parce que les plantes sont moins fortes. L'an dernier, nos semis du 15 juillet ont produit des plantes qui ont pesé jusqu'à 27 grammes pièce, là où elles étaient suffisamment espacées. Elles n'étaient pas mangeables, précisément à cause de leur grosseur.

Le repiquage nous paraît chose inutile, même nuisible, parce que les plantes ainsi obtenues sont trop fortes et perdent toutes leurs qualités : saveur et parfum; elles n'ont que de l'amertume. Le semis convenablement éclairci (6 à 7 centimètres en tous sens) nous a toujours donné d'excellents résultats. Nous avons en ce moment (20 juin) des Pissenlits semés en mars qui ont 25 centimètres de hauteur. Il nous faudra couper deux ou trois fois les feuilles avant le buttage, et ce ne sera jamais une bonne salade. C'est donc du temps et du terrain perdus inutilement. Nos semis de juillet, faits très-dru, éclaircis à 5 centimètres seulement, nous donneront de petites plantes bien plus délicates et que nous prisons beaucoup plus que les grosses. Nous préférons donc notre méthode à celle de M. Louesse.

RAPPORTS.

Rapport fait au nom de la Commission permanente de Pomologie, sur les fruits de semis qui avaient été présentés aux deux dernières Expositions, 26 septembre 1863 et 12 mars 1864;

M. Michelin, Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, Rapporteur.

Messieurs,

En vertu d'une délégation spéciale du Jury de l'Exposition de septembre 1863 et de celle de mars 1864, votre Commission permanente avait été appelée à statuer sur les fruits de semis qui avaient été envoyés par divers arboriculteurs dont les travaux et le mérite vous étaient déjà bien connus.

La tâche confiée à votre Commission était difficile; mais la confiance dont vous l'avez honorée a été pour elle un puissant encouragement, et elle n'a rien négligé pour justifier la confiance que vous lui aviez témoignée.

Ce rapport est le résultat de ses patientes et consciencieuses investigations.

Les semis de fruits sont, vous le savez, Messieurs, l'unique moyen de se procurer de nouvelles variétés et de combler des lacunes regrettables. Cette tâche est souvent ingrate et peu productive; à peine si un bon fruit entre cent, peut-être entre mille, vient, au bout de nombreuses années, couronner le labeur du semeur persévérant. Trop souvent même, comme pour feu M. Léon Leclerc, de Laval, la mort vient interrompre l'œuvre inachevée du semeur; heureux alors s'il peut transmettre ses espérances à un homme aussi dévoué et aussi intelligent que M. Hutin, de Laval. Bien souvent encore, le fruit reconnu bon et profitable, qui a été obtenu par le semeur, vient se ranger dans la catégorie de ceux qui abondent déjà dans la saison d'été ou d'automne. Enfin, si le produit obtenu vient accroître le nombre des fruits d'arrière-saison, il arrive parfois qu'il est délicat et peu productif.

Après avoir pris toutes ces observations en considération et avoir procédé avec maturité en jugeant le fruit à plusieurs reprises et dans

les conditions les plus propices pour bien motiver son appréciation, votre Commission vous vient exposer le résultat de ses travaux et vous proposer de sanctionner les récompenses qu'elle a été trop heureuse de pouvoir accorder à trois des plus zélés, des plus heureux semeurs dont vous connaissiez déjà les fructueux labeurs.

En première ligne venait M. Bois-Bunel, de Rouen, qui avait envoyé 21 variétés de Poires et une de Pomme, dont 16 nous étaient déjà connues.

M. Hutin, de Laval, dans les conditions, déjà mentionnées plus haut, présentait des fruits semés en très-grand nombre par son prédécesseur M. Léon Leclerc, dont il avait, pendant trente ans, dirigé les cultures.

Enfin M. Briffaut, qui cultive, depuis près de quarante ans le jardin de la manufacture de Sèvres, et qui sème depuis vingt-cinq ans, a pu offrir à votre concours quelques fruits pour la plupart très-méritants.

Les investigations de votre Commission ont spécialement porté: 1° sur la Poire *Passe-Crassane* de M. Bois-Bunel. Ce fruit avait acquis par la greffe un volume notable, sans perdre la qualité qui le distingue et qui le faisait proclamer, le 24 mai 1861, comme un fruit de 1er ordre; 2° sur la Poire *Olivier de Serres*, dont l'arbre est vigoureux et fertile, qui offre de précieuses qualités, et qui doit encore prendre du volume par la greffe, d'autant plus à recommander pour la culture que sa maturité peut se prolonger jusqu'au mois de mars, ainsi que l'atteste le relevé des procès-verbaux de nos séances; 3° le *Beurré du Cercle*, bon fruit d'octobre, ayant déjà figuré avec avantage à l'Exposition de 1861; 4° le *Beurré Payen*, 5° l'*Amandine de Rouen*; 6° la *Belle Rouennaise*, qui se rangent aisément dans la même catégorie (quoiqu'à des titres divers). Nous en disons presque autant du semis non greffé *La Quintinye*, qui, sous forme de Bergamottes, dure jusqu'au mois d'avril. Enfin la Poire *Amiral Cécille* qui a été signalée comme très-propre à la culture, dans notre réunion du 12 mai, où elle fut encore une fois dégustée à son avantage. Divers autres produits obtenus par M. Bois-Bunel, sans avoir le même mérite, attestent le zèle et la persistance des efforts de ce pépiniériste, qui continue avec tant de succès les travaux de son père.

Les gains les plus remarquables de M. Hutin, de Laval, et qui l'ont désigné pour la récompense dont nous proposons de l'honorer, sont les suivants : 1° Poire *Amélie Leclerc*, 2° *Jacques Chamaret*, qui a été déclaré, après dégustation du 27 septembre et du 8 octobre, un très-bon fruit, qualification dont votre Commission est très-sobre, ainsi que vous avez pu en juger.

Passant sous silence le nombre de bons fruits envoyés par ce cultivateur estimable à tant de titres, nous vous dirons qu'il possède en outre 5300 sujets qui n'ont pas encore fructifié, après 15 à 18 ans de semis.

Le lot des semis de M. Briffaut contenait les fruits suivants qui nous ont paru recommandables, quoiqu'à un moindre degré que les précédents : 1° *Président Payen*, Poire récompensée par vous en 1861 et encore trouvée bonne cette année; 2° *Poire Forest*, semis du Beurré d'Angleterre, mais heureusement plus tardif que son type, dont elle peut prolonger la jouissance, et jugée bonne, le 22 octobre dernier; 3° Pomme *M. Brongniart*, bel et assez bon fruit entre tous ceux qui vous ont été présentés et qui, pour la plupart, étaient inférieurs aux types connus et recommandés; 4° enfin une Poire non encore dénommée, qui a été reconnue très-bonne et recommandable pour la culture. Nous invitons son obtenteur à la baptiser, pour lui donner cours dans le public avec le rang qu'elle mérite.

Comme conclusion, et en vertu des délégations du Jury des Expositions du 26 septembre 1863 et du 12 mars 1864, le Comité d'Arboriculture a décerné à M. Bois-Bunel, de Rouen, pour son exposition et surtout pour la Poire Olivier de Serres, *une médaille d'argent de 1re classe*;

2° A M. Hutin (François), de Laval, pour l'ensemble de son exposition, et particulièrement pour la Poire Jacques Chamaret, *une médaille en argent de 2e classe*; 3° à M. Briffaut, de Sèvres, à raison surtout du fruit désigné par lui comme semis du Doyenné d'automne et portant le n° 4 dans ce Rapport, *une médaille d'argent de 2e classe*.

RAPPORT SUR LES ARBRES DIRIGÉS PAR M. CH. PAUWELS, CHEZ M. JULIEN.

M. MARÉCHAL, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans la séance du 23 juin dernier, sur la demande de M. Pauwels, M. le Président a donné à MM. Forest, Gosselin, Jupinet et Maréchal la mission d'aller visiter, dans la propriété de M. Julien, ancien agent de change, sise à Charaintru, commune d'Épinay-sur-Orge, des arbres fruitiers plantés, il y a sept ans, par M. Jamin, conduits et soignés depuis cette époque par ledit sieur Pauwels, sous les formes pyramidale, palmette et cordon, et d'examiner une treille plantée par lui, conduite suivant la méthode de Thomery.

Déférant à la mission qui nous a été confiée, nous nous sommes rendus tous quatre à Charaintru, dans la propriété de M. Julien qui nous a courtoisement accueillis, en nous autorisant à visiter son jardin.

Le jardin fruitier de M. Julien est divisé en deux parties, l'une au nord et l'autre au midi de la propriété.

La partie au nord se trouve devant la maison d'habitation; elle est fermée au nord et à l'est par un treillage, au midi en partie par un mur, et à l'ouest en partie par la maison. Elle est divisée en quatre carrés autour desquels se trouvent des plates-bandes; ces carrés sont formés par quatre allées, dont deux sur les côtés, une au milieu et l'autre transversale; ces allées ont chacune quatre-vingt-quatre mètres de long. Les plates-bandes des deux carrés faisant face à la maison sont occupées par quatorze Poiriers en pyramides, celles des carrés du haut par dix-huit Poiriers pour chaque plate-bande des carrés. Le mur de ce côté est en partie garni de treize Poiriers ayant la forme de palmette horizontale, parmi lesquels se trouvent trois Poiriers Doyenné d'hiver greffés sur Cognassier, d'une médiocre végétation. Les plates-bandes de ce mur et celles des carrés, intérieurement et extérieurement, sont entourées de Poiriers et de Pommiers conduits en cordons sur des fils de fer fixés à des pieux; l'autre côté de ce mur, au midi, est garni de

treize Pêchers ayant la forme oblique simple, de deux palmettes, l'une de huit et l'autre de neuf mètres d'envergure et d'un autre Pêcher ayant la forme d'un candélabre à seize branches.

La partie au midi est coupée par deux murs à la Montreuil; à l'ouest du premier se trouvent cinq Poiriers à cinq étages, en palmette horizontale, et à l'est se trouvent trois jeunes Pêchers ayant la forme palmette Leverrier avec deux étages à chacun; à l'ouest du second se trouvent cinq Poiriers sous forme de palmette horizontale, ayant cinq étages de branches; enfin à l'est se trouvent, en plusieurs séries, des Vignes disposées pour être cultivées suivant la méthode en usage à Thomery; bien que n'étant qu'à la troisième année de plantation, elles apparaissent comme devant être bien traitées.

Toutes ces plantations ont été faites il y a sept ans; les palmettes de Poiriers de la première partie du jardin sont, pour la plus grande partie, avec sept, huit et neuf étages de branches, et les palmettes de Pêchers avec quatre et cinq étages, le mur n'ayant que deux mètres cinquante centimètres de haut.

Tous ces arbres sont aussi beaux qu'on puisse le désirer et bien équilibrés; ils ont été bien taillés et la branche à fruit en est bien traitée. En les voyant on est convaincu que, si le propriétaire a fait des frais de plantation, le jardinier, par ses soins et ses connaissances, n'est pas resté en arrière de savoir-faire.

Nous avons remarqué que la plantation a été faite avec des sujets de nos meilleures espèces. Les arbres sont chargés pour la plupart de fruits en abondance; et nous recommandons, en présence de la végétation des Doyennés d'hiver, de ne présenter cette espèce de fruit que greffée sur franc.

Nous omettons beaucoup de détails qu'il serait trop long d'exposer et des soins qu'il faut journellement donner à une culture; qu'il nous suffise, Messieurs, de vous dire que votre Commission a trouvé les arbres dans un état satisfaisant de prospérité et de conduite, et que le jardinier est fort au courant de sa spécialité.

Enfin, Messieurs, pour nous résumer, nous venons vous demander que ce Rapport soit renvoyé à la Commission des récompenses.

Rapport sur la pince à étiqueter de M. Hardivillé.

M. Collard, Rapporteur.

Messieurs,

M. Hardivillé vous a présenté, il y a quelques mois, une pince à étiqueter que vous connaissez tous, soit directement, soit par le dessin et la description qui en ont été publiés dans la *Revue horticule*. Le rapport sur cet instrument devait vous être présenté dans la séance du 26 mai dernier. Dans ce rapport, en rendant pleine justice à l'idée ingénieuse de l'auteur et à l'habileté de l'exécution, on signalait à l'inventeur quelques défauts dont la disparition serait une amélioration notable, et rendrait l'instrument réellement pratique. Ce rapport concluait en proposant une prime de 3e classe, à titre d'encouragement. A cette même séance du 26 mai, M. Hardivillé, qui avait de son côté reconnu les imperfections que nous voulions vous signaler, vous présentait un nouveau modèle de sa pince qui, répondant à une partie de nos observations, rendait la lecture du rapport inutile.

Aujourd'hui nous n'aurons à vous parler que du nouveau modèle qui diffère du premier en un point très-important: la première pince était un levier de 1er genre, la seconde pince est un levier de 2e genre; il y a donc bénéfice pour la force, et de petits défauts peuvent disparaître sans alourdir trop l'instrument. Ainsi nous trouvons les chiffres qu'il imprime trop petits; on peut les agrandir sans inconvénient. Une augmentation de poids devient chose indifférente du moment où on peut manœuvrer la pince en prenant un point d'appui sur une table. Les branches qui servent de poignée sont un peu courtes; il faudrait leur donner au moins deux centimètres de plus. Enfin la pression qui détermine l'empreinte du chiffre sur la lame de plomb serait égale pour chaque chiffre, et par conséquent la manœuvre de la pince serait plus facile, si les chiffres et la lame de cuivre qui les reçoit, au lieu d'être en ligne droite, déterminaient des lignes circulaires de rayon égal et passant par le point de rotation.

La pince, telle qu'elle est, ou même modifiée selon nos indications, peut-elle remplacer d'une manière absolue les poinçons actuellement en usage? Nous ne le croyons pas.

Dans une exploitation horticole, ce n'est pas un seul exemplaire numéroté qu'il faut; c'est par plusieurs centaines qu'on compte les plombs portant le même nombre. Or faire 100 étiquettes de suite avec la pince est chose assez fatigante pour la main, et de plus l'opération est longue, si l'étiquette doit recevoir plusieurs chiffres. Ajoutons que nous sommes en présence d'un instrument nouveau et qu'il faut se faire la main.

Malgré ces critiques de détail, nous approuvons la pince à étiqueter de M. Hardivillé; elle doit prendre dans la série des instruments horticoles une place non encore occupée. Le pépiniériste et l'horticulteur visitant leurs cultures, seront heureux de la posséper pour rectifier les erreurs, combler les lacunes, numéroter des greffons, des boutures, etc., etc. Aussi nous avons l'honneur de vous proposer de donner à M. Hardivillé une prime de 1re classe, autant pour le remercier de ce qu'il a fait que pour l'encourager à poursuivre des études qui tournent à l'amélioration des pratiques horticoles.

P. S. Dans la séance du 23 juin 1864, M. Hardivillé a présenté un troisième modèle qui diffère du précédent, surtout par une sorte de support grâce auquel l'emploi de la pince devient plus facile. Les conclusions du rapport sont en conséquence maintenues.

Prix de la pince.	10 fr.	14 fr.
— du support.	4	

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition tenue à Tours en mai 1864;

Par M. Andry.

Invités par notre honoré collègue M. Lesèble, Président de la section d'Horticulture de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, M. Boisduval et moi nous nous sommes rendus à Tours, comme Jurés de l'Exposition horticole qui avait lieu en cette ville, le 6 mai dernier, en même temps que le Concours régional. Nous avions pour collègues du Jury : MM. le baron Léon Leguay, d'Alençon, Lefèvre Dubreuil, du Mans, Couprie, de Nantes, tous les

trois Présidents des Sociétés d'Horticulture de leurs villes, et M. A. Pellier, amateur au Mans.

L'Exposition occupait, sur l'un des boulevards de la ville, un vaste emplacement de 150 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur, abrité par une tente, et transformé en jardin paysager, avec cascade, rivière, pont et rochers artificiels admirablement imités, etc. M. Leroux, aussi horticulteur à Tours, avait été chargé par la Commission de l'Exposition de dessiner et d'exécuter le jardin de l'Exposition; il s'en était acquitté avec tant d'intelligence et de goût, que le Jury a cru devoir lui accorder une médaille d'or comme récompense de son travail.

Le zèle et les soins apportés par la Commission d'Exposition avaient porté leurs fruits, et, sans exagération, il nous est permis de dire que rarement une Exposition horticole a réussi autant que celle de Tours. Les 2700 mètres de terrain abrités par la tente ont à peine suffi pour recevoir les lots nombreux et exceptionnels de plantes de toutes sortes qui ont été apportés de tous les points du département. Huit lots d'Azalées indiennes, dont six très-considérables, et parmi lesquels se trouvait la collection presque entière de M. Lesèble, qui était telle que nous la connaissions, c'est-à-dire la plus magnifique qu'il soit possible de voir en ce genre, soit sous le rapport de la force des sujets, soit sous le rapport de leur luxuriante floraison; six lots énormes de beaux *Rhododendron* bien fleuris et bien arrivés; trois lots de Conifères contenant, outre de superbes spécimens, presque toutes les variétés, même les plus nouvelles; deux beaux lots de Pivoines en arbres, de magnifiques collections de plantes de serre chaude et tempérée, parmi lesquelles il nous faut encore citer d'une manière toute spéciale les collections de Protéacées, de *Banksia*, d'*Epacris*, d'*Elichrysum proliferum*, de *Dracæna*, envoyés de Rochefuret; des lots de plantes nouvelles ou nouvellement introduites, parmi lesquelles figurait un énorme *Yucca Treculeana* avec ses feuilles rigides et épaisses, le plus beau, assurément, de tous ses congénères; un lot d'Azalées nouvellement obtenues de semis par M. Lesèble, et dont une, *Mme Podevin*, peut lutter avantageusement avec toutes les nouveautés que nous envoie la Belgique; enfin, soixante-dix autres lots de plantes de tous genres, qu'il serait trop

long de mentionner ici, et qui ont facilement permis au Jury de décerner les médailles d'honneur et autres, que la Société avait mises largement à sa disposition.

La médaille de l'Empereur a été accordée à M. Chatenay, pour ses lots de Conifères, son *Yucca* et ses autres lots réunis.

La médaille de l'Impératrice a été décernée aux Azalées de Rochefuret.

La médaille du Ministre aux lots de *Banksia*, *Protea*, *Dracæna*, *Elichrysum*, exposés par M. Martin Grivaux, jardinier chez M. Lesèble.

La médaille de M. le maréchal Baraguay d'Hilliers a été attribuée aux lots réunis d'Azalées, *Rhododendron*, plantes de serre et à feuillage de MM. Lauzier et Bonnet.

La médaille du Préfet aux lots réunis d'Azalées, plantes variées à feuillage, et *Erica*, de M. Delahaye.

La médaille du Maire aux lots réunis de Conifères et plantes variées de M. Chauvin.

Plus de 15,000 personnes, qui ont visité cette Exposition pendant les trois jours qu'elle a duré, n'ont cessé de témoigner leur admiration pour les beautés horticoles qu'elles avaient sous les yeux. Chaque visiteur, en échange du prix d'entrée, recevait un billet pour participer à une loterie qui a dû se tirer le lendemain de la clôture de l'Exposition, et dont les lots se composaient de plantes et d'objets d'industrie horticole qui avaient figuré à l'Exposition, et qui avaient été achetés par la Commission avec une partie des fonds provenant des entrées.

L'Exposition si remarquable de Tours a été, Messieurs, pour nous, membres de la Société d'Horticulture de Paris, un sujet d'orgueil et de tristesse en même temps.

Devant les éloges si bien mérités qui ont été accordés par notre Président, dans notre séance du 26 mai dernier, à l'Exposition qu'il venait de visiter à Bruxelles, nous avons senti notre orgueil national se réveiller devant les beautés horticoles hors ligne exposées à Tours, et nous avons pensé que, si l'horticulture française le voulait bien fermement, et si un peu de vanité nationale se glissait parmi nos horticulteurs et nos amateurs, nous serions assez heureux pour voir nos Expositions lutter avantageusement avec les Expositions étrangères.

D'un autre côté, devant l'indifférence et l'apathie qui semblent avoir atteint presque tous ceux qui s'occupent d'horticulture à Paris et dans ses environs, nous nous sentons profondément tristes et découragés, et nous craignons fort, si nous voulons voir de belles Expositions, d'être désormais obligés d'aller visiter celles où nous convient nos Sociétés correspondantes des départements.

Or, Messieurs, quelle serait la conclusion qui devrait nécessairement ressortir de ce que je viens de vous dire? C'est que, dans un avenir peu éloigné, les amateurs d'horticulture de la province, et ceux-là sont les plus nombreux, au lieu de venir à Paris, aux époques de nos Expositions, où ils n'auraient rien ou presque rien à voir, et trouvant facilement chez les horticulteurs de leurs localités de quoi largement satisfaire à leurs goûts, s'adresseraient à ces derniers et délaisseraient avec raison Paris et les Parisiens.

Compte rendu de l'Exposition tenue a Chateau-Thierry, le 20 mai 1864;

Par M. Jacquin, de Bessancourt.

La condition principale pour le succès d'une Exposition florale et fruitière c'est d'être tenue dans un endroit aéré, frais et ombragé. Cette condition avait été réalisée pour l'Exposition de Château-Thierry, où notre Société a bien voulu m'envoyer comme Juré, le 19 mai dernier.

Sous un quinconce de 100 Marroniers vigoureux et en fleurs, du gazon avait été plaqué, et des allées sinueuses avaient été tracées, avec ruisseaux, pièce d'eau et pont rustique. Au bout de ce jardin improvisé, se trouvait une vaste tente où étaient des outils, des fruits conservés, des bouquets à la main, des oiseaux empaillés et quelques plantes délicates.

A peine naissante, la Société de Château-Thierry a su donner beaucoup d'intérêt à sa deuxième Exposition.

21 concours avaient été ouverts; 19 se sont trouvés remplis par de nombreux concurrents, et en outre plusieurs objets étaient

exposés hors concours. Il y avait six lots de poterie, plusieurs lots de bancs, tables et chaises, des outils, des pompes.

Un exposant de Rosiers en pieds a été récompensé de la petite médaille d'argent.

Pour des *Rhododendron*, il a été accordé une médaille d'honneur.

Une 2e médaille d'honneur a été décernée à l'exposant de deux massifs d'Azalées.

Cinq concurrents avaient présenté des plantes à tubercules et à rhizomes; la grande médaille de bronze a été accordée à l'exposant nº 58.

Pour les *Pelargonium* des diverses catégories, il y avait six concurrents, dont l'un, le nº 13, a eu la médaille d'argent grand module.

Pour les *Pelargonium zonale* de semis, une grande médaille d'argent a été attribuée au lot nº 9.

Pour les Pensées coupées ou en pieds, il y avait cinq exposants, dont trois ont reçu des médailles de bronze, tandis que, pour les nºs 40 et 49 réunis, a été donnée une petite médaille d'argent.

Deux concours ouverts pour les primeurs et les légumes de saison avaient attiré sept concurrents et un huitième hors ligne. Les légumes de la saison étaient bien fournis et assemblés; les primeurs consistaient en Radis noirs, Oignons blancs, Carottes, Cerises, Melons, Haricots tendrons et Haricots à écosser. Des médailles de bronze et d'argent ont été décernées, et la médaille d'or grand module a été accordée à M. Gaillet, nº 38.

Un certificat d'admiration a été donné à M. Bellague, jardinier, pour du Chasselas bien mûr et très-beau, exposé par lui hors concours.

Pour les fruits conservés, Pommes et Poires, il y avait cinq exposants, dont deux ont obtenu des médailles.

Dans le concours pour les fleurs à la main, on comptait cinq concurrents; le nº 29 a eu le prix spécial des Dames patronnesses.

Parmi les pompes à arroser, je mentionnerai le nº 93 qui paraît être ingénieux pour bassiner et pour soufrer à l'aide de l'air comprimé. Elle a valu à l'exposant une médaille d'argent petit module.

Pour un taille-bordures à roues a été donné une petite médaille d'argent. L'instrument paraît nouveau et ferait bien dans les grandes allées.

Pour la coutellerie, il y avait huit concurrents qui n'offraient rien de nouveau. Toutefois, l'ensemble du lot de M. Albinet, du village Levallois, a été récompensé d'une petite médaille d'argent.

La grande médaille d'or, 1er prix, a été accordée à M. Perlon-Brijon pour ses Azalées et *Rhododendron*. Dans ce prix ont été réunies plusieurs primes.

Une mention spéciale a été décernée à l'architecte dessinateur et à son aide à qui était due la transformation d'une voie publique en un jardin gracieux et bien tracé.

Au total, le lieu où se tenait l'Exposition était bien choisi ; l'ensemble des objets exposés était important ; et, circonstance remarquable, plus du tiers des Sociétaires avaient contribué à cet intéressant résultat.

La satisfaction du Jury était unanime, et une grande part du mérite a été reportée par lui au Président de la Société, M. Marsaux, du palais de Paris, mais qui, dans son séjour à Château-Thierry, fait de l'horticulture en amateur, et qui, par son zèle, a pu réunir deux cents Sociétaires et, avec eux, est parvenu à organiser en quelques mois deux belles Expositions. Aussi, au banquet que présidait M. le sous-préfet, ayant M. Marsaux à sa droite, de chaleureux remercîments ont-ils été adressés à cet honorable Président.

En vous rendant compte de la mission dont j'avais été charég, je vous remercie, Messieurs et collègues, de la confiance que vous m'avez témoignée.

MÉMOIRE

(couronné par la Société)

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT ;

Par M. B. VERLOT, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(4e *Suite*. Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 243-256, 305-320, 375-384, 420-432, 468-480.)

DES VARIATIONS PONCTUÉES.

Si des panachures nous passons aux variétés ponctuées, nous verrons qu'ici encore la nature suit la même marche, à cela près toutefois que ces variations se présentent presque toujours sur un fond jaune uni.

Dans une notice sur l'hybridité, M. L. Vilmorin a émis cette idée que nous partageons entièrement, que le *Mimulus rivularis* pourrait bien être l'origine de la plupart des variétés de *Mimulus* cultivées dans les jardins. Voici comment M. Vilmorin a expliqué la formation successive de ces variétés : « L'espèce (*M. rivularis*) est d'un jaune clair, marqué à la gorge de légères ponctuations; par la culture, ces ponctuations, qui se présentaient d'abord sous forme de petits points, s'agrandirent et donnèrent alors naissance à la plante cultivée sous le nom de *M. guttatus*; dans cette espèce, les ponctuations s'agrandirent encore et finirent par occuper, sous forme de larges macules, le bord extérieur du limbe (*M. Thomsonianus*). Enfin, chez ce dernier, une chlorose partielle de la fleur s'est présentée, qui a fait disparaître la couleur jaune; la couleur brune s'est transformée par la disparition de l'un de ses éléments (violet et jaune), et il est resté en définitive une fleur amarante et blanche (*M. speciosus Arlequin*), issu originairement d'une plante à fleurs jaunes. »

Nous pensons que cette théorie sur la formation successive de ces *Mimulus* est bien fondée. Du reste, cette question est assez intéressante pour que, dans le cas où elle laisserait subsister quelques doutes, on se livrât à des expériences dans le but d'en démontrer la légitimité. Ces expériences seraient faciles à entreprendre, puisque le *M. rivularis* type est encore cultivé dans les jardins.

C'est sans doute aussi par le même procédé que la coloration purpurine qui, dans le *Calliopsis tinctoria*, se présente à la base des

demi-fleurons sous la forme de petits points, s'est agrandie peu à peu et a produit ainsi le *Calliopsis tinctoria purpurea;* à son tour, cette variété, en retournant à son type jaune uni, aura laissé quelques traces de sa coloration sur toute la surface des demi-fleurons en produisant le *Calliopsis tinctoria marmorata.* Il a dû en être de même pour la formation du *Cosmidium Burridgeanum* sorti originairement du *C. filifolium* à fleurs jaune uni.

Si les variétés à fleurs panachées sont difficiles à fixer, les variétés ponctuées qui n'en sont qu'une modification se font également remarquer par leur tendance extrême à retourner à leur type, et, pour les avoir pures autant que possible, la sélection et l'isolement sont d'une absolue nécessité.

On doit encore rattacher à ces variations celle que présentent quelques plantes à fleurs uni ou bicolores qui, par la culture, deviennent bi ou tricolores, leur formation étant identique. Les exemples sont peu nombreux : pour en citer un, nous rappellerons deux remarquables variétés de *Chrysanthemum carinatum*, qui ont été introduites tout dernièrement dans la culture. Constatons d'abord que le *C. carinatum* type a les ligules blanches, maculées de jaunâtre à la base. Chez le *C. carinatum venustum*, l'une des variétés en question, les demi-fleurons sont d'un blanc pur au sommet et offrent une tache pourpre foncé à la base; l'autre variété le *Ch. carinatum Burridgeanum* avait les demi-fleurons blancs au sommet, pourpres vers la base et jaunes à l'onglet. Ces deux variétés étaient bien caractérisées par la disposition de leurs couleurs qui formaient deux cercles parfaitement délimités autour du disque qui avait conservé la coloration purpurine de la plante typique.

Ces Chrysanthèmes, que MM. Vilmorin tenaient à conserver, furent soumis à une sélection rigoureuse, et cependant leurs graines ne les reproduisirent pas identiquement. L'année suivante, les mêmes soins furent renouvelés et le résultat fut le même, c'est-à-dire que la moitié environ des individus appartenant aux deux variétés était retournée au type, le *C. carinatum* pur et simple; enfin à la troisième génération, ces variétés disparurent presque entièrement.

L'impossibilité qu'on a éprouvée à vaincre l'atavisme chez ces plantes, qui étaient cultivées non loin l'une de l'autre et non loin

aussi du *C. carinatum* ordinaire, pouvait s'expliquer par le métissage; nous ne nions pas que l'influence de ce dernier soit étrangère au résultat obtenu, mais nous croyons aussi que cet échec provient en partie de ce que ces variétés étaient d'origine toute récente. En effet, les jardiniers ont remarqué avec raison qu'une plante nouvellement introduite est très-susceptible de varier. Ce fait, on le conçoit, n'a rien qui doive surprendre; il confirme ce que nous avons dit précédemment : qu'une variété, quelle qu'elle fût, avait besoin, pour être fixée, d'être cultivée pendant un laps de temps plus ou moins grand, jusqu'à ce qu'on fût parvenu enfin à maintenir chez elle la tendance à ne pas s'écarter de l'être qui l'a produite. L'exemple suivant, que nous choisissons parmi un très-grand nombre, parce qu'il est relatif à des plantes récemment introduites, confirmera encore ce fait. Lorsque les *Dianthus sinensis laciniatus* et *D. s. Heddewigii* firent leur apparition dans les jardins d'Europe (il y a cinq ans à peine), ils étaient simples et leurs fleurs présentaient des dimensions vraiment étonnantes avec des coloris des plus remarquables : à peine cultivés depuis une année et malgré l'isolement auquel ils avaient été soumis, MM. Vilmorin en obtinrent déjà des variétés à fleurs doubles, mais bien moins larges. Depuis lors, ces Œillets ont tellement varié et joué dans ces cultures qu'ils sont devenus méconnaissables, avec des fleurs analogues à celles de nos anciens Œillets de Chine, mais à coloris moins beaux et moins variés. Non-seulement ces belles variétés ne se sont maintenues que pendant peu de temps par le semis, mais encore, cultivées dans le voisinage des Œillets de Chine anciens, elles les ont modifiés peu avantageusement et ont apporté dans leur coloris, leur forme et leurs dimensions, des perturbations notables.

Nous ajouterons à ces détails que MM. Vilmorin n'ont pu conserver à ces deux variétés leurs caractères originaux qu'en les propageant de boutures, comme on le fait généralement pour la conservation des variations qui ne sont pas fixables, ou bien de celles qui, quoique fixées, ne peuvent être soustraites à l'influence du métissage.

Il résulte donc de cette observation que les *Dianthus sinensis laciniatus* et *D. s. Heddewigii* n'étaient encore que des variations

qu'on aurait pu indubitablement fixer en les soumettant à une culture *ad hoc*.

4° *Fruits.*

Les variétés de coloration des fruits sont bien moins nombreuses que celles des fleurs; cette différence provient de ce qu'elles sont moins recherchées. Mais, du moment où les fruits d'une plante offrent un intérêt quelconque, on en voit bientôt naître des variétés de coloration. Nous en avons des exemples dans les arbres fruitiers et dans les plantes potagères : tels sont les *Melons*, les *Courges*, les *Tomates*, les *Aubergines* et les *Piments*.

Nous constatons ici encore que la coloration blanche existe dans presque tous les fruits qui ont varié de couleur; on la retrouve même dans quelques-unes de nos plantes spontanées; ex. : le Fusain d'Europe, le Fraisier, etc., et à plus forte raison dans les arbustes cultivés : le Sureau, le Houx, le Troëne, etc.

Les fruits panachés sont comparativement rares et nous n'en trouvons des exemples que dans les espèces qui ont subi la décoloration, comme dans les *Cucurbita Pepo, Solanum Melongena.* La formation de ces panachures paraît donc être d'accord avec la règle indiquée par M. Vilmorin.

Les couleurs des fruits se fixent aisément, et leur fixation est d'un stabilité plus grande que celle des fleurs. Il y a cependant quelques exceptions : ainsi, tandis que les Piments, les Aubergines, les Tomates ne se mélangent pas, lors même que les variétés sont cultivées côte à côte, les Melons et les Courges ne reproduisent leurs caractères qu'à l'aide de la sélection la plus rigoureuse.

Nous n'avons aucune indication sur la reproduction par semis des arbustes qui ont produit des variations dans la couleur de leurs fruits; mais les résultats obtenus dans les plantes annuelles nous font supposer qu'on parviendrait aussi à les fixer.

5° *Graines.*

La variation de coloration est un caractère tellement répandu qu'elle se fait remarquer dans toutes les parties des plantes; les graines n'en sont pas exclues. Quoi de plus varié, en effet, que la coloration des graines de quelques plantes potagères, par exemple des Haricots? Il y en a de blancs, de roses, de violets, de rouges, de noirs; il y en a aussi de panachés, de zébrés, etc. Cette multitude de

couleurs est encore une nouvelle preuve du rôle que la culture a joué dans la production des variétés.

Les plantes depuis longtemps soumises à la culture sont loin de présenter toutes dans leurs graines des variations aussi nombreuses; mais il est à remarquer que les couleurs noire et blanche sont fréquentes.

Peut-on connaître la coloration des fleurs d'une variété à la simple inspection de ses graines? Généralement non; néanmoins il suffit à un œil observateur et exercé d'examiner les graines de nos différentes variétés de Giroflées quarantaines, pour dire, affirmer même que telles graines donneront des fleurs de telles couleurs: blanche, jaune, violette, etc., etc. On sait aussi que les graines blanches du *Pharbitis purpurea* reproduisent toujours les variétés à fonds blancs, tandis que les graines noires donnent naissance à des fleurs foncées; que celles des *Campanula Medium flore albo* et *pyramidalis alba* ont les graines blanches, tandis que celles des plantes types les ont brunes; on sait de même que le *Phaseolus bicolor* a les graines bicolores, etc. Quelquefois la coloration des graines ne coïncide pas avec celle des fleurs. Ainsi le *Lupinus luteus*, dont les graines sont grisâtres, a produit une variété à graines blanches, ne différant du type que par ce caractère. Le *Vicia sativa* a produit la même variation, qu'on retrouve du reste dans le *Cicer arietinum*, etc.

Nous dirons en terminant que la coloration des graines se fixe très-aisément et qu'on arrive à ce résultat en pratiquant encore la sélection et l'isolement.

§ IX. — Des variétés sans coloration ou Albinisme.

1° *Albinisme partiel.*

Ces variations sont assez fréquemment observées aussi bien dans les végétaux spontanés que dans les plantes cultivées. En général, elles atteignent seulement les feuilles, mais, dans quelques cas, elles se généralisent. Ainsi les Poires de Suisse et de Saint-Germain panaché présentent des panachures non-seulement sur les feuilles, mais encore sur les fruits, et les rameaux du dernier offrent également ce caractère.

Il n'existe aucune plante panachée dont on ne connaisse le type

non panaché. Il n'y a pas longtemps encore, on aurait pu opposer à cette règle le *Farfugium grande*; on sait aujourd'hui que ce n'est qu'une variété de *l'Adenostyles japonica*. Il en est de même d'ailleurs pour les plantes dont le feuillage est coloré en pourpre, et si, dans quelques cas, nous considérons comme espèces distinctes les plantes qui présentent ce caractère, c'est que nous ne connaissons pas celles dont elles sont sorties. A cet égard nous partageons l'opinion de M. Decaisne qui regarde son *Perilla nankinensis* comme une variété d'une Pérille à feuilles vertes.

Il est généralement admis que la panachure des feuilles est la conséquence d'une maladie; cela peut être vrai pour un certain nombre d'exemples, mais, pour la plupart des cas, l'albinisme partiel se concilie tellement avec tous les caractères de la santé que nous n'attachons pas une importance bien grande à la discussion de cette opinion. Ce qui se passe dans les végétaux nous semble présenter la plus grande analogie avec les cas d'albinisme qu'on rencontre dans le règne animal et que l'on ne considère cependant pas comme une maladie. Nous croyons plus pratique d'assimiler la panachure des feuilles aux variations analogues que présentent les fleurs et les fruits, et comme elles à formation peu connue.

Lorsqu'on peut remonter à l'origine des panachures, on trouve que quelquefois elles s'observent dans les semis; c'est ainsi que M. Van Houtte aurait obtenu un *Weigela* panaché dans un semis de *W. amabilis* (1); mais le plus souvent, chez les arbustes surtout, elles se développent sur quelques parties de leurs rameaux; leur formation, dans ce cas, est analogue à celle que nous examinerons plus loin sous l'appellation générale de Polymorphisme.

On a dit que lorsque les panachures occupent la partie centrale du limbe ou qu'elles sont réparties sur toute sa surface, elles sont moins constantes que lorsqu'elles n'occupent que le bord, c'est-à-dire qu'elles sont marginales. Nous ne croyons pas que cette distinction sur la constance ou l'inconstance des panachures soit bien fondée, car, dans les exemples que nous citerons plus bas, les panachures se reproduisent identiquement de semis, se fixent même, et cette faculté se présente aussi bien dans les panachures centrales que dans les panachures marginales.

(1) *Journ. Soc. d'hort.*, 1857; p. 320.

Nous savons qu'en semant des graines de Houx panaché, dont la panachure est répartie assez inégalement sur toute la surface du limbe, M. Carrière n'obtint que des individus chétifs et chlorosés qui moururent un an ou deux après. C'est là un fait qu'il ne faut pas généraliser. Nous avons à lui opposer celui du *Pteris argyræa* qui n'est qu'une variété du *P. pyrophylla* : sa panachure n'occupe que la partie médiane du limbe de la fronde, et cependant on a acquis l'assurance que cette plante se reproduit exactement par semis. Il en est de même pour le *Pteris aspericaulis* var. *tricolor*. Le *Barbarea vulgaris fol. variegatis*, chez lequel la panachure est répartie inégalement sur toute la surface des feuilles, non-seulement conserve bien sa panachure dans les terrains argileux et frais, qui sont ceux où le type croît naturellement et où il semble qu'il doive retourner à ce type, mais encore se reproduit exactement et constamment par le semis. Combien d'exemples n'aurions-nous pas à citer si l'on s'était livré à la propagation de ces végétaux par leur graine !

Un fait curieux a été observé, c'est pour ainsi dire l'antagonisme qui existe entre les variations panachées et les variations à fleurs doubles; il semblerait que l'une exclut forcément et absolument l'autre si nous n'avions pas un exemple de leur réunion dans une variété du *Cheiranthus Cheiri* à fleurs violettes, qui est à la fois double et à feuilles panachées. C'est même cette exclusion de l'une par l'autre qui avait fait émettre à Ch. Morren, qui la croyait sans exception, cette théorie que nous devons rappeler, que la duplicature est produite par un excès de santé et l'albinisme partiel par un affaiblissement des fonctions vitales.

Comme nous l'avons vu, il y a des panachures qui se perpétuent avec une exactitude parfaite; nous sommes donc autorisé à dire qu'elles peuvent se fixer et former en définitive des variétés parfaitement caractérisées et qui posséderont au plus haut degré la faculté de se reproduire de semis. Telles sont par ex. les suivantes que M. Pépin a déjà indiquées (1).

Cheiranthus Cheiri.	*Celtis australis.*
Barbarea vulgaris.	*Alyssum maritimum.*

(1) *Journ. Soc. d'Hort. de Paris*, 1863; p. 453.

L'auteur cite en outre un *Sophora japonica fol. varieg.* existant dans le parc de Versailles, dont les graines produisent toujours plus d'individus panachés que de non panachés.

A ces espèces on peut ajouter les *Pteris argyræa* et *tricolor* dont nous avons parlé.

M. Jacques a dit avoir trouvé et cultivé un *Lychnis dioica* femelle à feuilles panachées ; il le féconda et deux de ses capsules amenèrent leurs graines à maturité. Dans le nombre des individus qui en provinrent trois furent aussi bien panachés que leur mère, bien que le père fût unicolore. Un fait semblable a été observé par lui sur un pied de *Campanula Medium*.

Sous le rapport de leur persistance, les panachures offrent des différences très-sensibles : ainsi, chez les végétaux suivants, elles peuvent être constantes pendant une année et ne reparaître sur le même pied que 2 ou 3 ans après :

Lilium candidum,
Convallaria maialis.
Bellis silvestris.
Phalaris elegantissima.
Fritillaria imperialis.
Hemerocallis fulva.
Aconitum Napellus.
Galeobdolon luteum.
Phlox decussata.
Colchicum autumnale, etc.

Chez le Fraisier, la panachure peut même s'obtenir pour ainsi dire à volonté ; ainsi tant que cette plante est cultivée dans un terrain un peu sec, la panachure demeure constante, mais si d'un terrain sec et aride on la transporte dans un sol frais ou humide, sa panachure disparaît promptement. Ne serait-il pas possible qu'en habituant ce Fraisier à vivre dans un terrain sec pendant une longue suite d'années, on arrivât à l'obliger de conserver ce caractère lorsqu'on le transportera dans les terrains frais ?

Le même fait se présente dans les *Mentha piperita, Solanum Dulcamara, Saxifraga umbrosa, Veronica gentianoides*, etc.

Dans quelques cas, chez les arbustes à feuilles panachées, comme les *Evonymus japonicus aureus* et *argenteus*, l'*Ilex Aquifolium*, le *Buxus sempervirens*, l'*Aucuba japonica*, etc., on remarque des parties de rameaux ou des ramifications entières qui sont tout à fait dépourvues de panachures.

Pour exemples de panachures plus constantes et se reproduisant

en général bien fidèlement et indéfiniment d'éclats, boutures, marcottes et greffes, nous citerons :

Biota aurea.	*Symphytum asperrimum.*
Phalaris arundinacea.	*Astrantia major.*
Arundo Donax.	*Agave americana.*
Sedum carneum.	*Negundo fraxinifolium.*
Vinca major var elegantissima.	*Cissus heterophylla.*
Tussilago Farfara.	*Molinia cærulea.*

Un fait qu'on remarque assez souvent, c'est que les panachures ne se montrent pas sur les premières feuilles d'une variété panachée; par exemple le *Symphytum asperrimum* ne devient réellement bien panaché qu'un mois ou deux après la naissance de ses premières feuilles. Les *Caladium* panachés qu'on a récemment introduits dans les cultures, présentent également cette particularité qu'on retrouve du reste dans certaines Fougères, et, à l'égard des *Caladium* précités, nous ne sachons pas qu'on ait essayé de les multiplier de semis, mais nous pensons que, si on en faisait l'expérience, on obtiendrait indubitablement de nouvelles variations. Ceci n'est cependant qu'une hypothèse; mais botaniquement nous considérons tous les *Caladium* en question comme n'étant que des variations d'une même espèce, et pour appuyer notre supposition, nous nous fondons sur les résultats obtenus chez une plante qui, à peine cultivée depuis 4 ans, a déjà produit par les semis, un nombre illimité de variations; nous faisons allusion au *Begonia Rex*.

Nous ignorons complètement les causes sous l'influence desquelles se forment les variations panachées de blanc : on ne sait rien pour celles qui se sont produites dans les jardins, si ce n'est que ce sont des accidents, des *lusus ;* et celles que l'on a rencontrées chez les végétaux spontanés ont été trouvées dans les conditions les plus diverses de stations. Quant aux moyens à employer pour les fixer, ils ne diffèrent pas de ceux dont nous avons parlé précédemment. Cependant lorsqu'on a recours au semis, il est un point sur lequel nous ne sommes pas éclairés, c'est le sens dans lequel doit être pratiquée la sélection ; il nous semble probable qu'il ne faudrait pas choisir les individus les plus décolorés pour porte-graines, de peur de voir la génération s'éteindre par un albinisme complet.

On a remarqué depuis bien longtemps que plus la proportion de l'albinisme augmentait, plus on éprouvait de difficulté à le propager de boutures. On peut avec M. A. P. H. (1) expliquer cette particularité par ce fait que les parties vertes des plantes ont seules la faculté de former la séve élaborée ou la matière organique qui donne lieu à la production des racines dans les circonstances favorables. De là découle naturellement cette conséquence que, moins il reste de parties vertes sur les feuilles, plus la reprise est difficile. On doit donc laisser aux boutures de ces plantes autant de feuilles que possible.

2° *Albinisme complet ou Chlorose.*

La décoloration complète des tissus des végétaux est l'indice d'une altération profonde de ces tissus, et, quoi qu'on fasse, il est impossible de les propager.

Comme ces modifications n'ont aucun intérêt au point de vue de l'ornement, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Nous allons seulement indiquer différentes plantes chez lesquelles on les observe assez fréquemment et qu'il a toujours été impossible de propager.

Le *Vinca major elegantissima* produit souvent des branches de 0m20 à 0m30 de long, tout à fait blanches, ainsi que les feuilles, la chlorophylle ayant entièrement disparu. Ces rameaux bouturés n'émettent aucune racine.

L'*Hydrangea japonica variegata* donne assez souvent des rameaux entièrement blancs, de longueur à être aisément bouturés. Les tentatives ont toujours été vaines.

Le *Sedum carneum variegatum* offre fréquemment des tiges et des feuilles entièrement décolorées; même insuccès dans le bouturage.

Le *Veronica Teucrium* panaché présente quelquefois des tiges et des feuilles tout à fait blanches; jamais cet albinisme n'a pu être propagé, bien que les tiges ainsi décolorées fussent souvent pourvues de racines.

L'*Aucuba late maculata* a offert, dans les cultures de M. Pelé, fils, une tige entièrement jaune ainsi que ses feuilles; elle fut bouturée sans succès.

(1) *Gardeners' Chron.*, 11 août 1868.

Le *Chrysanthemum indicum* est dans le même cas et les plantes suivantes le répètent :

Cheiranthus Cheiri. *Euphorbia dulcis.*
Epilobium hirsutum. *Mentha rotundifolia.*

Quelquefois cependant l'albinisme le plus complet n'empêche pas le bouturage. Ce fait peut se vérifier sur le *Glechoma hederacea variegata :* les boutures émettent des racines, les plantes végètent; mais, chose curieuse! la décoloration disparaît spontanément et les feuilles reprennent leur teinte verte normale.

La décoloration complète se présente aussi dans les espèces arborescentes sans qu'il soit possible de les propager de boutures ou de greffes ; ainsi c'est toujours en vain qu'on a essayé de multiplier des rameaux entièrement jaunes ou blancs de *Negundo fraxinifolium variegatum.*

De ce qui précède on peut conclure qu'il résulte de l'albinisme complet une incapacité, pour la partie qui en est atteinte, de se suffire à elle-même; on est donc en droit de le considérer comme un état morbide de l'individu. Nous citerons comme un cas dans lequel cet état maladif est bien appréciable, celui rapporté par M. Pépin, dans le *Journal de la Soc. d'Hort.* de 1853. Un *Cerasus Laurocerasus panaché*, planté dans une terre peu profonde, poussa avec vigueur pendant 3 ans; mais lorsque les racines pénétrèrent dans le sous-sol composé de calcaire pur, les feuilles redevinrent entièrement vertes.

Rappelons aussi les belles expériences de M. E. Gris pour la guérison de la Chlorose; elles démontrent encore que ces décolorations résultent bien d'un état languissant des plantes, puisque, en les soumettant à l'action d'un sel soluble de fer, M. E. Gris est arrivé à faire reparaître la coloration verte.

Jusqu'ici nous avons examiné les variations que peuvent revêtir les différentes parties d'une plante sans que ces parties aient subi aucun changement profond dans leur forme. Examinons maintenant, en commençant par les fleurs, les modifications et les transformations que peuvent présenter les différents organes des végétaux.

(La suite au prochain cahier.)

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1864.

Présidence de M. Pépin.

La séance est ouverte à 2 heures.

Avant la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président invite M. le comte Francesco Pertusati, de Milan, propriétaire et directeur du Journal horticole *I Giardini*, qui honore la séance de sa présence, à prendre place au bureau à côté de lui, et demande à la Société, qui la lui accorde par acclamation, l'autorisation de remettre un jeton au zélé et savant anthophile, directeur de l'un des rares recueils horticoles sérieux de l'Italie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un Membre titulaire, présenté dans la dernière séance, contre lequel il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets qui suivent sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Chevallier (Désiré), de Montreuil, des *Pêches* de semis.

2° Par M. Sebillon, jardinier-pépiniériste, à Champlitte (Haute-Saône), 6 *Pêches* obtenues d'un semis de Brugnon. Ces fruits, récoltés sur un arbre cultivé en plein vent et sans taille, sont de grosseur moyenne, à chair très-ferme et adhérente au noyau.

3° Par M. le D[r] Pigeaux, 2 *Poires* accompagnées de feuilles dans lesquelles se trouve un nid de petites Chenilles encore vivantes. Les Poires en contact avec les feuilles sont entamées à une profondeur de 2 ou 3 millimètres, et les plaies se trouvent à plusieurs places sur les mêmes fruits. Cette présentation a pour but de montrer qu'à défaut de feuilles, ces insectes s'attaquent aux fruits, bien que ceux-ci soient parvenus à une certaine grosseur.

4° Par M. Nallet, propriétaire à Brunoy, une magnifique *Poire* Fondante des bois d'un très-gros volume et d'un bon type, pesant 701 grammes et mesurant 0^{m},38 de circonférence en hauteur, sur

0m 34 de pourtour. M. Nallet la présente à la Société comme un excellent type qu'on pourrait modeler pour sa collection.

5° Par M. Lerebours, boulevard Maillot, 34, à Neuilly, des *Pêches* de semis, à chair jaune et de qualité médiocre.

6° Par M. Guimard, à Saint-Cloud, une corbeille de *Prunes* Reine Claude de Bavay.

7° Par M. De la Roy, propriétaire au Pin (Seine-et-Marne), 2 grappes de *Raisin* de la variété *Perle blanche* qui est reconnue comme coulant toujours; l'une qui n'a pas été fécondée a coulé, l'autre qui a été fécondée artificiellement n'a pas coulé.

8° Par M. Bouchard-Huzard, des *Pommes* dont il demande le nom.

9° Par M. Delavallée, rue Bleue, 2, à Paris, 3 *Poires* dont il ignore le nom. Des rameaux de Poiriers malades sont joints à cet envoi.

10° Par M. Grugeoire, une variété de *Poire* trouvée par lui dans la forêt de Versailles. Ce fruit est de grosseur moyenne, un peu pâteux et de goût médiocre; la culture n'en offrirait que peu d'intérêt.

11° Par M. Somveille, jardinier au château de Sorel, plusieurs *Dahlias* de semis.

12° Par M. J.-B. Yvon, horticulteur, route de Châtillon, à Montrouge, un pied en pot d'*Aster Madame Soymier*, variété obtenue par semis de l'*Aster repertus*.

13° Par M. Fournier, jardinier au couvent de la Nativité, à Saint-Germain-en-Laye, une caisse renfermant plusieurs pieds de *Dactylis glomerata* à feuilles rubanées de vert et de blanc.

14° Par M. Vavin, des *Glaïeuls* de semis à 4 desquels il désire que la Société donne des noms.

15° Par M Drouart, des étiquettes en zinc pour toute espèce d'arbres et de plantes, gravées par un procédé breveté, et fabriquées par M. J. Flecheux, rue Moiteuse, 7, à Rouen.

16° Par M. Mayand, ex-pharmacien, à Paray, près Athis-Mons (Seine-et-Oise), un bocal d'*Engrais* désigné sous le nom de Guano de sang. M. Rivière est prié d'expérimenter ce nouveau produit.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Lettre de M. le Président de la Société d'Horticulture et de Botanique du Gard, qui prie M. le Président de remettre à M. Loise, fils, la médaille d'or à lui décernée pour ses Glaïeuls, à la dernière Exposition de Nîmes.

2° Lettre de M. De la Roy, propriétaire au Pin (Seine-et-Marne), annonçant à la Société l'envoi d'un numéro du *Journal de l'Aube* et d'un numéro du *Journal de Seine-et-Marne*, qui reproduisent les toasts portés par lui aux banquets de Troyes et de Bordeaux, au nom des Sociétés d'Horticulture de Seine-et-Marne et de Paris.

3° Un certificat de M[me] Ch. Christofle, propriétaire à Brunoy (Seine-et-Marne), attestant les bons services du sieur Dubois, son jardinier depuis 24 ans.

4° Une brochure intitulée : *Bienveillance mutuelle entre tous les peuples*, etc., par le général F. de Mylius.

Les Comités, après avoir examiné les objets présentés, soumettent à ce sujet à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité d'Arboriculture déclare qu'il ajourne son appréciation des Pêches de M. Chevallier, dont le coloris et la forme rappellent la Pêche Grosse Mignonne hâtive, jusqu'à l'Exposition prochaine où d'autres spécimens de ce fruit figureront encore ; que les Pêches présentées par M. Sebillon manquent de sucre et de parfum et n'ont que le seul avantage d'avoir une eau très-abondante. Il propose d'adresser des remercîments à MM. Nallet, Guimard et De la Roy ; relativement aux Raisins Grosse Perle blanche de ce dernier présentateur, le Comité attendra le résultat de nouvelles expériences annoncées comme devant avoir lieu l'an prochain, pour apprécier les conséquences qui peuvent être déduites de ces essais. Il regrette que les Pommes de M. Bouchard-Huzard ne soient accompagnées ni de bois ni de feuilles, ce qui ne lui permet pas de les reconnaître ; enfin il est d'avis que les 3 Poires présentées par M. Delavallée ressemblent par la forme au Conseiller de la Cour avec cette différence toutefois que ce dernier fruit n'atteint pas la grosseur de celui qui provient des cultures de M. Delavallée. Le bois et les feuilles semblent pouvoir confirmer cette dénomination ; mais ils sont trop fanés pour qu'on puisse être fixé à ce sujet. Quant à la maladie, elle est causée par la mauvaise santé des arbres dont les extrémités de rameaux ont beaucoup souffert.

2° Le Comité de Floriculture propose d'accorder : une prime de 2e classe à M. J.-B. Yvon pour son *Aster* Madame Soymier ; — une prime de 3e classe à M. Fournier pour son Dactyle panaché, et d'adresser, au nom de la Société, des remercîments à MM. Vavin et Somveille.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Exposition d'Horticulture tenue à Pontoise du 7 au 11 septembre : compte rendu par M. le Dr Pigeaux ;

2° Expériences de M. De la Roy, au Pin : compte rendu par M. le Dr Pigeaux ;

3° Rapport sur les cultures de M. Lemoine, à Triel (Seine-et-Oise); M. Gosselin, rapporteur.

Les conclusions de ce rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

Une discussion s'élève au sujet de la variété d'Abricotier signalée dans ce rapport sous le nom d'Abricotier commun. M. Forest dit que c'est l'Abricotier blanc. M. Forney ne partage pas cette opinion, ce dernier n'étant cultivé, dit-il, qu'en Auvergne.

Au sujet du rapport de M. Pigeaux sur les expériences de M. De la Roy, ce dernier fait remarquer que, dans aucun cas, il n'a eu l'intention d'indiquer les procédés qu'il a mis en œuvre comme devant être substitués d'une manière absolue à tous les autres.

A propos de sa présentation de Raisins fécondés et non fécondés, il ajoute qu'il a essayé la fécondation de deux autres variétés : le Chasselas Napoléon et le Gros Ribier du Maroc. Le résultat a été très-satisfaisant pour le premier et nul pour le second.

M. le Dr Pigeaux dit qu'ayant rapporté d'Orient 40 ceps de Vignes, il n'a pu en obtenir une fructification satisfaisante que par la taille à long bois. Par la taille courte, telle qu'on la pratique pour nos Vignes indigènes, il n'avait pour ainsi dire rien obtenu ; tandis qu'en taillant long il a eu des fruits exquis et en grand nombre. Il demande si les fécondations comparatives de M. De la Roy n'auraient pas été pratiquées sur des individus taillés de deux manières différentes.

M. De la Roy reconnaît la valeur de cette observation, et dit que les Raisins traités comparativement étaient portés sur deux longs bois différents du même cep.

M. Forest dit que toutes les Vignes de provenance des pays chauds doivent être taillées à long bois, et que plus les yeux sont éloignés de la base, plus ils sont fertiles.

M. Forney partage la même opinion, et rappelle les déceptions qu'ont éprouvées, dit-il, nos colons lors de leur arrivée en Algérie; ils n'ont pu obtenir de raisins qu'en abandonnant la taille courte qui est pratiquée dans la mère patrie pour la taille longue.

Au nom du Comité des Plantes potagères, M. Louesse lit un rapport sur une Chicorée sauvage frisée, cultivée par M. Thibaut-Prudent.

M. Forest rappelle qu'autrefois M. Jacquin avait obtenu une Chicorée sauvage dont il a présenté des spécimens, parmi lesquels quelques-uns offraient un feuillage peut-être plus frisé encore ; il se demande quelle peut être la cause qui a empêché la conservation de ces Chicorées.

M. Forest ne croit pas exacte l'explication donnée par le Comité d'Arboriculture au sujet des rameaux malades de Poiriers présentés par M. Delavallée ; il croit que leur sécheresse a été occasionnée principalement par la chaleur et le soleil ; il demande si les Pucerons ne contribueraient pas à produire cette affection. Pour quelques Membres, le terrain pourrait être la cause principale. M. Gosselin pense qu'il y a sans doute d'autres causes que celles qui sont indiquées, et qu'en tout cas, celle qui attribue le principal rôle à la sécheresse est complétement insuffisante pour expliquer les faits.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations

Et la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 13 OCTOBRE 1864.

Présidence de M. Lucy.

La Société impériale et centrale d'Horticulture se réunit en assemblée générale, le 13 octobre 1864, à deux heures de relevée, pour vaquer à ses travaux habituels et surtout pour procéder à la

distribution des récompenses qui ont été décernées à la suite de la quatrième Exposition partielle de cette année.

M. Verlot, l'un des Secrétaires de la Société, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de neuf nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Cl. Rousseau, fils cadet, jardinier-maraîcher à Béau, par Lieusaint (Seine-et-Oise), des tubercules d'une variété de *Pomme de terre* qu'il a obtenue de semis en 1857, et à laquelle il donne le nom de *Belle de Grisy-Suisnes*. Dans sa lettre d'envoi, M. Cl. Rousseau dit que cinq litres de cette Pomme de terre ont produit dix décalitres de tubercules semblables à ceux qu'il présente, et d'un excellent goût. Il ajoute que c'est une variété très-hâtive, dont il a pu reconnaître la bonté par une culture non interrompue pendant sept années. — L'examen de ces Pommes de terre est confié à la Commission spéciale.

2° Par M. Beaufort (Jules), jardinier chez M. Leroy, à Montreuil (Seine), des *Carottes* Rouge longue Vorabrowsky et des *Radis* Long blanc d'automne de Gravorsky, venus de graines que la Société avait reçues de Russie et qu'elle lui avait remises.

3° Par M. Trony (Alph.), jardinier au château des Bordes, par Montlhéry (Seine-et-Oise), des *Poireaux* Gros court obtenus de graines qui ont été semées le 9 mars dernier dans du terreau, et dont le plant a été repiqué au mois de mai.

4° Par M. Fournier, jardinier à l'hospice Marie-Thérèse, rue d'Enfer, 116, à Paris, un *Potiron* Jaune gros qui pèse 103 kilog.

5° Par M. Poisson, de Choisy-le-Roi, huit variétés de *Poires* et quatre de *Pommes*.

6° Par M. Laplanche jeune, jardinier-chef à l'hospice des Enfants assistés, rue d'Enfer, 100, à Paris, des *Poires* Duchesse et Catillac, récoltées sur des arbres qui ont été l'objet de soins particuliers, et des *Figues* produites par des arbres qui n'ont pas été abrités contre la gelée.

7° Par M. Taroux, propriétaire à Concy-Yères (Seine-et-Oise),

des *Poires* Saint-Germain-Vauquelin présentées comme sujet d'études pour le Comité d'Arboriculture.

8° Par M. Gauthier (R.-R.), des *Poires* de 6 variétés représentées chacune par deux échantillons qui ont été récoltés l'un sur un arbre soigné attentivement, l'autre sur un arbre abandonné à lui-même. L'extrême différence entre les fruits venus dans ces conditions dissemblables met en évidence les bons effets d'une culture soignée.

Or, interpellé sur les soins qu'il a donnés aux arbres d'où sont provenus les fruits les plus beaux, M. Gauthier dit qu'il les a terreautés et arrosés pendant la sécheresse de l'été. Il fait observer que le terrain de son jardin est très-sec. Il ajoute que, sur ses arbres en plein-vent, les Poires Crassane se gerçaient habituellement quand il survenait des pluies; il est parvenu à éviter ce grave inconvénient au moyen de bassinages.

9° Par M. Landry (Joseph), horticulteur, rue de la Croix-de-Passy, 26, à Paris, deux *Pommes* Belle Dubois.

10° Par M. Fouillot, cinq *Pommes* Reinette du Canada.

11° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte (Seine), un *Dahlia* nommé par lui *L'Empereur du Mexique*, et venu d'un semis qui a été fait en 1863.

12° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une série de 40 variétés de *Petunia* à fleurs simples dans les unes, doubles dans les autres.

13° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil, un *Pelargonium zonale* strié, auquel il donne le nom de *Coquette de Rueil*, et qui provient des semis de M. Babouillard, amateur.

14° Par M. Moreau (Louis), jardinier au château de Verrières (Seine-et-Oise), un bouquet varié d'*Helichrysum macranthum*.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Richard Larios, amateur zélé résidant à Malaga (Espagne), offre d'entrer en échange pour des graines de plantes d'agrément, et donne quelques renseignements sur les plantes qui prospèrent et fructifient en pleine terre sous le climat chaud de cette partie de l'Espagne. Il cite entre autres l'*Hibiscus Rosa sinensis*, qui forme, dans son jardin, un arbre de 4 mètres,

les *Metrosideros, Melaleuca, Bougainvillea*, qui fleurissent abondamment, plusieurs *Bignonia*, *Ipomæa*, *Thunbergia*, *Lagerstræmia*, etc. Il ajoute que les Goyaviers (*Psidium*), *Anona*, Bananiers, etc., donnent régulièrement leurs fruits dans ce pays favorisé.

2° Une lettre dans laquelle M. Henry, de St-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise), dit avoir reconnu, par de nombreuses expériences, qu'il suffit, pour détruire le Puceron lanigère, d'imbiber d'huile à brûler les parties des arbres sur lesquelles on observe cet insecte.

Après la lecture de cette lettre, M. Andry fait observer que l'emploi de l'huile peut être fort nuisible aux arbres, si l'on en enduit les jeunes pousses.

M. Rivière rappelle que l'emploi de l'huile contre le Puceron lanigère a été conseillé depuis longtemps, et qu'on a reconnu de graves inconvénients à ce procédé. Pour lui, il a, dit-il, essayé successivement toutes les substances qu'on a conseillé d'employer pour faire périr ce redoutable insecte, et la seule dont il ait reconnu l'efficacité est l'alcool, appliqué avec un pinceau; qui tue le Puceron sans nuire en rien aux arbres, même lorsqu'on en frotte les pousses les plus tendres.

M. Forest dit avoir également essayé l'emploi de diverses substances pour détruire le Puceron lanigère, notamment celui de l'essence de Lavande dont M. Leroux annonçait, il y a quelques mois (voyez le Journal, IX, 1863, p. 776), avoir obtenu les effets les plus avantageux. Il a frotté légèrement avec un pinceau imbibé de cette substance des Pommiers couverts de Pucerons lanigères, tandis qu'il a abandonné à eux-mêmes des arbres voisins qui se trouvaient dans le même état. Par une circonstance singulière et inexpliquée, ces derniers sont les seuls à la surface desquels l'insecte ait disparu, peut-être à cause de la sécheresse. Il est probable cependant qu'il ne tardera pas à s'y montrer de nouveau. M. Forest fait observer qu'on peut facilement être induit en erreur lorsqu'on applique un liquide quelconque, au moyen d'une brosse ou pinceau, sur des arbres infestés de Pucerons lanigères. Pour peu que le frottement soit énergique, on écrase l'insecte, et l'on attribue à la substance employée l'action qui a été produite par le simple écrasement.

M. Remy dit que dernièrement une essence, dont la nature n'était pas indiquée, ayant été présentée à la Société d'Horticulture de Pontoise comme efficace contre le Puceron lanigère, il a été chargé d'en faire l'essai. Deux personnes avaient, d'un autre côté, conseillé d'employer contre le même insecte, l'une l'urine, l'autre une forte lessive. Il a fait comparativement l'essai de ces trois liquides. L'essence n'a produit aucun effet; l'urine a brûlé les parties de l'arbre qu'elle a touchées; enfin la lessive a donné un bon résultat.

3° Une lettre dans laquelle M. le Dr Naudin, de l'Académie des sciences, consulté relativement à une Courge qui avait été présentée comme nouvelle, dit que ce n'est que la Courge musquée, *Cucurbita moschata*, et donne des détails instructifs sur ce fruit.

4° Une lettre écrite de Bayonne dans laquelle M. Ponsian-Ormière se plaint de ce que la Commission chargée d'examiner des caisses pour plantes construites d'après son système, n'a pas fait de rapport à ce sujet.

M. le Secrétaire-général dit que l'examen de ces caisses avait été confié à M. Hardy, fils, directeur du potager impérial, à Versailles. Or, M. Ponsian-Ormière a cru devoir les reprendre pour les faire figurer à l'Exposition de Versailles, après quoi il les a gardées, de telle sorte qu'il a été impossible de s'en occuper.

5° Une lettre dans laquelle M. Audiffred signale une maladie dont sont atteints trois Frênes pleureurs qui se trouvent dans son jardin.

6° Une lettre par laquelle M. Lepère, de Montreuil (Seine), fait hommage à la Société d'un exemplaire de la 6e édition de son ouvrage intitulé: *Pratique raisonnée de la taille du Pêcher*.

7° Un numéro du journal *La Patrie* dans lequel M. A. Dupuis rend compte de la 4e Exposition partielle qui vient d'avoir lieu.

Des remerciments sont adressés à M. A. Dupuis.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société vient de perdre quatre de ses Membres par le décès de MM. Charpentier (J.-F.), Haudos, Margantin et Massé.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à ce sujet à la Compagnie les propositions et avis suivants:

1° Le Comité de Culture potagère propose de remercier les présentateurs d'objets de sa compétence, et particulièrement M. Jules Beaufort, qui a donné un excellent exemple en montrant ce qu'ont produit les graines qui lui avaient été remises par la Société, et en permettant ainsi de reconnaître la médiocrité des deux sortes de racines obtenues par lui de ces graines.

2° Le Comité d'Arboriculture demande qu'une prime de 3e classe soit accordée à M. Poisson et que des remercîments soient adressées, au nom de la Société, aux autres présentateurs de fruits.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis que trois primes de 3e classe doivent être accordées, la première à M. Chardine pour son beau Dahlia, la seconde à M. Tabar pour sa remarquable série de *Petunia*, la troisième à M. Mézard pour le *Pelargonium zonale* qu'il a présenté au nom de M. Babouillard. Il demande, en outre, que M. L. Moreau reçoive des remercîments pour la présentation de ses charmants *Helichrysum*.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture des documents suivants:

1° Note relative à un insecte qui vit sur les branches du Poirier ; par M. le Dr Boisduval.

2° Rapport sur un ouvrage intitulé: *Le Potager moderne*; par M. Gressent. M. Louesse, rapporteur.

Les conclusions de ce rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau:

1° Compte rendu de l'Exposition automnale tenue par la Société d'Horticulture de Beauvais ; par M. le Dr Pigeaux.

2° Compte rendu de l'Exposition tenue à Vichy du 27 au 31 juillet 1864; par M. Robine.

3°. Compte rendu de l'Exposition de Poncin; par M. Vavin.

4° Compte rendu de l'Exposition de Coulommiers ; par M. Vavin.

5° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture de Chauny (Oise) ; par M. Remy.

L'ordre du jour appelle ensuite la distribution des récompenses en vue de laquelle la Société a été convoquée en assemblée générale.

M. Duchartre donne lecture de son compte rendu de la 4e Exposition partielle qui a été tenue par la Société impériale et centrale d'Horticulture dans son hôtel, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, du 24 au 27 septembre dernier.

M. le Secrétaire-général appelle ensuite successivement les diverses personnes auxquelles le Jury de cette Exposition a décerné des médailles, et chacune d'elles vient, aux applaudissements de la Compagnie, recevoir la juste récompense de ses travaux.

Après cette distribution, qui a lieu dans l'ordre le plus parfait, M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1864.

MM.

M. LAURENT (Dominique), jardinier chez M. Deutz, à Ay-Champagne (Marne); présenté par MM. Ambroise Berrier et L. Bellanger.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1864.

MM.

1. BIZOT DEVILBICHOT, pépiniériste, à Talant, par Dijon (Côte-d'Or); présenté par MM. Rochefort et Andry.
2. GAUTIER (Jules), banquier, rue de la Madeleine, 40, à Paris; par MM. Lucy et Chollet.
3. GÉRARD (Henri), rue de Vendôme, à Paris; par MM Lucy et Chollet.
4. LEBOUCQ, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66, à Paris; par MM. Pépin et Andry.
5. MEURANT (Charles), pharmacien, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 49, à Paris; par MM. Delibus et Jules Jarlot.
6. RAÇAUD (Laurent), horticulteur, Subida de Torrero, à Sarragosse (Espagne); par MM. Rivière et Leroy.
7. TEITON fils, entrepreneur de rocailles, rue de Condé, 20, à Paris; par MM. Jarlot et Andry.
8. THIERRY (Pierre), jardinier chez M. Mignot, avenue du Chemin de fer, 34, à Chatou (Seine-et-Oise); par MM. Lecomte et Lecerf.
9. VAUDRAN, jardinier-paysagiste, rue de la Prévoyance, 22, à Vincennes (Seine); par MM. Jarlot et Andry.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS D'OCTOBRE 1864.

Agriculteur praticien (10 et 25 septembre 1864). Paris; in-8°.

Ami des Champs (octobre 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Charente (1er trimestre 1864). Angoulême; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 septembre 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de la Gironde (1er trimestre 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales de la Société impériale d'Agriculture de la Loire (4e livraison de 1863 et 1re de 1864). Saint-Etienne; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (septembre 1864). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*), rédigées par le docteur GAETAN CANTONI; 25 septembre et 10 octobre 1864. Milan; in-8°.

Annual report... (*Rapport annuel des directeurs de l'Institution Smithsonienne*). Washington, 1863; in-8° de 440 p.

Apiculteur (octobre 1864) Paris; in-8°.

Bon cultivateur (nos 6, 7, 8, et 9 de 1864). Nancy; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Poitiers (nos 85, 86, 87 et 88 de 1864). Poitiers; in-8°.

Bulletin agricole de Lons-le-Saulnier (15 octobre 1864). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (no 7, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (9e et 10e livraisons de 1864). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (3e trimestre 1864). Boulogne; in-8°.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (2e cahier, 1864). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhône (juillet et août 1864). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société de Pomologie et d'Arboriculture de Chauny (septembre 1864). Chauny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juillet 1864). Paris; in-8°.

Catalogue (supplément; automne 1864) de M. RENDATLER, horticulteur à Nancy (Meurthe).

Catalogue des Asperges de M. LEBEUF père, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Catalogue (automne de 1864) de M. V. Lemoine, horticulteur à Nancy (Meurthe).

Catalogue de M. André Leroy, pépiniériste, à Angers (Maine-et-Loire).

Catalogue (Rosiers nouveaux) de M. Eugène Verdier, fils aîné, horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris,

Catalogue (Pivoines, etc.) de M. Charles Verdier, horticulteur, rue du Marché-aux-Chevaux, 32, à Paris.

Catalogue (Oignons à fleurs) de M. Loise, grainier-fleuriste, quai aux Fleurs, 3, à Paris.

Catalogue (Fraisiers) de M. Ferdinand Gloede, horticulteur, aux Sablons près Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Catalogue de MM. Jacquemet-Bonnefont, père et fils, horticulteurs à Annonay (Ardèche).

Catalogue (Rosiers, etc.) de M. Guillot fils, horticulteur à Lyon (Rhône).

Catalogue (Rosiers, etc.) de M. Bruant et Cie, horticulteurs à Poitiers (Vienne).

Catalogue des frères Simon-Louis, pépiniéristes à Metz (Moselle).

Catalogue (Rosiers) de M. Lévêque et fils, horticulteurs, boulevard de l'Hôpital, 132, à Paris.

Catalogue (Automne 1864) de M. Jean Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue (1864-65) de M. Ambroise Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue (1864-65) de M. Auguste Van Geert, horticulteur à Gand (Belgique).

Courrier des familles (20 septembre; 1er, 10 et 20 octobre 1864); feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (nos 2 et 3, 1864). Amiens; in-8°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 6 octobre 1864). Turin; in-8°.

Gartenflora (*Flore des Jardins*), journal mensuel, dirigé par M. le Dr Regel; juin, juillet et août 1864. Erlangen; in-8°.

Gazette des Campagnes (1er, 8, 16 et 22 octobre 1864); feuille in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 10e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (octobre 1864). Paris; in-8°.

Illustration horticole (septembre 1864). Gand; in-8°.

Institut (28 septembre; 5, 12, 19 octobre 1864, et table y jointe). Feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (73e et 74e livraisons). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (juillet 1864). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (juillet et août 1864). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (août 1864). Bruxelles; in-4°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. GEORGE W. JOHNSON et ROBERT HOGG; 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre 1864). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (1er octobre 1864). Paris; in-4°.

Note sur l'Exposition universelle d'Horticulture de Bruxelles, en 1864, par M. F.-E. DE PUYDT. Broch. in-8°.

Notice sur l'Engrais liquide Boutin. Paris; in-8°.

Note sur la terre de Bruyère, par M. ED. PYNAERT. Gand; in-8°.

Pratique raisonnée de la taille du Pêcher (6e édition), par M. ALEXIS LEPÈRE. Montreuil-sous-Bois. In-8° de 187 pages et 8 planches. Paris; in-8°.

Proceedings of the academy..... (*Actes de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie*; année 1863). Philadelphie; in-8° de 391 pages.

Revue horticole (juillet, août et septembre 1864). Marseille; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (août et septembre et octobre 1864). Auch; in-8.

Revue horticole (16 octobre 1864). Paris; in-8°.

Revue du Monde colonial (septembre 1864). Paris; in-8°.

Science pittoresque (23 septembre 1864). Paris; in-4°.

Science pour tous (29 septembre; 6 et 13 octobre 1864). Paris; feuille in-4°.

Siebenzehnter Jahresbericht..... (*Dix-septième Rapport de la commission agricole de l'état d'Ohio, avec un extrait des mémoires des Sociétés d'Agriculture du Comté*). Columbus, 1863. In-8° de XXXVIII. 595 et 74 pages.

Smithsonian miscellaneous collections (*Recueil mélangé de l'Institution Smithsonienne*; vol. V, 1863). Washington; in-8° de 550, 44 et 52 pages.

Smithsonian Contributions to Knowledge (*Publications Smithsoniennes pour accroître les connaissances humaines*; vol. XIII, 1864). Washington; gr. in-4° de XIV, 146, 29, 36, 14, 76, 82 et 42 pages.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Tournai (91e Exposition). Tournai; in-8°.

Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand (123e Exposition). Gand; in-8°.

Société royale Linnéenne de Bruxelles (Exposition de septembre 1864). Bruxelles; in-8°.

Statistique des arbres, fruits et légumes, par M. B. DESPORTES. Angers; in-8°.

Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (juillet 1864). Saint-Germain-en-Laye; in-8°.

Société d'Horticulture du Doubs (1er semestre, 1864). Besançon; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg; octobre 1864). Londres; in-8°.

Verzeichniss der Obstbäume, etc. (*Catalogue des arbres fruitiers, arbustes d'ornement, Conifères, etc.*, de MM. Ottolander et Hooftman, de Boskoop, près Gouda, en Hollande.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins in Grossherzogthum Baden (*Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade*, nos 19-33 de 1864). Karlsruhe; in-4°.

Wochenschrift für Gärtnerei und Planzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur Ch. Koch, nos 38-41 de 1864). Berlin; in-4°.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. CH. NAUDIN, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS, ETC.

A Monsieur le Secrétaire-général de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

Monsieur,

La Courge que vous m'avez fait remettre et au sujet de laquelle vous voulez bien me demander mon avis, est très-connue; c'est la *Courge musquée* proprement dite (*Cucurbita moschata*), sous sa forme la plus ordinaire, celle d'une massue courte, c'est-à-dire obovoïde-allongée et renflée à l'extrémité antérieure, et plus ou moins pleine dans sa partie rétrécie.

Cette Courge, aussi bien que les Potirons (*Cuc. maxima*) et la Citrouille (*Cuc. Pepo*), varie prodigieusement de grosseur et de figure, et ces jours derniers encore, j'en observais à Hyères des formes les plus singulières. La chair est tantôt très-rouge, tantôt jaune ou jaune pâle ou même presque blanche, suivant les variétés, tendre quoique plus filandreuse que celle des Potirons, et d'une saveur plus marquée, surtout lorsqu'elle est rouge. C'est l'espèce la plus répandue dans les pays chauds, et elle est très-commune dans le midi de l'Europe; mais elle vient difficilement

à Paris, où on ne réussit bien qu'à cultiver les variétés les plus précoces.

La *Courge pleine de Naples* ou *Porte-Manteau*, de forme très-allongée, ainsi que la grosse *Courge muscade* des Marseillais, à chair rouge et de forme ronde, sont des variétés de cette espèce.

La Courge musquée, quoique si variable par le fruit, est cependant très-caractérisée comme espèce. On la reconnaît de prime abord au velouté de ses feuilles, qui, même adultes, ne sont jamais aussi rudes au toucher que celles du Potiron (*C. maxima*), et surtout ne sont jamais spinescentes sur le pétiole et les nervures comme celles des Citrouilles (*C. Pepo*). On la distingue mieux encore à la forme du pédoncule du fruit, qui est pentagonal et épaté à son insertion, mais point creusé de profondes cannelures comme celui des Citrouilles, ni cylindrique comme celui des Potirons. Enfin, le fruit, lorsqu'il n'est pas soumis à des frottements répétés, se couvre d'une efflorescence glauque très-marquée, surtout dans le Midi, où il atteint sa pleine maturité.

La Courge musquée est très-estimée dans les pays intertropicaux et même dans des contrées moins chaudes. Nous en avons reçu les graines, au Muséum, de toutes les parties de l'Afrique et de l'Asie avec lesquelles nous entretenons des relations. Ces graines sont, pour la plupart, envoyées aux horticulteurs du Midi, qui sont seuls en état d'en tirer parti.

Veuillez agréer, Monsieur, avec ces renseignements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Ch. Naudin, *de l'Institut, etc.*

NOTES ET MÉMOIRES.

Note relative a un Insecte qui vit sur les branches du Poirier et même sur les fruits de cet Arbre;

Par M. le Dr Boisduval.

Notre collègue M. Lainé, Président du Cercle horticole d'Avranches, a fait remettre chez moi, pendant mon absence, une Poire

de la variété appelée Louise Bonne, laquelle est couverte en grande partie par de petits corps d'un brun pruineux, ayant la forme de virgules. Dans la lettre qui accompagne cet envoi, il fait connaître que les rameaux et les fruits de cette variété ont été cette année, dans quelques jardins, envahis par un insecte (si c'en est un), et dans ce cas il me prie de lui indiquer le nom de celui-ci et de lui donner quelques détails sur ses mœurs.

Nous dirons à M. Laffite que les petits corps en question sont des insectes de la famille des Hémiptères, parfaitement connus de nos pomologistes sous le nom de *Tigres* et de *Poux du Poirier*, et que leur nom scientifique est :

Leucanium Pyri SCHRANK ;

Kermes Pyri LINN ;

Coccus Pyri SCH. ;

Coccus Mali NÖRDLINGER.

Cette Cochenille ou ce Kermès, dans l'état où il se présente en hiver, n'est plus que le corps desséché de la femelle, qui forme alors une espèce de carapace recouvrant une grande quantité d'œufs qui ressemblent à une poussière granuleuse. Ces œufs éclosent au printemps, au moment où la sève est en mouvement. Les petites larves restent quelque temps sous cet abri, mais lorsque cette espèce de coque devient trop petite pour les contenir, elles y pratiquent un ou plusieurs petits trous pour sortir et se répandre sur les branches, le pétiole des feuilles et quelquefois sur les fruits naissants qu'elles atrophient. La plupart des œufs ne produisent que des femelles comme chez les Pucerons. Les mâles, qui sont très-difficiles à observer à cause de leur petitesse et de leur vie éphémère, sont pourvus de deux petites ailes, et leur abdomen est terminé par deux petites soies comme dans les espèces du même groupe. Il est si rare de les surprendre que le Dr Signoret, mon collègue à la Société entomologique de France, n'a pas pu cette année, malgré ses recherches, s'en procurer un seul exemplaire. Selon ce savant, qui s'occupe spécialement de la famille des Hémiptères, quelques naturalistes ont pris les individus de ce sexe pour de petits parasites, entre autres M. Costa (*Degli insetti che attaccano il frutto del Pero*, etc. Naples, 1857). Somme toute, l'histoire de la Cochenille

du Poirier est en tout semblable à celle des Cochenilles du Pêcher, de l'Oranger, du Laurier-Rose, du Cactus, etc.

Cet insecte ne vit pas exclusivement sur le Poirier; on le rencontre aussi quelquefois sur le Pommier; c'est pour cette raison que nous rapportons à cette espèce la Cochenille du Pommier de Nordlinger.

M. Lainé nous demande, en outre, s'il existe quelque moyen de se débarrasser de ce fléau. Notre actif collègue M. Forest a conseillé depuis longtemps de brosser pendant l'hiver, c'est-à-dire avant l'éclosion des œufs, les branches qui sont atteintes du *Tigre*. M. Alexis Lepère emploie le même procédé pour atténuer les dégâts qu'occasionne souvent la Cochenille du Pêcher (*Coccus Persicæ*) dans les jardins de Montreuil.

Si M. le Président du Cercle horticole d'Avranches désire de plus amples renseignements sur ce sujet, nous l'engagerons à consulter les mémoires de Réaumur, l'ouvrage de de Geer et un travail plus récent par le Dr Asa Fitch. (*Reports on the noxious insects, Transactions of New York agric. Society*; 1854-1855.)

RAPPORTS.

Du renouvellement des Plantations d'Arbres.

Rapport de la Commission nommée pour étudier cette question.

M. Buchetet, Rapporteur.

Messieurs,

Dans une de nos précédentes séances, vous vous le rappelez, un inconnu nous adressait une sorte d'interpellation sur une question qu'il disait lui être d'un intérêt personnel; la lettre était anonyme, mais on nous indiquait obligeamment notre Journal comme moyen de correspondance. Déclarer qu'on ne se fera pas connaître à celui dont on réclame un service, c'est un procédé qui paraît assez singulier tout d'abord; mais la Société

avait aperçu là un sujet d'études qui pouvait être utile à plusieurs; aussi, laissant de côté la forme pour ne s'occuper que du fond, elle fit la question sienne, et en renvoya l'examen à son Comité d'Arboriculture. Ce furent MM. Bertin, Briot, Defresne (Honoré), Forest et Gosselin qui composèrent à cet effet une Commission spéciale. Vous voudrez bien, Messieurs, ne pas mesurer l'importance de la question au peu de compétence de son rapporteur; il n'avait à remplir ici que le modeste rôle de photographe : reproduire avec exactitude les idées de la Commission et vous les présenter dans un cadre.

Un terrain était planté d'arbres; ces arbres ont été enlevés. La terre est là, nue, inerte, attendant la volonté du maître; il veut, lui, qu'elle continue à produire en abondance, et ce seront des arbres encore. Que doit-on faire? — Ainsi se pose la question.

Ce ne serait pas un seul volume peut-être qui suffirait pour traiter le sujet à fond et dans tous ses détails : arbres fruitiers, arbres forestiers, arbres d'ornement; jardins, vergers, bois, massifs, pépinières; nature des terrains, leur épuisement plus rapide d'après les diverses essences qu'on y a cultivées : voilà autant de points de vue généraux, appelant chacun à sa suite des points de vue partiels. En face de si nombreux détails, elle-même, la bonne volonté s'arrête; elle restreint le cadre de ses conseils, et laissant à regret l'étude de chaque culture spéciale, elle se borne forcément aux traits généraux. C'est ce qu'a dû faire la Commission.

Un terrain qui produit, c'est un terrain qui s'use; plus il a donné, plus il est épuisé : c'est un malade qu'il faut rendre valide. Le replanter dès lors sans aucune préparation, c'est lui redemander du travail sans lui avoir rendu des forces; c'est le fait d'une étourderie ignorante; l'avarice elle-même n'y trouverait pas son compte. — Votre sol est sans vigueur; aux arbres que vous venez de lui enlever il avait largement distribué les sucs qui faisaient sa richesse; il faut lui en rendre d'autres. Donc régénération du terrain : défonçage, qui remuera les éléments actifs qui s'y trouvent encore endormis : labour, qui ramènera à leur tour à la surface les parties jusque-là privées du contact fécondant de l'atmosphère; mais tout cela sérieusement, énergiquement s'il est besoin; alors

mauvaises herbes, plantes parasites, racines arrachées, feuilles mortes, toutes enfouies dans la terre, vont lui rendre ce qu'elles lui ont emprunté; la neige et la pluie vont pénétrer la masse et lui apporter la fraîcheur.

Que si se présentent des circonstances particulières, si le sous-sol est argileux, humide, imperméable, si le tuf se rencontre à peu de profondeur, si la pierre se trouve abondante, c'est l'intelligence alors qui va réclamer le droit qu'elle a sur toute chose; c'est elle qui guidera le bras, dirigera l'outil; elle qui assignera à la bêche la profondeur qu'elle doit atteindre, suivant la nature du sous-sol, qui modifiera cette profondeur selon que les essences qui viendront ensuite devront rester longtemps en place, comme dans les vergers, ou peu de temps, comme dans les pépinières, selon que leurs racines devront chercher la nourriture profondément ou à la surface; c'est elle qui saura, dans un sous-sol peu profond, défoncer séparément et le tuf et la terre végétale, qui fera mouvoir la claie pour épurer un terrain trop pierreux, qui creusera dans l'argile pour y installer les tuyaux de drainage, elle en un mot qui fera que, dans la lutte de l'homme avec la terre, l'homme ne sera pas le vaincu.

Arrive alors le grand réparateur : le fumier, l'engrais. Animaux, végétaux, minéraux, tout, selon les besoins, apportera son concours; terre froide ou chaude, humide ou sèche, franche ou légère, chacune, sous la main de l'homme habile, retrouvera les éléments qu'elle réclame pour produire encore, éléments que l'expérience et l'étude lui ont appris à connaître. Mais qu'ici la parcimonie n'ait pas d'accès; si l'épuisement était grand, le traitement doit être énergique; le fumier pour la terre, c'est la viande pour le travailleur, et ici comme là, s'il est de folles dépenses, il est aussi de folles économies. Donc tout d'abord défonçage, labour, tout ce qui met la terre en contact avec l'air, tout ce qui, d'après l'expression consacrée, la météorise; et puis fumier, fumier surtout.

Voici le terrain valide, prêt à l'ouvrage; il attend. Deux systèmes se présentent : au plus pressé d'abord. — « Le sol était inerte,
» nous l'avons ranimé; il était épuisé, nous lui avons rendu des
» forces; il manquait d'aliments, il en a en abondance; l'air l'a
» pénétré, le fumier va peu à peu lui livrer ses sucs bienfaisants;

» les arbres sont là, frais, bien portants, racines en bon état; vite, » plantons. Pas de temps perdu; nos voisins le disent, le temps » c'est de l'argent; arbres au joli feuillage pour le plaisir des yeux, » arbres aux fruits savoureux pour les jouissances de la table, ar- » bres au bois robuste ou séduisant pour le commerce, la terre est » prête à tout recevoir; plantons. » — Ici, c'est le désir d'une récolte rapide, c'est l'ardeur toute confiante, trop confiante peut-être, c'est la pratique audacieuse que le succès a suivi dans mainte circonstance et qui compte sur lui toujours.

Puis vient l'autre système, plus prudent, plus calme, avec moins de réussites imprévues peut-être, mais peut-être aussi avec moins de mécomptes. — « La terre est prête, mais est-elle prête à tout? » Est-elle dès à présent capable de recevoir telle essence plus exi- » geante? Telle de ces essences n'a-t-elle pas emporté avec elle » tous les éléments qui lui étaient particulièrement utiles et que » n'y trouveront pas ses semblables sans que le temps et le repos, » joints à l'engrais, ne les aient restitués au sol? Le malade est » sur pied, mais lui faut-il tout d'abord un rude labeur, ou un la- » beur progressif? Point de repos qui ruine, mais point de fatigue » qui accable. Avant ce fumier, précurseur de la plantation, de- » mandons un travail, productif sans doute, mais sagement gra- » dué : plantes molles, céréales, toute culture qui réclame encore » la houe, la pioche ou la bêche, qui remue et nettoie le sol, qui » infiltre davantage en lui les éléments amis que lui cède l'atmos- » phère, qui réclame enfin et labour, et façon, et binage; « binage » vaut arrosage, » disaient nos ancêtres, et ils en savaient plus que » beaucoup ne pensent. Que si le temps presse, si l'attente est im- » possible, plantons alors; nécessité oblige; sinon mieux vaut un » prudent retard, un an de ce repos relatif, plus, s'il est nécessaire, » d'après l'épuisement du terrain, d'après sa nature plus ou moins » favorable, d'après l'essence des arbres qu'il a portés et de ceux » qui lui seront confiés ensuite; mais de l'intelligence et du discer- » nement toujours. Puis, lentement et en silence, les différents » éléments du sol se seront unis par un mélange intime; reposé » par un travail facile, le voici prêt au grand travail. Assez de » repos dès lors; qu'on enfouisse le fumier, qu'on apporte les ar- » bres, qu'on plante; plantation raisonnée, premiers soins attentifs,

» culture intelligente, et tout sera réparé; non pas que nous ayons
» retrouvé un sol vierge, comme le désirerait notre interrogateur
» anonyme (l'arboriculture pour sa part n'a pas encore le secret
» de rendre à l'état vierge ce qui a déjà produit), mais un sol ré-
» généré, bien dispos, et tout prêt à répondre encore à l'appel de
» l'homme. »

Il en sera de cette question, Messieurs, comme de plusieurs. Beaucoup d'entre vous, la plupart même, n'auront rien appris de nouveau; mais serait-ce une raison pour n'en point faire profiter d'autres? D'après quelques-uns, il est vrai, rien ne mérite plus d'être écrit, qui ne dévoile une méthode nouvelle; d'après nous, dût-on se répéter parfois, on ne saurait trop propager tout renseignement utile; ici ou là, tôt ou tard, il se trouvera toujours quelque intelligence heureuse de le recueillir. En horticulture d'ailleurs, comme autre part, on n'invente pas tous les jours, et notre toute récente expérience, vous le savez, ne nous a plus laissé voir dans certains procédés, dits nouveaux et grandement prônés, que des enfants perdus dont on a retrouvé la famille.

Telle est, Messieurs, sur la question posée, l'avis de votre Commission. En le renvoyant, par la voie de notre Journal, à la personne qui l'a provoqué, notre Société prouvera une fois encore que, soit en face du peu d'égards des uns, soit en face de l'apathie des autres, c'est toujours l'intérêt public qui la dirige.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

4e EXPOSITION PARTIELLE

tenue par la Société impériale et centrale d'Horticulture en septembre 1864.

LISTE DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES A LA SUITE DE LA 4e EXPOSITION PARTIELLE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE EN 1864.

Le 23 septembre 1864, à 11 heures du matin, le Jury, composé de MM. Mas, Belet, Buchetet, Cappe fils, Eug. Guenoux, Jupinet aîné, Lottin, Malot (Félix), Mulot, Buchy, Ponce et Glady, se réunit,

sous la présidence de M. Mas, au local de l'Exposition, et après examen des lots exposés, accorde les récompenses suivantes :

Médaille de S. M. l'Empereur.

Fruits variés de saison, M. Dupuy-Jamain.

Médaille de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture,
et Médaille de M. le Préfet de la Seine.

Raisins de table, MM. Méredith et Rose Charmeux.

Médailles d'or.

Collection de Poires, MM. Baltet frères.
— de Fruits variés de saison, réunion des lots 245 et 246, MM. Deseine et fils.
— de Glaïeuls, M. Verdier Eug.
— de Raisins de table, M. Aug. Rally, amateur.

Médailles de vermeil.

Collection de Fruits variés de saison, M. Chardon, amateur.
— de Légumes de saison, M. Remy.
— — — M. Jamet, jardinier chez M. Tarbé des Sablons.
Collection de Dahlias, M. Mézard.
— de Plantes nouvelles, M. Lierval.
— — — M. Paillet fils.
Belle culture. M. Landry, Joseph.
— — — M. Mathieu.
— — — Mme Veuve Froment.

Médailles d'argent de 1re classe.

Collection de Poires, M. Lioret.
— — M. Donné, jardinier chez M. le duc Des Cars.
— de Raisins de table, M. Knight, au château de Pontchartrain.
— de Légumes de saison, M. Laniel, jardinier au château d'Orly.
Collection de Dahlias, M. Rohard.
— — M. Dufoy (Alph).
— — M. Masse, amateur.
— — M. Devoitine, amateur.

Collection de Dahlias nouveaux, M. Mézard.
Belle culture, M. Loise.
— M. Verdier (Charles).
Semis : Dahlia *Mme Rivière*, M. Chardine, jardinier chez M. Labbé.
— — *M. Massé*, M. Masse, amateur.
— Caladium, M. Bleu, amateur.
— Phlox, M. Fontaine (Adolphe), jardinier chez Mme la maréchale Gouvion-Saint-Cyr.
Collection de Pêches, M. Chevallier aîné.
— de Geranium, Véroniques, etc., M. Chaté fils.

Médailles d'argent, 2e *classe*.

Poires, M. Moreau, jardinier à Verrières-le-Buisson.
— M. Lionet.
— M. Croux.
— M. Adolphe Bertron, amateur.
Pommes, M. Coulon.
Raisins de table, M. Charmeux (Constant).
— M. Croux.
Fruits variés de saison, M. Moreau, déjà nommé.
— M. Louis, dit Major, jardinier au château de Guérard.
Légumes, M. Chauvet, jardinier chez M. Cazenave.
— M. Fouillot, jardinier au château de Bellevue.
Reines-Marguerites, M. Loise.
Collection de Dahlias, M. Chardine déjà nommé.
— — M. Lecocq-Dumesnil, amateur.
— — nouveaux, M. Dufoy (Alph.).
Cerfeuil bulbeux, M. Vavin, amateur.
Belle culture, M. Vaudron.
Dahlia semis no 330, MM. Baltet frères.
Delphinium, Canna, Lantana, etc., M. Chaté fils.
Œillets de Chine, M. Pelletier, jardinier chez M. Louis Courant.
Batates et Grenades, M. Leroy (Charles), amateur.
Collection de Pommes de terre, M. Dagneau, jardinier chez M. Schmidt.

Médailles de bronze.

Potiron, M. Gicquelais, jardinier chez Mme Brebier.
Sedum Fabarium, M. Bertin.
Petunia, M. Tabar.
— M. Cauchois.
Plantes à feuillage panaché, M. Billiard.
Melons, M. Moreau, déjà nommé.

Le Jury renvoie à l'examen et à l'appréciation du Comité de Culture potagère :

1° La Pomme de terre et la Plante nouvelle, exposées par M. Quihou.

2° Les Pommes de terre nouvelles, exposées par M. Vavin.

3° — — — — par M. Lecointe.

Au Comité d'Arboriculture :

1° La Pêche de semis, exposée par M. Chevallier aîné, trouvée bonne par le Jury.

2° Les Poires de semis de M. Guéniot.

3° Les fruits de semis de M. Briffaut.

4° Les Poires de semis de M. Gibay.

Le Jury termine ses opérations à 5 heures 1/2. La séance est levée.

COMPTE RENDU DE LA 4e EXPOSITION PARTIELLE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DU 21 AU 27 SEPTEMBRE 1864 ;

Par M. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

La Société impériale et centrale d'Horticulture vient de mener à bonne fin une expérience qui offrait un haut intérêt moins pour elle que pour l'art du jardinage en France. Frappée des difficultés sans nombre que rencontre aujourd'hui, dans Paris, l'organisation des Expositions générales, et en même temps de ce fait regrettable que ces grandes Expositions laissent forcément de côté plusieurs catégories de plantes à floraison précoce ou tardive, elle a voulu multiplier les occasions de mettre sous le yeux du

public les différents produits des jardins, au moment le plus favorable. Dans ce but, elle a ouvert, entre le mois de mars et la fin de celui de septembre, quatre Expositions partielles auxquelles ont pu être présentés successivement la plupart des végétaux sur lesquels s'exerce la culture jardinière.

C'était là, Messieurs, une marche entièrement nouvelle; aussi horticulteurs et amateurs ont-ils également éprouvé, au premier moment, une hésitation dont l'effet a été manifeste, mais qui heureusement n'a pas été de longue durée.

La première de ces Expositions partielles tenue, il est vrai, dans un mois où les fleurs sont encore rares, a réuni des lots de plantes sans doute remarquables pour leur beauté, mais trop peu nombreux pour remplir sans lacune le cadre tracé par le programme, tout circonscrit qu'il était. J'ai dû moi-même, dans le compte rendu de cette Exposition, me faire l'écho des plaintes générales et adresser un appel pour l'avenir au zèle éclairé de nos horticulteurs, en vue desquels surtout la Société avait cru devoir modifier ses usages traditionnels. Cet appel a été entendu ; dès la seconde Exposition partielle, le progrès était sensible; il était très-marqué à la troisième; enfin la quatrième, dont j'ai maintenant à vous rendre compte, a offert une si nombreuse réunion de produits horticoles sévèrement choisis que je ne crains pas de la proclamer comme ayant surpassé en beauté toutes les Expositions analogues qu'il nous avait été donné de voir jusqu'à ce jour.

Cette marche rapidement ascendante des Expositions partielles de l'année 1864 me semble être la justification de la mesure qui en a déterminé la tenue successive.

Pour compléter l'expérience, pour permettre d'ailleurs d'en apprécier la portée et les effets par la comparaison, la Société vient de décider qu'elle reprendrait, pendant l'année 1865, sa marche habituelle et qu'elle ouvrirait, au mois de juin, une Exposition générale, suivie seulement, en automne, d'une Exposition de fruits et légumes. Il sera facile de voir par là si la réunion, à la même époque et dans la même enceinte, de tous les produits que donnent alors les jardins présente en réalité plus d'avantages que la multiplicité des occasions offertes pour les exposer dans le moment favorable et avec tout leur éclat.

Quoi qu'il puisse arriver à cet égard, un fait important restera désormais acquis, c'est que, en 1864, les Expositions partielles ont permis de mettre successivement sous les yeux du public une longue série de fleurs, depuis les Camellias, le Lilas et les Roses forcées, les *Cyclamen*, les Jacinthes, les Cinéraires, etc., jusqu'aux Reines-Marguerites et aux Dahlias, depuis les fruits et les légumes de primeur jusqu'à ceux qui viennent clore, en automne, la liste nombreuse des produits des jardins. Il restera également incontestable que la variété et le choix des objets exposés tour à tour, dans une période d'environ sept mois, ont égalé ou même dépassé ceux que nous avaient offerts jusqu'à ce jour les diverses Expositions générales tenues à Paris, sans en excepter même peut-être, à certains égards, celle de 1855, à laquelle cependant une durée exceptionnelle avait valu un renouvellement incessant et qui, pour ce motif surtout, a laissé dans l'esprit de tous de brillants souvenirs qu'embellit encore l'éloignement. Ce résultat, qu'il serait facile d'appuyer sur des chiffres, est une réponse suffisante aux attaques de certains organes de la presse horticole, en qui notre Société n'est guère habituée à trouver de la bienveillance, mais qui, cette année, semblent avoir entièrement méconnu l'objet et la portée de nos Expositions partielles et ne s'être attachés qu'à y trouver le sujet de critiques aussi acerbes que peu fondées.

L'Exposition partielle qui vient d'avoir lieu était consacrée principalement aux fruits et aux légumes qui, dans les jardins, font du commencement de l'automne l'époque des récoltes les plus importantes ; mais les fleurs de la saison y étaient également appelées, et, en outre, comme toujours, les plantes nouvelles et les résultats des semis y trouvaient leur place marquée d'avance. En raison de ce triple but, le programme avait ouvert 15 concours, dont les uns avaient un objet spécial et rigoureusement déterminé, tandis que les autres formaient une sorte de cadre assez élastique pour s'étendre en proportion des besoins du moment. Les 6 premiers concours étaient affectés aux fruits, le 7e avait pour objet les légumes, les 4 suivants étaient relatifs aux fleurs qui forment l'ornement à peu près unique des jardins, à cette époque avancée de l'année ; enfin les 4 derniers admettaient toutes les nouveautés horticoles, soit introduites récemment en France, soit obtenues par

semis, ainsi que les plantes remarquables pour leur culture ou leur floraison, c'est-à-dire, en d'autres termes, toutes celles vraiment dignes d'être exposées, qui n'avaient pas leur place indiquée dans le cadre des concours spéciaux.

Les objets présentés à ces divers concours étaient en si grand nombre, qu'en les disposant sans intervalles sur de vastes tables, et sans laisser plus de place vide que n'en exigeait la circulation des visiteurs on s'était vu forcé de leur consacrer les deux salles des séances avec le couloir qui règne derrière l'une d'entre elles, deux salons et un grand vestibule, enfin la cour de l'hôtel et la moitié du long corridor d'entrée. La superficie occupée par l'Exposition était ainsi de 14 à 1,500 mètres carrés (14 à 15 ares). Voit-on souvent hors de Paris les Expositions générales prendre des proportions égales à celles de cette Exposition partielle?

Quant au nombre des lots exposés, il s'est élevé à 100, dont 56 appartenaient à des horticulteurs commerçants, tandis que 44 étaient dus à des amateurs ou à des jardiniers bourgeois. En prenant ainsi une large part à une Exposition à laquelle étaient appelés surtout les fruits et les légumes, les amateurs, dont le concours est toujours si précieux, ont prouvé une fois de plus que les objets qu'ils consentent à laisser sortir de leurs jardins sont presque uniquement ceux qu'il est facile de remplacer, tant la production en est abondante, et qu'ils redoutent trop les dangers auxquels un voyage, même de quelques jours, expose leurs plantes d'agrément, pour permettre qu'elles soient mises sous les yeux du public. Heureuses la Belgique et l'Angleterre, heureux aussi les départements éloignés de Paris, où cet amour de la jouissance exclusive n'existe pas, et où les trésors horticoles, réunis à grands frais par des amateurs éclairés, entrent habituellement pour une part importante dans l'ensemble des plantes qui forment l'élément essentiel des Expositions!

1° Concours pour les Fruits.

Dans le programme de l'Exposition dont j'ai l'honneur de vous entretenir, les 6 premiers concours avaient été conçus de manière à permettre de présenter toutes les sortes de fruits de la saison, et cela dans des proportions diverses, depuis les collections les plus

considérables que puissent fournir les grands établissements spéciaux, jusqu'aux séries peu nombreuses dont tout jardin fruitier peut sans peine offrir les éléments. Aucun de ces concours n'est resté sans résultat, et les lots dont ils ont amené la présentation ont été au nombre de 30, parmi lesquels 16 provenaient d'établissements commerciaux, 14 étaient le produit de cultures d'amateurs.

Les 2 premiers concours avaient pour objet les Poires qui pouvaient être présentées à l'un en nombre indéterminé, à l'autre en collections d'au moins 30 variétés. Une condition expresse était que ces fruits, comme du reste tous ceux qu'appelaient les autres concours, fussent soigneusement étiquetés. Quatre concurrents se sont présentés avec des collections qui satisfaisaient aux conditions du premier, sept avec des lots qui rentraient dans les limites du second.

MM. Baltet, pépiniéristes bien connus de Troyes (Aube), avaient envoyé une magnifique série de Poires, au nombre d'environ 330 variétés, parmi lesquelles 250 étaient représentées chacune par les trois échantillons qu'exigeait le programme, tandis que les autres ne figuraient qu'en exemplaires uniques. Ces fruits étaient généralement beaux et, à peu près sans exception, nommés avec une exactitude parfaite. Le Jury n'y a guère constaté qu'une ou deux dénominations douteuses ou inexactes, notamment une Poire Fortunée étiquetée Marie-Thérèse. Une médaille d'or a été accordée à MM. Baltet.

M. Lioret, pépiniériste à Sceaux (Seine), était le seul horticulteur qui fût entré en lice avec MM. Baltet. Il l'emportait même assez souvent sur ceux-ci pour la beauté des échantillons exposés; mais, d'un autre côté, sa collection ne comprenait guère plus de 100 variétés, et, en outre, les noms inscrits sur ses étiquettes, quoique généralement exacts, étaient pour la plupart défigurés par une orthographe des plus vicieuses. Ces deux motifs l'ont fait ranger au 2e rang par le Jury, qui lui a décerné une médaille de 1re classe.

Deux jardiniers bourgeois, MM. Donné, jardinier chez M. le duc Des Cars, et Moreau, jardinier au château de Verrières-le-Buisson, avaient présenté pour ce concours, le premier, une collection de

72 variétés de Poires, en général belles, mais assez souvent mal nommées; le second un lot de 44 variétés représentées en général par des échantillons un peu plus petits, quoique beaux, et dont les noms étaient aussi assez souvent inexacts. Le Jury a cru devoir accorder une médaille de 1re classe à M. Donné, une médaille de 2e classe à M. Moreau.

Le champ était plus restreint dans le 2e concours pour lequel il suffisait de 30 variétés de Poires; aussi sept concurrents y ont-ils pris part, cinq horticulteurs et deux amateurs.

M. Deseine, pépiniériste à Bougival, avait un lot composé d'échantillons presque tous beaux et bien nommés; il a été placé au 1er rang et a reçu une médaille de 1re classe. Après lui ont été classés *ex æquo* au 2e rang et récompensés chacun d'une médaille de 2e classe, M. Croux, pépiniériste à la vallée d'Aulnay, près Sceaux, dont les fruits étaient en général beaux, mais mal nommés dans deux ou trois cas, et M. Lioret, dont la collection était équivalente pour le choix des exemplaires, mais trop souvent entachée d'orthographes assez vicieuses pour rendre les noms presque méconnaissables. Je signalerai comme un objet remarquable dans le lot de ce dernier un bouquet de sept belles Poires Bergamotte Espéren tenant encore au court rameau fruitier qui les avait produites.

Parmi les deux amateurs qui ont pris part au même concours, M. Bertron, propriétaire à Sceaux, a seul obtenu une récompense. Sa collection, formée de 40 variétés représentées en partie par de beaux échantillons, lui a valu une médaille de 2e classe.

Le programme établissait pour les Pommes deux concours (3e et 4e) analogues à ceux qui avaient pour objet les Poires; mais ce fruit est loin d'être aussi recherché en France qu'il l'est dans d'autres parties de l'Europe, notamment en Allemagne; aussi la limite inférieure avait-elle été abaissée à 20 variétés seulement pour l'un de ces concours (le 4e), tandis qu'elle était restée indéterminée pour l'autre (le 3e). Même aucune médaille n'a été accordée au seul concurrent, M. Dermé, qui se soit présenté au 3e concours, sa collection, formée de plus de 30 variétés, en partie médiocrement représentées, ayant offert de nombreuses erreurs de détermination; d'un autre côté, sur les deux horticulteurs qui ont présenté pour le

4e concours des collections de 20 variétés, seul, M. Coulon, a obtenu une récompense, les fruits qu'il exposait étant en général beaux, mais malheureusement mal nommés dans quelques cas. Une médaille de 2e classe lui a été accordée.

Les Raisins de table étaient l'objet du 5e concours pour lequel le programme exigeait au moins 15 variétés nommées. Ce concours a été tellement brillant qu'il a déterminé le Jury à récompenser six concurrents sur les sept qui y ont pris part et à décerner à trois d'entre eux deux grandes médailles d'honneur et une médaille d'or. Un autre fait digne d'être signalé, c'est que ce concours a mis en présence les produits de la culture en serre la plus perfectionnée dont se glorifie l'horticulture anglaise avec ceux que nos viticulteurs obtiennent en plein air ou en espalier. Or, le Jury a été heureux de constater que ces derniers soutenaient sans désavantage cette redoutable comparaison.

A la tête des quatre exposants horticulteurs se plaçaient, d'un côté, M. Charmeux (Rose), l'habile viticulteur de Thomery, de l'autre, M. J. Meredith, directeur d'un vaste établissement pour la culture forcée de la Vigne à Garston, près de Liverpool, en Angleterre. La collection du premier comprenait plus de 60 variétés choisies, représentées souvent par plusieurs échantillons, et cette richesse n'était pas même ce qui la recommandait le plus, tant les Raisins qui la formaient étaient beaux, fermes, mûrs et colorés comme si le soleil du midi les avait réchauffés de ses rayons. Le lot de M. J. Meredith était beaucoup moins riche en variétés, puisqu'il n'en comprenait que 24 ; mais il offrait les plus merveilleux produits de la culture forcée de la Vigne pour laquelle les horticulteurs anglais connaissent peu de rivaux. On sait que le goût britannique, fort différent de celui qui règne parmi nous, apprécie surtout les Raisins très-développés et à gros grains ; aussi ceux qu'avait envoyés M. Meredith et qu'un emballage très-soigné avait fait arriver couverts encore de leur fleur, comme s'ils venaient d'être cueillis, avaient-ils, pour la plupart, des proportions colossales. Sans parler de son beau Muscat d'Alexandrie et de son Frankenthal, je citerai une grappe de Barbarossa et une d'Alicante noir qui avaient 0m 30 de longueur sur 0m 25 de largeur, une grappe étiquetée White Seedling de proportions à peu près égales, enfin un Cannon Ball dont les grains avaient le volume d'une Prune moyenne.

Aucune récompense ne pouvait sembler trop élevée pour les obtenteurs de si beaux produits; aussi le Jury a-t-il sans hésitation décerné, *ex æquo*, à M. Rose Charmeux, une médaille d'honneur en or de M. le Préfet de la Seine, à M. J. Meredith une médaille semblable que la Société devait à S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Deux autres collections, beaucoup moins importantes, quoique bien composées, avaient été exposées par M. Croux et par M. Constant Charmeux, cultivateur bien connu de Thomery. La première offrait une vingtaine de variétés à plusieurs échantillons généralement beaux; la seconde ne renfermait que 17 variétés presque toutes représentées par une seule grappe, mais qui dénotaient une culture irréprochable. Les mérites de l'une et l'autre se compensant, le Jury a décerné à MM. Charmeux (Constant) et Croux, *ex æquo*, une médaille de 2e classe.

Trois amateurs avaient pris part à ce brillant concours. M. Rally avait envoyé de Marseille 25 variétés de Raisins monstrueux de grosseur et venus à l'air libre, sous l'influence d'un climat chaud, grâce auquel on voit arriver à leur maturité les fruits des Vignes qui exigent la plus forte somme de chaleur. Ces grappes avaient le défaut d'être trop serrées, bien qu'elles eussent été éclaircies pendant leur développement, et d'ailleurs elles n'avaient ni la fleur ni la fraîcheur de celles de MM. Meredith et Charmeux; mais elles étaient énormes, et plusieurs d'entre elles pesaient certainement 3 ou 4 kilogrammes. Je citerai particulièrement une grappe de Barbarossa qui formait une masse compacte de grains longue de 0m,35. Tenant compte à la fois de la rare beauté de cet apport et des légers reproches qu'on pouvait lui adresser, considérant d'ailleurs qu'il eût été facile d'obtenir, à Marseille, une collection plus nombreuse, le Jury a décerné à M. Rally une médaille d'or.

M. Knight, jardinier-chef au château de Pontchartrain, avait exposé de magnifiques Raisins, dont la fraîcheur et la beauté rappelaient ceux de M. Meredith, mais qui n'atteignaient pas tout à fait le nombre de 15 variétés exigées par le programme. A ces fruits était jointe la sommité d'un Ananas élégamment panaché de rose sur les feuilles de ses nombreuses touffes terminales et sur ses œilletons, de blanc sur ses feuilles inférieures, charmante plante

qui ne peut tarder à se répandre dans les jardins à titre de variété d'agrément. Ne pouvant comprendre ce lot remarquable dans un concours dont il ne remplissait pas les conditions, ne voulant cependant pas laisser sans récompense le mérite du présentateur, le Jury a décerné à M. Knight une médaille de 1re classe pour belle culture.

Les cinq concours dont je viens de parler avaient pour objet une sorte particulière de fruits; le cadre du sixième était beaucoup plus large, puisqu'il était proposé pour la plus belle collection de fruits de saison. Huit concurrents s'y sont présentés, deux horticulteurs seulement et six amateurs. Au premier rang des premiers a été placée la magnifique collection exposée par M. Dupuy-Jamain, de Paris. Elle ne comprenait pas moins de 360 variétés représentées presque toutes par de beaux échantillons rigoureusement nommés, et parmi lesquelles, outre 200 sortes de Poires, on comptait 30 variétés de Raisins, 40 de Pommes, 13 de Pêches, 9 de Prunes, 2 de Brugnons et 1 de Nèfle. En raison de la richesse et de la beauté de cet apport considérable, le Jury a décerné à M. Dupuy-Jamain la médaille d'honneur de S. M. l'Empereur.

M. Deseine avait aussi enrichi l'Exposition d'une nombreuse série de fruits, également beaux et bien nommés, mais le nombre total de ses variétés ne dépassait pas 250, qui consistaient surtout en Poires et en Pommes, avec lesquelles se trouvaient 5 sortes de Raisins, 11 de Pêches, 8 de Prunes, 1 de Noix et quelques menus fruits, Azeroles, Groseilles, etc. Réunissant à la médaille de vermeil qu'il accordait pour ce lot, celle de 1re classe qu'il avait attribuée à M. Deseine dans le 2e concours, le Jury a donné à cet arboriculteur distingué une médaille d'or.

Parmi les concurrents amateurs, le Jury a distingué surtout M. Chardon jeune, propriétaire à Châtillon (Seine), bien connu parmi nous par ses nombreux succès antérieurs, et dont le lot, composé de 44 variétés de Poires et de 9 de Pommes, était remarquable pour la rare beauté des fruits qui le formaient. Il a décerné à cet amateur habile, qui cultive lui-même les arbres de son jardin, une médaille de vermeil. Il a classé ensuite à un rang sensiblement inférieur, en donnant à chacun d'eux une médaille de 2e classe, M. Moreau (Louis), dont l'apport consistait en Poires,

Pommes, Prunes et Pêches, et M. Louis dit Major, jardinier au château de Guérard, dont le lot a été jugé équivalent.

2° Légumes.

Les légumes formaient la matière du 7e concours pour lequel se sont présentés 5 concurrents, un horticulteur-commerçant et 4 jardiniers bourgeois rangés, selon l'usage adopté par la Société, dans la catégorie des amateurs. Les collections de légumes présentées par ces exposants étaient si riches, si variées et si belles qu'elles ont toutes valu à leurs présentateurs des récompenses graduées sans lacune. Les plus hautes de ces récompenses sont deux médailles de vermeil qui ont été accordées, l'une à M. Rémy, horticulteur à Pontoise, l'autre à M. Jamet, jardinier chez M. Farbé des Sablons, qui l'un et l'autre avaient réuni dans leurs lots les produits les plus variés de la culture potagère, en échantillons généralement beaux et bien choisis. La collection du premier garnissait tout le long couloir qui règne derrière la grande salle des séances; celle du second occupait en entier à elle seule l'un des salons de l'hôtel. Au 2e rang a été classé M. Laniel, jardinier au château d'Orly, dont l'apport, moins complet et moins varié, se recommandait surtout par la fraîcheur et la beauté des fruits légumiers ainsi que des racines qu'il renfermait et lui a valu une médaille de 1re classe. Enfin M. Chauvet, jardinier chez M. Casenave et M. Fouillot, jardinier au château de Bellevue, ont obtenu chacun une médaille de 2e classe. Parmi les produits maraîchers exposés par le premier, on remarquait surtout les salades et les racines, tandis que dans l'apport du dernier, le moins nombreux de tous, on distinguait principalement 2 Melons Prescott à fond blanc d'une grosseur peu commune.

3° Fleurs.

Dans le nombre restreint des fleurs qui constituent l'ornement essentiel des jardins à la fin du mois de septembre, les rédacteurs avaient distingué particulièrement les Glaïeuls, les Reines-Marguerites et les Dahlias. Ils en avaient fait l'objet des 8e, 9e, 10e et 11e concours.

Pour les Glaïeuls, M. Eugène Verdier, fils aîné, horticulteur à Paris, avait exposé une nombreuse et brillante collection de ces belles Iridées pour lesquelles il est devenu l'un de nos premiers spécialistes. Déjà, dans le courant de l'été, ces plantes lui avaient fourni, dans diverses séances de la Société, la matière de présentations successives qui lui avaient valu la plus haute des récompenses dont disposent les Comités, et qui avaient même soutenu un jour, sans désavantage bien marqué, la redoutable comparaison avec un magnifique apport de M. Souchet. Réunissant en un prix unique la récompense due à M. Verdier (Eugène) pour sa collection exposée et pour ses présentations successives, le Jury a décerné à cet horticulteur distingué une médaille d'or.

Quant aux Reines-Marguerites, M. Loise, horticulteur à Paris, en avait exposé une nombreuse série, en fleurs coupées, dans laquelle on pouvait louer en même temps l'ampleur des capitules et la variété des couleurs. Une médaille de 2e classe a été accordée à M. Loise pour cette collection.

C'étaient, il avait été facile de le prévoir, les Dahlias qui occupaient le premier rang dans ces concours pour les fleurs d'automne. Le programme n'en autorisait la présentation que par fleurs coupées, dans deux conditions différentes : 1° en collections sans limite supérieure déterminée, mais comprenant au moins 50 variétés nommées ; 2° en série de variétés nommées et nouvelles au nombre d'au moins 30. De là 2 concours distincts, dont l'un a déterminé la présentation de 9 lots différents, tandis que pour l'autre le prix a été disputé entre deux concurrents horticulteurs.

Que pourrai-je dire des collections qui ont été présentées à ces deux concours ? Le nombre des récompenses accordées et l'admiration sans réserve qu'exprimaient les visiteurs à la vue de ces fleurs si parfaites de forme, si riches de tons, si variées de teintes, prouvent suffisamment que la culture du Dahlia est arrivée aujourd'hui à la perfection, et que l'Exposition de cette année reflétait cette perfection de la manière la plus heureuse. Aussi, ayant à se décider d'après des inégalités de mérite à peine appréciables, le Jury a-t-il éprouvé un grand embarras. Après un examen attentif et une comparaison plusieurs fois répétée, il a décerné, dans le cas des séries les plus nombreuses : 1° pour les horticul-

une médaille de vermeil à M. Mézard, de Rueil, et deux médailles de 1re classe, *ex æquo*, à MM. Dufoy (Alph.), de Paris, et Robard, de Beauvais; 2° pour les amateurs, deux médailles de 1re classe, *ex æquo*, à MM. Deveilline et Masse, et 2 médailles de 2e classe, *ex æquo*, à MM. Chardine et Lecocq-Dumesnil. Dans le cas des collections moins nombreuses, mais composées de variétés nouvelles, il a donné une médaille de 1re classe à M. Mézard et une médaille de 2e classe à M. Dufoy (Alph.).

Ces deux concours pour les Dahlias ont offert ce double résultat digne d'être relevé, que 9 lots sur 11 ont été reconnus assez beaux pour valoir un prix à leurs présentateurs et que tous les lots d'amateurs ont été couronnés.

4° *Plantes récemment introduites ou nouvelles.*

Aucune plante n'ayant été présentée comme introduite de l'étranger en Europe, le 12e concours est resté sans résultat. Il n'en a pas été de même du 13e, pour lequel il suffisait d'une introduction dans les cultures françaises. A celui-ci 5 concurrents se sont présentés comme introducteurs, les uns de tubercules, les autres de plantes d'agrément. Les premiers étaient M. Quihou, jardinier-chef du Jardin d'acclimatation, qui exposait sous le nom de Poire de terre Cochet, un pied non fleuri d'une Composée, dont il indique les tubercules oblongs comme pouvant fournir divers produits utiles, notamment de l'alcool et de la potasse; M. Vavin, l'un des Secrétaires de la Société, qui présentait des variétés nouvelles de Pommes de terre; enfin M. Lecointe, jardinier chez M. Lucy, à Nointel, qui présentait 2 variétés de Pommes de terre introduites des Cordillères en France par M. Roehn, voyageur naturaliste. Ces produits, exigeant un examen plus approfondi que celui auquel pouvait se livrer le Jury, ont été renvoyés au Comité de Culture potagère. Les seconds étaient M. Paillet, fils, et M. Lierval, qui a déjà doté nos cultures d'un grand nombre de plantes étrangères. Les lots présentés par ces deux horticulteurs avaient assez d'importance pour que le Jury ait attribué à chacun d'eux une médaille de vermeil. Celui de M. Paillet, fils, comprenait plusieurs de ces végétaux remarquables dont le Japon a récemment enrichi les cul-

rares européennes, les uns magnifiques Conifères, telles que les *Abies firma et polita*, le *Sciadopitys verticillata*, le *Thuiopsis dolabrata*, 4 espèces de *Retinospora*, le *Libocedrus tetragona*, les autres arbustes à beau feuillage, comme des *Evonymus* panachés, les *Aucuba japonica* femelle et *viridis*, ou plantes à fleurs, telles qu'un *Lilium auratum* à 2 magnifiques fleurs en parfait état et sensiblement moins ponctuées que celles du pied que M. Malet nous avait fait admirer au mois de juillet dernier, enfin avec ces belles espèces le curieux *Berberidopsis corallina*, du Chili. — Quant à M. Lierval, il avait composé son lot de 45 plantes en grande partie introduites tout récemment en Belgique, telles que le *Phrynium majesticum*, à feuilles cuivrées en dessus avec de nombreuses lignes obliques, blanches et nettement tracées, le *Dioscorea argyræa*, dont le nom indique le principal caractère, le curieux *Achyranthes Verschaffelti*, tout rouge pourpre, les *Dieffenbachia grandis* et *Baraquiniana*, Aroïdées curieuses par leurs pétioles marbrés de blanc dans l'une, tout blancs dans l'autre, le *Calonyction sanguineum*, les autres d'origines diverses, comme l'*Eranthemum tuberculatum*, de la Nouvelle-Calédonie, le *Sonchus speciosus*, d'Australie, à forme arborescente, le *Maranta picturata*, du Rio Purus, à belles feuilles pourpres en dessous, vertes en dessus avec une zone irrégulière blanche presque marginale, etc., quelques-unes enfin venues directement des Philippines et encore sans nom, telles que deux Aroïdées (*Dieffenbachia*, *Caladium*) et un *Curcuma*.

L'introduction d'espèces étrangères exige des rapports directs avec des collecteurs, ou tout au moins avec les rares et importants établissements qui ont pour objet essentiel l'importation de végétaux exotiques; mais la production de variétés nouvelles, source féconde d'acquisitions pour nos jardins, ne repose que sur la pratique des semis, qui sont beaucoup plus à la portée de tous les amateurs d'horticulture; aussi chacune de nos Expositions est-elle une occasion précieuse dont profitent les semeurs pour produire au grand jour les résultats de leurs fructueux essais. Sous ce rapport, la dernière Exposition n'a pas été plus mal partagée que les précédentes : fruits et fleurs de semis y ont été présentés en grand nombre, à ce point que, pour ce seul concours (le 44e), on a compté 23 concurrents, dont 9 horticulteurs et

14 amateurs. Je ne pourrais sans prolonger outre mesure ce compte rendu passer en revue ces nombreuses présentations; aussi devrai-je me borner à mentionner celles dont le Jury a proclamé le mérite par les récompenses qu'il a décernées. Je n'aurai même à comprendre que les fleurs dans cette énumération rapide, l'examen des fruits ayant été confié, selon l'usage, au Comité d'Arboriculture constitué, pour cet objet, en délégation du Jury.

Les Dahlias présentés comme gains des exposants étaient nombreux et variés. L'un de nos semeurs les plus persévérants, M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte, en exposait plusieurs parmi lesquels celui qu'il avait nommé *Madame Rivière*, à grande fleur rosée, bordée sur chaque ligule d'une teinte plus vive, lui a valu une médaille de 1re classe. M. Masse, amateur à Rueil, connu pour des succès dans ce genre, montrait, entre autres, une variété nommée par lui *Monsieur Malet*, pour laquelle une médaille de 1re classe lui a été décernée. Le dernier Dahlia pour lequel une récompense ait été accordée se trouvait dans le lot envoyé de Troyes par MM. Baltet; il a valu à ces horticulteurs une médaille de 2e classe: il portait le no 330: la fleur en est parfaite de forme, rouge ponceau, à pointes blanches.

Tout le monde sait de combien de magnifiques variétés de *Phlox* M. Ad. Fontaine a enrichi les jardins dans ces dernières années; ce patient et habile semeur avait réuni les plus beaux d'entre ses derniers gains dans ce genre en un lot d'un brillant effet qui lui a fait donner une médaille de 1re classe.

Une dernière récompense du même ordre a été décernée à M. Bleu, amateur, pour les *Caladium* à feuilles panachées et maculées dont il a su obtenir par le croisement une belle et déjà nombreuse série. A côté de celles de ces plantes pour lesquelles il a été déjà récompensé par la Société, il en montrait de nouvelles nommées par lui Ed. Moreau, Docteur Boisduval, Louis Poirier, *Lamartini*, *Thibauti*, etc.

Pour compléter ce relevé des récompenses accordées aux semeurs, il me reste à mentionner: 1o deux médailles de 2e classe données à M. Pelletier, jardinier chez M. Courant, de Poissy, pour une jolie série d'Œillets de Chine, et à M. Chaté, fils, horti-

culteur, pour des plantes diverses, mais particulièrement pour un *Delphinium* d'un bon port et pour des *Pentstemon*; 2° deux médailles de bronze décernées pour des *Petunia* à M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, et à M. Cauchois.

On voit qu'un choix sévère a dû être fait parmi les nombreuses plantes de natures diverses qui avaient été présentées au concours pour les semis.

5° *Belle culture.*

Le 15e et dernier Concours ouvert par le programme était relatif aux *plantes très-remarquables pour leur culture ou leur floraison*. Les termes dans lesquels il était formulé sont tels qu'on a pu y rattacher, d'un côté, des plantes présentées isolément et parvenues à de fortes proportions, de l'autre et surtout ces grands et beaux végétaux qui, disséminés au milieu des lots de fruits ou groupés en massifs, ont puissamment contribué à l'ornement de l'Exposition. Parmi ces derniers, je mentionnerai ceux de serre chaude qui avaient été exposés par MM. Mathieu, Landry, Ch. Verdier et Mme veuve Froment, et ceux de pleine terre, au moins pendant l'été, que l'on devait à M. Loise.

M. Mathieu avait fourni en presque totalité les éléments du vaste et beau massif étagé qui formait le principal ornement de la grande salle et que surmontait un magnifique Latanier de Bourbon (*Livistona sinensis*), sorti des serres de Mme Ve Froment. Dans ce lot important figuraient des Palmiers, plusieurs *Dracæna*, les *Musa vittata* et *zebrina*, le curieux et bel *Hibiscus ferox*, l'*Hiræa argentea* plus connu sous le nom vulgaire de Liane d'argent, une nombreuse série de *Ficus*, entre autres le *F. nobilis* introduit récemment par M. Porte, à très-grandes feuilles oblongues, dont la tige s'est élevée de plus d'un mètre en quelques mois, plusieurs *Aralia*, etc. Une médaille de vermeil a été accordée à M. Mathieu pour ce bel apport.

M. Landry, jeune, a reçu la même récompense pour l'ensemble de ses belles plantes, parmi lesquelles se faisaient remarquer surtout un très-fort *Cycas revoluta* avec un *Dioon edule*, deux grands *Bonapartea gracilis*, des *Littæa*, *Dasylirion*, *Yucca*. — Enfin le

Jury a décerné également une médaille de vermeil à Mme Ve Froment, pour 4 beaux Palmiers, parmi lesquels je mentionnerai, outre le beau Latanier qui couronnait le grand massif, un *Astrocaryum Airi* en fructification, et surtout pour 5 magnifiques Ananas du plus fort développement, entre lesquels se faisait remarquer plus particulièrement un pied de la variété nommée Charlotte Rothschild, dont le fruit mesurait 0m,25 de hauteur sur environ 0m,20 de diamètre.

De belles plantes ornementales de serre chaude, consistant en Palmiers, *Dracæna*, Pandanées, etc., exposées dans la grande salle, ont valu à M. Ch. Verdier une médaille de 1re classe.

Un grand et beau massif, occupant tout le centre de la cour, avait été formé par M. Loise avec des *Canna* très-variés, entourant de grands pieds de Ricin, d'*Uhdea*, de *Nicotiana glauca*, d'*Eucalyptus Globulus*, de Maïs géant, etc., le tout embrassé à son tour par une charmante bordure de *Coleus Verschaffelti* et [illegible]. Ce bon choix de plantes ornementales a valu à M. Loise une médaille de 1re classe.

À part ces lots, auxquels l'Exposition a dû son plus saillant ornement, il ne me reste à mentionner que deux beaux *Begonia*, surtout un *B. prestoniensis*, avec un fort et charmant *Isolepis*, pour lesquels M. Vaudron a reçu une médaille de 2e classe, ainsi qu'un pied parfaitement fleuri de *Sedum fabarium*, présenté par M. Bertin, de Versailles, et une énorme Courge ou Potiron, mesurant près de 1 mètre de largeur et exposé par M. Gicquelais, pour lesquels le Jury a décerné à chacun de ces derniers exposants une médaille de bronze.

6° *Concours imprévus.*

Dans les Expositions générales, malgré l'ampleur du cadre tracé par le programme, il reste toujours des catégories de plantes pour lesquelles on n'a pu songer à ouvrir des concours spéciaux ; à plus forte raison devait-il en être de même dans une Exposition partielle à laquelle on n'avait voulu appeler qu'un nombre limité de produits des jardins. Aussi est-il survenu divers lots pour lesquels il n'existait pas de place marquée dans le programme et

qui ont été dès lors rangés dans la catégorie indéterminée des concours imprévus. 10 concurrents horticulteurs et 2 amateurs ont ainsi apporté à l'Exposition des produits qui en ont augmenté la richesse, sans qu'il existât pour eux de concours spécial. En fait de fruits et tubercules, M. Chevalier aîné, de Montreuil, a exposé 10 variétés de Pêches, toutes en beaux échantillons, avec 2 fortes branches de Pêchers encore chargées de leurs fruits, et il a obtenu, pour cet ensemble, une médaille de 1re classe; M. Ch. Leroy a envoyé d'Algérie 6 sortes de Batates et 4 variétés de Grenades, qui lui ont valu une médaille de 2e classe; M. Dagneau a présenté une collection de 70 variétés de Pommes de terre pour laquelle il a reçu également une médaille de 2e classe; enfin, M. Moreau a obtenu une médaille de bronze pour des Melons Prescott qui indiquaient une bonne culture.

Deux médailles seulement ont été décernées pour des fleurs : une de 1re classe à M. Chaté fils, qui avait exposé une belle collection de *Pelargonium zonale* et *inquinans* en 149 variétés bien fleuries, avec 6 Véroniques frutescentes; enfin, une de bronze à M. Billiard, de Fontenay-aux-Roses, à qui l'Exposition devait une série d'environ 40 plantes panachées, pour la plupart ligneuses.

J'ai parcouru, aussi rapidement qu'il m'a été possible de le faire, la longue série des produits de l'horticulture auxquels le Jury de la 4e Exposition partielle a reconnu assez de mérite pour accorder une récompense à leurs présentateurs. Je ne puis cependant terminer ce compte rendu sans y mentionner encore deux lots qui avaient été présentés hors concours ou trop tard pour être examinés par les Jurés. Le plus remarquable était un lot de Cotonniers, portant pour la plupart des capsules mûres, qui avaient été cultivés en plein champ par M. Hortolès, près de Montpellier. Cet essai suffit pour prouver que, à la rigueur, le Cotonnier pourrait être cultivé dans nos départements méditerranéens, ce dont des essais faits sous le premier empire avaient déjà démontré la possibilité. Il est bon toutefois de faire observer que cette partie de la France faisant partie de la zone sujette à d'abondantes pluies automnales, il serait essentiel, pour y obtenir une récolte de coton, d'avancer le plus possible l'époque de la maturité et, pour cela, de semer les

graines de bonne heure, sous châssis, pour repiquer ensuite le plant en plein champ au moment convenable.

Enfin, je crois ne devoir point passer sous silence un lot dont la valeur réelle n'a guère été appréciée par les visiteurs et dont l'Exposition devait l'envoi à M. Legrand, d'Yvetot. Il se composait de plus de 50 variétés de Pommes à cidre obtenues de semis par l'exposant. La fabrication du cidre a une importance assez grande dans nos départements du nord-ouest pour que les essais tentés en vue d'en améliorer la qualité ne doivent point rester inaperçus.

Telle a été, Messieurs, dans son ensemble et dans ses principaux détails, la remarquable Exposition par laquelle s'est terminée la série des 4 qui ont été tenues successivement cette année. Vous l'avez vu, elle a été assez riche pour répondre à tous les désirs, pour réaliser toutes les espérances. Elle a formé ainsi le brillant couronnement de votre œuvre de cette année. L'année 1865 amènera un retour à votre marche habituelle qui semble légitimée par de nombreux succès, que même beaucoup d'entre vous regardent comme la plus convenable pour la dignité de la Société autant que pour les intérêts de l'horticulture. Puisse leur opinion recevoir un nouvel appui de l'expérience qui a été faite à cet égard ! Puisse, en un mot, l'Exposition générale à laquelle beaucoup d'entre vous voudront sans doute concourir, ne pas nous laisser regretter ces 4 Expositions partielles qui ont soulevé tant de critiques et qui, néanmoins, il faut bien en convenir, n'ont pas laissé, en fin de compte, d'ouvrir un champ assez vaste à l'émulation de nos horticulteurs.

MÉMOIRE

(couronné par la Société)

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT ;

Par M. B. VERLOT, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(5e Suite. Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 243-256, 305-320, 375-384, 420-432, 468-480, 518-528.)

§ IX. — Des variétés par dédoublement ou par transformation de l'androcée et du gynécée en organes pétaloïdes, ou des variétés à fleurs doubles.

On sait assez ce qu'on entend par fleurs doubles pour que nous n'ayons pas besoin d'insister sur ce sujet. Cependant, au point de vue de l'horticulture, elles présentent entre elles des différences qu'il est nécessaire d'indiquer.

La duplicature peut ne porter que sur les organes protecteurs (calice et corolle) de la fleur, qui seront amplifiés et dédoublés, les étamines et le pistil restant intacts, et alors nous avons des plantes qui sont aptes à produire des graines. Il arrivera cependant le plus souvent qu'en vertu du balancement organique, celles-ci seront moins nombreuses, les plantes graineront moins.

Quand la duplicature portera sur les organes reproducteurs, selon que ceux-ci seront plus ou moins altérés, nous aurons des fleurs plus ou moins fertiles ; si la transformation pétaloïde est complète, si la fleur est *pleine* par conséquent, il est inutile de dire que la fécondité aura entièrement disparu. Selon que cette transformation sera plus ou moins incomplète, au contraire, nous aurons des fleurs plus ou moins fertiles ; ainsi le gynécée pourra rester intact, les étamines ayant disparu, et alors les graines ne pourront naître que sous l'influence d'un pollen étranger ; ou, au contraire, il pourra rester tout ou partie des étamines, le gynécée s'étant profondément modifié, et il ne restera plus, à proprement parler, qu'une fleur mâle, inapte par conséquent à se reproduire.

Ce sont là les modes les plus tranchés de duplicature. Ajoutons encore que ces modes pourront se combiner de toutes les manières possibles.

Comme exemple le plus simple de duplicature, portant seulement sur les organes protecteurs, nous citerons cette curieuse forme de *Primula elatior*, chez laquelle le calice s'est agrandi, coloré et a pris la forme d'une véritable corolle; celle-ci existe encore, de sorte qu'on dirait deux corolles emboîtées l'une dans l'autre; assez souvent même il s'en développe par dédoublement une troisième, ce qui constitue un assemblage des plus singuliers. Cette transformation se présente aussi dans le *Primula acaulis*. Le plus souvent ces plantes sont stériles, bien qu'ayant conservé des étamines et un pistil. C'est du reste l'un des rares exemples que nous connaissions de duplicature aussi simple.

Nous trouverons par contre, dans une foule de plantes doubles, des exemples bien caractérisés des autres formes. Comme fleurs parfaitement pleines nous citerons l'Anémone Sylvie, la Ronce, le Bouton d'argent, etc. Les Pivoines nous présentent, selon les variétés, des fleurs tout à fait pleines, ou ne présentant plus que des étamines sans trace d'ovaires, ou plus rarement des ovaires mal formés, il est vrai, sans étamines; en même temps nous trouvons sans modifications le calice et la corolle. Dans les *Petunia* doubles, l'ovaire ne contient plus que des ovules mal formés, et même le plus souvent remplacés par des étamines; les étamines normales se sont dédoublées et transformées presque complétement en pétales: une partie de ceux-ci portent soit des rudiments d'anthères, soit des anthères bien formées.

Il est inutile de multiplier ces exemples, dont les conséquences sont faciles à tirer pour le mode de reproduction et de multiplication de ces variations. Notons seulement encore que plus les étamines seront nombreuses, plus sera grand en général le nombre des pièces pétaloïdes qui se produiront dans la fleur.

Les fleurs des Composées qu'on désigne aussi dans le jardinage sous le nom de fleurs doubles, n'en sont pas, à proprement parler. Par exemple, dans une fleur simple de Paquerette, on observe, en outre d'un grand nombre de demi-fleurons placés à la circonférence, qui sont autant de fleurs distinctes, de nombreux fleurons qui sont aussi autant de petites fleurs parfaitement conformées et possédant chacune les organes nécessaires à la reproduction. Nous avons donc, dans ces fleurs, un assemblage de petites fleurettes qui

se présentent ordinairement sous deux formes : celles qui tapissent le receptacle sont de forme tuyautée, et celles qui les entourent de forme ligulée. Or, les fleurs doubles des Composées ne proviennent que de l'allongement des fleurs tuyautées, comme on l'observe dans quelques variétés de Reines-Marguerites et de la Pâquerette en particulier ; ou bien de la transformation de ces fleurs tuyautées en fleurs ligulées, comme on l'observe dans d'autres variétés de Reines-Marguerites, le Dahlia, le Zinnia double, etc. La section des Chicoracées, dont toutes les fleurs sont ligulées, sont par cela même inaptes à cette sorte de duplicature que nous pourrions, pour être plus exact, ne considérer que comme une variété grandiflore.

Les duplicatures sont fréquentes chez les végétaux cultivés. Les plantes spontanées en offrent plusieurs exemples; ainsi nous citerons les *Rubus fruticosus*, *Ranunculus acris*, *bulbosus*, *repens*, *Cardamine pratensis*, *Lychnis dioica*, *Flos-Cuculi*, *sylvestris*, etc. Quant à leur mode de production, comme pour la plupart des autres variations, en dehors des conditions générales que nous avons précédemment indiquées comme amenant l'ébranlement de la stabilité chez les plantes, la cause première nous échappe. Un sol riche, une culture amenant une végétation luxuriante, sont celles sous l'influence desquelles nous voyons se produire généralement les duplicatures dans nos jardins.

Mais nous pouvons répéter avec De Candolle, « Que si nous ignorons le plus souvent ce qui détermine les fleurs à devenir doubles, nous savons que, si nous récoltons des graines sur un individu à fleurs semi-doubles, les pieds qui en résultent ont plus de tendance à doubler que si on les avait prises sur des fleurs simples (1). » Si nous rappelons cette phrase du grand botaniste, c'est qu'elle est une nouvelle confirmation de la règle que nous avons posée précédemment, que pour créer et ensuite pour fixer, dans une plante dont la stabilité est ébranlée, la règle générale est que les graines doivent être recueillies sur les individus qui se rapprochent le plus du type qu'on s'est formé. Si donc une variation de duplicature, même minime, apparaît chez une plante annuelle, ce ne

(1) *Phys. vég.*, II, p. 692.

sera qu'en récoltant les graines sur les individus qui présenteront au plus haut dégré ce phénomène qu'on parviendra à la fixer d'abord, et ensuite à l'augmenter. Qu'elle se manifeste chez une plante vivace ou une plante annuelle, comme nous savons qu'un terrain nutritif, riche en humus pousse à la duplicature, nous aurons soin de tenir notre plante dans les conditions les plus favorables à la faire végéter vigoureusement. Par ce moyen nous aurons plus de chances que nos graines produisent et augmentent le caractère que nous désirons.

Comme on vient de le voir, la duplicature peut se présenter chez tous les végétaux, soit annuels, soit bisannuels, vivaces ou ligneux, et chez tous, quand ils sont fertiles, on peut arriver à faire que ce caractère se reproduise identiquement par le semis. Nous en avons des exemples dans les espèces suivantes.

1. *Annuels et bisannuels.*

Impatiens Balsamina.	*Dianthus sinensis.*
Convolvulus tricolor.	*Papaver somniferum.*
Campanula Medium.	— *Rhœas.*
Clarkia elegans.	*Delphinium Ajacis.*
— *pulchella.*	— *ornatum.*
Callistephus sinensis.	*Althœa rosea, etc.*

Dans quelques cas de fleurs pleines ou à organes reproducteurs incomplets (par transformation pétaloïde ou par atrophie), il ne restera pour conserver la variation que la voie du bouturage ; c'est ce qui arrive pour la variété double du *Chrysanthemum coronarium*, des *Petunia, etc.*

2. *Vivaces.*

Les exemples pourraient être nombreux, si ces plantes se multipliaient plus généralement de semis. Nous n'en connaissons qu'un ; c'est celui du *Platycodon autumnale*, qui se reproduit bien franchement. Pour le plus grand nombre, les semis de plantes doubles donnent des proportions variées de plantes à fleurs simples, demi-doubles et doubles. Ex. : *Pyrethrum roseum, Dahlia, Chrysanthemum indicum*, etc.

3. — *Arbres et arbustes.*

Nous croyons qu'on peut arriver à faire que les variétés frutescentes à fleurs doubles se reproduisent exactement par le semis. Si la plupart ne possèdent pas cette faculté, c'est que la facilité qu'on a de les multiplier autrement et la durée de ces plantes ont empêché qu'on ne s'en occupât. Dans notre conviction profonde, les variétés arborescentes à fleurs doubles ne doivent pas être plus difficiles à fixer que celles des espèces annuelles; seulement leur fixation nécessiterait de longues années d'expérimentation. Parmi les faits qui justifient cette manière de voir, citons les suivants : M. Camuzet fit plusieurs fois des semis de Pêcher à fleurs doubles et obtint toujours des individus identiques à la plante qui avait produit les graines (1). M. Jacques a confirmé ce résultat; il sema, en mars 1846, 12 noyaux de Pêcher à fleurs doubles. Sur ce nombre 5 seulement germèrent en mai, et le 5 avril 1849, les quatre individus qui fleurirent étaient à fleurs doubles (2).

En semant la graine du *Malus spectabilis flore duplici*, M. Camuzet obtint également le même résultat (3). Il n'en fut pas de même d'un semis de *Prunus spinosa*, qui ne reproduisit que du Prunellier ordinaire. Mais il est probable qu'en répétant et en variant les semis de cette variété, en prenant par exemple les graines sur des individus cultivés dans d'autres conditions, on serait arrivé à un résultat meilleur.

Jusqu'ici nous avons vu la duplicature se présenter d'abord chez un individu unique, et cet individu devenir la souche d'une race constamment et régulièrement double. Nous avons vu aussi que la conservation et la multiplication des plantes à fleurs pleines n'étaient possibles que par la division mécanique des individus. Cependant il est une plante qui présente une dérogation très-remarquable à ces deux lois : nous voulons parler de la Quarantaine. Chez celle-ci, en effet, les plantes à fleurs doubles ne peuvent servir de porte-graines, car elles ne présentent plus d'organes

(1) *Ann. Soc. d'Hort. de Paris*, 1848, p. 193.
(2) *Ann. Soc. d'Hort. de Paris*, 1849, p. 183.
(3) *Ann. Soc. d'Hort. de Paris*, 1848, p. 193.

reproducteurs valides. Il semblerait qu'on ne devrait et qu'on ne pourrait les multiplier que mécaniquement. Il n'en est rien cependant, comme on le sait : on a tourné la difficulté en ne poussant pas la sélection à l'extrême, et en se contentant de chercher à produire dans les semis la plus forte proportion possible de plantes à fleurs doubles, mais toujours accompagnées de plantes simples. Celles-ci, quoique ne présentant aucune trace de duplicature et ne différant en rien par l'apparence extérieure d'une Quarantaine qui ne donnera naissance qu'à des individus simples, sont cependant profondément modifiées dans leur idiosyncrasie, car elles donneront naissance, si la sélection et la culture ont été convenables, à une proportion très-notable de plantes doubles. Ce fait entraîne naturellement cette question : comment arrive-t-on à obtenir ce résultat ? Plusieurs moyens ont été indiqués, mais que nous ne pouvons pas reproduire ne les ayant pas expérimentés, Le docteur Messer de Cabo, dans un petit ouvrage publié à Neustadt, en 1828, sous le titre : *Art d'obtenir des Giroflées doubles*, donne comme conséquence de nombreuses expériences, « qu'en supprimant les anthères des fleurs avant qu'elles aient répandu leur pollen, les graines provenant de ces fleurs produisent des fleurs doubles avec une extrême facilité. C'est sur le *Cheiranthus annuus* (Giroflée quarantaine) qu'il avait expérimenté : sur 100 plantes il en obtenait toujours de 60 à 70 à fleurs pleines, tandis qu'en ne supprimant pas les anthères des porte-graines, il n'en n'obtenait que 20 à 30 0/0. Si les étamines, ajoute-t-il, sont encore trop jeunes lorsqu'on leur fait subir la castration, l'ovaire avorte ; si elles ne la subissent que lorsqu'elles sont mieux formées, mais toujours avant qu'elles aient répandu leur pollen, l'ovaire se développe, devient fruit ; mais au lieu de contenir de 40 à 50 graines, il n'en contient que 5 ou 6, toujours plus courtes et autrement configurées (1) ».

Si le fait est exact, nous pourrons en conclure que l'opération indiquée plus haut agit surtout en diminuant le nombre des graines et en concentrant dans celles qui restent l'exubérance de santé de laquelle doit résulter la duplicature.

(La suite au prochain cahier.)

(1) *Ann. de l'Inst. roy. hort. de Fromont*, 1832.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1864.

Présidence de **M. Pépin.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Ganser, rue Basfroi, 14, à Paris, un tubercule de *Pomme de terre* jaune, dont la forme est très-irrégulière, et dont le poids s'élève à 1 kil. 500.

2° Par M. Fontaine (Ad.), jardinier chez Mme la maréchale Gouvion-Saint-Cyr, 4 *Choux-fleurs* demi-durs de très-fortes dimensions.

3° Par M. Bossin, propriétaire à Hannencourt, près Meulan (Seine-et-Oise), 3 *Navets* fusiformes appartenant à une variété qui reçoit vulgairement, dans cette localité, le nom de *Grosse graine*. Dans une note jointe à ces objets, M. Bossin dit que les racines de ce Navet sont fort bonnes à manger et néanmoins avantageuses pour la grande culture, à cause des fortes proportions auxquelles on les voit parvenir, ainsi que de la rusticité de la plante qui les produit. Les trois échantillons déposés sur le bureau pèsent : le premier, 2 kilog. 400, le second, 1 kilog. 700, le troisième, 1 kilog. 600. C'est une variété très-précoce et qui ne redoute pas la sécheresse.

4° Par M. Thibaut-Prudent, grainier-horticulteur, rue de la Ferronnerie, 14, à Paris, des pieds de la *Chicorée* sauvage améliorée et très-frisée qu'il a déjà fait connaître, en diverses occasions, à la Société, et au sujet de laquelle un Rapport a été fait dernièrement par M. Louesse, au nom d'une Commission spéciale.

A ce propos, M. Thibaut-Prudent écrit pour réclamer contre l'assertion émise par M. Louesse, dans son Rapport, que cette Chicorée sauvage frisée a été obtenue d'abord par M. Jacquin.

M. Thibaut-Prudent affirme que c'est bien lui qui a obtenu cette variété, et que celle que l'on doit à M. Jacquin est la Chicorée dite à feuilles rondes.

M. Andry dit se rappeler parfaitement que, à la date de 17 ou 18 années, M. Jacquin présenta aux deux Sociétés d'Horticulture existant alors à Paris de la Chicorée frisée semblable à celle dont il est question en ce moment.

M. Louesse rappelle qu'un Rapport fut fait, à cette époque, à la Société royale d'Horticulture de Paris, par M. Rousselon, au sujet de 8 sortes de Chicorées que M. Jacquin avait obtenues de la Chicorée sauvage. L'une de ces variétés était frisée et parfaitement semblable à celle que présente M. Thibaut-Prudent.

M. Forest confirme ce fait, et ajoute que M. Thibaut-Prudent peut avoir vu naître dans ses cultures une Chicorée sauvage frisée, sans savoir que M. Jacquin en eût eu une semblable, et même plus finement frisée, plusieurs années auparavant.

5° Par M. Vavin, une Pastèque issue de graines que la Société avait reçues de Russie.

L'examen de ce fruit par le Comité l'ayant fait reconnaître comme au-dessous du médiocre, M. Vavin fait observer que toutes les graines que la Société a reçues de Russie, dans ces dernières années, n'ont donné que des produits sans valeur, ou du moins fort inférieurs aux analogues que nous récoltons dans nos jardins.

6° Par M. Fauvelle, jardinier chez M. L. Leblond, à Saint-Brice (Seine-et-Oise), des *Poires* et *Pommes* de 13 variétés différentes. Parmi ces beaux fruits, on remarque particulièrement 8 Poires Beurré d'Aremberg tenant encore à la lambourde qui les a produites.

7° Par M. Houdin (Modeste), de Châteaudun (Eure-et-Loir), 5 *Poires* Louise Bonne.

8° Par MM. Hardy, fils, Béreau, Teston, Pigeaux, des Poires et Pommes dont ils désirent apprendre le nom qui leur est inconnu, et dont plusieurs sont nommées par le Comité d'Arboriculture.

9° Par M. Bossin, nommé plus haut, des *Prunes* violettes, ovoïdes, tardives, et restant attachées à l'arbre jusqu'à la Saint-Martin, que le présentateur dit être fort bonnes préparées en pruneaux ou en marmelade. L'arbre qui les a données est très-productif. — Le

Comité d'Arboriculture reconnaît dans ces fruits une petite Quetsche qui paraît être celle d'Allemagne.

10° Par M. Thibaut-Prudent, nommé plus haut, 3 variétés de Muflier (*Antirrhinum majus* L.), à fleurs doubles.

11. Par M. Guimard, de Saint-Cloud, un *Pelargonium zonale* obtenu par lui de semis, auquel il donne le nom de *Mathilde Piot*.

12° Par M. Landry (Joseph), horticulteur à Passy-Paris, un beau pied d'*Aralia Sieboldi* en fleur.

13° Par M. Ganser, déja nommé, deux *Ratissoires à sarcler*, d'un modèle imaginé par lui.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Bazin, jardinier chez M. le marquis de Clugny, à Liancourt (Oise), rapporte qu'ayant fait, vers la fin de mai dernier, une couche sourde avec du fumier frais de lapin recouvert d'une couche de feuilles à moitié pourries, il en voit sortir sans interruption, depuis environ deux mois, d'excellents Champignons de couche qui atteignent jusqu'à 0m10 de diamètre, et qui pèsent jusqu'à 200 grammes.

2° Une lettre dans laquelle M. Béreau, jardinier chez M. le marquis de Nicolaï, à Montfort-le-Rotrou (Sarthe), communique les détails de la découverte faite par lui d'un Pommier dont il présente aujourd'hui le fruit. Cet arbre lui est venu d'un de ses anciens garçons-jardiniers, qui l'a trouvé dans une haie du département des Côtes-du-Nord. Le pied-mère paraît être âgé de 70 à 80 ans.

3° L'annonce des cours *gratuits* de taille des arbres que M. Forest va ouvrir prochainement, les 1er et 3e dimanches de chaque mois, ainsi que les lundis et mercredis de chaque semaine.

4° Le prospectus d'une publication mensuelle intitulée : *le Verger*, journal d'Arboriculture et de Pomologie, dont M. Mas, Président de la Société d'Horticulture de l'Ain, va entreprendre et diriger la publication, en l'accompagnant de figures coloriées. Ce journal donnera successivement la description de 2,000 variétés de fruits de toute nature et de toute origine. Il exposera les observations que M. Mas a faites, depuis 20 années, dans la vaste école d'arbres fruitiers qu'il a créée sur sa propriété.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à ce sujet à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Fontaine (Adol.), pour ses Choux-fleurs qui sont d'une beauté peu commune, et de remercier les autres présentateurs d'objets de sa compétence. Il confie à M. Laizier l'examen des pieds de Chicorée sauvage frisée que présente aujourd'hui M. Thibaut-Prudent. Il déclare que la Pomme de terre nouvelle envoyée par M. Rousseau, de Reau par Lieusaint (Seine-et-Oise), à la dernière séance, a été reconnue excellente par la Commission de dégustation, et que le Navet présenté aujourd'hui par M. Bossin n'offre les caractères d'aucune variété connue ni même nettement déterminée; le Comité est porté à le regarder comme un métis du Navet rond de Croissy et du Navet de Norfolk. La Commission de dégustation a été chargée d'en apprécier le mérite comme aliment.

2° Le Comité d'Arboriculture demande qu'une prime de 2e classe soit accordée à M. Fauvelle pour ses fruits qui sont très-beaux, et que les autres présentateurs de fruits reçoivent les remercîments de la Société. Son avis sur la Poire présentée par M. Houdin (Modeste) est que ce fruit a la chair blanchâtre, fine, fondante, juteuse, sucrée et qu'elle rappelle, au total, l'ancienne Louise Bonne ou Saint-Germain blanc, variété très-répandue autrefois et délaissée aujourd'hui.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis que deux primes de 3e classe doivent être accordées, l'une à M. Thibaut-Prudent dont les Mufliers doubles sont curieux bien que les fleurs de ces plantes aient en réalité plus de bizarrerie que d'élégance, l'autre à M. Landry (Joseph), pour son bel *Aralia Sieboldi* fleuri. Il remercie M. Guimard pour la présentation de son *Pelargonium zonale* qu'il désire revoir au printemps prochain.

4° Le Comité des Arts et Industries horticoles annonce avoir chargé MM. Millet et Collard de mettre à l'essai la Ratissoire à sarcler de M. Ganser.

M. le docteur Boisduval communique de vive voix des détails relatifs à divers insectes qui ont été apportés à la séance par différents Membres. 1° M. Bossin a rapporté de sa propriété des sortes

de vers grisâtres et cylindriques qui vivent dans l'intérieur du sol et qu'il était porté à regarder comme de jeunes Vers blancs. M. Boisduval a reconnu dans ces insectes la chenille de l'*Agrotis Exclamationis*, espèce fort connue et malheureusement très-répandue qui, pendant sa vie souterraine, fait de tels dégâts dans les cultures que déjà Linné la qualifiait de peste des jardins, *hortorum pestis*. Une autre espèce du même genre, l'*Agrotis segetum*, se trouve aussi très-fréquemment dans les terres cultivées et y fait souvent de grands ravages. — Un autre Membre a déposé sur le bureau des larves blanches qui, dans son jardin, se sont considérablement multipliées au milieu de la terre des pots et qui ressemblent beaucoup à des Vers blancs. M. Boisduval a reconnu, en effet, que ce sont des larves de la *Cetonia stictica,* insecte lamellicorne comme les Hannetons, qu'on trouve fréquemment sur les fleurs, notamment au bois de Boulogne, et qui passe en terre, souvent dans les pots à fleurs, la portion de son existence antérieure à l'état parfait. — Enfin M. Boisduval dit que, cette année, les plantes des serres sont attaquées par plusieurs insectes différents qui parfois se multiplient au point de devenir très-nuisibles. Les Kermès envahissent les Palmiers et autres grands végétaux; le *Thrips fasciata* ronge l'épiderme des *Dracæna* par bandes plus ou moins longues; un Puceron qui ressemble au lanigère par le duvet blanc dont il s'enveloppe, mais qui vit en général isolé et qui marche à la surface des plantes tout couvert de son duvet, se montre souvent en grand nom bresur les feuilles de différents végétaux. — Pour les *Thrips* et Pucerons, des fumigations opérées avec du tabac produisent généralement de bons effets; quant aux autres, il est au moins difficile de les détruire. M. Boisduval exprime l'intention de s'occuper sérieusement de ce sujet.

M. Duchartre demande et obtient la parole pour porter à la connaissance de la Compagnie un fait remarquable de développement que rapporte l'un des derniers numéros (17 septembre 1864) du *Wochenschrift* de M. K. Koch. Ce fait s'est montré sur le *Lilium auratum* Lindl, magnifique plante importée du Japon à la date de deux années, dont la fleur dépasse en ampleur et même en beauté celle des autres espèces de Lis qui étaient connues jusqu'à ce jour. Les floraisons encore peu nombreuses de cette plante qui avaient

été observées, depuis deux années, en Europe, n'avaient montré généralement qu'une ou deux fleurs sur chaque tige; or, au mois de septembre dernier, M. L. Mathieu, horticulteur bien connu de Berlin, a vu la même tige de *Lilium auratum* produire 18 fleurs, dont 8 étaient épanouies à la fois, au moment où M. K. Koch écrivait son article. Il est facile de se faire une idée de l'effet merveilleux que devait produire cette remarquable floraison.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur la culture des Navets fusiformes, dits vulgairement Grosse graine; par M. Bossin.

2° La Pêche de Bonlez, note rédigée au nom du Comité d'Arboriculture par M. Buchetet.

3° Coup d'œil sur le jardin de Mme Léon, à Bayonne, et sur l'Exposition d'Horticulture qui a eu lieu cette année dans la même ville; par M. E. Teston.

Avis est donné à la Société des décès de MM. Charpentier (J.-F.), Margantin, Handos et Havé;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1864.

Présidence de **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Vavin (Eugène), propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), un tubercule d'*Igname de Chine* (*Dioscorea Batatas* Dcne), de la récolte de 1863, et qui est dès lors conservé depuis plus d'une année entière; en outre, des tubercules de 7 variétés de *Pomme de terre* reçues par lui directement d'Amérique.

2° Par MM. Fontaine et Duflot, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris : 1° une *Poire* Belle Angevine, du poids de 875 grammes, récoltée par M. l'abbé Lioust, curé de Landelle, près Vire (Calvados); 2° deux *Poires* de Curé, venues sur un arbre en plein vent chez M. Cochard, curé de Gargenville, par Meulan Seine-et-Oise), dont le poids est de 340 grammes pour l'une, de 330 grammes pour l'autre; 3° deux *Poires* dissemblables récoltées

sur deux arbres qui ont été vendus à deux personnes différentes par deux pépiniéristes également honorables, sous le même nom de Beurré Clairgeau.

3 Par M. Bouchard-Huzard, deux Pommes connues en Normandie sous le nom de Pomme Grelot, parce que les pepins de ce fruit, à la maturité, s'agitent dans les loges, lorsqu'on le secoue, de manière à produire un bruit appréciable. Cette Pomme est grosse, oblongue, presque cylindrique, lavée et abondamment maculée de rouge. — M. Bouchard-Huzard met sous les yeux de la Compagnie des échantillons de ce fruit afin de montrer qu'il est identique à celui que M. le Dr Pigeaux avait présenté, à la dernière séance, pour en connaître le nom.

Un Membre dit que cette Pomme est désignée dans certaines localités sous le nom de Pomme Courge, et que l'arbre qui la produit se fait remarquer par ses branches pleureuses.

M. Bossin fait observer que la Pomme Grelot est une Pomme à couteau de fort médiocre qualité, et qu'on la cultive, à Limours, principalement comme Pomme à cidre.

4° Par M. Lepère, de Montreuil, des *Pêches* de Bonneuil, variété remarquable par la tardiveté de sa maturation, mais de fort mauvaise qualité. On peut, dit M. Lepère, en avoir jusqu'à Noël; mais, vers cette époque très-avancée de l'année, elle n'est vraiment pas mangeable. Le présentateur dit qu'il met ce fruit sous les yeux de la Société afin de répondre, par le fait même à certain article d'une publication horticole dans lequel on faisait l'éloge de cette sorte de Pêche. Il ajoute qu'il est parfaitement certain de l'authenticité des fruits qu'il présente, puisqu'ils ont été récoltés sur un arbre qui lui a été donné par l'obtenteur même de la variété dont il s'agit.

5° Par M. Grégoire, de Jodoigne (Belgique), et par l'intermédiaire de M. Lepère, un panier contenant 25 variétés de Poires qui proviennent de semis faits par cet arboriculteur distingué.

6° Par M. Defranoux, Président de la Société d'Horticulture d'Épinal (Vosges), 19 variétés de *Poires* dont la Société d'Horticulture d'Épinal ignore les noms qu'elle désirerait apprendre.

7° Par M. Laplanche, jeune, jardinier-chef à l'Hospice des Enfants assistés, rue d'Enfer, 100, un bouquet de *Chrysanthèmes* variés.

8° Par M. Bossin, propriétaire à Hannencourt (Seine-et-Oise), une terrine renfermant un assez grand nombre de jeunes *Lis blancs* (*Lilium candidum* LIN.), obtenus par lui de semis. — Dans une note, dont il est donné lecture, M. Bossin, après avoir rappelé que le Lis blanc, abandonné à lui-même, ne développe presque jamais de capsules, rapporte les circonstances remarquables dans lesquelles s'est opérée la germination des graines de cette plante : les unes ont levé au printemps qui a suivi le semis, tandis que les autres ne l'ont fait que beaucoup plus tard.

9° M. Bossin présente encore un flacon d'eau ou *lait de fleurs de Lis blanc.*

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. C. Bernardin, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Coulommiers (Seine-et-Oise), prie M. le Président de remettre, en séance, à M. Loise, fils, une médaille d'or qui lui a été décernée à la dernière Exposition tenue par cette Société pour un magnifique lot de Glaïeuls et de Dahlias.

M. le Président, se rendant à cette invitation, remet à M. Loise, fils, la médaille d'or dont cet horticulteur habile a été reconnu digne, et la Compagnie applaudit à ce nouveau succès de l'un de ses Membres.

2° Une lettre dans lequelle M. Granval, jardinier chez M. Francillon, à Puteaux (Seine-et-Oise), rapporte qu'un de ses amis a réussi à détruire le Puceron lanigère en lavant des Pommiers attaqués par cet insecte avec une éponge imbibée de lie de vin.

3° Une lettre par laquelle M. Forest demande à être inscrit sur la liste des Membres honoraires de la Société impériale et centrale d'Horticulture, attendu qu'il y a plus de 25 ans qu'il appartient aux Sociétés parisiennes d'Horticulture.

M. le Secrétaire-général s'étant assuré qu'en effet l'admission de M. Forest comme Membre titulaire de la Société royale d'Horticulture remonte à plus de 25 ans, M. le Président proclame cet arboriculteur distingué Membre honoraire de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

4° Une lettre dans laquelle M. Ch. Baltet, de Troyes, annonce qu'une Exposition internationale d'Horticulture doit avoir lieu, à

Amsterdam, au printemps de 1865, à l'imitation de celle qui a eu lieu, en 1864, avec un immense succès, à Bruxelles. Il exprime le vœu que la France ne reste pas en arrière de ses voisins, sous ce rapport.

M. le Secrétaire-général dit qu'il devait annoncer à la Société l'Exposition universelle d'Amsterdam, pour laquelle vient d'être publié un programme qui ouvre 175 concours différents, et il ajoute que le Conseil d'Administration avait prévenu le désir exprimé par M. Ch. Baltet en décidant, aujourd'hui même, qu'une Exposition universelle d'Horticulture aurait lieu, à Paris, en 1867, en même temps que l'Exposition internationale de l'industrie.

Il annonce ensuite que la Société vient de perdre trois de ses Membres titulaires, MM. le prince Basile Dolgorouki, le général de Courtigis et Richard (Louis).

Enfin il invite les Membres qui désirent faire partie de l'un des quatre premiers Comités à se faire inscrire à l'Agence de la Société, avant le 31 décembre prochain, terme de rigueur fixé par l'art. 34 du règlement.

Les Comités, après avoir examiné les objets deposés sur le bureau, soumettent à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère demande que des remercîments soient adressés à M. Vavin (Eug.) pour la présentation de son Igname et de ses Pommes de terre, dont l'essai a été confié à la Commission de dégustation.

2° Le Comité d'Arboriculture propose de remercier, au nom de la Société, les présentateurs de fruits. Il annonce que les Poires envoyées par MM. Grégoire et Defranoux seront examinées à mesure qu'elles arriveront à la maturité, et que, dès aujourd'hui, parmi celles du premier, il a pu distinguer celle qui est nommée *Souvenir de la Reine des Belges* comme ayant la chair mi-fondante, un peu grosse, mais très-juteuse, sucrée et agréablement acidulée. Ce fruit est d'une bonne grosseur moyenne, irrégulièrement pyramidal, à peau jaune marbrée de vert, en partie couverte d'un ton roux sur le côté frappé par le soleil.

3° Le Comité de Floriculture est également d'avis que des remercîments doivent être adressés à MM. Bossin et Laplanche pour leurs présentations.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Expériences sur le bouturage des yeux de la Vigne ; par M. VUITRY.

Après la lecture de ce travail intéressant, s'engage une conversation sur le procédé de multiplication de la Vigne qui en a fourni le sujet.

M. Joigneaux rapporte que, dès 1846, M. Vergnette de Lamotte lui disait avoir observé que, des sarments de Vigne ayant été hachés par lui, beaucoup d'entre les yeux ou bourgeons qui avaient été isolés ainsi avec un fort petit morceau de sarment, s'étant trouvés en contact avec le sol, s'y enracinèrent et donnèrent autant de nouveaux pieds. On sait donc depuis longtemps que la Vigne peut être multipliée au moyen de petits morceaux de sarments portant chacun un œil ou bourgeon ; mais M. Joigneaux ne pense pas que la grande culture puisse tirer un parti décidément avantageux de ce genre de multiplication qui rentre essentiellement dans le domaine de l'horticulture.

M. Lucy dit que, l'an dernier, à Marseille, M. Rally fit planter 1800 yeux ou bourgeons de Vigne, portés chacun sur un fragment de sarment, dans autant de petits pots qui furent placés sur couche et sous châssis. Les morceaux de sarment ainsi bouturés n'avaient que 0m01 de longueur et avaient été coupés obliquement. Sur 1800 il en manqua seulement une dizaine à la reprise.

M. Bossin a vu, à l'Exposition de Vichy, des Vignes obtenues de cette manière par M. Kander, jardinier chez M. le duc de Morny, et dont certaines avaient acquis, en peu de mois, un mètre de hauteur.

M. Rivière fait observer que la multiplication de la Vigne par bouturage d'un morceau de bois portant un œil ou bourgeon est la seule qui soit usitée en Angleterre depuis fort longtemps. Lui-même a vu de ces sortes de boutures, faites à partir du mois de janvier, qui avaient donné un jet d'un mètre, à l'automne suivant. M. Jamin (J.-L.) et plusieurs autres pépiniéristes de Paris ne multiplient pas autrement les variétés de Vignes encore rares.

M. Pigeaux dit que les différences qui existent entre les résultats obtenus par les diverses personnes qui ont voulu faire l'essai du procédé de multiplication de la Vigne par bouturage d'yeux ou

bourgeons, connu aujourd'hi sous le nom de procédé Hudelot, s'expliquent parce que plusieurs d'entre elles n'ont pas pris toutes les précautions indiquées. Ces précautions consistent à stratifier les petits morceaux de sarments portant chacun un œil ou bourgeon, dans du sable frais, dès le mois de novembre; le tout est mis alors dans une cave qui remplace économiquement une serre. On plante, au printemps suivant, en pleine terre, en ajoutant un peu de terreau humide. Si l'on plante sur une pente, on doit diriger les sillons dans un sens perpendiculaire à la direction de la pente, afin d'y retenir l'eau des pluies qui est nécessaire pour la reprise.

M. Forest rappelle que, dès l'année 1812, à la pépinière du Roule, on multipliait les Vignes par ce qu'on nomme fréquemment aujourd'hui semis d'yeux ou bourgeons.

M. Maréchal dit qu'il n'est pas nécessaire d'opérer sur couche pour obtenir la reprise des petits fragments de bois de Vigne portant un bourgeon. Ainsi M. Rabourdin a planté de ces fragments dans une terrine qu'il s'est borné à couvrir d'une cloche. Le succès de l'opération a été complet, et il a obtenu en peu de temps de beaux pieds de Vigne.

2° Note sur un semis de Lis blanc (*Lilium candidum* Lin.); par M. Bossin.

3° Rapport sur la culture forcée du Pêcher chez M. Crémont; M. A. Rivière, rapporteur.

Les conclusions de ce rapport tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

Après la lecture de ce rapport, M. Forest dit que M. Crémont a trouvé dans le marc de raisin une matière excellente pour la formation des couches chaudes, à cause surtout du long espace de temps pendant lequel la fermentation se continue au milieu de sa masse, espace qui est ordinairement de 18 mois.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 3 heures et un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1864.

MM.

1. ANTIN (Félix-Joseph), jardinier au château de Fay, par Andrésy (Seine-et-Oise); présenté par MM Otto aîné et Martin.
2. VIGUÈS (Baptiste), rue du Faubourg-Saint-Antoine, 59, à Paris; par MM. Andry et Duplay.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE NOVEMBRE 1864.

Agriculteur praticien (nos 19, 20 et 21 de 1864). Paris; in-8°.

Ami des Champs (novembre 1864). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15 et 30 octobre 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mai et juin 1864). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Bergerac (no 5, 1863). Bergerac: in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur GAETAN CANTONI; 25 octobre et 10 novembre 1864). Milan; in-8°.

Apiculteur (novembre 1864). Paris; in-8°.

Belgique horticole (août et septembre 1864). Gand; in-8°.

Bon cultivateur (octobre 1864). Nancy; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (août et septembre 1864). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 4 de 1864, et *Revue bibliographique* C). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (août 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (juillet et août 1864). Mende; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de Doulevent (n° 1, 1864). Wassy; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (n° 8, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Chalon-sur-Saône (novembre 1864). Chalon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (3e trimestre, 1864). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture d'Anvers (*Compte rendu de l'Exposition d'été de 1864*). Anvers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (3e trimestre, 1864). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (mai et juin 1864). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise) (octobre 1864). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (octobre 1864). Paris, in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (septembre 1864). Paris; in-8°.

Comice agricole de Douai (n° 12, 1864). Douai; in-8°.

Comice agricole de Toulon (2e et 3e trimestres, 1864). Toulon; in-8°.

Courrier des familles (1er et 10 novembre 1864). Feuille in-4°.

En plein vent, disposez vos plantations de manière que la terre puisse être renouvelée souvent à peu de frais; par M. CHAPPELLIER. Broch. in-8° de 15 pages avec figures. Paris; 1864.

Gazette des Campagnes (29 octobre; 5, 12 et 19 novembre 1864); feuille in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. ED. OTTO; 10e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (novembre 1864). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins*; *Journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; 2e décade, 1re année, juillet et août 1864). Milan; in-8°.

Illustration horticole (octobre 1864). Gand; in-8°.

Institut (26 octobre; 2, 9 et 16 novembre 1864). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (octobre 1864). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (nos 8 et 9 de 1864). Bourg; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (2e et 3e trimestres de 1864). Metz; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 1, 2, 3 et 4 de 1864). Versailles; in-8°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (septembre et octobre 1864). Bruxelles; in-4°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. GEORGE W. JOHNSON et ROBERT HOGG; 25 octobre, 1, 8, 15 et 25 novembre 1864). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (16 octobre et 1er novembre 1864). Paris; in-4°.

Revue du Monde colonial (octobre 1864). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 15 novembre 1864). Marseille; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (octobre 1864). Marseille; in-8°.

Science pour tous (20, 27 octobre; 3 et 10 novembre 1864). Paris; feuille in-4°.

Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (nos 5 et 6 de 1864). Chartres; in-8°.

Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (*Exposition de 1864*). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Société libre des Beaux-Arts (septembre et octobre 1864). Paris; in-8°.

Société d'Horticulture de Saint-Lô (*Concours de* 1864). Saint-Lô; in-8°.

Sud-Est (septembre 1864). Grenoble; in-8°.

Sur la Viticulture du nord-est de la France. Rapport à S. Exc. M. A. Béhic, par M. le Dr JULES GUYOT. Paris; in-4°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. ROBERT HOGG; novembre 1864). Londres; in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei-und Planzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur CH. KOCH, nos 42-46 de 1864). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; novembre 1864). Munich; in-8°.

Ouvrages donnés par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Agriculture de l'Italie septentrionale. Rarpport à S. Exc. M. Armand Béhic, Ministre de l'Agriculture, etc.; par M. G. HEUZÉ. Paris, 1864; in-8° de XXX et 414 pages.

Art de faire le vin; par M. C. LADREY. Paris, 1863; in-18 de XXIV et 261 pages.

Causeries sur l'Agriculture et l'Horticulture; par M. P. JOIGNEAUX. Paris, 1864; in-18 de 403 pages.

Code-formulaire des chemins ruraux; 2e édition; par M. A. BOST. Paris, 1859; in-8° de 172 pages.

Cours de Botanique élémentaire; par M. RODET; 2e édit. Paris, 1863; in-8° de VIII et 370 pages.

Culture perfectionnée et moins coûteuse du vignoble; par M. A. DU BREUIL. Paris, 1863; in-18 de VII et 208 pages.

Culture théorique et pratique du Colza; par M. L. ROUSSET. Grenoble. 1863; in-8° de 12 pages.

De la synonymie des Vignes et de leur classification; par M. ARMAND D'ARMAILACQ. Bordeaux, 1863; in-8° de 52 pages.

Encyclopédie horticole; par M. E. A. CARRIÈRE. Paris, sans date; in-18 de VII et 558 pages (20 exemplaires).

Enquête-Annuaire de la Sériciculture publiée par l'éditeur-propriétaire du Sud-Est. Enquête de 1863. Grenoble, 1864; in-8° de 80 pages

Fumiers et autres engrais animaux; par M. J. GIRARDIN; 6e édit. Paris, 1864; in-18 de 296 pages.

Influence de l'aération et de la ventilation sur les animaux sains et malades; par M. Renault. Paris, 1860; in-8° de 20 pages.

Jardin fleuriste; par M. Ch. Lemaire; revu et corrigé par M. Lequin. Paris, sans date; in-18 de 568 pages.

Jardin fruitier; par M. Eug. Forney; 2e série. Paris, 1863; in-8o de 308 pages.

L'Agriculture et les élections de 1863; par M. E. Lecouteux. Paris, 1863; in-8° de 60 pages.

L'Atmosphère, le Sol, les Engrais; par M. Ad. Bobierre. Paris, sans date; in-18 de XII et 631 pages.

Le Fibrilia, substitut pratique et économique du coton; traduit de l'américain par M. Hippolyte Vattemare. Paris, 1861; gr. in-8o de XI, et 88 pages.

Le Fraisier; par M. le comte Léonce de Lambertye. Paris, 1864; in-8° de 392 pages.

Les Arbres, études sur leur structure et leur végétation; par le Dr H. Schacht; traduit d'après la 2e édition allemande par M. Ed. Morren (nouvelle édition). Paris et Bruxelles, 1864; in-8° de XI et 456 p. avec figures intercalées et 4 planches.

Méthode d'éducation des vers à soie, extraite des documents fournis par les éleveurs de l'Isère. Grenoble, 1864; in-8° de 27 pages.

Nécessité de protéger les animaux utiles; par M. Gloger, de Berlin; traduction revue et augmentée par l'auteur, 2e édit. Paris, 1863; in-18 de 56 pages (8 exemplaires).

Ne fuyons plus les campagnes; par M. l'abbé Tounissoux. Paris, sans date; in-18 de 220 pages.

Notice sur l'emploi du sel en agriculture; par M. Hobitz, père. Grenoble, 1864; in-8° de 16 pages.

Pinetum britannicum, description de tous les arbres Conifères rustiques qui sont cultivés dans la Grande-Bretagne; par M. Lawson. 4 livraisons gr. in-fol., avec planches coloriées. Londres et Edimbourg.

Pisciculture et culture des eaux; par M. P. Joigneaux. Paris, sans date; in-18 de 357 pages,

Plan statistique des vignobles produisant les grands vins de Bourgogne classés séparément par chaque commune de l'arrondissement de Beaune, suivant le mérite des produits, par les soins du Comité d'Agriculture. Beaune, 1861; gr. in-8° de 40 pages, avec 5 cartes in-folio.

Rapport sur 30 éducations du ver du Chêne du Japon, ou Bombix Ya-ma-mai, faites en 1863; par M. Jacquemart. Paris, 1864; in-8° de 44 p.

Revue synoptique des principaux vignobles de l'univers; par M. Théod. Winckler. Mulhouse; 1863; in-fol. de 32 pages.

Taille du Rosier; par M. Eug. Forney. Paris; 1864; in-18 de VIII et 208 pages.



Traité de la Culture du Pin maritime; par M. Elois Samanos. Paris, 1864; in-8° de 152 pages et 4 plan. lithog.

Traité du reboisement et manuel du planteur; par M. H. de Bazelaire; 2e édit. Paris sans date; in-18 de 152 pages.

Traité pratique sur les vins; par M. H. Machard; 3e édit. du Traité de vinification. Besançon, 1860; in-18 de XII et 344 pages.

Viticulture dans le département de la Charente-Inférieure; par M. J. Guyot, gr. in-8° de 59 pages; Paris, 1861.

Viticulture et vinification dans le département du Puy-de-Dôme; par le même. 1863; in-8° de 88 pages.

Viticulture du Sud-est de la France; par le même. 1864; gr. in-8° de 297 pages.

Viticulture du Nord-est de la France; par le même. 1864; gr. in-8° de 287 pages.

NOTES ET MÉMOIRES.

VIGNE,

Sa multiplication par les semis d'yeux;

Par M. Lebeuf, d'Argenteuil.

Depuis quelque temps, il a été fait grand bruit à propos d'une prétendue découverte pour la multiplication de la Vigne par les semis d'yeux du sarment.

Séduit, comme bien d'autres, par ce qu'on a dit de cette méthode, nous avons voulu nous assurer de ce qu'il y avait de vrai dans cette théorie, et à cet effet nous avons disposé plusieurs planches dans un terrain très-propre à la multiplication de la Vigne par voie de bouture. Nous y avons semé des yeux de sarment d'après les indications fournies. Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître les résultats que nous avons obtenus, afin que l'on soit bien fixé sur la valeur du procédé.

Voici comment nous avons opéré.

Une partie des yeux ont été stratifiés; les autres ont été semés au moment de la taille, sans préparation et le jour même où le sarment a été détaché du cep.

Le semis a été fait à des profondeurs différentes. Nous avons

tracé des rayons dont la profondeur allait croissant de 1 centimètre à 10 centimètres. — Il y a eu des arrosages suffisants pour entretenir la terre fraîche.

Voici les résultats :

Nombre d'yeux semés.		Nombre d'yeux sortis.
60	Yeux de Chasselas.	4.
62	— — stratifiés.	2.
25	Meslier noir.	1.
28	— — stratifiés.	0.
100	Frankenthal.	2.
80	— — stratifiés.	0.
90	Muscat blanc.	2.
60	— — stratifiés.	1.
10	Valencia.	0.
20	— — stratifiés.	3.
200	Pineau noir.	1.
100	— — stratifiés.	2.
100	Morillon hâtif.	0.
50	— — stratifiés.	1.
25	Panse de Raquevaire.	1.
52	— — stratifiés.	0.
75	Muscat noir.	0.
54	— — stratifiés.	1.
1191		21.

Sur 1191 yeux semés, 21 seulement sont sortis de terre. Les plus longues pousses ont 10 centimètres. Sur ces 21, 14 ont péri avant le 25 août; il n'en reste donc, en ce moment, 5 septembre, que 7; mais le bois n'est pas aoûté, et à coup sûr pas un seul de ces plants ne supportera l'hiver. Ceci me semble donner la mesure de la foi que l'on doit accorder à tout ce qui a été dit à ce sujet. Nous terminerons en regrettant d'avoir une fois de plus à constater que, parmi les théories nouvelles, beaucoup ne sont pas suffisamment étudiées avant d'être livrées à la publicité.

CULTURE DE L'ORANGER EN ESPAGNE ET DANS LE ROUSSILLON ;

Par M. JACQUES MARQUI.

Il est digne de remarque que dans les royaumes de Valence, de Murcie, ainsi qu'aux îles Baléares, on ne procède point d'ordinaire, pour la culture des Orangers, par le marcottage ni par le semis avec la greffe pour auxiliaire : on se borne à employer les plants de semis dans l'état naturel. . . .

Lorsque les jeunes pieds ont atteint cinq ou six ans, on les transplante dans de vastes jardins où, sans autre secours, ils prospèrent au point de produire dès la huitième année.

Je suis partisan de ce système de culture, mais à deux conditions : la première, que la graine soit récoltée dans un jardin isolé, où il n'existe que la variété dont on veut obtenir la reproduction, et la seconde, que les jeunes plants provenant du semis soient reçus dans un terrain sec, d'une exposition très-chaude, avantages qui sont offerts par les trois provinces que j'ai nommées. En dehors de ces conditions, le fruit se ferait attendre vingt ans. . . . .

Dans tout sol de consistance moyenne, il faudrait de rigueur recourir à la greffe pour hâter la fructification.

Quant aux terrains humides, le marcottage y réussit mieux que dans ceux qui sont secs. . . . .

De mes observations sur la culture de l'Oranger en Espagne, je passe à la marche que nous avons adoptée dans notre établissement situé à Ille-en-Roussillon.

On sait que l'arbre aux Pommes d'or est sans contredit le plus riche ornement de nos serres et le moins délicat des végétaux, n'exigeant point ces soins minutieux qu'on ne peut refuser, sans les compromettre, aux autres espèces de plantes. D'autre part, les maladies n'ont point autant de prise sur lui.

Depuis le jour où nos observations persévérantes nous ont amené à l'application d'une taille raisonnée, nous avons obtenu les résultats les plus avantageux. Nous avons reconnu, d'un autre côté, que si la taille en est mal dirigée, les variétés ne manquent point de passer de la dégénérescence à l'étiolement.

Voulez-vous maintenir l'Oranger dans toute sa vigueur et même

le retremper, ayez recours à des pincements suivis et intelligents. Voulez-vous encore lui donner des formes à votre choix, il se prêtera aux plus capricieuses.

Voici comment nous procédons à Ille :

Dans la première année de la plantation, nous observons avant tout les règles de la distance à établir entre les branches-mères. Pour les petites formes, qui ne dépassent point 1m,50 de circonférence, nous donnons 20 centimètres de distance dans tous les sens, et pour les grandes, nous gardons la proportion.

Nous supprimons le tiers des bourgeons sur les branches-mères quand elles atteignent 1 centimètre.

Nous ne laissons que trois branches-mères et dès qu'elles ont atteint 25 centimètres, nous supprimons par le pincement un seul centimètre à l'effet de faciliter l'ascension de la séve dans les bourgeons inférieurs parvenus à cinq centimètres. Nous nous proposons d'indiquer ultérieurement la culture à laquelle nous soumettons nos sujets après la première année et successivement.

NOTICE SUR DES ESSAIS COMPARATIFS DE TRANSPLANTATION D'ARBRES FRUITIERS EFFECTUÉS EN AOUT, SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1863, EN PLEINE TERRE; ET AU 1er FÉVRIER 1864, EN SERRE.

Par M. DE LA ROY.

Plein d'admiration pour les audacieux et admirables procédés de transplantation employés par la ville de Paris pour procurer à bref délai à ses habitants de l'ombrage et des fleurs, ne voulant plus attendre de la marche si lente de la végétation les beaux ombrages que l'argent, fût-il prodigué, ne pourrait même procurer aux habitations princières, nous avons voulu expérimenter, en les appliquant aux arbres fruitiers, les moyens pratiques de transplantation de la ville de Paris; nous avons cherché à les rendre usuels et abordables pour tous.

Après la réussite de nos expériences, les propriétaires, pressés de jouir, n'ont plus qu'à supputer si la somme, d'ailleurs peu considérable, qu'exige la transplantation des vieux arbres équivaut à

la jouissance précoce qu'ils doivent en espérer; ce n'est plus qu'une affaire de mathématiques.

Voulez-vous en plantant des manches à balais attendre dix ans au moins de l'ombrage, des fleurs et des fruits, suivez les errements généralement préconisés par ceux qui vendent des arbres d'un an de greffe; mais pour avoir toutes ces jouissances dès les premières années, transplantez de vieux arbres, suivez le progrès du siècle, et vous n'aurez pas plus de mortalité que par l'ancien système, pour peu que vous opériez dans la belle saison, que vous praliniez les racines de vos arbres avant de les confier de nouveau à la terre, et que vous vouliez bien les faire soigneusement effeuiller.

A l'appui de ces doctrines j'offre en exemple les résultats obtenus par moi au Pin, où j'ai transplanté, au mois d'août, une centaine d'arbres fruitiers.

Sur les indications de mon savant ami, M. Carrière, chef des pépinières au Muséum, un peu à titre d'essai, beaucoup dans le désir d'effectuer en terre bien saine et par un beau temps mes plantations jusque-là faites par la pluie et le froid, j'ai fait procéder, l'année dernière, vers la fin d'août, par une sécheresse et une chaleur caniculaires, au milieu des rires et des quolibets des jardiniers du voisinage, à la transplantation, dans toute espèce de formes, de nombreux Poiriers greffés sur Cognassier, de 3, 4, 5 et 6 années d'âge.

Quinze jours après la transplantation, les spongioles des racines m'assuraient de leur reprise. Tous ces arbres ont parfaitement profité depuis; leur feuillage est du plus beau vert, et les plus âgés ont, à mon grand étonnement, rapporté cette année de beaux fruits. J'ai eu le plaisir de présenter, à une des dernières séances de la Société, des Poires cueillies sur ces arbres déplantés, résultats que je n'eusse certes pas obtenus si j'avais suivi la mode, l'époque habituelle des plantations d'automne ou de printemps.

Je conclus de ces expériences faites suffisamment en grand, que, toutes les fois qu'on veut transplanter des arbres dans la même localité, il faut opérer le plus tôt possible, à partir de la mi-juillet, en tenant compte toutefois de la maturité des fruits qu'on désire recueillir, et ne pas perdre, comme de raison.

En procédant ainsi, la reprise est certaine. Je suis bien sûr de

ne pas perdre un seul des 150 à 200 pieds d'arbres dont j'ai commencé la transplantation cette année. Je gagne une année, puisque l'arbre me donne son fruit l'année même de sa transplantation aussi bien, sinon mieux, que s'il eût été laissé en place.

Je puis ainsi, à ma grande satisfaction, présider moi-même à cette délicate opération, par un beau temps, dans une terre saine et non dans la boue glacée de novembre. Chez tous les arbres ainsi replantés, les plus incontestables succès s'observent depuis la fin d'août et dans tout le cours de septembre, Les arbres transplantés en novembre et décembre laissent plus à désirer, et leur végétation est relativement faible.

Ce mode de transplantation n'est toutefois applicable que pour des arbres pris dans son voisinage ou tirés de sa propre pépinière; car il est impraticable dès qu'il s'agit de les faire venir de loin; mais, même dans ce cas, il y a encore avantage à planter le plus tôt possible, aussitôt après la chute des feuilles.

On sait d'ailleurs comment il faut procéder pour avoir une réussite complète : les arbres sitôt arrachés avec le plus de racines possible, sont trempés dans un baquet à pralinage rempli de bouse de vache délayée en bouillie liquide; les trous sont préparés d'avance, et les racines sont aménagées au milieu d'une demi-brouettée de terreau de couche, et arrosées de purin étendu de 3/4 d'eau.

Ce pralinage des racines concourt puissamment à la reprise des arbres. M. Carrière le recommande, en s'appuyant sur une longue et fructueuse pratique; il m'a été très-utile pour faire reprendre des arbres demi-morts de froid ou fatigués d'un long voyage. Quelques-uns de mes arbres, transplantés en août, l'ont été avec tous leurs fruits qui ont continué à végéter; mais j'avoue ne pas les avoir goûtés, pour savoir s'ils avaient conservé leur saveur habituelle, au moment de leur maturité.

Je recommande sur toute chose de planter presque à fleur du sol; car j'ai remarqué que tous les arbres qui languissent ont été placés profondément.

Agissant toujours en vertu du même principe, j'ai fait déplanter à racines nues, et replanter, soit en pots, soit en caisse, des Pêchers, des Abricotiers, des Cerisiers, des Vignes, dans le courant de janvier et février 1864, à mesure que la gelée et la neige me l'ont

permis; non seulement tous ces petits arbres, placés dans ma serre à fruits, ont bien repris, mais encore la plupart, à ma grande surprise, ont donné de beaux et bons fruits en juin et juillet. J'ai pu ainsi présenter à la Société de Meaux six variétés de Pêches tardives qui ont été trouvées bonnes et parfumées, après seulement cinq mois de transplantation.

Si donc cette opération peut avoir parfois de grands inconvénients en pleine terre, je conclus qu'elle n'en présente presque aucun en serre.

Les Hollandais ont, dit-on, une méthode particulière de transplantation et de culture forcée des arbres fruitiers. Je serais très-obligé si quelqu'un pouvait me fournir quelques renseignements à cet égard. A leur défaut, et pour corroborer mes précédentes expériences, je vais faire transplanter, dès le mois d'août et de septembre, dans ma serre à fruits, une nouvelle collection des mêmes arbres qui n'y ont été placés que tardivement, en janvier et février, et je me ferai un devoir de communiquer à la Société le résultat de ce nouvel essai.

RAPPORTS.

Rapport sur un ouvrage intitulé : *Des plantes de terre de bruyère* ; par M. E. André.

M. B. Verlot, Rapporteur.

Messieurs,

Il est un grand nombre de plantes qui, bien qu'appartenant à des groupes distincts, ont été réunies par les jardiniers, parce que, pour vivre dans nos cultures, elles ont besoin, sinon de soins identiques, au moins d'un sol d'une nature et d'une composition particulières. Les végétaux auxquels je fais allusion ont reçu la dénomination de plantes de terre de bruyère.

Un fait qui, dans l'histoire de nos jardins, n'est pas sujet à discussion, c'est que les collections actuelles ne sont plus composées des espèces qui les formaient, il y a une trentaine d'années. Si nous recherchons, parmi les introductions postérieures à cette date, quels

sont les genres dont les espèces se sont accrues d'une manière notable, soit par suite d'introductions lointaines, soit par l'obtention de variétés horticoles, nous trouverons que cela se présente particulièrement dans le genre *Rhododendron*, tandis que le genre *Erica* nous offre un exemple opposé. Il y a longtemps déjà que la réunion dont je parlais plus haut a été reconnue nécessaire, et pour répandre la culture et faire connaître l'histoire des végétaux sur lesquels elle portait, Victor Paquet, en 1844, publia un livre intitulé : *Traité de la culture des plantes de terre de bruyère*. Le même sujet avait éveillé l'attention de M. Ch. Lemaire qui, sous une forme différente et avec la collaboration de M. Paillet, publia dans la même année l'histoire et la culture des genres *Kalmia*, *Rhododendron*, *Azalea*, *Epacris*, *Erica*, etc.

Les livres que je viens de citer, les premiers surtout, renfermaient d'une façon complète tout ce que la pratique et la théorie connaissaient alors sur les végétaux qui nous occupent. Mais par suite des introductions que je signalais précédemment, par suite encore des pertes occasionnées soit par l'incapacité des cultivateurs, soit par toute autre cause, ces livres n'étaient plus en rapport avec nos collections actuelles. Il était donc indispensable de réunir toutes les données acquises sur ce sujet pour former un tout qui fût bien en rapport avec nos connaissances présentes.

Ce travail a été entrepris par l'un de vos Secrétaires, M. André. Son livre, sur lequel je vais avoir l'honneur d'appeler votre attention, est intitulé : *Des plantes de terre de bruyère*. Après avoir exposé, dans une courte préface, quelques idées générales sur les végétaux de terre de bruyère, l'auteur consacre le 1er chapitre à l'étude du genre le plus important : les *Rhododendron*. Ces plantes y sont examinées à tous les points de vue, y comprises l'étymologie, question secondaire, intéressante pourtant, et l'histoire, considérée surtout sous le rapport de leur introduction successive. Citant les espèces connues de Linné, l'auteur rappelle celles qui ont été décrites et introduites postérieurement ; il nous fait assister aux découvertes immenses faites depuis une vingtaine d'années par des botanistes illustres : D. Hooker, Booth, Blume, dans l'Inde, l'Himalaya, le Bootan et les parties voisines, ainsi que dans les îles de Java, de Sumatra et de Bornéo.

Passant en revue toutes les causes qui ont pu produire la richesse et la variété de nos *Rhododendron*, l'auteur rattache à ces causes les *semis* et l'*hybridation*. Il est certain que les premiers ont dû contribuer pour une large part à la création des innombrables variétés qui embellissent nos jardins; il est certain encore, bien qu'il soit difficile de le prouver, dans la plupart des cas, que l'hybridation a contribué aussi à augmenter le nombre de ces végétaux. Mais il est une autre cause à laquelle il faut attacher une haute importance; c'est le métissage, c'est-à-dire la fécondation opérée entre une espèce et sa variété ou entre deux variétés appartenant à une seule espèce. Dans ce même chapitre, M. André traite une question importante, celle de la distribution géographique des *Rhododendron;* il énumère les espèces propres à chaque région, en indiquant l'altitude à laquelle elles croissent. Enfin l'auteur indique les différents usages qu'on peut retirer de ces plantes, question peu importante, mais que nous signalons pour montrer que ce genre de plantes a été étudié d'une manière tout à fait complète.

Dans le § 2 de ce chapitre, en connaisseur sagace, l'auteur étudie bien la végétation spontanée des *Rhododendron*; il n'omet aucune des conditions souvent variées dans lesquelles ils végètent, par exemple: la nature du sol, le mode de végétation, l'exposition, l'altitude; enfin toutes les questions qui se lient intimement à la culture y sont traitées, et de ces observations l'auteur tire des déductions relativement aux moyens à employer pour les élever dans nos jardins.

Le § suivant est relatif à la culture et à la multiplication des *Rhododendron*. Il comprend les semis divers et l'élevage des jeunes plantes qui en résultent; le marcottage, le bouturage, avec l'indication des espèces qui se propagent aisément par ce procédé; le greffage considéré au point de vue du mode qu'il convient d'employer pour les *Rhododendron* divers et l'indication des sujets dont on doit se servir de préférence pour telle ou telle espèce; puis l'éducation comprenant la taille, la préparation du sol et les plantations, et enfin la conservation complètent cette troisième partie.

Le 4e et dernier § est relatif à l'hybridation et aux fécondations croisées. On y trouve leur histoire, le moyen de les pratiquer, le rôle qu'elles ont joué dans cette culture, la prévision des résultats



qu'elles pourront produire lorsque les horticulteurs les pratiqueront entre les espèces anciennement cultivées et celles du Sikkim et de l'Himalaya, etc., toutes questions importantes et qui sont traitées avec soin.

Après ces indications générales, indispensables, l'auteur passe à la partie descriptive. Les caractères génériques, par lesquels il commence, sont suivis de la classification des *Rhododendron* en 9 sections basées soit sur des caractères extérieurs, soit d'après leurs stations originelles; et comme cela arrive d'ordinaire alors même que les groupes sont parfaitement définis, l'auteur a rangé dans une dixième section *incertæ sedis* toutes les plantes qui ne pouvaient se grouper dans les autres séries. Vient ensuite l'énumération des espèces dont il est fait mention dans l'ouvrage et dont le nombre s'élève à 99. Toutes ces plantes sont placées dans leurs groupes respectifs.

L'auteur examine chacune de ces espèces; il en donne une description botanico-horticole brève, mais toujours fidèle : son histoire, sa patrie, ses conditions naturelles d'existence, sa date d'introduction, et, lorsqu'il y a lieu, l'énumération de ses variétés; enfin son emploi dans les jardins et sa multiplication sont soigneusement relatés.

La partie descriptive ou scientifique est suivie de listes nombreuses dans lesquelles l'auteur a groupé les *Rhododendron* les plus remarquables de plein air, de serre froide et tempérée. Les hybrides de plein air sont classés en *rustiques* et *demi-rustiques*. Quant aux hybrides de serre froide ou tempérée, ils sont divisés en plusieurs séries basées sur leur origine plus ou moins certaine. Chacun de ces groupes contient l'énumération des plantes les plus belles avec l'indication de leurs caractères les plus frappants et du nom de leur obtenteur.

A lui seul, l'article *Rhododendron* comprend 166 pages. J'ajoute que des figures sur bois disséminées dans le texte n'augmentent peut-être pas la valeur du livre, mais ont parfois une certaine utilité.

Je me suis un peu étendu sans doute sur le genre *Rhododendron;* mais je tenais à suivre l'auteur, afin de pouvoir mettre sous vos yeux le tableau à peu près fidèle du plan qu'il s'est tracé. Cet

examen était nécessaire; il me dispensera de m'étendre sur les chapitres suivants. Je me bornerai à vous dire que les différents genres qui y sont traités : les *Azalea*, *Camellia*, *Erica*, et en général tous les genres des Ericacées, Epacridées et Vaccinées qui ont des représentants dans les cultures, le sont avec autant de soin et de méthode que nous en avons reconnu dans la rédaction des *Rhododendron*. Je dirai de plus que dans l'examen de ces différents genres, et en particulier des genres *Erica* et *Epacris*, l'auteur a voulu avant tout établir le bilan exact des espèces cultivées de nos jours; en sorte que, comme je le faisais remarquer au commencement de ce rapport, son livre est bien l'exposé fidèle des plantes actuellement cultivées.

L'ouvrage de M. André est divisé en treize chapitres. Les neuf premiers sont relatifs à l'histoire des genres que je viens de citer.

Le dixième est consacré à l'énumération des genres, sans désignation spécifique, d'arbustes et d'arbrisseaux de terre de bruyère cultivés en serre froide. Dans le suivant, l'auteur a énuméré les arbres et arbustes de pleine terre qu'il conviendrait de cultiver en terre de bruyère. Le douzième chapitre est relatif aux plantes vivaces de terre de bruyère. Enfin l'auteur termine par l'indication des Fougères de plein air les plus élégantes et qui, elles aussi, prospèrent dans les sols analogues.

N'oublions pas que toutes ou presque toutes les introductions de *Rhododendron* sont dues à des étrangers, aux Anglais notamment, et que ces espèces introduites successivement ont été pour la plupart signalées dans des recueils publiés en anglais ou en allemand. Nous devons donc savoir gré à M. André pour les recherches nombreuses et souvent arides auxquelles il a dû se livrer.

En résumé, Messieurs, par la distribution méthodique des matières qu'il renferme, par la richesse des documents utiles dont feront leur profit non seulement les amateurs mais encore les horticulteurs eux-mêmes, et en même temps par l'élégance du style, le travail de M. André, qui ne se compose pas de moins de 388 pages, possède un mérite incontestable. A ce titre, nous demandons à la Société qu'elle veuille bien renvoyer ce Rapport à la Commission des récompenses.

Rapport sur le Jardin fruitier dirigé par M. Dubarle, a Senlis;

M. Chardon, jeune, Rapporteur.

Messieurs,

Grâce aux encouragements et aux récompenses que veut bien distribuer chaque année notre Société aux jardiniers dont les efforts et le zèle ont amené les meilleurs résultats dans leur profession, l'Arboriculture a fait d'utiles et immenses progrès.

Dans notre séance du 9 juin dernier, sur la demande de M. Dubarle, jardinier de M. Lefranc, économe de l'Institution de Saint-Vincent, à Senlis, une Commission, composée de MM. Forest, Gosselin et Chardon jeune, a été nommée à l'effet de se transporter à Senlis pour y visiter les travaux de jardinage exécutés par le sieur Dubarle et faire un rapport sur l'ensemble de ces travaux.

1° Nous avons visité de vieux arbres en palmettes simples, restaurés avec habileté par la greffe en couronne, dont la charpente est très-régulière, les lambourdes bien établies près des branches mères et où l'équilibre des branches est bien entendu.

2° 150 Poiriers et Pruniers, greffés d'un an, dont la Commission n'a pas à s'occuper vu le peu de temps qui s'est écoulé depuis leur plantation.

3° 380 Poiriers de cinq et six années de plantation. Ici nous avons pu juger du travail. Tous ces arbres, greffés sur Cognassier, sont disposés en obliques avec une inclinaison de 45 degrés. La branche fruitière en est bien traitée et les pincements ont été fait à point.

4° Les Pommiers sont en contre-espalier oblique et greffés sur Doucin, seul sujet que comporte le terrain. Nous avons vu des greffes sur Paradis; mais la végétation en est insuffisante.

Les Pêchers laissent à désirer; mais le jardinier nous a fait remarquer que la faute en était aux insectes qui avaient paralysé ses efforts.

Nous nous sommes ensuite transportés dans un grand verger, dont tous les arbres étaient livrés à eux-mêmes; il n'y a donc pas lieu d'en parler.

Pour nous résumer, la Commission a été d'avis qu'il y avait lieu de féliciter le sieur Dubarle, qui, dans le seul but de faire

progresser l'Arboriculture et d'après ses propres inspirations, avait tenté des travaux dont les résultats se feront sentir sérieusement dans quelques années et présenteront un ensemble plus complet. Aussi a-t-elle l'honneur de demander à la Société, en raison des 380 arbres dont la direction est parfaite, un encouragement pour le sieur Dubarle et le renvoi de ce Rapport à la Commission des Récompenses.

Rapport sur les travaux de M. Forest, en matière d'Arboriculture fruitière.

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs.

Le nom de M. Forest appartient de longue date à l'arboriculture. L'un des doyens parmi les maîtres contemporains, il s'est voué à son art avec une rare assiduité et avec un tel désintéressement qu'il a su se multiplier en quelque sorte pour étendre son enseignement gratuit aussi bien que pour le mettre en pratique.

Toutefois, Messieurs, en rendant publiquement cet hommage au zèle infatigable de cet arboriculteur distingué, je ne discuterai pas ses théories; telle n'est pas ma mission.

Le maître a formé des élèves qui aujourd'hui se comptent par centaines : aux jardiniers il a donné un savoir-faire qui accroît leurs ressources; aux amateurs il a inspiré un goût éclairé pour des occupations intéressantes auxquelles ils doivent des jouissances inépuisables; aux uns et aux autres il a appris à perfectionner un art dont les utiles produits rémunèrent largement celui qui cultive et sont également un bienfait pour celui qui consomme.

C'est aux auditeurs devenus praticiens qu'il appartient d'apprécier l'enseignement du maître; je me borne à signaler leur affluence autour de lui.

Mais à côté des préceptes et des leçons, les exemples exercent une puissante influence. Dans cette persuasion, plusieurs de nos collègues, prenant à cet égard l'initiative, ont engagé M. Forest à demander qu'une Commission fût chargée de rendre compte des résultats obtenus par lui. L'occasion s'en offrait : notre collègue

venait d'établir un jardin, à la porte de Paris, chez M. Vicat, propriétaire boulevard Eugène, n° 32, à Neuilly, à côté de celui où il opère devant ses élèves, depuis plusieurs années.

Une Commission fut donc nommée, et elle fut composée de MM. Chardon jeune, Maingot d'Argenteuil, Jamin, fils, de-Bourg-la Reine, et Philibert Baron, à qui je fus adjoint comme rapporteur.

Nous nous rendîmes à Neuilly, le 5 septembre, sauf M. Maingot alors en voyage, et là nous vîmes, au bord d'une des avenues qui divisent le parc de l'ancien château, un jardin dont la plantation avait été faite sur un espace de 600 mètres environ, au printemps de 1862, et qui comprenait 409 arbres fruitiers; savoir : 33 Pêchers, 162 Poiriers, tant palmettes que fuseaux et cordons obliques, 100 Pommiers en cordons, 105 pieds de Vigne Chasselas, en forme Thomery ou en contrespaliers, 9 Abricotiers en cordons; en moyenne, un arbre pour un mètre et demi de terrain. Il faut noter encore que le milieu des carrés est réservé pour la culture des légumes.

Nous avions donc sous les yeux les produits de la seconde pousse.

Le sol du nouveau jardin est maigre et siliceux, comme la plupart de ceux qui proviennent du parc de Neuilly; néanmoins, il faut dire que si ces terrains ne sont pas d'excellente qualité, les fruits y sont sains et succulents.

Nous vîmes des arbres bien verts, en parfait état de végétation, des fuseaux avec de belles pousses ayant atteint déjà 3 mètres 50 cent. de hauteur, et le tout littéralement couvert de fruits venus en plein vent, très-sains et qui, pour un bon nombre, appartiennent aux variétés Doyenné d'hiver, Beurré d'Hardenpont, Beurré Diel et Beurré Hardy.

Un résultat semblable, acquis avec économie et rapidité, est un beau succès pour le planteur; il importe d'expliquer par quels moyens M. Forest cherche à l'obtenir.

1° Plantation.

La préparation du terrain et la plantation sont deux opérations fondamentales qui ont une influence décisive sur la végétation. Voici comment M. Forest les pratique.

La terre est à l'avance énergiquement défoncée, mais à une

profondeur modérée et sans qu'on atteigne jamais les sous-sols argileux, calcaires, etc.; c'est pour ce motif que M. Forest est dans l'habitude de ne planter que des arbres greffés sur Cognassier. Le sol est en même temps mélangé d'engrais bien consommé.

Le jardin, dans les idées de M. Forest, doit présenter toujours une variété de formes utile à plusieurs titres. Chaque disposition se prête à produire des résultats différents, et l'ensemble donne au jardin un aspect gracieux qui, d'un côté, plaît au visiteur, et de l'autre, excite l'amour-propre du cultivateur.

C'est dans cette conviction, nous n'en doutons pas, que M. Forest dirige les jardins qu'il organise de tous côtés avec tant d'obligeance.

En effet, il n'abandonne pas ceux qu'il a lui-même plantés, et, y revenant pour faire les premières tailles, il en profite pour y donner aux propriétaires et aux jardiniers des environs des leçons qui concourent à l'amélioration générale des cultures.

Cette marche persévérante aide puissamment à la diffusion du progrès.

Le jardin qui était l'objet de notre visite a reçu quelques arbres en palmettes achetés tout formés; mais ceux qui y dominent sont en fuseaux ou en cordons élevés sur une seule branche et placés à des distances très-rapprochées. Ces derniers ont été pris à deux ans de greffe, et les uns comme les autres, à leur seconde année de plantation, étaient chargés de beaux fruits à un point dont se contenteraient les propriétaires de nos plus anciens jardins.

2° Taille des arbres et mise a fruit.

Si la bonne plantation a favorisé la reprise et la végétation des jeunes arbres, nous devons attribuer principalement au mode de taille employé par M. Forest l'abondante production fruitière qui s'offrait à nos yeux.

Il entre dans la pratique de M. Forest de toujours tailler les jeunes arbres dès la première année de leur plantation, bien que, sur ce point, son opinion soit en contradiction avec celle d'autres arboriculteurs. Son procédé habituel consiste, pour l'hiver, dans la taille des branches fruitières à deux bons yeux les plus rapprochés des branches de charpente ; il emploie volontiers la courbure des

brindilles qu'il a réservées avec intention au moment du pincement sur les arbres rebelles à se mettre à fruit.

Lorsque les arbres sont entrés en végétation, il leur applique le pincement, en ne le faisant que partiellement, à 6 feuilles, et lorsque le rameau est encore à l'état purement herbacé.

Le pincement, dans ces conditions, est à ses yeux l'élément essentiel de la branche fruitière.

Telle est succinctement la méthode que suit M. Forest, suivant les explications qu'il nous a données.

La Commission n'ayant pu, bien entendu, en suivre toute l'exécution, insiste tout particulièrement sur le compte qu'elle vous rend de l'abondante fructification qu'elle a constatée, et qui, dans ce jardin, doit aussi être attribuée, suivant elle, à la transplantation même des jeunes arbres.

3 Dressage des arbres.

J'ai dit, Messieurs, en troisième lieu, que M. Forest vise aux moyens économiques tout en portant son attention sur la forme des arbres; il me reste à vous exposer comment il procède.

Suivant son système bien simple, les supports de dressage des palmettes ne doivent pas soutenir la charge des arbres; ceux-ci restent flexibles et le cadre n'a pour mission, tout en maintenant l'espacement des branches latérales, que d'aider les sujets à prendre la forme à laquelle ils sont destinés.

Un faible tuteur est fixé à la tige pour servir de guide à son prolongement et pour être en même temps le point d'attache de minces fils de fer nos 10 ou 12, qui tantôt sont fixés au sol par de petits piquets de bois, tantôt sont attachés à des arbres en fuseaux plantés à cet effet de chaque côté des palmettes.

Tout cet ensemble de branches et rameaux, souples, flexibles, bien équilibrés cependant et affectant au besoin les formes les plus gracieuses, rappelle le roseau de la fable, cédant à tout vent sans rompre jamais.

Permettez-moi, Messieurs, de vous citer, avant de quitter cette enceinte, une muraille de verdure de 25 à 30 mètres de longueur, qui s'aligne entre la cour et le jardin pour les séparer. Elle consiste en Poiriers sur une branche, qui sont plantés à 70 centimètres

de distance deux par deux, contigus et greffe contre greffe, mais inclinés en sens opposé. L'entre-croisement de ces jeunes tiges produit des losanges de 25 centimètres environ, dont l'effet est des plus gracieux. Ces jeunes arbres ont atteint en ce moment 1 m. 70 cent. de hauteur, et aucun d'eux n'a refusé son concours pour former ce fond de verdure sur lequel se détachait, comme précieux ornement, une riche récolte de fruits.

Les Pommiers dirigés en cordons sont plantés à la distance de un mètre et ont déjà été reliés entre eux par des greffes en approche à l'extrémité desquelles un bourgeon a été ménagé, en vue d'éviter l'atrophie des parties voisines de la greffe. La Commission pense qu'il eût été préférable de planter ces Pommiers à une distance plus grande.

Il n'y a pas de petit détail quand il s'agit d'économie et de promptitude dans des travaux qui sont de tous les instants. Suivons M. Forest dans la taille des arbres et voyons-le, pour brider les branches trop pendantes d'une pyramide, substituer un mince fil de fer n° 12 à l'osier qui ne peut s'attacher qu'avec une fixité absolue. L'arboriculteur, au moyen d'une simple encoche disposée à dessein au talon de son sécateur, coupe ce fil de fer à la longueur voulue; il le courbe à chaque bout et l'accroche d'un côté à la tige, de l'autre à la branche qu'il veut relever.

Vous comprenez avec quelle facilité, pendant le cours de la végétation, on déplace ou on raccourcit cette bride pour augmenter ou diminuer la tension. La simplicité de ce procédé lui donne sa valeur.

Je ne vous ai pas parlé des Pêchers : je ne vous dirai qu'un mot sur la méthode que suit M. Forest pour les diriger.

Des arbres de 18 mois, sur une tige, sont plantés obliquement en sens opposé, à droite et à gauche; le centre est rempli par un arbre dressé en palmette ordinaire, dont les branches rempliront le vide qui reste entre les premiers arbres; seulement, par un mode qu'il annonce avoir depuis longtemps répondu à son attente, M. Forest, en plantant les jeunes sujets, n'en raccourcit jamais la tige, se contentant de tailler à 2 ou 3 yeux les bourgeons anticipés qui s'étaient déjà produits, à la pépinière.

Après avoir examiné cette plantation, la Commission, Messieurs,

se transporta ensuite à peu de distance, rue Perronnet, nº 10, où elle vit le jardin appartenant à M. Moison, notre collègue, dans lequel M. Forest fait son cours pratique, depuis plusieurs années.

Là nous avons vu un vrai jardin d'expérimentation, qui date déjà de plusieurs années, où presque toutes les formes d'arbres ont été exécutées.

Nous y avons constaté, sur des arbres de tout âge, une fructification des plus abondantes. Enfin, à quelques pas, Vieille-Route de Neuilly, nº 45, chez M. Dumas, également notre collègue, nous avons parcouru un vaste et beau jardin qui a été planté sous la direction de M. Forest, et où cet habile arboriculteur s'est plu à établir exclusivement des arbres de la plus grande envergure, dressés sous des formes élégantes et toujours à l'aide de ces minces fils de fer dont il fait un emploi fréquent.

Enfin, Messieurs, quelques jours après, trois d'entre nous, réunis pour une autre mission, ont eu l'occasion de visiter, à Brunoy, chez notre zélé collègue M. Nallet, un autre jardin organisé par les soins de M. Forest, et où nous avons vu, sur une vaste échelle, une plantation d'arbres en plein vent disposés cette fois sur de grandes lignes de forts fils de fer galvanisés, qui sont tendus solidement sur des poteaux en bois, au moyen de roidisseurs.

Ces arbres, taillés chaque année par M. Forest, différaient par leur âge des précédents ; ils étaient arrivés à leur troisième pousse, et, comme les autres, ils étaient très-bien venants et chargés de fruits.

Cette citation me donne l'occasion de vous faire connaître notre impression des plus favorables, en voyant fixés aux lignes de fils de fer des brins de ces Rotins (*Calamus*) dont l'usage est si répandu pour la fabrication des fonds de siéges. Ces joncs flexibles, très-solides, dont la durée sera assurément fort longue, grâce à leur épiderme siliceux, forment des jets de 5 ou 6 mètres, dont la grosseur est uniforme (Voir *Journal de la Société*, page 566, IX, 1863). Ils s'appliquent facilement sur les lignes horizontales au moyen de petites attaches de fil de fer galvanisé, et se prêtent, en raison de leur grande souplesse, aux enlacements les plus capricieux.

Ces tuteurs si souples et si durables causeront, en somme, moins de dépenses que les baguettes en bois indigènes, si promptement



atteintes de la pourriture. Les cent kilogrammes coûtent 90 fr. et chaque kilogramme fournit une longueur de 33 mètres, d'où l'on voit que chaque mètre revient à moins de trois centimes.

Je suis entré, Messieurs, dans des détails circonstanciés ; mais j'ai cru le devoir vu l'importance de mon sujet.

Les hommes qui, tout en enseignant, agissent et donnent de bons exemples, ont un double mérite que nous devons proclamer bien haut.

Quant aux services aussi éminents que désintéressés que notre collègue a rendus à l'arboriculture, la Commission dont je suis l'organe en fait grand cas ; elle a la confiance que vous les apprécierez comme elle (1) et que votre Commission des récompenses se croira fondée à l'exprimer en votre nom.

Rapport sur les cultures de M. Gauthier fils, amateur.

M. E. Vavin, Rapporteur.

Messieurs,

Je viens avec plaisir vous rendre compte de la mission que nous a confiée notre honorable Vice-Président.

Notre collègue M. Gauthier, fils, avait présenté au Comité des plantes potagères, à la séance du 23 juin, un lot de grosses Fraises et d'Artichauts de grosseur peu commune. Ces produits fixèrent l'attention de votre Comité, qui manifesta le désir de voir les plantes qui avaient donné ces superbes spécimens. Séance tenante, vous avez décidé, vu l'urgence, qu'une Commission se rendrait immédiatement chez notre collègue.

Le jardin de M. Gauthier, fils, longe le Champ-de-Mars. Praticiens et amateurs au nombre de 15, furent exacts au rendez-vous. Était-ce à cause de la proximité du local de nos séances, que cette Commission fut si nombreuse ? Je suis persuadé tout au contraire que nous étions tous guidés par la curiosité et l'intérêt qu'excitent toujours en nous des produits remarquables.

(1) La Commission de Rédaction croit devoir rappeler que M. Forest a reçu de la Société impériale et centrale d'Horticulture, au mois de janvier 1859, une médaille d'honneur à titre de récompense pour ses travaux en matière d'arboriculture.

La composition de cette Commission offrait tous les éléments nécessaires pour bien apprécier les divers modes de cultures qui font l'objet de ce rapport.

Fraisiers.

Nous fûmes tous agréablement surpris : les planches de Fraisiers étaient garnies de Fraises encore plus belles que celles qui nous avaient été présentées à notre réunion. Quelques-unes dépassaient le poids de 45 grammes, poids énorme, car 24 de ces fruits feraient 1 kilog. Malgré la quantité que nous avions sous les yeux, nous pûmes constater que des corbeilles venaient d'être récoltées quelques instants avant notre arrivée.

Les principales variétés cultivées par M. Gauthier sont :

Princesse royale, Marguerite (Lebreton), Victoria (Trolopp), duc de Malakoff, sir Harry, Eléanor (Myatt).

Nous voulûmes nous rendre compte de la nature du sol, en fouillant avec une bêche, et nous trouvâmes la terre très-sèche. Sur l'observation que nous en fîmes, notre collègue nous dit qu'il est très-sobre d'arrosements et qu'il évite surtout de mouiller les feuilles. A la plantation, il met 3 ou 4 pieds à la touffe, en les espaçant de quelques centimètres ; l'espace réservé entre les touffes est de $0^m,50$ à $0^m,60$; le vide qui existe entre les touffes peut être utilisé en y plantant la Fraise dite des 4 saisons, car, d'après sa méthode, les vieux pieds des grosses Fraises doivent être arrachés aussitôt après que la récolte est faite. Nous avons remarqué que les montants ou pédoncules étaient couverts de Fraises presque toutes d'égale grosseur et que cependant les plus petites n'avaient pas été enlevées pour faire prospérer les autres, ainsi que quelques personnes le pensaient.

La méthode de M. Gauthier consiste surtout à renouveler souvent son plant. Les pieds sur lesquels nous avons récolté les plus belles Fraises avaient seulement 10 mois de plantation.

Après avoir félicité M. Gauthier sur ses belles Fraises, la Commission s'est trouvée heureuse de ne pas être obligée de changer d'opinion relativement aux autres produits du même jardin.

Artichauts.

Les Artichauts à examiner étaient remarquables pour le

développement de leur tête; quelques-uns avaient de $0^m,65$ à $0^m,70$ de circonférence, et cependant il était facile de voir que les pieds n'avaient pas reçu de soins extraordinaires, car ils semblaient presque abandonnés.

Voici le procédé employé par notre collègue pour obtenir un si prodigieux développement. Aussitôt que la récolte est faite, il rompt le turion qui a produit les Artichauts, ainsi que les plus grandes feuilles; aussitôt que l'on peut œilletonner, il ne laisse que les deux plus beaux œilletons, et il prend les précautions nécessaires pendant l'hiver pour éviter la gelée et surtout l'humidité. Au printemps suivant, c'est-à-dire aux premiers labours, il visite soigneusement chaque pied, et s'il y a plus de deux œilletons, il enlève les moins forts qu'il met dans des pots avec une terre convenable et il conserve pendant un mois ces jeunes pieds sous une bâche pour les livrer ensuite à la pleine terre. Par ce procédé bien simple, il a des Artichauts à l'automne, avantage précieux dans cette saison.

Asperges.

M. Gauthier occupe encore, comme amateur, un rang distingué parmi ceux qui se livrent à la culture de l'Asperge; aussi votre Commission a-t-elle cru bien faire de vous dire un mot du nouveau procédé de culture par lequel il en obtient de si beaux produits. Déjà quelques Membres de notre Société n'ont qu'à se féliciter d'avoir mis en pratique les idées de M. Gauthier. Ce qui prouverait aussi que sa méthode mérite d'être prise en considération, c'est que les touffes d'Asperges que nous avons admirées se trouvent au milieu d'arbres fruitiers et semblent pousser sans aucune précaution. Sur un ados, très en pente, nous avons remarqué une jeune plantation dont les racines sont sur terre, au lieu d'avoir été plantées dans des fosses et à 0^m, 11 cent. de profondeur, comme l'indique une brochure écrite dernièrement par l'un des hommes les plus compétents en cette matière.

Terrain.—La question du terrain a surtout préoccupé vos Commissaires qui se sont demandé si là n'était pas tout le mérite de ces cultures remarquables.

Voici ce que nous pouvons répondre à ceux qui auraient encore cette opinion :

« Le jardin où nous étions fut anciennement creusé pour relever la contre-allée de l'avenue Suffren et ensuite remblayé avec des gravats, des démolitions et des terres rapportées. Ce terrain était inculte lorsque M. Gauthier, père, en fit l'acquisition en 1832, et, depuis plus de cinquante ans, il servait d'étendage aux buanderies voisines; quant au sous-sol, il est composé de sables, graviers et galets siliceux et calcaires, tels que ceux qui sont exploités dans les sablonnières et gravières des environs de l'École-Militaire, du Champ de Mars, des Invalides, etc. (1). »

C'est dans ce terrain si peu propre à la culture, dans l'espoir de se créer une position indépendante et honorable, que M. Gauthier, père, a commencé; seulement, à cette époque, MM. Gauthier, père et fils, ne cultivaient que la Fraise des Alpes, dite des 4 saisons, et la Fraise anglaise, dite *Keen Seedling*.

Vous avez vu cette année les belles Fraises qui ont figuré sur votre bureau, et certes, elles prouvaient combien il a fallu de sacrifices, de peine et d'intelligence pour obtenir ces beaux produits; mais quelle sera votre surprise lorsque vous saurez que cette terre, qui, à force d'amendements, était devenue un jardin remarquable, a été vendue en 1860 à la ville de Paris pour faire les squares des Champs-Élysées !

Le sol actuel est donc nouvellement remblayé et composé en grande partie de résidus du macadam; en outre, la poussière du Champ de Mars y abonde, et nous doutons qu'elle puisse aider à la végétation ; cependant nous avons vu rarement une réunion aussi variée de beaux produits.

Votre Commission, Messieurs, a été unanime pour admirer les divers fruits ou légumes qui font l'objet de ce Rapport; elle est d'avis aussi que M. Gauthier, fils, a mérité des remercîments de notre Société pour ses communications; en conséquence, elle vous demande le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

---

(1) Note du Rapport de M. le vicomte Héricart de Thury sur l'établissement horticole de M. Gauthier, fils.



COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE LA 29e EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE CAEN ET DU CALVADOS, DU 19 AU 22 MAI 1864;

Par M. MALHERBE, horticulteur à Bayeux (Calvados).

MESSIEURS,

Je viens vous rendre compte de la mission que m'a confiée la Société impériale et centrale d'Horticulture, en me chargeant de la représenter, comme délégué, à l'Exposition de la Société centrale du Calvados.

Cette belle exhibition des produits du département a eu lieu dans la cour intérieure de l'Hôtel de ville disposée en jardin paysager. Au centre et dans chaque angle, des jets d'eau, avec rocailles garnies de plantes aquatiques, répandaient une fraîcheur vivifiante sur les corbeilles de fleurs qui les environnaient. Deux grandes tentes bien disposées pour protéger les plantes étaient établies de chaque côté; celle de gauche, en entrant, était entièrement remplie des belles collections de *Rhododendron*, Azalées de l'Inde et de *Pelargonium* à grandes fleurs et fantaisie, de M. Évrard, horticulteur, à Caen. Leur floraison arrivée bien à point ne laissait rien à désirer.

Sous l'autre tente on remarquait, au centre, de magnifiques spécimens de *Pimelia decussata, Diosma*, quelques *Camellia* encore en fleurs, et autres plantes fortes appartenant à M. Fontaine, Vice-Président de la Société; à côté, un groupe de *Pelargonium zonale* et *inquinans* à M. Cheminet, jardinier au château de Sainte-Croix-Grand-Tonne, une collection nombreuse de Conifères et de plantes panachées de M. Saint-Léger, horticulteur, à Caen, et à l'extrémité un très-joli lot de plantes variées, de M. Darcanchy, l'un des doyens des horticulteurs de Caen. C'est dans l'établissement de ce dernier que l'on trouve encore les bonnes et anciennes plantes trop tôt délaissées par les amateurs. Plusieurs corbeilles de fleurs, quelques belles plantes en caisse et de nombreuses collections d'outils de jardinage complétaient l'ornement de cette cour, d'où, par un vaste escalier garni de fleurs, on entrait dans la magnifique salle des concerts de l'Hôtel de ville. Dans celle-ci, les plantes étaient

rangées sur des gradins et produisaient par leur brillante floraison le coup d'œil le plus ravissant. Je n'ai pu mieux en juger qu'à l'air de surprise peint sur le visage de tous les visiteurs à leur entrée dans ce vaste salon. Le fond était entièrement rempli par les rares collections du Jardin des Plantes de cette ville, confiées aux mains habiles du savant conservateur, M. Gustave Thierry; j'y ai spécialement remarqué, en outre des végétaux les plus nouveaux, quelques Orchidées aux fleurs les plus bizarres et d'une beauté surprenante. Venait ensuite une collection d'Azalées de l'Inde fort remarquable par sa floraison, sa bonne culture, et la force des plantes; elle appartenait à M. Holzmann, amateur, à Caen. M. Saint-Léger, horticulteur, à Caen, y avait exposé de nombreuses collections des différentes serres, qui s'adressaient à 8 ou 9 concours; on y remarquait surtout beaucoup de plantes de nouvelle introduction, quelques Broméliacés, Cycadées, Pandanées assez rares et une grande quantité de végétaux qui, pour la 1re fois, figuraient à nos Expositions; je citerai seulement les suivantes: *Gymnostachium Verschaffeltii, Dracophyllum gracile, Ficus Porteana, Pandanus elegantissimus, Bambusa variegata, Reineckea fol. variegatis,* etc. M. Renou-Lamare, amateur, à Caen, y avait aussi exposé un beau groupe d'Azalées de l'Inde et de *Pelargonium* à grandes fleurs, dont la culture ne laissait rien à désirer. Une collection de *Cactus* envoyée par M. Le Rossignol, amateur à Courseuilles-sur-Mer, se faisait remarquer par la force et la rareté de quelques plantes et spécialement par leur riche culture. Nous-même nous avions exposé une nombreuse collection de *Begonia;* comme votre délégué, nous avons dû nous abstenir de concourir. Dans le milieu de cette Exposition, une élégante serre de salon construite par M. Julien, amateur, à Caen, et remplie de plantes au feuillage le plus varié, produisait un charmant effet. Plusieurs autres horticulteurs avaient présenté des collections moins importantes, mais remarquables par leur bonne culture. Dans les galeries latérales, où se trouvaient quelques lots de légumes de primeur et de fruits conservés, je dois encore mentionner deux belles collections de Pensées, l'une à MM. Sevestre et Gallier, de Balleroy, et l'autre à M. Pelpel (Édouard), de Caen. Des modèles de chauffage et de vitrage, des serres, des outils de

jardinage exposés par plusieurs couteliers de Caen, des statues pour l'ornement des jardins et autres objets se rapportant à l'horticulture attiraient également tous les regards.

Une autre salle, contiguë à celle des concerts, avait été disposée pour recevoir les différents lots de légumes. Ce n'était pas la partie la moins intéressante de l'Exposition. A voir ces magnifiques produits, leur développement, on ne pouvait croire à la rigueur de l'hiver dernier ni à la sécheresse du printemps passé; il a fallu toute l'intelligence et les soins minutieux des maraîchers pour obtenir un aussi bon succès; leurs collections de légumes forcés, conservés et de la saison étaient aussi complètes que possible. Les principaux exposants maraîchers sont: MM. Levée et Lamaré, fils, de Venoix, près Caen; M. Langlois, à Caen; M. Delaunay, à Mondeville, près de cette ville, et pour les jardiniers de maison: M. Leclerc, jardinier de M. Beaujour, à Rotz; M. Lobitte, jardinier à l'hospice Saint-Louis; M. Cheminet, jardinier de Mme la baronne Saint-Priest, à Sainte-Croix-Grand-Tonne, et M. Touchard, jardidinier de la Préfecture.

La corporation des jardiniers de l'arrondissement de Bayeux avait aussi envoyé un beau lot de légumes de la saison.

Le jeudi, à 9 heures, le Jury, composé de délégués des Sociétés correspondantes et de plusieurs Membres de la Société, est entré en fonctions, sous la présidence de M. Bayeux, son honorable Président. Les principales récompenses ont été décernées en suivant l'ordre des concours mis au programme pour cette année.

Le prix des Dames Patronnesses, dont elles sont les seules juges, a été partagé entre M. Évrard, horticulteur à Caen, et M. Holzmann, amateur de cette ville, qui ont obtenu deux médailles d'or *ex æquo*. Je n'ai pas bien compris le jugement de ces Dames, à moins qu'elles n'aient voulu sanctionner de nouveau la décision du Jury qui avait accordé à ces deux exposants deux médailles de vermeil *ex æquo*, pour leurs collections d'Azalées; mais M. Évrard avait, en outre, ses beaux *Rhododendron* et sa collection de *Pelargonium;* à mon avis, il devait dès lors l'emporter sur son concurrent et obtenir seul le 1[er] prix.

Les prix du Conseil municipal destinés à encourager les apports de légumes de tous genres au marché de Caen, et décernés sur le

rapport d'une Commission, ont été obtenus par MM. Levée et Lamare fils, qui ont reçu deux médailles d'or *ex æquo*, et M. Langlois, qui a eu une médaille d'argent; les autres prix pour les légumes décernés par le Jury ont été obtenus par M. Leclerc et M. Lobitte, qui ont eu chacun une médaille de vermeil. M. Touchard, a reçu une médaille d'argent, et la corporation des jardiniers de l'arrondissement de Bayeux, une autre médaille d'argent.

Pour les différents concours de serre chaude, de serre froide et de pleine terre, M. Évrard a eu encore une médaille de vermeil pour ses *Rhododendron* et une médaille d'argent pour ses *Pelargonium*. M. Saint-Léger, nouvel horticulteur à Caen, a obtenu pour son début 7 médailles de vermeil, argent et bronze pour ses diverses collections et spécialement pour ses plantes de nouvelle introduction; M. Fontaine, une médaille d'argent pour ses fortes plantes; M. Renou-Lamare, pour la bonne culture de ses *Pelargonium*, une médaille d'argent; MM. Sevestre et Gallier, de Balleroy, une médaille d'argent (petit module) pour leurs Pensées; les autres prix, qui consistaient en médailles de bronze, ont été décernés à plusieurs autres horticulteurs.

Le même jour, à six heures, un magnifique banquet offert aux délégués des Sociétés correspondantes et où assistaient une grande partie des Membres de la Société, a eu lieu au milieu de la vaste salle de l'Exposition. La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant le repas; au dessert, le Président, dans une allocution pleine d'actualité, a jeté un coup d'œil rapide sur la beauté de l'Exposition et sur les progrès de l'horticulture dans ce département. Ensuite l'honorable M. de Bonnechose, Secrétaire de correspondance, a porté un toast aux délégués, en les félicitant de l'empressement qu'ils avaient mis à répondre à l'appel de la Société. Je ne puis attribuer qu'à la haute prépondérance dont jouit la Société impériale et centrale d'Horticulture, l'accueil bienveillant fait à votre délégué, qui conservera un précieux souvenir de la mission dont elle l'avait honoré.

COMPTE RENDU DE LA 19e EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, EN 1864;

Par M. PIGEAUX,

Le 21 mai, la Société d'Horticulture de Saint-Germain faisait sa 19e Exposition. Selon l'habitude, on y voyait briller sous une immense tente toutes les fleurs de la saison, auxquelles étaient venus prêter leur brillant concours divers lots de plantes de serre chaude ou tempérée, gracieusement envoyés à cet effet par MM. Fould et Pescatore. Nous le disons à notre grand regret, les légumes y faisaient presque entièrement défaut, malgré l'attrait des médailles d'or que leur destinait, par une judicieuse préférence, M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce. Dans l'impossibilité de répondre aux vues du Ministre, les Jurés se sont vus obligés de reporter cette insigne récompense sur un lot des plus satisfaisants, qui réunissait un très-grand nombre de plantes médicinales destinées à l'instruction des jeunes élèves du couvent de la Nativité; ce que l'on ne saurait trop encourager, comme pouvant rendre les plus signalés services aux habitants de la campagne.

Sans être des plus remarquables, les lots de semis étaient fort satisfaisants et annonçaient la louable émulation des exposants pour enrichir la Floriculture française de nouvelles variétés appelées à répondre aux justes exigences de l'horticulture. Ces semis, disons-le de suite, offraient peu de gains remarquables, et eussent mieux ressorti si leur culture eût été plus satisfaisante. Une sélection sévère en pareille matière est un procédé intelligent; elle facilite le travail du Jury; elle prouve le bon goût de l'obtenteur. Presque toujours, il faut, pour trouver une plante de mérite, l'aller trouver par élimination au milieu des médiocrités ambitieuses qui courent risque de l'étouffer, si l'œil clairvoyant des juges ne suffisait pas pour la faire ressortir et la placer au rang qu'elle mérite.

La Société d'Horticulture de Saint-Germain, sœur et rivale de celle de Versailles, a la bonne fortune, qui nous fait souvent défaut à Paris, d'être favorisée du concours bienveillant de bon nombre de riches propriétaires qui se font un véri-

table plaisir d'y envoyer les plus charmantes collections de leurs serres chaudes ou tempérées; aussi les Expositions de Saint-Germain sont-elles presque aussi remarquables que celles des chefs-lieux les plus peuplés, et presque tous les concours ouverts judicieusement et avec des exigences raisonnables, sont-ils presque toujours convenablement remplis; et si parfois certains lots ne contiennent pas le nombre strictement réclamé d'individus ou de variétés, le Jury se trouve autorisé à les récompenser pour leur mérite réel, en les classant soit parmi les belles cultures, soit dans les concours imprévus. Il reste bien entendu que l'on n'use de cette latitude que quand il y a de bonnes plantes ou de bons soins à récompenser parmi les obtenteurs.

Disons-le une fois pour toutes, afin d'éclairer les présentateurs : on ne saurait trop encourager les efforts des cultivateurs qui arrivent à présenter, soit en pots soit en paniers, les plantes dans tout leur développement; on doit leur donner la préférence en raison même de *la mobilisation des fleurs* à apprécier sur les fleurs coupées ou sur les échantillons nouvellement relevés de terre pour la solennité même où on les présente. Le mérite premier d'une plante bien cultivée est assurément l'ensemble de sa floraison, plutôt que quelques panicules exubérantes obtenues au détriment de la plante elle-même. C'est d'après cette donnée que le Jury de Saint-Germain, qui compte dans son sein MM. Hardy, Carrière, Loise, etc., s'est toujours prononcé, avec raison à notre avis. Remercions ici M. Évrard de Saint-Jean et M. Edmond Cappe, Président et Secrétaire de la Société de Saint-Germain, de leur concours judicieux et bienveillant, et de la bonne réception qu'ils ont faite aux délégués des Sociétés horticoles.

Une Exposition a Fontenay-aux-Roses;

Par M. Goumain-Cornille.

Une Exposition florale est toujours un spectacle intéressant. L'intérêt augmente lorsque l'Exposition est due à une simple commune, à peine sortie du rang des villages; mais si deux particuliers, sans autre mobile que celui de conserver à la localité qu'ils habitent un surnom longtemps mérité, organisent, à leurs frais, un concours horticole, ils sont dignes des plus grands éloges.

Cet utile exemple a été donné, le dimanche 17 juillet, à Fontenay-aux-Roses, par MM. Armand Gonthier et Jacquemin, l'un connu parmi les horticulteurs-pépiniéristes, l'autre riche industriel retiré des affaires, ami des plantes et des fleurs.

Sous une vaste tente, élevée dans la cour de la mairie et richement décorée par M. Boussavie, des rosiéristes avaient exposé leurs gracieux produits. Les concurrents étaient au nombre de six : MM. Paillet, fils, Gonthier, fils, Margottin, Jean Théodore, Marest et Fontaine, père, tous noms connus honorablement dans l'industrie horticole. Les lots, disposés sur une table qui régnait autour de la tente, se distinguaient par la fraîcheur, l'éclat et le nombre des Roses.

Le Jury, présidé par le docteur Boisduval, a éprouvé un vif mouvement de surprise en se voyant au milieu de tant de richesses. Si le premier coup d'œil l'a laissé indécis, un examen plus attentif n'a pas tardé à classer les concurrents. Tous sont méritants. Si l'on excepte M. Margottin, de Bourg-la-Reine, que ses Roses placent au premier rang, d'imperceptibles nuances séparent les autres.

M. Margottin a l'habitude des succès incontestés. Personne ne s'étonnera donc que son Exposition ait été hors ligne. Plus de 280 variétés dans tout l'éclat de leur fraîcheur, habilement contrastées, placées pourtant avec une ordonnance naturelle, rigoureusement déterminées, formaient un admirable ensemble. A l'unanimité, le Jury a décerné à M. Margottin la médaille d'honneur.

Les lots de MM. Marest et Fontaine, père, de Châtillon, présentaient un moins grand nombre de variétés. Les Roses étaient presque aussi belles ; elles n'étaient pas moins exactement nommées. Distinguer entre ces deux lots, le Jury ne l'a pas pu. Il les a récompensés *ex æquo* par une médaille de 1re classe.

Être placé au troisième rang en telle compagnie, ce n'est pas un mince honneur. Cet honneur, MM. Paillet, fils, et Armand Gonthier, fils, l'ont obtenu. Tous les deux marchent sur les traces de leur père : un brillant avenir paraît attendre ces jeunes débutants dans la carrière horticole. Une médaille de 2e classe est dévolue à MM. Paillet, fils, et Armand Gonthier, fils.

Enfin, une médaille de 3e classe a été accordée à M. Jean Théodore. Le Jury rend justice aux talents de ce rosiériste ; il a apprécié

la beauté et le choix de ses Roses; mais il l'engage à leur donner des noms plus corrects.

Deux petits lots de semis de Roses appelaient l'attention. Le Jury a hésité à donner une approbation à deux sur six des semis de M. Fontaine, père. Ces gains étaient beaux et d'une bonne forme. On aurait désiré plus de plénitude dans l'une des Roses. Le Jury a cru devoir suspendre son jugement et engager le présentateur à les faire étudier sur pied par une Commission spéciale. Une médaille de 2e classe est un encouragement pour l'ensemble des semis de M. Fontaine, père.

Les Roses-trémières venaient après les Roses. Ces belles plantes ne sauraient être trop louées. Celles de M. Margottin ont obtenu le prix : médaille de 1re classe. Cultivées en pot, elles offraient tous les genres de perfection. M. Loise, fils, a eu la 2e médaille. Ses variétés écossaises n'étaient peut-être pas tout à fait irréprochables : quelques-unes montraient une collerette trop développée.

M. Gauthier-Dubos, de Pierrefitte, présentait 300 exemplaires tous différents d'Œillets coupés, pris parmi les plus charmantes variétés flamandes, anglaises, saxonnes, avranchaines et de fantaisie. On ne rend pas assez justice à l'Œillet. Ses détracteurs ou les horticulteurs qui le négligent auraient été rappelés à une plus juste appréciation de cette belle fleur, s'ils eussent pu contempler le lot de M. Gauthier, auquel une médaille de 1re classe a été accordée à l'unanimité.

Un petit lot de Renoncules, composé par M. Loise, fils, a été mentionné honorablement.

M. Billiard, dit la Graine, de Fontenay-aux-Roses, avait un massif de Spirées de semis. Cet horticulteur avait été distingué, l'année dernière, pour une présentation similaire. Il est en progrès. Le Jury l'exhorte à continuer ses semis.

M. Boussavie, l'habile décorateur de la tente, avait disposé au milieu de l'élégant et léger édifice, trois massifs surmontés chacun d'un *Latania borbonica* (*Livistona sinensis*), plante éminemment décorative, au pied duquel, circulairement, s'étageaient de belles plantes de serre, provenant des cultures de M. Billiard, de Mme Thibaut, de M. Obé, jardinier de M. Guidou, propriétaire à Fontenay-aux-Roses. Le Jury a remarqué des *Begonia* d'un beau choix, au

milieu desquels se détachait le *tomentosa*, des plantes panachées d'un joli effet, des *Pelargonium* variés, des Fougères de serre, ainsi qu'un *Pilocereus senilis*, plante plus singulière que séduisante. M. Obé a obtenu le 1er prix, pour le nombre, le choix et la beauté de ses plantes de serre. Le Jury lui a décerné une médaille de 1re classe; il a honoré M. Billiard d'une médaille de 2e classe, autant pour son lot de Spirées que pour ses autres plantes.

En accordant une mention honorable et des remercîments à M. Boussavie, le Jury a rendu justice à l'empressement désintéressé que M. Boussavie a mis à répondre à l'appel des deux ordonnateurs du concours.

L'ensemble de l'Exposition de Fontenay-aux-Roses marque un progrès sensible sur celle de l'année dernière. Cette charmante petite ville donne un bon exemple. Puisse-t-il être suivi par d'autres communes riches en produits spéciaux ! Montreuil-les-Pêches, Argenteuil, etc., possèdent les éléments d'une Exposition annuelle. Qu'ils convoquent le public, en temps opportun; le succès les attend et ils auront bien mérité de l'horticulture.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Jacaranda digitaliflora Ch. Lem., *Ill. hort.*, mars 1864, pl. 393. —Jacarande à fleurs de Digitale. — Brésil. — (Bignoniacées.)

Magnifique espèce de serre chaude qui a été découverte par M. Fr. Devos, dans l'île Sainte-Catherine, au Brésil. Là, elle atteint environ 2 mètres et demi de hauteur, et elle offre un tronc droit, couronné d'une cime ample et touffue. Ses très-grandes feuilles bipennées, longues de 0m,60, larges de 0m,40, présentent, des deux côtés de leur pétiole commun, 16 pétioles secondaires, opposés, dont chacun porte sept ou huit paires de folioles sessiles, presque trapézoïdes, inéquilatérales, longuement rétrécies en coin dans le bas, aiguës au sommet, bordées de grandes dents aiguës dans leur moitié supérieure. Ses fleurs lilas, à gorge blanche, ont 8-9 centim. de longueur et 5 centim. de largeur au limbe; elles sont

disposées en grandes panicules qui n'ont pas moins de 0^{m},50 de hauteur et de largeur. Le large tube arqué de leur corolle et son limbe oblique, à 5 lobes courts et larges, rappellent assez la forme générale de la fleur des Digitales pour que le savant rédacteur du journal belge ait cru devoir tirer de cette ressemblance le nom de l'espèce. M. A. Verschaffelt conseille de tenir cette belle Bignoniacée dans une bonne serre tempérée, de mai en octobre, en lui donnant beaucoup d'air et la laissant au soleil, pour la rentrer en serre chaude à la fin du mois d'octobre. Les ramules, coupés peu avant l'apparition des feuilles, servent de boutures qui s'enracinent difficilement.

Schizostylis coccinea Backh. et Harv. — *Ill. hort.*, mars 1864, pl. 394. — Schizostylide cocciné. — Afrique australe. — (Iridées.)

Voyez, pour cette belle plante, le *Journal*, X, 1864, p. 221.

Fuchsia, var. nouvelles. — *Ill. hort.*, mars 1864, pl. 395. — (Œnothérées.)

Les quatre nouvelles variétés figurées sur la planche 395 de l'*Illustration horticole* ont été obtenues de semis par M. Clément, horticulteur à Ixcelles-lès-Bruxelles. Le n° 1, *Marquis de Bellefont*, et le no 2, *Monsieur d'Offoy*, ont des fleurs pleines, très-grandes, à pétales violets vers le bord supérieur, cramoisis striés vers le bas avec le calice cramoisi réfléchi chez le premier, appliqué et plus court chez le second; le n° 3, *Madame Wagner*, a le calice blanc, à pointes vertes et les pétales blanchâtres, bordés et lignés de rouge; le n° 4, *grandis*, a la fleur énorme, pleine, à pétales violets sur presque toute leur étendue, excepté à la base, et le calice réfléchi, cramoisi, à grands lobes relevés de lignes longitudinales proéminentes.

Ceropegia Gardneri Thwaites. — *Ill. hort.*, avril 1864, pl. 396. — Céropégie de Gardner. — Ceylan. — (Asclépiadées.)

Voyez, pour cette plante singulière, le *Journal*, VIII, 1862, p. 535.

Camellia Petazzi. — *Ill. hort.*, avril 1864, pl. 397. — (Ternstroemiacées.)

Variété obtenue en Italie, à fleurs pleines, dont le fond cerise, est immaculé au pourtour, et varié plus intérieurement d'une bandelette blanche sur chaque pétale, laquelle devient fort large chez ceux qui forment la zone moyenne. L'imbrication en est parfaite.

MÉMOIRE

(couronné par la Société)

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT ;

Par M. B. VERLOT, chef de culture au Jardin des plantes de Paris.

(7e *Suite et fin.* Voyez le *Journal*, X, 1864, pp. 243-256, 305-320, 375-384, 420-432, 468-480, 518-528, 571-576.)

On a dit que l'âge des semences a une influence très-grande sur la production des plantes à fleurs doubles. Ce fait est généralement admis en horticulture, et plusieurs auteurs ont publié à ce sujet des notes très-intéressantes. En voici une qui se rapporte à notre plante et que nous trouvons dans le *Gardeners' Chronicle*, « la graine de *Matthiola annua* semée immédiatement après la récolte produit peu de plantes à fleurs doubles, tandis que les graines reposées pendant 3 ou 4 ans en produisent beaucoup. »

Cette influence des graines reposées a été également remarquée par l'auteur d'un mémoire adressé à la Société d'Horticulture de Berlin, dans lequel l'auteur dit avoir semé en même temps des graines de Giroflée dont les unes étaient de l'année précédente et les autres de plusieurs années; le resultat fut que les dernières ne produisirent que 16 individus à fleurs simples sur plusieurs centaines, tandis que les premières ne donnèrent que des fleurs simples (1).

Dans quelques pays, en Allemagne notamment, où la culture des Giroflées est en honneur, et où on s'occupe sur une grande échelle de la production de ces graines, on est frappé de ce fait, c'est que les Giroflées doubles sont séparées des Giroflées simples ; ou bien, lorsqu'elles sont réunies, que les premières sont considérablement plus nombreuses que les secondes, et en visitant les cultures de MM. Vilmorin, on a pu faire la même remarque. En faisant cette observation, on est porté naturellement à se demander si la séparation des doubles et des simples a été opérée quand les plantes étaient jeunes encore, ou bien si l'on a attendu, pour la pratiquer, qu'elles fussent prêtes à fleurir. A son tour cette question entraîne celle-ci : Peut-on savoir, à la simple inspection d'une

---

(1) *Ann. Soc. d'hort. de Paris*, VI, p. 150.



plante, lorsqu'elle n'est qu'en feuilles, si les fleurs qu'elle donnera seront simples ou doubles?

Nous ne pensons pas que des observations bien positives aient été faites en dehors des Giroflées. Dans la généralité des plantes qui présentent des variétés à fleurs doubles, les feuilles et l'*habitus* de celles-ci ne sont pas différents de ceux des plantes qui les ont produites. Cependant il existe à n'en pas douter un moyen de distinguer dans le plant de Giroflées celui qui produira des fleurs doubles de celui qui sera simple.

L'essimplage est même une opération connue et pratiquée par tous les horticulteurs qui fournissent nos marchés de ces fleurs, et qui limitent leur culture à une ou deux variétés. Quant à préciser les caractères sur lesquels ils se basent, nous avouons ne pouvoir le faire, tant ils sont légers et difficiles à saisir. Il n'y a sur ce sujet aucune loi certaine; ce n'est, en définitive, à ce qu'il paraît, qu'une affaire de tact et d'expérience; des personnes très-intelligentes du reste n'ont pu y arriver, pendant qu'on voit les enfants des jardiniers essimpler sans se tromper; et nous citerons même comme exemple un de nos plus sagaces horticulteurs qui s'est, à une certaine époque, beaucoup occupé des *Camellia* et qui en avait acquis une connaissance assez intime pour en distinguer 150 variétés à la simple inspection de la plante dépourvue de fleurs et qui cependant n'a jamais pu, malgré toute sa bonne volonté, arriver à essimpler des Giroflées.

On n'a guère parlé de l'essimplage que pour les Giroflées; cependant, d'après M. Rigamonti (1), on porruait aussi le pratiquer pour les Œillets. Si l'on en croit cet observateur, les Œillets doubles se reconnaîtraient facilement à ce qu'ils présentent 3 petites feuilles disposées en verticille. Il dit aussi avoir fait la même remarque sur les plants de *Primula sinensis*. Nous ne l'avons pas vérifié; mais si cela est vrai, ne pourrait-on pas supposer, bien que la disposition des feuilles des Crucifères soit différente de celle des Caryophyllées, qu'il en fût de même pour les Giroflées quarantaines?

Les plantes à fleurs très-doubles ne produisent que peu de graines; telles sont par exemple les Balsamines Camellias, les

(1) *Journ. Soc. d'hort. de Paris*, 1851, p. 510.

Passeroses, les Reines-Marguerites que nous maintenons dans cette section, bien que nous sachions que ce ne sont pas en réalité de vraies fleurs doubles; aussi perdraient-elles promptement leur caractère de plantes bien doubles sans une culture entendue et surtout si une *sélection* rigoureuse ne présidait à la récolte des graines. Ce n'est en effet qu'en choisissant toujours pour porte-graines les individus dont les fleurs sont très-doubles et en excluant avec le plus grand soin les plantes simples, qui sont les plus fertiles, et dont la progéniture étoufferait rapidement les premières, qu'on est assuré de conserver ces variétés.

Bien que Poiteau ait dit avoir vu obtenir des Reines-Marguerites parfaitement doubles après deux générations seulement en semant des graines prises sur les plus petits capitules de Reines-Marguerites à fleurs simples (1), nos grands cultivateurs de Reines-Marguerites et de Roses-Trémières procèdent autrement et avec connaissance de cause, pour la reproduction de ces plantes.

Nous savons aussi que M. Reed (2) a donné le moyen de n'avoir toujours que des Balsamines parfaitement doubles. Ce moyen repose entièrement sur le volume et la forme des graines. Cet observateur a remarqué que les graines petites et moyennes, mais bien rondes et pleines, produisaient des fleurs très-doubles; tandis que les graines allongées ne donnaient que des fleurs simples ou peu doubles. Nous n'avons pas vérifié ce fait; mais nous savons que toutes les graines de Balsamines Camellias sont beaucoup plus rondes et moins allongées que celles des Balsamines ordinaires.

§ XI. — Des variétés prolifères.

Les prolifications s'observent rarement dans les cultures et plus rarement encore chez les plantes spontanées, ce qui indiquerait, comme l'ont dit plusieurs botanistes, que ces anomalies seraient un résultat dû notamment à la fertilité du sol.

Ces monstruosités se présentent ordinairement chez les végétaux à fleurs parfaitement pleines; comme par exemple dans le *Rosa centifolia*, *Ranunculus repens*, *bulbosus*, *acris*, *Bellis perennis*.

---

(1) *Journ. Soc. d'hort.*, VI, p. 241.

(2) *Journ. Soc. d'hort. de Paris*, IX, p. 139.

Ces plantes ne fructifiant pas, on les multiplie d'éclats, de greffes, boutures, etc.

Mais lorsque la prolification n'entraîne pas l'infécondité des fleurs, elle peut se propager par semis. Tel est, par exemple, le Souci, qui se reproduit dans la proportion de 50 à 60 p. 0/0 et qu'on arriverait indubitablement à fixer, si l'on en avait le désir. La Giroflée Cocardeau prolifère se reproduit également dans les mêmes proportions.

Une autre prolification analogue à celle que présentent les Renoncules et la Rose précitées, est celle qui est produite par le *Scabiosa atropurpurea*. Cette monstruosité qu'on observe parfois dans les semis ne se réproduit qu'imparfaitement. Ici encore, comme dans le Souci prolifère, il ne suffirait probablement que de quelques années de semis consécutifs et de sélection rigoureuse pour arriver à fixer cette prolification.

Enfin la variété de *Papaver somniferum* que MM. Vilmorin cultivent sous le nom de *P. monstruosum* offre aussi un exemple fort curieux de prolification. Chez ce Pavot, presque toutes les étamines sont devenues autant de petits carpelles distincts présentant encore tout autour d'eux quelques rudiments d'anthères. La capsule principale ne s'atrophie pas ; au contraire, elle acquiert un développement normal et renferme une quantité innombrable de graines ; les nombreux petits carpelles qui l'entourent forment un assemblage des plus bizarres : les plus developpés, qui sont de la grosseur d'une capsule normale de *Papaver Argemone* contiennent quelques graines ; les plus petits en sont dépourvus.

Cette plante est non-seulement curieuse par son organisation, mais encore en ce qu'elle se reproduit identiquement et franchement de semis.

§ XII. — Des variétés par soudures.

Nous ne connaissons qu'un exemple de cette monstruosité dans les plantes d'ornement : c'est celui du *Papaver bracteatum*, dont la corolle est devenue monopétale par soudure des pétales. Cette monstruosité, décrite et figurée dans la *Revue horticole*, est cultivée chez MM. Vilmorin. Elle ne peut se propager que d'éclats. MM. Vilmorin ont essayé vainement de la multiplier par semis.

§ XIII. — Des variétés par avortement.

Ce genre de monstruosité qui forme l'un des chapitres les plus intéressants de la tératologie végétale, a été remarqué sur toutes les parties de la fleur. Ce sont des déformations qui, on le pense bien, n'ont aucun intérêt au point de vue de l'ornement. Lorsqu'on en observe quelquefois, comme par exemple dans les Violettes, où les pétales arrivent à disparaître presque entièrement, on est plus porté à s'en défaire qu'à les propager.

§ XIV. — Des variétés pélorīées.

Ces déformations ne s'observent que chez les plantes à fleurs irrégulières. On en connaît peu d'exemples et, à part celui du *Linaria vulgaris*, de la Calcéolaire et des *Gloxinia*, les autres sont tout à fait sans intérêt au point de vue de l'ornement.

Les causes qui produisent cette transformation sont peu connues : l'aridité et la sécheresse du sol, de nouvelles conditions de végétation, paraissent néanmoins en favoriser le développement.

Willdenow a affirmé avoir récolté et semé des graines de *Linaria vulgaris peloria* et les enfants issus de ces graines auraient produit presque toujours des fleurs pélorīées (DC., *Phys. vég.*, II. p. 692.)

Nous avons eu occasion d'observer un grand nombre de Pélories de Linaire commune et autres, et malgré la multitude d'exemples qui nous ont passé sous les yeux, toutes pouvaient se grouper en trois classes ainsi composées :

1. Corolle sans éperon, dressée, flabelliforme ou en éventail.
2. Corolle sans éperon, dressée, cuculliforme ou primuliforme.
3. Corolle présentant depuis 4 jusqu'à 6 éperons, dressée, plus ou moins primuliforme.

Ces clases sont purement arbitraires et toutes ces formes se sont présentées souvent sur le même individu.

Dans les fleurs que nous avons examinées appartenant aux deux premières sections, la généralité des étamines ne contenaient pas de

pollen ou celui-ci était infécond et les styles étaient généralement mal conformés.

Dans la troisième section, les étamines deviennent régulières, sont très-développées et les anthères ne renferment qu'un pollen mal conformé. Le pistil est généralement atrophié.

Les graines des deux premières sont, comme on le conçoit, d'une rareté extrême. C'est à peine si sur trois fortes touffes nous avons pu trouver quelques capsules renfermant de bonnes graines.

Un semis de ces graines, opéré en 1861, donna cinq plantes chez lesquelles les premières fleurs furent tout à fait conformes à celles de la Linaire commune normale ; les suivantes commençaient à devenir irrégulières : l'éperon avait disparu et la corolle avait une tendance à revêtir la forme d'un éventail. Malheureusement les froids arrivèrent avant que de nouvelles fleurs pussent se développer. Ces plantes furent mises en pots et nous nous proposons d'en suivre le développement cette année.

Les graines de la troisième section sont toujours stériles, ce qui ferait supposer que les expériences de Willdenow n'ont porté que sur de simples déformations de la Linaire, et non sur la Pélorie quinquénectariée, telle que l'a décrite Linné.

Ces Linaires se propagent facilement d'éclats ou de boutures.

§ XV. — Des Chloranthies.

Bien que ce nom ne rende pas exactement notre pensée, nous nous en servons néanmoins pour désigner d'une manière générale toutes les transformations que peuvent revêtir les organes floraux et qui ont pour résultat d'amener la stérilité absolue des fleurs en les transformant d'une manière plus ou moins complète en rameaux ou en organes foliacés. Ce sont des monstruosités purement accidentelles et qu'on ne peut propager que de boutures, d'éclats, etc.

Nous ferons rentrer sous cette désignation la monstruosité du *Lilium candidum* vulgairement et improprement appelée Lis double, et qui est plus qu'une duplicature, par suite du développement anormal de l'axe floral. Signalée d'abord en 1841, puis en 1843 et 1844 par M. Mérat (1), cette déformation est encore

(1) *Annales de la Soc. d'hort. de Paris*, 1845.

fréquente dans les jardins. Telles sont aussi la Rose verte, et cette autre monstruosité que présentent parfois les fleurs de certains Œillets, notamment du *Dianthus barbatus*, dont la formation est identique à celle du Lis blanc, avec cette différence que la couleur verte s'est substituée à la couleur primitive de la fleur.

Lorsque cette monstruosité apparaît sur un rameau de *Dianthus barbatus*, on constate que toutes les fleurs subissent la même transformation. Il serait donc intéressant de savoir si, en éclatant ou bouturant un rameau de cet individu et en excitant sa végétation par un procédé quelconque, on ne parviendrait pas à annihiler cette déformation et faire que des fleurs normales se développassent à leur place.

M. L. Neumann a essayé vainement de bouturer ces fleurs ainsi transformées en rameau, bien qu'il semble, à première vue, qu'elles doivent se comporter comme des ramifications normales.

Enfin nous comprendrons encore dans ce chapitre différentes monstruosités qui sont assez fréquentes dans quelques plantes d'ornement et qui résultent de la transformation des anthères en carpelles; telle est, par exemple, cette monstruosité, très-laide d'ailleurs, de *Cheiranthus Cheiri*, qu'on observe parfois dans les semis et qui, à notre connaissance, ne peut être multipliée que de boutures.

MODIFICATIONS DE FORME DANS LES ORGANES DE VÉGÉTATION.

§ I. — Modifications inermes.

Ce genre de variation a été rarement observé chez les végétaux; cependant on en trouve des exemples dans le *Rubus fruticosus*. Le *Gleditschia sinensis* et le *Robinia pseudo-Acacia* ont produit des variétés inermes.

Ces variations sont de celles qui peuvent apparaître accidentellement sur une partie seulement d'un végétal épineux. L'homme recueille et propage ensuite par l'un des moyens connus la variation inerme ainsi produite. Elles peuvent aussi apparaître dans les semis, ce qui est arrivé pour le *Gledistschia sinensis*, obtenu en 1823 par M. Camuzet (1); mais nous ne pensons pas qu'au-

(1) *Ann. de la Soc. d'hort. de Paris*, XIII, p. 298.

cune d'elles ait été fixée jusqu'ici, c'est-à-dire se reproduise de semis.

On se rappelle que M. Vilmorin a appelé l'attention des cultivateurs sur les avantages que l'agriculture pourrait tirer de la création et de la fixation d'une variété d'Ajonc sans épines. L'opinion de M. L. Vilmorin était qu'on pourrait arriver à ce résultat; mais ses prévisions n'ont pu être réalisées. C'est peut-être, il faut le dire cependant, parce que les expériences qui ont été tentées à ce sujet n'ont pas été répétées avec la persistance nécessaire et qu'on s'est trop vite laissé arrêter par les premiers échecs éprouvés.

§ II. — Modifications épineuses.

Nous ne sachions pas qu'on ait signalé une variété épineuse d'un arbre inerme; cependant il ne serait pas impossible que cette variation pût se produire.

L'horticulture s'est enrichie dans ces derniers temps d'une variété de *Cratægus oxyacantha* caractérisée par la présence d'un si grand nombre d'épines que M. Carrière n'a pu mieux faire que de lui donner l'appellation de *horrida*.

§ III. — Modifications pleureuses.

Les variétés pleureuses sont fréquentes dans les plantes ligneuses de nos jardins. Celles dont nous connaissons l'origine ont été obtenues dans des semis; c'est ainsi que sont nées les variétés pendantes des arbres suivants: du *Sophora japonica* qui, selon un auteur, aurait été obtenue par M. Joly, père, fleuriste à Paris, vers 1800 (1), et selon d'autres par M. Jouet, pépiniériste à Vitry (2), a été trouvé en définitive dans un semis de *Sophora japonica* ordinaire; c'est aussi dans un semis de *Gleditschia* vulgaire que M. Bujot a obtenu le *Gleditschia Bujoti* (3); et il en est sans doute de même pour les *Fagus silvatica, Fraxinus excelsior, Betula alba, Salix capræa*, etc.

M. Henderson, directeur du jardin botanique de Chelsea, aurait,

(1) *Ann. de la Société d'hort. de Paris*, VIII, p. 133.

(2) *Ann. de la Soc. d'hort. de Paris*, XIX, p. 26.

(3) *Journal de la Soc. d'hort. de Paris*, 1856, p. 414.

paraît-il, (1) obtenu des arbres pleureurs en greffant des rameaux qui naissent des Broussins ou *Nids de Pie,* que présentent certains arbres, les Ormes notamment ; mais nous croyons que cette observation aurait besoin d'être confirmée par de nouvelles expériences.

Toutes ces variations se propagent aisément de boutures, greffes ou marcottes.

Pourrait-on les fixer ?

Jusqu'ici les observations font pencher pour la négative. C'est ainsi qu'ayant semé des graines de *Fagus pendula*, M. Mac-Nab n'obtint que du *Fagus silvatica* ordinaire. Le même observateur remarqua que les plants d'un semis de *Fraxinus excelsior pendula* affectèrent différentes formes à l'exclusion de la forme pleureuse. Quelques-uns avaient, dès le début, une certaine disposition contournée ou en zigzag ; mais ils reprirent bientôt la forme dressée ; d'autres étaient nains, rabougris, et quand on les greffa sur le Frêne commun, ils ne firent aucun progrès. Cependant nous ne doutons pas que, comme toutes les variations qui n'entraînent pas la stérilité, on ne puisse arriver à fixer la variation pleureuse. Nous en avons pour exemple le *Betula alba*, dont un exemplaire magnifique qui existe au jardin botanique d'Édimbourg, au dire de M. Mac-Nab, donne des graines assez abondamment : tous les individus qui en proviennent sont dressés pendant 10 ou 15 ans ; après cela ils deviennent pleureurs comme leurs parents.

On dit aussi que le Frêne pleureur se reproduit dans des proportions assez notables ; mais, on le comprend, si on n'obtient pas du premier coup cette variété bien fixée, et que l'on doive chercher par une sélection raisonnée à arriver à ce résultat, il faudrait le plus souvent une suite d'expérimentations tellement prolongée que la durée de plusieurs vies humaines y suffirait à peine.

§ IV. — Des modifications fastigiées.

Il y a peu d'arbres à culture très-répandue qui n'aient produit des variétés fastigiées, et c'est ordinairement dans les semis qu'elles apparaissent. C'est ainsi que vers 1840, M. Bujot obtint, dans un semis de *Pinus silvestris*, une variété fastigiée à laquelle on donna

(1) Lettre citée.

le nom de l'obtenteur (1). Le *Robinia pseudo-Acacia* a donné aussi naissance à une variété fastigiée et il en est de même du *Cupressus sempervirens*, *Quercus Robur*, etc.

Ces variations se multiplient de boutures, greffes et marcottes. Se reproduisent-t-elles de semence ? Quelques faits en demontrent la possibilité. Ainsi on sait que le *Quercus fastigiata* se reproduit assez bien de semis et que le *Taxus hibernica* se comporte de même, et nous en avons un exemple dans le bel exemplaire qu'on remarque dans la pépinière du château de M. de Rothschild, à Ferrière. « Cependant le *Taxus baccata hibernica*, dit M. Mac-Nab (2), est un arbre que j'ai fréquemment semé, mais sans succès : j'en ai toujours obtenu l'If commun. On m'a dit pourtant que d'autres personnes ont été plus heureuses et qu'elles ont obtenu la même variété; mais c'est un fait rare. » M. Mac-Nab ajoute que le *Taxus baccata stricta* a même été trouvé dans un semis de *Taxus baccata hibernica* et en diffère même complétement par l'exagération du caractère dressé des rameaux.

§ V. — Des modifications fasciées.

Les fasciations sont des déformations occasionnées généralement par un sol trop nutritif; elles sont, en un mot, le résultat d'une végétation trop précipitée.

Lorsque les fascies se manifestent chez les végétaux annuels ou vivaces, on n'a pas cherché à propager ces accidents. Il faut en excepter pourtant nos nombreuses variétés de *Celosia cristata*. A cet égard, nous devons appeler l'attention sur ce fait que, d'après les remarques de MM. Vilmorin, ce caractère est plus constant dans les Célosies que leur coloration qui est bien plus sujette à varier.

Mais lorsque les fascies se manifestent chez les végétaux ligneux, on peut les propager de greffe, bouture, marcotte. Tel est le cas pour le *Sambucus nigra fasciata*.

§ VI. — Des modifications filiformes.

Ces déformations sont rares ; nous n'en connaissons que quelques exemples dans la famille des Conifères et notamment celui

(1) *Journal de la Soc. d'hort. de Paris*, VIII, 133.
(2) *Journ. Soc. d'hort. de Paris*, 1853, p. 389.



qui a été produit par le *Thuia* (*Biota*) *orientalis;* sa variété *filiformis* qui, au dire de M. Pépin, serait constamment stérile (1), fructifie cependant assez fréquemment et ses graines la reproduisent dans d'assez fortes proportions.

Les exemples de modifications de formes que nous venons de passer en revue ont porté principalement sur l'ensemble du végétal : port, direction, etc. Il nous reste à examiner les variations que le feuillage est susceptible de présenter.

§ VII. — Des modifications crispées.

Cette variation est fréquente chez les végétaux cultivés, à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

Les plantes potagères nous en fournissent de nombreux exemples : le Persil, le Cerfeuil, la Laitue, etc. Ces variations se reproduisent de semis et ont pu être fixées.

Les plantes vivaces n'en produisent que peu d'exemples ; la Tanaisie nous en fournit un des plus manifestes et se propage d'éclats.

Les arbres ont aussi donné naissance à des déformations crispées : l'Orme, le *Robinia pseudo-Acacia*, etc. Nous ne savons si ces variations seraient fixables ; nous le pensons, eu égard à ce qui se passe chez les plantes annuelles.

§ VIII. — Des modifications laciniées et hétérophylles.

Les laciniures, plus ou moins profondes, apparaissent particulièrement dans les plantes à feuilles lobées ou composées, plus rarement dans les feuilles simples ; on les trouve accidentellement dans les semis (2), et parfois aussi sur quelques parties d'un végétal ; on les trouve même à l'état sauvage ; telle est celle du *Corylus Avellana*, rencontrée dans un bois des environs de Rouen (3). Elles peuvent se multiplier de boutures, greffes, marcottes. Sont-elles fixables ? Nous ne connaissons aucune expérience décisive à cet

---

(1) *Ann. Soc. d'hort.*, t. XXXIV, p. 77.

(2) M. Jacquin trouva dans un semis le *Betula urticifolia*. — *Ann. Soc. d'hort. de Paris*, t. XI, p. 141.

(3) *Ann. Soc. d'hort. de Paris*, t. VIII, p. 357.

égard ; nous pensons néanmoins que cette fixation pourrait être obtenue. En 1839, M. Jacques sema des noix de *Juglans laciniata*, et sur 45 individus qu'il obtint, 1 seul reproduisit cette variation (1).

§ IX. — Des déformations bullées.

Plusieurs de nos Choux ont leurs feuilles bullées. Le Basilic bullé, la Tomate de Laye, tout nouvellement introduite dans les cultures, présentent aussi ce caractère. Ces déformations semblent se fixer avec facilité.

§ X. — Des déformations cucullées.

Elles sont rares ; le *Broussonetia papyrifera* en présente un exemple. Cette variation se propage de bouture ou de greffe.

C'est dans ces mêmes ordres de variations que nous placerons encore les monstruosités diverses que revêtent les frondes des Fougères. Ces variations, qui naissent accidentellement, ne se multipliaient jusqu'ici que par la division des pieds. On savait néanmoins que ces déviations se reproduisaient de semis, mais dans des proportions généralement très-faibles. Les expériences toutes récentes et du plus grand intérêt qui viennent d'être publiées dans les Annales des sciences naturelles, 4[e] série, p. 367, par M. Kencely Bridgmann, *sur l'influence de la nervation dans la reproduction des monstruosités chez les Fougères*, démontrent de la manière la plus évidente, que ces déformations peuvent se reproduire identiquement de semis.

« La nervation dans ces monstruosités, dit M. Keneely Bridgmann, étant inconstante, variable, plus ou moins différente de l'état normal, suivant les régions de la fronde où on l'examine, et la production des sporanges étant intimement liée avec elle, on a pensé qu'elle pouvait influer sur la reproduction des monstruosités par voie de semis, et c'est pour s'assurer du fait que les expériences suivantes ont été entreprises.

« Sur une fronde choisie parmi les plus contrefaites du *Scolopendrium officinale multifidum*, on a recueilli, pour les semer, des spores prises indifféremment sur toute son étendue. Les plantes, au nombre de plusieurs centaines qui naquirent de ces semis,

(1) *Ann. de la Soc. d'hort. de Paris*, t. VII, p. 97.

présentent tous les degrés de variations et de monstruosités, depuis la forme ligulée des frondes la plus simple et la plus normale, jusqu'à celle de la plante mère et même au delà ; ce qui, pour les amateurs de ce genre de plantes, aurait été considéré comme un progrès. Il est même à noter que les anomalies ne se sont pas produites dans un seul sens, mais dans trois sens différents, donnant lieu par là à trois variétés bien distinctes. Remarquons maintenant que la fronde sur laquelle les spores avaient été prises, n'était pas anormale sur toute son étendue ; que sur certaines portions de sa moitié inférieure, la nervation était à peu près ou tout à fait régulière, et que ces portions avaient fourni leur contingent au semis. Dans sa moitié supérieure, au contraire, la nervation devenait de plus en plus irrégulière ; au lieu de rester parallèle à elle-même, elle se transformait en un lacis de fibres entrecroisées, d'autant plus compliqué qu'elle s'approchait davantage du sommet. En même temps les sores y devenaient insensiblement plus nombreux, plus petits, plus voisins du bord de la fronde, et leurs indusiums de plus en plus réduits finissaient par disparaître totalement sur les derniers qui n'étaient plus que de petits amas de sporanges disséminés sans ordre sur les plus grosses nervures.

» On verra par ce qui va suivre que l'apparition de formes normales et de formes monstrueuses dans les semis dont il vient d'être parlé, s'explique très-naturellement par le mélange des spores recueillies sur les portions régulières et sur les portions déformées de la fronde.

» Une seconde expérience fut faite à l'aide du *Scolopendrium officinale laceratum*, sur lequel se montrent nettement séparés les deux modes de nervation. On recueillit avec précaution les spores de la partie déformée de la fronde, et on les sema à part, dans une terrine remplie de terre calcinée. Le résultat fut que toutes les plantes qui en provinrent reproduisirent la forme crépue de l'individu mère, et quelques-unes même à un plus haut dégré.

» Les spores de la portion normale de la fronde, qui avait fourni ce premier semis, furent recueillies avec le même soin et semées dans des conditions identiques. Il en naquit de même des milliers de jeunes plantes ; mais c'est à peine si, sur la quantité, il s'en trouva douze qui montrassent, et encore à un faible degré, les irrégu-

larités de formes si caractéristiques du premier lot. Les deux semis étaient si différents l'un de l'autre que, si l'on n'en eût connu la provenance, on n'aurait jamais pu croire qu'ils étaient si proches parents. La très-grande majorité des plantes était ici parfaitement normale ; quant au petit nombre de celles qui présentaient des traces de la monstruosité maternelle, cette monstruosité se bornait à des frondes bi ou trilobées au sommet, avec des bords plus ou moins sinueux ou quelque peu déchiquetés ; encore cette altération n'atteignait-elle le plus souvent qu'une ou deux frondes sur un même individu.

» Les plantes mélangées, obtenues dans la première expérience rapportée ci-dessus, furent retirées de leur terrine et mises en pleine terre, non pas une à une, ce qui eût été trop long, mais par petites touffes. Il en résulta que les individus atteints de monstruosité se trouvèrent mêlés à des individus de forme normale ; mais, moins vigoureux que ces derniers, ils furent bientôt étouffés par eux et disparurent tous. On eut donc là un de ces exemples de sélection naturelle, où le plus fort tue le plus faible ; mais cette sélection, comme on le voit, se fit dans le sens de la rétrogression, c'est-à-dire en faveur du type le plus ancien, qui se maintint au détriment de la forme nouvelle.

» Des expériences analogues furent faites sur d'autres variétés de la même espèce, et toujours avec des résultats semblables. Des spores prises sur la sommité touffue du *Scolopendrium officinale Crista-galli*, donnèrent naissance à plusieurs centaines de plantes, qui toutes, pour ainsi dire sans exception, reproduisirent intégralement, et quelques-unes même à un degré plus avancé, le caractère propre à cette variété. Mais ce qu'il y eut de plus singulier ici, c'est que la plante qui avait fourni les spores avait commencé par être très-normale, et que la monstruosité ne s'était déclarée chez elle qu'après la deuxième année, tandis qu'elle se montrait dès les premières feuilles sur sa nombreuse progéniture.

» Lorsqu'on a opéré sur des variétés de Fougères où la fronde entière est atteinte de monstruosité, et, par suite, toute la nervation déformée, comme le *Nephrodium molle corymbiferum* ; le *Lastræa Filix-mas cristata* ; le *Scolopendrium officinale marginatum*, etc., les spores prises sur tous les points de la fronde ont reproduit la monstruosité maternelle avec peu ou point

d'altération. Sur quelques milliers de sujets obtenus ainsi du *Filix-cristata*, un seul revint à la forme normale et typique de l'espèce; deux s'approchèrent de la variété nommée par Smith *angustata*; tous les autres restèrent absolument semblables à la plante d'où ils sortaient. »

Les observations que nous venons de reproduire *in extenso* sont, comme nous l'avons dit, de la plus haute importance; elles sont appelées à rendre d'immenses services à l'horticulture, qui, marchant dorénavant d'un pas assuré, saura perpétuer de semis toutes les modifications curieuses et bizarres que ces plantes peuvent revêtir; elles pourront le guider aussi pour la propagation d'autres variations, telles que, par exemple, les panachures; car ce seront sans doute les spores prises sur la partie des frondes bien panachées qui reproduiront le mieux cette modification.

Les résultats précédents sont de même une confirmation de plus de ce principe que la sélection *est* et *sera toujours* le moyen le plus certain pour la reproduction et la fixation des variétés, à quelque catégorie de végétaux qu'elles appartiennent.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

I. — PRODUCTION.

1°

Toute variété a d'abord existé à l'état de variation.

2°

La variation est la conséquence de l'ébranlement de la stabilité de la plante ou de son affolement.

Cet ébranlement peut se produire du premier coup; mais si on a affaire à une plante très-stable, on peut y arriver par une sélection particulière qui consiste à rechercher et suivre toujours les individus qui différeront le plus de ce type, dans quelque sens que ce soit. Quand la plante ainsi affolée aura acquis la faculté de varier facilement, on devra faire porter son choix sur les individus qui auront une tendance à la variation qu'on recherche.

3°

Les causes premières de la variation sont totalement inconnues.

4°

Les circonstances sous l'influence desquelles les variations se manifestent sont :

1° Une culture prolongée et des semis répétés pendant une longue suite d'années;

2° Certaines pratiques de culture, tels que semis d'automne et repiquages successifs;

3° Le dépaysement d'une plante entraînant, du reste, le plus souvent avec lui des conditions d'existence différentes, dans le sol, dans la température, l'humidité, la sécheresse, etc.

4° L'âge des graines;

5° Les fécondations artificielles.

II. — FIXATION.

1°

La variation n'est fixée et ne passe au rang de variété, puis de race, que lorsquelle se reproduit plus ou moins exactement par semis.

2°

La fixation d'une variation peut s'obtenir du premier coup, ou après plusieurs générations.

Nous savons que le dépaysement ou changement de conditions d'existence est l'une des causes les plus importantes qui poussent à la variation; la fixation d'une variété s'obtiendra donc d'autant plus facilement que cette cause continuera à subsister.

Dans le premier cas, l'isolement seul est nécessaire pour empêcher le métissage par d'autres individus appartenant à la même espèce.

Dans le second cas, à l'isolement il faut joindre la sélection, c'est-à-dire choisir pour porte-graines les individus qui reproduiront au plus haut degré les caractères qu'on tient à fixer.

Toujours le choix devra porter sur les individus que l'expérience a démontrés devoir reproduire avec le plus de probabilité le type à fixer.

Presque toujours ce seront ceux qui se rapprocheront le plus de ce type.

Pourtant il est nécessaire de tenir compte non pas seulement des caractères extérieurs du porte-graines, mais encore de l'idiosyncrasie de chacun d'eux.

Et dans quelques cas, les individus qu'on devra choisir devront différer d'une manière notable du type à fixer, comme, par exemple, dans les panachures des fleurs.

FÉCONDATION ARTIFICIELLE.

La fécondation hybride ne peut produire que des variations qui pourront, il est vrai, se multiplier mécaniquement, mais qui ne seront pas fixables et ne pourront, par conséquent, être amenées à constituer des races ou des variétés, les produits qui en naîtront, devant être stériles, ou s'ils sont fertiles, n'ayant qu'une fertilité limitée à quelques générations ou disparaissant après un certain temps par la disjonction des types.

Un des caractères des hybrides est aussi un grand développement des organes de végétation coïncidant avec une floraison peu abondante; ils sont, en général, intermédiaires entre les espèces types, mais souvent se rapprochent plus du père.

L'hybride fécondé par lui-même retourne plus ou moins rapidement aux parents.

L'hybride fécondé par un parent retourne aussi très-promptement à ce parent.

Le métissage, c'est-à-dire la fécondation réciproque de variétés ou races d'une même espèce, servira à obtenir des variations nouvelles, intermédiaires entre les parents, très-fertiles, et qui pourront se fixer plus ou moins rapidement, et constituer de nouvelles variétés ou races. Ce sera aussi un puissant moyen de produire et d'augmenter l'affolement.

Dans le cas de fécondation de l'individu par son propre pollen, il paraît possible que par le choix de celui-ci on arrive à modifier les individus qui en naîtront; c'est du moins ce que nous avons rapporté pour la formation de variétés naines d'Azalées.

POLYMORPHISME.

La variation ne porte pas toujours sur toutes les parties similaires de l'individu; elle peut ne se montrer que sur un point très-restreint : c'est ce qui constitue le Polymorphisme. On pourra séparer les parties ainsi modifiées et essayer d'en faire des individus distincts par un des moyens de multiplication connus. Cette variation ne se conserve et ne se multiplie généralement que par marcottes, greffes, boutures, etc. Cependant on pourra chercher dans la suite à la fixer par le semis, et on y arrivera probablement dans un certain nombre de cas.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1864.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Bouchard-Huzard, 1er Secrétaire, annonce à la Compagnie que M. le Secrétaire-général ne peut assister à la séance, retenu qu'il est auprès de son neveu, M. Corbay, Trésorier de la Société, qui a été atteint hier, dans la soirée, d'une indisposition dont les effets, heureusement, paraissent devoir être moins graves qu'on n'aurait pu le craindre.

La Compagnie apprend avec regret la nouvelle de cet accident arrivé à l'un de ses plus zélés fonctionnaires dont elle a pu apprécier, pendant une longue suite d'années, la capacité et l'exactitude.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par Mme la baronne de Neuflize, Dame Patronnesse, 7 tubercules de *Pomme de terre* pris parmi ceux qu'a donnés, cette année, une petite Pomme de terre reçue directement du Pérou et qui lui avait été remise par la Société. Mme de Neuflize rend compte de la manière suivante de la marche suivie et des résultats obtenus dans la culture de cette plante.

Le tubercule-semence n'était pas plus gros qu'une petite noix, et il était déjà fort desséché lorsqu'il fut mis en terre. Ses pousses ne se montrèrent qu'au bout de plusieurs semaines ; le développement en fut ensuite fort lent. Plusieurs buttages furent opérés successivement pendant l'été, et la récolte fut faite au commencement du mois d'octobre dernier. Dans ces conditions, le produit a été considérable, puisqu'il s'est élevé à 3 kilog. 800 grammes; la qualité en a été reconnue excellente ; aussi Mme de Neuflize

se propose-t-elle de donner, l'année prochaine, une plus grande extension à ces essais, et elle promet de communiquer ensuite cette variété aux personnes qui voudront la cultiver à leur tour.

2° Par M. Gauthier (R. R.), des pieds d'*Asperge* qu'il présente comme renversant tout ce qu'on a dit jusqu'à ce jour sur la végétation de cette plante, qu'on croit tendre à développer ses racines de plus en plus haut.

M. Gauthier, donnant de vive voix quelques détails sur cette présentation, annonce avoir reconnu, au contraire, que la partie souterraine de l'Asperge tend sans cesse à s'enfoncer; d'où il tire la conséquence qu'au lieu de la planter profondément, on doit la mettre plutôt sur des buttes.

M. Forest ne pense pas que cette observation soit fondée; un planteur d'Asperge vraiment exercé, dit-il, sait très-bien dans quel sens marchera la partie souterraine de ces plantes, et il n'ignore pas que c'est seulement dans le cas où il les planterait à l'envers qu'elles s'enfonceraient.

M. le Président confirme cette rectification en rappelant que la portion de l'Asperge dont il s'agit est un rhizome, c'est-à-dire une tige souterraine, à peu près horizontale, qui s'allonge chaque année par son extrémité antérieure, et qui tend plutôt à s'élever quelque peu qu'à descendre. Si ce rhizome s'enfonce parfois en s'allongeant, cela doit tenir à ce que, par mégarde, on l'aura planté à l'envers et dans un sens incliné vers le bas.

3° Par M. Boisbunel, horticulteur à Rouen (Seine-Inférieure), 6 sortes de *Poires* obtenues par lui de semis. Il en nomme une Président de Boutéville, et il désigne les autres par les n°s 100, 155, 188, 140 et V.

4° Par M. Bourgeois, propriétaire au Perrey, près Rambouillet, une Poire avec une branche. Ce fruit est reconnu comme étant le Beurré de Luçon, variété qui a pour synonyme Beurré gris d'hiver nouveau.

5° Par M. Bezy, propriétaire à Blandy-lès-Tours (Seine-et-Marne), un panier de *Raisins* cueillis sur un cep de Vigne dont les racines sont dans une cave, et qu'il présume pouvoir appartenir à une variété particulière.

6° Par M. Ganser, rue Basfroi, 44, à Paris, une *Jardinière.*

7° Par M. Vavin, un système de *plombage* de sûreté, grâce auquel un numéro peut être fixé à une plante sans qu'il soit possible de l'enlever.

M. Vavin fait ressortir de vive voix les avantages que lui semble présenter, particulièrement pour les arbres, ce système de plombage, un disque de plomb sur lequel on frappe un numéro se trouvant par lui fixé à un fil de fer qui traverse un branche maîtresse de manière à ne pouvoir être enlevé sans rupture.

M. le 1er Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics annonce le don, pour la bibliothèque de la Société, de plusieurs ouvrages relatifs à la culture et, en particulier, des 4 livraisons publiées jusqu'à ce jour du splendide *Pinetum britannicum* de Lawson.

2° Une lettre par laquelle M. Clodomir Rousseaux, qui avait présenté dernièrement une nouvelle Pomme de terre, demande à connaître l'avis du Comité de Culture potagère au sujet de cette variété. — Or, le Comité a déclaré ne pouvoir constater la qualité de cette Pomme de terre s'il ne lui en est remis encore quelques tubercules.

3° Une lettre par laquelle M. Bossin annonce que les Membres de la Société qui voudront s'occuper de semis de Jacinthes n'auront qu'à se présenter chez MM. Fontaine et Duflot, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 2, pour y recevoir un petit paquet de graines de ces plantes provenant de sa collection. Il rappelle que le moment est venu de faire ces semis. M. Bossin dit encore, dans sa lettre, que, nettoyant en ce moment pour les planter ses oignons de Jacinthe, il est tourmenté par un insecte imperceptible qui en sort et qui lui cause des démangeaisons fort désagréables. Il sait que la présence de ce très-petit animal sur les oignons de Jacinthe est un fait connu ; mais il serait bien aise d'apprendre quel est cet insecte.

4° L'annonce imprimée et accompagnée d'une planche coloriée d'une Fraise Quatre-saisons appelée *Triomphe de Hollande*, qui aurait été obtenue, après 21 années de semis successifs, par M. J. Verkroost, horticulteur à Blaauweapel, près Utrecht.

M. Louesse dit qu'il reconnaît dans cette Fraise la Quatre-saisons connue en France sous les noms de Fraise à feuilles de Laitue ou Meudonaise et qu'il sait que cette variété est dans le commerce, en Belgique et ailleurs, sous le nom que lui donne le prospectus dont il vient d'être question.

Un Membre dit avoir reçu cette même Fraise sous le nom de *Triomphe de Hollande*, et avoir reconnu en elle la Meudonaise.

6° Une brochure offerte par M. Pigeaux qui l'a reçue de M. Fleurot, de Dijon. C'est une traduction de Pierre Crescent, qui est plus connu sous le nom de Petrus de Crescentiis.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à ce sujet à la Société les propositions et avis suivants :

1 Les Comités de Culture potagère et d'Arboriculture proposent de remercier, au nom de la Société, les présentateurs d'objets de leur compétence. Ce dernier déclare qu'il examinera les fruits envoyés de Rouen par M. Boisbunel, à mesure qu'ils atteindront leur maturité.

2° Le Comité des Arts et Industries horticoles déclare que la ratissoire à sarcler qui a été présentée dans la dernière séance par M. Ganser, est établie dans de bonnes conditions et peut rendre d'excellents services dans les jardins. Il propose, en conséquence, d'accorder à M. Ganser une prime de 2e classe. Quant à la jardinière présentée aujourd'hui par le même fabricant, le Comité est d'avis qu'elle offre des difficultés d'exécution vaincues habilement ; mais que, comme meuble de luxe, elle laisse à désirer dans l'ensemble et dans les détails.

La proposition faite par le Comité de l'Industrie ayant été mise aux voix et adoptée, M. le Président remet à M. Ganser la prime qui lui a été accordée.

Au nom du Comité d'Arboriculture, M. le Secrétaire prie MM. les propriétaires qui possèdent des fruits à pepins *peu répandus* de vouloir bien en apporter des échantillons qui puissent servir aux études de la Commission de Pomologie, dans ses réunions qui ont lieu le jeudi.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Culture et multiplication de la Vigne forcée en pots, comme elle est pratiquée en Angleterre ; par M. Pavard.

2° Compte rendu de l'Exposition tenue du 1er au 4 septembre 1864 par la Société d'Horticulture d'Autun (Saône-et-Loire); par M. Laloy, de Louhans (Saône-et-Loire).

3° Compte rendu de l'Exposition tenue à Laval, par la Société de la Mayenne, le 8 septembre 1864; par M. Baron-Chartier.

M. le Dr Aubé entretient la Société de deux expériences faites par lui:

1° M. Crémont emploie le marc de raisins pour former des couches; M. Aubé a eu l'idée d'employer pour le même usage du marc de pommes. Il y a deux ou trois ans, il en a fait une assise de 0m 25 0m 30, sur laquelle on a mis une couche de terre de la même épaisseur. Des Choux-fleurs plantés dans cette terre ont pris un développement extraordinaire.

2° Pour préserver les raisins des atteintes des Guêpes, il a suivi le conseil que lui donnait M. Pigeaux et il les a entourés d'un sac sans fond, en papier, c'est-à-dire d'une sorte de manchon largement ouvert par le bas, et collé avec de la cire à cacheter sur laquelle l'humidité reste sans action. Sur 300 grappes, il n'en a vu aucune que les Guêpes eussent attaquée. Il pense que ce manchon renforçant le bruit que font les ailes pendant le vol, l'effet en est d'effrayer ces insectes. Il insiste seulement sur la nécessité reconnue par lui de disposer ces sacs de papier verticalement, de telle sorte que leur ouverture soit dirigée en bas. Lorsqu'il pleut, les sacs se mouillent sans laisser arriver l'eau sur les raisins; d'ailleurs ceux-ci fussent-ils un peu mouillés, l'air qui pénètre largement dans le sac ne tarderait pas à les sécher. Le seul inconvénient qu'on puisse reprocher à ce genre d'abri contre les Guêpes, c'est que les raisins qu'on y enferme, quoique mûrissant fort bien, ne prennent pas cette couleur dorée qu'on aime à leur voir.

M. Vavin se trouve aussi fort bien de l'emploi des manchons de papier. Il en signale un autre avantage : c'est qu'on peut très-bien examiner l'état et le degré de maturité des grappes qui en sont munies, sans rien déranger.

M. Bouclier dit qu'ayant employé des sacs de ce genre, il a vu quelquefois des Abeilles attaquer les raisins, malgré cet abri.

M. Aubé ne pense pas que les Abeilles puissent attaquer un raisin intact, attendu que, dépourvues de mandibules, elles ne peuvent en entamer la peau.

M. Gosselin ne sait pas si les Abeilles peuvent entamer la peau du raisin; mais il affirme qu'elles entament des Pêches dont la pean était intacte avant leurs atteintes.

M. le 1er Secrétaire donne lecture d'une circulaire émanée du ministère des finances par laquelle il est donné avis que l'administration des tabacs livre au prix de 30 c. par litre du jus de tabac pour les usages horticoles.

Il annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

PRÉSIDENCE de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Forest dit qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à l'emploi de sacs de papier sans fond, ou, pour parler plus exactement, de manchons en papier, attendu que ce n'est guère que dans les années sèches qu'ils peuvent être réellement utiles. A ses yeux, les sacs de crin sont les meilleurs de tous, et même ce qu'il regarde comme préférable à tous les sacs, c'est une simple toile tendue devant les Vignes en espalier. Grâce à des toiles de ce genre, il garde du raisin en bon état, sur ses treilles, jusque dans les premiers jours du mois de janvier.

M. Gosselin pense que les sacs de crin sont les plus avantageux, à l'exposition du midi; mais qu'à l'exposition du nord, ceux en toile imperméabilisée sont préférables comme plus perméables à l'air et au soleil.

Après ces observations à propos du procès-verbal, M. le Président met aux voix et la Société prononce l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Rousseaux, fils cadet, à Grisy, des tubercules de sa *Pomme de terre* Belle de Grisy envoyés pour qu'on puisse en reconnaître la qualité.

2° Par M. Ch. Maisan, jardinier chez M. Gaupillat, à Sèvres (Seine-et-Oise), de la *Chicorée* sauvage améliorée et du *Pissenlit*,

qui ont développé leurs feuilles en cave et à l'obscurité, par conséquent en Barbe de capucin. Dans une note jointe à ces objets, M. Maisan indique de quelle manière il traite ces plantes, et il insiste principalement sur ce point que la Chicorée sauvage améliorée, plantée dans une cave, par rangs très-serrés, à la fin de l'automne, donne ensuite successivement deux et même trois récoltes de feuilles blanchies, tandis que, traitée de même, la Chicorée sauvage ordinaire n'en fournit guère qu'une seule.

3° Par M. Des Nouhes de la Cacaudière, propriétaire au château de la Cacaudière-Pouzanges (Vendée), des échantillons d'une *Poire* de semis qu'il nomme Poire royale Vendée. Sur 8 échantillons, 7 sont de plein-vent, 1 d'espalier.

4° Par M. Suzanne, jardinier chez M. Hadot, au château Villeroy (Seine-et-Marne), 6 *Poires* Beurré d'Hardenpont, 6 *Poires* nommées par le présentateur Beurré magnifique et 6 *Pommes* Reinette du Canada.

5° Par M. E. Vavin, quelques pieds frais de *Brome de Schrader*, provenant d'un essai de culture de cette Graminée fourragère qu'il a fait, cette année, avec succès. Il dit avoir reconnu dans cette plante des qualités précieuses : il a vu les chevaux et les ânes la manger avec avidité; il l'a reconnue productive, et, en outre, il a été surpris de la voir encore en végétation à cette époque avancée de l'année. Il croit donc qu'il sera bon de la propager le plus possible; seulement il exprime le regret qu'il soit encore fort difficile de s'en procurer de la graine.

M. le Président annonce que la séance consacrée aux élections pour l'année 1865 aura lieu le 22 de ce mois, à 1 heure. Il ajoute que, sur la demande qui en a été faite par plusieurs Membres, le Conseil d'Administration a décidé qu'une séance préparatoire à ces élections aurait lieu le mardi 20, à 1 heure après midi.

Il rappelle que les Membres de la Société qui désirent faire partie de l'un des 4 premiers Comités, devront se faire inscrire, à l'Agence de la Société, avant la fin de décembre courant, les listes étant closes, conformément aux prescriptions du Règlement, le 31 décembre, au soir.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat pour bons services délivré par M. Farinau de Saint-Reine, propriétaire à Villebon, au sieur Richardière qu'il emploie comme sou jardinier depuis 30 années.

2° Une lettre par laquelle M. le Dr Auguste Le Jolis, Président de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg, demande l'échange des publications de cette Société avec celles de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

M. le Secrétaire-général annonce que l'échange a été accordé par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

3° Une lettre dans laquelle M. Gaudais, de Nice, rend compte d'un essai de culture du Maïs de Cuzco dont 8 graines lui avaient été données au nom de la Société. Le 17 février, il sema 4 de ces graines en un lieu élevé, dans un sol aride et pierreux, sans leur donner le moindre soin. En agissant ainsi, il cherchait à reconnaître la rusticité de cette variété, mais il lui donnait une situation où elle recevait toute la chaleur qui lui était nécessaire. Malheureusement des insectes dévorèrent les jeunes plantes qui en provinrent. Les 4 autres graines furent semées dans un jardin, après un simple labour et sans fumure. Trois de ces graines levèrent et, sur les 3 pieds qui en provinrent, un périt par suite d'accident. Les deux plantes qui restaient végétèrent avec une vigueur surprenante, à tel point que, déjà au mois de mai, leurs tiges étaient hautes de 3m 40 sur 0m 16 de circonférence à la base, et leurs feuilles atteignaient ou dépassaient même un mètre de longueur. Au mois de juin, un coup de vent renversa ces deux belles plantes et les déracina à moitié. M. Gaudais, les ayant relevées et munies d'un tuteur, la végétation n'en fut suspendue qu'un instant. Au mois d'août, un nouveau coup de vent brisa les tuteurs et coucha une seconde fois les deux plantes; ce nouvel accident n'eut pas d'autre effet que de leur faire perdre quelques feuilles. A la fin du même mois d'août, les deux Maïs avaient, l'un 4m 30, l'autre 4m 18 de hauteur et leur tige ne mesurait pas moins de 0m 22 de circonférence, à sa base. Au point de vue de la fructification, ces belles plantes n'ont pas été moins remarquables qu'à celui de la végétation. L'une avait montré sept épis, dont 4 ont bien mûri et ont mesuré de 0m 25 à 0m 27 de longueur sur 0m 22 de tour, à leur partie inférieure; l'autre ayant souffert davantage

des deux coups de vent, a fructifié plus tard; elle a cependant produit trois épis aussi beaux que ceux de la première, mais que des pluies anormales, survenues en automne ont empêchés de mûrir entièrement. M. Gaudais conclut de cette expérience que le Maïs de Cuzco est non-seulement une plante fourragère de premier ordre, mais encore une variété abondamment fructifère qui pourrait remplacer avantageusement, dans nos départements méditerranéens, celles qu'on y cultive en grand, et qui, donnant peu de fourrage, ne produisent qu'un ou rarement deux épis. En outre, M. Gaudais fait observer que ce Maïs doit être fort rustique, puisque les deux magnifiques pieds dont il vient d'être question sont venus sur une terre qui avait été peu préparée et non fumée, et que, par l'effet de l'extrême sécheresse de l'été dernier, ils n'ont pas reçu une seule goutte d'eau, pendant tout le temps de leur végétation.

4° Une lettre de M. Demont, père, de Château-Thierry (Aisne), à la suite de laquelle se trouve imprimée une proposition adressée par l'auteur de la lettre aux Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture de France. Cette proposition est destinée à fournir un moyen de porter à la connaissance de ces Sociétés et du public en général les idées et les découvertes des personnes qui s'occupent de culture et qui sont peu habituées à manier soit la plume, soit la parole. Ce moyen consisterait à communiquer ces idées et ces découvertes aux Secrétaires-rédacteurs qui ensuite les feraient connaître aux Sociétés, en séance, et cela sous une forme concise, soit eux-mêmes, soit par l'intermédiaire du Président. L'auteur premier de la communication, si elle était reconnue utile, recevrait une récompense très-flatteuse par l'inscription de son nom sur un tableau qui resterait placé, pendant une année, dans la salle des réunions de la Société.

5° Une lettre par laquelle M. Defranoux, Président, et M. Servat, Trésorier de la Société de Viticulture d'Epinal (Vosges), font hommage d'une brochure qu'ils viennent de publier sous ce titre : *Aux vignerons !* — M. Pigeaux est prié par M. le Président de rendre compte à la Société de ce travail.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, proposent d'adresser des remercîments aux auteurs de ces

présentations. — Le Comité de Culture potagère exprime son avis sur la Pomme de terre Belle de Grisy, dont on doit la présentation à M. Rousseaux, fils cadet, de Grisy. Examinée par la Commission de dégustation, cette Pomme de terre a été reconnue comme étant de qualité ordinaire. — De son côté, le Comité d'Arboriculture déclare que, parmi les fruits présentés par M. Suzanne, les Pommes sont belles et en bon état, les Poires Beurré d'Hardenpont sont, au contraire, dans un état peu satisfaisant, et que celles qui ont été envoyées sous le nom de Beurré magnifique ne sont pas autre chose que la Poire belle d'Abbeville, nommée aussi par beaucoup de personnes Poire Rateau, variété d'un beau volume, mais qui est tout au plus bonne à cuire. — Emettant son avis sur les fruits présentés dernièrement par M. Gauthier (R. R.), il dit que, par un examen fait les 1er et 8 décembre courant, il a reconnu le Beurré Clairgeau et le Beurré Diel médiocres pour le volume et la qualité, tandis qu'il a trouvé les Poires de Curé relativement meilleures que les précédentes.

Il est donné lecture des deux communications suivantes :

1o Notice biographique sur M. J.-N. Bréon, ancien jardinier-botaniste en chef du Jardin de Botanique et d'Acclimatation de Saint-Denis (île Bourbon), ancien Président du Cercle général d'Horticulture de la Seine ; par M. L. BOUCHARD-HUZARD, l'un des Secrétaires de la Société.

Cette intéressante Notice, remarquable sous tous les rapports, est écoutée avec une attention soutenue par la Compagnie dont les applaudissements s'adressent à la fois à l'écrivain et à l'horticulteur distingué dont il rappelle les services et raconte la vie.

2o Essais pour la destruction des Vers blancs, ou larves du Hanneton ; par M. FERD. GLOEDE.

La séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1864.

MM.

1. CASSAGNADE, à Ardillière, par Forges-les-Bains (Seine-et-Oise); présenté par MM. Jamin et Durand.
2. WALLET (Ch.-Aug.-S.), boulevard des Martyrs, 11, à Paris; par MM. Mathieu fils et Andry.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

MM.

1. MASSON (Georges), libraire, place de l'École-de-Médecine, 17, à Paris; présenté par MM. Chaté fils et Joigneaux.
2. TIPHAINE (Victor-Alexandre), boulanger, rue de Ponthieu, 25, à Paris; par MM. Rivière et Lamoureux.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE DÉCEMBRE 1864.

Agriculteur praticien (25 novembre et 10 décembre 1864). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le docteur GAETAN CANTONI; 25 novembre 1864). Milan; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15 et 30 novembre 1864). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (novembre 1864). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (2e livraison de

Apiculteur (décembre 1864). Paris; in-8°.

1864), Angers; in-8°.

Beschrijving der Vruchtsoorten (*Description des fruits*, *publiée par la Société d'Arboriculture de Boskoop, en Hollande*; 3e liv., 1864). Groningen, 1865.

Bulletin agricole de Lons-le-Saulnier (15 décembre 1864). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny (3e semestre, 1863). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny (n° 9, 1864). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (novembre 1864). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (octobre 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (novembre 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (*Revue bibliographique, cahier D*). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (septembre 1864). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (*Oise*) (novembre 1864). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (3e trimestre, 1864). Troyes; in-8°.

Catalogue (supplément); plantes nouvelles de semis obtenues en 1864, par M. J.-B. Rendatler, horticulteur, à Nancy (Meurthe).

Courrier des familles (1er et 10 décembre 1864). Feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (n° 4, 1864). Amiens; in-8°.

Economia rurale (*l'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 25 octobre 1864). Turin; in-8°.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (8e livraison du tome XV, paru le 25 novembre 1864). Gand; in-8°.

Gazette des Campagnes (26 novembre; 3, 10 et 17 décembre 1864); feuille in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 12e cahier de 1864). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (décembre 1864). Paris; in-8°.

Illustration horticole (novembre 1864). Gand; in-8°.

Institut (23, 30 novembre; 7 et 14 décembre 1864). Feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (75e livraison). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (novembre 1864). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (octobre 1864). Bourg; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 29 novembre; 6, 13 et 20 décembre 1864). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (16 novembre et 1er décembre 1864). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture de Douai (tome VII, 1861-1863). Douai; in-8°.

Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique*, rédigé par MM. J.-G.-C. Oberdieck et Ed. Lucas; 10e année, cahier de janvier 1864). Stuttgart; in-8°.

Proceedings of the royal horticultural Society (*Actes de la Société royale d'Horticulture*, cahier de novembre et décembre 1864). Londres; in-8°.

Revue horticole (1 et 16 décembre 1864). Paris; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (novembre 1864). Auch; in-8°.

Revue du Monde colonial (novembre et décembre 1864). Paris ; in-8°.
Science pour tous (17, 24 novembre ; 1, 7, 15 décembre 1864). Paris; feuille in-4°.
Société d'Horticulture du Doubs (juillet-août 1864). Besançon ; in-8°.
Société d'Agriculture de Meaux (4° trimestre, 1864). Meaux; in-8°.
Société d'Agriculture de Meaux (1er et 2e trimestres, 1864). Meaux ; in-8°.
Société libre des Beaux-Arts (novembre 1864). Paris ; in-8°.
Sud-Est (octobre 1864). Grenoble; in-8°.
The Florist and Pomologist (*le Fleuriste et Pomologiste*, magasin mensuel avec figures coloriées, rédigé par M. Robert Hogg ; décembre 1864). Londres ; in-8°.
Wochenschrift... für Gærtnerei und Planzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur Ch. Koch, nos 47 et 48 de 1864). Berlin ; in-4°.
Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière* ; décembre 1864). Munich ; in-8°.
Zweiter Congress deutscher Gaertner, etc. (*deuxième Congrès des jardiniers, botanistes et amateurs d'Horticulture de l'Allemagne à Erfurt*, en septembre 1865 ; programme).

NOTES ET MÉMOIRES.

Notice biographique sur M. J.-N. Bréon,

Ancien jardinier-botaniste en chef du jardin botanique et d'acclimatation de Saint-Denis (Ile-Bourbon), ancien président du Cercle général d'Horticulture de la Seine ;

Par M. L. Bouchard-Huzard.
l'un des Secrétaires de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

La Société impériale et centrale d'Horticulture s'est créé le devoir d'encourager les efforts des hommes qui consacrent leur vie aux progrès de l'art des jardins. Elle ne se borne pas à distribuer des prix, des médailles aux horticulteurs qui lui présentent le résultat de leurs travaux, afin d'exciter les essais qui peuvent être tentés pour l'utilité générale ; elle croit qu'il est utile de rappeler à la mémoire de ses Membres les travaux antérieurement exécutés, de leur présenter le récit de la vie des savants qui les ont précédés. Elle s'acquitte ainsi d'un devoir, tout en rendant un dernier hommage à ceux qui ont été ses coopérateurs. Aussi, Messieurs, dès que le Conseil de la Société apprit qu'il venait de perdre l'un de ses

doyens, l'un de ses anciens Présidents, il décida qu'une notice sur sa vie et ses travaux serait insérée dans le recueil des actes de la Compagnie, et il me désigna pour en réunir les éléments. Cette mission, je n'ai pu la remplir qu'en recourant aux notes obligeantes qui m'ont été remises par MM. Decaisne, Jacques, Pépin, Verdier père et Jamin (J.-L.), nos maîtres et nos collègues respectés.

Jean-Nicolas Bréon naquit à Sierk, près Thionville (Moselle), le 27 septembre 1785. Occupé aux travaux de la culture dès son jeune âge, il entra, en 1809, comme jardinier-élève au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, et se mit à étudier les sciences sous les professeurs distingués Thouin et de Jussieu, qui alors y donnaient leurs leçons et qui ont contribué pour leur part à la réputation si générale dont cet établissement a gardé le privilége.

En 1813, les connaissances que Bréon avait acquises le firent juger digne d'un emploi, et, le 5 février, il fut nommé jardinier-botaniste au jardin botanique et de naturalisation, à Ajaccio (île de Corse). Il profita de son séjour dans cette île pour en étudier la flore et put visiter, dans le même but d'étude, une grande partie de l'Italie, les îles d'Elbe, de Caprera, de Sardaigne. Il rapporta de ces divers voyages beaucoup de végétaux rares et précieux qu'il multiplia au jardin d'Ajaccio et dont uue partie fu livrée aux habitants du pays, tandis qu'une autre fut envoyée au jardin du Roi de Paris. Rappelé en France, à la fin de 1814, à cause des troubles qui agitèrent la Corse, Bréon rentra au Muséum; il fut nommé, le 25 février 1815, jardinier-botaniste de la marine, à l'île Bourbon (jardinier en second du jardin colonial des plantes, à Saint-Denis). Son départ fut retardé par les événements de cette époque, conformément aux dispositions du décrêt impérial du 14 avril 1815 qui ajournait indéfiniment les expéditions coloniales. Le 8 mai, au moment de partir du Havre, il était obligé de débarquer et faisait remise à la marine des objets destinés primitivement à l'île Bonaparte (Bourbon) et qu'il était chargé d'y conduire, savoir : 71 caisses contenant environ 1,000 pieds de plants d'arbres, 3 caisses renfermant une collection de graines, 6 ruches d'Abeilles, des livres et des instruments d'agriculture et de jardinage. Le décret ayant été rapporté plus tard, et en exécution d'une ordonnance royale du 10 janvier 1816, Bréon fut maintenu dans sa des-

tination pour Bourbon, par décision ministérielle du 2 août 1816. Le 27, il se rendit au Havre pour prendre une collection de plantes et d'arbustes destinés à notre colonie, les conduisit à Rochefort où il dut veiller à leur embarquement. Parmi ces plantes se trouvaient des pieds de Vigne que l'intendant de la marine à Rochefort l'avait chargé d'acheter à Bordeaux pour en essayer l'acclimatation à Bourbon. Il partit lui-même de l'île d'Aix, le 2 février 1817, sur la flûte *le Golo* et débarqua, le 27 mai de la même année, à l'île Bourbon, où il devait séjourner pendant 19 années.

En 1818, une expédition fut envoyée de Bourbon à Madagascar. Bréon partit avec elle, le 29 août 1818, pour ne rentrer que le 20 décembre de la même année. L'expédition avait pour but l'exploration de la côte est de Madagascar, dans l'intention de rechercher quel serait le lieu le plus propre à y établir une colonie. Les instructions de Bréon lui enjoignaient de recueillir tous les végétaux qu'il jugerait pouvoir servir à enrichir la collection du Jardin du Roi, et de les embarquer sur la goëlette *la Lys* destinée à cette exploration. On avait en outre confié à la discrétion de Bréon une mission diplomatique qui ne fut pas sans danger : il s'agissait de voir les chefs de ces pays sauvages et d'entretenir, sinon de renouveler les relations qui existaient avec eux et dont l'histoire naturelle a peut-être le droit de réclamer l'initiative (1). Bréon s'acquitta de cette

---

(1) Nous trouvons dans les papiers de Bréon un document qui peut venir à l'appui de cette assertion : c'est la copie d'un certificat pris par lui à Hy-Fathan, île de Madagascar, le 26 août 1818. Le voici :

« Le 14 frimaire 11e année de la République française, moi Louis-Armand Chapelier, naturaliste, élève du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, voyageur de la République et envoyé par le gouvernement dans ces cantons pour contribuer par des découvertes utiles aux progrès des sciences et des arts, étendre et perfectionner nos connaissances humaines et enfin concourir à la gloire et talent de ma patrie, au bonheur de mes concitoyens;

» J'ai fait alliance d'amitié et de paix avec Baha-Ouloun de la famille des Zaffins, Betsi-Rangue-Have, chef du village d'An-Boudy-Ataffan, situé au canton d'Hy-Satihave, sur la rive droite de la rivière d'Hy-Vendrou, territoire des Bé-tsi-Miscaracs. La droiture, la douceur et les sentiments d'humanité que professe ledit chef m'ont engagé à contracter avec empressement et sous les auspices de l'Etre suprême ladite alliance et à le recommander à mes concitoyens comme étant digne de leur bienveillance



mission et rapporta, pour son propre compte, le germe des fièvres que le climat de Madagascar dispense surtout aux étrangers, fièvres dont il devait souffrir pendant de longues années.

Le 20 janvier 1819, le baron Portal, ministre de la marine, envoyait à M. Bréon une note de A. Thouin, professeur de culture au Muséum, contenant une nomenclature de végétaux qui croissent à l'île Bourbon, à Maurice et à Madagascar, qui sont désignés comme susceptibles d'être naturalisés dans quelques-unes de nos possessions coloniales, et notamment en Afrique. Il le chargea de faire recueillir et adresser soit au Sénégal, soit à Cayenne, soit en France, à défaut d'occasion pour ces deux colonies, une certaine quantité de plantes, de graines, ou de noyaux de chaque espèce. « Vous voudrez bien, dit la lettre ministérielle, ajouter aux instructions qui pourront être nécessaires aux capitaines tous les renseignements propres à faire reconnaître facilement chaque espèce

---

et à lui prêter aide et seconrs, si le besoin le requiert, ainsi qu'à toute sa famille.

» Chapelier, *naturaliste de la République française*

» Fait au village d'An-Boudy-Ataffan, le 14 frimaire an 11e de la République française. »

— Le 26 août 1818, M. Bréon découvrit à Madagascar le village d'An-Boudy-Ataffan, fit connaissance avec ce chef qui lui montra avec orgueil le pacte ci-dessus écrit de la main de Chapelier, la veille de sa mort. Ce pacte était conservé dans la famille d'An-Boudy-Atäffan avec un religieux respect, comme une relique très-pieuse. Après que M. Bréon en eut pris une copie, on le mena au tombeau de Chapelier qu'il trouva entretenu avec le plus grand soin, à l'ombre des Girofliers et Caféiers que le défunt avait portés à Madagascar et qui alors étaient devenus fort grands.

Louis-Armand Chapelier était fils d'un jardinier du comte de Barbançon, au château de Montcreux près Villers-Cotterets. Chapelier entra au jardin du Roi en 1791, à l'âge de 13 ans, et s'y concilia la bienveillance d'André Thouin, qui, depuis la mort de Buffon (1788), était l'âme du Jardin du Roi.

Il devint condisciple et ami de Poiteau. Tous deux furent nommés, en 1794, naturalistes-voyageurs du gouvernement; ils s'embarquèrent le même jour à Rochefort, Poiteau pour les Indes occidentales et Chapelier pour les Indes orientales. Chapelier ne devait pas revoir sa patrie; il mourut à Madagascar, à l'âge de 22 ans; le sort ne lui a permis d'envoyer en France, comme pour le faire regrerter davantage, que les prémices de ses recherches et de ses observations. (D'après une note de Poiteau. *Annales de la Société d'Horticulture*, tome 20, 1837, p. 403-405.)

et chaque variété, ainsi qu'à diriger les essais de culture. » Bréon s'acquitta de cette commission avec tant de zèle que, le 28 avril de la même année, le même ministre écrivait au capitaine de vaisseau de Milius, commandant la gabarre *la Zélie*, sous les ordres duquel Bréon avait fait une excursion explorative dans une partie du Golfe persique et des îles Maldiyes pour chercher des plantes et des graines propres à être naturalisées dans nos climats (1), le ministre, disons-nous, témoignait au capitaine la satisfaction qu'il éprouvait des travaux du sieur Bréon et de son frère, engagé comme aide-jardinier, et terminait en disant : « J'accueillerai volontiers la proposition que vous paraissez disposé à me faire pour qu'il soit donné un témoignage de satisfaction au sieur Bréon. »

Outre les plantes embarquées sur *le Golo*, Bréon avait expédié avec des précautions inusitées des Martins et des Gouramys : une gratification de 600 fr. et le titre de jardinier-botaniste du Roi dans la colonie fut la récompense de son zèle.

Peu après il fut chargé de former une triple collection de graines, plantes, Martins et Gouramys semblable à celle envoyée sur *le Golo*, pour les expédier à Cayenne, à la Martinique et au Sénégal.

Une épidémie meurtrière frappa la colonie de Bourbon, en janvier et en février 1820 ; Bréon fut atteint par le mal (choléra-morbus) ; néanmoins il put continuer ses fonctions ; il montra une grande activité en concourant avec persévérance et fidélité aux mesures de salut public employées par le gouvernement. Il reçut un témoignage officiel de satisfaction (lettre ministérielle du 24 sept. 1820), et fut nommé (30 sept. 1820) membre correspondant de la Société philotechnique de l'île Bourbon en reconnaissance des services qu'il avait rendus à l'agriculture de la colonie

(1) Dans les papiers laissés par M. Bréon se trouve une lettre curieuse écrite en langue arabe et dont voici la traduction.

« Pierre-Thomas, commissaire de marine et chef d'administration à l'île Bourbon à M. Murschid ben abd-el-aziz,

« Après vous avoir offert les vœux que je forme pour votre santé, je vous informe que le but de cette lettre est de vous recommander le Sr Bréon qui se rend à Mascate, sur la flûte du roi, *la Zélie*, afin d'y recueillir des plantes utiles ou curieuses et divers objets d'histoire naturelle. Je vous prie de vouloir bien lui procurer toutes les facilités nécessaires, et de l'aider de tout votre pouvoir dans les recherches qu'il se propose de faire ».

depuis qu'il était chargé de la direction du jardin du gouvernement.

Enfin, le 1er avril 1821, M. de Freycinet, capitaine de vaisseau, commandant de l'île Bourbon, prit un arrêté par lequel Bréon était assimilé aux Jardiniers-botanistes entretenus de la marine pour le rang, les fonctions, les prérogatives et la solde, arrêté dont voici les raisons principales :

« Considérant que les jardins du Roi destinés en cette colonie aux plantes des pays chauds et à la naturalisation des arbres et végétaux des climats tempérés, ont acquis rapidement un très-haut degré d'importance ; que l'activité et les connaissances du sieur Bréon, jardinier-botaniste du gouvernement, ont puissamment contribué auxdites améliorations, tant sous le rapport de l'accroissement des cultures que sous celui de la réussite parfaite des végétaux exotiques ;

« Qu'on doit à ses conseils et à son exemple la propagation de procédés agricoles aussi recommandables qu'usuels ;

« Qu'enfin son zèle éclairé et ses heureux succès méritent une récompense particulière qui serve aussi d'encouragement aux hommes laborieux et instruits dévoués comme lui à l'utilité publique. »

En 1822 (22 avril), Bréon fut embarqué sur la gabarre *la Zélie*, pour avoir soin des plantes envoyées à l'île Maurice ; il en profita pour explorer cette île, ainsi que celle d'Angoin. M. de Freycinet, gouverneur de Bourbon, l'avait chargé de s'enquérir si on pourrait envoyer à Cayenne des plantes de Manioc non vénéneuses.

A son retour, il rédigea un mémoire pour l'examen de la question de l'encouragement de la culture du Coton à Bourbon et pour celui des mesures utiles à prendre à cet égard : il y passa en revue les causes de l'abandon du Cotonnier à Bourbon, les moyens de rendre les cultures de Coton florissantes, enfin les avantages que la colonie devait retirer de cette branche d'industrie.

Il écrivit encore des instructions pour la conservation des plantes en mer, pour celle des graines, des oignons, bulbes, noyaux et pepins.

En 1822, Bréon fut envoyé en mission à Moka. Parti, le 22 décembre, sur la corvette du roi *la Mayenne*, commandée par M. de

de Forsale, capitaine de frégate, il ne devait rentrer à Bourbon que le 1er juillet de l'année suivante. Pendant cette expédition, Bréon fut remplacé à Bourbon par son frère François et par notre regretté collègue Neumann (1). Le but de la mission était de rapporter des semences de Caféier pour renouveler ceux de Bourbon qui étaient fortement dégénérés. Bréon eut le bonheur de réussir dans cette entreprise si importante pour la prospérité de l'île. Aussi, à son retour, reçut-il une lettre du ministre (9 février 1824) lui exprimant toute sa satisfaction, en lui accusant réception de la note qu'il avait rédigée pour la stratification des graines de café et leur conservation en mer.

Le 1er mai 1827, M. Bréon fut nommé, par arrêté du ministre de la marine, à la direction d'un jardin qu'il était chargé de créer à Pondichéry, d'une manière semblable à celui qu'il avait organisé à l'île Bourbon : il devait emporter à Pondichéry les différents fruits de la colonie de Bourbon qui ne se trouvent point à Pondichéry, des plants de Caféier, de Muscadier, de Cacaotier et d'Arbre-à-pain, des graines, des Gouramys (ceux envoyés à la Martinique y ont considérablement multiplié) et des Cannes de Batavia et de O'Tahiti en quantité suffisante pour planter deux ou trois arpents.

Mais notre collègue était souffrant; l'attaque de choléra qu'il avait eue en 1820 lui avait laissé une maladie gastrique, et les fièvres contractées à Madagascar lui faisaient encore sentir leurs atteintes. Il exposa au ministre le désir de rester à Bourbon; il y fut maintenu jusqu'en 1829, époque où, sur le conseil des médecins, il demanda sa mise à la retraite (4 mai 1829), en sollicitant une pension basée sur ses 23 années de service. Sa retraite lui fut accordée, le 23 avril 1830. M. le ministre, en lui en adressant la nouvelle, ajoutait : « Il m'est agréable de pouvoir en cette circonstance déclarer qu'il n'existe à mon département que des témoignages satisfaisants relativement au zèle et au dévouement avec lesquels vous vous êtes livré aux travaux dont vous étiez chargé. »

(1) Nous trouvons dans ses papiers la note ci-après des appointements des trois botanistes : Bréon (Nicolas), 3375 fr., Bréon (François), 2400 fr. et Neumann, 1200 fr.



Bréon cessa ses fonctions le 21 septembre 1831 ; il s'embarqua, le 9 mars 1833, sur la corvette *l'Infatigable* pour rentrer en France, où il arriva le 21 juin suivant, à Nantes. Il rapportait avec lui une grande quantité de graines dont il fit hommage au Muséum d'Histoire naturelle, avec une collection d'insectes et un herbier de plantes de l'île Bourbon et de Madagascar.

« Par mes divers voyages, dit M. Bréon dans une note que nous avons sous les yeux, j'ai introduit au jardin botanique et à celui de naturalisation de l'île Bourbon plus de 800 espèces de végétaux rares ou utiles et dont une partie était encore inconnue, parmi lesquelles je me contenterai de citer la Canne à sucre de Batavia, la seule qui soit cultivée aujourd'hui dans toutes nos colonies, le Café Moka, le Teck d'Arabie et plus de 60 espèces d'arbres fruitiers. Tous ces végétaux, cultivés et multipliés avec succès, ont été tous les ans délivrés aux habitants de l'île Bourbon, au nombre de 30 à 40 mille, sans comprendre les envois que je faisais chaque année dans nos colonies des Antilles, à Cayenne, dans l'Inde et au Jardin du Roi à Paris. »

Notre jardinier-botaniste oublie de citer dans cette note l'introduction en France d'une plante qui seule pourra servir à honorer sa mémoire et à rappeler son nom aux amateurs de floriculture.

« Dans un envoi considérable que me fit Bréon en 1819, dit notre collègue M. Jacques, envoi contenant une superbe collection de graines, se trouvèrent cinq fruits de Rosier; c'est du semis de ces graines que naquit la première Rose Bourbon. »

Cette plante, que notre savant cultivateur de Roses, M. Verdier père, regarde comme une hybride obtenue à Bourbon d'une Rose de Bengale, fut la mère de toutes les Roses Bourbon produites depuis. Peu après son apparition, elle obtint une vogue tellement considérable qu'un de nos rosiéristes distingués, M. Margottin, estimait devant nous à plus de 4 millions de francs la somme que l'introduction de cette Rose avait produite à l'industrie horticole de notre pays.

C'est un exemple qu'il sera peut-être bon de rappeler parfois lorsqu'il s'agira de prouver l'utilité des expéditions scientifiques.

Parmi les graines envoyées à M. Jacques, se trouvaient encore des graines d'Ailanthe glanduleux (Faux Vernis du Japon). On ne

possédait encore en Europe que des pieds mâles de cet arbre, que l'on ne pouvait multiplier que par drageons ou éclats de racines. Les graines envoyées par Bréon donnèrent des sujets femelles et des sujets mâles, ce qui permit d'assurer la propagation de cet arbre qui orne maintenant nos promenades publiques et sur lequel des expériences récentes d'élevage d'un Ver à soie particulier ont appelé l'attention, expériences dont la réussite serait appelée à procurer au pays une nouvelle richesse industrielle.

Quelques années après son retour en France, Bréon acheta le fonds de grainier-fleuriste-pépiniériste de la maison Grandidier. Dans cet établissement, auquel il donna de l'extension en joignant au commerce des graines indigènes celui des graines exotiques, Bréon trouvait à utiliser les connaissances qu'il avait acquises loin de son pays natal. Par la droiture de ses négociations commerciales, par la distinction de son caractère, il s'attira bientôt la considération générale. Aussi, lorsque quelques horticulteurs, se joignant à des amateurs du jardinage, fondèrent en 1841 le Cercle d'Horticulture (depuis Société nationale d'Horticulture), M. Bréon en fut nommé Président. Beaucoup d'entre vous, Messieurs, aimeront à se rappeler la convenance avec laquelle il en dirigeait les réunions.

Il rédigea quelques notes insérées dans les *Annales de la Société d'Horticulture* et dans le *Bulletin du Cercle* (1).

(1) Nous citerons entre autres :

Notice sur la culture du Pe-Tsaie aux îles Maurice et Bourbon (*Annales de la Société d'Horticulture*, t. 24, 1839, p. 142-144).

Note historique sur le Litchi et sa culture. Mai 1849 (*ibid.*, t. 40, 1849, p. 170-171).

Opinion sur l'hybridation. Mars 1852 (*ibid.*, t. 43, 1852, p. 92-94.)

Rapports : sur une serre chaude au Marais près Saint-Chéron. Décembre 1849 (*ibid.*, t. 40, p. 490-492); — sur le jardin de la succursale du Jardin d'hiver des Champs-Elysées, 1850 (*ibid.*, t. 42, p. 474-477) ; — sur l'Exposition printanière de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, juin 1852 (*ibid.*, t. 42, p. 268-272) ;— sur l'Exposition de la Société d'Horticulture de Meaux, 1852 (*ibid.*, t. 42, p. 346-348); — sur les cultures de M. Barbot père, 1854 (*ibid.*, t. 45, p. 54-56); — sur une Cerise obtenue de noyau dans une des propriétés de M. de Varenne, 1854 (*ibid.*, t. 45, p. 316-317.)

Note sur le Cocotier et sa culture, 1er janvier 1851 (*Bulletin du Cercle d'Horticulture et Revue horticole*).

Les derniers jours de Bréon ne furent pas très-heureux. Il put d'abord faire prospérer son commerce de graines. Mais plus tard des revers accumulés, la mort de sa femme, celle de son fils aîné, auquel il avait cédé son établissement, le contraignirent à quitter les affaires. Il se retira dans la ville de Noyon, n'ayant conservé de l'aisance dont il avait joui pendant quelque temps que sa pension de retraite, réglée d'abord (en 1833) à 472 fr., mais portée plus tard à 1,000 fr. en raison des services qu'il avait rendus à la marine. Il put récemment y joindre le petit produit d'un débit de tabac qui lui fut concédé pour le même motif, sur les sollicitations faites par le bureau de notre Société. C'était là tout ce qui lui permettait de vivre avec un jeune fils né d'une nouvelle union dans laquelle il avait cherché l'oubli de ses malheurs passés et une consolation pour ses vieux jours. Bréon avait sollicité et il espérait obtenir une haute récompense à laquelle ses voyages et les dangers qu'il avait courus lui donnaient peut-être quelque droit, lorsque la maladie venant à le frapper, il s'est éteint à l'âge de 79 ans, après de longues souffrances.

La Société impériale et centrale d'Horticulture a voulu que les frais des modestes funérailles de l'un de ses Présidents honoraires fussent supportés par la caisse de la Compagnie, et elle a chargé son Bibliothécaire, M. le docteur Pigeaux, du pieux mandat de les acquitter en son nom.

Nos collègues apprendront avec satisfaction, je n'en doute pas, que, sur la demande d'un de ses anciens Présidents, M. le professeur Decaisne, si zélé toutes les fois qu'il s'agit d'une bonne œuvre à remplir, et sur le rapport de M. de Monny de Mornay, directeur de l'agriculture, désireux de participer à un acte de justice, S. Exc. M. Béhic, Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, a ordonné l'admission du jeune Bréon, avec bourse entière, à la ferme-école du Ménil-Saint-Firmin (Oise). Le fils de Bréon pourra y puiser un enseignement qui lui permettra de suivre les traces de son père et de rendre comme lui des services à la botanique et à l'horticulture.

Expériences sur le bouturage des yeux de la Vigne ;

Par M. Vuitry,

J'ai obtenu de si bons résultats du bouturage des yeux de la Vigne, et cette opération m'a paru si simple et si facile, qu'en lisant, il y a quelques jours, dans le Journal de la Société, le procès-verbal de la séance du 8 septembre dernier, je suis resté convaincu, comme l'ont été MM. Baltet et Forney, que si M. Lebeuf, d'Argenteuil, n'a pas réussi, cela tient à ce qu'il n'a pas opéré dans des conditions convenables.

Si je viens, à mon tour, soumettre à la Société quelques mots sur cette question, ce n'est pas assurément que les témoignages des habiles horticulteurs que je viens de nommer me paraissent avoir besoin de confirmation; c'est uniquement parce qu'il n'est peut-être pas inutile, en pareille matière, de réunir plusieurs faits de même nature pour les opposer à l'erreur, et qu'en horticulture il est bon d'appuyer la vérité sur plus d'un exemple.

Le bouturage des boutons n'est pas une découverte nouvelle ; il se pratique, dit-on, depuis longtemps en Angleterre, et si j'ai voulu faire un essai des procédés Hudelot et Chantrier, c'est que j'y ai été conduit par les intéressantes communications faites à la Société par son ancien Président, M. Payen, les 26 novembre et 10 décembre derniers.

MM. Hudelot et Chantrier ont, en effet, dans ces derniers temps, chacun de son côté, appliqué à la Vigne le bouturage par boutons. Le premier procède en coupant de petits tronçons de sarment, au-dessus et au-dessous d'un bouton, de façon à former des nœuds de un à deux centimètres de longueur, pourvus d'un œil, qu'il met en terre. M. Chantrier n'emploie que l'œil lui-même, qu'il lève en forme d'écusson.

Ces deux moyens m'ont réussi dans l'essai dont je vais rendre compte.

Après avoir, dans le courant de l'hiver dernier, coupé 18 nœuds et levé 18 écussons sur des sarments de Chasselas bien aoûtés, je les fis d'abord stratifier ; puis, le 7 mars, je les mis dans deux terrines, en prenant soin que les yeux ne fussent couverts que d'une couche de terre assez légère pour ne porter aucun obstacle

au développement des bourgeons. Les deux terrines furent enterrées sur une couche tiède et sous châssis. C'est cette opération qui a été appelée par quelques personnes *semis de boutures*, expression peut-être impropre, puisqu'il ne s'agit pas de graines, mais qui se comprend néanmoins, si l'on remarque qu'on opère absolument comme s'il s'agissait de faire une multiplication par noyaux ou par pepins, et si l'on considère que ce genre de boutures a pour caractère particulier que le même œil fournit la racine et la tige.

Vers le 25 mars, les premières pousses sortirent de terre; un mois après, les jeunes plants étaient bons à repiquer. Le 1er mai, ils étaient parfaitement enracinés; on les repiquait dans des pots de seize centimètres, qu'on replaçait sur la même couche.

Les 18 écussons avaient poussé; trois nœuds avaient fait défaut; les 36 boutures avaient donc produit 33 plants, et le résultat de l'épreuve était satisfaisant.

Le succès des écussons, comme on le voit, a été complet, tandis que celui des nœuds laisse quelque chose à désirer; mais j'incline d'autant plus à penser que cette légère inegalité tient à une cause purement accidentelle, et que le mode adopté n'y est pour rien, que, dans le cours de la végétation, je n'ai remarqué aucune différence essentielle entre les plants des deux provenances, et que même si, dans les deux premiers mois, il m'eût fallu faire un choix, j'aurais donné la préférence aux plantes provenant des nœuds.

Le 1er juin, mes boutures auraient pu être plantées à demeure en pleine terre; mais, n'en ayant pas l'emploi en ce moment, je les mis en paniers à chevelées que j'enterrai dans une plate-bande au midi, où elles sont encore. Leur végétation a été arrêtée par les derniers froids; elles n'ont guère plus de 0^{m} 50 à 0^{m} 70 de longueur, et je n'oserais pas affirmer qu'elles fructifieront l'année prochaine. Sous ce rapport, elles sont inférieures, je dois en convenir, à celles dont a parlé M. Payen; peut-être auraient-elles poussé plus vigoureusement si elles avaient été mises tout à fait en pleine terre sans paniers. Quoi qu'il en soit, elles constituent d'excellents plants très-propres à faire une bonne plantation, et je n'ai qu'à me féliciter de cet essai.

Je pense donc que, même en admettant avec M. Forney que les

procédés Hudelot et Chantrier ne réussissent que sur couche et sous châssis, en sorte que la viticulture proprement dite, qui a besoin de procéder sur une large échelle, ne puisse guère en faire usage, on doit reconnaître sans peine que l'horticulture peut en tirer un excellent parti. N'est-il pas, en effet, d'un véritable intérêt pour elle de pouvoir multiplier facilement et promptement des variétés nouvelles ou peu répandues, et cela sans qu'il soit besoin d'autre chose que d'un bout de sarment, ou même seulement d'un ou de deux yeux ? N'est-ce pas une bonne chose de pouvoir élever chez soi, en quelques mois, à peu de frais, d'une façon tout à fait sûre, quant au choix des variétés, les chevelées dont on peut avoir besoin ?

Après ce premier essai, je puis en citer un second dans lequel, il est vrai, la proportion des boutures reprises est moins élevée que dans l'exemple précédent, mais qui montre encore mieux le bon parti qu'on peut tirer des procédés Hudelot et Chantrier, quand on tient tout particulièrement et avant tout à assurer le succès d'un bouturage qui a pour but d'acquérir des variétés nouvelles.

Le 19 avril dernier, je reçus quelques sarments de huit variétés de Vignes cultivées sur les bords du Rhin et qu'on disait recommandables à divers titres. Ces sarments n'avaient pas été stratifiés : coupés à Birtgen depuis quelques jours et quand la séve était déjà en mouvement, ils me venaient de seconde main, étaient légèrement desséchés déjà, et j'aurais dû, avant d'en faire usage, les faire tremper dans du purin. Cette précaution fut oubliée, et les circonstances, comme on le voit, étaient moins favorables que pour la plantation du 7 mars.

D'une partie de mes boutures je fis 30 nœuds, que je mis, comme dans l'essai précédent, en terrines, sur couches et sous châssis. Le reste servit à faire 24 boutures ordinaires qui furent plantées en pleine terre après avoir été décortiquées, précaution fort sage recommandée par M. Leroy, d'Angers, et qui a pour effet de favoriser la reprise.

Les 30 nœuds m'ont donné 24 boutures bien reprises qui, rempotées, vers la fin de mai, en pots de 0m 16 (la mise en paniers eût été préférable), sont aujourd'hui pourvues d'un bon appareil de



racines. C'est un déficit de un cinquième plus fort, comme je l'ai déjà dit, que celui de l'essai du 7 mars, mais qui ne paraîtra pas étonnant, si l'on tient compte des circonstances que je viens d'indiquer, et surtout si on les compare avec le résultat des 24 boutures ordinaires. Plus de moitié, en effet, de ces dernières n'a pas même poussé une feuille, et de l'autre moitié il ne reste aujourd'hui que quatre plants faiblement enracinés. Sans le procédé Hudelot, il me resterait à peine trois variétés sur les huit qui m'avaient été données ; grâce à son emploi, je possède, au contraire, deux à trois exemplaires de chacune d'elles, et je puis, à mon tour, les donner à l'ami de qui je les tiens et qui n'a pas été plus heureux que moi dans le bouturage ordinaire.

Ces deux épreuves donnent droit de conclure que le bouturage par nœuds ou par simples écussons réussit parfaitement sur couche et sous châssis. En est-il de même en pleine terre ? M. Forney ne le pense pas, et si j'en jugeais par l'essai malheureux que j'en ai fait moi-même, je serais disposé à me ranger à son opinion. En effet, sur environ 100 nœuds que j'ai mis en pleine terre, le jour même où je faisais sous châssis le premier essai qui m'a si bien réussi, pas un seul n'a poussé, et quand, lassé de ne rien voir paraître, je les ai visités, j'ai trouvé les boutons mangés par des insectes ou pourris.

Toutefois, j'hésite à conclure d'une manière absolue, et voici mes raisons de douter :

Dans un article sur le procédé Hudelot, inséré, à la date du 5 août 1863, dans le Journal d'Agriculture pratique, on insiste surtout sur les services qu'on peut en tirer pour la propagation en grand de la Vigne; on y compare cette opération aux semis de pepins et de noyaux que font les pépiniéristes : on cite ce fait que, sur environ quatre ares de terrain, M. Hudelot a semé au moins 40,000 boutons de Vigne. L'auteur de l'article dont je parle, M. Chauvelot, ajoute que des échantillons d'un semis de 1862 ont été exposés au concours régional de Vesoul et trouvés remarquables : il termine en disant : « M. Cazeaux, inspecteur général de l'agriculture, n'a pas » hésité à donner sa complète adhésion à ma méthode que cou- » ronnent d'aussi beaux succès. »

En présence d'assertions aussi positives, je me demande si quel-

ques circonstances particulières auxquelles je n'aurais pas fait assez d'attention ne pourraient pas être la véritable cause de mon échec.

Ainsi, quand j'ai mis mes pieds en terre, le 7 mars, la saison était-elle assez avancée ? N'aurait-il pas été préférable de les laisser quelque temps encore en stratification dans le cellier où ils étaient à l'abri des intempéries ? Le printemps a été froid ; chez moi il a gelé 18 fois dans le mois de mars, et fréquemment à 2 ou 3 degrés : les nuits des 7 et 8 avril ont été plus froides encore ; enfin, le 9 avril au matin, le thermomètre était à six degrés et demi au-dessous de zéro. Mes boutures, qui n'étaient recouvertes que d'une légère couche de terre, ont donc été alternativement exposées à l'humidité et à la gelée. N'est-il pas possible que la nuit du 9 avril ait été assez froide pour désorganiser les tissus des boutons et amener leur pourriture ? Enfin, divers insectes, le Ver blanc surtout, n'ont-ils pas pu détruire des germes exposés si longtemps à leurs atteintes ?

Je ne puis rien affirmer, et dans le doute je m'abstiens : je préfère, avant de me prononcer, renouveler cette première épreuve.

Je serais heureux de trouver des imitateurs, et, pour leur faire appel, je terminerai cette note en répétant qu'en horticulture il est bon d'appuyer la vérité sur plus d'un exemple.

Culture et multiplication de la Vigne forcée en pots, comme elles se pratiquent en Angleterre ;

Par M. A. Pavard.

Ayant assisté à deux séances récentes, dans lesquelles on a discuté sur différents modes de bouturage de la Vigne, j'ai cru pouvoir donner à la Société quelques renseignements sur la manière dont on pratique cette opération en Angleterre.

Dans le courant de novembre, lorsque le bois des Vignes que l'on veut bouturer est suffisamment mûr, on le coupe par petits tronçons, munis d'un œil, que l'on plante dans des pots de 10 à 12 centimètres de diamètre ; on a soin de bien drainer ces pots et d'employer une bonne terre de pré plutôt légère que forte. Ces

tronçons doivent être peu enterrés, de telle sorte que le sommet de l'œil soit presque au niveau de la terre du pot. Quelques personnes procèdent comme pour des boutures ordinaires, c'est-à-dire que les tronçons qu'elles plantent sont munis de deux yeux.

Après ces diverses opérations, on enterre les pots dans une couche de tannée placée dans une serre chauffée peu à peu jusqu'à 20 et 25 degrés centigrades. On entretient l'humidité de l'atmosphère par de fréquents bassinages sur les tuyaux, sur les murs, et dans les sentiers.

Aussitôt que les jeunes plantes commencent à se développer, on donne de l'air, quand le temps est favorable, et on continue d'entretenir une chaleur humide, afin de ne pas arrêter la végétation.

Aussitôt que les racines commencent à atteindre les parois des pots, on rempote les jeunes boutures dans d'autres pots d'environ 30 centimètres de diamètre que l'on a soin, comme précédemment, de bien drainer à l'avance. On emploie pour ce rempotage une terre plus substantielle que celle dans laquelle avaient été plantées les boutures. Souvent on mélange à cette terre du sable fin, espèce de grès blanc pulvérisé qui, facilitant l'écoulement de l'eau, l'empêche de rester stagnante sur les racines.

Après le rempotage, on enterre les pots dans une couche de tannée placée dans une serre assez élevée pour qu'il ne soit pas nécessaire de courber les jeunes tiges qu'on laisse se développer sans jamais les pincer, ni les arrêter d'aucune façon. Afin d'éviter de mettre un tuteur à chaque plante, ce qui, outre l'inconvénient de nuire aux racines, ne laisse pas que d'être une opération assez longue, on tend, à environ 30 centimètres au-dessus de chaque rang de pots, dans la longueur de la serre, des fils de de fer auxquels on attache les tiges à mesure qu'elles les atteignent. On bassine fréquemment sur les feuilles et sur les tuyaux; on arrose au besoin, puis on donne de plus en plus d'air à mesure que la saison avance. Seulement, on entretient toujours une humidité en rapport avec l'élévation de la température, chose très-essentielle pour que ces plantes prennent tout le développement qu'elles sont susceptibles d'acquérir.

Vers la fin d'août, les jeunes plantes ont atteint de 1 m. 50 à

2 m. de hauteur, et un diamètre plus ou moins considérable, selon les variétés. Alors la végétation commence à se ralentir; on donne de plus en plus d'air, même pendant la nuit; puis, lorsque les feuilles commencent à tomber, on sort toutes les plantes pour les enterrer, jusqu'au dessus des pots, dans des planches disposées à cet effet. On fixe sur des pieux enfoncés de chaque côté des planches, des lattes qui, placées en travers, servent à attacher les sarments, afin que le vent ne puisse les agiter ni les briser. De cette manière, le bois achève complétement de mûrir, et les plantes sont ensuite bonnes à être livrées au commerce. Elles sont généralement vendues à des propriétaires qui les forcent l'hiver suivant, de telle sorte que ces boutures ont des fruits 18 mois après avoir été mises en terre.

Quelques mots sur la méthode le plus généralement employée pour forcer ces jeunes plantes viendront à l'appui de ce que j'avançais plus haut, c'est-à-dire que les jeunes boutures produisent du fruit l'été suivant.

Les serres généralement employées pour le forçage sont à une pente, le mur de derrière naturellement plus élévé que celui de devant, de manière que le châssis présente une pente inclinée du côté du soleil. Ces sortes de serre sont enterrées assez profondément pour que le mur le plus haut ne depasse pas environ 70 centimètres à 1 m. hors de terre.

Les tuyaux du thermosiphon circulent sur le devant de ces serres; une tablette placée à environ 20 centimètres au-dessus du tuyau supérieur sert à supporter les pots de Vigne, que l'on place à côté les uns des autres. Les sarments sont taillés plus ou moins longs selon les variétés.

Dans plusieurs endroits on se sert de serres hollandaises également enterrées, ce qui permet d'employer les deux côtés au lieu d'un pour y placer les pots de Vignes. Ces préparatifs terminés, on commence à chauffer graduellement jusqu'à 15 et 20 degrés centigrades; on bassine fréquemment sur les pots et sur les tuyaux; souvent même le tuyau supérieur est garni d'une gouttière que l'on tient constamment remplie d'eau, afin de dégager une buée qui, en s'élevant autour des parois des pots, excite la végétation. Lorsque les plantes commencent à végéter, on donne un peu d'air, si le temps

le permet. Des ouvertures fermées par des volets et pratiquées dans les murs de devant et de derrière permettent de renouveler l'air, tout en préservant des vents froids. Lorsque les jets sont assez longs, on les palisse sur des fils de fer tendus près des parois des châssis. Les autres soins consistent à ébourgeonner au besoin, puis à arroser, quand il est nécessaire, autant que possible avec de l'eau à la température de la serre, que l'on tient toujours de quelques degrés plus élevée le jour que la nuit.

Après 5 ou 6 mois de cette culture bien entendue, les grappes, selon les variétés et l'époque à laquelle on a commencé de forcer, commencent à mûrir ; on diminue alors les bassinages et on donne plus d'air jusqu'à la récolte des fruits (1).

Après la récolte des fruits, beaucoup de personnes ne tirent aucun parti des Vignes qui, comme on le comprend, sont fort épuisées.

Ces faits expliquent pourquoi ce genre de multiplication est d'un si grand usage chez nos voisins ; car il n'est pas rare de rencontrer des établissements qui obtiennent chaque année 2 à 3 mille plantes destinées à être forcées.

D'après ce qui a été dit plus haut, je crois qu'il ne serait pas nécessaire, si l'on voulait multiplier soit des espèces rares, soit des variétés dont on aurait besoin en grande quantité, d'avoir recours au semis d'yeux tels que ceux dont il a été question dans plusieurs de nos séances.

Il est vrai que pour faire ces boutures comme on les fait en Angleterre, tout le monde n'a pas à sa disposition des serres chaudes ou à multiplication. Cependant, si ce procédé ne devait s'appliquer qu'à l'horticulture marchande, il y aurait toujours avantage à faire des jeunes plantes bien établies et le plus vite possible. Quant aux boutures d'yeux détachés à faire tout à fait en plein air, je crois qu'il y aurait avantage, au lieu de stratifier les yeux tout l'hiver dans une cave, d'enterrer dans un endroit abrité tous les sarments provenant de la taille ; puis, quand le temps serait favorable, on

(1) Les Vignes traitées de cette manière produisent souvent, malgré l'exiguïté des pots, des grappes qui atteignent un assez beau développement, car il n'est pas rare d'en avoir d'une livre et davantage. Il est vrai que les engrais liquides, qui demandent tant d'attention pour être employés avec succès, jouent un grand rôle dans cette culture.



pourrait, dans un endroit bien exposé, et après avoir bien préparé le terrain, planter les yeux comme il est indiqué plus haut, en laissant un peu de bois de chaque côté de chaque œil.

Il est bien entendu que ce n'est pas le bois qu'on laisse qui prend racine (1); seulement je crois que ce bois contient assez de parties vitales pour en faire profiter le futur bourgeon, qui, s'il était tout à fait séparé et faute de circonstances tout à fait favorables, ne se développerait pas.

Je ne prétends pas dire qu'il soit impossible de faire pousser des yeux complétement détachés, puisque déjà plusieurs personnes ont attesté avoir réussi par ce moyen; cependant je ne crois pas que l'on puisse parvenir à se servir de ce procédé pour semer de la Vigne en plein champ; je pense qu'il faudra toujours certaines précautions et une réunion de circonstances favorables pour que les jeunes plantes se développent jusqu'à l'état adulte, époque à laquelle on pourra les mettre en place et les traiter absolument comme des marcottes enracinées.

LA PÊCHE DE BONLEZ.

Note rédigée au nom du Comité d'Arboriculture;

Par M. BUCHETET.

Avec des noms comme ceux de Van Mons, d'Espéren, de l'abbé d'Hardenpont, et de bien d'autres, la Belgique peut grandement revendiquer sa part dans les remercîments que le monde horticole doit aux semeurs infatigables. En jetant les yeux sur la longue liste des excellents fruits dont elle a enrichi notre domaine pomologique, il semblerait que notre voisine ait senti le besoin de

(1) J'ai fait moi-même des boutures avec un seul œil en laissant à chaque extrémité quelques millimètres de bois. Lorsque, plus tard, j'ai rempoté ces plantes, j'ai retrouvé ce même morceau de bois tout à fait décomposé, et n'adhérant aucunement à la pousse.

Je crois qu'il n'avait nui en rien au développement de l'œil et qu'il l'avait, au contraire, protégé pendant les premiers jours, en le nourrissant et en l'empêchant de se rider par la sécheresse et, par suite, de pourrir par excès d'humidité.



réparer, d'une manière détournée, les torts que ses contrefaçons ont longtemps causés à notre domaine intellectuel; ce ne serait que justice. Qui sait même si plusieurs de ses productions horticoles, la Joséphine de Malines, le Beurré d'Hardenpont, le Passe-Colmar, par exemple, n'auront pas la vie beaucoup plus longue que certaines œuvres littéraires qu'elle s'est donné la peine de reproduire?

Quoi qu'il en soit, remercions ses semeurs, comme les nôtres, des richesses qu'ils nous procurent; répandons celles-ci de tout notre pouvoir, c'est l'un des buts de notre institution, et prêtons l'appui de notre publicité aux gains qui le méritent. C'est ce que nous allons faire pour une Pêche, née, elle aussi, chez nos voisins belges.

Si nous ne nous trompons, la Pêche dont il est question est un semis de la nature, dont aucune main connue ne revendique la paternité. C'est dans les jardins du duc de Looz qu'elle fut trouvée : on la nomma Pêche de Bonlez, du lieu de sa naissance. L'arbre qui la portait ne demandait qu'à vivre; il était vigoureux; ses rejetons sont restés de même. Feuilles grandes, planes, plissées le long de leur nervure médiane, à dentelures régulières et peu apparentes; fleurs grandes aussi (ne s'insurgeant pas, celles-là, contre la classification qui prend pour base la grandeur des fleurs), d'un coloris rose pâle, plus vif au centre; glandes réniformes; tel est l'arbre.

Quant au fruit, trois années de suite l'ont vu l'objet des études du Comité d'Arboriculture. Une première dégustation avait frappé le Comité; il a voulu étudier encore pour se prononcer en parfaite connaissance de cause, évitant par là ces jugements précipités qu'explique parfois l'impatience légitime de répandre ce que l'on croit bon, mais que renie parfois aussi une expérimentation plus prudente. La Pêche de Bonlez est d'une belle grosseur, à peu près ronde, un peu plus large que haute; un sillon ordinairement peu prononcé la partage en deux lobes, l'un parfois plus proéminent; le point pistillaire est petit et grisâtre, dans une cavité moyenne; le pédoncule s'attache dans un enfoncement assez profond. En outre, une belle apparence, une peau d'un blanc verdâtre à l'ombre, d'un beau rouge-pourpre partout où le soleil la touche, avec des stries plus foncées qui là parcourent.

Certaines variétés de Pêches, celles surtout d'origine méridionale, ont une chair qui s'attache au noyau avec une désespérante ténacité; on dirait que ce noyau, véritable ami du dégustateur, voudrait lui refuser le plus possible de cette chair ferme, souvent dure, parfois coriace, et que, par amour du sol natal, l'habitant du pays trouve moyen de vanter encore. Le noyau gros, ovale, régulier, profondément rustiqué de la Pêche de Bonlez n'aurait aucune raison d'agir de la sorte; aussi retient-il à peine quelques filaments d'une chair blanche, qui, par reconnaissance, lui fait une auréole de fibres roses, et que le palais trouve fondante et fine, avec du jus, du sucre et un goût agréable. Et puis, autre recommandation pour la Pêche de Bonlez : elle mûrit à la fin de septembre, c'est-à-dire au moment où, bien qu'ayant encore quelques bonnes Pêches à notre disposition, il ne nous reste plus que le souvenir de beaucoup d'autres excellentes.

C'est donc à cause de sa qualité et aussi de sa maturité tardive que le Comité d'Arboriculture a voulu, par cette note qui résume son opinion, encourager la culture d'un fruit qui vient augmenter nos ressources.

Essai pour la destruction des Vers blancs ou larves du Hanneton commun;

Par M. Ferdinand Gloede.

Habitant d'une contrée qui a la réputation d'être particulièrement infestée des Hannetons et de leur larve, le Ver blanc,—je veux parler des environs de la belle forêt de Fontainebleau, — et m'occupant spécialement d'un genre de culture (le Fraisier) qui attire cette peste plus qu'aucun autre, je me suis appliqué depuis 15 ans à trouver le moyen, sinon de détruire entièrement cette race maudite, au moins de me préserver de ses dégâts. Longtemps j'ai eu le tort de suivre le conseil de certains *théoriciens*, et de laisser la Taupe (autre ennemi redoutable des jardins) circuler librement, jusqu'à ce que j'aie acquis la certitude que les Taupes, loin de faire la chasse aux Vers blancs, ajoutent encore aux tribulations des jardiniers. Je me suis donc hâté, autant que je pouvais,

de m'en débarrasser, me promettant bien de ne leur faire désormais aucun quartier, lorsqu'il s'en présentera de nouveau. J'ai aussi essayé d'autres moyens, qui ont tous été ou nuisibles ou inefficaces, de sorte que j'étais sur le point de transporter mes cultures dans un autre endroit où j'espérais avoir moins de luttes à soutenir. Avant de prendre cette suprême détermination, je résolus de tenter encore un dernier essai pour faire la guerre aux Vers blancs. En ayant été très-satisfait, je me fais un devoir de le communiquer à mes collègues, ainsi qu'à toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont un intérêt à l'horticulture, les priant avec instance, lorsqu'elles se trouveront dans des conditions analogues aux miennes, de répéter l'essai en question et d'en porter également le résultat à la connaissance du public.

L'année dernière, — la dernière de la vie de la larve, — un carré de mon jardin planté en Fraisiers fut particulièrement ravagé; malheureusement l'année sèche ne me permit pas de le faire labourer avant le mois de novembre, et lorsque les Vers blancs étaient déjà dans leurs quartiers d'hiver. Après donc avoir fait bêcher et fumer mon carré, je le laissai reposer jusqu'en février de cette année, époque où je me disposai à le planter derechef en Fraisiers.

Le moment opportun venu, je saupoudrai la *moitié du carré* avec de la *fleur de soufre* que je fis légèrement enterrer au moyen d'une fourche. L'autre moitié de ce carré ne subit point cette opération. Je traçai mes lignes, comme d'habitude, à deux mètres de distance, et ensuite je plantai mes Fraisiers. Lorsque, au mois d'avril, les Vers blancs, arrivés au dernier degré de développement, remontèrent à la surface de la terre pour recommencer leurs terribles ravages, je fus surpris de voir que la *partie soufrée* de mon carré restait complétement épargnée, tandis que l'autre moitié *non soufrée* était totalement ravagée dans l'espace de quinze jours.

Les Fraisiers, dans la partie soufrée, continuèrent à pousser avec vigueur, et j'ai pu constater avec une joie indescriptible la réussite entière de mon procédé. On était frappé de leur magnifique végétation à côté de la destruction complète des autres pieds.

Je me propose de renouveler mon essai sur une plus grande échelle, lorsqu'une nouvelle génération de Vers blancs paraîtra, car l'exécution en est facile et le prix du soufre est minime. Ce

serait rendre un service à l'humanité que de débarrasser ou du moins garantir nos cultures de cet affreux ennemi.

RAPPORTS.

Rapport sur un ouvrage envoyé par M. Préclaire et intitulé *Traité théorique et pratique d'Arboriculture;*

M. le Dr Eug. Fournier, rapporteur.

Messieurs,

Le traité théorique et pratique d'Arboriculture que M. Préclaire a soumis au jugement de la Société est présenté comme une œuvre originale, contenant des idées nouvelles sur les principes de physiologie végétale que l'arboriculture est appelée sans cesse à traduire dans la pratique. Chargée d'examiner un livre qui affichait dans sa préface des prétentions si élevées, et qu'il importait de ne pas confondre avec une compilation vulgaire, votre Commission a dû redoubler d'attention : elle a dû étudier d'abord sur quelles bases l'auteur s'appuyait pour justifier une tentative si hardie; puis quelles étaient la nouveauté et la valeur de sa théorie; et enfin si elle conduisait, dans l'application, à quelque découverte intéressante ou à quelque explication plus rationnelle des faits antérieurement connus.

L'auteur, M. Préclaire, délégué cantonal pour l'instruction primaire et membre de la Société d'Émulation des Vosges, qui lui a décerné, en 1859, une médaille d'argent de première classe pour ses observations sur la circulation de la séve, a étudié depuis plusieurs années les procédés employés en arboriculture et l'influence qu'ils ont sur la végétation. Il connaît les principaux traités d'arboriculture; mais votre Commission a été surprise de ne trouver dans les auteurs qu'il cite que Puvis, Lelieur, l'abbé Raoul, quelques arboriculteurs encore moins connus, et Achille Richard; et elle a craint à priori que l'auteur n'eût été exposé à errer dans les régions de l'abstraction théorique, faute de guides assez sûrs et faute de notions physiques assez en rapport avec

l'état actuel des sciences. Ces craintes n'ont été que trop justifiées par la lecture d'un passage (p. 63) où l'auteur appelle la lumière un « corps simple », qu'il place à ce point de vue au même rang que le carbone; d'un autre où il nous dit (p. 24) que la pression des gaz absorbés par les feuilles agit sur la séve descendante et la contraint à circuler; et surtout des endroits assez nombreux où l'on voit qu'il ne tient aucun compte de la transpiration végétale. Il nous dit (p. 14) : « La séve descendante s'arrête à l'incision; il » est impossible qu'elle descende plus bas. Les feuilles, trouvant » leurs canaux de décharge remplis, cessent en partie leurs fonc- » tions. La séve ascendante, à son tour, trouvant les feuilles en- » gorgées, est obligée de s'arrêter, en sorte que toute la séve, tant » descendante qu'ascendante, est en repos au-dessus de l'incision. » P. 28, il répudie l'influence attribuée à la capillarité dans l'ascension de la séve, parce que, dit-il, quand les tissus sont remplis, le mouvement cesse. On voit que l'auteur méconnaît singulièrement le rôle de l'évaporation.

Quant à la théorie de M. Préclaire, telle que nous la trouvons dans le chapitre X, intitulé *Résumé de la théorie*, elle se réduit, dit l'auteur lui-même (pp. 62, 63), à deux principes fort simples: celui d'une pression de la séve ascendante sur toutes les parois de l'arbre, pression qui contraint celui-ci à s'allonger, en même temps qu'elle sépare l'écorce de l'aubier, et celui de la pesanteur qui ramène vers les racines la séve modifiée. La séve ascendante produit les bourgeons et les feuilles, et elle prépare ainsi la voie à la séve descendante; elle crée de même la moelle et les fruits. La séve descendante, en formant le bois et l'écorce, fournit de nouveaux canaux à la séve ascendante; de plus, elle donne naissance aux racines et aux spongioles; l'une et l'autre sont donc également nécessaires à toutes les parties de l'arbre, et par conséquent à la fructification. Votre Commission a reconnu cet exposé peut-être acceptable à quelques égards; mais elle regrette de n'y rien trouver qui justifie les prétentions de l'auteur.

Envisagé au point de vue des applications pratiques, l'ouvrage qui nous occupe n'a paru rien contenir de nouveau. Comme traité destiné à l'instruction des élèves, votre Commission l'a jugé incomplet à quelques égards et un peu au-dessus de la portée de

ceux qui commencent leurs études. Mais elle a reconnu avec intérêt dans cette partie que les faits pratiques étaient rattachés aux principes théoriques d'une manière souvent originale. A ce point de vue, le livre de M. Préclaire lui paraît pouvoir être consulté avec fruit par les personnes déjà versées dans l'arboriculture. Aussi vous propose-t-elle d'adresser des remercîments à l'auteur pour l'envoi qu'il a bien voulu nous en faire.

RAPPORT DE LA COMMISSION NOMMÉE POUR ALLER VISITER LES ARBRES FRUITIERS DIRIGÉS PAR M. JUPINET, JARDINIER CHEZ M. CHAUDRON DE COURCELLES, A ATHIS-MONS (SEINE-ET-OISE).

M. FERD. JAMIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Sur la demande de nos collègues, une Commission composée de MM. Defresne (Honoré), Dupuy-Jamain, Malot (Félix) et Jamin fils, s'est transportée, le 13 août dernier, dans la propriété de M. Chaudron de Courcelles, à Athis-Mons, pour visiter les arbres fruitiers dirigés par M. Jupinet, jardinier de cette maison. Nous venons vous rendre compte de la mission que vous nous avez fait l'honneur de nous confier.

Nous sommes arrivés vers midi, chez M. Chaudron de Courcelles et de suite M. Jupinet nous a conduits au potager où sont plantés les arbres fruitiers. C'est un terrain de la contenance de 34 ares environ, affectant la forme d'un parallélogramme, entouré de murs de tous côtés, excepté du côté est, de sorte que ces murs à l'intérieur présentent les expositions du midi, du levant et du nord. Les arbres sont arrivés à leur neuvième année de plantation.

Le mur à l'exposition du midi est garni principalement de Pêchers à grandes formes, parmi lesquels nous citerons : 1° Un sujet de la Pêche Téton de Vénus en forme de lyre, à 5 séries de branches et présentant une envergure de dix mètres. M. Jupinet a relevé verticalement l'extrémité des branches charpentières inférieures qui, de cette façon, encadrent l'arbre et ont un plus grand parcours.

2° Un sujet en candélabre de 8 mètres d'envergure et dont chaque aile se compose de 8 branches charpentières.

3° Un sujet de Bourdine conduit en double palmette (1); comme pour le premier arbre, les branches charpentières de la base sont relevées à leur extrémité; en supposant qu'on eût continué de les palisser horizontalement, cet arbre présenterait une envergure de plus de 10 mètres.

4° Un autre sujet en double palmette et couvrant également 8 mètres courants de muraille. La base de l'arbre est en Grosse Mignonne et la partie supérieure en Malte, variété plus délicate et qui se trouve ainsi dans des conditions favorables.

Ces arbres sont conduits de la manière la plus heureuse et, comme tous ceux que nous avons vus dans la propriété, littéralement couverts de fruits magnifiques. La branche fruitière aussi bien que la charpentière ne laissent rien à désirer; le pincement et le palissage sont faits avec un tel art qu'à première vue on se demande où sont les branches principales qui donnent naissance à toutes ces ramifications. M. Jupinet n'a pas à craindre les coups de soleil pour sa charpente; aucun de ses rayons ne saurait y pénétrer. Nous citerons, comme extrêmement remarquable, le Pêcher Téton de Vénus. C'est en vain, Messieurs, que votre Commission a tenté de découvrir une irrégularité dans la disposition des branches fruitières, et ce fait est d'autant plus curieux que M. Jupinet n'emploie pas de moyen artificiel pour les obtenir.

Les incisions longitudinales ne sont pas chose nouvelle; l'usage en est répandu depuis longtemps, et vous n'ignorez pas, Messieurs, que l'emploi en est surtout recommandé pour les arbres à écorce endurcie chez lesquels la circulation de la séve n'a lieu que d'une manière incomplète; mais M. Jupinet s'en sert comme d'un moyen préventif. Il pratique donc ces incisions sur des sujets parfaitement sains, et c'est en partie à cetre opération qu'il attribue la santé vraiment exceptionnelle de ses Pêchers.

Votre Commission a encore remarqué le long du même mur des Abricotiers dirigés en palmette verticale à 2 séries, lesquels

(1) Expression usitée; mais il serait plus correct de dire palmette à double tige. *(Note du rapporteur)*.

sont plantés à environ un mètre les uns des autres. Ces petits arbres sont de l'aspect le plus agréable et, quoique jeunes encore, ils sont couverts de fruits. Ils ont remplacé de mauvais arbres qu'on avait plantés temporairement pour jouir de suite et qu'il a fallu détruire.

A l'exposition du levant, votre Commission a vu 22 Pêchers conduits sous la forme oblique, d'une végétation luxuriante et qui sont également plantés à un mètre les uns des autres; leur inclinaison est de 45 degrés. Le mur devant lequel ils sont placés n'avait primitivement que 3 mètres de hauteur; mais il a fallu le rehausser d'un mètre. Sauf l'arbre qui commence l'espalier et celui qui le termine, la charpente de chacun de ces Pêchers se compose d'une branche unique qui, par suite de l'inclinaison, présente un développement de 8 mètres, et ce n'est pas trop; il faut toujours laisser une issue à la végétation, autrement la séve constamment refoulée donne des productions sans nombre qui finissent par faire une confusion inextricable. C'est ce que M. Jupinet a très-bien compris; aussi a-t-il demandé que le mur en question fût relevé.

A l'exposition du nord se trouvent des Poiriers dirigés en palmette simple; comme pour les autres arbres, la conduite en est parfaite. Ils sont plantés à 4 mètres les uns des autres et ils ont crû avec une telle rapidité qu'on pourrait maintenant les dédoubler. Ajoutons qu'il est regrettable, vu le luxe de la végétation, que ces Poiriers soient greffés sur franc. L'autre face du même mur, en dehors du potager, celle qui regarde le midi, est également garnie de Poiriers en palmette; mais ceux-ci sont pour la plupart greffés sur Cognassier.

L'intérieur du jardin est garni de Pommiers et de Poiriers en cordon à deux bras en forme de T, et d'arbres de diverses essences en palmette, notamment de Poiriers. Tous sont arrêtés à une faible hauteur, probablement pour ne pas masquer les espaliers.

A l'extérieur et parallèlement au dernier mur dont nous avons parlé se trouve une ligne de Poiriers en pyramide; ces arbres proviennent d'un ancien potager qu'on a détruit et dont l'emplacement fait maintenant partie d'une pelouse. Ils étaient en mauvais état; mais grâce aux soins de la plantation et à la bonne direction qu'ils ont reçue depuis, le plus grand nombre est

aujourd'hui transformé. Il est bon de faire observer que, sur plusieurs d'entre eux, il a fallu pratiquer le ravalement.

En résumé, Messieurs, votre Commission a été unanime à reconnaître le zèle et le talent que M. Jupinet apporte à son travail. Certainement nous sommes heureux de constater aujourd'hui un progrès réel dans la conduite des arbres fruitiers, progrès auquel il est évident que notre Société n'est pas étrangère. Dans les environs de Paris, il n'existe peut-être pas un seul jardin où l'on n'essaye au moins de donner une forme aux arbres; mais reconnaissons qu'un bien petit nombre de jardiniers et d'amateurs sont arrivés au degré de perfection de notre collègue : ses Pêchers en espalier sont des tableaux où l'œil cherche vainement des fautes. Ce n'est que par un travail opiniâtre et l'esprit d'observation qu'on atteint un pareil résultat. Quels soins aussi de pareils modèles ne réclament-ils pas? Pendant la période de sécheresse que nous avons traversée, M. Jupinet ne manquait jamais chaque soir de bassiner ses espaliers et il les arrosait en plein au moins une fois la semaine; inutile de faire observer que la terre des plates-bandes avait été préalablement pailiée.

Bien qu'en 1857 et en 1862, deux rapports aient déjà été faits sur les mêmes arbres, et que M. Jupinet, à la suite du premier, ait reçu une médaille d'argent, et, à la suite du second, un rappel de cette médaille, la Commission a l'honneur de vous proposer, Messieurs, de renvoyer ce nouveau Rapport à la Commission des récompenses, avec mention spéciale.

Rapport sur la culture de M. Lemoine, propriétaire a Triel (Seine-et-Oise).

M. Gosselin, Rapporteur.

Messieurs,

Une demande adressée par notre nouveau collègue, M. Lemoine, a été renvoyée par M. le Président de la Société au Président du Comité d'Arboriculture qui, pour y faire droit, a nommé une Commission composée de MM. Malot, Maréchal, Frontier et Gosselin.

Cette Commission s'est rendue à Triel, le 7 septembre, à l'exception de M. Maréchal qui, à notre grand regret, a fait défaut.

M. Lemoine, à notre arrivée chez lui, nous a fait visiter l'enclos dans lequel est sa propriété. Cet enclos contient deux hectares : il est en grande partie planté d'Abricotiers formés en gobelets à tige et demi-tige. La variété cultivée dans toute la contrée est l'Abricotier commun; c'est celle qui y réussit le mieux ; plusieurs essais de plantations d'Abricot-Pêche et d'autres variétés ont donné des résultats moins avantageux, les arbres vivant moins longtemps dans cette localité.

Presque tous les arbres qui se trouvent dans cet enclos sont très-vieux ; d'après le rapport de M. Lemoine, il y en a qui ont jusqu'à cent ans. Malgré leur âge, ils sont encore vigoureux et d'un bon rapport. Le jardinier attaché à la culture de cet enclos a su, par des rapprochements successifs, refouler la séve et regarnir la base de l'arbre qui était dénudée.

Il y a également dans cet enclos une très-grande quantité de Poiriers et Pommiers qui sont tous chargés de fruits d'un très-beau volume ; quant à la régularité des formes, elle est peu appréciable; la branche à fruits est assez bien conduite.

Il y a aussi une jeune plantation de 600 Pommiers Calville dont on ne peut encore rien dire.

Après que nous avons eu visité cette propriété, M. Lemoine nous a conduits à Ecquencourt, à sept kilomètres de là, dans un autre enclos qui contient cent dix ares, lequel est divisé en six parties par des murs de 3 mètres de hauteur avec des chaperons en ardoise de grandes dimensions et servant d'abri aux Poiriers qui en garnissent les murs. Ici, la forme donnée généralement aux arbres est la palmette Verrier jusqu'à moitié de la hauteur du mur; plus haut, voulant changer les variétés, on a écussonné la branche supérieure en Doyenné d'hiver, à 20 centimètres de distance.

Cet enclos a été planté, en 1853, en différentes variétés. M. Lemoine, tirant du revenu de ses récoltes environ 7,000 fr. en 1863, a reconnu que les petits fruits, quoique très-bons, sont d'une vente peu productive ; il a donc fait regreffer tous ses arbres à fruits de grosseur moyenne en Doyenné d'hiver, comme je le dis

plus haut. Depuis 1857, il a été fait environ 2,000 greffes en fente et 8,000 greffes en écusson. Ce regreffage a retardé le développement des arbres, mais les bons soins, des engrais bien appropriés et la richesse du sol (un mètre de terre végétale) ont fait que tous les murs sont déjà bien garnis.

Cet enclos contient, dans ses six parties, environ 3,500 pieds d'arbres, en palmette, espalier, contre-espalier, pyramide, cordon horizontal, etc.

Les Poiriers sont presque tous greffés sur Cognassier. Ils sont d'une végétation luxuriante et bien garnis de fruits, quoique espacés de manière qu'ils ne soient pas gênés dans leur développement. On voit qu'il a été fait des suppressions qui ont favorisé ceux qui restent; ceux-ci, dans les variétés tardives, quoique déjà très-beaux, grossiront encore.

Messieurs, votre Commission a trouvé les arbres bien tenus, quoiqu'il y ait un peu à dire sur la régularité de quelques parties de la charpente. Quant à la branche à fruits, source de la fructification, elle est parfaitement traitée; aussi le fruit, étant près de la branche charpentière, acquiert-il un volume extraordinaire. Elle a vu des Beurrés d'Amanlis, Bon Chrétien William, Fondante des bois, Doyenné Boussoch, Beurré Clairgeau, Duchesse, Louise Bonne d'Avranches, Beurré Diel, Beurré gris, Van Mons de Léon Leclerc, Saint-Germain, Crassane, Doyenné d'hiver, Belle Angevine, et plusieurs autres variétés dont le détail serait trop long, d'une remarquable beauté et d'une grosseur exceptionnelle.

M. Lemoine nous a signalé son jardinier comme un homme très-actif, soigneux et intelligent: Votre Commission a pu s'en convaincre par la tenue de cet enclos; aussi espère-t-elle qu'appréciant l'utilité de ces grandes cultures commerciales qui alimentent nos marchés, enrichissent le pays qui s'y livre et font connaître les variétés de fruits qui ne sont pas assez connues, vous prononcerez le renvoi de ce rapport à la Commission des récompenses.

RAPPORT SUR LA CHICORÉE SAUVAGE FRISÉE DE M. THIBAULT-PRUDENT.

M. LOUESSE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Une Commission composée de MM. Loise, Gauthier, Vivet et Louesse, avait été chargée, l'an dernier, de visiter une culture de Chicorée sauvage frisée établie par M. Thibault-Prudent dans son jardin situé à Bobigny, près Saint-Denis. Cette Commission ne s'est pas bornée à une simple visite; elle a pensé qu'il fallait encore s'assurer si la Chicorée qu'elle avait sous les yeux pourrait supporter les hivers, comme le type dont elle était sortie. Cette précaution devenue indispensable est le motif du retard apporté à la présentation du présent rapport.

Nous devons, Messieurs, vous dire que cette Ch icorée a déjà été l'objet d'un premier rapport fait, en 1850, par M. Rousselon, rédacteur de l'ancienne Société ; elle faisait partie d'une série de 8 variétés obtenues et présentées par M. Jacquin aîné, qui s'est occupé, comme on le sait, de l'amélioration de la Chicorée sauvage et dont les premiers essais remontent à environ une quarantaine d'années. Nous ignorons ce que cette culture est devenue depuis cette longue période d'années, et nous serions presque tentés de croire qu'elle a été négligée, car on n'en a plus entendu parler. Ce n'est que dans ces derniers temps que M. Thibault-Prudent a repris la suite de cette culture, attendu, comme il nous l'a dit lui-même, qu'il entrevoyait certains avantages qu'on en pouvait tirer, si l'on faisait de la Chicorée une plante appropriée à la culture des jardins.

Un point déjà controversé, où la science se trouve engagée et d'où ressort une question botanique du plus haut intérêt, est celle de savoir comment une espèce peut être transformée en une autre ; ici, sous l'influence d'une culture suivie, le *Cichorium Intybus* perd peu à peu ses caractères pour arriver au *Cichorium Endivia*. C'est un fait digne de remarque que la Commission laisse à l'appréciation de nos collègues qui s'occupent de botanique, son rôle à elle étant lié uniquement à tout ce qui se rattache à la culture d'une plante potagère.

Nous avons dit que la Commission avait à cœur de s'assurer de la rusticité d'une variété qui, sortie de la Chicorée sauvage ordinaire, devait pouvoir, comme cette dernière, supporter les plus grands froids. Une première épreuve entreprise dans ce sens nous a parfaitement démontré que, sous ce rapport, elle ne le cédait en rien à sa congénère. Les 14 degrés de froid que nous avons eus dans l'hiver de 1863-1864 ne l'ont point fait périr, tandis que tous les plants de Chicorée de Meaux laissés à côté comme point de comparaison ont entièrement gelé à 6 ou 7 degrés. Certains pieds de la Chicorée sauvage frisée ont bien été décollés, mais ils ont parfaitement repoussé au printemps. M. Thibault-Prudent nous a assuré que les siens avaient tous aussi bien pommé que les autres.

La rusticité de la Chicorée sauvage frisée étant parfaitement démontrée, il reste encore à constater son aptitude à blanchir soit à l'air libre, soit dans la cave, les époques où il conviendra de la semer pour l'empêcher de monter et lui voir former sa pomme, enfin si elle peut être mangée en salade ou cuite. M. Guilbert, notre collègue très-compétent en pareille matière, a trouvé qu'elle était aussi tendre et aussi bonne que la Chicorée de Meaux, qu'elle surpasse de beaucoup en volume. Ces réserves, bien comprises dans ce qu'elles ont d'absolu, nous indiquent suffisamment que cette culture a besoin d'être encore étudiée, et qu'il faudra encore quelques années avant que la Chicorée sauvage frisée soit définitivement adoptée dans la culture potagère.

La Commission, pénétrée de l'importance des travaux de notre collègue, vous demande, Messieurs, de vouloir bien adresser une lettre de félicitation à M. Thibault-Prudent, en le priant de continuer ses essais dont le but devra avoir pour résultat la fixation et l'amélioration de la Chicorée sauvage frisée. Ce qu'il importe avant tout, c'est d'avoir des plantes à feuilles très-frisées, à pomme touffue et bien fournie, enfin tout ce qui constitue une bonne salade bien franche et pouvant remplacer celle qui est déjà connue.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE D'ÉVREUX;

Par M. PÉPIN.

Le Concours régional qui s'est tenu à Évreux, du 26 au 29 mai, sur le champ de manœuvres appelé Pré du Bel-Ébat, a été très-remarquable pour la beauté et le nombre des produits agricoles envoyés par les cultivateurs des départements qui composent le cercle de cette région. L'horticulture et la floriculture y étaient aussi richement représentées, non-seulement par les horticulteurs de la Normandie, mais encore par des horticulteurs hors région et par leurs habiles confrères de la Belgique, qui avaient envoyé à ce Concours les plus beaux et les plus rares spécimens de végétaux très-variés, dont quelques-uns avaient obtenu les premiers prix au grand Concours universel de Flore qui s'est tenu à Bruxelles, en avril et mai derniers.

L'emplacement où se tenait le Concours n'avait pas moins de 6 hectares et était dessiné en jardin-parc; la plus grande partie avait été réservée à l'horticulture. Les plantes de serres et les collections fleuries étaient placées sous des galeries, des rotondes et des chalets construits en bois rustique, couverts en chaume ou en bruyère; les massifs du jardin se trouvaient plantés et garnis de collections d'arbres et plantes de pleine terre.

Les exposants des départements de la région n'étaient pas aussi nombreux qu'on aurait pu le supposer; douze ou quatorze seulement y avaient apporté des collections variées. Il y avait des lots très-remarquables pour la bonne tenue et la culture des plantes; mais il y manquait les nouveautés. Je dois citer parmi ces lots : Les *Rhododendron* et les Azalées de l'Inde, de M. Malherbe, de Bayeux; les Conifères de M. Oudin, de Lisieux; ceux de M. Parfait Évrard, d'Alençon, de M. Cordier, de Bernai. Les beaux lots de *Pelargonium*, Azalées et *Rhododendron* de M. Alex. Évrard, de Caen, et de M. Edmond Holzmann, propriétaire à Caen, étaient remarquables de fraîcheur et de beauté : ce dernier avait un lot d'Azalées fleuries

en 40 variétés. Les *Begonia* de M. Tiphaine, de Lisieux, les plantes de serre chaude variées de M. Guesnard, de Saint-Aubin-d'Écrosville, annonçaient l'intelligence et le savoir de ces horticulteurs. Je ne manquerai pas de citer M. Hue, horticulteur à Évreux, dont les belles collections ont été primées dans plusieurs concours pour leur riche floraison et leur bonne culture.

L'Exposition des produits maraîchers était très-remarquable dans son ensemble, pour le nombre d'espèces, la beauté des légumes de pleine terre et une grande quantité de légumes et fruits forcés.

M. Fontaine et Duflot, de Paris, Houdoux-Hurel, de la Guéroulde, Guesnard, Deshayes, Mme veuve Lepeltey, d'Évreux, Poncet, etc., ont puissamment contribué à la remarquable Exposition de ce concours.

Les horticulteurs français des départements hors région étaient au nombre de dix, et tous membres de notre Société. Je citerai M. Honoré Defresne, de Vitry, Paillet, fils, de Châtenay, Barillet-Deschamps, de la ville de Paris, Lierval, Fontaine et Duflot, Gloede, Michel, Alphonse Dufoy, Laurent, Crémont, etc.

Notre collègue, M. Crémont, de Sarcelles, avait envoyé de magnifiques Ananas, des Pêches, Prunes, Figues, Melons, légumes et autres produits de ses cultures forcées. M. Bordelet, de Rosny, avait exposé une collection très-remarquable par ses variétés de Raisins de primeur, qui attiraient l'attention de tous les visiteurs.

Un grand nombre d'objets et instruments propres à l'horticulture étaient exposés par les industriels. Citons : M. Marmuse, pour la coutellerie, Mlle Lefebvre, MM. O'reilly et Isambert, pour les serres et châssis en fer, Gervais et Cerbelaud, pour appareils de chauffage des serres, Lebœuf, pour les claies à ombrer, Binet, pour les bancs, chaises et tables de jardin, et Chevalier, pour les pompes et tonneaux d'arrosement, et beaucoup d'autres objets qui ont rapport à cette industrie.

Les horticulteurs étrangers étaient au nombre de sept. C'étaient MM. Van-den-Ouwelant, de Laeken-lez-Bruxelles, Van-Geert (Auguste), de Gand, Ambroise Verschaffelt, Jean Verschaffelt, de Graet-Bracq, Van-den-Hecke, de Lambeke, Dominique Vervaene.

Chacune des collections envoyées par ces messieurs étaient des plus remarquables pour la nouveauté des espèces introduites, pour

le nombre, la vigueur et la beauté des spécimens; elles remplissaient en partie tous les concours ouverts.

Les nombreux prix décernés pour la partie horticole, à la suite de cette Exposition, étaient accompagnés d'une prime très-élevée. C'est au célèbre horticulteur de Gand, M. Ambroise Verschaffelt, que le Jury a accordé le premier prix pour l'ensemble de ses divers lots.

Je ne puis énumérer ici le nombre des espèces nouvelles et les plantes remarquables de cette Exposition; je dirai seulement que les plantes du Japon y figuraient en très-grand nombre, ainsi que celles des Philippines introduites dans ces dernières années par M. Porte.

Cette grande exhibition m'a prouvé combien il y a d'éléments dans nos richesses végétales, et qu'il ne faut qu'aimer les fleurs et leur culture pour obtenir des succès.

Je n'avais pas encore vu à nos Expositions d'horticulture autant d'exposants étrangers, ni d'Exposition de province aussi riche en végétaux de toute sorte, que celle qui a eu lieu cette année au Concours régional d'Évreux.

Compte rendu de l'Exposition tenue du 1er au 4 septembre 1864 par la Société d'Horticulture d'Autun (Saone-et-Loire);

Par M. Laloy.

La Société Autunoise d'Horticulture a tenu sa sixième Exposition dans la cour du petit séminaire d'Autun. Cet emplacement, pourvu de galeries couvertes dans tout son pourtour, et orné d'un superbe bassin avec jet d'eau au centre, est certainement l'un des plus propices pour une Exposition : fruits, fleurs et visiteurs y sont à l'abri du soleil. Le sol de la cour semé de gravier avait été transformé, à l'avance, en frais gazon, par les soins de MM. les membres de la Commission, sous la présidence de M. le marquis de Saint-Innocent, qui a reçu votre délégué avec une bienveillance toute particulière, dont il reporte tout l'honneur à notre Société.

Le 31 août, à midi, le Jury commençait ses opérations. Les lots avaient été séparés à l'avance en quatre catégories : 1° les légumes; 2° les fruits; 3° les fleurs; 4° les objets d'art et d'industrie horticole.

Pour les légumes il y avait surtout deux lots tellement beaux, tellement bien choisis que le Jury a hésité un moment pour donner le premier prix à M. Delhomme, jardinier au grand séminaire d'Autun.

Les grandes tables du vaste réfectoire du séminaire étaient littéralement cachées par des fruits de toutes sortes de la saison ; la collection qui a obtenu le premier prix provenait du fruitier du petit séminaire.

Le second prix, médaille d'argent, a été décerné à M. Augustin Bigeard, jardinier chez M. Brunet, l'un de nos amateurs les plus distingués.

MM. Moreau, Charollois, Brochot, ont également vu leurs lots récompensés.

M. Ocquidant-Nolotte, propriétaire à Nuits, avait envoyé 25 variétés de Raisins à vin qui lui ont valu une médaille d'argent.

La plupart des lots de fruits, sur la demande de la Commission, avaient été divisés en trois catégories : fruits très-bons, fruits passables et fruits médiocres. Si cette division était adoptée dans toutes nos Expositions, elle faciliterait beaucoup le choix des variétés à préférer dans les plantations.

Les fleurs étaient en moins grand nombre que dans les Expositions précédentes. Les serres du pays même n'avaient rien fourni, et pourtant nous connaissons particulièrement toutes les richesses horticoles que plusieurs de ces serres contiennent et abritent. Votre délégué pense que cette absence est l'effet des gelées intempestives qui ont eu lieu dans l'Autunois dès les derniers jours d'août, et dont les plantes délicates auraient dû souffrir pendant leur transport au local de l'Exposition. Il ne peut y avoir eu indifférence, car le succès oblige, et la Société d'Horticulture d'Autun a déjà montré qu'elle sait marcher résolûment dans la voie du progrès. Il serait bien à désirer que, de son côté, le chef-lieu de notre département pût tenir annuellement une Exposition horticole. L'agréable ne nuit jamais à l'utile, et d'ailleurs un peu d'horticulture dans le Mâconnais ne nuirait ni à la production du vin, ni à l'amélioration des vignobles du pays.. Mais veuillez, Messieurs, me pardonner cette courte digression ; je reviens à nos fleurs.

Une médaille d'argent a été donnée à M. Fillion Jeannot pour un

magnifique lot de Dahlias coupés. Il y avait d'admirables variétés en fleurs parfaites de forme et très-variées de coloris; malheureusement ces belles plantes ne portaient pas un seul nom, pas même un numéro d'ordre, omission extrêmement regrettable.

Il y avait aussi un très-joli lot de Roses coupées qui a valu à M. Brochot une médaille d'argent; mais ce lot ne renfermait pas plus de plantes nommées que celui de M. Fillion.

Deux superbes lots de *Yucca* en fortes plantes bien nommées, bien variées, appartenaient à MM. Fillion et Martin. Ces deux horticulteurs se sont partagé *ex æquo* une médaille d'argent.

MM. Desvignes, Bouhey, Martin, Poizeau jeune, Terreau et Lemaire ont obtenu également des médailles d'argent ou de bronze pour leurs lots de fleurs coupées ou en pots, qui n'offraient rien de bien nouveau.

Parmi les objets d'art et d'industrie horticole, votre délégué a surtout remarqué une nouvelle peinture à l'huile électro-métallique, inventée par M. Tricot, propriétaire à Autun. Cette peinture a sur celle à l'huile de lin un grand avantage : c'est une souplesse extraordinaire. Des plaques de zinc, peintes à l'avance, ont été ployées à plusieurs reprises par l'un de nous, sans que pour cela le moindre éclat se fît remarquer sur la couche de peinture. Il y a donc là un véritable progrès qu'il est bon de signaler pour la mise en couleur de nos serres, bâches, cloches, etc.

M. Mariotte, fabricant de meubles à Autun, avait aussi exposé différents objets qui dénotaient chez lui beaucoup de patience et de goût pour les idées neuves. Le Jury lui a donné une médaille d'argent.

MM. Barbier frères, taillandiers à Tournus, avaient exposé une collection d'outils très-complète et d'un fini d'exécution supérieur. La médaille de vermeil de M. le marquis de Saint-Innocent leur a été donnée.

En résumé, cette Exposition, quoique un peu inférieure à celles qui l'ont précédée, était encore très-belle. Le soir, après les opérations du Jury, un joyeux banquet, présidé par M. le sous-préfet d'Autun, ayant à ses côtés M. le marquis de Saint-Innocent et M. le maire de l'antique cité, réunissait de nombreux convives, qui, quelques heures plus tard, se séparaient en emportant un bon

souvenir de l'accueil cordial et distingué qui leur avait été fait dans cette fête horticole.

Compte rendu de l'Exposition de Fruits et d'Arbustes ornementaux, tenue a Pontoise, du 7 au 11 septembre 1861;

Par M. le Dr Pigeaux.

Il faut avouer que, cette année, j'ai été singulièrement favorisé dans les délégations qui m'ont été octroyées auprès des Sociétés horticoles. J'ai bien peu de restrictions à faire dans les éloges que je suis chargé de formuler à l'occasion des Expositions de Saint-Germain, de Versailles et même de Pontoise, qui marche avec résolution et avec zèle sur les pas de ses deux aînées.

Dans ces trois Expositions, on trouve les mêmes principes et partout les résultats les plus satisfaisants. Au zèle intelligent des Membres du bureau de ces Sociétés ont répondu de nombreux et brillants apports, soit des horticulteurs du département, soit des amateurs de plus de vingt lieues à la ronde. Pour obtenir ce remarquable résultat, qu'ont donc fait ces Sociétés chétives, si on les compare à la Société centrale de Paris? Sont-ce les nombreuses récompenses dont elles disposent? Certes, non. Ont-elles de meilleurs emplacements pour faire ressortir les lots les plus médiocres à côté des collections les plus complètes et les plus rares? Non, mille fois non! Et cependant leurs prospérités vont et sont toujours croissantes.

A Pontoise, comme à Saint-Germain et à Versailles, il y a des hommes zélés, dévoués et intelligents, qui président depuis nombre d'années aux solennités horticoles, qui connaissent bien les ressources de leurs localités, et savent établir, en conséquence, leurs programmes en vue des horticulteurs au moins autant que pour l'Exposition. Aussi voit-on les amateurs s'ingénier pour répondre de leur mieux à tant de bienveillante sollicitude. Quoi qu'on fasse, le succès de toutes les Expositions dépendra toujours du zèle des amateurs qui peuvent et savent faire des sacrifices et ne sont pas aussi exigeants que les commerçants, dont l'intérêt direct sera toujours le mobile. Signalons aussi, comme élément de succès, l'intervention des Dames Patronnesses, qui ont voulu décerner elles-

mêmes les trois prix qu'elles avaient fondés à cette intention. Les Glaïeuls de M. Loise ont ainsi obtenu une médaille d'or dont la valeur nominale le cédait de beaucoup à la gracieuseté des donatrices. Les lots de fruits étaient des plus nombreux et des plus satisfaisants et ont dû obtenir la médaille d'honneur, naturellement réservée aux légumes. MM. Baltet frères, de Troyes, et Deseine ont, selon leur habitude, obtenu des récompenses bien dues à leur intelligente culture.

Des plantes de serre chaude, en grand nombre et du meilleur choix, des nouveautés peu communes, des semis heureux venaient encore ajouter à l'intérêt de cette brillante Exposition.

Le concours des industriels qui s'évertuent pour répondre à toutes les exigences de l'horticulture, était aussi nombreux que bien dirigé. Un Jury spécial les a largement récompensés de leurs louables efforts. De nombreuses serres montées et d'un prix relativement modique, des bâches, des calorifères, des sécateurs, des pompes de tout genre et bien agencées, donnaient à l'ensemble de cette remarquable Exposition une animation et une diversité que l'habile disposition adoptée par M. Rémy faisait encore ressortir. Remercions-le du zèle et du talent dont il a fait preuve, et nous pouvons lui promettre, pour l'année prochaine, une Exposition encore plus satisfaisante, si le local répond mieux à l'ensemble des exigences d'une pareille solennité.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

Botanical Magazine.

Helichrysum Mannii Hook. fil., *Bot. Mag.*, mars 1864, pl. 5434 ; — Hélichryse de Mann. — Fernando Po. — (Composées).

Cette belle plante serait bien faite, dit sir W. Hooker, pour remettre en honneur dans les jardins les Hélichryses ou Immortelles, qu'on y a singulièrement négligées, dans ces dernières années. Elle

a été découverte par M. Gust. Mann, au sommet du pic de l'île Fernando Po et sur les monts Cameron, à une altitude de 4000 à 13000 pieds anglais (1260 à 4095m). Elle se rapproche surtout de l'*Helichrysum fœtidum L.*, bien qu'elle en soit parfaitement distincte. Cultivée, elle s'élève à 0m60 ou davantage. C'est avec doute que sir W. Hooker la dit annuelle, sa tige dressée, de l'épaisseur du doigt, se lignifiant à sa base. Cette tige est nue et brune inférieurement; plus haut elle porte quantité de feuilles étalées, ovales, lancéolées, acuminées, demi-embrassantes et presque décurrentes, couvertes en dessous de poils cotonneux qui les blanchissent; elle se termine par un grand corymbe serré de capitules globuleux dont chacun a l'involucre scarieux, blanc, formé de nombreuses petites écailles égales entre elles, et les fleurettes tubuleuses jaunes, atteignant le niveau du bord de l'involucre. Cette Immortelle nouvelle a fleuri en serre à Kew, au mois de septembre 1863.

Quamoclit Nationis Hook., *Bot. Mag.*, mars 1864, pl. 5432. — Quamoclit de M. Nation. — Pérou. — (Convolvulacées).

Sir W. Hooker avait cru d'abord que ce Liseron, remarquable pour la vive coloration en rouge-minium de ses fleurs, n'était qu'une forme à grandes fleurs du *Quamoclit coccinea*; mais il a reconnu depuis que c'était une espèce distincte et séparée, qu'il a dédiée à M. Nation, à qui la découverte en est due. Ce nouveau *Quamoclit*, spontané sur les Cordillères, est une plante vivace, à gros tubercule souterrain, dont la tige grimpante et très-longue, glabre et rameuse, porte des feuilles exactement en cœur, acuminées, entières, assez longuement pétiolées. De l'aisselle de chacune de ces feuilles naît un long pédoncule terminé par trois ou plusieurs fleurs dans lesquelles le tube cylindrique, jaunâtre, est long de 5 ou 6 centim., et le limbe entièrement étalé, du plus beau rouge-minium, à 5 lobes larges et assez courts, aigus, mesure 5 centim. de largeur. Si, comme le présume sir W. Hooker, cette espèce supporte le plein air, elle produira un brillant effet partout où les plantes grimpantes sont appliquées à l'ornement des jardins.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LE TOME X DU JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

N. B. Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique étrangère, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont tous en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*.

